FACOLTÀ TEOLOGICA DEL TRIVENETO
PADOVA

La place et le rôle de la femme dans les Églises particulières du Nord-Cameroun
Perspectives théologico-pastorales

Dissertation pour le Doctorat en Théologie

Studente: Woudamkoa SADOU
Relatori: prof. Assunta STECCANELLA
prof. Simone ZONATO
prof. Livio TONELLO

ANNO ACCADEMICO: 2020-2021

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

1. Magistère

AA: CONCILE VATICAN II, decr. *Apostolicam Actuositatem*, 18 décembre 1965.

ACERAC: Association des Conférences Épiscopales de la Région d'Afrique Centrale

AG: CONCILE VATICAN II, decr. *Ad Gentes*, 7 décembre 1965.

AM : BENOÎT XVI, esort. apost. *Africae Munus*, 19 novembre 2011.

AS: Congrégation pour les Évêques, Directoire, *Apostolorum Successores*, 2004.

CENC: Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun

CEPGA: Conférence des Évêques de la Province Ecclésiastique de Garoua

CHL: JEAN PAUL II, esort. apost. *Christifideles Laici*, 30 décembre 1988.

CT: JEAN PAUL II, esort. apost. *Catechesi Tradendae*, 16 octobre 1979.

DV: CONCILE VATICAN II, cost. dogm. *Dei Verbum*, 18 novembre 1965.

EA: JEAN PAUL II, esort. apost. *Ecclesia in Africa*, 14 septembre 1995.

EG: FRANÇOIS, esort. apost. *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013.

EN: PAUL VI, esort. apost. *Evangelii Nuntiandi*, 8 décembre 1975.

ES: PAUL VI, lett. enc. *Ecclesiam Suam*, 6 août 1064.

FC: JEAN PAUL II, esort. apost. *Familiaris Consortio*, 22 novembre 1982.

GS: CONCILE VATICAN II, cost. past. *Gaudium et Spes*, 7 décembre 1965.

LG: CONCILE VATICAN II, cost. dogm. *Lumen Gentium*, 21 novembre 1964.

MD: JEAN PAUL II, lett. apost. *Mulieris Dignitatem*, 15 août 1988.

NMI: JEAN PAUL II, lett. apost. *Novo Millennio Ineunte*, 06 janvier 2001.

PO: CONCILE VATICAN II, decr. *Presbyterorum Ordinis*, 7 décembre 1965.

PT: JEAN XXIII, lett. enc. *Pacem in Terris*, 11 avril 1963.

RM: JEAN PAUL II, lett. enc. *Redemptoris Missio*, 7 décembre 1990.

SC: CONCILE VATICAN II, cost. dogm. *Sacrosanctum Concilium*, 4 décembre 1963.

SCEAM: Symposium des Conférences des Évêques d'Afrique et de Madagascar

UR: CONCILE VATICAN II, decr. *Unitatis Redintegratio*, 21 novembre 1964.

UUS: CONCILE VATICAN II, lett. Enc. *Ut Unum Sint*, 25 mai 1995.

2. Autres sigles

ACADIR: Association Camerounaise pour le Dialogue Inter-religieux

ACE: Action Catholique de l'Enfance

ACF: Action Chrétienne des Foyers

ADD: Alliance pour la Démocratie et le Développement

AFC: Association des Femmes Catholiques

AGR : Activité Génératrice de Revenu

AIC: Association Internationale des Charités

AVLF: Association contre les Violences faites aux Femmes

BIR: Bataillon d'Intervention Rapide

BUCREP: Bureau Central des Recensements et des Études de Population

CACID: Cellule d'Appui et de Conservation aux Initiatives de Développement

CAMF: Centre d'Apprentissage des Métiers Féminins

CARE : Cooperative for American Remettancies Everywhere

CDD: Comité Diocésain de Développement

CEPE: Certificat d'Étude Primaire et Élémentaire

CESNU/ECOSOC: Conseil Économique et Social des Nations Unies

CETI: Collège d'Enseignement Technique Industriel

CEV: Communauté Ecclésiale Vivante

CIAS: Comité International d'Action Sociale

CICM: Congregatio Immaculati Cordis Mariae

CNDDR: Comité national de désarmement, de démobilisation et réintégration

CODAS-CARITAS: Comité Diocésain de Développement des Activités sociales et Caritatives

CPPH: Comités Paroissiaux de Promotion Humaine

CTI: Commission Théologique Internationale

EVA: Éducation à la Vie et à l'Amour

FED: Femme et Développement

FSNC: Front pour le Salut National du Cameroun

GED: Genre et Développement

GIC: Groupe d'Initiative Commune

GRAAP: Groupe de Recherche et d'Auto-promotion Paysanne

GREDYSOP: Groupe de Recherche sur les Dynamiques Sociales et Politiques

IFD: Intégration de la Femme au Développement

IFORD: Institut de Formation et de Recherches Démographiques

JEC: Jeunesse Estudiantine Chrétienne

JMV: Jeunesse Mariale Vincentienne

MDR: Mouvement pour la défense de la République

MEJ: Mouvement Eucharistique des Jeunes

MINPROFF: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

MRC: Mouvement pour la Renaissance du Cameroun

ODCAM: Organisation pour le Développement Communautaire et l'Assainissement du Milieu

OFUNC: Organisation des Femmes de l'Union Nationale Camerounaise

OIC: Conférence des Organisations Internationales Catholiques

OIT: Organisation Internationale du Travail

ONG: Organisation non Gouvernementale

ONU: Organisation des Nations Unies

OPM: Œuvres Pontificales Missionnaires

OTAN: Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

OUA: Organisation de l'Union Africaine

PCRN: Parti pour la Réconciliation Nationale du Cameroun

PIME: Pontificio Istituto Missioni Estere

PLMI: Programme de lutte contre la Mortalité maternelle et infanto-juvénile

PMI: Prévention Maternelle et Infantile

PURS: Peuple Uni pour la Rénovation Sociale

RDPC: Rassemblement Démographique du Peuple Camerounais

SAC: Société de l'Apostolat Catholique

SADEL-GIE: Service d'Appui au Développement Local-Groupement d'Initiative Économique

SDF: Social Democratic Front

SEDUC: Secrétariat à l'Éducation Catholique

SNV : Organisation Néerlandaise des Volontaires

SODÉCOTON: Société du Développement du Coton

TAC: Association des Enseignants du Cameroun

UDC: Union Démocratique du Cameroun

UMN : Union Mondiale pour la Nature

UMOFC: Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques

UNC: Union Nationale du Cameroun

UNDP: Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès

UNESCO: Union des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UPM: Union Pontificale Missionnaire

VIH/SIDA: Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre spécialisation en théologie pastorale, nous voulons manifester notre gratitude à l'endroit de tous ceux et celles qui nous ont apporté leur soutien. Notre remerciement va d'abord à notre Seigneur Jésus-Christ puis aux hommes et aux femmes. Nous pensons à notre première modératrice la Doctoresse Assunta STECCANELLA puis au second modérateur, le Docteur don Simone ZONATO qui ont accepté de suivre de près notre travail avec attention, puis au troisième modérateur, le Docteur don Livio TONELLO, au Recteur de la Faculté de Padova, le Docteur don Andrea TONIOLO pour leurs conseils, à don Luciano BORDIGNON pour la correction du travail, son attention et son soutien.

Nous remercions Son Excellence Monseigneur l'évêque Barthelemy YAOUDA HOURGO pour son souci accordé aux études et d'avoir pensé à notre modeste personne pour cette formation.

Nos remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui nous ont soutenu tout au long de notre formation: nous pensons à notre diocèse de Yagoua (Cameroun), à la Conférence Épiscopale Italienne (CEI) pour la bourse d'études qu'elle nous a accordée afin de financer nos études.

En outre, nous remercions Son Excellence Monseigneur Beniamino PIZZIOL, évêque du diocèse de Vicenza (Italie) pour son hospitalité dans son diocèse. Notre gratitude va à l'endroit des personnes qui nous ont offert gîte et couvert au presbytère ici en Italie, nous pensons à la première communauté de prêtres: don Giovanni CASTEGNARO (curé), don Gianni BOVOLINI (collaborateur), Bruna CASTEGNARO (sœur du curé); la deuxième communauté: don Guido DALLA GASSA (curé), don Riccardo PINCERATO (vicaire de la paroisse), don Franco CORRADIN (collaborateur) et Lorella LAVARDA (cuisinière).

Enfin, merci à notre famille, à tous ceux et celles qui, de près ou de loin ont contribué à notre formation et à la réalisation effective de ce travail, qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

INTRODUCTION GENERALE

Motivations

Aujourd'hui, la question de la place et du rôle de la femme dans l'Église anime tous les esprits et devient un sujet brûlant et d'actualité. Différents textes du Magistère ont traité de la question jusqu'à nos jours. De plus en plus, beaucoup de voix s'élèvent pour défendre les droits des femmes afin que leur place et leur rôle soient reconnus, pour une participation plus englobante à la mission de l'Église.

Dans les sociétés traditionnelles des régions septentrionales du Cameroun, la femme vit une expérience différente de celle de l'homme: elle ne participe pas dans les aéropages où la vie et la destinée de la contrée se décident pour la plupart par des hommes, car elle est considérée comme ayant un statut inférieur à celui de l'homme. Au niveau politique, on note une participation minimale des femmes. Le fait qu'elles soient considérées socialement comme des êtres inférieurs et faibles pour exercer certaines fonctions et responsabilités civiles, fait en sorte qu'elles soient aussi considérées comme telles dans les structures ecclésiales. Peu d'entre elles sont présentes dans les organismes de participation où sont prises les décisions au niveau des diocèses et paroisses.

Face aux contextes culturel et religieux qui obligent à repenser la question de leur pleine intégration dans la vie publique et dans la participation à la mission de l'Église, surtout dans la prise des décisions, elles aussi ne restent pas passives, elles manifestent leur volonté de sortir de ces pratiques patriarcales et cléricalistes.

En effet, en s'engageant dans la vie sociale traditionnelle, active, politique, ecclésiale et pastorale, la volonté des femmes et leurs actions se butent souvent aux murs patriarcaux et cléricalistes. Elles rencontrent aussi des problèmes qui sont de nature institutionnelle: la définition des postes, le climat, le leadership, la participation aux décisions. De là se dégagent les préjugés et les stéréotypes discriminants servant à disqualifier les femmes, prétextant leur passivité, leur infériorité, leur absence de rationalité et leur incapacité de dialoguer avec les hommes. Ces attitudes sont parfois inculquées de façon subtile aux enfants dès leur

jeune âge, tant à la maison, dans la société ainsi qu'à l'Église et se conçoivent très tôt selon des catégories qui limitent leurs horizons mentaux. Elles sont toutes enracinées dans des conceptions sociales et religieuses. Il résulte que ces divisions et ces stéréotypes vécus et pratiqués nuisent gravement aux femmes, aux hommes et à la société en général. Pour la plupart de ces femmes, le sentiment de frustration les renferme en elles-mêmes, retarde leur émancipation, celui de la région et de l'Église. Face à cette pratique, se dégage l'idée motrice de notre recherche prospective: mettre en lumière les conditions des femmes du Nord-Cameroun afin qu'elles soient reconnues dans toute leur dignité. En clair, il s'agit de montrer la volonté commune de voir les femmes s'émanciper des cultures et des traditions qui les oppriment et les privent de leur liberté, au niveau des institutions traditionnelles, publiques et ecclésiales, afin que leur voix soit écoutée et comptée au même titre que celle des hommes. Étant du milieu, nous connaissons la réalité, ce qui nous permettra de nous exprimer librement avec plus de précisions.

Délimitation

Notre ambition n'est pas de parler de la situation de toutes les femmes dans la société traditionnelle africaine ni de toutes celles des Églises particulières du Cameroun en général, car il sera même un peu difficile à cause d'une multiplicité de tribus (plus de 250), chacun avec sa langue, sa culture et sa tradition tant le Cameroun est vaste. Nous avons circonscris notre champ de recherche sur la situation de la femme dans la société traditionnelle, sa place et son rôle dans les Églises particulières du Nord-Cameroun, composées de quatre diocèses, selon l'ordre de la création: Garoua, Maroua, Yagoua et Ngaoundéré, situées dans la partie septentrionale du Cameroun, subdivisée en trois régions: l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Il s'agira d'une étude analytico-théologico et pastorale.

Relief et originalité de la recherche

La recherche est traversée par une vision de la société et de l'Église en tant qu'organisations appelées à la participation des hommes et des femmes, à construire leur société et leur Église ensemble. Ce que nous voulons mettre en relief dans ce travail est le droit de participation de la femme dans la société, la politique et dans l'Église au même titre que les hommes et leur intégration dans la prise des décisions

qui regardent la vie des diocèses. Nous partons de l'existence concrète pour tirer les points d'attention en vue de l'approfondissement.

L'originalité du thème consiste en une analyse d'une réalité bien précise: l'exclusion des femmes de la gestion participative aux niveaux social et ecclésial. Les recherches n'auront aucune prétention de faire une description détaillée du phénomène social et ecclésial. La collecte des données nous aidera à problématiser la question pour construire la pensée de fond. L'analyse du contexte choisi pour la recherche obéit à une ambition pastorale: mettre la lumière sur la situation de la femme de cette partie du pays qui présente une particularité par rapport à celle du Sud: la domination masculine, le poids de la tradition, la sous-scolarisation, la pauvreté, la polygamie. Beaucoup d'entre elles vivent dans des situations socio-culturelles et économiques précaires.

Beaucoup de femmes se heurtent à la question d'héritage de leur père ou de leur mari. Les raisons qui soutiennent cette interdiction sont les lois coutumières en vigueur dans certaines tribus, refusant de léguer les biens aux femmes.

La sous-scolarisation dans le septentrion camerounais est un fait réel et paralyse le développement humain et intégral. Ce taux de sous-scolarisation est en croissance parce qu'il est maintenu par la tradition selon laquelle la fille est faite pour le mariage, la cuisine et la soumission à l'homme, donc reléguée au second plan. Pour les tenants de cette tradition, la femme scolarisée ne pourra plus être soumise à l'homme et ne connaîtra pas les règles et la pratique de la tradition. Certaines coutumes et habitudes privent la femme de ses droits et la maintiennent toujours en situation d'infériorité par rapport à l'homme. Ces pratiques se transposent aussi au sein de l'Église et deviennent des habitudes normales qui semblent ne susciter aucune interrogation. Cette attitude a été reconnue et présentée au second rapport du Synode pour l'Afrique par le cardinal Hyacinthe Thiandoum:

> La condition de la femme africaine laisse beaucoup à désirer: elle n'appartient pleinement ni à son propre clan ni à celui de son mari; la plus grande proportion d'analphabétisme concerne les femmes africaines; c'est à elle qu'on attribue les pires maux de la société; malgré cela elle continue à être l'épine dorsale et la stabilité de la famille; la mentalité et la tendance à considérer la femme comme inférieure à l'homme continuent à persister, même dans l'Église[1].

[1] M. CHEZA, *Le synode africain. Histoire et textes*, Karthala, Paris 1996, 210-211.

La dévalorisation de la femme gagne les esprits dans toutes les cultures patriarcales, notamment dans les régions septentrionales du Cameroun. Précisons qu'au niveau des études théologiques chez les catholiques, aucune femme n'a encore fait des études dans ce domaine, mais chez les protestants, quelques femmes sont admises aux études en théologie et ont défendu leur thèse en doctorat. En outre, la partie méridionale connaît une grande avancée dans ce domaine, dans la scolarisation, le développement et les organisations féminines bien structurées dirigées par des femmes bien formées.

Le retard des femmes de la partie septentrionale du Cameroun peut s'expliquer par quelques faits historiques, culturels, sociaux et économiques: la colonisation, l'islamisation et le poids de la tradition.

Au niveau ecclésial et pastoral, les femmes sont présentes à l'Église et actives dans les activités pastorales, dans les mouvements d'action catholique, mais peu d'entre elles sont admises dans les instances décisionnelles des diocèses et de certaines paroisses. Elles sont limitées parfois à des activités répétitives dans les Églises liées à leur genre. En revanche, certaines responsabilités comme vice-président du conseil pastoral paroissial, des affaires économiques, responsables du secteur et des communautés sont assumées dans beaucoup de paroisses par des hommes. Une certaine discrimination s'observe entre les femmes et les hommes dans les communautés ethniques, les communautés ecclésiales vivantes. Face à ces pratiques, que dit le Concile Vatican II à propos des droits des femmes, de leur participation à la vie de l'Église? Qu'elle est la position du Magistère local sur les femmes?

Plan

Notre recherche s'articule en cinq chapitres: le premier chapitre est une brève présentation des régions septentrionales du Cameroun là où se trouvent les diocèses. Elle se concentrera sur les situations géographique, démographique, économique, du contexte socio-économique, la situation sanitaire de la femme de ces régions. Nous ferons une brève présentation du contexte socio-politico-culturel du Cameroun. Nous présenterons aussi les données des diocèses de la Province ecclésiastique de Garoua

avec leurs différentes organisations internes, puis nous conclurons le chapitre par l'évocation de quelques moments importants de l'évangélisation du Nord-Cameroun.

Le deuxième chapitre est une recherche sur le terrain, avec des présupposés théoriques et des données concrètes sur la situation de la femme dans la société traditionnelle des régions septentrionales du Cameroun. Ce chapitre sera construit à partir des interviews réalisées auprès des personnes. Ces interviews ont comme objectif d'accumuler les connaissances utiles pour affronter les problèmes réels des femmes. Elles nous permettront d'analyser en profondeur les faits, les actions, les lois, les valeurs, bref les données sociologiques dans la société traditionnelle. Les interviews seront élaborées sur l'environnement domestique, concernant les rapports entre les personnes à l'intérieur de la famille, la répartition des tâches domestiques et la communication entre les membres de la famille. Des demandes seront posées aux femmes, aux hommes, aux jeunes filles et garçons et sur l'environnement social. L'objectif est de savoir quelle place occupe la femme dans la société traditionnelle et quels types d'activités elles exercent au sein de cette communauté.

Comme ce chapitre s'intéresse à la situation de la femme dans la société traditionnelle, nous définirons le concept "tradition", puis nous mènerons une réflexion sur la société traditionnelle africaine. Nous présenterons l'image de la femme et sa réalité, avec ses différentes caractéristiques, les réalités familiales africaines, avec toutes leurs composantes, les rôles de la femme dans la famille, dans le milieu public et traditionnel et sa position face à la mondialisation.

Dans le troisième chapitre, il sera question de la situation de la femme dans les Églises particulières du Nord-Cameroun. Ce sera une présentation faite à partir des recherches menées sur le terrain. Les premières interviews seront faites aux évêques de la Province ecclésiastique de Garoua, ensuite aux femmes, puis aux hommes et enfin aux jeunes filles et garçons. Les demandes seront centrées sur la participation des femmes à la vie communautaire ecclésiale, les tâches exécutées par elles, leur participation dans les associations et mouvements d'action catholique.

Les religieuses se trouvant dans cette Province ecclésiastique, jouent un grand rôle dans l'évangélisation; elles interviennent dans tous les volets de la pastorale: la catéchèse, les groupes vocationnels et le social. À travers leur engagement, on

constate une vie donnée pour les autres. Enfin, nous ferons un constat sur le traitement du genre.

Le quatrième chapitre, quant à lui s'occupera des critères théologiques. Nous ferons en tout premier lieu l'anthropologie chrétienne qui se concentrera sur la relecture de certaines données des deux premiers chapitres de la Genèse, des textes apostoliques et la perspective évangélique dans certains documents de l'Église et chez certains auteurs contemporains. Nous présenterons les contextes qui ont favorisé la participation des femmes à la vie de l'Église, la nouveauté apportée par le Concile Vatican II à l'Église universelle, tout en insistant sur les notions de "peuple de Dieu", "communion", "coresponsabilité" et l'importance du *sensus fidei* dans la vie de l'Église.

Notons aussi que le Concile Vatican II n'a pas seulement apporté la nouveauté à l'Église universelle, nous ferons aussi une étude sur la nouveauté apportée par le Concile Vatican II aux Églises particulières du Nord-Cameroun afin de découvrir les apports pastoraux et ecclésiaux de ces Églises. Une lecture critique des organismes internes de ces Églises sera faite sur les contradictions entre le dire et le faire dans la pratique pastorale.

Nous terminerons ce chapitre avec des interrogations sur la condition de la femme du Nord-Cameroun. Face à cette situation, peut-on parler des signes des temps? Peut-on espérer une meilleure condition pour ces femmes? Nous ferons une description du féminisme chrétien dans la Province ecclésiastique et comment se manifeste le féminisme dans cette partie du pays et ses objectifs.

Le dernier chapitre sera consacré aux perspectives. Il ne consistera pas à donner des solutions au problème évoqué, mais nous dégagerons des priorités, des choix et des conséquences en matière pastorale. Ce sera une représentation dans laquelle l'avenir constituera un idéal. Il vise une action et des nouvelles voies d'action, un changement; il s'étend sur une dimension évaluative centrée sur le futur. Les perspectives théologico-pastorales consisteront à faire des propositions aux responsables ecclésiastiques des différents diocèses pour une réelle et effective reconnaissance des droits des femmes pour leur insertion et leur implication dans les organismes de participation où se prennent les décisions diocésaines et paroissiales.

Afin de repartir sur des nouvelles bases, nous proposons la conversion pastorale. C'est un chemin qui doit être fait par tous: hommes, femmes et jeunes garçons et filles de cette partie du pays. Cette conversion doit aboutir à un dépassement de la discrimination entre hommes/femmes en Église par une remise en question de la part de l'homme qui se considère comme détenteur d'un statut supérieur à celui de la femme.

L'ouverture aux femmes peut procéder par la vision de foi et de la conversion qui regarde le futur avec espérance, surtout à partir de Jésus qui a démontré la liberté, le respect et l'amour envers les femmes qu'il a rencontrées pendant sa vie publique. L'objectif est de contribuer à construire une relation entre la femme et l'homme qui soit conforme au projet de Dieu et à la construction d'une Église participative où les hommes et les femmes d'un même diocèse, paroisse, travaillent et décident ensemble pour leur Église.

Nous proposerons aussi des exercices de conversion pour avancer vers la synodalité; ils consisteront en un ensemble de pratiques pastorales, à l'instar de l'écoute, le dialogue, la réconciliation entre les différents protagonistes de la mission. L'objectif est d'arriver à un vivre ensemble entre femmes et hommes dans une même Église. Il s'agira aussi de promouvoir les droits de la jeune fille et de la femme en favorisant son éducation et sa formation dans des écoles confessionnelles et dans des centres de formation chrétienne et en théologie.

Une telle formation pourrait donner forme et enrichir les choix spécifiques des femmes dans la planification et la mise en place d'actions stratégiques de réconciliation, de justice et de paix dans les familles, dans les diocèses, les paroisses et les communautés ecclésiales vivantes (CEV). En tant que membres dévoués de l'Église, les femmes, une fois formées en théologie et en enseignement social de l'Église, pourront jouer un plus grand rôle au-delà des activités dans lesquelles elles sont traditionnellement engagées. Elles pourront aider dans la mise en œuvre de programmes catéchétiques et pastoraux appropriés et pertinents en collaboration avec leurs pasteurs respectifs. Enfin, cette formation pourra renforcer leur capacité à bien jouer le rôle que Dieu leur a confié dans la participation aux processus de direction et

de décisions aux niveaux de l'Église et de la société, ce qui entraînerait un véritable développement pour ces Églises et pour la société.

CHAPITRE I

BRÈVE PRÉSENTATION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES DU CAMEROUN

Nous précisons que le travail ne consiste pas à faire l'histoire des régions septentrionales du Cameroun, mais il s'agit de présenter la situation de la femme dans les Églises particulières du Nord-Cameroun. Pour mener à bon terme cette œuvre, nous avons réalisé des investigations auprès des femmes, des hommes, des jeunes et des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua afin de savoir la place et le rôle de la femme dans l'environnement domestique, social, traditionnel et ecclésial. Étant donné que les investigations sont réalisées dans ces milieux, nous faisons une brève présentation afin d'avoir une connaissance de la réalité. Le chapitre se veut descriptif. En tout premier lieu, nous présenterons les situations géographique, démographique et économique des régions septentrionales du Cameroun. Ensuite, interviendront les contextes socio-politiques du Cameroun et des régions septentrionales en particulier. Puis, nous ferons la présentation des données des diocèses de la Province ecclésiastique de Garoua. Enfin, nous conclurons le chapitre en présentant des moments importants de l'évangélisation de cette partie du pays. Les œuvres sociales de l'Église ont constitué des points de départ de l'éveil des jeunes garçons et filles, à l'instar des écoles et des centres de formation professionnelle et féminine.

1. Présentation géographique des régions septentrionales du Cameroun

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale, ouvert sur l'Océan Atlantique. Il est limité à l'Ouest par le Nigeria, au Nord-Est par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. Il compte dix régions (le Centre, le Sud, le Littoral, l'Est, l'Ouest, le Sud-ouest, le Nord-Ouest, l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord). De forme triangulaire, les trois régions septentrionales constituent le sommet de ce triangle et sont communément appelées "Grand Nord". Selon l'ouvrage de Yves Plumey, *Mission Tchad-Cameroun.*

Documents, souvenirs, visages, il ressort ceci:

> Le Nord, administrativement parlant, c'est le grand massif central de l'Adamaoua, véritable château d'eau du Cameroun, et la grande plaine qui se prolonge sur le Tchad le désert. Il prend la forme d'un triangle dont la base repose sur les hauts plateaux de l'Adamaoua et la pointe touche le Lac Tchad[2].

Ces régions sont l'Adamaoua (Ngaoundéré), le Nord (Garoua) et l'Extrême-Nord (Maroua). Le Nord se distingue de la partie méridionale par son environnement varié, sa diversité culturelle (plusieurs tribus et langues diverses), son habitat pauvre qui ne résiste pas aux intempéries (vent, pluie), un niveau de vie très bas. Les températures varient d'une région à une autre. Selon les recherches de Kengne Fodouop sur ces régions, il ressort que: «Le Nord Cameroun, entité spatiale qui réunit les trois régions administratives de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord et qui couvre 162 101 km², est bien loti en atouts humains de développement»[3]. Chaque région a une particularité et ses propres caractéristiques qu'il convient de présenter brièvement.

A- La région de l'Adamaoua

La région de l'Adamaoua est située sur un large plateau d'altitude moyenne de 1100 m séparant le plateau sud-camerounais des basses terres du Nord. Ayant la ville de Ngaoundéré comme chef-lieu, des hauts plateaux s'érigent de l'Ouest à l'Est. Elle est frontalière avec cinq régions du pays, notamment le Centre (Yaoundé), l'Est (Bertoua), l'Ouest (Bafoussam), le Nord-Ouest (Bamenda) et par la région du Nord

---

[2] Y. PLUMEY (omi), *Mission Tchad-Cameroun. Documents, souvenirs, visages. L'annonce de l'évangile au nord-Cameroun et au Mayo-Kebbi 1946-1986*, Éditions oblates, Italie 1990, 10.
Yves Plumey, missionnaire de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, fut le premier évêque et archevêque de Garoua de 1955-1984. Après la démission de sa charge épiscopale, il se retira à Ngaoundéré où il sera assassiné dans sa résidence le 3 septembre 1991. Il fut pionnier de l'évangélisation dans le nord-Cameroun et le Tchad. Il participa au Concile Vatican II (1962-1965), de la première à la quatrième session.

[3] F. KENGNE, *Un diagnostic des atouts humains de développement du Nord-Cameroun* in A. A. GWODA, A. ZÉLAO, (sous la direction de) *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales interrogent…*, l'Harmattan, Paris 2012, 238. Kengne Fodouop est titulaire d'un Doctorat d'État en géographie de l'Université de Bordeaux III. Professeur des universités, il est actuellement en poste à l'Université de Yaoundé I. Ancien Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dschang, il est depuis 1993, président du Comité National de Géographie et depuis 2000, directeur de la Revue de Géographie du Cameroun. Membre du comité scientifique de plusieurs revues nationales et internationales, il est auteur d'une cinquantaine d'articles publiés au Cameroun, en France, en Afrique du Sud, au Togo, au Pays-Bas et au Canada et de 15 livres.

(Garoua). Signalons que la région partage aussi des frontières avec le Nigeria et la République Centrafricaine, respectivement à l'Ouest et à l'Est.

En présentant le Cameroun dans sa diversité, Kengne donne tous les détails sur les régions septentrionales du Cameroun que nous transcrivons dans les lignes qui suivent:

> Le domaine soudanien ou tropical humide s'étend du 7e degré à un peu plus du 10e degré de Latitude Nord. On y trouve la nuance soudano-guinéenne d'altitude du plateau de l'Adamaoua où les pluies abondantes (Ngaoundéré, 1500 mm de pluies par an) durent de mars à novembre avec des orages au début de juillet et un maximum en août (270mm). Cinq mois y sont secs. Les températures y restent assez fraîches, 22 degrés Celsius en moyenne à Ngaoundéré, mais les écarts entre minima et maxima y sont sensibles. La moyenne des maximas en mars est de 34,6 degrés Celsius et celle des minima de janvier est de 10 degrés Celsius[4].

Sa végétation variée est constituée de forêt et de steppe. Aujourd'hui, cette végétation subit une dégradation de la part de l'homme à travers la déforestation qui laisse peu à peu place à une désolante savane herbeuse.

Le plateau de l'Adamaoua est le château d'eau du Cameroun et plusieurs cours d'eau du Cameroun y prennent leur source: le Djerem qui se jette dans la Sanaga avec ses affluents: le Lom et le Mbam qui descendent vers le Sud; la Vina et le Mbéré qui se dirigent vers l'Est; la Bénoué et ses affluents: le Faro et Déo qui se déversent dans le fleuve Niger.

B- La région du Nord

Elle est située au Nord du pays, entre l'Adamaoua et l'Extrême-Nord. Son chef-lieu est Garoua. Elle est limitée à l'Est par le Tchad et la République Centrafricaine et à l'Ouest par le Nigeria. Elle a un climat de type soudanien. Nous nous servons toujours des données de Kengne sur les réalités de ces territoires. Il affirme en effet:

> Dans la cuvette de la Bénoué règne un climat soudanien classique aux températures élevées (28 degrés Celsius en moyenne à Garoua) avec des maximas atteignant 40 à 45 degrés Celsius en avril, à la fin de la saison sèche. Les pluies y sont inférieures à un mètre par an. La saison sèche y dure six mois. On peut y observer de grandes irrégularités d'une année à l'autre et même d'un mois à l'autre. Au début et à la fin de la saison humide, les pluies tombent surtout en tornades courtes, violentes et localisées[5].

---

4 ID., *Le Cameroun*: *Autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, l'Harmattan, Paris 2010, 29.

5 *Ivi*.

Dans la région du Nord, on rencontre les savanes herbeuse, arbustive et arborée, savane boisée, les galeries forestières et une végétation montagneuse. Deux grandes rivières traversent la région: la Bénoué et le Faro. On enregistre d'autres cours d'eau dont les lits tarissent pendant la saison sèche.

C- La région de l'Extrême-Nord

Comme son nom l'indique, elle est la région la plus extrême et délimite la frontière camerounaise avec le Nigeria à l'Ouest, le Tchad à l'Est et le Lac Tchad au Nord. La ville de Maroua, le chef-lieu, comme toutes les autres parties de la région est caractérisée par un climat de type soudano-sahélien, se concrétisant par une faible pluviométrie (environ 300 à 500 mm, à Kousseri 450mm), répartie en trois mois de pluies (de juillet à septembre) et une longue saison sèche (septembre à juin). Avec un taux d'évaporation élevé, les températures minimales sont de 15° et maximales 45°[6].

Sa végétation est de type sahélien avec une steppe pauvre en arbres et en herbes. Deux fleuves coulent toute l'année: le Logone et le Chari. Plusieurs autres cours d'eau sont présents dans la région, mais sont vidés de leurs eaux pendant la saison sèche, devenant ainsi des rivières de sable.

La situation géographique de cette partie du pays est variée. De l'Adamaoua à l'Extrême-Nord en passant par le Nord, l'environnement change et offre une gamme de végétations diverses.

2. Situation démographique des régions septentrionales du Cameroun

Les régions septentrionales du Cameroun ont une démographie galopante. Selon le Recensement de la Population et de l'Habitat de 2005, rapporté par Kengne, cette partie du pays comptait 5 684 040 habitants soit 32,5 % de la population totale du Cameroun. Dans un tableau, il donne la répartition de la population du Cameroun en 2005 par régions administratives[7]:

---

6 Cf. *Ivi*.

7 Cf. ID., *Un diagnostic des atouts humains de développement, 239. Source déclarée*: *Recensement de la Population et de l'Habitat du Cameroun,* Yaoundé 2005.

Régions	**2005: Nombre d'habitants**
Adamaoua	884 289
Centre	3 098 044
Est	771 755
Extrême-Nord	3 111 792
Littoral	2 510 263
Nord	1 687 959
Nord-Ouest	1 728 953
Ouest	1 720 047
Sud	634 655
Sud-Ouest	1 316 079
Total	**17 463 836**

La partie septentrionale est dynamique avec un accroissement naturel de 3,72%, l'indice de fécondité est 5,2 d'enfants, le taux de natalité est 37,59%, le taux de mortalité 15,40%, le taux de mortalité infantile 59,51%, l'espérance de vie est de 55,03. Les femmes représentent plus de 51,6% et les hommes 48,4% de la population. La population connaît une croissance rapide. Elle est constituée en majeure partie des jeunes qui représentent 61,5 % de la population du Nord-Cameroun et a moins de 25 ans. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 7,7% de la population totale[8].

Par ailleurs, des statistiques ont été réalisées pour connaître l'augmentation de la population du Cameroun dont voici le résultat des recherches:

> La région la plus densément peuplée est l'Extrême-Nord avec 3 897 577 habitants, avec une superficie de 34 263 km² et une densité de 113,8 ha/km². Elle est suivie de la région du Nord, avec une population d'environ 2 378 489 habitants, une superficie de 66 090 km² et une densité de 36,0 hab./km². La région de l'Adamaoua a une population d'environ 1 166 246 habitants, une superficie de 63 701 km² et une densité de 18,3 hab./km²[9] .

Le constat qui se dégage de ces statistiques est la croissance galopante par rapport

---

8 Cf. *Ivi*, 244.

9 *Ivi*.

au recensement de 2005. Une des raisons qui pourrait expliquer cette hausse démographique est la multiculturalité de ces régions dites septentrionales. Le Grand Nord est en effet un grand carrefour tant culturel, civilisationnel que linguistique. L'entente qui existe entre ces différents peuples se concrétise très souvent par des unions interculturelles. La population de la région du Nord (Garoua) est composée de plusieurs ethnies: les Fali, les Guidar, les Daba, les Laka, les Mboum, les Doayo, les Mbororo, les Peuls, etc. chacune d'elles ayant sa langue et sa culture. Dans la région de l'Adamaoua (Ngaoundéré), ce sont les Gbaya, les Mboum, les Tikar, les Peuls, etc.. Les populations de la région de l'Extrême-Nord (Maroua) sont constituées des Guiziga, des Moungang, des Mafa, des Mofou, des Toupouri, des Massa, des Musey, des Peuls, etc.. Chaque groupe ethnique a gardé jusqu'aujourd'hui une forte identité culturelle et sociale. Kengne donne une explication plus ample de l'organisation et des techniques d'intervention de l'espace de ces peuples et les présente ainsi:

> D'autre part, chacun d'eux est doté d'un savoir-faire et d'une capacité d'organisation sociale et des techniques d'intervention sur l'espace qui remontent à ses origines très lointaines et qui se sont améliorées au fil du temps. Un savoir-faire, une capacité d'organisation sociale et des techniques d'organisation de l'espace, qu'on peut mettre au service du développement non seulement de son terroir d'origine, mais aussi de celui du reste du Grand Nord Cameroun dont il fait partie intégrante, le Nord-Cameroun auquel il se rattache. Les Moundang et les Toupouri ont la réputation d'être d'habiles guerriers, les Mofou, les Mafa et les Massa ont la réputation d'être de bons cultivateurs; les Foulbés ont la réputation d'être d'excellents éleveurs ; quant aux Haoussas, ils ont le sens inné des affaires[10].

Il faut signaler que l'histoire des migrations des peuples a beaucoup modifié la physionomie de cette partie du pays. À la période postcoloniale, elle fut érigée en une seule province (Nord) dont le chef-lieu fut Garoua. Dans plusieurs localités de la partie septentrionale, les Peuls[11], par leur nombre et l'espace qu'ils occupent, se sont

---

[10] *Ivi*, 246.

[11] Peuls: les Peuls viennent des pays du Maghreb et ont conquis progressivement les régions actuelles qu'ils occupent par une série de bataille. Une partie des Peuls s'est installée dans les régions actuelles du Tchad et du nord du Nigeria et du Cameroun. Au Cameroun ils occupent la région dénommée l'Adamawa située au centre ouest du pays. C'est une région montagneuse que l'on dit inexplorée ou mal identifiée du point de vue archéologique. La ville de N'Gaoundéré en est le chef-lieu actuel... Les Peuls sont en grande partie des musulmans et seules quelques rares communautés pratiquent encore l'animisme. Les populations peules sont essentiellement des pasteurs. Ils vivent de leur production faite de viande et de lait de bœuf. Cependant ils se sont adaptés aux villes où leur alimentation est plus variée. Au niveau social, les Peuls font partie des communautés les plus hiérarchisées d'Afrique avec un ensemble de castes, de tribus et de clans

imposés devant les autres peuples lors des conquêtes. Leur implantation dans cette zone se situerait entre le VIII ème et le XII ème siècle[12]. Ils constituent le peuple majoritaire de cette partie du pays. Leur irruption dans la région a provoqué chez certaines ethnies autochtones des contractions géographiques et des fragmentations de groupes ethniques chez d'autres: ce fut le cas des Mousgoum, des Guiziga, des Moundang. Cette conquête a aboli la plupart des chefferies traditionnelles qu'ils appellent *Haa"be*, c'est-à-dire non convertis pour les transformer en chefferies musulmanes.

Ils ont conquis les espaces les plus riches et sont devenus les détenteurs des grands terrains et des secteurs de la vie sociale comme le commerce, le transport. Ils sont dans toutes les régions septentrionales du Cameroun et d'obédience musulmane.

Du point de vue organisationnel, les Peuls ont fait asseoir une politique d'organisation assez forte et ont été favorisés par l'administration coloniale. Ils ont converti de force les peuples autochtones à la religion musulmane, comme le souligne Plumey:

> Les Peuls qui ont envahi le Nord-Cameroun ont profité du pouvoir administratif que leur confia la France pour renforcer leur présence musulmane: ils continuent encore aujourd'hui en mariant des femmes animistes qu'ils peuvent doter plus facilement et en employant les enfants des ethnies qu'ils administrent comme bergers et qu'ils convertissent[13].

Parmi les différentes populations de la région, certaines sont souvent en mouvement à la recherche des bonnes terres cultivables, d'autres préfèrent rester sur place pour garder la tradition des ancêtres. Mais pour ces dernières, la situation économique n'est pas favorable à leur endroit, soit à cause des conditions climatiques soit par manque de terres, parce qu'elles doivent louer les terrains chez les chefs traditionnels, les chefs des quartiers ou des propriétaires des terres. Beaucoup de paysans ne possèdent pas des terres cultivables; chaque année, ils doivent louer les terrains chez les propriétaires. Cette ambiguïté nous contraint à nous pencher de plus

---

très complexes. Pour être plus succincte on peut dire que la société peule se divise en 2 castes, celles des nobles (rimbe) et celles des non-nobles (ñeeñɓe). L. GUÉDÉ, *Tout savoir sur l'ethnie peul du Cameroun*, https://www.cotedivoire.news/culture/16633-connaitre-ethnie-peul-cameroun.html 25/07/2017, (11/05/2020).

12 Cf. Y. PLUMEY (omi), *Mission Tchad-Cameroun*, 34.

13 *Ivi*, 42.

prêt sur la situation socio-économique de cette partie du pays.

3. Situation économique des régions septentrionales

D'après les enquêtes menées auprès des ménages par l'*Institut National de la Statistique* (INS), les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua sont les plus pauvres du Cameroun. Ces enquêtes indiquent que:

> Pour ce qui est de l'Extrême-Nord, on compte près de 74,3% personnes trouvées pauvres. Un chiffre qui s'est nettement accru, passant de 56,3% en 2001 à 65,9% en 2007. Le Nord est classé deuxième avec 67,9% de pauvres. L'Adamaoua a 47,1% d'habitants qui vivent dans une situation très précaire. «Comme en 2007, neuf pauvres sur dix (90%) proviennent du milieu rural. L'Extrême-Nord fournit 35,8% de l'ensemble des pauvres, 20,1% proviennent du Nord et 13,2%. Sur les 37,5 points d'incidence de pauvreté enregistrée, ces trois Régions y contribuent à concurrence de 25,9 points, soit 69,1%. En outre, les régions de l'Extrême-Nord et du Nord sont celles dont l'effectif des pauvres augmente de manière régulière depuis 2001»[14].

Dans les milieux ruraux, on enregistre de nombreuses difficultés liées à l'accès aux besoins vitaux de base comme l'eau potable, l'électricité, le réseau de télécommunication et les infrastructures de transport pour évacuer les marchandises vers les centres urbains.

Les principales activités économiques des populations de ces régions reposent sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce. L'agriculture dépend des aléas climatiques, car la pluviométrie impose son rythme et limite la production. Les agriculteurs n'ont pas le pouvoir d'achat, ce sont les acheteurs qui fixent les prix. Les produits vivriers comme le mil, le maïs, les arachides, le sésame… sont vendus à l'intérieur du pays mais à bas prix. La culture du coton affaiblit les agriculteurs car elle demande beaucoup de suivi et de soins et les moyens utilisés sont rudimentaires (la houe, la charrue). Le produit n'est pas payé comptant, les paysans doivent attendre pendant plusieurs mois avant de recevoir leur dû.

Aujourd'hui encore beaucoup de planteurs privilégient la culture du coton à la culture vivrière. Certains arrachent les pieds du mil pour planter le coton, d'autres réservent de grandes parcelles à la culture du coton et des petites parcelles pour le

---

[14] E. DJENE, *Les régions septentrionales du Cameroun présentées comme les plus pauvres du Cameroun*, https://actucameroun.com/2019/08/06/les-regions-septentrionales-presentees-comme-les-plus-pauvres-du-cameroun/ 6 août 2019, (10/05/2020).

mil qui est pourtant l'alimentation de base. Jean-Marc Ela, théologien camerounais ayant fait l'expérience à Tokombéré, à l'Extrême-Nord du Cameroun, décrit la situation des paysans telle qu'elle est vécue dans ces milieux, en ces termes:

> Quelque part en Afrique Noire, des milliers de paysans sont contraints d'arracher les tiges de mil qui commencent à pousser pour semer le coton. Nous sommes à l'entrée du Sahel, dans ces régions tropicales où les producteurs agricoles n'ont qu'une récolte par an, et où la soudure est toujours difficile, livrant les femmes et les enfants à un état de famine chronique… Ainsi, pour les paysans en quête d'espace vital, les meilleures terres, louées chaque année à des notables traditionnels, doivent être consacrées à une culture qui, dit-on est une source de devises. Or l'agriculteur illettré vit toujours le passage devant le «peseur» comme un moment d'angoisse, avec la certitude d'être volé. Après des pressions multiples qu'exerce une série d'intermédiaires, les paysans qui ont mobilisé leurs forces de travail dans les conditions de santé et de nutrition déplorables se trouvent, après le marché de coton, dans le cycle périodique «*coton-impôt-endettement*»[15].

Il est difficile pour ces paysans de cesser la pratique de cette culture, parfois à cause du faux espoir de pouvoir gagner de l'argent pour résoudre le problème de subsistance quotidienne. C'est une exploitation de l'homme par l'homme, car beaucoup de paysans sont illettrés, ne savent ni lire ni écrire. Les rendements sont médiocres à cause de l'insuffisance des pluies ou de l'abondance d'eau dans les parcelles cultivées. La faible pluviométrie affecte toute la vie matérielle, financière de l'homme du septentrion. Ce qui entraîne aussi un faible pourcentage de scolarisation, aux vues des moyens limités.

Les industries, les fabriques, les usines sont insignifiantes, quelques usines de textile, huilerie, comme la Société du Développement du Coton (SODECOTON) sont implantées dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord depuis les indépendances. Cette Société ne profite pas aux paysans, elle les appauvrit, elle améliore plutôt les conditions de vie de son personnel. Les régions demeurent toujours pauvres car ce sont quelques personnes qui sont recrutées et cela ne représente rien par rapport à la dense population de cette partie du pays.

On constate que les paysans sont plus exploités et deviennent de plus en plus

---

[15] J-M ELA, *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Églises d'Afrique*, Éditions L'Harmattan, Paris 1993, 7. Jean-Marc Ela, né le 27 septembre 1936 à Ébolowa (Cameroun), dans la région du Sud Cameroun et mort le 26 décembre 2008 en exil au Canada. Fut Prêtre du diocèse d'Ébolowa, sociologue, anthropologue et théologien. Auteur de plusieurs ouvrages. Il fut une figure marquante de la théologie de la libération en Afrique et laissa une contribution importante la sociologie et les sciences sociales africaines.

pauvres car les produits ne leur profitent pas, mais avantagent d'autres personnes. Le développement est perçu comme la capacité de sortir sans dette vis-à-vis de la société et de payer les impôts même lorsqu'il vient à manquer le minimum vital. Face à cette situation d'exploitation de l'homme par l'homme, le théologien Ela se porte la voix de ces populations et déclare:

> La paysannerie forme aujourd'hui la classe la plus misérable, exploitée, opprimée et, paradoxalement, sous-alimentée. Cette exploitation est impardonnable puisqu'elle est le fait des nouvelles classes dirigeantes à l'égard de leurs concitoyens. Le développement rural n'a été conçu jusqu'ici que comme la promotion des cultures d'exportation permettant la perception d'impôts et l'acquisition de devises. Les ressources ainsi dégagées reviennent à l'État, c'est-à-dire, en définitive, à la couche administrative beaucoup plus qu'aux ruraux. Et plutôt que d'être investies dans de réelles actions de développement, elles trouvent leur emploi dans la croissance des dépenses administratives[16].

Cette remarque du théologien est judicieuse et pertinente, car il faut reconnaître à l'homme son droit et redonner aux paysans leur dignité et leur dû. Il est nécessaire et important de promouvoir la culture vivrière pour l'autosuffisance alimentaire de la population, encourager et accompagner les initiatives des jeunes et des femmes en les appuyant financièrement. Dans ce contexte, comment se présente la situation économique de la femme?

3.1 La situation économique de la femme

L'activité économique de la femme de ces régions septentrionales repose essentiellement sur les petits commerces comme la fermentation de la bière locale communément connue sous l'appellation de "bil-bil", les ventes de bois, des denrées alimentaires (légumes, arachides, mil, riz, maïs, etc.). Notons que toutes les femmes n'arrivent pas à exercer ces activités lucratives. Beaucoup d'entre elles ne subviennent pas à leurs besoins et ceux de leurs enfants, à cause des conditions économiques précaires. Parfois, les conjoints de ces dernières ne répondent pas entièrement à leurs besoins ou ne prennent pas soin d'elles, prouvant ainsi leur précarité. Elles sont contraintes à sortir chaque jour pour exercer des petits commerces afin de satisfaire leurs besoins primaires et ceux de leurs progénitures. Ce contexte n'augure pas des conditions meilleures aux femmes, mais des souffrances et

[16] *Ivi*, 104.

des lamentations permanentes. Cette situation se présente ainsi comme une blessure à la condition de la femme rurale au Cameroun. Dans les villages, l'agriculture rudimentaire et l'élevage des petits ruminants (chèvres et moutons) et la volaille constituent les activités économiques principales pour la femme. Selon Gabriel Akoa Mbarga, ces activités sont du secteur primaire et occupent la majorité des femmes:

> Le secteur primaire (agriculture, élevage, foresterie) comporte la quasi-totalité des femmes actives, soit environ 84,2 %, majoritairement impliquées et employées dans l'agriculture (92,1 %), notamment dans la culture vivrière de subsistance (céréales, maïs, mil, sorgho, légumes, piment, plantain, macabo, manioc, tomate, persil, etc., peu rémunérée contrairement aux cultures de rente que sont le cacao, le café, le coton, l'arachide, le haricot, le concombre, etc.[17]

L'agriculture dépend d'une faible pluviométrie dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Les baisses de rendements constituent une source d'inquiétude majeure et créent des conditions favorables à la persistance de la famine dans certains ménages.

Dans les milieux ruraux, de nombreuses inégalités persistent entre hommes et femmes. Elles ont un accès limité aux ressources et moyens de production, notamment aux intrants, aux conseils techniques, aux technologies améliorées, aux crédits et aux terres cultivables. Elles pratiquent beaucoup plus les cultures vivrières que les cultures de rente à cause de leurs moyens limités. Elles se contentent d'une agriculture de subsistance.

Cependant, il convient de noter tout de même les efforts importants déployés par quelques femmes dans des activités génératrices de revenus ou dans l'entrepreneuriat. Elles pratiquent la couture, la broderie, la teinture, l'exploitation des cultures d'arachide, du maïs, les petites alimentations, les boutiques vestimentaires ou d'autres investissements importants. Ces efforts consentis répondent au problème de subsistance quotidienne de la famille ou de la

---

[17] G. AKOA MBARGA, *Les défis de la femme actuelle. Regards croisés entre les femmes de la Bible et la femme contemporaine*, Éditions Belles Lettres, Yaoundé 2015, 239. Gabriel Akoa Mbarga est prêtre du diocèse de Mbalmayo (Cameroun). Spécialisé en Théologie biblique et morale, ses recherches en Anthropologie chrétienne, africaine, sont déterminantes et pertinentes dans la pastorale missionnaire. Engagé dans la pastorale familiale, notamment pour l'Action chrétienne des foyers (ACF), il s'intéresse à l'encadrement et au développement socioculturel des défavorisés de la planète. Ses recherches en sciences théologiques et humaines, notamment en anthropologie chrétienne et africaine, sont d'un grand intérêt pour la réflexion et l'application sur le terrain.

communauté: nutrition de la famille, scolarisation de leurs enfants, la prise en charge sanitaire de la famille, habillement des enfants et de leurs conjoints pour certaines femmes. Ces activités rentrent dans le secteur secondaire selon la qualification de Akoa Mbarga. Dans sa description, il présente l'organisation des femmes en groupe de production et leurs activités qui répondent aux besoins familiaux et communautaires:

> Dans le secteur secondaire, les femmes s'investissent dans de très petites unités industrielles de production qui vont de l'agro-alimentation aux unités de tissage ou de confection de vêtements. Elles transforment les arachides, les noix de palme, les noix de karité en pâtes ou en huiles, produisent des boissons alcoolisées et non alcoolisées à partir du mil, du maïs, des oranges, citrons, mandarines. La plupart sont tenancières de gargotes, de bar-restaurants ou de circuits. Elles évoluent aussi dans l'artisanat et les activités telles que la teinture, la couture, la broderie, l'esthétique, la coiffure, la poterie, vannerie. Elles utilisent comme matière première le coton, l'argile, le bois, le bambou, le rotin. Pour le tissage des vêtements traditionnels et la filature, dans la conception des œuvres d'art: les pots, les canaris, les marmites, les chaises, les tables[18].

À ce niveau, la contribution des femmes aux niveaux familial et communautaire est indéniable et salutaire, car certaines familles ou communautés sont soulagées grâce à leurs efforts. Dans la plupart des villes et villages, ces femmes exercent une activité lucrative soit pour supporter les charges de leurs époux (même lorsque ces derniers sont salariés) soit pour prendre totalement les charges familiales quand les maris sont pauvres ou sans emplois. Elles affrontent donc les difficultés quotidiennes afin de trouver les moyens de subsistance nécessaires pour leurs familles. Les recherches de Ibrahima Théo Lam sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique vont en droite ligne avec celles que nous venons d'évoquer. En effet, il expose les sacrifices quotidiens de ces combattantes:

> Lorsque son mari travaille, la pression sociale de la femme se limite à renforcer le gap entre le salaire du mari et les charges à supporter. Elle doit trouver des moyens pour combler le vide. Dans le cas contraire, c'est-à-dire un mari sans emploi, la femme africaine est sur tous les fronts de la maison. Elle occupe sa place dans les travaux domestiques et assure la part de l'homme. On voit nettement que lorsqu'une femme africaine est entrepreneure, le bénéfice de son exploitation revient à sa famille et à ses proches. Elle investit à tous les niveaux, prévoit même une part importante pour les tontines. Elle s'implique dans ses occupations professionnelles à longueur de journée, sans répit, et ne profite guère de ses propres ressources créées. L'entrepreneuriat féminin africain se traduit par une meilleure amélioration de la qualité de vie des

[18] *Ivi*, 240.

membres de la cellule familiale[19].

Non seulement ces femmes investissent sur les plans financiers et moraux dans leurs foyers, mais aussi transmettent des valeurs de courage, de persévérance et de dignité à leurs enfants. Elles sont par conséquent des modèles pour ces derniers surtout pour les filles parce qu'elles passent plus du temps avec elles soit à la maison soit au marché et doivent à leur tour imiter leurs mères.

En somme, même si la situation économique de certaines femmes reste déplorable, avec des conditions difficiles et parfois incapables de répondre aux problèmes de subsistance quotidienne, d'autres avec leurs activités arrivent à satisfaire leurs familles et parfois la communauté villageoise ou citadine. Malgré l'effort du gouvernement, la situation semble être statique. L'analphabétisme et la sous-scolarisation jouent également un rôle important quant à ces conditions de vie de la femme dans cette partie du pays.

3.1.1 L'analphabétisme et la sous-scolarisation de la femme

L'analphabétisme et la sous-scolarisation sont les maux dont souffrent les régions septentrionales du Cameroun, en particulier les femmes. Beaucoup de filles et femmes sont analphabètes et sous-scolarisées. Le taux de sous-scolarisation des filles dans cette partie du pays est le plus élevé par rapport au reste du pays. Le phénomène est visible surtout chez les filles de 10 à 19 ans, ce qui représente 31,9% de la population féminine. Plusieurs facteurs expliquent cette sous-scolarisation: la pauvreté, l'analphabétisme des parents, le poids de certaines cultures qui réduisent la femme à son talent culinaire, à une source de revenu pour les parents à travers la pratique de la dot (argent, bœufs, chèvres, moutons, étoffes, etc.). Dans cette société

---

[19] I.T. LAM, *L'entrepreneuriat féminin en Afrique, «Une mine d'or inexploitée»! Préface de Dr. Justine COULIDIATOU KIELIEM. Postface de Mme Mahadié OUTMANISSA*, L'Harmattan-Sénégal, Dakar 2019, 90. Ibrahima Théo Lam, de nationalité sénégalaise est un consultant en création et développement d'entreprises. Il est enseignant dans le supérieur en France et en Afrique francophone. Ses recherches sur l'entrepreneuriat féminin concernent aussi le Cameroun. Il a fait des enquêtes auprès des femmes camerounaises. Il est auteur de plusieurs livres parmi lesquels: *L'entrepreneuriat féminin en Afrique, «Une mine d'or inexploitée»*, *Entreprendre en Afrique. Les clefs de la réussite*, L'Harmattan, Paris 2013; Comment entreprendre en Afrique? Balises du porteur de projet de création d'entreprise, l'Harmattan, Paris 2015; *Lettres ouvertes à la jeunesse africaine, Le plan Sénégal émergeant*, l'Harmattan, Paris 2017, etc.

patriarcale, les attentes des parents vis-à-vis des garçons sont plus nombreuses et exigeantes que les attentes vis-à-vis des filles qui sont appelées à quitter la maison parentale pour aller en mariage. La tendance est de valoriser le garçon au détriment de la fille, qu'on accable de préjugés. Les filles sont moins scolarisées que les garçons parce que certains parents pensent que les garçons subviendront aux besoins de la famille, contrairement aux filles, car on estime que l'école pourrait les détourner de leur rôle de "future mère". Nous nous servons des enquêtes et analyses faites par Astadjam Yaouba et Hélène Kamdem Kamgno:

> Les régions du Grand-Nord (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) présentent des retards dans la scolarisation des enfants, par rapport au reste du pays; c'est dans ces régions qu'on retrouve les plus faibles taux, inférieurs à la moyenne nationale. En outre, c'est aussi dans ces régions qu'on observe les écarts les plus prononcés entre garçons et filles en matière de scolarisation. Dans l'Adamaoua, le taux net de scolarisation des garçons est de 75,4% et celui des filles de 51,3%. Ce taux est respectivement de 66,4% et 54,0% dans le Nord, 59,4% et 42,6% dans l'Extrême-Nord. Tandis que dans les autres régions ces écarts sont moins prononcés, et parfois même en faveur des filles. Dans le Centre par exemple, on relève un taux net de scolarisation de 96,1% chez les garçons contre 94,9% chez les filles. Dans le Littoral, il est respectivement de 93,0% et 96,3%, dans le Nord-Ouest de 90,3% et 92,3%, au Sud-Ouest de 93,9% et 95,0%, à l'Ouest de 95,2% et 95,8%, au Sud de 94,9% et 96,6%, et à l'Est de 76,4% et 74, 2% (BUCREP, 2010b: 57). Les études qui se sont intéressées à l'éducation dans la partie Nord du pays ont montré le retard que connaît cette zone. Pour Alawadi (2008: 48), «contrairement à une région méridionale à forte densité de population scolarisée, le «Nord-Cameroun fait figure de parent pauvre dans l'espace scolaire national». Et à propos des différences entre les sexes, le rapport du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat souligne que «par rapport au sexe, les inégalités de scolarisation des enfants d'âge scolaire sont beaucoup plus perceptibles dans les régions septentrionales où une plus grande attention est accordée aux garçons» (BUCREP, ibid.)[20].

Ces inégalités et écarts de scolarisation entre les filles et les garçons commencent depuis le primaire et se prolongent jusqu'au secondaire. Des efforts sont faits par le gouvernement et l'Église en créant des écoles et des lycées dans les villes et villages afin de donner la chance à tous d'aller à l'école, mais certains parents font toujours la discrimination entre les enfants.

---

[20] Y. ASTADJAM – H. KAMDEM KAMGNO, *Inégalités sexuelles de scolarisation dans les régions septentrionales du Cameroun*, http://postcolonialist.com/civil-discourse/inegalites-sexuelles-de-scolarisation-dans-les-regions-septentrionales-du-cameroun-recherche-de-facteurs/ 18/11/2013, (27/04/2020). Astadjam Yaouba est assistante de recherches, IFORD, à l'Université de Yaoundé II. Kamdem Kamgno Hélène est chargé de cours, IFORD, à l'Université de Yaoundé II.

Les traditions constituent aussi un véritable blocage à la scolarisation des filles. Pour les traditionalistes, la femme scolarisée ne pourra plus se soumettre à l'homme et agirait contre les lois traditionnelles. Certaines coutumes et habitudes privent la femme de ses droits et la relèguent à un statut inférieur à l'homme.

Au moins 23, 4% des filles sont contraintes d'abandonner leurs études et sont envoyées en mariage précocement. Certaines filles exposées à tout phénomène: le mariage forcé, la stigmatisation et bien d'autres traitements du même genre[21].

En général, la situation économique des régions septentrionales du Cameroun reste préoccupante. Les facteurs naturels (faibles pluviométries, les températures élevées, sols pauvres, etc.), humains, culturels et politiques constituent les grandes causes de cet handicap économique. La question de la subsistance quotidienne constitue encore une grande préoccupation pour plusieurs ménages. Cette situation économique déplorable impacte la santé de tous, particulièrement celle des femmes qui n'ont pas beaucoup de moyens comme les hommes.

4. La situation sanitaire de la femme

L'état sanitaire des femmes des régions septentrionales du Cameroun demeure marqué par un accès très insuffisant aux soins et aux médicaments de première nécessité, à cause du manque de moyens financiers. La mortalité maternelle et infantile ne cesse de croître au fil des ans dans ces régions. Les causes sont directement ou indirectement liées à la grossesse précoce, à l'accouchement ou lors du post-partum. Les principales causes directes peuvent être les hémorragies sévères, les infections, les troubles pendant la grossesse, les complications provoquées par des avortements. Les causes indirectes des décès maternels peuvent être provoquées par les maladies qui compliquent la grossesse comme le paludisme, l'anémie, le VIH/SIDA ou les infections cardiovasculaires.

Soulignons que le gouvernement fait beaucoup d'efforts pour améliorer les conditions sanitaires de la population, en particulier celle de la femme et de l'enfant, mais ces efforts restent insuffisants. D'après le dossier de référence pour les radios

[21] Cf. *Ivi*, *La sous-scolarisation des jeunes filles au Cameroun*, https://www.humanium.org/fr/la-sous-scolarisation-des-jeunes-filles-au-cameroun/ 18/11/2013, (12/05/2020).

communautaires sur la mortalité maternelle élaboré par le *Programme de lutte contre la mortalité maternelle néonatale et infanto-juvénile* (PLMI) en 2017, il ressort que:

> La proportion des accouchements à domicile en 2014 au Cameroun est inquiétante. L'Extrême-Nord tient la tête avec 69,4%; suivi du Nord 61,4%; l'Adamaoua 52,1%; l'Est 46,2%; le Centre (sans Yaoundé) 20,9%; Sud 21,8%; Douala 2,8%; l'Ouest 5,6%; Yaoundé 8,5%; le Littoral (sans Douala) 11,9%; le Sud-Ouest 16% et le Nord-Ouest referme la queue avec 2,7%. Aussi, les Régions du septentrion ont le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié le plus bas du pays. Selon les enquêtes MICS 4 et 5, entre 2011 et 2014, le pourcentage d'accouchements assistés par un professionnel qualifié au plan national est passé de 63,6% à 64,7%. Les régions de l'Extrême- Nord et du Nord viennent au bas du classement avec un taux respectivement de 29% et 35% alors qu'il est de 99% à Douala et 96% dans les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. Les causes de ces décès sont les plus souvent des complications survenues pendant ou après la grossesse ou au moment de l'accouchement. Elles représentent 75% de l'ensemble des décès maternels. Les hémorragies sévères y sont pour 25%, l'infection 15%, l'éclampsie 12%, la dystocie 8%, l'avortement à risque 13%, d'autres causes directes 8% et les causes indirectes y sont pour 20%[22].

En plus du manque de moyens financiers, les femmes sont confrontées au problème d'éloignement. Certaines parcourent de grandes distances pour trouver un centre de santé. L'autre difficulté est liée au manque de personnel soignant: un infirmier pour 5000 habitants. Parfois ce personnel n'est pas aussi qualifié pour accompagner les femmes. Il est important de souligner ici que des simples contractions peuvent être la cause de décès d'une femme parce que n'ayant aucune connaissance de sa condition féminine, elles sont très souvent assimilées à d'autres maladies.

Pour améliorer la santé maternelle, il faut, au niveau des communautés locales, combler les fossés existants entre les capacités et la qualité des systèmes de santé et lever les obstacles empêchant l'accès aux services. Concrètement, il faut que les centres de santé soient accessibles et un personnel qualifié pour le suivi des femmes enceintes afin de pouvoir renverser la tendance. L'État a mis sur pied un programme national multisectoriel de lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile. À travers ce programme, il mène la sensibilisation auprès des ménages sur l'espacement des naissances à travers le planning familial pour la réduction de la

---

[22] ACTU CAMEROUN, *Mortalité maternelle: 20 femmes décèdent chaque jour au Cameroun*, https://actucameroun.com/2019/08/23/mortalite-maternelle-20-femmes-decedent-chaque-jour-au-cameroun/ 23/08/2019, (12/05/2020).

mortalité maternelle et le Chèque santé, une stratégie de lutte par le système de kits obstétricaux. Malheureusement ces stratégies sont beaucoup plus concentrées dans les grandes villes avec des personnels qualifiés. Dans les milieux ruraux, elles ne fonctionnent pas normalement, à cause du manque de personnel qualifié.

Après ces présentations, parcourons aussi brièvement les contextes socio-politiques du Cameroun et des régions septentrionales pour découvrir les différents partis politiques et les difficultés des femmes de ces régions à intégrer les milieux politiques.

5. Contexte socio-politique du Cameroun

Il ne s'agit pas pour nous de raconter toute l'histoire socio-politique du Cameroun, tel n'est pas notre objectif, mais nous faisons un bref recours aux évènements récents qui ont marqué l'actualité socio-politique du pays et continuent encore: les élections présidentielles de 2018, la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis la fin de l'année 2016 et la crise sécuritaire dans l'Extrême-Nord causée par la secte islamique Boko Haram (que nous développerons dans le contexte socio-politique des régions septentrionales) et la proclamation des résultats des élections présidentielles du 22 octobre 2018.

En effet, la Cour constitutionnelle du Cameroun a procédé à la proclamation des résultats des élections présidentielles, tenues le 7 octobre 2018, le 22 octobre 2018 dont voici un aperçu:

> Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) de Paul Biya totalise, selon le Conseil, 71,28% des suffrages, devant Maurice Kamto (Mouvement pour la renaissance du Cameroun--MRC--, 14,23%), Cabral Libii (Univers, 6,28%) et Joshua Osih (Social Democratic Front—SDF--, 3,35%). Suivent Adamou Ndam Njoya (Union démocratique du Cameroun—UDC--, 1,73%), Garga Haman Adji (Alliance pour la démocratie et le développement, 1,55%), Franklin Afanwi Ndifor (MCNC, 0,67%), Serge Espoir Matomba (PURS, 0,56%) et Akere Muna, qui avait pourtant retiré sa candidature le 5 octobre dernier (FPD, 0,35%). La participation globale est de 53,85%[23].

Les résultats ont été contestés par Maurice Kamto et les militants de son parti.

[23] M. OLIVIER, *Cameroun: PAUL BIYA officiellement réélu pour un septième mandat, avec 71,28% des voix*, https://www.jeuneafrique.com/648841/politique/cameroun-paul-biya-officiellement-reelu-pour-un-septieme-mandat-avec-7128-des-voix/ 22/10/2018, (13/05/2020).

Pour eux, le scrutin a été une machination du parti au pouvoir. Des manifestations de contestation éclatent alors le 26 janvier 2019 pour dénoncer la fraude et les erreurs électorales commises par l'organe en charge des élections au Cameroun (Elecam). Le 13 février, le gouvernement réagit par une très forte répression et arrête plusieurs manifestants parmi lesquels le chef de l'opposition, par ailleurs candidat déchu de ces élections et les écrouent à la prison principale de Kondengui (Yaoundé). Le motif est la déstabilisation des institutions, l'insurrection et le chaos comme modes de combat politique. Des voies se sont élevées à travers le pays, la diaspora, l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies (ONU) et notamment le Président français Emmanuel Macron pour dénoncer cet acte et appeler le gouvernement à la libération de ces prisonniers. La réaction du pouvoir fut la libération de Maurice Kamto, ses proches et ses alliés le 05 octobre 2019, par décision du président de la République[24.]

Le climat demeure toujours tendu entre le président du MRC, ses militants et le gouvernement car ils contestent le mode de gestion du gouvernement qui, selon eux est orienté vers les intérêts personnels au lieu d'être au service de tous les camerounais. Beaucoup de villes et villages n'ont ni réseau électrique ni d'eau potable, ni réseau routier pour écouler les produits vers les centres urbains.

En somme, le contexte politique est marqué par la suprématie du parti au pouvoir. Les répressions sont enregistrées partout et à chaque fois qu'une voix s'élève pour dénoncer une injustice ou pour revendiquer son droit, elle est étouffée. Dans ce contexte, il est difficile de revendiquer ses droits de peur d'être réprimé, emprisonné et parfois même assassiné. Lorsque ce droit est revendiqué, l'on est poursuivi et mis en prison. Les cas dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays illustrent bien ce que nous venons de dire.

---

[24] Cf. C. JUOMPAN – YAKAM – F. FOUTE – G. DOUGUELI, *Cameroun: l'opposant Maurice Kamto a été libéré après d'intenses négociations avec le régime de Paul Biya*, https://www.jeuneafrique.com/838966/politique/cameroun-lopposant-maurice-kamto-a-ete-libere-apres-dintenses-negociations-avec-le-regime-de-paul-biya/ 06/10 /2019, (17/04/2020).

5.1 La crise anglophone au Cameroun: ancien Cameroun britannique (Southern Cameroons)

C'est le nom donné à la guerre civile dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, désormais surnommées "Ambazonie[25]" par ceux qui réclament leur indépendance. Notons que ces deux régions sont à l'Ouest, limitrophes à la République fédérale du Nigeria et correspondent au territoire du Cameroun britannique[26] (*British Southern Cameroon*). Le conflit est encore en cours; il est lié à la situation socio-politique des régions anglophones depuis 2016. La cause lointaine remonte à l'histoire et trouve sa justification dans le processus de décolonisation de *British Southern Cameroon* et la gestion de la réunification des deux Cameroun. Cette division s'est faite par les deux grandes puissances la France et la Grande Bretagne. Pierre Bouopda Kamé décrit les circonstances de cette division:

> Après le déclenchement de la Première Guerre mondiale le 28 juillet 1914, le Territoire du Cameroun est l'objet d'une partition administrative. Membres de la Triple-Entente, la France et la Grande-Bretagne sont officiellement en guerre contre l'Allemagne dès le début du mois d'août 1914. En Afrique, elles entreprennent de conquérir les territoires coloniaux de l'Empire allemand… Le 4 mars 1916, la France et la Grande-Bretagne conviennent, sans consulter les Camerounais, du principe d'une administration commune du Cameroun. Le Territoire est arbitrairement divisé en deux zones géographiques inégales en superficie et en habitants. Le Cameroun oriental et central, soit 4/5e du territoire, est placé sous le commandement militaire français. Le Cameroun occidental et septentrional, soit 1/5e du territoire, est placé sous commandement britannique. La France et la Grande-Bretagne conviennent du caractère définitif de cette administration commune dans l'hypothèse d'une victoire des forces Alliées au terme de la guerre[27].

Notons que cette division administrative a duré pendant plus de quarante ans, matérialisée par des frontières avec des postes de police et des douanes. La circulation des personnes entre les deux territoires n'était plus libre. Ce double héritage fut ancré dans les habitudes et a favorisé des droits et des prérogatives politiques et institutionnelles aux deux territoires.

---

25 Ambazonie ou Amba Land: nom donné par les indépendantistes anglophones du Cameroun à l'ancien Cameroun méridional.

26 Cameroun britannique était un territoire sous mandat de la Société des Nations (SDN), confié à l'empire britannique en Afrique centrale. Actuellement partagé entre le Nigeria et le Cameroun. Elles sont devenues régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun à l'indépendance proclamée le 1er janvier 1960.

27 P. BOUOPDA KAMÉ, *La crise anglophone au Cameroun. Préface de Maître Akere Tabeng Muna*, l'Harmattan, Paris 2018, 17.

Les autres raisons sont la mal gouvernance, la centralisation du pouvoir politique et le sentiment de subordination sociale, économique et politique généralisé des ressortissants dès le début de la Fédération, Mémorandum prononcé par Salomon Tandeng Muna, adressé à Paul Biya[28]. Ce sentiment a été exprimé par la population et plusieurs leaders socio-politiques du Cameroun anglophone, comme Bernard Fonlon, Emmanuel Endeley ont préféré le retour à la fédération de l'État[29].

La cause immédiate est basée sur des revendications des avocats et des enseignants. Parmi les revendications, l'on peut noter la mauvaise répartition des fonctionnaires dans les services publics, juridiques, les grandes écoles, les ministères et le gouvernement. Ils revendiquent la non-considération des systèmes juridique et éducatif anglophones et dénoncent le désintéressement manifeste des Camerounais d'expression française. Ces revendications ont abouti à des grèves générales décrites dans l'ouvrage de Bouopda Kamé:

> La motivation profonde des acteurs de ce mouvement est cependant politique. En vérité, ils protestent contre la substitution progressive du système judiciaire du Cameroun francophone, hérité des traditions juridiques françaises, à leur système judiciaire hérité des traditions juridiques britanniques. Il apparaît dès le début de leur mouvement de grève, que leurs revendications s'inscrivent fondamentalement dans le refus de l'effacement institutionnel de l'héritage britannique du Cameroun anglophone. C'est donc, à leur esprit, un combat d'intérêt commun qui mérite le soutien et la solidarité de l'ensemble de la société du Cameroun anglophone. C'est le sens de leur communiqué rendu public après leur réunion tenue à Buéa le 15 octobre 2016 au terme de la durée initiale du mot d'ordre de grève. Après la critique de l'attitude et des initiatives du gouvernement à la suite de leur mouvement de grève, ils invitent dans ce communiqué l'Association des enseignants du Cameroun (TAC), les associations des commerçants, le syndicat des conducteurs de motos taxis, des compagnies de transports, ainsi que les «bayam Sellam», les chefs traditionnels du Nord-Ouest et du Sud-Ouest à les rejoindre dans le mouvement de grève qui est reconduit malgré les assurances reçues au sujet de la traduction imminente des actes uniformes Ohada en anglais[30].

Les enseignants quant à eux protestent contre la substitution du système éducatif du Cameroun francophone à leur système éducatif hérité de celui du Royaume-Uni. Leurs revendications corporatistes s'inscrivent également dans le refus de l'effacement institutionnel de l'héritage britannique du Cameroun anglophone.

Le gouvernement n'ayant pas pris en considération leurs différentes

---

28 Cf. *Ivi*, 79.
29 Cf. *Ivi*, 82.
30 *Ivi*, 87.

revendications, les manifestants ont décidé de rendre public leur mécontentement dans les rues de Bamenda et se sont butés aux forces de défense et de sécurité. Ces derniers ont brutalisé les avocats et par la suite tous les autres manifestants, ce qui a provoqué des tensions violentes entre les deux parties. L'absence d'une réponse politique aux revendications sociales a poussé les radicaux à agir et à s'organiser en mouvements sécessionnistes[31]. L'État a réagi de nouveau par une forte répression des forces de l'ordre et de sécurité, la suspension du réseau internet pendant plus de quatre mois. Toutes les villes anglophones étaient paralysées à cause des grèves et répressions. Ces faits sociaux ont fragilisé l'économie de ces deux régions et la population s'est disloquée partout, en trouvant refuge au Nigeria voisin, dans les villes voisines camerounaises comme Douala, Loum, Bafang, Bafoussam, Yaoundé, etc.

Le 1er octobre 2017 fut une date mémorable. Des indépendantistes de ces régions proclament l'indépendance des deux régions (*Southern Cameroons*) sous le nom de *Federal Republic of Ambazonia* (*République fédérale d'Ambazonie*). La réaction du gouvernement est répressive envers les sécessionnistes et transforme les revendications en un conflit armé lequel perdure encore aujourd'hui à travers des enlèvements, l'incendie des symboles étatiques, l'instauration permanente des couvre-feux et bien d'autres. Le but de ces manifestations est d'amener le gouvernement à un dialogue sincère et inclusif.

Sur le plan économique, le pays a enregistré d'énormes pertes en vies humaines (au moins 3000 morts et plus de 600.000 déplacés et réfugiés), en ressources matérielles (outre la fermeture des écoles; des hôpitaux, des écoles et plus de 200 villages ont été détruits, des véhicules incendiés, des commissariats et brigades rendus en cendre, etc.). Afin de trouver des voies et moyens pour sortir de cette crise, le président Paul Biya a annoncé le 10 septembre 2019 la tenue d'un Grand Dialogue National.

---

[31] Mouvements sécessionnistes: mouvements à caractère politique pour la population du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, déterminés à se séparer officiellement et volontairement du reste du pays pour créer leur État. Ils font la guerre contre l'État, les institutions de la République et ceux qui les incarnent, les francophones, et posent des actes de vandalisme et de barbarie.

5.1.1 Le Grand Dialogue National au Cameroun

Convoqué par le président de la République Son Excellence Monsieur Paul Biya, le Grand Dialogue National s'est tenu au Palais des Congrès, à Yaoundé, capitale du Cameroun, du 30 septembre au 04 octobre 2019. Les travaux étaient présidés par le Premier Ministre Joseph Dion Ngute, chef du Gouvernement. Les résultats de ce dialogue étaient la décentralisation en supprimant la disposition relative à la nomination des délégués du gouvernement et l'octroi d'un statut spécial pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Concrètement, ce statut particulier consiste à la reconnaissance d'une grande autonomie financière, la possibilité d'élire leurs gouverneurs locaux qui étaient nommés autrefois par l'exécutif et le rétablissement d'une chambre des chefs traditionnels. En attendant que ces résolutions prennent actes et formes dans ces deux régions, des commissions *ad-hoc* sont mises sur pied afin d'étudier la faisabilité et la concrétisation des résolutions prises pour que revienne la paix dans ces deux régions.

Le contexte politique se passe à l'intérieur d'une diversité culturelle et linguistique gérée par le pouvoir. Son rôle est de favoriser l'harmonie entre les divers peuples qui le constituent pour un réel vivre ensemble. Les résolutions du Grand Dialogue National étaient centrées sur l'accélération de la décentralisation, avec un statut spécial pour les régions anglophones. Le chef du gouvernement dans son discours de clôture du Grand Dialogue National invitait ses compatriotes à déposer les armes et à rejoindre les centres de désarmement et de démobilisation, en vue de leur resocialisation et de leur réintégration dans la vie civile. Il a invité en parallèle les participants au Dialogue, la diaspora et les délégations de toutes les régions à être des *Ambassadeurs de paix* aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun. C'est en conjuguant les efforts ensemble que le Grand Dialogue National portera ses fruits[32].

Au regard des actes de barbarie et de vandalisme qui continuent de semer la désolation et la panique au sein de la population des deux régions, l'on peut dire que

[32] Cf. F. FOUTE, *Cameroun : le Grand dialogue national s'achève avec un statut spécial pour les régions anglophones*, https://www.jeuneafrique.com/838762/politique/cameroun-le-grand-dialogue-national-sacheve-avec-un-statut-special-pour-les-regions-anglophones/ 04/10/2019, (17/04/020).

le Grand Dialogue National n'a pas encore trouvé effet. Pour une résolution de cette crise, une consultation à la base était indispensable, auprès de la population et des sécessionnistes, avec des questions et faire la synthèse de leurs doléances. Mais cela n'a pas été le cas. Le Dialogue a été au niveau des autorités, sans la présence de la population touchée par la crise. Voilà pourquoi les revendications et les actes de vandalisme se perpétuent. Il faut penser à "un cessez-le-feu" et l'appliquer pour pouvoir mettre fin à cette crise socio-politique et humanitaire.

La persistance de cette crise dite anglophone fait planer des doutes sur l'existence ou non d'un vivre ensemble et d'une cohabitation pacifique des différentes entités culturelles et nous plonge sur l'épineuse problématique de la jonction entre la diversité culturelle et la stabilité du pays.

6. Contexte socio-culturel du Cameroun

Sur le plan socio-culturel, le Cameroun compte plus de 250 groupes ethniques et linguistiques aux mœurs et traditions variées et structurées en royaumes, en chefferies et en structures sociales traditionnelles. La diversité ethnolinguistique et religieuse est fondée sur des logiques communes. Ces groupes ethniques forment cinq grandes régions culturelles classées par Evina Akam et Honoré Mimche, ce sont:

> 1- Les Bantous: Bakweri, Bassa, Bulu, Douala, Eton, Ewondo, Fang, Kaka; 2- les Semi-Bantous: Tikar, Bamiléké, Bamoun; 3- les Soudanais: Mousgoum, Toupouri, Boum, Matakam, Kapsiki; 4- les Hamites: Bororo, Foulbés; 5- les Sémites: Arabe Choa[33].

Précisons que les Bantous sont les peuples des forêts côtières du Cameroun, alors que les Semi-Bantous habitent les hautes terres de l'Ouest. Les Soudanais sont les

---

[33] E. AKAM – H. MIMCHE, *Une diversité ethnique sans pareille* in F. KENGNE, (sous la direction de), Le *Cameroun*. *Autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, l'Harmattan, Paris 2010, 134. Evina Akam, diplômé de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de l'Université de Yaoundé II et de l'Institut de Démographie de l'Université de Paris I Sorbonne, est aussi docteur en démographie de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve. Actuellement, il enseigne en tant que Maître de conférences à l'IFORD de l'Université de Yaoundé II. Responsable de la direction des études et de la formation de cet Institut, il est aussi auteur de plusieurs articles scientifiques et de deux ouvrages. Honoré Mimche, sociologue, est enseignant-chercheur à l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé II. Ses travaux de recherches portent sur les stratégies familiales de scolarisation, les relations entre migration et famille et entre migration et identité culturelle.

peuples des régions semi-arides du Nord et les terres centrales. En plus des peuples cités par l'auteur, on peut compter aussi les Gbaya, les Dourou, les Daba, les Fali, les Doayo, les Guidar, les Guiziga, les Moundang, etc[34]. Ceux-ci habitent les plateaux de l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Les Hamites constitués des Mbororo et Foulbés sont des peuples nomades et éleveurs venus de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Nigeria). Certains sont sédentaires, d'autres sont transhumants. Enfin, les Sémites: les Arabes Choa et les Kotoko qui sont aussi des éleveurs et commerçants, ils habitent les départements du Logone et Chari et du Mayo-Sava.

Au niveau culturel, cette diversité ethnique s'accompagne des modes de vie et des formes d'organisation socio-économiques différentes. Comme nous l'avons souligné plus haut, il existe une réelle communication entre ces tribus, concrétisée très souvent par le partage et l'exploitation des mêmes terres agricoles, les unions intertribales. Pour ce qui regarde l'organisation sociale centralisée, Akam et Mimche décrivent:

> Dans le Nord géographique comme dans l'Ouest du pays, la plupart des sociétés ont gardé des structures traditionnelles basées sur une forte centralisation autour de l'autorité traditionnelle, qui est à la fois le chef religieux, politique et militaire. Ainsi, dans les sociétés fortement hiérarchisées, le chef traditionnel joue un rôle significatif dans la redistribution des terres et la reproduction socioculturelle. À l'Ouest comme dans le Nord, la structure sociale est caractérisée par l'existence d'un chef très puissant appelé *fon, fo* ou *lamido*. Personnage central et sacré dans la vie du royaume ou de la chefferie, le chef, dont l'autorité s'exerce avec le concours de certains dignitaires, jouit d'une grande autorité sur sa population qui lui doit obéissance (Fogui J. P., 1990). Il est le garant de l'identité culturelle du groupe et assure la responsabilité politique de la chefferie. Ces communautés fonctionnent généralement comme de petits royaumes dans lesquels s'est développée une aristocratie constituée de grands dignitaires. Ces sociétés connaissent d'importantes différenciations entre familles et groupes sociaux. À l'opposé, les populations du Sud et de l'Est se caractérisent par une organisation peu rigide. C'est un type d'organisation sociale où il manque d'autorité centralisée[35].

Les communautés dont l'organisation sociale est centrée autour de l'autorité traditionnelle qui est à la fois chef religieux, politique et militaire, se caractérisent par un respect et une obéissance sans faille à ce dernier. Cependant, celles dont l'organisation sociale ne repose pas sur l'autorité traditionnelle comme celles du

---

[34] Cf. Ces peuples sont cités plus haut dans le § 1.1. Situation démographique de la partie septentrionale du Cameroun.

[35] E. AKAM – H. MIMCHE, *Une diversité ethnique*, 135.

Nord et de l'Ouest ont un mode de vie différent.

La mise en place de ces groupes ethniques s'est faite grâce aux contraintes historiques et écologiques, des traditions migratoires ancestrales et des différentes stratégies de survie, de sécurisation des peuples afin de faire face à certains défis. Pour la reconfiguration des territoires ethniques, la colonisation a été un facteur important. En effet, pendant la colonisation, l'administration a organisé des vagues de migrations des populations pour peupler certaines régions dépeuplées. Il s'agit de la Rive-Gauche du Noun en 1930 et d'autres milieux. L'administration camerounaise a favorisé aussi les migrations des peuples dans le cadre du projet du développement du projet Nord-Est Bénoué (1974), les zones de Lagdo[36].

L'invasion islamique entreprise par le biais de la Jihad au XIX ème siècle a aussi facilité la conquête des territoires par les communautés islamiques dans les régions septentrionales du pays[37].

Sur le plan linguistique, le pays a deux langues officielles, le français et l'anglais héritées de la double colonisation franco-anglaise. Il compte aussi plus de 250 langues maternelles puisque à chaque groupe ethnique correspond une langue maternelle. C'est grâce à celles-ci que l'éducation et les valeurs de ces peuples sont transmises aux générations futures.

Entre deux personnes de différentes ethnies, une des langues officielles est parlée pour se faire comprendre. Des langues régionales sont parlées par les populations pour communiquer: le pidgin utilisé dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et une partie du Littoral et le *fulfuldé (*langue héritée des Foulbés) dans les régions septentrionales du pays.

Sur le plan religieux, le Cameroun est un pays laïc, il enregistre une pluralité de religions. Selon le recensement de 2005, le Cameroun enregistre environ 69% des chrétiens, répartis comme suit: environ 38% de catholiques, environ 26% de protestants, 4% d'autres confessions chrétiennes, 0,5% des orthodoxes, puis un important nombre d'Églises de réveil. Les musulmans représentent environ 21%, la religion traditionnelle représente environ 6%, les adeptes d'autres religions 1,0% et

---

36 Cf. *Ivi*, 136-137.
37 Cf. *Ivi*.

les libres penseurs 3,2%[38]. Tous vivent en bonne harmonie dans le respect de la religion de l'autre.

À cause de son histoire riche, sa situation géographique au centre du continent présentant des plaines, des plateaux, des forêts et des savanes, sa diversité culturelle, linguistique et religieuse, le Cameroun est souvent surnommé l'«Afrique en miniature». L'ensemble de ces diversités, au-delà des difficultés minimes qui le caractérisent, constituent pour le Cameroun une richesse et un facteur de développement très important.

7. Contexte socio-politique dans les régions septentrionales

Le contexte socio-politique du Cameroun de facture monolithique avec le président Ahmadou Ahidjo, de regretté mémoire, s'est montré par le régime des *élections sans choix*, un régime marqué par un seul parti politique avec obligation de voter l'unique parti. Le moment démocratique quant à lui s'est identifié par des élections concurrentielles, disputées et discutées. On observe de multiples transformations administratives, politiques, socio-culturelles, environnementales et développementales. C'est avec Paul Biya, depuis son accession à la Magistrature suprême, le 6 novembre 1982 que ces changements se sont opérés. C'est en effet sous son règne que la partie septentrionale du Cameroun éclate en trois régions: Adamaoua, Nord et Extrême-Nord et connaît une forte effervescence de groupement socio-idéologique.

7.1 Panorama sur la vie socio-politique dans les régions septentrionales

Depuis l'avènement du multipartisme au Cameroun en 1990, plusieurs communautés optèrent pour un militantisme politique. Dans les villes et villages, plusieurs partis politiques se côtoient et se repoussent. La participation politique connaît une effervescence et une croissance sans précédent, une participation citoyenne que Yves Alpe décrit comme:

---

[38] Cf. F. SOUBIANE BAH, *Religion au Cameroun, Communication présentée lors du second congrès annuel de CAMTURK à Istanbul*, https://www.academia.edu/31486939/La_Religion._Un_facteur_dunit%C3%A9_nationale_au_Cameroun février 2017, (14/05/2020).

> L'ensemble des pratiques sociales liées à la vie politique. Elle se manifeste par le vote, le militantisme politique (distribution de tracts, participation à des réunions publiques, etc.), par l'adhésion à un parti politique, par la participation à des manifestations, etc[39]..

Cette participation politique présente des caractéristiques qu'il faut prendre en considération. Nous en proposons quelques-unes présentées par Dominique Memmi: «La participation concerne les individus; elle renvoie à un processus volontaire; il s'agit d'une activité; cette activité est orientée: elle vise à avoir une influence sur le gouvernement»[40]. L'on retient que la participation politique tient compte de l'individu volontaire et son action vise à avoir une influence sur le gouvernement. Ici, les moyens utilisés peuvent être légitimes ou illégitimes, car ils cherchent à influencer le choix des politiques, le choix des leaders politiques ou de l'administration des affaires au niveau du gouvernement national ou local[41].

Plusieurs formations politiques sont enregistrées: nous pouvons citer le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC, parti au pouvoir de monsieur Paul Biya); le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC, arrivé deuxième aux élections d'octobre 2018, de Maurice Kamto); le Social Democratic Front (SDF, de Ni John Fru Ndi); l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP, de Bouba Bello Maigari); l'Alliance pour la Démocratie et le Développement (ADD de Garga Haman Adji); le Parti pour la Réconciliation Nationale du Cameroun (PCRN, de Cabral Libii Li Ngué), le Front pour le salut national du Cameroun (FSNC, parti politique minoritaire pour le soutien du régime en place, de Issa Tchiroma Bakari), etc.

Mais les facteurs comme la religion, l'ethnicité, la classe sociale, le statut social et l'idéologie conditionnent les conduites politiques des acteurs sociaux. Les comportements politiques des militants deviennent incontrôlables parce que ces facteurs cités commandent et déterminent leur conduite. En faisant une lecture diachronique des *phénomènes politiques* dans ces régions septentrionales, Alawadi

---

39 Y. ALPE (dir.), *Lexique de sociologie*, Dalloz, Paris 2005, 192.

40 A. LANCELOT – D. MEMMI, *Participation et comportement politique*, PUF, Paris 1987, 312.

41 Cf. J. LECA, «*Réflexions sur la participation politique des citoyens en France*», in Y. MENY (dir.), *Idéologie partis politique et groupes sociaux*, Presse de la Fondation des sciences politiques, Paris 1985, 43-70.

Zelao expose le caractère prédominant de l'ethnicité et de la religion dans le jeu politique local:

> Sous la période du monolithisme, le pouvoir politique, alors détenu par la fraction islamo-peule, construit l'identité de cette région à partir et autour de «l'idéologie islamique» qui assume le rôle d'*institution symbolique* de la société politique à l'échelle périphérique; ce qui va imprimer une *configuration homogène* à la région aussi bien sur le plan politique (monopartisme) que culturel (islamisation et/ou foulbéisation). Ce fut le triomphe de l'*Islamic way of life* dont l'ajustement à la dynamique d'homogénéisation de l'espace politique fut une pratique constante de construction d'une hégémonie de classe. Depuis le retour du multipartisme politique, les communautés kirdi jadis tenues en tutelle s'éveillent de plus en plus et revendiquent une autonomie culturelle et politique. Elles réinvestissent des registres, à la fois, religieux et culturels en vue de la mobilisation politique des groupes sociaux. Les partis en co-présence que sont le Mouvement pour la défense de la république (MDR), le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), et l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) deviennent des espaces d'éclosion des sensibilités ethniques et religieuses. Ces partis politiques portés par des «seigneurs identitaires» travaillent, donc à la radicalisation des conflits ethnoreligieux, en même temps qu'ils se font l'écho des luttes historiquement signifiées. En effet, l'engagement politique des acteurs sociaux reste ici marqué par l'idéologie ethnocentrée que tentent de construire et d'agiter les entrepreneurs politiques en quête d'électorat. Si l'UNDP fut présentée comme le parti du bloc islamo-peul ayant régné du temps d'Ahidjo, le MDR est resté le parti de la «majorité opprimée» du Nord-Cameroun, à savoir les Kirdi[42].

Ces clivages ethno-politiques et le bloc islamo-peul ont marqué la vie politique des régions et continuent encore de montrer ces divisions. La provenance ethnique et la religion deviennent les principales conditions d'adhérence à un parti politique. Chaque parti politique met en place une logique de démonstration idéologique qui lui permet de rassembler les militants. Parfois ce n'est pas l'idéologie du parti qui attire mais c'est l'appartenance ethnique ou religieuse qui prime: ce fut le début du tribalisme politique, un mal qui menace la survie même de la démocratie camerounaise. Dans cette compétition politique, le clivage ethnique constitue l'argument principal des leaders politiques en quête d'électorat.

L'analphabétisme et la pauvreté dans ces régions sont aussi des facteurs

---

[42] A. ZELAO., *Passage à la démocratie, engagement militant et reconstruction de l'espace sociopolitique au Cameroun septentrional* in A. ZELAO – H. BOUBA (éds), (sous la direction de), *Le Cameroun septentrional en transition. Perspectives pluridisciplinaires*, l'Harmattan, Paris 2012, 24-25. Alawadi Zelao est socio-politiste, enseignant-chercheur au Centre National d'Éducation, chercheur associé à la Fondation Paul Ango Ela, enseignant à l'Université de Yaoundé II et à l'Université protestante d'Afrique centrale. Membre du Groupe de Recherche sur les Dynamiques Sociales et Politiques (GREDYSOP).

importants qui ont favorisé la monétisation du militantisme et des électeurs. Certains leaders des partis politiques recrutent les partisans en profitant de la fragile situation sociale de ces derniers. Des promesses ont été faites à chaque scrutin pour l'amélioration de leur condition de vie et de leurs régions, mais elles demeurent des promesses de campagne. Les chefs traditionnels usent de leur pouvoir pour imposer et convaincre leurs sujets quelquefois analphabètes, influençant ainsi les choix politiques des sujets. Dans une des analyses de Zelao sur l'espace politique de ces régions, il ressort que:

> Le contexte de construction d'un régime de domination socio-politique ajusté au temps historique advenu dans la mouvance des «conquêtes» au Cameroun septentrional porte le trait de «l'ordre *lamidal*». La stratégie des communautés conquérantes va consister à développer une logique de dissémination spatiale du régime socio-politique qui les désigne: le *lamidat*; l'objectif étant d'enrôler les sociétés locales dans des espaces idéologiquement marquées par ce que Motaze Akam appelle le *lamidalisme* défini comme *«un système prenant ses racines dans l'islam soufi dont les composantes sont la prégnance de l'idéologie musulmane, la cohabitation d'un type de féodalité avec le mode de production capitaliste dominant donnant lieu à un État théocratique, le lamido s'entend à un triple niveau spirituel, temporel, polémologique*»… Dans la perspective de construction de l'espace politique à l'échelle régionale, le facteur *lamidal* constitue la pierre de touche sur laquelle a reposé la puissance politique du «bloc islamo-peul». Bien plus, le *lamidalisme* aura foncièrement inspiré la configuration de l'ordre politique local par le biais de l'idéologie concentrationnaire, compressive et totalisante (Motaze Akam, 1990). Il a dû ainsi résister et survivre à la nature légal-rationnelle du pouvoir politique moderne tel que véhiculé par l'État postcolonial pour donner lieu à un régime de domination traditionnelle (Fogui, 1990)[43].

Au regard de ces pratiques, l'on note l'esprit de conquête et de domination sur les populations par certaines chefferies traditionnelles. Elles jouent un grand rôle dans la structuration de la société politique locale à cause de leur pouvoir. Comme l'affirme Zelao, «elles ont également œuvré à marquer la configuration monolithique de l'ordre sociopolitique dans la partie septentrionale du Cameroun»[44]. La place des chefs traditionnels dans la scène politique est stratégique et pousse le leader politique à les approcher et à les reconnaître pour qu'ils puissent faire participer la population à la vie politique. C'est fort de l'effort fourni dans ce sens par ces gardiens de traditions lors des élections précédentes que le pouvoir exécutif du Cameroun a fait

---

43 *Ivi*, 50-51.

44 *Ivi.*

d'eux des salariés depuis quelques années.

7.1.1 Participation de la femme du Nord-Cameroun à la vie politique

De l'indépendance (1er janvier 1960) jusqu'en 1981, avec l'ex-Président Ahmadou Ahidjo, la participation des femmes du Nord-Cameroun à la vie politique était quasi inexistante. Les raisons étaient diverses et multiples: d'abord l'analphabétisme et la sous-scolarisation généralisée dans les régions septentrionales. Celles qui étaient analphabètes éprouvaient des difficultés à militer dans l'unique parti politique qui existait car n'ayant aucune idée ni de son existence, encore moins de son objectif ou de son importance. L'Union Nationale Camerounaise (UNC) fut le parti politique fondé en 1966 par Ahmadou Ahidjo, alors Président du Cameroun et qui dirigea le pays avec un système à parti unique. Ses représentants parcoururent le pays pour faire adhérer les populations, les notables, les membres de l'administration, les personnalités locales. Il eut aussi l'appui de l'administration coloniale française et des chefs traditionnels des régions septentrionales, car lui-même étant de cette partie du pays, pour implanter le parti. L'adhésion au parti devint payante pour tous. Plusieurs femmes furent contraintes à acheter les cartes d'adhésion au parti malgré leur condition de vie précaire. Les non-adhérents s'exposaient à certains désagréments comme les tracasseries lors des contrôles routiers ou dans les administrations. L'adhésion au parti politique pour les femmes en général des régions septentrionales fut un sujet très préoccupant, car leurs choix ne furent pas respectés.

Notons que l'insertion des femmes dans la scène politique a été aussi timide du fait de la misogynie de la classe politique constituée d'hommes, caractérisée par une forte tradition. L'éducation traditionnelle a imposé une influence déterminante sur les comportements des populations et sur ses représentations. Les pratiques culturelles ont été et demeurent encore un frein à l'émancipation de la femme du Nord. Selon Ada Djabou, les femmes du Nord-Cameroun ont rencontré plusieurs obstacles et les rencontrent encore aujourd'hui lorsqu'il s'agit de leur intégration dans les milieux politiques. Le premier obstacle est l'éducation traditionnelle et les pesanteurs culturelles. Elle affirme en effet:

> La tradition ou les pratiques culturelles des populations du Nord-Cameroun ont

> toujours été un handicap à l'évolution et à l'émancipation de la femme «nordiste». En Afrique en général, au Cameroun et au Nord-Cameroun en particulier, la femme se heurte à des traditions quelques peu rétrogrades. Selon l'éducation traditionnelle reproduite à travers de nombreuses générations, la jeune fille doit assumer ses devoirs ménagers, effectuer des travaux domestiques. En dépit de sa participation effective dans le fonctionnement de la société, la femme est tenue à l'écart tant de la vie politique que religieuse. La suprématie masculine dirige administrativement et religieusement les communautés. Seuls les hommes et les jeunes garçons, du moins ceux qui avaient suivi le rite de circoncision, avaient accès aux objets sacrés et pouvaient les manipuler. C'est l'homme qui détient l'autorité et exerce sur la femme un pouvoir parfois quasi absolu. Contrairement aux petits garçons chez qui la communauté développe et stimule l'esprit de conquête, de commandement et d'initiative, l'éducation donnée à la petite fille limite son univers et encourage sa dépendance vis-à-vis des autres, surtout de son partenaire homme[45].

Notons aussi que la religion islamique a eu une part de responsabilité quant à leur exclusion de la scène publique et politique. L'implantation de la religion islamique constitue le deuxième obstacle à la vie politique de la femme. En effet, la présence de l'islam a changé le regard que la société avait de la femme dans la vie politique et socio-culturelle des peuples. La pénétration de l'islam dans la région a implanté une restriction du rôle de la femme dans la vie politico-religieuse, la soumission totale de la femme à l'homme[46]. Ces lois sont présentées par Abdelwahab Boudhiba dans l'ouvrage intitulé *La sexualité en islam*, dans les versets 38 du Sourate IV:

> Les hommes sont supérieurs aux femmes et ont autorité sur elles du fait de la prééminence masculine que Dieu leur a accordée et du fait aussi des dépenses qu'ils font de leur propre denier en faveurs de la femme. L'infériorité juridique et sociale de la femme est affirmée par l'islam. La loi islamique spécifie que l'autorité doit être confiée aux hommes. L'homme est donc l'unique détenteur du pouvoir, du savoir et de l'ordonnancement du culte religieux. L'interdiction faite aux femmes d'intervenir officiellement dans la vie publique est en rapport avec le *hadith* suivant: «Jamais le peuple qui confie ses affaires à une femme ne connaîtra le succès»[47].

Force est de constater que l'aspect sociologique de l'islam est indissociable de son aspect religieux. Les répercussions sur les plans social, juridique et politique de la

---

45 D. ADA, *L'acceptation de l'altérité dans les politiques de gouvernance locale: la question de la diversité des élus au Nord-Cameroun* in A. A. GWODA, A. ZÉLAO, (sous la direction de), *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales s'interrogent…,* l'Harmattan, Paris 2012, 196. Ada Djabou de nationalité camerounaise est docteur en histoire politique et relations internationales. Elle est l'auteure de: *Les femmes immigrées et travail informel à Maroua (Nord-Cameroun)*, 2012 et *La femme et la politique dans les sociétés traditionnelles du Nord-Cameroun*, publié dans African Humanities review en 2017.

46 Cf. *Ivi*, 197.

47 B. ABDELWAHAB, *La sexualité en islam, Sourate IV: Les femmes, verset 38*, PUF, Paris 2015, 154. Abdelwahab Boudhiba est un sociologue et islamologue tunisien, auteur de plusieurs ouvrages.

femme sont évidentes et perceptibles. Les traditions musulmanes et l'éducation traditionnelle africaine ont contribué à leur manière à maintenir la femme du Nord-Cameroun distante de la vie politique.

Parmi les obstacles liés à la non-intégration de la femme dans la scène politique se trouve enfin la sous-scolarisation féminine[48]. Pour Ada, cette sous-scolarisation pourrait s'expliquer par des faits historiques et une réfraction de la part des parents face à la culture occidentale. Elle le dit en ces termes:

> La sous-scolarisation que connaît le Nord-Cameroun pourrait s'expliquer par des faits historiques liés à l'occupation quelque peu tardive de cette partie du pays par les colonisateurs européens auxquels on doit l'introduction du système scolaire moderne. Outre des facteurs historiques, le retard scolaire des populations du Grand Nord pourrait s'expliquer par un conservatisme rétrograde et la réfraction de l'école occidentale par des parents d'élèves, exprimant par ce fait une résistance active à la présence européenne. De la période coloniale à nos jours la mentalité antiscolaire des populations du Nord Cameroun n'a fait que freiner et ralentir la scolarisation de la région… La religion traditionnelle des populations du Nord-Cameroun fut sans doute une religion conservatrice en ce sens qu'elle est rattachée aux cultes et coutumes et est pratiquement indissociable des représentations collectives des populations, de leurs idéaux, de leurs valeurs socioculturelles, de leurs croyances, bref des façons de voir, d'agir et de penser jugées *a priori* meilleures. Dès lors, les populations tiennent à conserver leurs traditions. […]. Les filles sont considérées comme des gardiennes de la tradition, celles qui sont chargées, par leur éducation, d'assurer la reproduction et la pérennisation de la société[49].

Depuis l'accession de Paul Biya à la Magistrature suprême, l'amélioration des conditions de vie de la femme, son intégration et son implication dans la vie publique ont été d'une amélioration considérable. Pour les femmes qui sont instruites, l'adhésion à un parti politique devient facile parce qu'elles comprennent les idéaux et les objectifs du parti. On enregistre une participation massive et active dans les différents partis politiques. Cette participation de la femme à la vie politique est résumée par Ada:

> La multiplicité des femmes du Nord-Cameroun à l'Assemblée Nationale durant les législatives de 1988 à 1992 et de 1992 à 1997, dont le multipartisme et l'avènement de la démocratie en est une preuve. Avec l'installation de l'Organisation des Femmes de l'Union Nationale Camerounaise (OFUNC) dans tous les départements du pays, beaucoup de femmes du Nord-Cameroun ont été investies comme présidentes départementales de l'OFUNC[50].

---

48 Cf. § 3.1.1.

49 D. ADA, *L'acceptation de l'altérité*, 201-202.

50 *Ivi*, 188.

Grâce à la politique de la promotion de la femme et aux revendications des mouvements féministes et la sensibilisation du gouvernement, la représentation des femmes de ces régions dans la vie politique a connu une réelle révolution. Avec l'avènement du multipartisme et de la démocratie au Cameroun en 1990, plusieurs d'entre elles ont eu accès à la sphère politique et connaissent des évolutions et des carrières importantes. On enregistre une progression importante du nombre des femmes à l'Assemblée nationale. Pour les législatives de 1983-1988, sur 120 députés, 17 femmes étaient enregistrées, avec une seule femme des régions septentrionales, il s'agit de Mme Abdoulaye Fadimatou. De 1988-1992, le nombre des femmes est passé à 26, dont 5 femmes du Nord Cameroun. De 1992-1997, le nombre de femmes a connu une diminution, elles se sont retrouvées à 23, celles du Nord à 3. Le scrutin du 1er mars 1997 a connu l'élection de deux députées femmes du Nord. Aux élections de 2007, on a enregistré 3 femmes députées du Nord[51]. À l'issu des élections législatives du 9 février 2020, l'on a enregistré 58 femmes à l'Assemblée Nationale dont 15 femmes viennent des régions septentrionales du pays, réparties comme suit: région de l'Adamaoua, 2 femmes; région du Nord, 5 femmes; région de l'Extrême-Nord, 8 femmes[52].

Aujourd'hui, dans les communes des régions septentrionales du Cameroun, on enregistre une bonne présence des femmes maires, adjointes et plusieurs conseillères. Cette présence traduit l'intérêt qu'elles attachent à la vie politique du pays.

Cette politique est vécue dans un contexte d'insécurité généralisée dans les régions septentrionales du Cameroun. Car au-delà de la crise terroriste enclenchée, le Septentrion faisait déjà face à des défis sécuritaires élevées.

---

51 Cf. *Ivi*, 192.

52 Cf. H. OMAR KAHN, *Liste des 167 députés à l'Assemblée Nationale du Cameroun issus des élections législatives du 09 février 2020*, https://agencecamerounpresse.com/societe/soci%C3%A9t%C3%A9/liste-des 167-d%C3%A9put%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99assembl%C3%A9e-nationale-du cameroun-issus-des-%C3%A9lections-l%C3%A9gislatives-du-09-f%C3%A9vrier-2020.html *06/03/2020*, (29/04/2020).

8. L'insécurité dans les régions septentrionales

Sur le plan sécuritaire, les régions septentrionales font face à la sérieuse problématique des phénomènes localement qualifiés de «coupeurs de route»[53] par les rebelles centrafricains, des otages avec rançons dans l'Adamaoua, le phénomène de braquage à main armée dans le Nord, la secte islamique Boko Haram à l'Extrême-Nord. Nous n'allons pas développer toutes ces catégories de terroristes qui sèment la panique et la désolation au sein de la population des régions septentrionales du Cameroun. Nous nous attarderons sur la secte Boko Haram dont leurs actes barbares ont une résonance internationale et font l'actualité.

En effet, Boko Haram à sa naissance en 2002 à Kanamma sur la frontière nigéro-nigériane était un mouvement qui ne présentait aucune menace pour la population locale. Elle luttait contre la corruption et l'injustice au Nigeria. C'est à la suite d'une brutale réaction de l'armée nigériane qu'il va basculer dans la violence et progressivement se transformer en secte islamique et recruter des membres dans les pays du bassin du Lac Tchad et au-delà. Selon l'enquête de Seidik Abba, Mahamadou Lawaly Dan Dano:

> Boko Haram imputait la mal gouvernance, la corruption des élites et l'injustice au Nigeria à l'école occidentale et aux valeurs qu'on y enseigne. Une brutale répression s'abat en 2009 sur la secte, et la fait basculer dans la lutte armée. Outre l'arrestation et l'exécution sommaire de Muhammed Yusuf, près de 800 membres présumés de la secte ont été tués cette année-là par les forces fédérales de sécurité nigériane. Arrivé à la tête du mouvement après le décès de son fondateur, Abubakar Shekau, un de ses

[53] Coupeurs de route: ce sont des bandits de grand chemin, organisés en bandes armées, qui attaquent les usagers de la route. Cependant, il demeure très difficile de cerner l'identité des acteurs ou les objectifs qu'ils poursuivent. C'est une pratique presque ancestrale, qui s'est développée et continue de se moderniser au fil du temps. Ils démontrent des moyens plus importants, plus sophistiqués et des modes opératoires en perpétuelle évolution: avant, ils braquaient des passants ou des véhicules isolés et n'extorquaient que de l'argent. Aujourd'hui, ils attaquent de grands convois, même escortés par des forces de l'ordre, pillent des villages en plein jour, s'attaquent aux symboles de l'autorité traditionnelle locale, prennent des militaires pour cibles, enlèvent des personnes en exigeant des rançons […]. C'est une forme de criminalité itinérante. Les coupeurs de route peuvent être des paysans ou des malfrats venant des villes pour opérer dans la campagne. De plus en plus, ils proviennent de factions militaires dissidentes des pays limitrophes au Cameroun qui connaissent une grave instabilité depuis quelques années. C'est donc un phénomène très complexe à appréhender et à combattre, mais qui appelle des mesures urgentes et adaptées. Son impact sur la vie du pays est très néfaste: il menace la sécurité des populations, affecte la crédibilité et le prestige international du pays et, enfin, ralentit le tourisme et les échanges commerciaux, M. SALLA (CAPITAINE), *Les coupeurs de route dans le septentrion camerounais*, https://www.penseemiliterre.fr/les-coupeurs-de-route-dans-le-septentrion camerounais_445_1013077.html 09/08/2018, (14/05/2020).

combattants, opte pour le recours aux attentats-suicides, aux attaques sanglantes des symboles de l'État ainsi qu'à l'internationalisation du mouvement. En 2015, il choisit de faire allégeance à l'État islamique et donne à Boko Haram le nom de «Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest ou Willaya». L'action de la secte s'étend ensuite au Cameroun, au Niger et au Tchad. Il existe désormais deux ailes rivales de Boko Haram: celle retranchée dans la forêt de Sambissa dirigée par Shekau et l'aile réfugiée dans le lit du Lac Tchad avec à sa tête Habib Yusuf, Alias Abu Musab-Al Barnawi, fils de Muhammed Yusuf[54].

Depuis 2014, le mode d'opération de Boko Haram dans les régions du bassin du Lac Tchad (Cameroun, Tchad, Nigéria, Niger) se fait par des kamikazes, des attaques incessantes des petites contrées villageoises, des prises d'otages, des viols et vols, des écoles et centres de santé incendiés, etc.. Les victimes sont les jeunes filles et les femmes enlevées et utilisées comme bouclier humain soit comme des kamikazes dans les lieux publics (mosquées, églises, marchés, buvettes, etc.). Elles sont considérées comme épouses et domestiques des terroristes. Les hommes, les jeunes et même les adolescents qui se font capturer rejoignent le front et sont contraints à exterminer les membres de leurs propres familles et de leurs villages. Le mode opératoire est basé sur la surprise et à des heures nocturnes. Plus de 2000 civils et militaires camerounais ont perdu la vie et plusieurs familles sont contraintes à abandonner leurs terres et deviennent des déplacées involontaires.

Pour faire face à ce phénomène, le gouvernement a sollicité la collaboration de la population en créant dans chaque village des comités de vigilances. Ceux-ci travaillent en étroite collaboration avec les militaires, les Bataillons d'Interventions Rapides (BIR) et cette conjugaison des forces a permis de stopper nette la progression des terroristes vers l'intérieur du pays.

Cet évènement a changé les habitudes des populations; elles ne vaquent plus paisiblement à leurs occupations à cause de l'insécurité galopante. Les conséquences des actes des terroristes sont alarmantes et catastrophiques sur les plans économique, social, scolaire, démographique de la région de l'Extrême-Nord en particulier.

Le 30 novembre 2018, le Président de la République a signé un décret portant

---

[54] S. ABBA – M.L. DAN DANO, *Voyage au cœur de Boko Haram. Enquête sur djihad en Afrique subsaharienne*, l'Harmattan, Paris 2019, 9-10. Seidik Abba est journaliste et essayiste nigérien, co-écrit avec Mahamadou Lawal Dan Dano, ancien gouverneur de la région de Diffa et artisan du programme «repentir contre pardon» lancé en 2016 et qui a vu ses centaines de djihadistes quitter Boko Haram.

création d'un programme de désarmement dans les zones en conflits de l'Extrême-Nord et les régions anglophones du Cameroun. Un comité a été mis sur pied pour coordonner les activités. Il a été dénommé: Comité national de désarmement, de démobilisation et réintégration (CNDDR). Ce Comité a pour rôle d'accueillir et de désarmer les ex-combattants de Boko Haram et les bandes armées des régions anglophones. La mission assignée à ce Comité est:

> D'organiser, d'encadrer et de gérer le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest désireux de répondre favorablement à l'offre de paix du Chef de l'État en déposant les armes[55].

Les objectifs du Comité sont de trois ordres: en matière de désarmement, accueillir et désarmer les ex-combattants de Boko Haram et de détruire leurs armes. Quant à la démobilisation, il s'agit de les placer dans des centres afin de leur assurer un encadrement et de leur apporter une assistance à tous les niveaux. Pour la réintégration, faciliter une réintégration des ex-combattants, les aider à s'insérer dans la vie civile, précisément dans l'organisation, la formation et les moyens nécessaires afin d'entreprendre des activités génératrices de revenus.

Aujourd'hui, leurs incursions diminuent ainsi que les kamikazes, mais les populations frontalières au Nigeria où sont basés les éléments de Boko Haram, subissent toujours des exactions désastreuses de la part de ces derniers. Il est encore très difficile d'affirmer la fin de cette secte nébuleuse à l'Extrême-Nord, car ils se multiplient en recrutant des jeunes et se propagent dans les pays du bassin du lac Tchad. Affaibli par les attaques de l'armée camerounaise, mieux organisée et équipée, Boko Haram en ces jours opte pour un mode opératoire très lâche et atroce en s'infiltrant dans les villages et "égorgeant" les populations.

En général, l'insécurité est grandissante, la population vit dans la peur et les activités sont au ralenti. Les femmes sont toujours les premières victimes de ces actes barbares. Elles sont soit veuves lorsque les maris sont kidnappés par les preneurs

---

[55] P. BIYA, *Décret n° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration*, https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/decrets/3175-decret-n-2018-719-du-30-novembre-2018-portant-creation-du-comite-national-de-desarmement-de-demobilisation-et-de-reintegration (02/01/2020).

d'otages, «coupeurs de route», soit ce sont elles qui sont directement visées et recrutées à cause de la pauvreté, selon le plan de la secte islamique Boko Haram.

Face à ces pratiques, force est de constater que la dignité de la femme est bafouée par cette action malsaine. C'est elle qui est visée, elle est une victime innocente et sans défense. Dans ces conditions, il est difficile à la femme de prospérer car elle est toujours la cible des personnes mentionnées plus haut.

Dans un contexte socio-politique mouvementé, les conditions de vie difficiles des populations et l'insécurité qui planent dans toutes les régions septentrionales, l'Église se trouve en difficulté à cause de la disparition des fidèles et la difficulté de faire la pastorale dans les milieux qui subissent régulièrement les incursions de la secte Boko Haram. Néanmoins, elle arrive à s'organiser et à mettre sur pied des programmes d'activités pour y faire face.

9. Présentation des données des diocèses de la Province ecclésiastique de Garoua

Dans cette partie, nous voulons présenter les données de chaque Église particulière. C'est une observation de la réalité, non dans son ensemble, mais à partir d'une prospective particulière. La Province ecclésiastique de Garoua est composée de quatre diocèses. Chronologiquement, nous avons: l'archidiocèse de Garoua, le diocèse de Maroua-Mokolo, le diocèse de Yagoua et le diocèse de Ngaoundéré.

9.1 L'archidiocèse de Garoua

L'archidiocèse de Garoua a été créé le 14 septembre 1955 et couvre les quatre départements de la Région du Nord: la Bénoué, le Faro, le Mayo-Louti et le Mayo-Rey. L'archidiocèse s'étend sur une superficie de 65.234 km². L'archevêque est Mgr Faustin Ambassa Ndjodo, religieux (*Congregatio Immaculati Cordis Mariae*), de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (cicm), nommé archevêque de Garoua le 22 octobre 2016. La prise de possession canonique a eu lieu le 21 janvier 2017.

La population de la région de Garoua est estimée à 1.687.792 habitants[56]. D'après

[56] Cf. Situation démographique des régions septentrionales du Cameroun, § 1.1.

les données de l'archevêque:

> L'archidiocèse compte 26 paroisses, réparties en cinq zones pastorales. 78 prêtres diocésains; 21 prêtres religieux; 02 Religieux Frères; 85 Religieuses. 35 grands séminaristes. Le nombre des catholiques est de 136.113; 19.218 catéchumènes[57].

Il faut noter que le nombre de catholiques et catéchumènes est en augmentation. À côté des catholiques, cohabitent les autres religions comme l'islam, la religion traditionnelle, les orthodoxes, les protestants, etc..

9.1.1 Le diocèse de Maroua-Mokolo

Le diocèse de Maroua-Mokolo couvre les départements du Diamaré, du Mayo-Tsanaga et du Mayo-Sava. Créé préfecture apostolique le 11 mars 1968 par détachement du diocèse de Garoua, il devient diocèse le 23 janvier 1973. L'évêque est Mgr Bruno Ateba Edo, religieux, de la Société de l'Apostolat Catholique (sac). Avant d'être nommé évêque, il a été Supérieur régional des Pères Pallotins pour le Cameroun et le Nigeria. Il a été nommé évêque par le pape François le 05 avril 2014 et sacré évêque le 17 mai 2014 par Mgr Piero Pioppo, alors Nonce apostolique au Cameroun et en Guinée équatoriale, au stade municipal de Maroua.

Le diocèse est situé à l'Extrême-Nord du Cameroun. Il est limitrophe à l'Ouest par le Nigeria, à l'Est par le diocèse de Yagoua, au Nord par l'archidiocèse de Garoua. Selon les données recueillies auprès de l'évêque, il ressort que:

> Le diocèse s'étend sur une superficie de 14.332 km² avec une population diocésaine d'environ 2.600.000 habitants, environ 63.000 baptisés. Il compte 42 paroisses, 53 prêtres diocésains, 29 prêtres religieux, 14 diacres permanents et 68 religieuses, 6 zones pastorales[58].

Les religions présentes dans ce diocèse sont: la religion traditionnelle, la religion musulmane et la religion chrétienne. Environ 45 groupes ethniques cohabitent pacifiquement.

Depuis trois ans l'insécurité est grandissante dans la région de l'Extrême-Nord en général, à cause de la secte islamique Boko Haram. La fuite de la population nigériane vers le Cameroun a fait de nombreux déplacés et augmente la population de cette partie du pays. Malgré cette insécurité, cela n'altère pas l'organisation à

---

57 ARCHEVÊQUE DE GAROUA. *Archives des interviews.*

58 ÉVÊQUE DE MAROUA-MOKOLO, *Archives des interviews.*

l'intérieur du diocèse. Beaucoup d'efforts sont faits à l'intérieur de cette structure diocésaine afin d'aider le peuple de Dieu à bien témoigner sa foi dans son milieu de vie.

9.1.2 Le diocèse de Yagoua

Il est situé dans la région de l'Extrême-Nord. Créé Préfecture apostolique le 11 mars 1968, par division du diocèse de Garoua, il devient diocèse le 29 janvier 1973. L'ordinaire du lieu est Mgr Barthélemy Yaouda Hourgo. Avant d'être nommé évêque du diocèse de Yagoua, il a été prêtre du diocèse de Maroua-Mokolo où il a assumé les responsabilités de curé, vicaire général, responsable de la commission diocésaine Justice et Paix. Ensuite il a été nommé Administrateur Apostolique du diocèse de Yagoua le 24 janvier 2007 puis évêque dudit diocèse le 31 mai 2008 par le pape Benoît XVI et consacré évêque le 1er octobre 2008 en la Cathédrale Sainte Anne de Yagoua par le Cardinal Robert Sarah, alors Secrétaire de la Congrégation pour le l'évangélisation des peuples. Le diocèse couvre les départements du Mayo-Danay, du Mayo-Kani et du Logone et Chari. Il est limité à l'ouest par le diocèse de Maroua-Mokolo et le Nigeria, à l'Est par le Tchad et au Nord par le l'archidiocèse de Garoua. Il a une superficie de 22.469 km². Sa population est estimée à 1.420.704 habitants (selon le recensement de 2005). Il compte environ 100.000 baptisés et 10.000 catéchumènes. Signalons que le nombre des baptisés et catéchumènes n'est pas statique, il augmente chaque année.

Selon l'interview de l'évêque de Yagoua: «le diocèse compte 31 paroisses, 5 zones pastorales où travaillent 53 prêtres diocésains, 23 Religieux et 54 religieuses»[59]. Le nombre des étudiants du diocèse au grand séminaire de Maroua est aussi en augmentation; ils sont au total 33 pour le compte du diocèse de Yagoua.

Le diocèse de Yagoua est aussi confronté aux problèmes d'insécurité comme son voisin, le diocèse de Maroua-Mokolo. Le département du Logone et Chari est l'épicentre de la nébuleuse secte islamique Boko Haram, limitrophe du Nigeria. Les activités de la population de ce département tournent au ralenti, affectant ainsi toute l'économie locale et les mouvements financiers du diocèse.

---

59 ÉVÊQUE DE YAGOUA, *Archives des interviews.*

9.1.3 Le diocèse de Ngaoundéré

Créé le 19 novembre 1982 par détachement de l'archidiocèse de Garoua, le diocèse de Ngaoundéré occupe toute la région de l'Adamaoua, donc ses cinq départements: le Djerem, le Faro et Déo, le Mayo-Banyo, le Mbéré et la Vina. Le diocèse est limité à l'Ouest par le Nigeria, à l'Est par la République Centrafricaine. Au Nord, il est limité par la région du Nord, au Sud par les régions de l'Ouest, du Centre et de l'Est. Il a une superficie de 63701 km² et a une population de 1.080.500 habitants. On compte 16 groupes ethniques qui sont: des Foulbés, Gbaya, Tikar, Mboum, Yamba, Dii, Péré, Kondja, Mambila, Yem-yem, Kalis, Mvoutés, les Haoussas et les Mbororos[60]. L'évêque est Mgr Emmanuel Abbo. Il a été nommé le 15 mars 2016 par le pape François et consacré évêque le 30 avril 2016, par Mgr Piero Pioppo, alors Nonce apostolique au Cameroun et en Guinée équatoriale.

L'évangélisation atteint les hommes et des femmes de ce diocèse et touche leur cœur. Le nombre de chrétiens croît et pousse les pasteurs à être proches des fidèles. Selon le plan pastoral du diocèse de Ngaoundéré:

> Le diocèse compte environ 62.000 baptisés et 1000 catéchumènes. Les femmes et les jeunes sont une majorité écrasante et militent dans les diverses associations ecclésiales. Le diocèse compte 26 paroisses, réparties en 5 zones pastorales. Il enregistre 57 prêtres dont 34 diocésains, 13 prêtres Fidei Donum, 10 religieux, 60 religieuses, 30 grands séminaristes, 343 catéchistes travaillent dans le diocèse[61].

L'islam, le christianisme et la religion traditionnelle sont les principales religions pratiquées dans la région de l'Adamaoua. Les Églises protestantes luthériennes, baptistes et presbytériennes sont aussi présentes.

Au terme de ces présentations des données de ces diocèses, force est de constater leurs superficies gigantesques et le nombre des chrétiens en augmentation chaque année. Malgré l'insécurité grandissante dans ces régions, la Parole de Dieu est annoncée et touche les cœurs des hommes et des femmes. Des jeunes garçons et filles répondent à l'appel du Seigneur et consacrent leur vie en devenant prêtres, religieux et religieuses. Le clergé séculier et le nombre des religieuses sont en bonne croissance dans ces diocèses.

---

60 Cf. DIOCÈSE DE NGAOUNDÉRÉ, *Plan pastoral du diocèse de Ngaoundéré*, période 2018-2023, 17 manuscrits.

61 *Ivi*.

10. Organisations internes des diocèses

Chaque diocèse a son organisation interne qui dépend de chaque évêque et du personnel qui s'y trouve. Tous ensemble mènent les activités pastorales pour promouvoir l'avènement du règne de Dieu dans leurs diocèses respectifs. Tous les diocèses ont les organismes de participation (conseil presbytéral, conseil pastoral diocésain, conseil pour les affaires économiques, etc.). Notre travail ne consistera pas à faire une description générique de ces organismes, mais il s'agira de présenter de manière à faire ressortir les caractéristiques, c'est-à-dire la composition, la participation des femmes et des hommes dans ces organismes.

10.1. Organisation interne de l'Archidiocèse de Garoua

Pour aider l'archevêque dans le gouvernement de l'Archidiocèse, nous avons le vicaire général et les vicaires épiscopaux. Plusieurs autres personnes et organismes aident l'archevêque dans le gouvernement de l'archidiocèse. Parmi ces organismes, nous distinguons: le collège des consulteurs, constitué du vicaire général et de vicaires épiscopaux. Le conseil épiscopal, composé des prêtres membres du collège des consulteurs, des religieuses, hommes, femmes. Tous travaillent en étroite collaboration avec l'archevêque pour faire grandir le règne de Dieu. Ils se réunissent de temps en temps pour l'organigramme et l'évaluation des activités de l'archidiocèse.

Pour son gouvernement, l'archevêque recourt aussi au conseil presbytéral et le convoque. Il est constitué des prêtres qui représentent le presbyterium. Ils sont élus et désignés. Il a une fonction consultative (can. 500 § 2) et a son fondement dans la tradition apostolique (Ac 1, 15-17). Il se fonde sur la communion hiérarchique du sacerdoce ministériel et dans la charge de la hiérarchie. Il assiste l'évêque dans son gouvernement pastoral. Il a pour but de rendre la communication plus fluide entre l'évêque et les prêtres et de favoriser aussi la communion entre l'évêque et les prêtres.

Ce conseil se réunit deux fois par an. Comme tous les autres conseils presbytéraux, il est constitué des 20 prêtres, 8 membres de droit (le vicaire général et les 7 vicaires épiscopaux). Les thèmes débattus regardent la vie des prêtres et du

diocèse et ils sont par la suite échangés au presbyterium entre les prêtres. Ce partage d'idées sur la vie de l'Église diocésaine est une école pour tous les membres afin qu'ils apprennent à s'écouter les uns les autres et à décider ensemble: c'est un acte synodal qu'il faut encourager et soutenir par la prière.

Selon l'archive des interviews de l'archevêque de Garoua, il existe le conseil pastoral diocésain; il comprend 16 membres dont 03 femmes[62].

Pour la gestion des affaires économiques, l'archidiocèse se sert du conseil pour les affaires économiques. À la tête de ce conseil, l'archevêque, puis vient l'économe diocésain et les laïcs choisis. Le conseil compte 06 membres dont une femme. Dans ces conseils, toute personne apporte sa contribution indépendamment de son sexe[63].

Pour rendre fluides les activités pastorales, des comités diocésains sont mis sur pied et comprennent plusieurs commissions. Ces comités et services se trouvent au niveau des zones pastorales ainsi qu'au niveau des paroisses. Les femmes sont présentes et actives dans les activités pastorales.

10.1.1 Organisation interne du diocèse de Maroua-Mokolo

Dans le gouvernement du diocèse de Maroua-Mokolo, l'évêque est aidé par son vicaire général et ses vicaires épiscopaux. Plusieurs autres personnes et organismes prêtent leurs services à l'évêque: on distingue le collège des consulteurs, constitué du vicaire général et des vicaires épiscopaux. Le conseil épiscopal, composé des prêtres, membres du collège des consulteurs, des religieuses, des hommes et des femmes nommés par l'évêque. Ce conseil se réunit toutes les 6 semaines pour faire le point sur la situation des zones, paroisses, services, sur toute la vie du diocèse et conseiller l'évêque sur les décisions à prendre[64].

Mgr Philippe Stevens, alors évêque de ce diocèse a favorisé la présence des femmes dans ce conseil. Il s'est inspiré du rapport des évêques d'Afrique centrale qui invitaient les prélats à l'insertion des femmes dans les lieux de réflexion, de consultation et de dialogue, afin qu'elles puissent collaborer au processus de prise de

---

62 Cf. ARCHEVÊQUE DE GAROUA. *Archives des interviews.*

63 Cf. *Ivi*.

64 Cf. DIOCÈSE DE MAROUA-MOKOLO, *Directoire Diocésain: communauté chrétienne, sacrements, questions économiques et financières*, Max Édition, Maroua 2012, 45.

décisions tant au niveau paroissial qu'au plan diocésain. Dans ce conseil, il y a effectivement la présence des femmes, elles interviennent et elles sont écoutées.

Le conseil presbytéral est aussi un organe important dans le gouvernement du diocèse. Selon le Directoire diocésain dudit diocèse:

> Ce conseil est constitué par 16 prêtres: 7 membres de droit (le vicaire général et les 6 vicaires épiscopaux), 8 élus par l'ensemble des prêtres et 1 ou 2 nommés par l'évêque… Les membres sont nommés pour une durée de 4 ans renouvelable pour d'autres périodes. Le conseil se réunit deux fois par an: en décembre à l'occasion de la rencontre du presbyterium et autour de Pâques. Il fait partie également du "Conseil Pastoral" qui se réunit lui aussi trois fois l'an[65].

Le diocèse a un conseil pastoral diocésain. Il se réunit trois fois l'an: la première après les journées diocésaines, la deuxième au milieu de l'année et troisième à la fin de l'année pastorale pour le bilan des travaux et la préparation de la nouvelle année et des journées diocésaines. Il se présente comme suit:

> Le conseil pastoral est composé de: conseil presbytéral, des représentantes des religieuses (1 par zone), un représentant des religieux laïcs, 2 représentants des diacres permanents, de chrétiens délégués (1 par zone). Le conseil pastoral diocésain est composé de délégués de différents groupes. Il représente autour de l'évêque et de son presbyterium tout le peuple de Dieu dans la diversité de ses conditions de vie et dans l'unité de sa mission[66].

Le total des membres du conseil pastoral diocésain est de 43 selon l'Archive des interviews de l'évêque: 36 hommes et 7 femmes[67].

Pour la gestion des biens et les finances du diocèse, c'est le conseil pour les affaires économiques. Il est constitué des personnes du diocèse, nommées par l'évêque pour un mandat de 5 ans renouvelables. L'évêque recueille leur consentement pour les affaires importantes du diocèse. Ce conseil n'a pas de femme, il est constitué uniquement des hommes.

Des comités diocésains comprenant plusieurs commissions coordonnent les activités. Selon le Directoire diocésain, il existe d'autres organismes comme:

> Les comités Justice et Paix, famille, vocations, directoire, dialogue interreligieux, formation et catéchèse (commission Bible), liturgie et culture, éducation, jeunes (avec commissions: avenir jeunes et jeunes scolaires), moyens de communication sociale (journaux, service audiovisuel, service du livre), comité diocésain de développement avec ses divers services et commissions: santé, agriculture, eau, animation féminine,

---

65 *Ivi*.

66 *Ivi*, 46.

67 Cf. ÉVÊQUE DE MAROUA-MOKOLO, ARCHIVES *des interviews.*

alphabétisation, projet urbain, épargne et crédit[68].

Ces comités sont sous la coordination du conseil pastoral diocésain et travaillent sous la responsabilité du conseil épiscopal. Hommes et femmes travaillent dans ces comités; ils se retrouvent au niveau des zones comme au niveau des paroisses.

Compte tenu de la forte présence musulmane et d'autres religions dans la zone, le diocèse a mis sur pied une commission, celle pour le dialogue inter-religieux. Pour coordonner les activités, le diocèse a choisi un prêtre. Du côté des musulmans, c'est l'imam de Maroua. Des séances de réunions et formations pour les hommes, les femmes et les jeunes se font régulièrement. Parmi les objectifs fixés, il y a entre autres le vivre ensemble entre chrétiens et musulmans et avec les différentes confessions religieuses, dans les lieux de rassemblement comme les écoles, les hôpitaux, les marchés, les rues. Ensuite, sensibiliser et former les jeunes pour combattre le phénomène de recrutement dans les groupes armés Boko Haram. Ce projet est en collaboration avec l'Association camerounaise pour le dialogue inter-religieux (ACADIR) et avait comme président national le Dr Adamou Ndam Njoya, de regretté mémoire. Des jeunes chrétiens et musulmans ont suivi ensemble une formation en agriculture et en élevage.

Cette initiative inter-religieuse de formation pour les jeunes s'inscrit non seulement dans la logique d'accompagner les actions gouvernementales, celle de lutter contre la pauvreté dans cette région, mais aussi d'inculquer et de développer le sens du vivre ensemble entre chrétiens et musulmans et les autres confessions religieuses.

Parmi les rencontres diocésaines, il y a les journées diocésaines, l'Assemblée diocésaine de la promotion humaine qui regroupe les représentants des équipes apostoliques, des responsables de communauté et des membres des Comités Paroissiaux de Promotion Humaine (CPPH) réunis à l'occasion des journées diocésaines. Cette assemblée est une instance d'information, de dialogue, de réflexion et d'orientation des activités de la pastorale de promotion humaine.

La présentation des données du diocèse de Maroua-Mokolo et son organisation

---

68 DIOCÈSE de MAROUA-MOKOLO, *Directoire diocésain*, 46.

donnent l'état des lieux d'une structure qui est en croissance, malgré l'insécurité qui règne dans la région. Les conseils et comités mis sur pied apportent leurs concours à l'évêque. Les prêtres et fidèles laïcs collaborent pour la bonne réussite des activités du diocèse et de leurs paroisses respectives.

10.1.2 Organisation interne du diocèse de Yagoua

Pour les activités de la curie diocésaine, l'évêque se fait aider par le vicaire général, 5 vicaires épiscopaux, le chancelier, l'économe diocésain, et les organismes de participation comme le collège des consulteurs, le conseil épiscopal, le conseil presbytéral, le conseil pour les affaires économiques et différentes commissions pastorales.

L'évêque convoque de temps en temps le collège des consulteurs pour discuter ensemble des activités du diocèse et demande leur avis sur les décisions à prendre pour une réalisation de grande envergure dans le diocèse. Le collège des consulteurs est constitué du conseil épiscopal et du conseil presbytéral. L'évêque avec ces conseils étudie ensemble les problèmes du diocèse et trouve aussi une solution à ces problèmes et planifie aussi les affectations et nominations des prêtres dans les différentes paroisses et les responsabilités dans les différentes commissions diocésaines.

Selon l'archive des interviews de l'évêque, le conseil pastoral diocésain existe, il est constitué uniquement des hommes, il n'y a aucune présence féminine[69].

Pour la gestion des biens de l'Église diocésaine de Yagoua, le conseil diocésain pour les affaires économiques se réunit deux fois par an pour voter le budget et évaluer à la fin de l'année les dépenses et les recettes du diocèse. Il y a une seule présence féminine dans ce conseil[70].

Les journées diocésaines sont aussi une expérience de formation spirituelle et d'information pour les prêtres et fidèles du diocèse de Yagoua. Pendant deux jours, les prêtres et délégués des paroisses se retrouvent à Yagoua, à la cathédrale pour débattre du thème de l'année pastorale. C'est un moment d'échanges et de partages

---

69 Cf. ÉVÊQUE DE YAGOUA, *Archives des interviews.*

70 Cf. *Ivi*.

entre les membres.

Des commissions diocésaines sont présentes: les commissions de la pastorale, de la liturgie (constituées des prêtres, pas de laïcs), des ordinations et de la vie consacrée (avec des laïcs et des religieuses) et du Comité Diocésain de Développement des Activités Sociales et Caritatives (CODAS-CARITAS) avec ses services: santé agriculture, eau (constitué des laïcs).

10.1.3 Organisation interne du diocèse de Ngaoundéré

Pour ce qui est de l'organisation interne dans le diocèse de Ngaoundéré, la curie diocésaine est composée de l'évêque, du vicaire général, du chancelier, un procureur diocésain et 5 vicaires épiscopaux.

Du conseil presbytéral, les membres de droit sont l'évêque, le vicaire général, les 5 vicaires épiscopaux plus le recteur du sanctuaire marial de Marza; il comprend aussi 5 membres nommés.

Le conseil diocésain pour les affaires économiques est constitué de l'évêque, du procureur, d'un diacre et de 4 laïcs. Parmi les membres, il y a 3 clercs et 2 laïcs hommes, il n'y a pas de femme dans ce conseil[71].

Le conseil pastoral diocésain quant à lui est constitué de l'évêque, des membres de droit qui sont le vicaire général, un prêtre représentant le conseil presbytéral, une religieuse, un prêtre (coordinateur du bureau pastoral), les membres nommés: les laïcs dont 5 hommes et 2 femmes représentant les zones pastorales et les paroisses, les laïcs dont 7 hommes et 2 femmes représentant les milieux de vie (ou les réalités pastorales)[72].

Le diocèse dispose des services et structures: un séminaire propédeutique, un petit séminaire, un foyer de charité, 4 collèges dirigés par deux prêtres, une religieuse et un laïc, une structure développement CODAS-CARITAS, ayant en son sein les services de santé, d'agriculture, d'eau, etc. Le secrétaire est un prêtre.

Dans les différentes commissions diocésaines, on note la présence d'un prêtre à la tête de la commission pour la Caritas, 10 responsables sont des prêtres et 2 laïcs

---

71 Cf. ÉVÊCHÉ DE NGAOUNDÉRÉ, *Charges pastorales* 2019-2020, 1-3 manuscrit.

72 Cf. *Ivi*.

(hommes). On dénombre 26 mouvements d'apostolat.

En somme, les organismes de participation sont mis sur place par les évêques pour un bon gouvernement de leurs diocèses respectifs. Ces organisations ont leurs caractéristiques et leurs personnels comme nous les avons soulignés plus haut et dépendent de chaque évêque. Les services (comité de santé, agriculture, service eau, animation féminine et autres coordonnés par l'organisme de développement CODAS-CARITAS) et les différentes commissions diocésaines sont des structures d'évangélisations. Les agents pastoraux se rendent proches des peuples et dialoguent avec eux.

11. Vue d'ensemble

D'une manière générale, la prépondérance de l'homme sur la femme et les enfants est un fait réel dans toutes les régions septentrionales du Cameroun. L'analphabétisme, la sous-scolarisation, la pauvreté et le poids de la tradition ont fait leur «nid» au sein de la population et les fidèles ne sont pas épargnés. Cette affirmation trouve sa confirmation dans le panorama que nous avons délimité dans les structures ecclésiales.

Dans les organisations internes des diocèses, l'on note une présence timide de la femme. Dans tous les quatre diocèses, la présence féminine est minime par rapport à la présence masculine. Sa présence n'est pas encore considérable dans les centres de décisions. Les facteurs analphabétisme et sous-scolarisation cités dans le premier paragraphe, limitent aussi la présence de la femme dans les organismes de participation. La pratique traditionnelle fragilise aussi le développement en général des régions.

Dans tout le Grand Nord, règne une tradition d'une société patriarcale où l'homme a la liberté de tout faire; il peut exercer tous les métiers; par contre la femme est limitée, incapable d'exercer les mêmes métiers que l'homme. Nous précisons que le concept de tradition sera défini et approfondi dans le deuxième chapitre, étant donné que nous parlerons de la société traditionnelle africaine dans laquelle vivent les femmes des régions septentrionales du Cameroun et subissent les catégorisations et les discriminations.

Présentons brièvement les temps forts de l'évangélisation dans cette partie du pays afin de découvrir les priorités des missionnaires et de comprendre la position actuelle de la femme dans les Églises particulières du Nord-Cameroun.

12. Moments importants de l'évangélisation du Nord-Cameroun

Pour situer les moments importants de l'évangélisation dans la partie septentrionale du Cameroun, nous allons tabler sur les premières décennies du XX ème siècle. En fait, cette grande partie du Cameroun était sous l'influence de la religion traditionnelle, des Foulbés qui ont exercé une domination sur la population autochtone en leur imposant de force la conversion à la religion musulmane. Ils ont repoussé les missionnaires qui venaient évangéliser dans cette partie du pays.

12.1 L'implantation de l'Église dans le Nord-Cameroun

Le vaste territoire du Nord-Cameroun fut d'abord préfecture apostolique ayant pour siège Garoua. Elle fut créée le 9 janvier 1947 par détachement du vicariat de Foumban. Comme déjà souligné, le 24 mars 1953, Garoua fut élevé au rang de vicariat apostolique. Maroua-Mokolo et Yagoua furent à leur tour préfectures apostoliques le 11 mars 1968. Le 18 mars 1982, Garoua fut élevé au rang d'archidiocèse métropolitain, comme centre de la Province ecclésiastique ayant comme diocèses Garoua, Maroua-Mokolo, Yagoua et Ngaoundéré.

L'implantation de l'Église catholique dans cette partie du pays n'a pas été facile pour les missionnaires à cause de l'invasion musulmane; il fallait progresser lentement et par étape pour une présence effective et définitive. C'est dans ce contexte que la première pierre de l'évangélisation dans la partie septentrionale du Cameroun a été posée par les prêtres du Sacré-Coeur de Quenten, à partir de 1921 à 1946, comme l'affirme Plumey:

> Les diocèses du Nord-Cameroun et ceux du Tchad gardent avec reconnaissance le souvenir du courageux et très difficile travail missionnaire entrepris par les Prêtres du Sacré-Cœur, à partir d'une base très éloignée, dans des conditions de climat, d'intendance souvent très dures. Ce sont eux qui ont tracé les premiers chemins et ouvert la voie à l'Église en ces territoires où elle n'était pas présente. Deux sources précieuses d'informations nous permettent d'écrire la belle page d'histoire qui commence en 1921 pour s'achever en 1946. Un premier document, celui du père Coustan Le Bayon relate les évènements vécus avec ses confrères d'apostolat, les

> pères Sourie, De Paoli Mattei, Scwab Bernard, le F.F Bernard qui marquèrent dix années d'apostolat: de 1931 à 1941. Une série de 7 lettres retrace le «geste» d'un apôtre de légende, combien ardent et haut en couleurs, le P. Lequeux qui assuma, à lui seul, la charge de l'évangélisation du Nord-Cameroun de 1941 à 1946[73].

En vue d'une reconnaissance progressive de la réalité, il a fallu une lente préparation. En 1932, toute la partie septentrionale du Cameroun avec le sud du Tchad étaient rattachés à la préfecture de Foumban. Mgr Paul Bouque, appartenant à la congrégation des Pères du Sacré-Cœur de Saint Quenten, alors préfet apostolique, reçut de Rome le mandat d'administrer le Nord-Cameroun et tout le Sud du Tchad jusqu'à 250 kilomètres au Nord de N'djamena. La même année, il décida de visiter ce vaste territoire jusqu'au Sud du Tchad. Il fit ce voyage missionnaire avec le père Bernard et arrivèrent jusqu'à Fort-Lamy (N'djamena). Le 21 novembre 1934, il fut consacré évêque. Il reçut des collaborateurs, prêtres et frères pour commencer la mission[74].

Par ailleurs, les pères Sourie et De Paoli furent envoyés à Yagoua le 6 février 1936 où il n'y avait pas encore un seul chrétien catholique. Il fallut attendre deux ans pour baptiser trente fidèles. Ils furent remplacés par le frère Bertrand et le père Bernard.

En 1939, éclata la seconde guerre mondiale. Mais ses aléas ne découragèrent pas les missionnaires, ils persévérèrent dans leur mission. Ils construisirent les petites chapelles à Tibati, Ngaoundéré, Maroua. En visitant les subdivisions administratives à l'exemple de Guider, Kaélé, Yagoua, Doukoula, Mora et Mokolo, ils découvrirent beaucoup d'ethnies qui deviendront des grands foyers de chrétientés. Ils ne se limitèrent pas seulement à mettre sur pied des infrastructures, mais ils consacrèrent du temps à la formation des chrétiens.

L'urgence de l'évangélisation dans ces territoires s'imposa à cause des grandes diversités ethniques et culturelles et surtout de leur ouverture à la Bonne Nouvelle. Le travail fut immense, coûteux en personnel et en subsides. Les Pères du Sacré-Cœur décidèrent de confier la mission à la Congrégation pour l'évangélisation des peuples afin de continuer l'œuvre qu'ils avaient commencée. En France, le père Lequeux informa le père Yves Plumey, missionnaire Oblat de Marie Immaculée sur

---

73 Y. PLUMEY (omi), *Mission Tchad-Cameroun*, 53.

74 Cf. *Ivi*, 54.

la situation de l'Église au Cameroun et surtout sur les conditions de l'évangélisation de la partie septentrionale et lui confia cette mission. Dès lors, la mission Tchad-Cameroun fut confiée à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Et ce fut entre les mains du père Yves Plumey (nommé supérieur de la mission oblate) qu'elle fut confiée.

En 1946, les Pères du Sacré-Cœur passèrent le service aux Oblats de Marie Immaculée, comme le note Yves Plumey dans son livre:

> Ainsi, de 1946 à 1954 entrevues, visites et correspondances amicales assurèrent entre les serviteurs de Dieu une passation de service des plus efficaces, entre les athlètes de Dieu foulant le même stade une transmission de relais techniquement idéale. Le Père du Sacré-Cœur a passé le bâtonnet témoin au Père Oblat de Marie Immaculée. Chez celui qui transmet, chez celui qui reçoit, la même détermination, le même enthousiasme. Entre eux, une solidarité de cœur et une coordination de mouvements parfaites en vue de la victoire d'équipe: au moment où l'on se redresse pour ralentir, l'autre plonge en avant; les mains semblent se toucher et se désunir aussitôt. L'ancien qui a transmis, suit des yeux de cadet qui s'est élancé et fuit vers la ligne blanche d'arrivée[75].

Ainsi fut la passation de service entre les Pères du Sacré-Cœur et les missionnaires Oblats de Marie Immaculée. L'évangélisation doit poursuivre son chemin. Ils parcourent tout le grand Nord-Cameroun jusqu'au Tchad. Nous nous limiterons à l'action pastorale (fondation et l'extension des missions) réalisée et développée au Nord-Cameroun par les Oblats de Marie Immaculée avec leurs collaboratrices les religieuses.

12.1.1 Fondation et extension des missions par les Oblats de Marie Immaculée

C'est à partir de Ngaoundéré que les missionnaires Oblats de Marie Immaculée inaugurèrent la grande Mission Tchad-Cameroun. De là, le père Yves Plumey commença sa prise de contact de la Mission Tchad-Cameroun en passant par Garoua, Maroua, Mokolo et Yagoua. Il fut nommé Supérieur de la Mission Tchad/Cameroun en 1946 et préfet apostolique de Garoua le 9 janvier 1947 puis vicaire apostolique de Garoua le 24 mars 1953. Le 14 septembre 1955, il fut nommé évêque du diocèse de Garoua et archevêque de Garoua le 18 mars 1982. Selon les recherches de Jean-Paul Messina et Jaap van Slageren sur la fondation et l'extension des Missions dans le

---

[75] *Ivi*, 61.

Nord-Cameroun:

> Cette préfecture, en juin 1947, comptait déjà six Missions où œuvraient 27 prêtres et 5 Frères, tous de la Congrégation Oblats de Marie Immaculée. Ces Missions, en dehors de Yagoua fondée par les prêtres du Sacré-Cœur, sont Ngaoundéré (première Mission fondée par les Oblats), Garoua (siège de la préfecture et plus tard du vicariat), Mokolo, Poli, Fort-Foureau (Kousseri). Maroua n'est encore qu'un poste secondaire, qui devra attendre 1949 pour devenir une Mission digne de ce nom. L'étendue de l'espace confiée aux Oblats imposait la création de nombreuses Missions pour une évangélisation de proximité et un encadrement spirituel plus efficient des fidèles[76].

On comprend que l'œuvre d'évangélisation entreprise par les missionnaires ne s'est pas contentée de quelques localités, mais elle s'est étendue dans toutes les villes et villages du Nord-Cameroun. Les moyens matériels et financiers étaient importants pour accomplir le travail. Yves Plumey reçut des aides des Œuvres pontificales Missionnaires (OPM) et de l'Union Pontificale Missionnaire (UPM) pour mettre sur pied les structures d'évangélisation comme les églises, les salles de réunion, etc.. Beaucoup de missions furent créées. Le tableau ci-dessous dressé par Messina et Slageren démontre le rythme de fondation des Missions par les Oblats de Marie Immaculée et les différents groupes ethniques se trouvant dans la zone géographique de la partie septentrionale du Cameroun[77]:

Mission	Année de fondation	Principal groupe ethnique Ou zone géographique
Lam	1949	Chez les Guidar
Maroua	1949	Ches les Giziga/Peuhl
Bongor	1951	Tchad
Pala	1951	Tchad
Midjivin	1953	Chez les Giziga/Moundang
Mayo-Darlé	1953	Adamaoua
Gounou-Gaya	1953	Tchad
Léré	1953	Tchad
Karna	1954	Chez les Dourou
Douvangar	1955	Chez les Mofou
Touboro	1956	Chez les Mboum
Djohong	1956	Chez les Gbaya
Mokolo	1957	Chez les Mafa/Peuhl

[76] J.P MESSINA – J.V SLAGEREN, *Histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Éditions Karthala, Paris 2005, 220.

[77] *Ivi*, 221.

Djingliya	1956	Chez les Mafa
Guider	1959	Chez les Guidar
Tokombéré	1959	Chez les Mouyang, les Mada et les Zoulgo
Kaélé	1960	Chez les Moundang

Pour faciliter l'évangélisation comme partout ailleurs, les missionnaires bénéficièrent de la collaboration des catéchistes. La langue et la culture du milieu constituèrent des barrières entre le peuple et les missionnaires et l'évangélisation et ce sont une fois de plus les catéchistes qui jouaient le rôle de traducteurs. Le catéchiste Paul Ondoua aida beaucoup le père Plumey à son arrivée à Ngaoundéré en 1946. La fondation de la Mission de Ngaoundéré réussit grâce à son travail, à son dévouement et à sa fidélité à l'Église. En l'absence du prêtre, il réunissait les fidèles chrétiens pour la prière, la lecture de la Parole de Dieu. Il visitait les malades et les familles endeuillées[78].

À Yagoua, la présence et l'action de Michel Djobtousia furent impressionnantes. Il accueillit en 1946 les Oblats de Marie Immaculée à Yagoua, se rendit disponible pour les services et devint le collaborateur du père Jouneaux. Il fut traducteur-interprète, agent pastoral (catéchiste) et conseiller des missionnaires. Il fut ordonné diacre permanent le 14 novembre 1974 et bien d'autres aussi dans les diverses paroisses.

En pays Toupouri, on peut citer Gabriel Massiguer, comme catéchiste puis ordonné diacre permanent. Originaire de Doukoula, il contribua lui aussi à l'œuvre d'évangélisation, en se rendant disponible pour les services[79].

Dans tout le vicariat de Garoua on enregistra plusieurs catéchistes qui consacrèrent leur vie à l'Église et aux œuvres missionnaires. Ils reçurent aussi la formation. Les missionnaires ouvrirent des centres de formation catéchétique à Doubané et à Mokolo, respectivement dans les diocèses de Yagoua et de Maroua-Mokolo.

Pour étendre l'évangélisation dans le Grand Nord, Mgr Yves Plumey sollicita la collaboration d'autres missionnaires. En 1968, il accueillit une équipe des Oblats

[78] Cf. *Ivi*, 223.
[79] Cf. *Ivi*.

polonais. Après, suivirent les prêtres des Missions Étrangères Italiennes (PIME), les missionnaires spiritains, les religieuses missionnaires appartenant à différentes congrégations. Pour être proche des populations et avoir une pastorale efficace, il fallut mettre sur pied des priorités pastorales.

13. Quelques urgences pastorales pour les missionnaires

Parmi les urgences pastorales, nous pouvons citer en autres l'éducation des jeunes, la formation des prêtres autochtones et la promotion de la culture locale.

13.1. L'éducation des jeunes

Pour atteindre les jeunes et la population en général et rendre l'évangélisation plus concrète, les missionnaires créèrent des écoles partout où ils furent présents et beaucoup d'enfants furent scolarisés. Le nombre des écoles augmenta progressivement et on enregistra une progression considérable d'élèves. Nous pouvons considérer ici les chiffres donnés par Messina et Slageren comme preuves:

> D'année en année, le nombre des écoles a progressé: 13 écoles en 1953, 35 en 1959, 61 en 1975. Le nombre des élèves a connu la même ascendance. De 600 élèves en 1953, on est arrivé à plus de 3000 en 1975. L'école primaire, pendant longtemps, a été le vivier de l'Action catholique pour l'enfance. Le mouvement Cop'Monde a essaimé dans les différentes écoles, contribuant ainsi à éveiller l'intelligence de l'élève sur l'attention à accorder à son semblable, et à façonner un esprit de solidarité, gage de toute dynamique de groupe[80].

L'éducation spirituelle pour les jeunes fut aussi une grande préoccupation pour les missionnaires. Ils créèrent un collège secondaire privé pour transmettre cette éducation spirituelle des jeunes du Grand Nord: c'est le cas du collège de Mazenod créé en 1954 à Ngaoundéré par Mgr Yves Plumey. Ce collège offrit et continue encore d'offrir aux élèves de cette partie du pays une éducation de qualité et beaucoup d'élites locales et nationales y ont étudié. L'établissement accueillit en son sein toutes confessions religieuses: chrétiens catholiques et protestants, musulmans et de la religion traditionnelle. La création d'un collège d'enseignement technique industriel (CETI) fut aussi en 1970 à Meiganga.

---

80 *Ivi*, 224.

La formation sociale et le développement rural pour la formation des jeunes furent aussi leur préoccupation: le centre de formation de Fignolé créé en 1953, d'autres réalisations à Touboro, Ngaoundéré, Djingliya et Kaftar. Les maisons rurales avaient pour but d'aider les paysans à améliorer les techniques agricoles pour un rendement meilleur, car les récoltes sont toujours médiocres à cause des caprices climatiques et des techniques agricoles rudimentaires.

13.1.1 La formation des prêtres autochtones

Former des prêtres autochtones dans le Grand Nord fut une préoccupation pour les missionnaires de toutes les congrégations. Mais à l'époque, elle ne fut pas facile, à cause de la culture, de la tradition qui constituaient des sérieuses barrières. La vocation sacerdotale ou religieuse était peu connue et dans la culture africaine, l'homme est appelé à procréer. Devenir prêtre était enfreindre à la tradition des ancêtres, couper le lignage de la famille. Une fois devenu adulte, le fils doit aider ses parents, mais le prêtre n'aura pas les moyens pour secourir sa famille. Il fallait progresser lentement et annoncer la Bonne Nouvelle pour transformer les cœurs et les mentalités. Mgr Yves Plumey réussit à avoir quelques candidats à la prêtrise et à la vie religieuse. Le collège de Mazenod servit de cadre de formation pour les séminaristes. Certains d'entre eux poursuivirent leurs études au grand séminaire de Nkolbisson à Yaoundé[81].

La création du grand séminaire de Maroua en 1977 offrit la possibilité aux candidats du Grand Nord, du Grand Sud du Cameroun, du Tchad et des religieux de faire les études sur place et beaucoup furent ordonnés prêtres. Ce séminaire continue d'offrir des prêtres à la Province ecclésiastique de Garoua, puisqu'il est régional et bénéficie aussi aux autres diocèses du Sud et des pays voisins.

13.1.2 La promotion de la culture

Pour faire passer le message du Christ à cette population, les missionnaires se mobilisèrent pour apprendre les langues des autochtones, les cultures, la tradition et les coutumes du milieu. Nous pouvons citer quelques exemples: les recherches du

[81] Cf. *Ivi*, 226.

père Dominique Noye[82] sur la langue foulfouldé et celles du père René Jaouen[83] chez les Guiziga avec sa publication sur l'inculturation liturgique. Le père Henri Bockené[84] étudia la culture Mbororo grâce à un jeune Mbororo. Toutes ces réalisations constituèrent une source et une mémoire pour la connaissance et la valorisation du patrimoine culturel.

Notons que la Bonne Nouvelle dans cette partie du pays n'était pas seulement réservée aux prêtres, ceux-ci ont été soutenus par des religieuses venues des divers pays de l'Europe pour apporter aussi leur expertise dans divers domaines. Cette présence a été très utile et fructueuse pour les missions, car jusqu'aujourd'hui leurs œuvres sont encore présentes et rendent service à l'Église locale et à la société.

14. La collaboration des religieuses

Dans l'évangélisation du Nord-Cameroun, les religieuses ne sont pas restées en marge, elles ont joué un rôle indispensable. Mgr Yves Plumey fit appel aux congrégations féminines pour renforcer l'équipe des prêtres. Le 18 juin 1947 arrivèrent à Ngaoundéré les sœurs de Marie-Immaculée de Marseille. Elles prirent contact avec la population, visitèrent les quartiers pour soigner les malades et aider les personnes en détresse. Elles construisirent l'école ménagère pour les femmes et les jeunes filles dans différentes paroisses. Ensuite, arriva une autre équipe de religieuses de la Congrégation de Marie-Immaculée qui achèvera son parcours en 1953. Mgr ne se découragea pas, il continua à appeler des congrégations féminines. Une liste des congrégations avec leurs réalisations sont présentées par Messina et Slageren:

> Les Sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux acceptèrent de s'installer à Mokolo en 1949, puis à Sir en 1956 et à Djinglia en 1961. Elles fondèrent des écoles et des dispensaires, et s'occupèrent de l'éducation de la femme, surtout des jeunes filles dont on sait qu'ici elles sont précocement données en mariage. Les Sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux avaient ouvert la voie. Et on vit arriver et s'installer, tour à tour,

---

82 Cf. D. NOYE, *Dictionnaire Foulfouldé-Français. Dialecte Peuhl du Diamaré Nord-Cameroun*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris 1989; Cf. *Contes peuhls du Nord-Cameroun. Le menuisier et le cobra*, Karthala, Paris 1999.

83 Cf. R. JAOUEN, *L'Eucharistie du mil. Langage d'un peuple, expression de la foi,* Karthala, Paris 1995.

84 Cf. H. BOCQUENÉ, *Moi, un Mbororo: Autobiographie de Oumarou Ndoudi, Peul nomade du Cameroun*, Karthala, Paris 1986.

> les Petites Sœurs du Père de Foucault en 1951 (Mayo-Ouldémé); les Filles de Jésus de Ker-Maria en 1953 (Ngaoubdéré, Karna, Djohong, Meiganga); le Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc en 1954 (Yagoua, Lara, Doukoula, Viri, Kaélé, Maroua, Lam, Koza); les Sœurs du Sacré-Cœur de Saint Jacut en 1956 (Garoua, Fignolé, Poli, Mora, Kourgi, Oudjila, Gudjimdélé); les Sœurs Servantes de Marie en 1965 (Tokombéré) venues soutenir ici l'œuvre missionnaire du premier Fidei Donum camerounais, Simon Mpeke (Baba Simon); les Filles de Marie en 1966 (Guider,). Beaucoup d'autres congrégations féminines vont collaborer à l'évangélisation du grand Nord après 1970[85].

Dans plusieurs villages où se rendirent les religieuses, peu de jeunes filles furent scolarisées. Ce fut alors pour elles l'occasion de créer des centres d'alphabétisation et ménagers pour les filles et les femmes. Ces centres furent très importants pour ces couches abandonnées. Beaucoup de jeunes filles s'inscrivirent dans ces centres et continuèrent leur éducation dans les écoles afin d'obtenir leur Certificat d'Étude Primaire et Élémentaire (CEPE). Celles dont les parents avaient les moyens, continuèrent leurs études dans les lycées, pour d'autres dont les moyens étaient limités, partirent en mariage. Pour les femmes mariées, ces centres furent utiles soit dans l'apprentissage de la langue française soit pour les travaux ménagers: la cuisine, le tricotage, la broderie et l'éducation des enfants et de la maison, l'hygiène, etc..

La présence des religieuses dans cette partie du pays fut remarquable et laissa des traces indélébiles dans ces milieux. Elles se sont engagées dans les œuvres sociales, comme l'éducation, la santé, la promotion humaine. Elles ont joué un très grand rôle dans le progrès de l'évangélisation et des œuvres sociales et caritatives dans le Grand Nord, comme le soulignent les missionnaires:

> Les sœurs ont très vite compris l'importance de leur présence et de leur action pour la promotion féminine dans les pays où le plus souvent les femmes n'avaient pas droit au chapitre. Les religieuses missionnaires pouvaient devenir «la voix des sans voix» pour faire évoluer les mentalités et, peu à peu, faire en sorte que les femmes elles-mêmes puissent prendre la parole et se faire entendre[86].

L'engagement des religieuses était de développer la scolarisation des filles et c'était une première étape vers la promotion de la femme. Elles ont donné une orientation particulière à leur tâche d'éducatrices. Une école dite de *Promotion collective* a été créée dans le diocèse de Maroua par la sœur Yvonne Guiho. Les

---

85 J.P MESSINA – J.V. SLAGEREN, *Histoire du christianisme*, 222.

86 C. DURIEZ – L. ATHIMON – C. DIGONNET, *Nord-Cameroun: une Église en construction*, Karthala, Paris 2014, 88.

Filles du Saint-Esprit ont accordé une attention particulière aux filles. Des écoles et des centres d'apprentissage des métiers féminins étaient créées partout dans les villages et villes, comme nous pouvons le lire dans l'ouvrage de cette communauté:

> Filles du Saint-Esprit, l'enseignement et l'éducation des enfants sont, depuis les origines, constitutifs de notre charisme… Nous accordons une attention particulière à l'éveil des filles, trop facilement laissées pour compte dans la société traditionnelle. Cette option délibérée se veut au service d'une visée à plus long terme: instruire et former les filles aujourd'hui, afin de transmettre à leurs enfants les valeurs humaines les plus fondamentales. Au cours des premières années de mise en route, des écoles primaires de filles ont jumelé celles des garçons. Puis, filles et garçons se sont retrouvés sur les mêmes bancs dans les écoles devenues mixtes. Cela a entraîné une évolution notoire des mentalités… En même temps, nous créons un peu partout des sections ménagères pour offrir aux adolescents analphabètes une formation intensive et adaptée. Dans cette perspective, se présente, pour la communauté de Kaélé, une opportunité inattendue, la création d'un Centre d'apprentissage des métiers féminins (CAMF) est accordée en 1963. Sœur Emmanuel, Sœur Marie Joseph et Sœur Marie Vincent s'y consacrent à plein-temps[87].

Il faut noter que la contribution des Files du Saint-Esprit sur les plans social, culturel et pastoral a été indéniable. Elles ont donné aux filles et aux femmes toute leur dignité en leur ouvrant les portes des écoles et des centres de formation ménagère. Elles peuvent s'exprimer en langue française et se prendre en charge sans attendre tout de leur mari.

Notons que ces missionnaires ont travaillé dans un territoire vaste et dans des conditions difficiles dues aux intempéries, l'absence des infrastructures routières et les difficultés de langue. Ils ont évangélisé dans un contexte socio-politique marqué par l'avènement de l'indépendance du pays, «par un régime politique, caractérisé par la monopolisation par le parti unique de toutes les sphères sociales, et par un encadrement sévère des populations»[88], comme l'affirme Ndongmo socio-politiste camerounais. Le multipartisme était interdit, seul restait le parti unique l'Union Nationale Camerounaise (UNC). La répression s'était installée dans tout le pays. Le contexte socio-politique a connu des changements et des moments de turbulences dans tout le pays.

---

87 F. DUPONT, *Quand l'Esprit Saint s'en mêle… Les filles du Saint-Esprit en mission au Nord-Cameroun*, Éditions Veritas, Douala 2019, 204.

88 B.M. NDONGMO, *Église catholique et processus démocratique au Cameroun. Une analyse de la participation politique dans les archidiocèses de Douala et de Yaoundé*, L'Harmattan, Paris 2016, 44.

15. Conclusion

À la fin du chapitre, il ressort que les régions septentrionales du Cameroun présentent des diversités climatiques, linguistiques et culturelles assez importantes et favorisent des déplacements fluides à cause de la savane.

La situation socio-politique camerounaise est difficile. Les institutions démocratiques montrent une faiblesse, surtout dans la liberté des partis d'opposition. La crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les attaques et les enlèvements par la nébuleuse secte Boko Haram à l'Extrême-Nord montrent une faiblesse du régime en place. Ces crises déstabilisent le pays, fragilisent les populations, l'économie et instaurent la peur et l'incertitude.

La présentation des données de chaque diocèse nous a permis de constater que ces Églises ont les mêmes dates de création et des organisations internes différentes.

Malgré les difficultés climatiques, linguistiques et culturelles, les missionnaires se sont acclimatés et ont appris les langues et les coutumes des peuples vers qui ils étaient envoyés. Les religions préexistantes en place (la religion traditionnelle et l'islam) n'ont pas facilité l'évangélisation, elles ont poussé les missionnaires à apprendre l'art du dialogue.

L'œuvre de grande envergure entreprise par les religieuses dans cette partie du pays est encore présente et rend service à l'humanité. Sur les plans social, culturel et pastoral, elles ont joué un rôle irremplaçable, en créant des écoles et des centres de formation féminine. L'œuvre d'évangélisation est une continuité, elle parcourt son chemin avec d'autres religieuses, missionnaires, prêtres et laïcs d'aujourd'hui.

Dans le prochain chapitre, à travers la comparaison avec certaines données concrètes, nous chercherons à enquêter pour savoir quelle influence a eu l'évangélisation sur la vie concrète et sur l'auto-compréhension des femmes du Nord-Cameroun.

CHAPITRE II
UNE RECHERCHE SUR LE TERRAIN: PRÉSUPPOSÉS THÉORIQUES ET DONNÉES CONCRÈTES

Dans le premier chapitre, nous avons présenté brièvement les contextes géographique, socioculturel et ecclésial dans lesquels se place la recherche. Dans ce chapitre, concrètement, il s'agira de dialoguer sur la condition dans laquelle vivent les femmes, à travers des interviews réalisées pour mieux comprendre leur réalité. Il ne s'agit pas d'une recherche quantitative, mais qualitative. Nous sommes persuadés que les personnes interviewées ne représentent qu'une petite partie en ce qui concerne les régions septentrionales du Cameroun. Leurs réponses ne seront pas suffisantes pour décrire la réalité qui est si grande et qui est aussi en pleine mutation et subit l'influence de la mondialisation (terme que nous définirons). Mais elles nous aideront à avoir une idée sur la situation de la femme de ces régions. Nous nous mettrons à l'écoute, à partir de certains éléments théoriques qui constituent les présupposés des femmes concernées par les interviews.

Dans notre procès, dans un premier temps, nous définirons les concepts "tradition" et "société traditionnelle". Nous ferons une analyse de la société traditionnelle face à la mondialisation. Puis, nous ouvrirons une fenêtre sur la condition féminine en nous mettant à l'écoute des voix des interviewées, considérant les rapports entre les personnes à l'intérieur de la famille, les rôles de la femme dans la famille, l'économie familiale et dans l'environnement socio-traditionnel.

1. Définition du concept "tradition"

Il convient d'abord de définir le terme "tradition" que nous avons déjà rencontrée et que nous utiliserons dans la première partie de ce chapitre. En effet, le vocable "tradition" tire son origine du latin *Traditio*, livraison, et signifie:

> Transmission de doctrines, de légendes, de coutumes sur une longue période; ensemble de ces doctrines, de ces récits. Manière d'agir ou de penser transmise de génération en génération; coutume[89].

[89] I. JEUGE – MAYNART (sous la direction de), *Le Grand Larousse illustré*, Montparnasse, Paris 2016, 1161.

Dans sa signification anthropologique, la tradition signifie un héritage accumulé pendant des années par un peuple. La tradition perpétue la tribu ou le clan et transmet des savoirs aux enfants pour que ceux-ci les accomplissent dans leur vie. Les membres de la tradition se renouvellent continuellement. La tradition est suivie par des hommes et des femmes qui vivent dans un monde en pleine mutation. Selon Mungala:

> La tradition est un ensemble d'idées, de doctrines, de mœurs, de pratiques, de connaissances, de techniques, d'habitudes et d'attitudes transmis de génération à génération aux membres d'une communauté humaine. Du fait du renouvellement perpétuel de ses membres, la communauté humaine se présente comme une réalité mouvante et dynamique. Ainsi, la tradition revêt à la fois un caractère normatif et fonctionnel. La normativité se fonde essentiellement sur le consentement à la fois collectif et individuel. Elle fait de la tradition une sorte de convention collective acceptée par la majorité des membres, un cadre de référence qui permet à un peuple de se définir ou de se distinguer d'un autre. La fonctionnalité d'une tradition se révèle dans son dynamisme et dans sa capacité d'intégrer de nouvelles structures ou des éléments d'emprunt susceptibles d'améliorer (parfois même de désagréger) certaines conditions d'existence des membres de la communauté. Ainsi, la tradition ne se présente pas essentiellement comme une institution figée, conservatrice, rétrograde et insensible aux changements, mais comme un sous-système mouvant et dynamique faisant partie de la vie elle-même. Elle ne se confond donc pas avec le passé qu'elle transcende et ne s'oppose pas au modernisme. En somme, la tradition est une composante de l'histoire. Elle porte en elle, malgré certaines résistances au changement, les germes subtils de la modification, de la transformation qui font que les peuples doivent à tout moment ajuster au temps leurs idées, leur manière d'être et de faire. Les traditions à sauver sont donc celles qui favorisent les progrès ou qui ont le pouvoir de corriger les excès des sociétés à des moments d'égarement, de dérive[90].

De ce qui précède, l'on peut dire que la tradition est ce qui fait les rituels d'un peuple, ses usages et ses coutumes justifiés par les fonctions sociales et politiques. Le champ de la tradition recouvre tous les cycles de la vie humaine: la naissance, la maladie, l'éducation, la vie adulte, les activités économiques, sociales et culturelles et la mort. C'est une question d'organisation humaine.

Cependant, les traditions évoluent au fur et à mesure que les sociétés changent. Avec la colonisation, certaines pratiques culturelles africaines ont été mises à l'index, elles ont été considérées archaïques par rapport à la culture coloniale et ont subi des mélanges avec d'autres cultures. Ce mélange a entraîné des conséquences puisqu'il

---

[90] A.S. MUNGALA, *Éthiopiques*, «Revue socialiste de culture négro-africaine» 29 (2/1982), n° 29, https://jaga.afriquegouvernance.net/_docs/l_education_traditionnelle_en_afrique_et_ses_valeurs1_ (16/01/2020).

fallait se soumettre à la culture de l'autre. Les traditions sont en construction continue, car elles sont en contact avec beaucoup de valeurs universelles comme la dignité humaine, la démocratie, comme le note Adamou Ndam Njoya. Selon lui:

> Les traditions sont un ensemble de pratiques qui, tout au long de l'histoire des peuples, ont fait leur preuve, se maintenant parce que donnant des règles pour l'organisation de la vie et des activités dans la société; ou encore parce que constituant des pratiques sociales, culturelles, économiques, caractérisant les membres des sociétés ou présidant à toutes leurs entreprises. Il s'ensuit que les traditions sont en construction continue. Dans un monde où les êtres humains se côtoient de plus en plus, où, entre les peuples et les pays, il n'y a plus de distance, où règne l'interdépendance, où s'affirment des valeurs universelles comme celles de la dignité humaine, de la démocratie, du caractère intangible de la vie. Ceci étant, il y a aussi des dimensions, des pratiques et des traditions qui sont perçues comme négatives au contact des autres traditions, cultures ou civilisations; il en va ainsi de la place et du rôle de la femme dans la société, de l'excision, des mariages des enfants, des statuts des sujets, des domestiques ou des esclaves pour certaines catégories des populations, etc.. Les pratiques et les traditions aux dimensions négatives, bien qu'en apparence anodines, parce que revêtant les formes des plus subtiles d'une société à l'autre, d'une région à l'autre, doivent être relevées pour être mieux éliminées. Ainsi se dégagent tout le sens et la raison d'être du Nouveau contrat social qui va alors mettre en exergue les principes partagés ou à partager par les membres de la société, dans les rapports entre les individus et entre les sociétés. L'élimination de ce qui est négatif et la construction de ce qui est positif sont programmées dans les textes qui organisent les sociétés nationales et internationales et dans l'essence même des formes d'organisation comme la République et des voies et formules d'action comme la démocratie[91].

Par conséquent, la tradition a des aspects plus positifs et problématiques. Les systèmes traditionnels africains, en particulier sont des éléments de conservation d'un patrimoine culturel bien qu'ils contiennent dans leur essence des éléments de soumission, d'oppression et de verticalité[92]. En général, la tradition transmet des valeurs qui sont des faits sociaux et culturels conformes à la raison et qui répond aux besoins fondamentaux des membres d'une communauté humaine. Ces valeurs sont dynamiques et permettent à l'homme de vivre en harmonie avec lui-même et en communauté. Elles sont constantes et communes à la communauté humaine. Mungala distingue deux sortes de valeurs qui sont: les valeurs trans-temporelles et les valeurs de situation. Voici comment elles se définissent:

---

91 N. ADAMOU NDAM, *Les traditions dans l'Afrique républicaine et démocratique. Pour un nouveau contrat social*, l'Harmattan, Paris 2010, 7-8.

92 Cf. S.B. MESSAOUD – S. KALA LOBE, *Femmes et pouvoir dans les systèmes traditionnels et familiaux au Cameroun*, http://base.d-p-h.info/en/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5489.html 09/ 2000 (19/03/2020).

> Les acquis historiques sont des valeurs qui se sont construites à travers l'histoire de l'humanité et dont la validité s'est toujours confirmée au-delà des changements sociaux ou des horizons culturels et temporels. Ce sont des valeurs qui ont été triées, sélectionnées par une sorte de tribunal de l'histoire et se sont maintenues dans le va-et vient historique, constructeur et destructeur des valeurs. Elles ont un caractère universel (ce qui n'est pas pour elles une garantie contre les rechutes) et émergent comme fondamentales du fait qu'elles sont enracinées dans la conscience publique et que leur abandon entraîne des dégâts sociaux importants. Les valeurs conjoncturelles sont celles qui ne sont pas consacrées par l'expérience historique; elles reposent sur les données immédiates et leur portée ne dépasse pas le cas ou leur cadre contextuel. Il suffit alors qu'on change le contexte social, temporel ou culturel pour voir ces valeurs perdre toute leur validité, toute leur signification. La distinction ainsi faite entre valeurs fondamentales ou transhistoriques et valeurs de situation nous semble importante dans la mesure où non seulement elle peut nous éclairer dans le choix à faire entre valeur et anti-valeur, mais aussi nous permet de comprendre que ce que nous pouvons considérer aujourd'hui comme valeur ou comme anti-valeur peut ne pas l'être dans un contexte différent. La vraie valeur est donc celle qui permette à l'homme de se remettre en cause et de supprimer les organes d'exploitation, d'intimidation ou d'ensauvagement, assure le meilleur fonctionnement des institutions, évite le dépérissement culturel de l'homme pour favoriser en lui la réflexion sur son propre destin et celui des autres[93].

Dans le contexte africain, ces valeurs ont été triées et sélectionnées par une organisation sociale fondamentale, qui a une même langue et surtout une règle de vie commune: c'est la tribu. Cette notion révèle un caractère important de lignage chez l'africain, car il est identifié par rapport à la tribu. Et chaque tribu a quelque chose de particulier qui le distingue de l'autre, par exemple la langue, la culture et les coutumes. C'est dans chaque tribu que se perpétue la tradition. Les tribus peuvent être définies comme:

> Des sociétés globales dont les membres s'estiment descendants d'un même ancêtre. Les tribus étaient nombreuses dans l'Afrique traditionnelle. Chaque société globale portait un nom établissant une nette distinction entre ceux qui en faisaient partie et les étrangers. Les activités de ses membres étaient organisées en sorte que, se complétant, elles permettent la survie et le développement de la collectivité entière ainsi que des individus qui la composaient, observant les mêmes coutumes, parlant la même langue, partageant la même vision du monde, voulant vivre ensemble et en étant conscients. Les membres d'une même société globale sentaient leur étroite communauté. Il n'est pas étonnant qu'ils l'aient attribuée, dans la plupart des cas à une commune descendance. Le principe de parenté sur lequel se fondent aussi le lignage et clan, était en effet dominant dans l'expérience, et donc dans la conscience des hommes d'Afrique. Aussi tendaient-ils à interpréter par la parenté un grand nombre de relations sociales qui présentent avec elle quelque analogie. Ce n'est que lorsqu'un réseau unique et fort de relations politiques englobait tous ceux qui vivaient sur le même

[93] A.S. MUNGALA, *Éthiopiques*, n° 29.

> territoire, c'est-à-dire lorsque tous dépendaient des mêmes gouvernants, que les Africains concevaient une société globale non fondée sur la parenté. Le principe d'union reconnu alors était la commune sujétion par rapport au même monarque. Les unités tribales ont survécu tant bien que mal pendant les quarts de siècle de la domination coloniale. Certaines manifestent aujourd'hui dans les jeunes États indépendants une vitalité retrouvée en s'exprimant par des partis politiques[94] .

Il faut noter qu'aujourd'hui ces unités tribales constituent un autre phénomène négatif qu'on appelle le tribalisme ou régionalisme observé dans plusieurs États africains et devient une réelle menace pour l'unité nationale. Le tribalisme est la promotion d'une tribu, ou d'une ethnie et de ses membres, à l'exclusion de tous les autres. Au Cameroun, ce phénomène a pris de l'ampleur et devient une gangrène pour l'unité nationale. Le gouvernement montre aux yeux des peuples qu'il lutte contre ces tendances tribales en créant des commissions pour le multiculturalisme à vocation nationale qui rassembleraient les hommes et les femmes de différentes tribus, mais la réalité est toute autre, car la tendance de certains membres du gouvernement est de s'entourer des membres de leur tribu au détriment de l'intégration nationale.

Aujourd'hui, les tribus existent toujours au Cameroun, elles ont une même origine et une même organisation sociale, habitant un même territoire ou séparé. Elles peuvent être définies comme:

> Un groupement de familles de même origine, vivant dans la même région ou se déplaçant ensemble, et ayant une même organisation sociale, les mêmes croyances religieuses et, le plus souvent, une langue commune[95].

Il résulte que dans la tribu, il y a une même organisation sociale, un style de vie commun à tous ses membres et souvent codifié par des règles ou politiques. Chaque tribu a un chef, élu d'après la coutume. La chefferie obéit à une lignée, d'où la transmission du père aux fils ou membres de la famille ou de la lignée. Dans la tribu, la notion de langue commune joue un rôle important. C'est aussi le cas des régions septentrionales du Cameroun où l'on compte plus de 100 tribus, chacune d'elles avec sa langue, réparties dans les villes et villages. Leur mode de vie varie selon les

---

94 G. BALANDIER – J. MAQUET (sous la direction de), *Dictionnaire des civilisations africaines*, Rue de seine, Paris 6è 1968, 416.

95 I. JEUGE – MAYNART (sous la direction de), *Le Grand Larousse illustré 2016*, 1170.

régions et localités, par exemple par le culte et les manifestations. Les principes de survie sont presque les mêmes: ce sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat.

Dans ces régions septentrionales, l'organisation est basée sur un système patrilinéaire. Les activités familiales, la gouvernance de la maison et la décision sont centrées sur l'homme. Les hommes, surtout les plus âgés, sont les garants de la tradition établie par les ancêtres. Ils veillent au respect de la tradition et cette dernière constitue un moyen de communication avec les ancêtres. De la femme, sont attendus un modèle de comportement et des qualités tels que la docilité, la subordination et la soumission à l'homme. Elle a un statut inférieur et assume un rôle de second rang devant l'homme. Cette tradition constitue la structure de la société traditionnelle.

2. La société traditionnelle africaine

Nous précisons que l'environnement dont il est question dans ce travail est un environnement rural; en milieu urbain, les choses changent à cause du brassage de multiples tribus et du modernisme. Selon Jean Bruyas, la "société traditionnelle africaine" peut être définie comme:

> Une association rurale, de grands groupes de personnes dont la vie n'est pas celle de l'individu, mais celle du groupement: grande famille, clan ou ethnie. La destinée individuelle repose sur le salut collectif, c'est-à-dire la sauvegarde de l'unité mystique globale[96].

Cette définition se situe dans le cadre des conceptions de base concernant les relations humaines. C'est dans les relations, en vivant en groupe, que l'Africain donne sens à sa vie. Le sentiment de former une unité indissoluble, organique et sacré est inné et partagé par tous. Le but suprême à rechercher et à atteindre par chaque membre est l'intégration du groupe, unique principe de vie et d'unité de l'ensemble communautaire.

Le symbole de l'unité du groupe et son représentant est le chef de la tribu ou chef

---

[96] J. BRUYAS, *Les sociétés traditionnelles de l'Afrique noire. Enseignements compilés par Claudia Gutsche*, l'Harmattan, Paris 2001, 25. Jean Bruyas fut professeur de Droit public à l'université de Dakar-Fann, conseiller juridique de l'Union européenne à Bruxelles, puis professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Auteur de plusieurs livres parmi lesquels: *L'Éphémère et l'Éternel – La souveraine régularité des rythmes dans l'Histoire universelle*, l'Harmattan, Paris 2004; *L'Afrique traditionnelle témoin vivant d'un passé universel*, Éditions A. Pédone, Paris 1974.

du village; il incarne l'unité, car tous les litiges au niveau coutumier sont tranchés par lui. Il est aidé dans sa tâche par les notables, personnes âgées et remplies d'expériences.

Les particularités de la société traditionnelle se manifestent dans tous les sphères de la vie: spirituelle, économique et politique. Selon la sphère spirituelle, les sociétés traditionnelles reposent sur un certain nombre de croyances à travers le culte des ancêtres. Bruyas explique comment se pratique cette croyance:

> Ces croyances impliquent la présence au milieu des hommes d'innombrables forces invisibles, des centres de volontés constitués notamment par les âmes des ancêtres morts et par les génies qui peuplent la nature. Ces esprits actionnent les forces qui se manifestent à l'expérience de l'homme: c'est en communiant avec eux qu'il peut lui devenir possible, en participant de manière intime et active à la vie de l'Univers, de découvrir une signification, ou pour mieux dire, de conférer un sens à sa vie. Attirer la bienveillance de ces esprits, le plus souvent invisibles eux-mêmes mais sans cesse révélés par le dynamisme qu'ils engendrent, obtenir leur protection, écarter leur courroux, sont donc les préoccupations majeures. Elles fondent une discipline et familiale assumée négativement par un système d'interdits et positivement par de nombreux rituels, cérémonies, sacrifices… Le système de croyances s'exprime en d'incessantes manifestations visibles qui concernent notamment: le culte des ancêtres, le culte des génies de la nature, la participation de l'homme au dynamisme universel[97].

Les relations avec les aïeux, les personnes âgées, l'observance des coutumes, les normes et les lois sont des valeurs propres à la société traditionnelle. Les représentations sacrées et mythico-religieuses dominent à la fois la conscience individuelle et publique. Les coutumes et les traditions déterminent également la vie spirituelle des membres de la communauté, caractérisée par une profonde religiosité.

Comme structure économique, la société traditionnelle est composée de liens familiaux et l'une des caractéristiques de cette communauté est la coopération agricole, caractérisée par l'utilisation d'outils à main, un niveau de vie bas de la majorité de la population. On peut noter aussi une activité collective, l'utilisation et la redistribution des terres par des propriétaires de terrains. La société et ses caractéristiques dépendent des conditions naturelles. Dans les régions septentrionales du Cameroun par exemple, beaucoup de paysans n'ont pas de terrains, les propriétaires de terrains louent les terres aux agriculteurs chaque année pour l'exploitation agricole. Cela peut se faire par négociation ou contre une somme

---

97 *Ivi*, 15-16.

d'argent.

Comme structure politique, le pouvoir constitue sa principale richesse. Il passe d'un chef à un autre par héritage. Il est oppressant et concentré entre les mains d'une seule personne: chef de village ou de famille. Le droit d'aînesse a un poids important dans la vie courante et aussi dans le règlement des conflits. La hiérarchie a une forte représentation et les relations sociales sont construites sur la soumission. Chacun se sent partie intégrante de la communauté et l'individualisme n'a pas sa place. C'est la communauté qui prévaut.

Dans la société traditionnelle, les tâches sont exécutées selon les rôles sociaux et le sexe. Dès leur naissance, les enfants doivent respecter les règles et les structures mises en place. Ainsi, il leur est donné l'instruction sur la tradition et sa valeur et son respect pour l'organisation de la communauté. Comme nous l'avons dit au début de ce paragraphe, ce type de société est plus diffusé dans les villages.

2.1 Le rôle de la femme dans la société traditionnelle

La femme est celle qui transmet la vie. Son honneur c'est d'avoir des enfants et ceux-ci augmentent la lignée. En tant qu'épouse, les vertus attendues doivent être centrées sur la base de son amour maternel, de sa protection et de son dévouement à la cause des enfants. La société s'attend à ce qu'elle soit maternelle, c'est-à-dire affective. Cette fonction d'éducatrice est plus appréciée, car c'est par elle que la femme garde les enfants et les surveille, les nourrit, les habille et leur transmet l'éducation. La femme recouvre tout une symbolique fondamentale, existentielle et dynamique. Elle est la colonne fondamentale de la famille. Son affection pour l'enfant permet à ce dernier de s'épanouir et d'avoir une ligne de conduite exemplaire.

L'une des caractéristiques de la société traditionnelle africaine est la relégation des femmes aux travaux ménagers, avec leur soumission de la femme à l'homme. Christine Venter, fait aussi cette observation:

> Dans les sociétés traditionnelles, la communauté est perçue comme ayant des droits et les rôles attribués aux femmes et sont supposés d'assurer qu'elles se soumettront aux besoins de cette communauté plutôt qu'aux besoins d'elles-mêmes. Les femmes sont

> souvent socialisées pour accepter les rôles qui sont définis par la communauté et les essais de les confronter mènent souvent à l'expulsion de la société[98].

Dès leur jeune âge, les filles reçoivent l'éducation des parents. Ils leur transmettent les valeurs de la société traditionnelle: elles apprennent les travaux ménagers et champêtres, les lois et les coutumes de la société dans laquelle elles vivent. À la maison, la femme et les filles dépendent de leur père, c'est lui le maître de la maison. Mais données en mariage, elles dépendent de leur mari et de la belle-famille.

Pour ce qui regarde le mariage dans la société africaine traditionnelle, il existe une convention entre les familles ou la famille et l'époux potentiels. Le paiement de la dot fait partie de la conclusion de l'accord du mariage. L'observation de Venter au sujet de la tradition va en droite ligne avec la tradition des tribus du Nord-Cameroun:

> La femme est sujet de la tutelle de son père ou un autre relatif masculin, si le père est décédé ou incapable de figurer en tant que protecteur. Une fois que la femme est mariée, la tutelle passe à son mari et sa famille. Un tel transfert de l'autorité est représenté par le paiement d'un prix pour la mariée à son père. Ce paiement signifie aussi le fait que les enfants nés de ce mariage seront sous la tutelle du mari et sa famille[99].

Il est clair que la fille ou la femme est toujours sous tutelle de l'homme. C'est la loi établie par la société et tous se soumettent à cette loi. Les arrangements d'un mariage se font toujours auprès du père de la fille, sa mère et les membres de la famille comme les oncles, les tantes, etc..

Dans la plupart des mariages traditionnels en Afrique, la dot constitue un élément fondamental et déterminant. C'est une tradition pratiquée en Afrique qui consiste à donner des biens matériels (bœufs, chèvres, moutons, pièces de pagnes, la houe, etc.) et de l'argent pour pouvoir épouser une femme. Selon Musharhamina: «Dans la culture où l'oralité est la norme, la dot est l'acte qui forme l'union entre deux

---

98 C.M. VENTER, *Community, Culture and Tadition: Maintaining Male Dominance in Conservative Institutions*, *Journal of Law and Religion*, Vol 12, n° 1, Cambridge University Press, Cambridge 1996, 61. Christine Venter est Acting *Director of the Legal Writing Program, Notre Dame Law School.* Administered undergraduate University Writing Program in Pretoria South Africa. Oversaw a staff ofthree full time faculty members, five adjuncts and eigteen graduate student instructors. Elle est sud-africaine et auteure de plusieurs ouvrages.

99 *Ivi*, 63.

personnes»[100].

Le mariage ne concerne pas seulement l'homme et la femme, mais toutes les deux familles, du garçon et de la fille. En s'unissant dans le mariage, les deux familles s'unissent aussi. Une fois que les deux sont mariés, l'homme entre symboliquement dans la famille de la femme et elle dans la famille de ce dernier. Le mariage est scellé par un certain nombre de cérémonies dont la plus importante est la dot, qui n'est pas l'achat d'une femme, mais le pacte consacrant l'alliance entre l'homme et la femme et l'union entre les familles dont les enfants s'unissent.

La dot est soutenue par le droit coutumier. Elle dépend de chaque tribu. Sa négociation est complexe car elle se fait entre les deux familles afin de trouver une entente mutuelle sur ce qui est demandé. Elle est vécue comme une compensation pour la famille qui perd un de ses membres et sa force de travail, et d'un membre du clan qui diminue. Son importance est d'unir les deux familles. Florence Bayala donne plus d'explications sur son importance:

> Ce qui rend la dot si importante pour le mariage en Afrique est qu'elle est synonyme d'union de deux familles. Le respect mutuel et la dignité sont présents tout le long du procédé, et l'amour entre l'homme et la femme est élargi pour y inclure la famille proche et large… La dot est aussi un geste de gratitude et de reconnaissance de la part de la famille du marié envers la famille de la mariée pour avoir élevé et pris soin de cette dernière[101]

Aujourd'hui, la dot est confrontée à la modernité et le procédé devient confus pour ceux qui s'engagent, mais avec des négociations et d'autres procédures, ils se mettent d'accord entre eux et les deux familles. Nous nous servons toujours des explications de Bayala pour plus de clarté:

> Comme pour toutes les coutumes traditionnelles, elle est exposée aux abus du monde moderne. Le procédé de la dot est souvent compliqué et souvent confus pour les couples modernes. Car il comporte certains protocoles auxquels les familles des candidats au mariage sont contraintes. La famille élargie étant un élément important dans la culture africaine et spécialement dans l'institution du mariage. L'intérêt est que si vous ne vous entendez pas bien avec votre famille paternelle, c'est le moment de tenter un rapprochement, que ce soit pour la future mariée ou pour le futur marié, car elle est un élément important dans ce processus. Dans d'autres milieux peu modernes

---

[100] M.G. MUSHARHAMINA, *Mariage traditionnel africain et mariage chrétien*, Éditions Saint Paul Afrique, Kinshasa 1981, 50.

[101] F. BAYALA, *La dot un élément déterminant dans le mariage traditionnel en Afrique*, http://www.afriquefemme.com/fr/mariage/tout-savoir/1282-la-dot-un-element-determinant-dans-le-mariage-traditionnel-en-afrique 5 juin 2014, (19/07/2020).

> ou en voie de modernisation, la tension formelle entre les deux parties engagées dans la négociation est rompue très souvent par une bouteille de brandy, des calebasses de la bière de mil et des noix de colas placées sur la table. Même si la bouteille n'est pas ouverte à ce moment-là, cela indique un relâchement de la tension et une acceptation des requêtes. Ce geste est connu comme l'ouverture de la bouche (selon l'expression traditionnelle). Une fois que le prix de la future mariée ou la dot est fixée, les négociations sont en principe terminées. Néanmoins, il y a certaines règles qui doivent être suivies avant le véritable mariage. Dans ces circonstances, on interdit généralement au jeune couple toute possibilité de rencontre. Le pourquoi de tous ces chichis et cette bienséance est de créer un climat de confiance et une compréhension mutuelle à un niveau profond entre les deux familles; et plus important, un sentiment communautaire[102].

Grâce à la dot, le mariage est rendu légal et permet d'inscrire les enfants dans la lignée de leur père. Mais elle est toujours exposée à de graves problèmes d'ordres économiques. Elle se transforme de plus en plus en transaction commerciale et laisse croire que les filles sont vendues.

Dans la société traditionnelle africaine, le rôle de la femme présente une double face: d'une part, on note leur importance dans la participation aux travaux champêtres et dans la continuation de la lignée. D'autre part, il y a la méconnaissance de leur statut par leur société.

Cependant, la culture aujourd'hui n'est pas statique, elle change avec le temps et dans l'espace. Face aux transformations rapides et profondes dans tous les domaines politiques, économiques, technologiques, culturels, sociaux et la liste est loin d'être exhaustive, personne au monde d'aujourd'hui ne reste indifférent. Ces évolutions s'imposent à tous et chacun cherche à s'y adapter en s'interrogeant afin de frayer son chemin. Les femmes en Afrique, en particulier celles des régions septentrionales du Cameroun, ne sont pas seulement restées enfermées dans les traditions, les lois et les coutumes, elles s'ouvrent aussi à la nouvelle réalité et s'y mettent progressivement. La mondialisation bouscule les traditions et les cultures des peuples. Nous subissons l'histoire et nous la faisons en même temps. Les femmes tout comme les hommes se trouvent en face de cette réalité qui bouleverse le mode de pensée, de faire et les habitudes.

---

[102] *Ivi*.

3. La société traditionnelle face à la mondialisation/globalisation

Nous tenons à préciser que notre intention n'est pas de faire une étude systématique sur la mondialisation ni de susciter des débats autour de ce concept, mais nous voulons circonscrire le sujet et le placer dans le contexte africain, celui des femmes des régions septentrionales du Cameroun. Dire que les femmes en Afrique sont enfermées dans leur tradition est un leurre. Aujourd'hui, il y a du brassage de peuples et de cultures, des actions, des idées, des échanges commerciaux, etc.. Cette réalité est incontournable, elle touche le monde entier et bouleverse aussi les lois rigides de la société traditionnelle; que l'on soit en campagne ou en ville, personne n'est épargné. La mondialisation/globalisation est un phénomène qui embrasse tous les domaines de la vie et sa définition devient complexe et subjective. Notons que les termes mondialisation et globalisation (terme anglo-saxon) sont employés comme synonymes dans le contexte francophone. En général, le concept de mondialisation désigne:

> L'accélération des mouvements et échanges (d'êtres humains, de biens et de services, de capitaux, de technologies ou de pratiques culturelles) sur toute la planète. La mondialisation entraîne un niveau d'interaction croissant entre les différentes régions et populations du globe." En géographie, la mondialisation se définit comme l'ensemble des processus (économiques, sociaux, culturels, technologiques, institutionnels) qui contribuent à la mise en relation des sociétés et des individus du monde entier. C'est un processus progressif d'intensification des échanges et des flux entre les différentes parties du monde[103].

Concrètement, la mondialisation représente le mouvement d'ouverture des économies nationales vers les marchés internationaux. Elle est marquée par la libéralisation des échanges, la délocalisation des entreprises, la fluidité des mouvements financiers, la facilité du développement des technologies de l'information et de la communication et le développement des moyens de transport.

En clair, c'est une nouvelle manière de gérer l'économie, l'information, la culture, le commerce, les relations internationales, la vie humaine dans certaines de ses composantes fondamentales. La mondialisation se réfère à la planète dans sa diversité. Pour Jacques Audinet, la mondialisation peut être définie comme:

---

[103] YOUMATTER, *Mondialisation: définition, fonctionnement, conséquences – Qu' est-ce que la mondialisation*, https://youmatter.world/fr/definition/mondialisation-definition-consequence-histoire/ 12 novembre 2019, (20/08/2020).

> L'accroissement des échanges entre les humains. Échanges économiques avec le développement du commerce, échanges technologiques avec l'amplification sans précédent des instruments et leur usage, ultimement échanges humains par le développement du tourisme et surtout l'accroissement des mouvements de population, des émigrations temporaires ou définitives qui affectent chaque jour un nombre grandissant d'êtres humains sur la planète terre[104].

Aujourd'hui, on assiste à une croissance galopante des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui changent les manières de communiquer, de travailler et de vivre dans tous les milieux. Elle s'étend jusqu'à l'ouverture des frontières sur les plans économique, politique, socio-culturel et religieux. Au même moment, de différentes formes d'exclusion et de discrimination se font ressentir, pour les peuples en voie de développement, surtout les pays de l'Afrique subsaharienne. Il convient de préciser que la plupart de ces pays ont un modèle de développement de l'ajustement structurel[105] et de l'économie libérale du profit. La responsabilité de ces choix de la politique économique est laissée à chaque pays. Beaucoup de pays se sont endettés et les conséquences ont été désastreuses dans tous les secteurs de la vie sociale dans ces pays. On a assisté à un affaiblissement du pouvoir politique et de la vie sociale à cause des crises, des conflits, de la dépendance de l'économie. Il y a donc un écart qui se crée entre les pays riches et les pays pauvres, entre les villes et les villages, entre les riches et les pauvres d'un même pays, entre les privilégiés et les marginalisées comme les femmes. Compte tenu de son évolution multidimensionnelle, on peut distinguer quatre caractéristiques de la mondialisation: a. Sur le plan économique, le libre échange tend à s'imposer comme système dominant sur les pays en voie de développement. Il y a adoucissement au niveau des frontières économiques.

---

104 J. AUDINET, *La pratique évangélique dans la mondialisation*, in G. ROUTHIER et de M. VIAU, (sous la direction de), *Précis de théologie pratique, deuxième édition augmentée*, Novalis – *Lumen Vitae*, les éditions de l'atelier, Bruxelles 2007, 55. Jacques Audinet, docteur en théologie, docteur d'État, professeur à l'Institut catholique de Paris, professeur émérite de l'Université de Metz.

105 Ajustement structurel: mesure prônée par certaines organisations monétaires internationales pour aider les pays en développement les plus endettés à recréer les conditions de la croissance, I. JEUGE – MAYNART (sous la direction de), *Le Grand Larousse illustré 2016*, 61. Le programme d'ajustement structurel, inspirée des théories économiques néolibérales, est un ensemble de mesures d'ordre monétaire, budgétaire, fiscal et commercial. Son objectif est double: le rétablissement des équilibres macro-économiques, dans un premiers temps, celui des mécanismes du marché et de la vérité des prix par le désengagement de l'État de la sphère économique, dans un deuxième temps.

b. Sur le plan culturel, on observe la rencontre des valeurs, des modèles de pensée et de comportement.

c. Au niveau politique, il y a reconfiguration du rôle de l'État qui doit faire face à de nouveaux enjeux.

d. Enfin sur le plan militaire, la tendance est la régionalisation de la sécurité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA)) et l'existence des menaces transnationales (terrorisme, criminalité, etc.)[106].

Les deux termes "mondialisation et globalisation" sont assez proches. La globalisation est la traduction française de la mondialisation entendue comme:

> L'intégration des marchés sur le plan mondial avec, au cœur de ce principe, la mise en place de stratégies commerciales internationales menant à un marché mondial unifié. La globalisation caractérise notamment le développement des échanges et des interactions humaines sur toute la planète. Ce processus a été permis grâce à la libéralisation des échanges, aux progrès des technologies de l'information et de la communication et à la modernisation des moyens de transport. La globalisation s'accompagne, dans la théorie, d'une disparition des frontières nationales[107].

La globalisation est donc l'avènement d'un monde d'interdépendances économiques, sociales, politiques et le recours au multilatéralisme. Elle pose la question de mise en place de responsabilité de la communauté internationale.

Qu'il s'agisse de la mondialisation ou de la globalisation, les deux termes parlent de la transformation, du système international qui se partage entre souveraineté et interdépendance. La mondialisation a comme principe la transmission de l'universel, la démocratie, les droits de l'homme, l'économie du marché, mais les inégalités demeurent. La liberté et la sécurité des personnes se posent, également les responsables politiques, économiques, militaires et civils[108]. Comment la mondialisation se manifeste dans le contexte africain?

---

[106] Cf. CH. GARDA, *Mondialisation et globalisation*, http://www.irenees.net/bdf_fiche-notions-21_fr.html Paris 2003, (17/07/2020).

[107] JDN LA RÉDACTION, *Globalisation : définition, traduction et synonymes*, https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199303-globalisation-definition-traduction-et-synonymes/ 30/01/2019, (17/07/2020).

[108] Cf. CH. GARDA, *Mondialisation et globalisation.*

3.1 La mondialisation/globalisation dans le contexte africain

Dans le contexte africain, la mondialisation/globalisation a bouleversé les structures traditionnelles et a instauré un mode de vie nouveau. Ce changement s'est opéré à partir de la colonisation où l'Afrique s'est ouverte à l'Europe. Le phénomène de colonisation a eu pour effet d'intégrer l'essentiel de la planète à un espace politique commun et a favorisé des mouvements financiers entre pays et vers les colonies, en particulier le transport des matières premières vers l'Europe. On a assisté à l'industrialisation; par conséquent, il y a eu le développement d'échanges de produits d'un pays à un autre. Mais la colonisation a dépouillé l'Afrique et a bouleversé la structure socio-politique des peuples. Les structures traditionnelles ont connu des changements, avec l'accentuation de l'inégalité entre les hommes et les femmes, par l'islamisation et la domination coloniale. Le Nord-Cameroun par exemple a connu une double colonisation: la conquête musulmane et la colonisation occidentale. Ces moments ont bouleversé les structures traditionnelles et ont renforcé l'inégalité entre les hommes et les femmes. Voici comment Ada analyse ces faits sociaux:

> Le Cameroun septentrional est traversé par des contradictions. La diversité en est la principale caractéristique. Cet espace a subi une double colonisation: la conquête peule au nom du *jihad*, c'est-à-dire la guerre sainte qui a secoué et déstabilisé les structures politiques des sociétés locales. Puis, s'en est suivie la conquête occidentale; allemande puis française. […]. À leur arrivée au Nord-Cameroun, les Européens avaient trouvé fortement installée, une organisation politique caractérisée par la prédominance des structures lamidales. La création des lamidats par les Peuls s'est accompagnée de la domination des populations trouvées sur place. Par ailleurs, la présence des colonisateurs dans la partie septentrionale du Cameroun modifie comme ailleurs la structure socio-politique des peuples de cette partie du pays. Les structures traditionnelles ont connu des changements remarquables avec la création des subdivisions et des circonscriptions. Le chef de subdivision ou le commandant, pour mieux asseoir sa domination, associait des chefs traditionnels dans l'exercice de ses fonctions. Ces derniers s'assuraient ainsi une certaine part de pouvoir. Ces changements ne profitèrent pas aux femmes. Bien au contraire, elles devaient perdre leur rôle et leurs prérogatives reconnus autrefois dans les domaines politiques. En effet, dans le passé, les femmes ont joué des rôles importants dans la vie politique des sociétés traditionnelles. L'accès au pouvoir leur était possible grâce aux liens matrimoniaux. D'autres par contre, ont influencé la vie politique de leur communauté de par leur charisme et leur charme, en jouant des rôles séducteurs qui avaient une grande portée diplomatique et expansionniste. Les pouvoirs des femmes et leurs sphères d'influence ont en grande partie disparu sous l'impact du colonialisme et des religions importées qui ont bouleversé les politiques existantes et la complémentarité sociale entre les sexes. En effet, l'entreprise d'accentuation de l'inégalité statuaire

> entre les hommes et les femmes amorcée avec l'islamisation devait se parachever avec la domination coloniale, qui avait alors trouvé un terrain propice à son œuvre de marginalisation de la société féminine. Les administrateurs coloniaux, comme on peut le constater, ont accordé peu de place aux femmes dans leur gestion politique et économique du Cameroun[109].

Le début de la mondialisation peut être considéré à partir de cette double colonisation qui a contribué à un bouleversement total des structures traditionnelles et a accentué l'inégalité entre les hommes et les femmes dans cette partie du pays. Elle a introduit aussi au sein de la population le mode de production capitaliste et la modernisation technologique. Face à cette nouveauté, la société traditionnelle s'est vue arrachée de force et fut contrainte d'entrer dans un système global qui va au-delà de ses frontières, du continent, de la région, du village, de la tribu et du clan. Désormais, le monde devient *un village planétaire* où toutes les choses sont unifiées. Que l'on veuille ou pas, l'Africain vit avec les deux réalités, il est déjà dans un système global où il a la liberté d'opérer son choix, de faire librement des échanges commerciaux, de sortir pour cohabiter avec d'autres peuples, tribus et langues. Les conséquences de ces implications s'observent sur les plans politique, économique et socio-culturel.

Cette modernité est caractérisée par de nouvelles technologies dans tous les secteurs de la vie. Mais la réalité est tout autre, la modernité ne réduit pas les inégalités entre les femmes et les hommes. De plus en plus, on assiste à un changement de mentalité dans les rapports traditionnels, des dépendances avec la société dans son ensemble. Cela ne veut pas dire qu'il y a abandon de la tradition, car les valeurs positives de la tradition sont conservées. Parmi ces valeurs, nous considérons la fraternité et la solidarité qui servent à la réalisation de soi et au développement de tous les membres. Plusieurs femmes se mettent ensemble pour réfléchir sur leur condition de vie et sur le développement de leurs activités.

Aujourd'hui, beaucoup de femmes en Afrique luttent pour trouver des réponses aux défis de la mondialisation. Malgré tous les obstacles et préjugés qu'elles traversent et vivent, elles sont considérées comme des êtres passifs, image dictée par la tradition, elles font preuve d'un dynamisme et d'une combativité remarquables.

---

[109] D. ADA, *L'acceptation de l'altérité*, 181-183.

C'est la remarque de Mamounata Cissé:

> Les femmes africaines sont devenues le moteur essentiel de cette dynamique d'adaptation et de changement. Elles ont développé un capital technique basé sur le savoir-faire et les compétences acquises notamment grâce aux mouvements associatifs. Elles ont aussi développé un capital social basé sur la vie communautaire, les principes de solidarité et de réciprocité, qu'illustrent, entre autres, les célèbres «tontines» de femmes africaines. Elles choisissent la solidarité comme stratégie d'actions collectives et, plutôt que l'accumulation financière, elles privilégient la capitalisation du social et du savoir-faire. Avec pour objectif de lutter pour la paix, la prospérité économique, la justice sociale, la démocratie et les droits humains. De nombreux réseaux, associations et organisations de femmes se sont mis en place. Le mouvement syndical est aussi de plus en plus présent. Il revendique l'intégration de la perspective de genre dans l'approche de l'ajustement structurel et de la lutte contre la dette. Dans la même perspective, le mouvement syndical international se bat pour l'inclusion des normes fondamentales de l'OIT, notamment en matière d'égalité, dans le commerce international. S'il est sans doute très loin des préoccupations des femmes africaines qui s'échinent dans les champs, les ateliers ou sur les marchés africains, ce combat au niveau mondial est pourtant intimement lié à l'amélioration de leur condition[110].

Ces organisations sont souvent dirigées par des femmes d'expériences dans le domaine des associations et dans les autres secteurs d'activités. En parlant des initiatives locales de la société civile, Motaze Akam affirme:

> Aujourd'hui, la société civile est une réalité qui va du local au mondial en passant par le national et la sociologie moderne la redécouvre. Pour nous, la société civile est le produit du social partant du culturel qu'il condense. Dans cette perspective, la société civile au Nord-Cameroun est constituée, entre autres, par cet ensemble d'Organisations non Gouvernementales (ONG) qui se greffent à un socle culturel spécifiquement mouvant pour appuyer les initiatives locales du développement qui sont des inventions de vivre-ensemble des acteurs eux-mêmes locaux. De l'extrême - Nord à l'Adamaoua, il s'agit de: la SNV, UMN, CARE, CFAID, CACID, ODCAM, SADEL-GIE, etc. la liste peut être extrêmement longue. L'on a également la visibilité d'un développement local qu'appuient la société civile et ces ONG. Dans cet ordre d'idées, le développement local dans le Nord-Cameroun implique des activités variées: agriculture, pastoralisme, pisciculture, apiculture, environnement, artisanat, vannerie, agro-sylviculture, agro-forestière, stratégies de genre, etc., demandant autant d'initiatives locales. Il faut noter que la société civile est dans une synergie avec l'endogénéité pour créer le développement local[111].

---

[110] C. MAMOUNATA, *Les femmes africaines en première ligne*, Part 1, «*L'Afrique face à la mondialisation: le point de vue syndical, éducation ouvrière*» https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication wcms_112478 123 (2/2001), 4, (19/07/2020). Mamounata Cissé est de nationalité burkinabaise. Elle est secrétaire générale adjointe de la Confédération internationale des syndicats libres.

[111] A. MOTAZE, *Pluralisme et endo-développement au Nord du Cameroun* in A.A. GWODA, A. ZÉLAO (sous la direction de), *Le Nord-Cameroun* à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales s'interrogent…, l'Harmattan, Paris 2012, 66-67. Motaze Akam de nationalité camerounaise, a suivi des études de sociologie et de science politique aux universités de Yaoundé, Victor Segalen Bordeaux 2 et à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il enseigne la sociologie à la faculté

Le constat est clair, on passe de la réalité locale à la réalité nationale et même mondiale. Il y a ouverture des personnes et de nouvelles structures se présentent. Les femmes ne sont plus réduites à une seule activité, mais elles pratiquent plusieurs activités grâce à l'ouverture à la modernité.

4. L'image de la femme et sa réalité

Le bref portrait de la société traditionnelle que nous avons tracé et la comparaison avec les transformations socio-culturelles en cours, nous permettent de comprendre comment l'image de la femme est marquée quelquefois par des préjugés, des catégorisations qui la confinent dans des activités répétitives, malgré la place et le rôle indispensables qu'elle occupe au sein de la famille.

Dans cette partie du travail nous tenterons de mieux comprendre cette situation, en écoutant directement les femmes, les hommes et les jeunes filles et garçons qui vivent aujourd'hui dans les régions du Nord-Cameroun, à travers quelques interviews réalisées auprès d'eux.

4.1 Critères des interviews

Pour réaliser nos investigations, nous avons choisi la méthode de proximité et les interviews pour mieux dialoguer, écouter, entrer en contact avec les personnes et connaître la réalité du terrain. Nous précisons que ce travail est le premier, aucun autre de ce genre n'a été encore fait dans ce milieu. Les données sociographiques des interviews sont: sexe, âge, titre d'étude, état civil, nombre de frères et sœurs, profession, engagement à l'intérieur de la communauté chrétienne, environnements domestique, social et ecclésial. Pour être plus concret, les interviews sont élaborées à base de ces données.

---

des arts, lettres et sciences humaines et à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Ngaoundéré. Il intervient également au programme de master et de doctorat du département de sociologie de l'université de Yaoundé 1. Les Organisations non gouvernementales (ONG) d'appui au développement local dans le Grand Nord qui se trouvent dans la citation sous forme sont: SNV: Organisation néerlandaise des volontaires pour le développement. UMN: Union mondiale pour la nature. CARE: Cooperative for american remettancies everywhere. CFAID: Cellule de formation et d'appui aux initiatives de développement. CACID: Cellule d'appui et de conservation aux initiatives de développement. ODCAM: Organisation pour le développement communautaire et l'assainissement du milieu. SADEL-GIE: Service d'appui au développement local-groupement d'initiative économique.

Nous avons choisi la forme des interviews parce que les personnes peuvent répondre librement. Les concepts clés autour desquels ont été construites les interviews sont: structure familiale, structure sociale, rôle dans la tradition, scolarisation, rôle de la femme dans l'environnement social et ecclésial.

L'objectif final est d'approfondir la place et le rôle de la femme dans la société traditionnelle africaine, particulièrement au Nord-Cameroun et dans les Églises particulières de cette partie du pays.

Nous avons réalisé 60 interviews composées de la manière suivante:

- 24 femmes dont l'âge varie entre 50 et 60 ans;
- 11 femmes de 40 à 49 ans et 6 jeunes filles entre 15 et 18 ans;
- 10 hommes, entre 50 et 69 ans;
- 3 hommes, entre 41 et 45 ans et 6 jeunes garçons, de 16 et 17 ans.

Le choix de ces personnes obéit aux critères géographiques bien délimités et maîtrisables: toutes les personnes interviewées résident dans les régions septentrionales, la majeure partie se trouve dans les villages. Cette circonscription géographique nous est familière, nous la connaissons mieux, ainsi que la culture de ces personnes, car nous sommes du milieu. Les personnes, connues et non connues, ont été choisies à base de l'âge et du sexe, dans le contexte des villages, non seulement parmi ceux et celles qui fréquentent les milieux ecclésiaux, mais aussi les non chrétiens.

Les demandes ont été choisies sur la base de la réalité de la femme qui est différente de celle de l'homme afin de savoir les raisons. Les interviews ont été faites par nous et par quelques amis; elles ont été manuscrites puis saisies, peu d'entre elles ont été enregistrées. Nous les avons rassemblées pour construire notre travail. Elles ont été analysées, mises ensemble dans des tableaux structurés à base de notre objectif que nous voulons atteindre. Vu l'objectif de la recherche, les interviews s'ouvrent avec la collecte des données sociographiques et se développera en deux parties: une plus brève qui analysera la situation socio-culturelle des personnes interviewées, une plus approfondie qui exploitera les points sur le rôle des femmes dans la vie des communautés ecclésiales, paroissiales et diocésaines. La recherche sera étendue par les réponses des évêques que nous avons aussi interviewés, au début

du troisième chapitre.

Dans ce chapitre, nous considérerons seulement la première partie des interviews qui regarde les environnements social et culturel. La seconde partie sera précieuse pour le chapitre suivant.

- Limites de cette recherche

Nous sommes conscients que ce travail a des limites du point de vue quantitatif. Ces personnes interviewées ne représentent pas toute la partie septentrionale du Cameroun, leurs réponses ne sont pas suffisantes pour donner une qualification exacte sur les femmes de cette partie du pays. Mais leurs réponses constitueront tout de même des éléments importants pour avoir quelques repères sur la situation de la femme de cette partie du pays et nous aideront à construire notre argumentation. Nous allons dialoguer avec les personnes interviewées, puis nous nous servirons des résultats singulièrement comme citations lorsqu'il sera nécessaire, ce qui nous permettra d'améliorer la qualité de notre recherche et de notre travail en général.

Pour savoir l'image de la femme et sa réalité, nous partons d'abord des réalités familiales afin de découvrir les diverses situations que vivent et traversent ces femmes. Ensuite, nous présenterons les différents types de familles africaines et comment les femmes se retrouvent à l'intérieur de ces familles.

4.2 Les réalités familiales africaines

L'écoute des interviews a fait émerger des différences au sein des régions du Nord-Cameroun entre les femmes qui vivent de diverses situations familiales. Par conséquent, il est opportun de dédier quelque approfondissement au thème de la famille. En effet, lorsqu'on parle de famille africaine, on dénombre une multiplicité d'approches possibles et les termes sont chargés de connotations affectives et symboliques. Tantôt, elle est vantée pour sa solidarité, tantôt stigmatisée pour des raisons de polygamie, de résistances aux changements ou de frein au développement de l'individu. Parlant de la famille africaine et ses transformations, Marie Thérèse Mengue affirme:

> La famille africaine est perçue non seulement comme source du bien-être collectif et individuel, mais aussi, comme berceau des valeurs sociales et culturelles symboliques d'un certain statut de l'homme en société. La vie familiale est considérée comme une

> condition indispensable de l'épanouissement de la personne humaine et de l'affirmation de sa dignité. Elle est aussi le lieu d'apprentissage et d'exercice des règles de vie commune en société, en particulier celles qui permettent un mieux vivre en commun fondé sur le respect de la dignité qui est due à chaque personne humaine. L'institution familiale africaine joue donc un rôle dans la transmission des normes et des valeurs qui régissent les comportements individuels et les pratiques collectives. Les systèmes familiaux demeurent la "matrice de la vie sociétale" parce qu'ils fondent les liens de solidarité, mais également d'autorité des aînés[112].

Rappelons que cette image de la famille n'exclut pas les transformations d'ordre structurel, fonctionnel et relationnel. Sur le plan structurel, on découvre des modèles extra-conjugaux tels que les unions libres, les familles monoparentales et recomposées. Cela montre l'instabilité qui bouleverse la structure familiale africaine et affecte l'encadrement et l'éducation des enfants. Sur le plan fonctionnel, les fonctions traditionnelles les plus importantes comme l'éducation, la production économique et la reproduction humaine subissent des bouleversements, des déséquilibres pour les familles. Il y a transfert des fonctions traditionnelles aux institutions nouvelles comme l'État, l'école, toute la civilisation moderne en général. Sur le plan relationnel, les transformations sont notoires: il y a diminution des mariages, l'instabilité des couples, le divorce. Les relations entre parents et enfants souffrent des influences de la société moderne, telles que l'école, les cinémas pour ceux qui sont dans les villes, la rue, la télévision, le téléphone, etc..

Dans cette partie du travail, il s'agira en premier lieu de présenter les familles à régimes matrimoniaux monogamique et polygamique dans les régions septentrionales du Cameroun afin de mieux comprendre la situation de la femme, puis dans un deuxième temps, nous nous mettrons à l'écoute des femmes et des hommes qui résident aujourd'hui dans cette partie du pays.

4.2.1 Famille fondée sur le mariage monogamique

La famille est la cellule de base de toute société humaine. Cette réalité s'impose partout dans le monde. Mais la manière de fonder une famille et la signification que recouvre ce concept, varient selon les sociétés, leurs coutumes et leurs lois. Ces

---

[112] M.T. MENGUE, *L'Afrique aujourd'hui: scénarios socio-économiques, géopolitiques et culturels*, in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS, (sous la direction de), *Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui*, Libreria editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013, 39.

attitudes expriment l'amour et même la volonté du couple de s'impliquer socialement et de vivre selon les modèles produits par cette société.

En Afrique subsaharienne, en particulier dans les régions septentrionales du Cameroun, la famille comme entité sociale constituée de parents et des enfants se définit par l'unité autour d'un foyer, l'appartenance à une maisonnée et les liens de parenté fondés sur un même lignage avec un ancêtre, un ou des totems[113] communs, des alliances et des cultes célébrés ensemble. Les liens de solidarité sont resserrés et intégrateurs. Cette famille monogamique est structurée et organisée.

4.2.2 Structure de la famille fondée sur le mariage monogamique

La famille monogamique ou foyer est la petite unité nucléaire constituée du père, de la mère et des enfants. Elle se définit par rapport à la case ou à la petite concession. Cette unité de base est appelée foyer. C'est la maisonnée qui retrouve sa cohésion autour du même foyer sous l'autorité d'un père de famille et d'une unité agricole par exemple, animée par celui-ci. Ce milieu diffuse la chaleur à ses membres. Oluwole Adegboyega, James P.M. Ntozzi et John B. Ssekamatte-Ssebuliba distinguent deux types de familles nucléaires:

> L'un biologique et l'autre social. Le type biologique est l'unité primaire composée de deux parents et de leurs propres enfants (ainsi que les enfants adoptés). La famille nucléaire sociale est habituellement créée quand deux personnes de sexes différents établissent une relation de mariage ou de cohabitation. Cette relation se transforme en famille nucléaire biologique dès que la femme donne naissance à un enfant[114].

Le concept et la réalité de la famille se traduisent par des images bien concrètes et palpables dans la culture des peuples du Nord-Cameroun. La case, la maison, le foyer sont les images les plus utilisées pour désigner la famille. Ainsi, chez les guiziga, la famille se dit *hay*, chez les peuls, *sa'are*, chez les moundang, *piè tchale*. Ces concepts désignent la même réalité.

Dans la famille traditionnelle, l'homme est le responsable de la famille, c'est lui

---

[113] Totem: animal, plante ou objet considéré comme protecteurs d'un individu ou comme ancêtres mythiques représentant un groupe social par rapport à d'autres groupes d'une même société, I. JEUGE – MAYNART (sous la direction de), *Le Grand Larousse illustré*, 1156.

[114] O. ADEGBOYEGA - J. P.M. NTOZZI - J. B. SSEKAMATTE - SSEBULIBA, *La famille africaine. Données et méthodologie Concepts*, in A. ADERANTI (éd), (sous la direction de), *La famille africaine. Politiques démographiques et développement*, Éditions Karthala, Paris 1999, 42.

qui apporte le fruit de son travail d'agriculteur, les produits de la chasse, de la pêche, de la cueillette, de l'artisan ou du salarié pour la subsistance de toute la famille. La femme accompagne son mari dans les travaux, s'occupe des ménages et des enfants ou contribue par son salaire. Ces derniers constituent la joie du couple et sont le symbole de la bénédiction de Dieu et des ancêtres. Toutes les activités économiques, les sacrifices et engagements des parents convergent pour le bien des enfants. Ils sont leur prolongement et leur raison d'être. À l'intérieur de la famille, les membres sont unis entre eux par des rapports.

4.2.3 Famille fondée sur le mariage polygamique

La polygamie est un terme générique qui désigne deux pratiques distinctes: d'une part la polygynie, l'union d'un homme avec plusieurs femmes et d'autre part, la polyandrie, l'union d'une femme avec plusieurs hommes. Une organisation sociale reconnait comme légitimes les unions multiples et simultanées[115]. Le terme polygamie s'est imposé dans le langage courant pour désigner une pratique de vie commune entre un homme et plusieurs femmes. La polyandrie a presque disparu. La polygamie est un phénomène important, elle est l'une des formes les plus anciennes dans beaucoup de sociétés africaines. Elle est encore valorisée dans les sociétés patriarcales surtout en Afrique, en particulier au Cameroun. Selon l'article 49 de l'Ordonnance du 29 juin 1981, portant organisation de l'état civil, le Cameroun admet l'union polygamique[116]. C'est dire que l'option matrimoniale est laissée au libre choix des futurs époux, ils peuvent choisir la forme monogamique ou polygamique. La polygamie est implantée et répandue au Cameroun, en particulier dans les régions septentrionales du Cameroun. Elle est l'héritage d'une longue tradition tribale. Elle était et reste surtout pratiquée dans des mariages coutumiers.

Selon le 3 ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005, par le Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP), il ressort que:

> L'état matrimonial diffère selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge, le niveau

---

[115] Cf. I. JEUGE – MAYNART (sous la direction de), *Le Grand Larousse illustré*, 902.

[116] Cf. S. RECCHI, *La polygamie/1, réalité sociale et juridique*, http://fr.missionerh.com/content/view/4484/620/ 10/11/2011, (24/07/2020).

d'éducation, la religion, etc. En milieu urbain, le nombre accru de jeunes en quête d'emploi a contribué à l'accroissement de la proportion des célibataires. Aussi, la proportion des célibataires (49%) est supérieure à celle des mariés (39,98%). De même, l'union libre est plus développée en milieu urbain (5,41) qu'en milieu rural (3,17%), et les régions du Septentrion détiennent, en leur sein, les plus faibles proportions de célibataires et de personnes vivant en union libre. Par ailleurs, la proportion des femmes célibataires est en croissante augmentation depuis 1976. Dans le groupe d'âges 80-84 ans, près d'un homme sur cinq est veuf et près de 3 femmes sur cinq sont veuves. L'analyse de l'option matrimoniale qui détermine le type d'union au sein duquel vit un couple de personnes, permet de constater que 77% des hommes en union vivent en union monogamique et 14% en union polygamique; alors que 69% des femmes en union vivent en union monogamique et 23 % en union polygamique. [...]. L'âge moyen au premier mariage des hommes est passé de 26,66 ans en 1976 à 27,12 ans en 2005. Aussi, l'âge moyen au premier mariage des femmes est passé de 18,56 ans en 1976 à 21,41 ans en 2005. Le taux de polygamie est passé de 13,3% en 1976 à 14,94% en 2005. La proportion de femmes mariées âgées de moins de 15 ans est passée de 5,2% en 1987 à 10,9% en 2005. La proportion des hommes célibataires est passée de 39,5% en1976 à 45,3% en 2005 et la proportion des femmes célibataires est passée de 15,9% en 1976 à 38,2% en 2005[117].

Nous n'entendons pas faire une étude particulière sur la polygamie au Cameroun ni dans les régions septentrionales du Cameroun, mais nous nous intéresserons à sa structure et à son organisation.

- Structure et organisation de la famille fondée sur le mariage polygamique

Dans l'Afrique traditionnelle, la polygamie est vue comme une structure familiale significative; avec une certaine originalité, elle est acceptée et pratiquée par beaucoup d'Africains. Elle permet à une famille de se multiplier et d'agrandir. Elle reste inséparable de la finalité du mariage pour la femme, la procréation et pour l'homme favorise sa prospérité.

La structure de la famille polygamique est constituée d'un homme avec plusieurs épouses et des enfants. L'homme est chef et responsable de la famille. Il contrôle tout et décide parfois seul. Il doit fidélité à ses épouses, de même que ses épouses lui doivent fidélité et surtout obéissance et soumission. Généralement, l'homme et ses épouses vivent dans une même concession avec des règles de vie communautaires. Chaque épouse possède sa propre case et a son tour d'être avec son mari, c'est ce que Djaili Amadou Amal appelle dans son roman *Walaande, l'art de partager un mari*: ce

[117] L. KOPA (Démographe), *Analyse thématique. Résumé-État Matrimonial et Nuptialité* http://www.bucrep.cm/index.php/fr/recensements/3eme-rgph/resultats/47-3eme-rgph/volume-ii analyses-thematiques/130-resume-etat-matrimonial-et-nuptialite septembre 2010, (31/07/2020).

sont les soirées pendant lesquelles chaque épouse doit passer la nuit avec le mari. Une vie faite d'attente et de frustrations. En parlant des relations entre les coépouses, elle disait:

> En général dans le système polygamique, une épouse en veut à celle qui, nouvellement mariée la chasse de son piédestal de favorite…La première femme s'allie à la troisième qui l'a vengée en détrônant la deuxième qui est heureuse de voir la quatrième rendre la monnaie de sa pièce à la troisième[118].

Aujourd'hui, certaines épouses vivent hors de la concession ou dans une autre localité et le mari doit se déplacer de temps en temps pour leur rendre visite et rester pour quelques temps avec elles. Dans la famille polygamique, le père de famille veille à ce que chaque épouse ne soit pas concentrée sur ses propres enfants, mais aime aussi les enfants des autres coépouses. Nous avons mené nos recherches dans le premier cas, ceux et celles qui habitent dans la même concession.

Ces deux familles décrites sont une réalité dans les régions septentrionales du Cameroun. Cependant, la famille en Afrique s'étend à tous les membres de la famille, elle a une dimension plus large par rapport à la vision occidentale.

4.2.4 La famille élargie

La notion de famille en Afrique ne se limite pas seulement à la cellule nucléaire ni polygamique, elle désigne aussi un cercle de membres plus élargis, constitué des oncles, des tantes, grands-pères et grand-mères, neveux, nièces, parents de sang ou par alliance, personnes originaires du même clan, tribu, village, etc.. Tous sont unis et interviennent dans la famille nucléaire dans divers moments de la vie: naissance, éducation des enfants, aides de toute nature, les fêtes, les deuils et funérailles, etc.. On distingue alors différents types de familles qui peuvent être identifiés sur cette base. D'après Oluwole Adegboyega, Ntozzi et Ssekamatte-Ssebuliba, il résulte que:

---

[118] A.A. DJAILI, *Walaande, l'art de partager un mari*, Éditions Ifrikiya, Yaoundé 2010, 21.
Djaïli Amadou Amal. Djaïli est écrivaine camerounaise, peule de l'Extrême-Nord Cameroun (Maroua). Dans son roman, elle parle des femmes peules du Nord-Cameroun qui vivent sous le régime polygamique. *Walaande* est un mot peul qui signifie unité conjugale. Chez les Peuls, la polygamie fonctionne sur un mode de ronde où chaque épouse a droit à une nuit passée avec son mari. Pendant cette nuitée, elle s'occupe aussi du couvert et de toute la famille. *Walaande* raconte l'histoire de quatre épouses qui vivent dans la même concession et partageant leur mari. Ce sont des femmes oppressées qui n'ont pas le droit à la parole, qui n'ont pas de place définie dans la société. Elles ne sont que des épouses.

> Il y a plusieurs types de familles étendue, mais le terme dénote habituellement une combinaison d'unités primaires de familles nucléaires avec d'autres relations. Parmi les types les plus fréquents de famille étendue, on trouve: - la famille de trois générations quand les grands-parents, les parents et les enfants vivent ensemble. On rencontre habituellement ce type de famille en milieu rural, mais il devient aujourd'hui courant en milieu urbain également, en raison de la rareté des logements et des frais élevés pour les couples qui désirent fonder une famille. - La famille de parenté consiste habituellement en unités plus larges que la famille de trois générations, comprenant d'autres parents des mêmes ménages considérés comme membres de la famille. - La famille polygame. Dans le type le plus commun de ce genre de famille, le mari vit avec ses épouses (surtout en milieu rural), mais dans certains cas le mari vit uniquement avec la dernière épousée tandis que ses autres femmes vivent individuellement ailleurs avec leurs propres enfants et parfois avec quelques-uns des membres de leur parentèle[119].

Dans ce contexte de famille élargie, lorsque l'enfant sort de l'enceinte de la maison, la socialisation n'est plus du ressort de ses deux parents, des oncles, des tantes, grands-pères et grand-mères, c'est tout le village qui se charge de son éducation. On assiste alors à un complexe éducation-formation. Toute la société est éducative parce l'enfant est du groupe tout entier et non seulement de ses géniteurs. Tout le tissu social sert de cadre d'action. C'est un processus de modelage de l'individu et de la classe d'âge visant à procurer aux adolescents les équipements intellectuels, physiques, moraux et spirituels dont ils ont besoin pour se structurer, faire face à leurs devoirs et assumer leurs responsabilités en société. Ces outils sociaux confèrent à l'enfant non seulement un savoir-théorique, mais un savoir-faire, un savoir-être et un savoir-devenir qui le rendent apte à affronter la vie même dans les situations difficiles.

4.2.5 Vue d'ensemble

En fin de compte, l'Africain trouve son épanouissement et la réalisation de son être dans un "nous[120]" sujet familial pour reprendre les mots de Engelbert Mveng. Il ne peut se saisir comme sujet personnel qu'à travers un réseau de relations interpersonnelles. Il est cet "être-avec" qui n'a de valeur qu'en étant "famille". Cette dernière se présente à lui non seulement comme une exigence vitale mais aussi comme une donnée de sa nature humaine.

---

[119] O. ADEGBOYEGA-J. P.M. NTOZZI-J. B. SSEKAMATTE-SSEBULIBA, *La famille africaine,* 42.
[120] Cf. E. MVENG, *Christ, liturgie et culture,* Clé, Yaoundé 1980, 247.

La "disparition" de l'individu au sein de la structure familiale fondée sur le mariage monogamique/polygamique ou élargie est absorbée par la figure légendaire de l'ancêtre, par l'autorité patriarcale du père ou de l'oncle maternel. Tous les membres d'une même famille ont une dignité égale, ils ont un ancêtre commun, ils sont invités à entretenir des relations entre eux.

La dimension relationnelle manifeste l'originalité de la famille africaine, elle est le lieu où il faut rejoindre l'homme africain dans la profondeur de son âme. S'enracine alors la fraternité qui est comme une "force vitale" qui sous-tend, stabilise et consolide les relations entre les membres de la parenté. Cette fraternité donne forme, identité et visage à la famille. Elle est ce nœud qui réalise l'ancrage entre la famille comme entité et ses relations internes: conjugalité, parentalité, filiation. Cette fraternité est multiforme et peut prendre l'un des visages suivants:

- La fraternité par alliance: celle qui se crée à travers le processus matrimonial, celle qui unit les deux familles des deux prétendants. Ce fait montre que l'union conjugale fonde et amorce la fraternité. Celle-ci est scellée par les deux familles des époux au moment du mariage.
- La fraternité par consanguinité, celle à travers laquelle les enfants de la même famille, des frères germains, des frères consanguins, des frères utérins, des demi-frères du même sang se reconnaissent comme appartenant à la même famille.
- La fraternité clanique ou tribale est celle où les parents et les enfants d'une même famille prennent conscience d'appartenir à une communauté élargie. Leur fraternité s'étend aux dimensions du clan ou de la tribu. Les descendants, les ascendants et les collatéraux se considèrent comme des frères et sœurs parce qu'ils descendent d'un même ancêtre.
- La fraternité de pacte est celle qui est scellée entre plusieurs familles, clans, tribus, ethnies différents, avec les étrangers, soit pour mieux vivre en harmonie sociale soit pour des raisons commerciales soit pour des raisons de guerre, etc..

La fraternité africaine ne se limite pas seulement aux vivants. Elle s'exprime à travers le respect pour tous les morts de la famille ou du clan. Elle concerne aussi les enfants qui vont naître. À propos, Yvonne Castellan affirme que «la famille raconte le

passé, assume le présent, indique l'avenir»[121]. Elle est cette conscience collective de l'historicité et de la temporalité que traverse l'homme et trace symboliquement la relation de l'humain à son origine et à sa fin. Entre l'origine et la fin, il y a la trame existentielle vécue à travers un réseau de relations fraternelles.

Fondée sur le sang, la fraternité africaine est un acquis indispensable, une précompréhension qui nous permettra de nous laisser interroger, bousculer par Jésus-Christ.

4.2.6 Aperçus sur les processus éducatifs et d'initiation dans la famille africaine

Dans les processus éducatif et d'initiation de la famille africaine, les garçons font leur entrée dans la vie adulte en assumant les rites initiatiques où ils sont préparés à des épreuves pour affronter la vie. Les camps d'initiation sont des lieux retirés, à l'écart de toute présence féminine afin que le secret soit gardé entre les initiés; les femmes sont considérées comme des indiscrètes. Selon Jean Gaston Roland, l'initiation désigne:

> L'ensemble des cérémonies par lesquelles on était admis à la connaissance de certains mystères, en plus, c'est un ensemble de rites et d'enseignements oraux qui vise la modification radicale du statut religieux et social du sujet à initier. À la fin de ces épreuves, le néophyte jouit d'une toute autre existence qu'avant l'initiation: il est devenu un autre. L'Africain reçoit les rudiments de sa tradition, une connaissance empirique. Elle consiste à savoir comment se comporter en société, connaître les interdits, les totems de sa tradition et avec qui ou quel clan il fallait contracter un mariage. «Ces groupements sont évidemment éducatifs et contrebalancent l'éducation de type familiale; les clivages familiaux ou lignagers sont ainsi compensés par ce compagnonnage». Dans les familles, garçons et filles sont séparés; les relations entre jeunes sont surveillées à l'intérieur du village et de la vie courante. L'initiation touche le mode de vie qu'un clan se propose de mener. Pour cela, elle suit un ordre catégorial: «ces classes d'âges organisent la rencontre par sexe». On trouve les tenues vestimentaires, les repas, les musiques, bref il était question d'une école de la vie. «L'éducation en Afrique suit un ordre: soit des générations ou des personnes nées au même moment (temps), ils ont parfois en commun le même rite d'initiation…». Par des initiations collectives, on retrouve les caractères communs à une génération. L'initiateur a ses objectifs, ses exigences dans la formation de ses candidats. Ceci dit, l'initiateur a sa feuille de route qui ne correspond pas toujours aux différentes personnes qui lui étaient confiées. L'initiation qui se pratique dans l'Afrique traditionnelle avait des qualités à donner au jeune[122].

---

[121] Y. CASTELLAN, *La famille*, PUF, Paris 1982, 77.

[122] J.G. ROLAND, *La famille africaine et l'éducation*, http://jeangastonroland.centerblog.net/1-la-famille-africaine-et-education 29/06/2011, (31/07/2020).

Chaque tribu organise l'initiation selon ses coutumes et ses us. Les garçons doivent apprendre plusieurs activités et leur sont confiés les secrets de la famille, du clan, de la tribu. Le but de l'initiation est d'acquérir une éducation et une formation complètes de l'homme lui permettant d'accéder à un nouveau statut et une pleine appartenance à la société et d'être responsable, capable de se prendre en charge et de gérer sa famille et d'être utile pour la communauté. Dans les régions septentrionales du Cameroun où l'initiation est plus pratiquée, Plumey décrit ce phénomène :

> Les rites d'initiation étaient des temps forts de formation à cette culture traditionnelle de communion avec la nature, d'insertion dans la communauté ethnique par l'entrée dans cette conception d'un univers des Esprits, des puissances mystérieuses et des secrets du clan. L'initiation, en faisant accéder le jeune au monde des adultes imprégnait son imagination et son monde mental, pour la vie. Ces rites célébrés dans des lieux retirés de la brousse et qui devaient rester secrets duraient de trois semaines à plusieurs mois. Ils étaient animés par des anciens[123].

Aujourd'hui, l'initiation est toujours pratiquée dans les régions septentrionales du Cameroun. Cette période d'éducation-formation demeure encore aujourd'hui ce processus de modelage de l'individu et de la classe d'âge visant à procurer aux adolescents les bagages intellectuels, physiques, moraux et spirituels. Ces derniers sont nécessaires pour se structurer, faire face aux devoirs et assumer leurs responsabilités en société. Ces outils sociaux confèrent à l'enfant non seulement un savoir-théorique, mais surtout un savoir-faire, un savoir-être et un savoir-devenir qui le rendent apte à affronter la vie, même dans les situations difficiles.

Il faut noter que le garçon grandit dans un environnement patriarcal où il doit se considérer comme le plus fort et le souverain, supérieur à la jeune fille. En revanche, cette dernière est assommée de frustrations, des préjugés et des stéréotypes sexuels les qualifiant de passive, incapable de commandement et de sexe faible. Ces attitudes sont inculquées de façon subtile aux enfants dès leur jeune âge, tant à la maison que dans la société. Ces attitudes se conçoivent très tôt selon des catégories qui limitent leurs horizons d'êtres humains. Elles sont toutes enracinées dans des conceptions sociales. Parlant de l'éducation traditionnelle et des pesanteurs culturelles dans les régions septentrionales du Cameroun, Ada affirme:

> La suprématie masculine dirige administrativement et religieusement les

[123] Y. PLUMEY, *Mission Tchad-Cameroun*, 31.

> communautés. Seuls les hommes et les jeunes garçons, du moins ceux qui avaient suivi le rite de circoncision, avaient accès aux objets sacrés et pouvaient les manipuler. C'est l'homme qui détient l'autorité et exerce sur la femme un pouvoir parfois quasi absolu. Contrairement aux petits garçons chez qui la communauté développe et stimule l'esprit de conquête, de commandement et d'initiative, l'éducation donnée à la petite fille limite son univers et encourage sa dépendance vis-à-vis des autres, surtout de son partenaire homme. […]. L'éducation procurée à la fille est celle de savoir s'occuper de la maison, savoir faire la cuisine, faire attention à son aspect extérieur, savoir sourire, se faire belle, se laisser protéger par ses frères aînés ou les hommes. Elle doit être attentionnée, tolérante, conciliante afin de créer un univers convivial pour son futur conjoint et ses enfants. […]. Ainsi, l'éducation donnée à la jeune fille dans le cadre familial dans les sociétés traditionnelles limite son univers futur à sa petite famille, seul groupe dans lequel elle pourrait s'affirmer. Sa sphère d'activité étant limitée à sa famille, on lui a appris à être un élément facilitateur du bon fonctionnement du groupe et non d'être à la tête du groupe. Contrairement à la jeune fille, on apprend au garçon d'être fort et courageux. On lui inculque l'idée selon laquelle, l'homme est celui-là même qui doit protéger sa famille. Il doit diriger et prendre les décisions en ce qui concerne la famille ou la communauté[124].

Cette manière de faire se répercute dans toute la vie de l'homme et dans toutes ses activités. Le jeune est modelé par la société traditionnelle avec ses lois et ses exigences. Telle est l'éducation sociale traditionnelle. Dans ces différents types de familles, quel est le rôle de la femme?

5. Le rôle de la femme dans les familles

Après avoir présenté tour à tour les différentes familles avec leurs structures et leurs rôles, dans cette partie il s'agira pour nous de mieux comprendre le rôle que joue la femme dans ces familles à travers les interviews.

5.1 Les rapports entre les personnes et la communication à l'intérieur de la famille

Dans l'environnement domestique, les premières demandes concernent les rapports entre les personnes à l'intérieur de la famille, La première s'adresse à une femme: «Comment sont les rapports entre les personnes à l'intérieur de ta famille»? Elle répond:

> Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons avec mon mari et mes enfants. Mon mari et moi cherchons à faire tout pour que règne un bon climat dans la famille. Chacun fait attention à l'autre (*femme, 57 ans, scolarisée, niveau classe Quatrième*[125],

[124] D. ADA, *L'acceptation de l'altérité*, 196-197.

[125] Le système éducatif au Cameroun comporte trois types d'enseignements: enseignement de base, enseignement secondaire et enseignement supérieur. La particularité du système éducatif est le

mariée à régime monogamique, ménagère)[126].

L'attention à l'autre au sein de la famille crée un bon climat, c'est un facteur positif pour la croissance des enfants. Nous avions approché d'autres femmes pour les interviewer, une autre nous a répondu:

> Les rapports sont bons dans ma famille. Garder de bons rapports est important pour chacun de nous et aussi pour les enfants, afin qu'ils grandissent dans un bon environnement où les parents s'entendent (*femme: 51 ans, niveau classe Seconde, mariée à régime monogamique, enseignante, caissière de la communauté ecclésiale vivante*)[127].

Notons que ces familles ont quelquefois des difficultés, mais les membres se réconcilient pour repartir de nouveau, c'est le cas de cette femme qui s'est confiée à nous et a affirmé:

> Les rapports entre les membres de ma famille sont bons. Il y a des difficultés que nous rencontrons de temps en temps, soit entre mon mari et moi, soit avec les enfants, mais nous essayons de les gérer comme des adultes et responsables (*femme retraitée, 65 ans, niveau classe Première, mariée à régime monogamique, vice-présidente de la communauté ecclésiale vivante*)[128].

Par ailleurs, dans certaines familles à régimes polygamiques, les rapports entre les membres de la famille sont quelquefois conflictuels, à savoir la jalousie entre les coépouses parce que le mari les traite différemment, la mésentente. Une d'entre elles s'est s'exprimée en disant:

> Les rapports ne sont pas bons, parce que mon mari nous traite différemment. Des problèmes entre lui et moi, entre ma coépouse et moi. Mon mari fait parfois des préférences, il donne les choses aux enfants de ma coépouse et laisse mes enfants, je me défends pour envoyer mes enfants à l'école, je les habille (f*emme, 44 ans, non scolarisée, niveau classe Seconde, mariée à régime monogamique, première femme d'un polygame, ménagère, aucun engagement dans la communauté chrétienne, mais chrétienne*)[129].

---

bilinguisme, c'est-à-dire qu'on peut étudier en français et en anglais et obtenir des diplômes équivalents. Précisons que le cycle primaire dure 6 ans. La classe de quatrième suppose que la personne a fait seulement 3 ans à l'école secondaire au lieu de faire 7ans. L'école secondaire finit avec le Baccalauréat qui permet d'accéder à l'Université. Le parcours de l'Université se présente comme suit: pour les filières généralistes, le cycle licence est réparti sur trois années d'études. Le second cycle master qui se déroule en deux ans. Le troisième cycle est le doctorat en trois ans. Le candidat peut faire des concours soit avec le Baccalauréat soit avec la Licence, le Master ou le Doctorat.

[126] ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Femmes,* n° 20.
[127] *Ivi*. n° 7.
[128] *Ivi*, n° 12.
[129] *Ivi*, n° 4.

Dans une autre famille, les rapports se sont détériorés à cause de l'irresponsabilité de la part de l'époux, laissant toutes les charges domestiques et familiales entre les mains de ses épouses. Les femmes doivent s'occuper de la ration journalière, de l'éducation des enfants, de leur habillement et de leur santé. Malgré tout, elles doivent se soumettre à lui. Une des femmes vivant dans ces conditions affirme:

> Les rapports ne sont pas bons, parce qu'il y a souvent des tensions entre nous dans la famille. Le climat n'est pas bon. Entre mon mari et moi, entre ma coépouse et moi. Mon mari ne prend pas ses responsabilités au sérieux. La ration de la maison repose sur les femmes, chaque femme doit se défendre pour acheter les nécessaires pour la cuisine. Le mari nous donne seulement le mil, pour le reste chaque femme se défend. L'éducation des enfants repose sur moi, je me défends pour envoyer mes enfants à l'école, je les habille, mais je ne pourrai pas continuer parce que mes moyens sont limités (*femme ménagère, 40 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, première femme d'un polygame, Dame de Charité*)[130.]

Notons que dans les familles polygamiques les relations ne sont pas seulement mauvaises, nous avons rencontré d'autres femmes des polygames qui sont heureuses. Voici quelques exemples qui ont retenu notre attention. Pour la première:

> Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons avec mon mari, mes enfants et ma coépouse. Nous les femmes, nous mangeons ensemble et nous cherchons à garder de bons rapports entre tous les membres de la famille (*femme: 55 ans, scolarisée, niveau classe Troisième, mariée à régime polygamique, deuxième femme à un polygame, ménagère; membre du groupe des Femmes de Charité*)[131].

D'autres femmes à régime polygamique interviewées ont affirmé qu'elles sont heureuses dans leurs foyers parce que le mari s'occupe bien d'elles et garde de bonnes relations entre tous les membres de la famille. Une d'entre elles a affirmé:

> À l'intérieur de ma famille, je cherche à maintenir de bons rapports avec ma coépouse, mon mari et mes enfants. Mon mari cherche à équilibrer les rapports entre nous les épouses en dialoguant avec tous les membres de la famille. Il ne fait pas de préférence entre nous, il nous partage les biens équitablement. Je suis contente. Je ne me plains pas (*femme, 56 ans, scolarisée, niveau classe Seconde, mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame, ménagère*)[132].

Pour une autre:

> À l'intérieur de ma famille, les rapports entre nous varient: des fois il y a l'entente, des fois, la mésentente entre mon mari et moi, entre ma coépouse et moi. Mais nous cherchons tout de même à garder de bons rapports entre nous tous en dialoguant. Toutes les familles ont des problèmes, mais elles s'arrangent entre elles. Je ne me

---

130 *Ivi*, n° 9.
131 *Ivi*, n° 26.
132 *Ivi*, n° 33.

> plains pas, je suis contente (*femme: 46 ans, scolarisée, niveau classe Cinquième, mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame, ménagère*)[133].

Par ailleurs, les interviews n'ont pas concerné que les femmes, les hommes ont été aussi interviewés et ont donné leur point de vue sur les rapports entre les membres de la famille. Un homme a répondu:

> Dans ma famille, les rapports sont bons avec ma femme et mes enfants. Comme chef de famille, j'ai le devoir de veiller à ce que les membres de la famille vivent en bonne harmonie. Je suis attentif à mon épouse et à mes enfants, je les écoute quand ils me parlent (h*omme, 69 ans, marié à régime monogamique, administrateur du travail à la retraite*)[134].

Nous nous sommes approchés d'un autre pour avoir plus d'informations. Dans un langage simple et clair, il disait:

> À l'intérieur de ma famille, je cherche à maintenir des bons rapports avec mon épouse et mes enfants. Après le repas du soir, nous restons ensemble pour parler de la vie de notre famille et des autres choses qui nous concernent. Je veille sur chaque membre de la famille afin que les rapports tiennent bons (*homme, 56 ans, scolarisé, niveau classe Troisième, marié à régime monogamique, cultivateur*)[135].

Pour certains hommes, la stérilité de l'épouse les pousse à prendre une autre femme pour assurer la continuité, car dans la société traditionnelle africaine, la capacité de procréer des enfants est primordiale et fondamentale. Selon la conception africaine «l'homme n'est rien sans la femme, une famille n'est rien sans les enfants». Dans le cas de la stérilité, la féminité de l'épouse est réduite et le couple se trouve en difficulté. Un de ces hommes s'est confié à nous. Il disait:

> Les rapports sont passables à l'intérieur de ma famille. J'ai choisi la polygamie parce que ma femme est stérile, ce fait m'a poussé à épouser une autre femme. Mais je suis content parce que nous nous entendons bien, nous gardons de bons rapports entre nous (h*omme, 44 ans, non scolarisé; cultivateur, marié à régime monogamique puis est devenu polygame*)[136].

Le dialogue est un élément important au sein de la famille. Chacun exprime ce qu'il pense et les membres se trouvent bien. Un homme s'est confié à nous disant qu'il maintient le dialogue au sein de sa famille:

---

133 *Ivi*, n° 35.
134 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Hommes,* n° 1.
135 *Ivi*, n° 5.
136 *Iv*i, n° 8.

> Dans ma famille, j'entretiens de bons rapports avec mes épouses et mes enfants. Je dialogue avec elles et avec les enfants. Mes épouses sont contentes et je suis content d'elles (*homme, 68 ans, scolarisé, niveau classe Sixième, marié à régime monogamique puis est devenu polygame, cultivateur*)[137].

L'autre volet de l'environnement domestique est la communication. C'est un point important dans la vie familiale. Pour qu'une communication réussisse, la première attitude à tenir est l'écoute entre les membres de la famille, ensuite aider les enfants à s'exprimer, enfin instaurer un climat de confiance entre les membres de la famille. La question posée est celle-ci: «Avec qui communiques-tu régulièrement»? Une femme répond:

> Je communique avec mon mari et mes enfants. Cette communication se fait toujours par une ouverture de l'un à l'autre. Nous cherchons aussi à développer en nous-mêmes et surtout chez nos enfants l'esprit de confiance en nous comme parents et entre eux comme frères et sœurs (f*emme, enseignante 43 ans, mariée à régime monogamique, chrétienne engagée*)[138].

La communication n'est jamais interrompue dans les familles, elle se fait de jour comme de nuit afin de rendre le climat vivable entre les membres de la famille. C'est la réponse de cette femme:

> Je communique avec mon mari et mes enfants le jour comme la nuit. C'est en dialoguant que chacun exprime ses joies et ses problèmes et nous les résolvons dans la stricte confidence familiale (f*emme, ménagère, scolarisée, niveau classe Troisième, mariée mais divorcée, responsable de la communauté ecclésiale vivante*)[139].

En dépit de la communication entre le mari et la femme, souvent les décisions sont prises par l'homme en tant que chef de famille. Les autres membres de la famille doivent se plier sous sa décision. Une femme répond:

> Je communique avec mon mari et mes enfants, même si quelquefois le climat n'est pas bon. Je suis parfois obligée d'accepter ce qu'il dit, car c'est lui qui commande et qui prend les décisions dans la famille, car il est le chef de la famille (*femme, 52 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, ménagère*)[140].

Pour une autre:

> Je communique avec mon mari, mais je ne suis pas satisfaite de cette communication parce qu'il n'y a pas une ouverture de sa part et c'est lui qui décide toujours. Je me soumets à lui. Je communique aussi avec mes enfants et ma coépouse (*femme: 50 ans,*

---

137 *Ivi*, n° 7.
138 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique*, *Femmes* n° 13.
139 *Ivi*, n° 2.
140 *Ivi*, n° 18.

niveau classe Quatrième, mariée à régime monogamique, mais le mari est devenu polygame, ménagère)[141].

Pour une autre femme, il mari n'a pas du temps pour dialoguer avec les membres de la famille, car il rentre souvent tard à la maison. Elle affirme:

> Il n'y a pas une communication fluide, car mon mari rentre souvent tard à la maison et fatigué. Il fait des préférences entre nous les femmes (*femme: 44 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame, ménagère. Aucun engagement dans la communauté chrétienne, mais chrétienne, elle va à l'Église*)[142].

Enfin, la dernière femme intervient:

> La communication n'est pas bonne avec mon mari, il ne m'écoute pas. Je communique avec mes enfants et aussi avec ma coépouse (*femme, 40 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame, ménagère, membre des Femmes de Charité*)[143].

Par ailleurs, dans la communication, les enfants ne sont pas exclus, ils font partie intégrante. Certaines filles communiquent beaucoup plus avec leurs mères, d'autres ne font pas de préférence, elles communiquent librement avec les deux parents. Quelques jeunes filles ont été interviewées. La première fille répond:

> Je communique avec mes parents, mais beaucoup plus avec ma mère car je passe beaucoup de temps avec elle à la cuisine et dans la chambre et même dans la cour (*fille, 15 ans, célibataire, élève du secondaire*)[144].

L'autre fille ne fait pas de préférence entre ses parents, elle communique avec les deux et exprime ce qu'elle pense à eux deux. Elle affirme:

> Je communique régulièrement avec mes deux parents. Tous les temps, nous dialoguons ensemble, je parle ouvertement à mon père comme à ma mère (*fille, 16 ans, célibataire, élève du secondaire*)[145].

Du côté des garçons, la communication se passe aussi bien. Nous avions interviewé quelques-uns, mais nous reportons ici deux interviews pour montrer leur implication dans le dialogue familial. Il affirme:

> Je communique avec mes parents, mes frères et sœurs et mes amis. Mon père a instauré le dialogue dans la famille pour faire participer tout le monde dans la familiale. Le matin nous nous saluons avant d'aller soit à l'école soit au champ

---

141 *Ivi*, n° 25.
142 *Ivi*, n° 4.
143 *Ivi*, n° 9.
144 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique*, Filles, n° 1.
145 *Ivi*, n° 3.

(*garçon: 17 ans, célibataire, élève du secondaire*)[146].

Pour l'autre garçon, la communication s'étend jusqu'à la famille élargie, elle se fait avec les oncles, la grand-mère. Il affirme:

> Je communique avec mes parents, mes frères et sœurs. Je communique aussi avec mes oncles et ma grand-mère qui habitent à côté de nous, car ils font partie de la famille (g*arçon, 16 ans, célibataire, élève du secondaire*)[147].

En fin de comptes, c'est tout le monde qui s'implique dans la communication en familles, même si quelquefois c'est le père de la famille qui décide. L'existence ou non du dialogue familial est très souvent liée à la qualité de l'éducation en vigueur dans les familles.

5.1.1 La dimension éducative

En tant que mère, la femme joue un rôle très important dans l'éducation des enfants, qu'il s'agisse de l'éducation des garçons ou des filles. C'est une importante charge. Dès le bas âge (5 à 6 ans), l'enfant vit sous la protection de sa mère et reçoit l'éducation. Des relations s'établissent entre la mère et l'enfant et celles-ci sont marquées par l'amour maternel inconditionnel et une attitude de permissivité de la part de l'enfant. La mère a une attention particulière pour l'enfant et répond à ses besoins et exigences afin qu'il grandisse dans des conditions optimales. L'enfant assimile progressivement les conseils des parents. La mère est celle qui apprend tout à l'enfant: la langue, la marche, les travaux ménagers et champêtres, la vie en société, etc..

L'éducation des enfants consiste à l'endurance physique qui englobe les aspects pratiques de la vie du village, les jeux, les manifestations populaires. Elle consiste aussi à insister sur la discipline, notamment la politesse, le respect des parents et des personnes âgées et des aînés. Les parents comme les enfants, chacun a une obligation envers l'autre.

À partir de 11 à 15 ans, la séparation des sexes s'observe: les garçons s'intègrent progressivement dans l'intimité des hommes en s'attachant plus au père et les filles

---

146 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Garçons*, n° 5.
147 *Ivi*, n° 6.

dans celle des femmes. Le garçon vit à côté de son père, il lui apprend les *métiers de l'homme* comme l'agriculture, la construction de la maison, la chasse, la pêche, etc.. En revanche, la fille est à côté de sa mère qui lui apprend les travaux ménagers et champêtres, le soin de son corps. Les parents s'attellent à orienter les enfants dans l'accomplissement des activités familiales et dans la prise de contact avec les réalités de la vie communautaire tribale. Cela ne veut pas dire que la mère n'a rien à dire au garçon ou le père n'a rien à dire à la fille, tous deux participent à l'éducation de leurs enfants. Si à certain moment de la vie de l'enfant l'éducation se fait par sexe, c'est parce que ce sont des aspects importants qui marquent la vie de la fille ou du garçon, d'où la répartition par sexe.

Chacun participe aux activités de la communauté et se prépare à l'autonomie et à la responsabilité. Le père de la famille donne sa part d'éducation aux garçons et aux filles, il leur donne des instructions sur la vie en famille et comment intégrer le groupe des adultes, le conseil des hommes, la discrétion, la bravoure aux garçons. Aux filles, il leur fait assimiler les connaissances culinaires, le respect des parents et de la vie en général.

Les jeunes filles reçoivent de la mère l'éducation féminine. Cette éducation consiste à respecter les parents, le corps, à travailler à la maison et au champ et à respecter les règles et les lois de la tribu. Selon Ada, cette éducation donnée à la jeune fille dans les régions septentrionales du Cameroun limite son univers futur à sa petite famille. Elle affirme:

> Être mère et maîtresse de maison est le référent identitaire primordial pour la majorité des femmes du Nord-Cameroun. Ainsi, l'éducation donnée à la jeune fille dans le cadre familial dans les sociétés traditionnelles limite son univers futur à sa petite famille, seul groupe dans lequel elle pourrait s'affirmer. Sa sphère d'activité étant limitée à sa famille, on lui a appris à être un élément facilitateur du bon fonctionnement du groupe et non à être à la tête du groupe. Contrairement à la jeune fille, on apprend au garçon d'être fort et courageux. On lui inculque l'idée selon laquelle l'homme est celui-là même qui doit protéger sa famille. Il doit diriger et prendre les décisions en ce qui concerne la famille ou la communauté[148].

La femme joue un rôle considérable et déterminant dans la transmission de l'éducation des enfants et dans la transmission de la culture de l'héritage familial et de la tribu.

---

[148] D. Ada, *L'acceptation de l'altérité*, 197.

Lorsque la fille atteint l'âge de la puberté, la mère lui donne des conseils, elle veille sur son corps et lui explique les multiples changements corporels et la met en garde contre les garçons. La fille est sous la vigilance de sa mère qui la prépare à être future mère en lui prodiguant des conseils. Il en est de même pour le garçon sous la vigilance de son père lorsqu'il atteint l'âge de la puberté. Chacun a un rôle spécifique dans l'éducation des enfants, mais tous deux participent à l'éducation de leurs enfants. La charge n'est pas seulement laissée à une seule personne. À propos, nous avions interviewé une femme pour lui demander: «comment éduques-tu tes enfants»? Elle a répondu:

> En tant que mère, je veille sur les filles, je les éduque au respect des parents et des autres pour qu'elles soient de bonnes citoyennes et de bonnes femmes de demain. Je les prépare aussi au futur quand elles seront épouses et mères, elles doivent savoir comment entretenir leurs foyers. Cela ne veut pas dire que les garçons sont abandonnés, ils reçoivent tous l'éducation, mais chaque genre a une particularité, voilà pourquoi les filles reçoivent de leur mère et les garçons de leur père, nous deux intervenons simultanément dans leur éducation (f*emme, 50 ans, niveau classe Troisième, mariée à régime monogamique, ménagère, chrétienne*)[149].

Une autre femme enseignante, pour sa part, a affirmé:

> Comme enseignante et mère je veille sur l'éducation de tous mes enfants. Mon mari également intervient aussi. Puis la nuit avec mes filles dans leur chambre je leur donne des leçons sur leur corps, la science, la vie conjugale, tout ce qui regarde la vie de la femme (*femme, 51 ans, enseignante, mariée à régime monogamique, caissière de la communauté ecclésiale vivante*)[150.]

De leur côté, les hommes ont été aussi interviewés et ont répondu aux questions pour ce qui regarde leur rôle dans l'éducation des enfants. L'homme et la femme interviennent ensemble et simultanément dans l'éducation des enfants. Comme les femmes l'ont affirmé, l'éducation est communautaire. Pour sa part, un homme a affirmé:

> La femme s'occupe aussi de l'éducation des enfants et d'une manière particulière de celle des filles, parce que selon la tradition, les filles reçoivent l'éducation de leur mère. Moi, je joue aussi mon rôle de père de famille en éduquant les enfants et mon épouse également. Pour les garçons, je les prends aussi à part pour leur transmettre ce que l'homme doit faire, c'est pour que le garçon soit capable de décider seul et respecter la tradition. L'homme doit affronter les difficultés avec courage. Comme père de famille, j'ai le devoir de nourrir ma famille, d'habiller mon épouse et mes enfants et de m'occuper de la scolarité de mes enfants (*homme, 41 ans, marié à*

---

149 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Femmes,* n° 5.

150 *Ivi*, n° 7.

régime monogamique, enseignant)[151].

La répartition des tâches dans l'éducation des enfants se fait entre les deux parents. Ils insistent sur le genre afin que chaque parent transmette les réalités du corps, ce qu'il doit faire et ce que la société attend d'elle ou de lui. Voici la réponse d'un homme:

> Le genre féminin s'occupe des affaires culinaires et de l'éducation des enfants. De genre masculin, je m'occupe de l'éducation des garçons et de l'entretien de la maison et de la ration à la maison (*homme, 56 ans, scolarisé, niveau classe Troisième, marié à régime monogamique, cultivateur,)*[152].

Il en résulte que les deux parents jouent le rôle d'éducateurs. Chacun participe en mettant l'accent sur tout ce qui concerne les aspects de la vie, y compris l'économie familiale.

5.1.2 La femme dans l'économie familiale

La participation de la femme à l'entretien et au bien-être de la famille est non seulement essentielle à la survie des membres de la famille, mais aussi à celle des communautés villageoises ou citadines. La femme contribue d'une manière significative à l'économie et à l'acquisition des biens dans la famille, par toutes les activités domestiques et économiques qu'elle accomplit. Cette contribution est notoire dans les cultures à techniques traditionnelles, sans mécanisation, quelque fois sans crédit ni intrant important comme l'arachide, sésame, *niebe*, haricot rouge, légumes, coton (comme activité artisanale) ou manioc. Cette participation dans les productions vivrières connaît des variations selon les types de céréaliers (mil, sorgho, fonio, maïs). Albertine Tshibilondi Ngoyi fait une observation pertinente pour ce qui regarde le rôle de la femme dans la société traditionnelle africaine et va en droite ligne avec celles des régions septentrionales:

> En plus de son rôle de mère et d'épouse, la femme joue un rôle important dans la production agricole. D'ailleurs, les études sur le rôle de la femme dans l'agriculture tirent toutes les mêmes conclusions: l'Africaine contribue beaucoup plus à l'économie dans la production alimentaire, agricole et dans bien d'autres domaines qu'on ne l'admet généralement. Dans les sociétés vivant à un niveau de subsistance, il revient généralement à la femme de trouver, de cueillir et de préparer des aliments pour sa

---

151 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Hommes,* n° 4.
152 *Ivi*, n° 5.

famille, d'aller chercher du combustible ainsi que de l'eau et de vendre ou d'échanger par le troc les produits excédentaires au marché local. Ce sont les tâches dites domestiques qui peuvent généralement être exercées non loin de la maison. Pourvoyeuses de nourriture dans leur ménage, les femmes assurent le même service dans les lieux de passage et de concentration de la population humaine. Nourrir les siens suppose, pour beaucoup de femmes, nourrir les autres, même si elles attendent du père de leurs enfants une contribution substantielle. L'homme va plutôt chasser et pêcher, souvent loin de chez lui. Il aide à défricher les terres vierges dans le cadre de cultures sur brûlis, se livre au commerce sur de plus longues distances et est responsable de la sécurité de la collectivité. En somme, la place de la femme est tout autant aux champs, au grenier, à l'étable qu'au foyer[153].

Il ressort que la femme joue un rôle très important dans l'économie familiale; elle est la motrice de la famille. Les recherches que nous avions menées auprès de certaines femmes témoignent de ce rôle important qu'elles jouent dans l'économie familiale. Une d'elle nous le faisait savoir après cette question: «Quelle contribution apportes-tu à la famille?» Elle répond:

Je contribue beaucoup pour la ration de la famille, surtout avec les produits du champ, je pratique d'autres activités comme le petit commerce en vendant les légumes; les intérêts sont orientés vers la nutrition de la famille, la scolarisation des enfants (f*emme, 56 ans, scolarisée, niveau classe Quatrième, mariée à régime monogamique, membre du conseil pastoral paroissial, ménagère*)[154].

Une autre femme partagée entre les travaux champêtres et ménagers, travaille durement pour la survie de la famille. Sa contribution demeure importante pour la famille:

J'interviens tout le temps dans la ration familiale. J'achète tout pour la cuisine, j'habille mes enfants et je paye leur scolarité. Mon mari travaille aussi au champ, mais il ne peut pas résoudre tous les besoins de la famille, d'où ma contribution pour nourrir la famille et aussi pour la santé de nous tous (f*emme, 58 ans, scolarisée, niveau classe Cinquième, mariée à régime monogamique, son mari est devenu polygame, ménagère*)[155].

D'autres femmes exercent des activités lucratives, avec les bénéfices qu'elles réalisent, elles contribuent largement à la ration de la famille. Une femme commerçante a affirmé:

Je contribue aussi beaucoup pour nourrir ma famille avec les bénéfices de mon commerce. Mon mari travaille au champ et entretient la maison, mais ce n'est pas

---

153 A. TSIBILONDI NGOYI, *Rôle de la femme dans la société et dans l'Église. Pour une justice et une réconciliation durables en Afrique* «Érudit», Vol. 23 (2/2015), 205.

154 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Femmes,* n° 11.

155 *Ivi*, n° 14.

> suffisant comme charge d'un père de famille. Il doit assurer tout le temps la ration et s'occuper de l'éducation des enfants (*femme: 60 ans, scolarisée, niveau classe Troisième, mariée à régime monogamique, commerçante en ville*)[156].

Certaines femmes qui contribuent aussi à l'économie familiale, quelquefois n'ont pas le droit de prendre le produit de la récolte et vendre pour leurs besoins, elles doivent attendre la permission du mari. Parfois, ce dernier refuse, la femme est alors obligée de se défendre avec ses propres moyens. C'est le cas de cette femme qui a déclaré ce qui suit:

> Beaucoup de travaux reposent sur moi, à l'exemple des travaux ménagers et champêtres aussi, même si nous travaillons ensemble. C'est mon mari qui décide de la vente du mil, je ne peux pas prendre, je vends ce que je produits moi-même (f*emme: 41 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, mais pas d'enfant, affirme d'être stérile, ménagère, membre des Femmes de Charité*)[157].

Certains hommes que nous avions interviewés ont témoigné que les femmes rurales travaillent beaucoup et parfois plus qu'eux, car elles passent plus de temps dans les travaux champêtres et domestiques. Un homme a affirmé:

> Ma femme est beaucoup plus occupée que moi: elle va au champ pour le travail et quand elle rentre du champ, elle s'occupe des travaux ménagers, de la cuisine, de la propreté des enfants, etc.. (*homme 60 ans, scolarisé, niveau classe Troisième, marié à régime monogamique, chauffeur,*)[158].

Nous avions recueilli un autre témoignage auprès d'un homme sur la participation de la femme aux activités domestiques. Il nous a révélé que sa femme consacre aussi beaucoup de temps aux travaux domestiques et champêtres. Il affirme:

> Ma femme passe plus de temps dans les travaux domestiques. Elle s'occupe de tout ce qui regarde les affaires culinaires. Je n'oublie pas les travaux champêtres, elle travaille aussi beaucoup. (h*omme, 45 ans, scolarisé, niveau classe Première, marié à régime monogamique, cultivateur,*)[159].

La vie de la femme semble être centrée sur deux points: les travaux champêtres et ménagers. Ces travaux exécutés par les femmes sont considérés par la plupart des hommes comme des activités inférieures correspondant à l'être inférieur de la femme. Nous pouvons donner quelques exemples: le transport des marchandises, de l'eau, bois sur la tête, faire la cuisine, piler le mil, faire la vaisselle, etc. sont réservés

---

156 *Ivi*, n° 21.
157 *Ivi*, n° 31.
158 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Hommes,* n° 10.
159 *Ivi*, n° 11.

aux femmes. Les recherches que nous avions menées auprès des ménages sur la répartition des tâches domestiques révèlent cette division du travail au sein des membres de la famille et les femmes sont définies par rapport à ces travaux. La demande était celle-ci: «Comment sont distribuées les tâches domestiques?» Un homme a répondu:

> Les tâches sont distribuées selon le sexe: mon épouse et les filles s'occupent des ménages: la cuisine, puiser de l'eau, la vaisselle, la lessive, tandis que les garçons et moi, nous nous occupons des travaux dures de la maison comme la construction des cases, l'entretien et d'autres travaux (h*omme, 60 ans , non scolarisé, marié à régime polygamique, cultivateur*)[160].

Dans le même sens, les femmes affirment que les tâches sont distribuées selon le sexe. Que l'on soit en campagne ou en ville, c'est la même chose qu'on observe. Voici la réponse de la femme:

> Les tâches à la maison ne sont pas équitables: il y a des tâches que l'homme ne fait pas comme par exemple la lessive, la vaisselle, porter de l'eau sur la tête, faire la cuisine pour la famille, etc.. Ce sont les femmes qui exécutent ces travaux. Les travaux réservés aux hommes: creusage des fosses, garder les bêtes, faire la ration à la maison, veiller sur la maison, etc.. C'est la tradition et les grands parents qui influencent sur le mode de vie (f*emme, 50 ans, niveau Troisième, mariée à régime monogamique, ménagère)*[161].

Par ailleurs, il convient de noter que les femmes se définissent elles-mêmes en réponse aux attentes de la société, par exemple l'aspect affectif de la famille. Étant confinées, elles ont trouvé leur position et donnent des conseils aux membres de la famille, font la propreté de la maison et veillent sur les enfants.

En résumé, la femme est considérée avant tout épouse, c'est-à-dire un don; elle sort d'elle-même pour se donner à son mari. Qu'elle soit mariée ou célibataire, elle est appelée à se donner aux autres pour le service sans condition.

En outre, la vie est au cœur de la vie de la femme. Elle est celle qui donne la vie, affectionne la vie et la fait grandir. L'éducation est fondamentale dans la vie des enfants, elle la transmet avec amour. Elle reste toujours attentive à ses progénitures et à son mari.

Les femmes de la partie septentrionale du Cameroun comme les autres femmes du pays et de l'Afrique subsaharienne jouent un rôle indispensable et noble dans les

---

160 *Ivi*, n° 6.

161 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Femmes*, n° 1.

familles. Elles représentent une force économique, contribuent énormément aux revenus familiaux et à la croissance économique des différents milieux et tout ceci a des répercussions sur leur situation publique et traditionnelle.

6. L'environnement public et traditionnel

Dans cette partie, il s'agira de présenter la situation de la femme dans l'espace public structuré selon les coordonnées de la tradition dans les régions septentrionales du Cameroun. En effet, les personnes âgées communément appelées "anciens" font corps avec la société traditionnelle. Elles se recommandent du passé d'une tradition établie par les ancêtres. À travers les interviews, il sera question de montrer la place que la femme occupe dans la société traditionnelle et sa participation au conseil des hommes si elle est autorisée.

6.1 Quelle place occupe la femme dans la sphère publique et traditionnelle?

Dans la sphère publique et traditionnelle, les interviews que nous avions réalisées auprès des femmes sont multiples: nous avions rapporté trois d'entre elles qui représentent l'écoute diffusée comme l'on peut le vérifier en lisant les interviews jointes. Pour les hommes et les jeunes garçons, nous avions fait le même choix en reportant seulement des voix représentatives de la majorité de chacun. Le reste est consultable également dans les annexes.

Dans la sphère publique et traditionnelle, à régime patriarcal, les femmes ont un rôle partiel où elles ne peuvent pas dialoguer ensemble avec les hommes sur les sujets concernant le village ou les affaires de la tradition. Elles sont considérées inégales aux hommes selon la conception traditionnelle. Les hommes se considèrent supérieurs à elles et ces dernières se soumettent à eux. La hiérarchisation sociale s'accentue. Comme d'habitude, nous avions procédé aux interviews chez les femmes. À la demande: «Dans la société traditionnelle, quelle place occupes-tu»? Une femme répond:

> Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place. Les femmes n'ont pas droit au chapitre. C'est une loi établie par la tradition et les anciens veillent au respect scrupuleux de cette loi. Celle qui transgresse cette loi a une sanction grave (f*emme, 50*

ans, scolarisée niveau classe Troisième, mariée à régime monogamique, ménagère) [162].

Les femmes sont contraintes d'accepter les règles de la communauté puisqu'elles n'ont pas d'autre choix. La société à régime patriarcal a ses règles et lois; les femmes viennent en deuxième place comme elles ne peuvent pas siéger ensemble avec les hommes pour discuter des affaires du village et bien d'autres réalités. Une autre femme affirme:

> Je n'ai pas de place dans la société traditionnelle, la femme occupe la deuxième place, parce qu'elle n'est pas égale à l'homme selon notre tradition. L'homme est le patron, c'est lui qui commande la femme. Sa femme ne peut pas s'asseoir avec lui en assemblée pour discuter et le contredire, c'est signe de non-respect pour lui (f*emme, 51 ans, scolarisée, niveau classe Seconde, mariée à régime monogamique, infirmière*)[163].

Dans la société traditionnelle, la femme est classée au second rang par rapport à l'homme qui est supérieur à elle. Cette dernière se plie aux ordres de l'homme. Une femme a répondu à notre question en affirmant:

> Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place, la femme occupe la deuxième place dans notre société par rapport à l'homme qui se déclare supérieur à elle. On ne peut même pas parler de place, puisqu'elle n'est pas comptée (*femme, 57 ans, niveau classe Seconde, mariée à régime monogamique, agent de l'état*)[164].

En revanche, les hommes ont une place dans la sphère traditionnelle, ce sont eux qui la gèrent et font la loi. Tous ceux qui ont été à l'initiation ont une place, parce qu'ils font partie de la classe des initiés et des hommes matures. Tous les hommes que nous avions interviewés, nous ont répondu qu'ils ont une place. Voici la réponse du premier:

> Dans la société traditionnelle, j'ai ma place, car les hommes font partie, une fois après l'initiation qui est une étape importante dans la vie de l'homme; elle te permet d'y prendre place (*homme, 69 ans, niveau Licence, marié à régime monogamique, administrateur du travail à la retraite*)[165].

Pour le second, la tradition est un milieu important et réservé aux hommes où ils peuvent s'exprimer librement entre eux et décider des programmes des activités et des cérémonies du village et des choses secrètes. Selon la tradition, la femme n'est

---

[162] ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement domestique, Femmes*, n° 1.
[163] *Ivi*, n° 19.
[164] *Ivi*, n° 29.
[165] ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement social traditionnel, Hommes*, n° 1.

pas égale à l'homme, voilà pourquoi elle n'a pas de place parmi les hommes. Il affirme en effet:

> Dans la société traditionnelle, j'ai ma place. De temps en temps, nous nous retrouvons entre nous les hommes pour discuter des programmes des activités du village comme les différentes cérémonies et manifestations. La femme est exclue parce notre société met au centre l'homme, la femme est considérée comme un être qui ne lui est pas égal. Il ne peut pas partager les secrets de la tradition avec elle (*homme, 60 ans, non scolarisé, marié à régime polygamique, cultivateur)*[166].

Enfin, le dernier homme que nous avions rencontré a toujours laissé la même affirmation. Faisant partie de la société traditionnelle et ayant une place, il disait:

> La société traditionnelle est constituée d'hommes, ce sont eux qui font la loi. J'ai ma place. Nous respectons cette tradition et cela se transmet de génération en génération. Nous l'avons héritée de nos grands-parents, de nos parents et nous allons la laisser à nos fils. La femme n'a pas sa place dans la société traditionnelle parce qu'elle est considérée mineure par rapport à l'homme (*homme, 60 ans, scolarisé, niveau classe Troisième, marié à régime monogamique, chauffeur*)[167].

Notons que cette pensée n'est pas seulement vécue et partagée par les hommes adultes, elle est inculquée aux jeunes garçons dès leur jeune enfance et pendant l'initiation. Ainsi, en grandissant, ils savent qu'ils ont leur place dans la société traditionnelle. Écoutons ces voix. Pour le premier garçon, il affirme:

> Dans la société traditionnelle, tout enfant de sexe masculin ayant été à l'initiation est considéré dans la société traditionnelle, c'est-à-dire dans le cercle des hommes. Comme j'ai été à l'initiation, je suis compté parmi eux (*garçon, 17 ans, célibataire, élève du secondaire*)[168].

Pour le second intervenant:

> Dans la société traditionnelle, je ne suis pas tellement impliqué, mais j'ai ma place puisque je suis un homme, car tous les hommes initiés peuvent avoir leur place (*garçon, 17 ans, célibataire, élève du secondaire*)[169].

Enfin, pour le troisième, il a sa place dans la société traditionnelle, mais il n'est pas intéressé, car il est occupé par ses études. Il affirme:

> Dans la société traditionnelle, je suis considéré, car j'ai été à l'initiation, mais je ne suis pas intéressé parce que je n'ai pas assez du temps, je suis occupé par mes études. Cette place est réservée uniquement aux hommes parce qu'ils sont considérés les plus

---

166 *Ivi*, n° 6.
167 *Ivi*, n° 10.
168 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement social traditionnel, Garçon*, n° 5.
169 *Ivi*, n° 2.

forts et maîtres de la femme (*garçon, âge 16 ans, célibataire, élève du secondaire*)[170].

D'après les réponses des intervenants, l'on constate que la femme n'a pas sa place, elle est considérée inférieure à l'homme, voilà pourquoi elle ne peut pas pénétrer le cercle réservé aux hommes.

6.1.1 Exclusion de la femme du conseil des hommes

Dans la société traditionnelle, la femme reste soumise à l'arbitrage de la coutume. Elle est exclue du conseil des hommes où se prennent les décisions. La femme vit dans un monde parallèle à celui de l'homme puisqu'elle ne participe pas aux conseils des hommes. Nous pouvons nous référer à quelques interviews réalisées sur le terrain à travers cette première réponse. La demande posée est celle-ci: «Participes-tu au conseil des hommes»? Une femme répond:

> Non, je ne participe pas au conseil des hommes. Notre tradition interdit la participation des femmes au conseil des hommes. Je n'ai jamais pensé participer ou prendre place dans ce cercle puisque c'est strictement interdit. Du fait que nous sommes écartées du conseil des hommes, nous sommes considérées inférieures à eux, puisqu'ils décident seuls, sans nous, pour la vie de toute la communauté (f*emme, 44 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, ménagère*)[171].

Pour ce qui regarde l'organisation de la vie de la société traditionnelle, les activités festives comme la naissance d'un enfant, les fêtes des récoltes et les sacrifices pour le début de la saison des pluies, les funérailles, ce sont les personnes âgées "anciens" qui s'en occupent. Les jeunes garçons ayant acquis la maturité, surtout ceux qui ont été à l'initiation, peuvent participer au conseil des hommes. Cette pratique est vécue et pratiquée par toutes les tribus du Nord-Cameroun en l'absence des femmes. C'est dans cette optique que répond une femme qui déclare:

> Je ne participe pas au conseil des hommes. Notre tradition interdit la participation des femmes au conseil des hommes, parce qu'elle met l'homme en premier rang, la femme n'est pas l'égale de l'homme. Elle est considérée inférieure à lui (*femme, 40 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamie, mais devenue première femme d'un polygame, membre des Femmes de Charité ménagère*)[172].

Il est à noter que cette sphère traditionnelle ne limite pas seulement ses pratiques

---

170 *Ivi*, n° 6.
171 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement social traditionnel*, Femmes, n° 17.
172 *Ivi*, n° 9.

au monde rural, ces comportements s'observent aussi dans les villes de ces régions septentrionales du Cameroun. C'est le cas de cette dame qui affirme:

> Je ne participe pas au conseil des hommes, puisque les femmes n'en font pas partie, c'est la tradition qui l'exige. Même ici en ville, quelquefois les hommes se retrouvent ensemble et les femmes ne peuvent pas être avec eux, ils décident seuls (f*emme, 60 ans, niveau, classe Troisième, mariée à régime monogamique, commerçante en ville*)[173].

Écoutons à présent ce que disent les hommes à propos de l'exclusion des femmes de leur conseil. Au niveau des villages, les décisions sont prises par le chef du village entouré de son conseil et de ses notables qui sont généralement et exclusivement des hommes. Ceux-ci ont un privilège d'accès aux réunions publiques communautaires et prennent souvent eux seuls les décisions qui regardent la vie de la communauté. Un homme a affirmé à propos:

> Ce conseil est d'abord organisé et convoqué par le chef du village qui veille sur la tradition. Lorsqu'une affaire concerne la tradition, il convoque généralement les personnes âgées; ils discutent et prennent la décision ensemble. La femme ne participe pas au conseil parce que premièrement elle ne garde pas les secrets, deuxièmement selon la tradition la femme ne doit pas contredire son mari en public et troisièmement la femme n'est pas l'égale de l'homme (*homme, 44 ans, non scolarisé, marié à régime monogamique, mais devenu polygame, cultivateur*)[174].

Précisons que tous les hommes ne participent pas au conseil des hommes, à cause du manque du temps. Par exemple certains fonctionnaires n'ont pas du temps pour participer à ces conseils parce qu'ils sont occupés par les différents services. C'est le cas de cet homme que nous avions interviewé et nous a répondu:

> Je peux participer au conseil des hommes, mais je n'ai pas le temps. Ceux qui ont le temps comme nos grands-parents, ceux qui n'exercent pas un métier bureaucratique consacrent leur temps à ce conseil. Ce conseil est réservé uniquement aux initiés, c'est-à-dire les hommes. Comme les femmes ne font pas l'initiation, elles sont d'office exclues (*homme, 59 ans, scolarisé, niveau classe Terminale, marié à régime monogamique, fonctionnaire*)[175.]

En conclusion, dans la société traditionnelle, l'homme et la femme mènent une vie parallèle, ils ne partagent pas ensemble les mêmes secrets. L'exclusion de la femme de l'environnement public demeure comme une blessure ouverte à la nature de cette

---

173 *Ivi*, n° 21.
174 ARCHIVES DES INTERVIEWS, *Environnement social traditionnel, Hommes,* n° 8.
175 *Ivi*, n° 12.

dernière.

7. Les effets de la scolarisation pour les femmes

En analysant les interviews, il ressort que le volet scolarisation a un grand impact sur les femmes tant sur celles qui sont mariées à régime monogamique que polygamique. Pour celles qui sont scolarisées, il y a une certaine ouverture d'esprit. Les rapports, la communication entre épouses et maris, enfants, entre coépouses sont appréciables. Par contre celles qui ne sont pas scolarisées, quelques difficultés planent: d'abord leurs horizons sont limités à leur milieu de vie.

Pour ce qui regarde l'éducation des enfants, toutes les femmes sont éducatrices, chacune d'elle cherche à transmettre les vraies valeurs à ses progénitures. Mais celles qui sont scolarisées se font distinguer des femmes non scolarisées. Faisons un petit exemple plus concret: les femmes scolarisées peuvent veiller à ce que les enfants apprennent leurs leçons et leur expliquer certaines choses qu'ils ne comprennent pas. L'estime des enfants envers les mères qui sont capables d'interagir avec elles au niveau scolaire fait grandir la femme pour son respect et sa dignité pour la nouvelle génération. Les femmes non scolarisées peuvent à la limite encourager leurs enfants à apprendre leurs leçons mais pas comme celles qui sont scolarisées et ne peuvent pas aider leurs enfants dans les explications puisque ce n'est pas leur domaine. Elles interviennent dans la vie domestique, relationnelle, corporelle et les autres points importants.

Pour le travail, nous distinguons deux types: les travaux rémunérés et champêtres. Les femmes scolarisées exercent le plus souvent un travail salarié; elles ont plus de possibilités et facilités à intervenir pour les besoins de leurs familles, à planifier les dépenses et font des épargnes pour soutenir leurs enfants dans les études jusqu'au niveau supérieur. Pour celles qui pratiquent les travaux champêtres et les commerces, toutes contribuent d'une manière ou d'une autre à l'économie familiale, mais elles sont quelquefois limitées par les moyens, elles ne peuvent pas réaliser beaucoup d'économie comme celles qui sont salariées.

Sur la scène politique, certaines femmes scolarisées arrivent à être présentes et sont considérées parce qu'elles prennent part aux activités et donnent leur point de

vue. Les femmes non scolarisées ont des difficultés à comprendre l'objectif et quelquefois militent par affinité ethnique ou même par imitation.

Cependant, le monde actuel avec toutes ses composantes impose à la femme d'aujourd'hui un mode de vie et un train de vie de manière globale. Aujourd'hui, même dans les villages les plus reculés, on observe une ouverture de la femme malgré qu'elle soit analphabète. Nous nous réservons d'affirmer que face au changement, la femme tourne le dos à la tradition, celle-ci demeure un patrimoine culturel qui modèle l'Africain. La femme se voit insérée dans les nouvelles réalités, à cause des changements qui s'opèrent partout.

8. La femme de la partie septentrionale face à la mondialisation

Les femmes des régions septentrionales du Cameroun ne sont pas restées enfermées dans leur sphère traditionnelle, elles ont été aussi bouleversées par le vent de la mondialisation et continuent encore de vivre cette transformation. La précarité de la vie, la pauvreté, la recherche du bien-être poussent certaines familles ou femmes singulières à se déplacer vers les centres urbains. Une fois présentes dans les centres d'agglomérations, ces femmes se regroupent en associations. Analysons concrètement ce phénomène.

8.1 La femme de la partie septentrionale face à l'économie de la ville

Aujourd'hui, beaucoup de femmes sont attirées vers les centres d'agglomération pour investir dans le secteur de petite production marchande. Les motivations de ces déplacements sont parfois d'ordre économique, socio-culturel et professionnel. L'insécurité grandissante dans les périphéries des villes des régions du Nord-Cameroun, la désertification et bien d'autres causes sont à l'origine des migrations des femmes et des familles vers les villes. Elles espèrent trouver une vie meilleure. Une fois en ville, elles se mettent au travail. Par manque de formation et de gros moyens financiers, elles investissent dans des petits commerces. Elles s'organisent souvent entre elles pour améliorer leur production en attendant d'investir à grande échelle. Les secteurs auxquels se livrent les femmes sont l'habillement, l'alimentation (légumes, fruits, boutique, etc.) et d'autres services. Elles se

consacrent jour et nuit à la vente afin de nourrir leurs familles et les habitants des villes et campagnes. Elles réalisent parfois des intérêts et aussi des pertes. Elles sont contraintes de pratiquer les métiers appartenant au secteur informel, caractérisés par leur facilité d'accès, leur rentabilité directe et leur capacité d'échapper à la fiscalité. En parlant des femmes immigrées dans la ville de Maroua, Ada montre que bon nombre d'entre elles ont intégré le marché informel du travail et ont subi une importante expansion ces dernières décennies dans les régions septentrionales du Cameroun, en particulier à Maroua. Elle affirme:

> Les femmes immigrées ont joué et jouent encore un rôle déterminant dans le système productif de par leur apport dans l'essor de l'économie à travers les petits métiers. Leur dynamisme s'exprime dans les secteurs d'activité économique primaire tels que le commerce des produits vivriers, la domesticité. À Maroua, la dynamique entrepreneuriale des femmes immigrées reste très visible et est de plus en plus croissante. Bien que ce qu'elles créent et exercent ne soit pas aussi considérable, certaines y trouvent leur compte bien que d'autres se plaignent de la faible rentabilité de leurs métiers. Ces activités leur permettent cependant de combattre l'oisiveté et l'exclusion, c'est-à-dire le non-accès à certaines ressources (matérielles, financières…) et à certains réseaux de socialisation. Les femmes immigrées, malgré leur marginalisation, cherchent par des moyens plus ou moins efficaces à s'intégrer dans la société d'accueil et à participer au développement de la ville par l'esprit entrepreneurial. Elles exercent des métiers tels que la domesticité, le commerce de la bière locale dénommée *bil-bil*, la vente des produits vivriers. D'autres exercent le plus vieux métier du monde: le commerce de charme ou la prostitution[176].

Cependant, dans les villes, la mondialisation impose son train de vie. Ses systèmes économique, social et culturel sont bien différents de ceux des villages d'où elles proviennent. C'est avec l'introduction du mode de production capitaliste et la modernisation technologique que la mondialisation se fait identifier. Certaines femmes n'accèdent pas aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, parce qu'elles sont analphabètes et pauvres, elles se limitent à leur commerce quotidien et local. D'autres femmes instruites, une fois en contact avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, entrent dans un système global qui dépasse leurs frontières tribales, claniques, villageoises, régionales et même continentales et deviennent des actrices du changement socio-économique. Elles interviennent dans la livraison de produits vestimentaires,

[176] D. ADA, *Femmes immigrées et travail informel à Maroua (Extrême-Nord, Cameroun),* in A. ZELAO, H. BOUBA (éds.) (sous la direction de), *Le Cameroun septentrional en transition. Perspectives pluridisciplinaires*, l'Harmattan, Paris 2012, 319.

d'alimentation et d'autres services utiles et de première nécessité. Selon la nature des activités économiques des femmes en milieu urbain, les promotrices de l'entrepreneuriat féminin se regroupent en catégories. Akoa Mbarga les classe en trois catégories, à savoir:

> Catégorie 1: les entrepreneurs commençantes du secteur non structuré. Ce sont les femmes défavorisées du milieu urbain qui s'occupent de la commercialisation des produits vivriers et maraîchers; bien manufacturés de consommation. Catégories 2: les entrepreneurs artisanes en milieu urbain dont les principales activités dominantes sont: la confection (couture, broderie, décoration), l'esthétique (salon de coiffure, pédicure, manucure), la production des boissons, la restauration (débits de boissons, gargotes, etc.), la savonnerie. Catégorie 3: les chefs d'entreprise modernes. Elles évoluent dans le secteur tertiaire, structuré où elles s'essayent dans la petite industrie. S'y ajoutent celles qui utilisent l'outil informatique (téléphones, micro-ordinateur, photocopieuses, internet) à des fins économiques de survie[177].

Le souci majeur des femmes en ville est celui de muter du secteur informel vers le secteur structuré, à travers un développement significatif du secteur productif en général et du secteur industriel en particulier[178]. Ici, l'attention est fixée sur toute forme de création de richesse et d'emploi. Pour l'entrepreneuriat des femmes, l'épineux problème des femmes est celui d'obtenir des crédits destinés à la production. La proportion des personnes ayant accès aux crédits destinés à la production reste faible. Selon l'analyse faite par le Bureau Central des Recensements et des études de la population (BUCREP) sur le rapport national sur l'état de la population, il ressort ceci: «L'analyse par sexe montre que les femmes ont moins de chance que les hommes d'avoir un crédit destiné à la production (0,4% contre 1,2% en 2001 et 0,5% contre 0,9% en 2007)»[179]. Dans un tableau récapitulatif, il donne la répartition en pourcentage d'hommes et des femmes ayant accès aux crédits destinés à la production[180].

Hommes et femmes ayant accès aux crédits destinés à la production		
Sexe	Année	Année
	2001	2007

[177] G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 241.
[178] Cf. MINPROFF, *Politique nationale en matière de genre*, Draft zéro, décembre 2009, 13.
[179] L. KOPA (Démographe), *Analyse thématique*, 52.
[180] *Ivi*, 53.

Hommes	1,2%	0,9%
Femmes	0,4%	0,5%
Ensemble	1,0%	0,8%

De ce tableau, il ressort que l'accès des femmes aux crédits demeure faible et cela limite leur possibilité d'investir et d'avoir des avantages. Les femmes sont en retard par rapport aux hommes qui ont la facilité d'accès aux crédits et à des emplois décents, même si bon nombre d'entre elles portent de l'avant l'économie de la ville. Malgré ces difficultés, elles ne se découragent pas, elles continuent de se chercher dans le monde du travail. Afin d'augmenter l'économie familiale et communautaire, plusieurs d'entre elles se regroupent en associations dans les villes où elles se trouvent.

8.1.1 Associations féminines dans les villes

Dans les villes, les femmes se mettent en groupements et associations pour s'entraider, booster l'économie familiale et communautaire et pour défendre leurs droits et promouvoir la promotion féminine. Elles sont nombreuses à militer dans ces associations féminines et beaucoup d'entre elles soutiennent leurs familles à partir de ces groupements. On rencontre des initiatives féminines qui sont de différents types, à savoir les associations (Association des femmes solidaires, Associations des femmes à base ethnique, Association contre les violences faites aux femmes (AVLF)), les sociétés coopératives, les groupes d'initiative commune (GIC, GIC Kaotal, Djoumo'ai, etc.), les groupements d'intérêt économique (les activités génératrices de revenus (AGR), etc.), les syndicats professionnels et les organisations non gouvernementales (ONG)[181]. Ce sont des associations de solidarité qui cherchent le bien de tous et luttent contre la destruction de la société. Ces associations sont des opportunités pour la création des emplois, des revenus stables et durables pour les femmes. Elles ont pour but de développer les valeurs cardinales des traditions, à l'instar de la solidarité africaine. Cette solidarité se manifeste dans tous les moments importants de la vie de l'homme: les naissances dans les familles, les travaux, les

[181] Cf. G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 246.

fêtes. Les deuils sont des moments où les membres se sentent solidaires dans la visite, la compassion, l'assistance financière, matérielle ou morale.

Ces associations féminines sont souvent des lieux d'émergence d'initiatives nouvelles de la société civile. Elles sont disséminées à travers les régions septentrionales. Sur les plans local, régional et national, elles sont encouragées par la société civile à participer à un développement durable de leur région et de leur pays.

Notons que ces associations ne se limitent pas seulement aux groupements d'entraide et de convivialité. Elles s'étendent à des échelles supérieures cherchant à défendre les droits des femmes, des commerçants, des artisans, etc.. Elles veulent apporter leur contribution à la construction de leur région: c'est le cas de certaines associations ayant la forme d'Organisations Non Gouvernementales de Développement (ONGD). On les rencontre aujourd'hui partout dans les villes et villages des régions septentrionales du Cameroun. Le but est de susciter une prise de conscience et de responsabilité dans le développement de la ville, du village ou de la région. C'est dans ce contexte que naissent les organisations des femmes; elles se mettent en associations pour défendre elles-mêmes leurs droits et promouvoir la condition féminine. Gerti Hesseling et Thérèse Locoh affirment à ce propos:

> Ce qui est surtout remarquable, c'est que les initiatives associatives cessent de cantonner les femmes aux activités de type social qui les enfermaient dans leur domaine réservé de bonnes épouses et bonnes mères. Elles sont désormais plus présentes dans la lutte pour le respect des droits civiques, de l'égalité à l'accès à l'éducation et commencent à se mobiliser sur le front des violences faites aux femmes[182].

On constate que certaines associations féminines investissent dans la résolution pacifique des conflits familiaux, tribaux et ethniques. Chaque week-end, elles se retrouvent ensemble pour examiner les différentes situations des femmes. Lorsqu'il y a une question d'injustice, elles examinent le problème et décrient cette situation. Elles évaluent aussi ensemble leurs travaux afin de regarder de près leur potentialité.

---

[182] G. HESSELING -T. LOCOH, *Femmes, pouvoir, sociétés*, «Politique africaine», 65 (3/1997), 7. Gerti Hesseling, née en 1946 en Belgique. Elle fut africaniste, spécialiste du Sahel. Elle dirigea l'Africa Studencentrum de Leiden (Pays Bas) de 1996 à 2004. Décédée à Amsterdam le 21 mars 2009. Directeur de publication *Trajectoires de libération en Afrique et auteur de plusieurs ouvrages et revues.* Thérèse Locoh est française démographe et directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques (199-2003). Elle a longtemps vécu au Togo où elle a créé la première unité de recherche démographique dans une université francophone d'Afrique. Auteure de l'ouvrage, *Féminisme en développement: le regard d'une démographe*.

Elles jouent un grand rôle dans le processus de paix dans les familles, les quartiers et les villages.

Au niveau national, pour la promotion de l'approche Genre et développement, le gouvernement a adopté comme stratégie de promotion, l'égalité des chances entre tous. Cette promotion approche Genre s'inscrit dans le cadre du développement humain durable et équitable au Cameroun, à travers la formule: *Le Cameroun: un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité*[183], du Ministère de la promotion de la femme et de la famille qui est appréhendé comme:

> Instrument d'appréciation du fonctionnement social, des normes et des conceptions qui déterminent la nature des relations entre les hommes et les femmes, il est tributaire de la vision et de la stratégie de développement. Il s'appuie sur les principes de justice sociale, de l'égalité des citoyens et de démocratie, sur les lois et priorités nationales dans le domaine du développement, sur les engagements internationaux et régionaux auxquels le Cameroun souscrit, visant le plein épanouissement de la femme et de la jeune fille[184].

D'où l'institutionnalisation de l'approche Genre au Cameroun dont la problématique se cristallise en trois phases, à savoir:

- L'approche Intégration de la Femme au développement (IFD) qui a pour but de promouvoir un développement plus efficace et plus performant: elle prend en compte les projets intégrés en vue d'une hausse de la productivité et l'accroissement des moyens dont disposent les femmes.
- L'approche Femme et Développement (FED). Elle met l'accent sur la relation entre les femmes et les processus de développement, une importance est accordée à l'impact social.
- L'approche Genre et Développement (GED). Ici, l'importance accordée à l'appartenance à un genre est motivée par la reconnaissance des différences socioculturelles déterminées par la communauté en fonction de ses propres valeurs[185.] Cette différenciation a une influence sur le processus de développement.

Selon le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), les principales orientations stratégiques de la politique nationale en matière de genre au Cameroun sont:

---

[183] Cf. MINPROFF, *Politique nationale*, 12-13.
[184] *Ivi*, 15.
[185] Cf. G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 236-237.

- la promotion de l'accès équitable des filles et des garçons, des hommes et des femmes à l'éducation, à la formation et à l'information;
- la promotion de l'égalité des chances et d'opportunités entre les hommes et les femmes dans les domaines économique et de l'emploi;
- l'amélioration de l'accès des femmes au service de santé, notamment en matière de santé de reproduction;
- le renforcement de la participation et de la représentativité des femmes dans la vie publique et la prise de décision;
- la protection et la promotion des droits de la femme et de la jeune fille;
- le renforcement des ressources allouées à la promotion du genre;
- l'amélioration du cadre institutionnel de promotion de la femme et de la gouvernance;
- l'amélioration de la connaissance des facteurs de discrimination fondés sur le sexe;
- la prise en charge des problèmes spécifiques à la femme rurale et à la veuve[186].

La problématique ici est l'égalité des genres et la participation des femmes au développement du Cameroun. Elle vise à accélérer le processus de la reconnaissance de la femme comme humainement, socialement et juridiquement égale à l'homme en vue d'un bon partenariat et d'une bonne coopération pour la construction d'un développement durable et équitable. Le but de la politique nationale en matière de genre est l'amélioration des conditions d'existence des femmes, à travers la promotion d'un environnement social, économique et institutionnel permettant aux femmes d'exercer pleinement leurs droits humains et citoyens, au même titre que les hommes[187].

Mais lorsqu'on observe le vécu quotidien des femmes dans les différentes régions du pays et plus particulièrement celles des régions septentrionales du pays, la réalité est tout autre, la situation est loin d'être améliorée. Les femmes vivent toujours dans la pauvreté dans les villages comme en villes (environ 39,9% en 2007, le chômage touche 75% des jeunes diplômés et 40% de la population vit avec moins de 2 Euros=

[186] Cf. MINPROFF, *Politique nationale*, 40-41.
[187] Cf. *Ivi*, 30.

1.310 F CFA par jour)[188]. L'accès aux terres cultivables, à la santé, à l'éducation sont encore loin de leur portée. Dans certains villages ces structures et moyens n'existent pas.

Pourtant, cette approche Genre est perçue comme une stratégie visant des disparités et l'instauration de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans tous les secteurs de la vie. Lorsque cette stratégie est appliquée dans les programmes et les plans d'actions sectoriels de développement, elle garantit la prise en compte des besoins des femmes et leur participation dans l'appropriation des outils de production de leur gestion[189].

Par ailleurs, la gestion de la question de la femme est même mondiale. Avec l'Année Internationale de la femme à Mexico en 1975 jusqu'à la création de *l'ONU Femme* le 02 juillet 2010, l'Afrique est de plein pied dans la gouvernance mondiale de la problématique de la femme. Rappelons que *l'ONU Femme* a été créée:

> Pour répondre aux besoins des femmes du monde entier, pour promouvoir l'égalité des sexes sur toute la planète, défendre la cause des femmes et des filles et leur permettre de mieux se faire entendre au niveau mondial, régional et local. Pour renforcer les mécanismes en faveur de la promotion de la parité et de l'autonomisation des femmes[190].

Depuis plusieurs années, la problématique de la femme est intégrée à toutes les politiques de développement concernant la vie des femmes et dans tous les pays. Ces politiques ont les mêmes objectifs, les mêmes modes d'emploi et mobilisent toutes les femmes sous le guide des institutions internationales, des partenariats entre réseaux africains, européens, américains et des femmes-leaders. Dans un résumé condensé, Agnès Avognon Adjaho présente les thématiques et les objectifs de *l'ONU Femme* qui sont nécessaires pour la société africaine en général. Ce sont:

- *Les droits humains*: la Convention vise l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'établissement des normes internationales globales en faveur des droits fondamentaux de la femme. Ces droits conventionnels

---

188 Cf. CH. CHATELET, *L'émergence retardée, dans le Monde. Le Bilan du Monde. Économie et environnement. Afrique Centrale*, Éditions Hors-série, Yaoundé 2012, 169.

189 Cf. G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 238.

190 M. BAN KI-MOON, L'*Assemblée générale* crée «*ONU-Femmes*»: https://www.un.org/press/fr/2010/AG10959.doc.htm 02 juillet 2010, (21/05/2020).

codifient aussi le champ civique, politique, économique, privé et toutes les questions liées à la sexualité, au mariage, au couple, aux droits des enfants et des adolescents.

- *La paix et la sécurité*: les femmes sont reconnues comme la couche la plus vulnérable et touchées par les maux comme le viol, les menaces, la guerre et les mariages forcés. Elles doivent être protégées contre ces violences.

- *Violence contre les femmes*: cette violation des droits des femmes est générale et touche tous les pays, d'où la nécessité des lois fortes pour les femmes et qui soient appuyées par une application et une prévention.

- *Autonomisation économique*: il s'agit d'éliminer les obstacles qui empêchent les femmes d'avoir accès aux opportunités qui se présentent à elles. Beaucoup d'entre elles n'ont pas accès à la terre cultivable, au crédit et à des emplois. En revanche les hommes ont tous les privilèges.

- *Leadership et participation*: dans tous les secteurs de la vie comme la politique, les conseils d'administration des entreprises, les femmes ont un poids limité dans les décisions. Donner aux femmes l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, les aide à réaliser leur plein potentiel au niveau du leadership.

- *Planification et budgétisation nationales*: les femmes sont souvent oubliées lors de la planification et budgétisation, qui sont le point de départ des services publics et politiques que les citoyens attendent de leurs gouvernements. L'égalité des sexes doit être pratiquée sur tous les plans et concrétisée par des actions spécifiques et par un financement. Que les femmes aient droit au chapitre lors des moments de budgétisation qui doit lutter contre la pauvreté[191].

Ces thématiques et objectifs de l'*ONU Femme* demeurent aussi en grande partie des slogans, car les Africaines et particulièrement celles des régions septentrionales du Cameroun subissent toujours les discriminations, les violences conjugales, la pauvreté. Elles vivent dans l'insécurité; elles sont les premières victimes des exactions de la secte islamique Boko Haram à l'Extrême-Nord du pays où elles sont

---

[191] Cf. A. AVOGNON ADJAHO, *La valorisation du rôle de la femme africaine dans l'édification de la communauté chrétienne et de la société*, in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS, (sous la direction de), *Être témoins de Jésus-Christ* en Afrique aujourd'hui, Libreria editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013, 194-196. Agnès Avognon Adjaho: Femme de lettres, libraire et figure publique béninoise, ambassadrice du Bénin près le Saint-Siège depuis le 10 décembre 2016. Elle fut membre du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

prises en otage pour des fins matrimoniales et destructrices. Au niveau économique, elles demeurent pauvres, elles n'ont pas les mêmes possibilités que les hommes pour investir. L'important n'est pas la recherche de l'égalité à tout prix dans la société, mais comme affirme Akoa Mbarga:

> La joie de retrouver l'identité propre en tant que femmes, épouses, mères, filles de Dieu, et de s'y investir avec la sagesse qui vient d'en haut. Les femmes de la nouvelle génération seront celles qui sauront harmoniser la fidélité à leur être féminin, allier la soumission du cœur à la vigueur de leurs engagements[192].

Le bout du tunnel est encore loin pour retrouver cette identité propre en tant que femme dans les régions septentrionales du Cameroun, c'est une conquête de chaque jour.

9. Conclusion

Au terme de ce chapitre consacré aux recherches sur le terrain, il ressort que la femme des régions septentrionales du Cameroun a un mode de vie différent de celui de l'homme. Nous avions examiné l'environnement dans lequel elle vit avec les lois et coutumes qui limitent ses activités à la sphère domestique. Son rôle dans la société traditionnelle est celui d'être épouse, mère et éducatrice.

L'image de la femme et sa réalité nous ont montré qu'elle est infériorisée par l'homme; ce qui a conduit à la répartition des tâches domestiques. Cette répartition sexuelle des travaux domestiques est une réalité dans les sociétés à régime patriarcal.

Les familles fondées sur les mariages monogamiques et polygamiques sont deux réalités pratiquées dans les régions septentrionales du Cameroun. À l'intérieur de ces familles, se transmet l'éducation. Les deux parents sont éducateurs de leurs enfants. L'éducation par sexe est une autre réalité évoquée. Les difficultés dans les familles polygamiques sont de divers ordres, mais beaucoup d'hommes et de femmes se livrent à ce mode de vie conjugale. Dans la sphère publique et traditionnelle, la femme n'a pas de place, elle est même exclue du conseil des hommes.

Face à la mondialisation, les femmes ne sont pas restées enfermées dans le cercle de la tradition; elles sortent vers les villes où elles rencontrent d'autres peuples et se

---

192 G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 258.

livrent à de multiples activités économiques de subsistance. Elles participent dans diverses associations et découvrent d'autres réalités qui les aident à évoluer dans les domaines économique, social, politique, etc..

Malgré le vent de la modernité qui souffle partout, même dans les villages les plus reculés et dans les villes, la femme reste toujours sous le leadership et la domination de l'homme. Sa volonté de participer au processus de décisions pour la vie du village et de la communauté en général est ignorée. Dans les Églises particulières de cette partie du pays, la situation de la femme est-elle meilleure? Participe-t-elle au processus décisionnel?

CHAPITRE III
SITUATION DE LA FEMME DANS LES ÉGLISES PARTICULIÈRES DU NORD-CAMEROUN

Ce chapitre se veut descriptif comme le précèdent. Il s'agira de décrire la situation de la femme dans les Églises particulières du Nord-Cameroun (Garoua, Maroua-Mokolo, Yagoua et Ngaoundéré), à travers les interviews. Les investigations sont menées auprès des personnes-ressources: les évêques, les femmes, les hommes, les jeunes filles et garçons. Les personnes investiguées ne représentent pas toute l'Église du Nord-Cameroun et leurs réponses ne sont pas suffisantes pour donner un jugement global sur la situation de la femme dans les Églises de cette partie du pays[193]. Mais leurs réponses constitueront des éléments essentiels pour avoir une idée et nous aideront à construire notre argumentation. Comme dans le deuxième chapitre, nous allons nous servir des interviews, dialoguer avec les personnes, utiliser les résultats singulièrement et les citer en cas de nécessité. À partir de leurs réponses, nous étudierons plus précisément l'action des femmes dans ces Églises particulières et l'accueil de leur action.

Nous présenterons en premier lieu les investigations réalisées auprès des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua. Ensuite, interviendront les investigations menées auprès des femmes, des hommes et des jeunes, après quoi, nous analyserons la participation globale des femmes à la mission de l'Église. L'engagement des religieuses dans les activités pastorales fera aussi l'objet de notre étude. Enfin, nous présenterons la position du Magistère régional, au niveau de l'Afrique central, sur les femmes, puis celle de la Conférence des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua.

1. Investigations auprès des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua

Chaque évêque sera interviewé sur la participation des femmes à la mission de

[193] Cf. Chap. II, Introduction.

l'Église et surtout sur leur accès au processus décisionnel dans les organismes de participation. Des interviews seront faites sur les relations entre les différents protagonistes au sein de l'Église: les rapports entre hommes/femmes et prêtres/femmes.

1.1 La participation des femmes aux activités ecclésiales selon les évêques

La participation est un principe incontournable dans la vie des communautés, des associations et des Églises locales. Elle peut se concevoir comme le fait d'avoir accès à des instances formelles permettant l'expression des membres au sein d'une organisation. Cela doit concerner l'accès de tous à l'information qui les concerne, du droit à l'expression lors des réflexions et à la prise de décisions.

En effet, deux questions étaient centrées sur les rôles des femmes dans les communautés et le taux de participation. Voici la première question: «Quels sont les rôles accomplis par les femmes à l'intérieur des communautés chrétiennes»? L'archevêque de Garoua répond:

> Les femmes assument souvent les charges telles que: catéchèse, choriste, service d'ordre, responsable d'association, responsable de communauté de base. De plus en plus, on en voit qui est présidente d'un conseil pastoral paroissial[194].

Et voici la deuxième question: «Quel est le taux de participation des femmes dans votre diocèse»? L'archevêque:

> Le taux de participation des femmes est difficile à déterminer. Pour ce qui est des célébrations, elles pourraient constituer autour de 80 % de nos assemblées, de même que dans les chorales. La participation dans les organes de coordination et de décision est plus faible. Elle peut se limiter autour de 10 % dans les zones rurales. Dans les zones urbaines, on peut aller jusqu'à 30 %[195].

Nous ne nous sommes pas seulement limités à l'archevêque de Garoua pour les interviews, nous nous sommes adressés à l'évêque de Yagoua avec la même question et voici sa réponse:

> En dehors des tâches liées directement au ministère presbytéral, les femmes exercent toutes des missions dans nos communautés. C'est ainsi qu'elles sont catéchistes, responsables des communautés ecclésiales vivantes (CEV), animatrices des groupes de mouvements de prières[196].

---

194 ARCHEVÊQUE DE GAROUA, *Archives des Interviews.*
195 *Ivi*.
196 ÉVÊQUE DE YAGOUA, *Archives des Interviews.*

À la question «Quel est le taux de participation des femmes dans votre diocèse»? L'évêque répond: «En prenant la situation dans sa globalité, la participation des femme à toutes les activités ecclésiales est de 60 %»[197].

L'engagement des femmes est effectif à tous les niveaux de la pastorale. Au niveau paroissial, leur participation est accentuée et atteint une grande expression. On les trouve dans la plupart des activités paroissiales. Au niveau des communautés ecclésiales vivantes, elles portent la vie de l'Église, comme l'ont souligné les deux prélats. Elles agissent, animent et forment les communautés ecclésiales vivantes en communion avec toute la paroisse et l'équipe apostolique (prêtres et religieuses). Cette participation se développe grâce aux conseils paroissiaux et à l'esprit ouvert de certains prêtres. On découvre un véritable *sensus ecclesiae* chez certaines femmes.

Dans la logique de la participation des femmes à la mission de l'Église, nous avons posé d'autres questions aux prélats. La première à l'archevêque: «Selon vous, quelle est la potentialité des femmes à l'intérieur du monde ecclésial? Quels sont leurs apports à la pastorale»? L'archevêque de Garoua répond:

> Chaque équipe pastorale, à tous les niveaux, s'enrichit du charisme de ses membres. Toutes les femmes n'ont pas les mêmes talents. On ne peut pas les catégoriser de façon générique. Le Seigneur nous a créés hommes et femmes. Que la différence sexuelle ne soit pas un critère de survalorisation ou de discrimination. Les femmes sont des laïcs, comme la grosse majorité des hommes, dans l'Église. C'est à ce titre que chacun, homme ou femme, doit enrichir sa communauté et son Église particulière de son charisme propre; ce qu'il a reçu de son Seigneur pour embellir son Épouse[198].

La participation des femmes à la vie ecclésiale se fait aussi remarquer par leur présence dans les associations, mouvements et groupes de prières dans les différentes paroisses et secteurs. Nous avions interviewé les évêques sur les groupes et mouvements d'action catholique dans leurs diocèses: «Combien de groupes et mouvements d'action catholique des femmes existent-ils dans votre diocèse»? L'archevêque de Garoua répond:

> La plupart des mouvements et associations sont, en principe, mixtes. Dans l'archidiocèse, on compte 03 associations exclusivement réservées aux femmes. Il faut noter que les femmes sont toujours majoritaires au sein des associations et mouvements dits mixtes. On constate que les femmes fréquentent plus les églises que les hommes. Elles sont fortement engagées dans les mouvements et associations.

---

197 *Ivi*.

198 ARCHEVÊQUE DE GAROUA, *Archives des Interviews.*

Numériquement, elles constituent la force de l'Église[199].

Selon le document intitulé *Présentation du diocèse de Ngaoundéré,* présenté par la chancellerie, le diocèse de Ngaoundéré compte 24 mouvements d'apostolat[200]. Les mouvements où l'on enregistre beaucoup de femmes sont: l'Association des Femmes Catholiques (AFC), la Légion de Marie, les Dames apostoliques, l'Association Internationale des Charités (AIC).

Dans toutes les paroisses des diocèses, on remarque cette présence féminine dans les différents mouvements d'action catholique et groupes de prières comme l'ont affirmé les évêques. Ces mouvements constituent une réelle expression des femmes dans l'environnement ecclésial et entraînent un renouveau dans la vie de l'Église.

Ces groupements de femmes servent tout d'abord à former leur conscience chrétienne et à les soutenir mutuellement dans la lutte pour la justice et la paix. Il y a effectivement l'entraide entre les femmes et les communautés ecclésiales, elles constituent la base de la vie paroissiale. Le bien-fondé de ces mouvements est de cultiver la vie spirituelle, de promouvoir la diffusion de la doctrine chrétienne, de vivre un charisme particulier, surtout pour les mouvements d'action catholique et groupes de prières. Ils servent aussi à mener des activités d'évangélisation et à promouvoir des actes charitables envers les pauvres.

Dans les paroisses, secteurs et communautés ecclésiales vivantes, on rencontre différentes organisations féminines qui ont trait à la religiosité populaire. Ces mouvements ecclésiaux sont des véritables lieux de communion et des supports pour les Églises locales.

Les évêques sont conscients de la présence féminine dans l'Église et témoignent de son engagement et de sa participation dans les activités ecclésiales. Les femmes sont les membres les plus dévoués dans les paroisses. Sans leur présence, l'Église serait moins dynamique, moins prête à éduquer et à servir avec générosité et enthousiasme.

Vues cette participation importante des femmes à la vie des Églises et leurs contributions à travers les associations, sont-elles présentes et reconnues dans les

---

199 *Ivi*.

200 Cf. CHANCELLERIE, *Présentation du diocèse de Ngaoundéré* 2019, 4.

organismes de participation et dans le processus décisionnel dans ces Églises particulières?

1.1.1 Participation des femmes aux organismes et aux processus décisionnels

La troisième demande adressée aux évêques est celle-ci: «À l'intérieur des organismes de participation les femmes sont-elles présentes? Si oui, quel est leur apport à l'intérieur de ces organes ecclésiaux»? L'archevêque de Garoua répond:

> Les femmes sont présentes, quoique généralement minoritaires, dans les organes de participation et de décision. L'apport de chacune dépend un peu de sa compétence et de la pertinence de ses propositions. À ce niveau, je ne crois pas qu'il y ait une discrimination du sexe. Elles sont moins présentes dans les instances de coordination et de décision[201].

Selon la réponse de l'évêque de Maroua-Mokolo, on enregistre une seule présence féminine dans le collège des consulteurs et le conseil épiscopal, c'est une religieuse. Elle est souvent écoutée[202].

Dans les charges pastorales du diocèse de Ngaoundéré, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre sur l'organisation interne dudit diocèse, les membres de droit du conseil pastoral diocésain sont l'évêque, deux prêtres et une religieuse. Parmi les laïcs représentant les zones pastorales et les paroisses, il y a 5 hommes et 2 femmes. Parmi les laïcs représentant les milieux de vie (ou les réalités pastorales), on dénombre 7 hommes et 2 femmes[203].

Pour ce qui regarde le conseil diocésain pour les affaires économiques de Ngaoundéré, il y a l'évêque, un prêtre, un diacre, 4 laïcs hommes. La commission pour les affaires foncières, attachée à ce conseil est constituée de 2 prêtres, d'un diacre et de 2 laïcs hommes[204]. Il n'y a pas de femme dans ce conseil.

Par ailleurs, dans les églises et chapelles des communautés, les femmes sont dévouées dans les services. Face à ce constat, nous avons posé la question suivante aux évêques: «À l'intérieur de l'Église, y a-t-il des tâches qui peuvent être accomplies seulement par les femmes et seulement par les hommes»? L'archevêque

---

201 ARCHEVÊQUE DE GAROUA, *Archives des Interviews.*
202 Cf. ÉVÊQUE DE MAROUA-MOKOLO, *Archives des Interviews.*
203 Cf. ÉVÊCHÉ DE NGAOUNDÉRÉ, *Charges pastorales*, 2-3.
204 Cf. *Ivi*.

répond:

> Tout le monde doit être au service de l'Église. Les cultures organisent souvent l'éducation et la socialisation des enfants suivant les sexes. Ce qui les rend aptes à accomplir certaines tâches plutôt que d'autres. Que les femmes soient plus sensibles à la propreté, c'est un fait dans certaines cultures. Mais, je crois que le plus important est le charisme, le don que chacun reçoit de l'Esprit pour la croissance et la beauté de son Église. A ce niveau, on peut constater qu'un homme accomplit des tâches dévolues aux femmes dans sa culture. On voit ainsi, même dans nos milieux, des hommes faire le ménage, servir les repas, dans les communautés ecclésiales. J'en conclus en redisant que les femmes, comme tous les laïcs dans l'Église, doivent mettre ce qu'elles ont reçu au service de leurs communautés, sans trop se référer aux catégorisations culturelles… Les hommes laïcs doivent se mettre au service de l'Église en rendant visibles et profitables tous les dons qu'ils ont reçus du Seigneur. Ainsi hommes et femmes peuvent se retrouver à accomplir les mêmes tâches au sein de la communauté ecclésiale. Alors, on témoigne que le service de l'Église n'est pas une reproduction des schèmes culturels qui sont, dans la plupart de nos cultures, défavorables à la gent féminine[205].

Pour sa part, l'évêque de Yagoua répond: «Non, exception faite de celles directement liées au ministère presbytéral»[206].

Le charisme que les femmes incarnent, soit pour la propreté soit pour les offrandes devrait servir à la croissance des communautés chrétiennes et non à les limiter à ces charges. La mission de la femme est exigeante, elle implique une capacité d'initiative, de créativité et d'encouragement pour ramer à contre-courant par rapport à la mentalité courante qui a des préjugés sur elle. Pour laisser place à l'expertise féminine dans les organismes de participation et dans tous les secteurs de la vie ecclésiale, cela nécessite un travail de l'intérieur.

Pour réaliser cette mission, la collaboration entre hommes et femmes s'avère nécessaire pour que chacun puisse apporter sa contribution à l'humanisation de la société et de l'Église. Dans ce contexte, un modèle de rapport doit être développé entre les femmes et les hommes laïcs, entre les femmes et les prêtres.

1.1.2 Rapports entre femmes/ hommes et femmes/prêtres

L'apostolat des laïcs est une participation à la mission de l'Église et exige un rapport de fraternité entre les différents protagonistes pour bien accomplir cette mission au sein de l'Église et de la société. Parler des rapports entre femmes/hommes

---

[205] ARCHEVÊQUE DE GAROUA, *Archives des Interviews.*
[206] ÉVÊQUE DE YAGOUA, *Archives des Interviews.*

et femmes/prêtres est indispensable pour la mission de l'Église. Nous avons mené aussi des enquêtes sur les différents rapports qui existeraient entre ceux et celles qui interviendraient dans le champ pastoral afin de découvrir le climat qui règne entre eux.

A- Rapport entre femmes/hommes

La paroisse, les communautés ecclésiales vivantes (CEV), les groupes de prières sont des lieux de rencontre des fidèles où ils échangent ensemble leurs idées et tissent des liens d'amitié. L'interview faite aux évêques est celle-ci: «Selon votre expérience, comment est vécu le rapport entre hommes/femmes»? Les réponses sont les suivantes: Pour l'évêque de Maroua-Mokolo:

> Au départ, dans tout rassemblement hommes/femmes, on distinguait deux groupes: les femmes d'un côté et les hommes de l'autre. Actuellement, il n'y a plus de distinction. Les femmes prennent la parole librement et se retrouvent avec les hommes dans les assemblées[207].

Pour l'évêque de Yagoua, le rapport entre femmes/hommes, globalement c'est un rapport de fraternité[208].

D'après les réponses des deux évêques, le rapport qui existe entre les femmes et les hommes est un rapport de fraternité, les deux parties ne font pas de distinction. Par ailleurs, dans l'environnement ecclésial, il existe d'autres rapports, examinons-les.

B- Rapports entre femmes/prêtres

La question posée aux ecclésiastiques était la suivante: «Selon votre vision actuelle, quel type de rapport existe-t-il entre les femmes et les prêtres»? Pour l'évêque de Maroua-Mokolo: «Les femmes respectent beaucoup les prêtres. Elles se confient facilement à eux. Les prêtres font plus confiance aux femmes, c'est à elles que sont confiées les caisses des communautés, les dîmes, etc..»[209].

Quant à l'archevêque de Garoua: «Les femmes jouent un très grand rôle dans les

---

207 ÉVÊQUE DE MAROUA-MOKOLO, *Archives des Interviews.*
208 Cf. ÉVÊQUE DE YAGOUA, *Archives des Interviews.*
209 ÉVÊQUE DE MAROUA-MOKOLO. *Archives des Interviews.*

paroisses. Elles ne devraient pas être appréciées sous le prisme de leur féminité. Leur apport doit être respecté comme tel»[210].

Selon l'évêque de Yagoua: «Ici, les prêtres considèrent les femmes d'un certain âge comme leurs mères ou grandes sœurs. Cela est dû à la culture africaine de respect filial»[211].

De ces réponses des évêques, émerge l'esprit de communion qui rajeunit les Églises et suscite toujours de nouvelles énergies. C'est à travers les diverses participations dans les différents secteurs de la vie de l'Église que les femmes se déploient.

Dans un tel climat, il est facile de planifier et d'organiser ensemble les activités pastorales, surtout en gardant confiance et le respect mutuels. Cette confiance et ce respect donnés aux prêtres trouvent leur fondement respectivement dans la Parole de Dieu qui culmine dans l'amour réciproque, recommandé par Jésus à ses disciples (Jn 13, 34-35; 15, 12-17) et dans la culture africaine qui respecte l'homme qui offre tout sacrifice aux dieux des ancêtres.

Grâce à cet effort de collaboration entre les différents membres, l'Église se voit renforcée par de nouvelles forces. Cette collaboration bénéficie non seulement à l'Église mais aussi au développement de la société. Tous les membres de l'Église portent leur témoignage.

Selon les réponses des évêques, les rapports entre les femmes et les prêtres dans la pratique pastorale sont appréciables. Examinons à présent la participation des femmes à la mission de l'Église.

2. Investigations auprès des femmes

Les questions concernent leur engagement, la place et le rôle qu'elles occupent et jouent à l'intérieur de la communauté ecclésiale, les fonctions qu'elles occupent à l'intérieur de la communauté chrétienne, la différence de traitement entre elles et les

---

210 ARCHEVÊQUE de GAROUA, *Archives des Interviews.*
211 ÉVÊQUE DE YAGOUA. *Archives des Interviews.*

hommes. Nous allons dialoguer individuellement avec elles et leurs réponses seront citées, comme nous venons de procéder avec les évêques.

2.1 La participation à la vie communautaire ecclésiale selon les femmes

Le but des interviews réalisées auprès des femmes est d'avoir une idée sur leur propre participation à la vie communautaire ecclésiale, ce qu'elles disent d'elles-mêmes. Les questions étaient les suivantes: «Participes-tu à la vie communautaire ecclésiale»? Quel rôle joues-tu à l'intérieur de la communauté ecclésiale»? Une responsable d'une communauté ecclésiale vivante (CEV) répond:

> Je participe à la vie ecclésiale. Je suis responsable de ma communauté ecclésiale vivante (CEV), je suis au 3ème mandat. Je dirige la communauté, coordonne les activités du secteur, par exemple les funérailles et d'autres activités de la communauté. Il y a la jalousie entre nous les femmes (f*emme, 55 ans, scolarisée, niveau classe Troisième, mariée à régime monogamique mais divorcée, ménagère, responsable d'une communauté ecclésiale vivante*) [212].

Pour la femme membre du groupe des femmes de Charité, sa contribution est effective soit dans les réunions soit financièrement et matériellement. Elle répond:

> Je participe aux réunions du groupe et je contribue financièrement et matériellement à la vie du groupe. Je suis membre des Femmes de Charité. De temps en temps, nous partons visiter les malades et les personnes âgées et nous leur apportons des aides (f*emme, 40 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, première femme d'un polygame, ménagère, membre des Femmes de Charité)* [213].

Pour une autre femme, elle n'a aucun engagement au sein de l'Église, mais participe à sa façon aux activités de l'Église. Elle affirme:

> Je participe à la vie ecclésiale en allant à la messe tous les dimanches. Je contribue aussi à la vie matérielle de l'église. Je n'ai aucun rôle à l'intérieur de l'Église, je suis une simple chrétienne. Mais lorsque la communauté décide de faire une activité, je participe. Je participe aussi aux réunions de ma communauté ecclésiale vivante (CEV) (*femme, âge, 50 ans, scolarisée, niveau classe Troisième, mariée à régime monogamique, ménagère; aucun engagement, mais chrétienne catholique*)[214].

En outre, les fonctions exercées par les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont multiples et diverses. Beaucoup d'entre elles ont des responsabilités

---

[212] ENVIRONNEMENT ECCLÉSIAL, *Archives des Interviews Femmes*, n° 2.
[213] *Ivi*, n° 9.
[214] *Ivi*, n° 5.

dans la finance de la paroisse ou dans des mouvements d'action catholique. Elles accompagnent les femmes afin qu'elles grandissent dans la foi. La question posée était la suivante: «Quelles sont les fonctions occupées par les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne»? Une femme répond:

> Généralement, les fonctions occupées par les femmes sont les responsabilités liées aux mouvements d'action catholiques et des groupes de prières, conseillères, lectrices, nettoyage de l'église, aide-catéchistes (*femme: âge: de 45 ans; scolarisée, niveau classe Seconde; mariée à régime monogamique, ménagère; responsable des Femmes de Charité*)[215].

Pour une autre, les femmes contribuent majoritairement et d'une manière concrète à la vie de l'Église. Elle affirme:

> Les fonctions qu'occupent les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont nombreuses, par exemple responsables des mouvements d'action catholiques. Elles constituent une force pour l'Église (f*emme, 52 ans, scolarisée, niveau classe Terminale, mariée à régime monogamique, agent de développement*) [216].

Pour la troisième femme, la responsabilité des femmes s'exerce dans tous les secteurs de la vie pastorale. Elle répond:

> Pour la plupart, les femmes occupent les fonctions de responsables de mouvement d'action catholique, conseillères et caissières des communautés» (f*emme, 44 ans, non scolarisée, mariée à régime monogamique, première femme d'un polygame, ménagère, aucun engagement dans la communauté, mais va à l'église*) [217].

Une autre intervient:

> Je suis la présidente paroissiale de l'Association des Femmes Catholiques (AFC) et membre du conseil pour les affaires économiques. J'arrive à gérer les deux responsabilités. Pour les femmes, je convoque les réunions et j'organise les activités des femmes. Je participe à la réunion du conseil pour les affaires économiques sur convocation du curé et je donne aussi mon point de vue (f*emme, 50 ans, scolarisée, niveau Troisième, mariée à régime monogamique, ménagère*)[218].

La deuxième femme est responsable des femmes de Charité. Elle veille sur la bonne marche du groupe à travers l'organisation des activités et consacre beaucoup de temps à cette charge. Elle déclare:

> J'ai une grande responsabilité au sein de l'église. Je suis responsable des femmes de charité, je veille à ce que le mouvement soit bien organisé en programmant les réunions. C'est un travail qui demande beaucoup de sacrifices et de charisme pour

---

[215] *Ivi*, n° 6.
[216] *Ivi*, n° 3.
[217] *Ivi*, n° 4.
[218] *Ivi*, n° 1.

> pouvoir gérer les femmes (f*emme, 45 ans, niveau classe Seconde, mariée à régime monogamique, ménagère, responsable des Femmes de Charité*)[219].

À travers ces réponses, il ressort que l'engagement de ces femmes est effectif dans leurs communautés respectives. Les membres de ces associations et mouvements sont unis entre eux par un lien de communion et avec les autres membres de la communauté chrétienne. Ces femmes sont aussi engagées dans plusieurs œuvres sociales et caritatives de l'Église comme la *Caritas*, les commissions Justice et paix et les services de développement.

Cependant, l'apostolat des femmes rencontre quelques difficultés liées à la liberté d'expression pendant les réunions. Certaines femmes ressentent la frustration face à la présence des hommes dans le groupe, elles n'arrivent pas à s'exprimer librement, elles se sentent étouffées, c'est le cas de celles que nous avions interviewées et nous ont révélé leur état d'âme. À la question: «Communiques-tu librement avec les hommes»? Une d'entre elles répond:

> Je communique avec les hommes même si quelque fois ils cherchent à m'étouffer et à m'influencer. Je ne me sens pas libre quand les hommes sont présents, parce que je n'ai pas le courage de parler ouvertement à eux, à cause de la culture qui considère l'homme supérieur à la femme (f*emme, 51 ans, scolarisée, niveau classe Troisième, mariée à régime monogamique, enseignante, caissière d'une communauté ecclésiale vivante*) [220].

Pour l'autre, une certaine distance est maintenue devant les hommes, la communication n'est pas libre, car elle a peur de contredire les hommes. Tout ceci trouve sa justification dans les habitudes du milieu qui imposent aux femmes le silence pendant les assemblées. Elles doivent écouter les hommes. Elle affirme:

> La communication avec les hommes quelquefois n'est pas fluide parce que je garde une certaine distance envers eux. Je leur dois du respect et je ne voudrais pas les contredire (f*emme, 40 ans, non scolarisée, ménagère, mariée à régime monogamique, devenue première femme d'un polygame, membre des groupe Femmes de Charité*) [221].

Notons que l'influence des hommes sur les femmes est toujours fréquente. Elle s'observe toujours quand il y a rassemblement, mais c'est dans ce climat que sont organisées les activités.

---

[219] *Ivi*, n° 6.
[220] *Ivi*, n° 15.
[221] *Ivi*, n° 9.

2.1.1 Les tâches exécutées par les femmes dans les communautés

Les femmes sont toujours aptes à accomplir certaines tâches à l'exemple du service de la cuisine, la propreté à l'église, la recherche de l'eau, les offrandes. Dans les ménages, ce sont elles qui les accomplissent également. Aujourd'hui, ces tâches sont devenues des motifs de catégorisations culturelles. Dans plusieurs paroisses, ces tâches sont laissées aux femmes parce qu'elles sont liées à elles et sont presque réparties par sexe. Nos enquêtes se sont penchées dessus. La demande était la suivante: «À l'intérieur de l'Église, y a-t-il des tâches accomplies seulement par les femmes»? Et voici la réponse d'une femme:

> Oui, il y a des tâches accomplies seulement par les femmes, par exemple le nettoyage de l'église, les offrandes à l'église, les décorations, à l'intérieur de l'association des femmes; ce sont elles qui accomplissent ces tâches (f*emme, 43 ans, scolarisée, niveau classe Première, enseignante, mariée à régime monogamique, chrétienne engagée)*[222].

La deuxième a pris la parole à son tour et s'est exprimée sur la répartition des tâches à l'intérieur de sa communauté chrétienne. Elle déclare:

> Il y a des tâches accomplies uniquement par les femmes, par exemple le lavage et l'entretien des objets de culte comme les linges, les habits, la décoration» (f*emme, 52 ans, niveau classe Terminale, mariée à régime monogamique, agent de développement*)[223].

Nous précisons que toutes les réponses sont presque identiques, nous reportons ce qu'elles ont affirmé. Nous présentons la réponse d'une directrice de l'école:

> Les femmes font toujours le nettoyage de l'église, du presbytère, font les offrandes et les décorations à l'église et bien d'autres services de même genre. La plupart des associations féminines accomplissent aussi ces tâches (*femme: âge 57 ans, scolarisée, niveau classe Terminale, mariée à régime monogamique, enseignante, directrice*)[224].

Dans une assemblée ecclésiale, la même attitude s'observe: certains hommes parlent librement sans complexe, mais d'autres femmes se taisent par obéissance aux hommes. Nous nous sommes penchés dessus à travers les enquêtes menées auprès des femmes pour savoir la différence qui existerait entre la femme et l'homme à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté ecclésiale. La question posée est la suivante: «Sur le rôle des femmes connues, y a-t-il des différences de traitement à

---

222 *Ivi*, n° 13.
223 *Ivi*, n° 3.
224 *Ivi*, n° 27.

l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté ecclésiale»? La première femme répond:

> Dans notre communauté, les hommes cherchent à s'imposer à tous les niveaux, ils cherchent à parler en premier. Une grande différence s'observe entre les hommes et les femmes surtout dans les communautés ethniques. Ce sont les hommes qui sont responsables, ils s'imposent et les femmes se soumettent comme dans les foyers où les femmes se soumettent aux maris (*Femme, 55 ans, scolarisée, niveau classe Troisième, ménagère, mariée à régime monogamique mais divorcée, responsable d'une communauté ecclésiale vivante)*[225].

Le constat sur la différence entre les femmes et les hommes dans les communautés ethniques est réel, beaucoup d'hommes veulent s'affirmer et faire taire les femmes. Certains hommes n'acceptent pas d'être guidés par les femmes dans leur communauté. Une femme affirme:

> Ce que nous vivons dans nos foyers et villages comme la soumission de la femme à l'homme, l'inégalité entre l'homme et la femme, nous le vivons aussi au sein de nos communautés chrétiennes. Nous vivons en même temps les pratiques de la tradition qui considèrent la femme inférieure à l'homme (*Femme, 50 ans, scolarisée, niveau classe Quatrième, mariée à régime monogamique, devenue première femme d'un polygame, ménagère*) [226].

Le constat qui se dégage de ces réponses est l'existence de l'inégalité entre les femmes et les hommes dans certaines communautés ecclésiales. Beaucoup de femmes ne s'expriment pas parce qu'elles ont un complexe d'infériorité devant les hommes. Ce complexe est encore loin de disparaître, car les habitudes continuent de dicter leurs lois et leurs pratiques.

Force est de reconnaître que ces femmes sont des cellules nourricières pour les familles et pour les Églises. Leur engagement se déploie dans différentes formes d'activités de l'Église.

3. Participation des femmes dans les mouvements d'action catholique

Comme nous l'avons déjà dit, les mouvements, associations et groupes de prières sont d'autres formes de participation des femmes à la mission de l'Église[227]. Chacune des femmes développe avec des objectifs propres, un aspect particulier de la mission

---

[225] *Ivi*, n° 2.
[226] *Ivi*, n° 25.
[227] Cf. Chap. III, § 2.1.

de l'Église en fonction de la vie d'un Saint ou d'une Sainte, d'un groupe social, ou d'une tradition spirituelle. Ces associations et mouvements sont fondés sur la communion de leurs membres et avec toute l'Église paroissiale. Selon *Christifideles Laici*:

> Ces formes associatives sont une nouvelle saison d'association des fidèles laïcs et apparaissent souvent très différents les uns des autres en divers aspects, comme leur forme extérieure, les cheminements et les méthodes d'éducation, et les champs d'action. On y découvre cependant les lignes d'une convergence large et profonde dans la finalité qui les inspire: celle de participer de façon responsable à la mission de l'Église, qui est de porter l'Évangile du Christ comme source d'espérance pour l'homme et de renouveau pour la société[228].

Il en résulte que la forme associative correspond à la nature sociale de l'homme et l'engagement chrétien acquiert une "entité sociale" qui a un impact plus vaste et plus effectif sur la culture.

À cause de la diversité des dons de l'Esprit (charismes), on rencontre diverses associations des femmes dans les paroisses. Nous pouvons distinguer entre autres des associations de piété et d'autres jouant un rôle dans l'organisation des œuvres de charité et mission: le cas de l'Association Internationale des Charités communément appelée Femmes de Charité, l'Association des Dames apostoliques; les associations et mouvements mariaux: l'Association des Femmes Catholiques (AFC), le Bloc Rosaire, la Légion de Marie; les associations dévotionnelles développant une spiritualité et un engagement fondé sur la vie soit des articles de la foi soit sur des personnes divines ou des saints et saintes de l'Église: le Sacré-Cœur, la Divine miséricorde, Sainte Anne, le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ), etc..

Ces associations et mouvements sont d'une importance capitale pour l'évangélisation et pour l'épanouissement de chaque membre. La finalité des mouvements apostoliques et des associations à caractère religieux, comme le rappelle *Ecclesia in Africa* est: «l'union fraternelle pour un témoignage vivant de l'Évangile»[229].

---

[228] JEAN-PAUL II, esort. apost. post-synodale sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde *Christifideles laici*, le 30 décembre 1988, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1988, n° 29 (=*ChL*).

[229] ID., esort. apost. post-synodale *Ecclesia in Africa*, Librairie Editrice Vaticane, Cité du Vatican 1995, n° 101 (= *EA*).

Nous n'allons pas présenter tous les mouvements recensés pendant notre investigation, mais nous choisissons l'Association Internationale des Charités (AIC) ou Femmes de Charité.

A. Association Internationale des Charités (AIC)

C'est la plus ancienne association féminine laïque tant au niveau mondial qu'au niveau de la Province ecclésiastique de Garoua. Selon le *Cahier de formation n° 22, du mois d'octobre 2013*:

> L'AIC - Association Internationale des Charités - est une OING de lutte contre les pauvretés. C'est un réseau international comprenant 53 associations nationales qui regroupent des volontaires chrétiennes, principalement des femmes. Par des actions de proximité adaptées aux diverses situations de chaque pays, les volontaires se battent aux côtés des plus démunis, surtout des femmes et leurs enfants. L'objectif est double: - Rendre autonomes et actrices de leur avenir les personnes vivant dans la pauvreté, en les accompagnant pour répondre à leurs besoins sur le plan matériel et spirituel. - Impliquer la société et les pouvoirs publics dans cette lutte contre la pauvreté[230].

Elle fut créée en 1617, à Châtillon-les-Dombes, en France par Vincent de Paul et fut confiée aux premières dames, la mission d'accompagner spirituellement et matériellement les personnes démunies et leur entourage. Il structura leurs initiatives d'assistance aux familles pauvres de la paroisse et donna le nom de "Charités". Il favorisa la diffusion de l'Association en France, en Italie et en Espagne. Plus tard, elle se répandit dans le monde grâce aux Pères de la Mission, congrégation qui fut créée par saint Vincent de Paul en 1625, puis par les Filles de la Charité, compagnie créée toujours par lui en 1633[231].

Pour ce qui regarde la vie de Vincent de Paul, il fut plus un homme d'action qu'un théoricien. Il regarda le Christ comme son maître et traduisit le message de l'Évangile dans les réalisations concrètes. Il fut un homme de foi profonde, de prière et un mystique. Les services créés par lui prirent leur source dans l'Évangile de Matthieu 25 où le Christ dit: «Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites» (Mt 25, 40). Pour

---

230 LAURENCE DE LA BROSSE, *L'AIC, notre association. Cahier de formation n° 22,* http://www.aic-international.org/es/wp-content/uploads/sites/3/2016/06/cahier22-fr-final.pdf octobre 2013, (11/06/2020).

231 Cf. *Ivi*.

lui, se mettre à l'écoute de Dieu est nécessaire pour ne pas agir dans la précipitation. Il donna des règles communes, basées sur l'imitation de Jésus, sur l'amour évangélique sans frontières.

Au début, l'Association portait le nom de «Dames de Charités», puis une proposition de constitution fut votée en vue d'une fédération internationale qui regroupa les associations nationales, puis deviendra Association Internationale des Charités (AIC) en 1971. Elle regroupera en son sein les femmes et les hommes.

Ce qui l'identifie des autres associations est l'attention aux diverses formes de pauvreté et de marginalisation. Sa devise est: Construire ensemble pour donner vie à l'espérance. Ses lignes d'action comportent l'engagement à être présent sur trois niveaux de charité: action individuelle, action collective et action sur les structures. Les volontaires accompagnent spirituellement les pauvres afin qu'ils retrouvent leur dignité, l'espérance, la confiance en eux et se réinsèrent dans la société[232]. C'est une considération des laïcs, surtout des femmes, à la participation dans les œuvres de charité par Vincent de Paul. En fondant les Dames de Charité, Vincent leur confia la charge de l'organisation et de la gestion du travail.

À la suite de saint Vincent de Paul, l'Association veut promouvoir le développement des défavorisés et soulager les différentes formes de pauvretés et les souffrances matérielles, physiques, morales et spirituelles. À l'occasion de la célébration des 400 ans des premières Confréries de Charité, le 22 février 2017, le pape François encourageait l'AIC en disant:

> Je voudrais vous encourager à accompagner la personne dans son intégralité, en portant une attention particulière à la précarité des conditions de vie de nombreuses femmes et d'enfants. La vie de foi, la vie unie au Christ nous permet de percevoir la réalité de la personne, sa dignité incomparable, non d'abord comme une réalité limitée à des biens matériels, à des problèmes sociaux, économiques et politiques mais à la voir comme un être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, comme un frère ou une sœur, comme notre prochain dont nous sommes responsables. Pour «voir» ces pauvretés et pour se faire proche, il ne suffit pas de suivre de grandes idées mais de vivre du mystère de l'Incarnation, ce mystère si cher à saint Vincent de Paul, mystère de ce Dieu qui s'est abaissé en devenant homme, qui a vécu parmi nous et est mort «pour relever l'homme et le sauver». Ce ne sont pas de belles paroles, puisqu'«il s'agit de l'être même et de l'agir de Dieu». C'est le réalisme que nous sommes appelés à

[232] Cf. DICASTÈRE POUR LES LAÏCS, LA FAMILLE ET LA VIE, *Association Internationale des Charités*, http://www.laityfamilylife.va/content/laityfamilylife/fr/sezione-laici/repertorio/associazione-internazionale-delle-carita.html 2017, (11/06/2020).

> vivre en tant qu'Église. C'est pourquoi une promotion humaine, une libération authentique de l'homme n'existent pas sans annonce de l'Évangile car l'aspect le plus sublime de la dignité humaine se trouve dans cette vocation de l'homme à communier avec Dieu[233].

Notre choix sur l'AIC se justifie par plusieurs raisons: premièrement, l'Association a une renommée internationale et nationale. Au niveau international, elle représente ses associations au niveau des organismes gouvernementaux ou non-gouvernementaux et jouit d'un statut consultatif auprès de l'UNESCO, de CESNU/ECOSOC, du Parlement Européen. Elle collabore avec plusieurs organismes, participe à des réseaux et à des échanges, est membre du Comité International d'Action Sociale (CIAS), de la Conférence des Organisations Internationales Catholiques (OIC), de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (UMOFC) et d'autres associations féminines. Toutes ces organisations œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie de la femme.

Au niveau national, l'AIC est répandue dans tous les diocèses du Cameroun. Les membres développent une franche collaboration avec les *Caritas* paroissiales et diocésaines et se rendent proches des pauvres par des actions concrètes.

Deuxièmement, dans la pastorale, le mouvement est ouvert aux femmes et aux hommes, il n'est pas seulement réservé aux femmes uniquement; ce qui permet de dialoguer ensemble femmes/hommes pour le bien de tous, de toute la communauté chrétienne et de la société. Il permet aussi de renforcer le dialogue entre les hommes et les femmes. Il convient de signaler cette effectivité.

Troisièmement, c'est une association qui lutte pour la dignité de l'homme en général et pour la femme en particulier. Ces idéaux vont en droite ligne avec notre travail qui cherche à promouvoir les droits des femmes dans les milieux socio-traditionnels et dans les Églises particulières du Nord-Cameroun.

B- L'engagement de l'Association Internationale des Charités dans les paroisses

L'Association Internationale des Charités est au service de l'Église et de la société. Elle se propose de faire un apostolat spécifique dans la promotion de la

---

[233] FRANÇOIS, *Message aux membres de l'Association internationale des charités (AIC)*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2017.

dignité de la personne humaine. Concrètement, cet apostolat est mené à travers les activités ci-après:

Dans le cadre de l'Église, les membres de l'AIC collaborent avec les prêtres et participent aux activités pastorales paroissiales telles que l'enseignement de la catéchèse, la commission liturgique paroissiale, les lectures et la chorale et les divers services lors des fêtes et d'autres organisations au sein de la paroisse. Ils s'occupent de la propreté dans les églises et presbytères. Ils pourvoient à l'honnête subsistance du clergé par des offrandes ponctuelles les dimanches ou en semaine. Ils s'appliquent aussi à leur formation à travers les sessions et assemblées paroissiales, zonales, diocésaines, nationales et internationales.

Dans le cadre de la formation spirituelle, les membres se retrouvent 4 fois par semaine pour le partage de la Parole de Dieu et la prière.

Pour leur organisation interne, ils se retrouvent aussi pour les cotisations, les programmations, la répartition des groupes de visite, la mise en commun des rapports des activités de quartiers. L'équipe participe aux activités de la paroisse comme une communauté à part entière, sans dissociation des communautés ethniques[234].

Sur le plan social, les membres de l'AIC luttent contre toute forme de pauvreté et d'injustice sociale par des actions concrètes et privilégient la solidarité et se rendent proches des pauvres. Ils renforcent la participation de ces derniers afin qu'ils se prennent en charge et s'engagent eux aussi au service des autres. Ils encouragent les femmes à travailler en groupes afin qu'elles soient des forces transformatrices dans la société[235].

Concrètement, les actions de l'AIC se portent vers toutes les catégories de personnes. Les membres accordent une attention particulière aux problèmes de femmes et prêtent une attention aux femmes pauvres, laissées-pour-compte et entrent en dialogue avec elles pour s'imprégner de leurs problèmes, besoins, situations d'injustice dans lesquelles elles vivent.

Aux personnes âgées, les membres apportent des soutiens matériels et financiers et veillent sur leur propreté physique et celle de leur maison. Des visites sont rendues

---

[234] Cf. Interview réalisée auprès de Haoua Martine à Maroua.

[235] Cf. LAURENCE DE LA BROSSE, *L'AIC, notre association* (13/06/2020).

aux familles par les membres qui apportent des vêtements, des aliments. Ils accompagnent les jeunes scolaires en leur fournissant les fournitures scolaires. Il faut préciser que ce service auprès des pauvres se fait dans le volontariat avec humilité, simplicité et mortification. Enfin, ils rendent visite aux prisonniers en apportant régulièrement des denrées alimentaires, des vêtements et les aident à accélérer le processus de leur libération. Notons que l'engagement de Vincent de Paul va en droite ligne avec la sensibilité du pape François, l'option préférentielle pour les pauvres.

Pour se distinguer des autres associations ou mouvements, l'Association Internationale des Charités a un caractère spirituel spécifique. Présentons brièvement la spiritualité de cette association et comment elle est vécue au quotidien par ses membres.

C. Spiritualité de l'Association Internationale des Charités (AIC)

Tout mouvement d'apostolat a une spiritualité particulière. La vie spirituelle de l'Association Internationale des Charités (AIC) est animée par les services corporel et spirituel. Concrètement, elle se pratique dans les secours aux pauvres et l'évangélisation selon l'héritage de saint Vincent de Paul. Pour l'AIC, la charité s'accompagne du respect de la personne bénéficiaire en l'impliquant dans sa propre prise en charge, selon l'esprit de Vincent de Paul.

La spiritualité d'évangélisation est vécue par chaque membre de l'AIC; elle est aussi marquée par une mystique et un dynamisme. L'œuvre d'évangélisation est marquée par une mystique d'identification à la mission du Christ qui est pour le chrétien la motivation la plus profonde et sur l'esprit du fondateur Vincent de Paul, un esprit tourné vers les plus pauvres. Cette mystique sert à assurer et à vivre les critères, les attitudes et les options de la mission sous la conduite de l'Esprit du Christ et du fondateur, Vincent de Paul.

Le dynamisme missionnaire signifie que l'évangélisation privilégie les secteurs les plus nécessiteux, les pauvres et socialement les rejetés. Ce dynamisme missionnaire pousse à sortir pour aller à la rencontre de ces personnes abandonnées, perdues (Cf.

Lc 15, 1-7) et à sauver ce qui est perdu (Lc 19, 10) enfin de s'intéresser à elles et aux malades, comme Jésus l'a fait (Mt 9, 12-13).

L'évangélisation est un acte qui nécessite de rapprocher de l'homme pour le soulever de sa situation déshumanisante afin de lui redonner toute sa dignité. Les membres de l'Association, dans leur dévouement, s'appliquent à respecter les objectifs de l'Association et à les vivre concrètement.

Cette spiritualité de service est une manière d'imiter l'exemple du Christ qui est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude (Mt 20, 27-28). C'est sur ses traces que chaque membre de l'AIC vit en servant les plus pauvres dans son milieu de vie.

En somme, par leurs différents engagements dans les mouvements d'action catholique et associations, leur implication dans de multiples activités ecclésiales et sociales, les femmes apportent leur vision de l'Église qui doit être comprise et approfondie dans le contexte africain.

Par ailleurs, cette participation à la vie ecclésiale ne concerne pas seulement les femmes, les hommes sont aussi présents. Décrivons succinctement leur participation dans les paroisses.

4. Investigations auprès des hommes

Dans nos recherches, nous nous sommes approchés aussi des hommes pour avoir une idée sur leur implication dans les activités ecclésiales. Nous avons procédé toujours par des interviews avec quelques demandes: «Participes-tu à la vie communautaire ecclésiale? Communiques-tu librement avec les femmes»? Un répond:

> Oui, je participe à la vie ecclésiale, je suis présent dans certaines activités de l'Église. Et je communique librement avec les femmes. Je suis responsable du secteur Saint Charles Lwanga, responsable de ma communauté ecclésiale vivante (*homme, 60 ans, scolarisé, niveau classe Seconde, marié à régime monogamique, Gendarme retraité*)[236].

Généralement, certaines responsabilités sont liées aux hommes, à l'exemple de la charge des catéchistes, le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, le

[236] ENVIRONNEMENT ECCLÉSIAL, *Archives des Interviews Hommes*, n° 2.

conseil pour les affaires économiques. Dans beaucoup de paroisses, les hommes ont des responsabilités fixes. La question concernait les fonctions qu'occupent les hommes dans les paroisses. Voici la première: «Quelles sont les fonctions occupées toujours par les hommes à l'intérieur de la communauté chrétienne»? Un autre répond:

> Généralement, les hommes occupent les fonctions de catéchistes, responsables des secteurs, de vice-président du conseil pastoral paroissial. Comme certaines femmes ont un complexe, elles n'arrivent pas à s'exprimer devant les hommes (*homme: âge 60 ans, non scolarisé, marié à régime monogamique, cultivateur*)[237].

Puis un autre déclare:

> Je suis membre du conseil pour les affaires économiques. Je participe aux réunions convoquées par le curé pour ce conseil et je donne mon point de vue sur les arguments avancés (*homme, âge 45 ans; scolarisé, niveau classe Première, marié à régime monogamique, cultivateur*)[238].

Cependant, certains hommes sont conscients que les femmes interviennent à l'Église et consacrent beaucoup de leur temps aux activités ecclésiales. Le témoignage laissé par ce fidèle laïc en faveur des femmes est un exemple parmi tant d'autres. La question est la suivante: «Selon toi, quelle est la place et le rôle de la femme dans l'Église»? Il répond:

> La femme a sa place dans l'Église, étant donné qu'elle consacre son temps et ses énergies à la vie de l'Église, elle se donne sérieusement. Les femmes sont conseillères, caissières et agent d'entretien. Les femmes contribuent financièrement plus que nous les hommes; elles sont plus mouvementées et engagées dans les réunions (*homme, 60 ans, scolarisé, niveau classe Seconde, marié à régime monogamique, Gendarme retraitée*)[239].

D'autres hommes n'arrivent pas à s'engager dans les activités comme les femmes. Ils sont souvent absents lors des rencontres et lorsqu'ils sont présents, ils n'ont pas autant de patience que les femmes. Voici une réponse d'un homme appartenant à une communauté ecclésiale vivante:

> Les femmes interviennent partout dans la vie de l'Église: les offrandes des dimanches, ce sont elles qui se lèvent et font la procession et nous les hommes nous pensons que cela les concerne. Beaucoup d'entre nous pensent que cela ne nous concerne pas. Les travaux au sein de la paroisse, ce sont elles, la participation dans les mouvements d'action catholique et groupes de prières, ce sont elles. Nous, les hommes on n'arrive

---

237 *Ivi*, n° 6.
238 *Ivi*, n° 11.
239 *Ivi*, n° 2.

> pas à rester pendant quelques heures aux réunions (*homme, 58 ans, scolarisé, niveau classe Troisième, marié à régime monogamique, commerçant)*[240].

Par ailleurs, dans les communautés, on rencontre généralement des différences entre les hommes et femmes, tant au niveau des charges qu'au niveau du traitement. La question était la suivante: «À l'intérieur de la communauté ecclésiale, y a-t-il égalité de traitement entre hommes et femmes»? Un homme répond:

> L'inégalité entre hommes et femmes ne manque pas, mais on la gère. C'est une communauté humaine, cette différence se crée toujours. Chez nous, l'homme est considéré toujours supérieur à la femme et celle-ci est soumise à lui. L'inégalité va toujours exister. Souvent ce sont les hommes qui prennent les décisions à la place des femmes parce qu'elles ne parlent pas. Dans notre communauté, les femmes ont peur de s'exprimer devant les hommes pendant les réunions (*homme, 58 ans, scolarisé, niveau classe Troisième, marié à régime monogamique, commerçant*)[241].

Pour un autre:

> Comme les femmes se sentent frustrées et écartées des décisions, l'on ne peut pas affirmer une égalité entre hommes et femmes. Les hommes se mettent devant pour parler et prennent les décisions et certaines responsabilités (*homme, 60 ans, non scolarisé, marié à régime monogamique, cultivateur*)[242].

En somme, les investigations menées auprès des hommes révèlent que certaines fonctions clés sont réservées à eux, malgré le fait que les femmes soient les plus impliquées dans les activités ecclésiales. Dans l'engagement à la vie de l'Église, les jeunes ne sont pas écartés, ils sont impliqués dans la pastorale. Décrivons leur participation.

5. Investigations auprès des jeunes

Les jeunes constituent eux aussi une grande force pour les Églises du Nord-Cameroun; leur engagement dans les activités ecclésiales nous a poussé à les approcher pour savoir leur domaine d'intervention. Examinons en premier lieu les points de vue des jeunes filles.

---

240 *Ivi*, n° 13.
241 *Ivi*.
242 *Ivi*, n° 6.

A- Les jeunes filles

Notre première demande est centrée sur l'engagement au sein de l'Église. La voici: «Quel rôle joues-tu à l'intérieur de la communauté ecclésiale»? Une jeune fille répond:

> Je suis membre du mouvement Bloc Rosaire. Chaque dimanche soir, nous avons la prière et après une petite concertation entre nous, les membres. Je participe à ces moments de prières et de rencontres (f*ille, 16 ans, célibataire, élève du secondaire*)[243].

Une autre fille, responsable de la coordination des jeunes, travaille avec les jeunes. Ensemble ils réfléchissent, décident et programment les activités. Pour ce qui regarde son engagement, elle affirme:

> Je suis responsable de la coordination des jeunes de ma paroisse. Je travaille en étroite collaboration avec les jeunes. De temps en temps, nous avons des rencontres pour réfléchir ensemble sur les activités des jeunes au sein de notre paroisse (*Fille, 18 ans, célibataire, élève du secondaire*) [244].

Pour une autre, la participation aux activités des jeunes n'est pas fréquente, elle la fait lorsqu'elle a du temps parce qu'elle prépare son examen. Elle affirme:

> Je participe à la vie communautaire ecclésiale, à la messe et aux activités de la paroisse lorsque je suis libre, parce que je n'ai pas assez du temps, je suis élève, je prépare mon examen. Quand j'ai le temps, je participe aux réunions et aux activités des jeunes de ma paroisse (*fille, 18 ans, célibataire, élève du secondaire*)[245].

D'après ces réponses, on constate que les jeunes filles sont elles aussi engagées à l'Église, elles participent activement aux activités de l'Église.

B- Les jeunes garçons

Les garçons, de leur côté, s'impliquent aussi dans les activités pastorales. Les demandes regardent toujours leur engagement à la vie communautaire ecclésiale et le rôle qu'ils jouent à l'intérieur de cette dernière. Un jeune garçon répond:

> Je participe à la vie ecclésiale à travers les messes, les activités organisées par la communauté et la coordination des jeunes de ma paroisse. À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis membre de la coordination des jeunes. Je participe aux réunions et aux activités. Au début et à la fin de chaque année, la coordination

---

243 ENVIRONNEMENT ECCLÉSIAL, *Archives des Interviews Jeunes filles,* n° 3.
244 *Ivi*, n° 4.
245 *Ivi*, n° 6.

> organise des journées de récollection pour les jeunes et j'y participe (*garçon, âge 16 ans, célibataire, élève du secondaire*)[246].

Puis un autre:

> Je participe à la vie ecclésiale, je suis présent dans les réunions et les activités de l'Église. Je vais aussi à la messe tous les dimanches. Dans ma communauté ecclésiale, je suis membre du groupe de prières Bloc Rosaire. Nous nous retrouvons ensemble avec les autres membres chaque dimanche soir à 15 heures pour la prière, pour partager les expériences de la vie pendant la semaine (*garçon, âge 17 ans, célibataire, élève du secondaire*)[247].

Enfin, la dernière interview concernait un jeune engagé dans le service de l'autel communément appelé "Enfant de Chœur". Il est le responsable de ce groupe et organise les activités. Il affirme:

> Je participe à la vie ecclésiale en allant à la messe, en participant aux activités de la communauté. À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis responsable du groupe des enfants de chœur de la paroisse. Avec les enfants, nous nous retrouvons tous les samedis matin à la paroisse pour laver les habits des servants de messe et nous les repassons. Dimanche nous arrivons les premiers à l'église pour servir à l'autel avec le prêtre. Je veille à ce que les enfants soient propres. Je fais le programme et le communique à chaque enfant (*garçon, âge 15 ans, célibataire, élève du secondaire*)[248].

Au terme des investigations auprès des jeunes, le constat qui se dégage est qu'ils sont engagés eux aussi à l'Église. Ils interviennent partout dans les différents volets de la pastorale.

Par ailleurs, dans la pastorale, ce ne sont pas seulement les laïcs femmes, hommes et les jeunes qui interviennent, les religieuses de leur côté sont présentes et s'impliquent aussi dans la pastorale.

6. Participation des religieuses à la mission de l'Église

Dans la Province ecclésiastique de Garoua, les religieuses sont nombreuses et s'impliquent dans la pastorale. Beaucoup d'entre elles ne se mettent pas en vitrine, mais toutes travaillent et apportent leur pierre à la construction du Règne de Dieu implanté dans cette partie du pays. C'est à travers leur insertion dans les différentes activités pastorales paroissiales que leur présence et leur participation se font voir et

---

246 ENVIRONNEMENT ECCLÉSIAL, *Archives des Interviews Jeunes garçons*, n° 1.
247 *Ivi*, n° 2.
248 *Ivi*, n° 3.

prennent actes. Nous présentons leur implication dans trois volets de la pastorale: l'enseignement de la Parole de Dieu (catéchèse), la pastorale des vocations et l'apostolat dans le milieu social.

6.1 Les religieuses: enseignantes de la Parole de Dieu (catéchèse)

Plusieurs congrégations religieuses sont présentes dans les paroisses des diocèses de la Province ecclésiastique de Garoua. Chacune d'elles a son charisme spécifique, mais toutes œuvrent pour le même but: l'annonce de la Parole de Dieu. Elles participent avec joie à l'œuvre apostolique de l'Église. Selon Ngono, certaines religieuses exercent une mission cachée et d'autres pratiquent des activités visibles dans la pastorale. Elle affirme:

> Les religieuses jouent un rôle remarquable dans l'évangélisation. Il est bon de préciser qu'un nombre exerce une mission cachée, comme le levain dans la pâte. En effet, les gens voient et reconnaissent en elles des personnes toujours disponibles à accueillir, écouter réconforter et donner une formation humaine, intellectuelle et spirituelle. Elles mettent aussi à la disposition des gens non seulement le génie féminin, mais aussi les différents charismes que Dieu leur a donnés: l'éducation, l'hospitalité, les médias, l'animation pastorale, le service des pauvres et la charité[249].

De ce constat, il ressort une réelle participation des religieuses. Concrètement, elles s'engagent dans l'enseignement de la catéchèse, un élément indispensable dans le processus d'évangélisation; il a comme contenu la Parole de Dieu transmise dans la Tradition et dans les Écritures. Selon l'Exhortation apostolique *Catechesi Tradendae* du pape Jean-Paul II, il ressort que:

> La catéchèse est une éducation de la foi des enfants, des jeunes et des adultes, qui comprend spécialement un enseignement de la doctrine chrétienne, donné en général de façon organique et systématique, en vue de les initier à la plénitude de la vie chrétienne. A ce titre, sans se confondre formellement avec eux, elle s'articule sur un certain nombre d'éléments de la mission pastorale de l'Église, qui ont un aspect catéchétique, qui préparent la catéchèse ou qui en découlent: première annonce de l'Évangile ou prédication missionnaire par le kérygme pour susciter la foi; apologétique ou recherche des raisons de croire; expérience de vie chrétienne; célébration des sacrements; intégration dans la communauté ecclésiale; témoignage apostolique et missionnaire […] Entre catéchèse et évangélisation il n'y a ni séparation ou opposition, ni identification pure et simple, mais des rapports étroits d'intégration et de complémentarité réciproque[250].

---

[249] H. NGONO, *La place*, 141.

[250] JEAN-PAUL II, esort. apost. *Catechesi Tradendae*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1979, n° 18 (= *CT*).

L'enseignement de la catéchèse concerne tous ceux et celles qui sont engagés dans le champ pastoral comme l'affirme *Catechesi Tradendae* du pape Jean-Paul II. Il s'agit notamment des évêques, des prêtres, religieux et religieuses et catéchistes laïcs. Aux religieux et religieuses, le pape leur disait:

> Bien des familles religieuses masculines et féminines sont nées pour l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes, surtout des plus abandonnés. Au cours de l'histoire, les religieux et les religieuses se sont trouvés très engagés dans l'activité catéchétique de l'Église, en y réalisant un travail particulièrement adapté et efficace. À un moment où l'on veut accentuer les liens entre les religieux et les pasteurs et, par conséquent, la présence active des communautés religieuses et de leurs membres dans les projets pastoraux des Églises locales, je vous exhorte de tout cœur, vous que la consécration religieuse doit rendre encore plus disponibles au service de l'Église, à vous préparer le mieux possible à la tâche catéchétique, selon les vocations diverses de vos instituts et les missions qui vous sont confiées, portant partout cette préoccupation. Que les communautés consacrent le maximum de leurs capacités et de leurs possibilités à l'œuvre spécifique de la catéchèse[251].

Les lieux de catéchèse sont les paroisses, les communautés ecclésiales vivantes (CEV). Ces structures rassemblent plusieurs personnes et constituent des lieux d'éducation à la foi. Rappelons que le catéchisme n'est pas seulement l'instruction, mais c'est aussi l'éducation des enfants dans le christianisme.

Ainsi, dans les paroisses, plusieurs religieuses enseignent la catéchèse; certaines préparent les enfants, les jeunes et les adultes aux sacrements d'initiation chrétienne. D'autres font de la catéchèse dans les communautés ecclésiales vivantes. Elles se déploient presque chaque jour et partout dans les paroisses pour annoncer la Bonne Nouvelle, promouvoir et nourrir quotidiennement la vie chrétienne des fidèles de tous les âges. L'objectif de cette catéchèse est que chaque chrétien se mette à suivre le Christ, qu'il apprenne à mieux penser comme lui, à juger comme lui, à agir en conformité à ses commandements et à espérer[252] pour reprendre les mots de Jean-Paul II dans *Catechesi Tradendae*.

Par ailleurs, l'implication des religieuses dans les paroisses se fait aussi à travers l'accompagnement des mouvements d'action catholique comme l'Action Catholique de l'Enfance (ACE), la Jeunesse Estudiantine Chrétienne (JEC), Mouvement

---

251 *Ivi*, n° 65.
252 Cf. *Ivi*, n° 20.

Eucharistique des Jeunes (MEJ), les associations des femmes, la Jeunesse Mariale Vincentienne (JMV), etc..

L'Action Catholique de l'Enfance (ACE) communément appelée Cop'Monde, c'est-à-dire copains du monde, existe depuis 1970 dans les diocèses du Nord-Cameroun. C'est un mouvement solidement construit sur la méthodologie ou démarche du «Voir, Juger, Agir», qui s'adresse à tous les enfants qui souhaitent en faire partie. Sur la base des valeurs fondamentales comme le respect, l'entraide, le partage et l'amitié, le mouvement leur propose de devenir copains de tous les enfants du monde. Chaque année, un thème est présenté et se déroule à travers les jeux, des actions collectives, la créativité des enfants. Parfois, les rencontres sont inter-diocésaines: Maroua-Mokolo, Garoua et Yagoua ou à l'intérieur des diocèses ou au niveau des zones pastorales. Tout cela se passe sous la vigilance et l'orientation des accompagnatrices que sont les religieuses, les aumôniers prêtres et certains jeunes formés dans le mouvement. Les sœurs, Filles du Saint-Esprit qui ont accompagné les jeunes dans ce mouvement, ont laissé un vibrant témoignage de leur vie apostolique:

> Partout où se lèvent des enfants, là grandit un monde nouveau! Ce slogan nous est un appel pressant à travailler, là où nous sommes, et spécialement avec les enfants, à l'avènement de ce monde nouveau. Comment cela? En donnant la parole aux enfants. Le monde nouveau, ils le portent en eux, ils le désirent, inconsciemment peut-être, et donc sans savoir l'exprimer. À nous, adultes, de leur proposer des moyens: dessin, jeux, panneaux, etc. pour faciliter leur expression. À nous de stimuler et d'encourager leurs initiatives en les félicitant, en les aidant à s'organiser, par exemple pour lancer une cotisation en vue d'une journée d'amitié ou d'un partage avec des enfants handicapés […]. Nous sommes l'œil qui voit ce que font les enfants; nous sommes les mains qui aident et applaudissent; nous sommes la bouche qui explique et fait connaître les actions des enfants[253].

Précisons que ce mouvement est bien structuré dans les diocèses du Nord-Cameroun. Beaucoup connaissent et aiment les enfants Cop-Monde; leur présence met vie et joie dans les quartiers. Plusieurs jeunes sont formés et accompagnent leurs cadets dans le mouvement. Selon Dupont, le mouvement a plusieurs objectifs:

> Aider les enfants à s'épanouir, en leur permettant de s'exprimer, de se rassembler, de découvrir de nouveaux jeux et aussi d'apprendre à observer ce qui les entoure et d'y réfléchir. - De les amener peu à peu à découvrir Jésus-Christ présent dans leur vie. -

[253] F. DUPONT, *Quand l'Esprit Saint*, 349.

> De les aider à réaliser des actions qui améliorent leur vie de groupe et celle des gens qui les entourent[254].

Il ressort que le mouvement poursuit des objectifs nobles: la sociabilité, l'éducation chrétienne et la réalisation des actions concrètes dans la vie. Dans les différentes communautés religieuses, des sœurs sont choisies pour la pastorale des jeunes; elles se rendent disponibles pour les accompagner et les aident à réaliser leurs rêves.

Notons que les religieuses ne se limitent pas seulement à l'Action Catholique de l'Enfance, elles accompagnent les jeunes des lycées et collèges dans leurs différents mouvements que nous avons cités plus haut. Elles font aussi la pastorale des vocations.

6.1.1 La pastorale des vocations

Les différentes congrégations implantées dans les diocèses du Nord-Cameroun ont chacune d'elles le souci des vocations. Dans chaque paroisse, des religieuses suivent les jeunes qui désirent donner un sens à leur vie. Des réunions sont organisées auxquelles ils participent. Des rencontres individuelles sont aussi organisées pour écouter et accompagner les jeunes filles.

Au niveau des diocèses, des camps mixtes des vocations (garçons et filles) sont organisés pendant les grandes vacances scolaires. Plusieurs jeunes y participent et différentes congrégations religieuses sont invitées à présenter leur témoignage à ces jeunes. Ces derniers écoutent attentivement, puis prennent contact avec les religieuses, religieux ou prêtres afin d'avoir plus d'éclaircissements. Ces jeunes sont accompagnés soit par une religieuse soit par un prêtre. Cet accompagnement se fait parfois même dans les familles, les presbytères ou dans les couvents. Dans son ouvrage, Dupont démontre l'intérêt des sœurs Filles du Saint-Esprit à la vocation et leurs interventions dans les camps des vocations:

> Filles du Saint-Esprit, nous partagions entièrement ce souci des vocations; et dès les débuts, nous avons été attentives à repérer parmi les élèves de nos écoles l'un ou l'autre jeune que la grâce d'un appel particulier du Seigneur aurait touché. [...]. Les premiers des camps furent à Lara et ne duraient guère plus de trois jours. Les filles y

[254] *Ivi*, 350.

> faisaient connaissance entre elles et apprenaient doucement à se familiariser avec l'Évangile à travers lequel la personne de Jésus se révélait de plus en plus lumineuse jusqu'à devenir ce Vivant, ce quelqu'un qui les aime vraiment et personnellement. [...]. Nous nous sentions toutes concernées par cet éveil des vocations. Aussi dans nos différentes communautés, nous n'hésitons pas à accueillir pendant les vacances, et pour un temps plus ou moins long, l'une ou l'autre jeune collégienne ou lycéenne qui se disait intéressée par la manière de vivre des sœurs. C'était l'occasion d'échanger sur l'origine et les circonstances de notre propre vocation, de parler de Marie Balaverne, de sa dévotion au Saint-Esprit, de son amour et de son dévouement pour les pauvres. [...]. Nous avons continué fidèlement cet accompagnement des aspirantes. Après Sœur Thérèse Caroff, Sœur Madeleine Chesnais a pris le relais, sillonnant courageusement toute la région, de villes en villages, de plaine en montagne et regroupant pour le camp annuel les volontaires de plus en plus nombreuses[255].

L'objectif des religieuses est de donner une bonne orientation aux filles en leur offrant la possibilité de découvrir des éléments de la vie religieuse. Le témoignage de vie présenté par une vie simple, fraternelle, la disponibilité à écouter les filles, la proximité des filles ont favorisé la vocation des filles du Nord-Cameroun dans les différentes congrégations. La présence des religieuses est aussi concrète dans le social.

6.1.2 L'apostolat des religieuses dans le social

- L'animation féminine

Le rôle des religieuses dans le social se situe premièrement dans l'animation féminine. Ce rôle consiste à encadrer les femmes à travers les différentes activités organisées par elles en leur faveur dans les villages. Concrètement, elles se déploient dans l'alphabétisation des femmes, la couture, la broderie, le tricotage, etc.. Beaucoup de femmes répondent massivement à cette invitation et reçoivent une bonne formation. Partout dans les paroisses, les sœurs dédient beaucoup de leur temps aux femmes. Nous nous appuyons toujours sur l'ouvrage de Dupont, réalisé dans cette partie du pays:

> Un regard rétrospectif sur l'ensemble de notre action pour et avec les femmes nous fait constater avec bonheur qu'une fois donné l'élan initial, le développement de la femme progresse à pas de géant: non seulement elles apprennent à faire des choses qui leur étaient jusqu'ici totalement inconnues, mais fortes de la découverte de leurs capacités, elles osent maintenant prendre la parole, même en public. L'animation féminine se généralise. Le travail d'éducation près des femmes est assuré par Sœur Guy de la

[255] *Ivi*, 377-382.

> Croix. Quatre fois par semaine, tantôt le matin, tantôt l'après-midi, elle réunit différents groupes; elle y enseigne la couture, et aussi l'hygiène, la puériculture, la nutrition. [...]. Au fil du temps, l'atelier regroupe 80 femmes; chacune se sent responsable à la fois de son propre travail, et aussi de la bonne marche de l'ensemble. Au bout de 3 ans, les responsables ont acquis une expérience bien rodée: l'ambiance est bonne, les ventes aussi; les commandes des nappes, des sets de tables, de boubous brodés et même d'étoles pour les prêtres sont en constante augmentation[256].

Auprès de ces femmes, les sœurs jouent un rôle d'éclaireur pour le développement, de témoignage et d'animatrices et de présence effective. Les communautés interculturelles font d'elles des témoins de la communion dans un environnement pluriethnique. L'animation est sans distinction de religions, toutes les femmes des différentes obédiences religieuses se retrouvent ensemble pour l'animation féminine. Athimon, l'un des auteurs de l'ouvrage: *Nord-Cameroun. Une Église en construction*, présente un vibrant témoignage de l'animation féminine pratiquée par des religieuses dans le diocèse de Maroua-Mokolo:

> Pour l'animation féminine, bien des religieuses utilisaient un bon instrument pédagogique, la méthode GRAAP (Groupe de recherche et d'auto-promotion paysanne) créée au Burkina-Faso et introduite dans le diocèse de Maroua depuis 1979. Elle comporte plusieurs séries d'images: la vie d'un village, améliorer la santé, le sens de la vie, donner la vie (qui explique le cycle féminin), l'éducation des enfants, l'environnement et le manque d'eau, les foyers améliorés, les boissons, la gestion des greniers. À partir des images, Louise suit la démarche "voir, juger, agir" que proposent les fiches pédagogiques. Aujourd'hui, Louise montre tout ce que les femmes des montagnes font dans une journée. Des femmes augmentent leurs ressources avec l'utilisation des machines à coudre, ceci permet aux femmes de faire de la couture et de vendre le produit de leur travail. Des femmes se sont mises ensemble et élèvent chacune un mouton, des champs communautaires pour acheter une machine à écraser le mil[257].

Nous n'ignorons pas les travaux réalisés par d'autres congrégations; plusieurs d'entre elles ont travaillé dans ce domaine et continuent encore; ceux-ci sont des exemples parmi tant d'autres. Nous avons choisi les Filles du Saint-Esprit à titre d'exemples pour illustrer l'engagement des religieuses dans l'animation féminine.

---

256 *Ivi*, 293-300.

257 C. DURIEZ-L. ATHIMON-C. DIGONNET, *Nord-Cameroun*, 151.

- L'éducation

Plusieurs congrégations religieuses dans le Nord-Cameroun s'investissent dans l'éducation. Nous ne voulons plus revenir dessus, nous l'avons développé dans le premier chapitre[258].

- La santé

Dans le domaine de la santé, l'engagement des religieuses est aussi remarquable. Plusieurs congrégations féminines sont au service des pauvres et des malades dans les centres de santé, hôpitaux et dans les maisons. Il y a une prise de conscience en ce qui concerne la prise en charge et le soin des malades et leur accompagnement dans leur lit de souffrance. Cette prise de conscience est retracée par Dupont:

> Nous, Filles du Saint-Esprit, prenons conscience de la nécessité d'une éducation à la santé par la mise en œuvre d'une médecine préventive. Pour assurer la santé dans les villages, traiter le physique est largement insuffisant. Il faut viser à changer pas mal d'habitudes et ne pas oublier de prendre en compte la dimension sociale et mentale de la santé. Il nous faut regarder plus attentivement de qui et de quoi est fait le milieu ambiant, poser des diagnostics communautaires, agir ensemble. Désormais, nous ne pensons plus penser la santé comme un en-soi, si impératif soit-il, mais comme l'un des éléments majeurs dans le développement global du bien-être de la personne et de la collectivité. La santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladie; c'est aussi et d'abord l'Homme, la personne, l'équilibre du village quand tout va bien; c'est l'enfant qui naît; c'est la nourriture que l'on mange, la propreté de l'eau et de l'habitat; c'est aussi le lieu à partir duquel se posent les vraies questions sur la qualité de la vie… Il s'agit donc pour nous de nous dégager du purement professionnel, et de transformer nos centres de soins en centres d'éducation à la vie. Concrètement, nous commençons par constituer de petites équipes de village que nous réunissons régulièrement pour des temps de formation. Nous essayons aussi de les éveiller progressivement à ce sens du bien-être pour tous et pour chacun. À ces petites équipes composées de villageois bénévoles, toutes confessions confondues, nous confions un service de P.M.I (Protection maternelle et infantile): séance hebdomadaire de distribution de nivaquine aux nourrissons, pesée mensuelle, assistance lors des accouchements pour couper le cordon ombilical dans des conditions d'hygiène maximales afin d'éviter le tétanos[259].

Il faut noter que le travail accompli par les religieuses auprès des populations et des patients est humanisant. Au fur et à mesure que le temps passe, de nouvelles stratégies sont adoptées pour bien soigner les malades et les accompagner moralement. Des conversations individuelles ou en groupes restreints sont faits pour

---

258 Cf. Chapitre I, § 14. *La collaboration des religieuses*, 56-57.

259 F. DUPONT, *Les Filles du Saint-Esprit*, 248-249.

attirer l'attention de chacun sur son problème de santé, les origines lointaines et immédiates, les facteurs favorables à son développement.

Au niveau des diocèses, les structures de développement comme le Comité de diocésain de développement (CDD) ou Comité Diocésain de Développement des Activités Sociales et Caritatives (CODAS-CARITAS) selon les diocèses, assurent la coordination des différents secteurs d'activités y compris la santé. Cette nouvelle structure favorise l'unité d'action entre les différents centres pour un meilleur suivi de chacun. Le CDD ou CODAS-CARITAS étend les relations et développe la collaboration avec le service public de la santé, surtout pour les vaccinations, les statistiques, la formation des différents agents de santé. Tous les centres de santé ou hôpitaux où travaillent les religieuses sont sous la coordination de cette structure de développement soit le CDD soit le CODAS-CARITAS. Dans ces centres de santé ou hôpitaux privés catholiques, les soins et les qualités sont remarquables, puisque beaucoup de patients convergent vers ces centres de santé ou hôpitaux à cause de la qualité du service rendu et le bon témoignage.

Comme ces structures de développement travaillent avec la base, c'est-à-dire la population, des comités paroissiaux sont créés en vue d'un bon suivi des personnes et des malades. Des programmes sont mis sur pied afin de suivre de près les différentes pathologies, les jeunes, bref l'homme pris dans sa globalité. Nous nous servons de la présentation de Duriez:

> On trouve aussi dans les diocèses du Nord, des Comités paroissiaux de lutte contre le Sida, des Comités de santé villageois, la PMI, le programme EVA (Éducation à la Vie et à l'Amour). C'est un programme destiné aux jeunes pour un comportement sexuel sain et responsable. 240 animateurs ont été formés; des livrets pédagogiques existent dont l'un a été traduit en Mafa. On s'occupe aussi des lépreux, des épileptiques (séquelle de la méningite chez bien des jeunes), des vaccinations. Là encore, l'homme est pris dans sa globalité: la santé s'améliore; il faut donc développer une agriculture plus diversifiée. Pratiquer une PMI efficace entraîne les enfants à mieux grandir, puis à mieux apprendre en classe et ainsi de suite. De plus, les gens prennent leur santé en mains et ne se sentent plus les jouets de l'imprévu et des forces obscures[260].

En outre, plusieurs congrégations féminines suivent et soignent les malades à domicile. Il s'agit ici des cas des autres pathologies ou des personnes qui n'ont pas les moyens pour se soigner dans des centres de santé et des hôpitaux. Les religieuses

[260] C. DURIEZ-L. ATHIMON-C. DIGONNET, *Nord-Cameroun*, 140.

leur procurent des médicaments pour se soigner, des aliments pour bien se nourrir, de l'eau potable.

- Apostolat en milieu carcéral

Faire l'apostolat de la prison se résume à des visites et à des dialogues organisés pour écouter, accompagner les détenus et accélérer le processus de libération de certains d'entre eux. Cela nécessite aussi un entretien régulier avec les autorités pénitentiaires; assurer un lien avec les détenus et leurs familles et entreprendre des démarches auprès du juge, de l'avocat. C'est une tâche difficile mais beaucoup de prêtres, religieux et religieuses assurent cet apostolat et sont contents. La sœur Guy, Fille du Saint-Esprit, livre son expérience de l'apostolat de la prison de Maroua:

> En entrant dans ce lieu, j'ai trouvé une toute petite communauté faite d'hommes avides de recherche et de réflexion biblique, désireux aussi de s'engager, ensemble, au cœur de cette communauté humaine. Après un temps, d'approvisionnement réciproque, de connaissance de ce qui se vivait en ce lieu, nous avons regardé ensemble ce que nous voulions vivre dans et par cette communauté. Quelques objectifs précis se sont imposés: - rassembler la communauté chrétienne, développer la réflexion évangélique. À partir des situations concrètes, discuter, provoquer, encourager, soutenir la prise de parole du groupe pour tous auprès des autorités administratives. - Être présente aux détenus connus et inconnus que je rencontrais à l'intérieur. - Être disponible à tous ceux qui avaient besoin de parler. Chercher avec certains l'action à mener au plus vite pour défendre leurs causes. Assurer un lien entre les détenus et leurs familles: lettres à faire parvenir aux uns et aux autres, visites. Entreprendre dans certains cas des démarches auprès du juge, de l'avocat retenu par le détenu pour son affaire. Soutenir, suivre, encourager les responsabilités prises à l'intérieur[261].

C'est une expérience enrichissante, car à travers eux nous voyons le Christ souffrant. Ils sont l'avenir et le présent de l'Église, ils apprennent à ceux qui les côtoient l'Évangile parce que rien ne les encombre: ni l'avoir, ni le savoir, ni le pouvoir (Mt 5, 3-12). Beaucoup d'entre eux se convertissent à la religion chrétienne.

Partout dans les paroisses, des religieuses ont laissé leur empreinte dans ces milieux carcéraux et dans les paroisses. Nous pouvons donner en exemple les sœurs, Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul de Midjivin qui ont beaucoup œuvré à la prison de Kaélé. La sœur Isabel Marco allait tous les lundis et samedis à la prison de Kaélé. Avec les prisonniers, elle faisait la catéchèse, organisait la célébration

[261] F. DUPONT, *Les Filles du Saint-Esprit*, 368-369.

eucharistique ensemble avec l'aumônier. Elle mettait la propreté à l'intérieur et à l'extérieur de la prison, enseignait l'hygiène et la salubrité, la propreté du corps et les pensionnaires se trouvaient bien. Elle a réalisé un forage pour les prisonniers et a fait des démarches auprès des juges à Maroua pour les prisonniers afin que leur situation soit réglée.

L'apostolat en milieu carcéral par les religieuses dans cette partie du pays est une œuvre louable. Elles apportent à ces pensionnaires l'espoir de vivre en annonçant la Parole de Dieu, en les accompagnant moralement, spirituellement et matériellement. Nous n'oublions pas l'œuvre immense des aumôniers-prêtres des prisons, eux aussi à leur tour accompagnent les prisonniers.

En somme, les religieuses sont présentes dans les Églises particulières du Nord-Cameroun; elles jouent un rôle remarquable dans l'évangélisation. À travers leurs différents services dans la pastorale, force est de reconnaître leur capacité de prendre soin de la population, une forte expérience de la maternité affective, culturelle et spirituelle; une maternité qui s'exprime principalement par le don de soi, l'attention aux pauvres, à toutes les catégories sociales et dans les domaines éducatif, social, économique, ecclésial et culturel.

7. Constats sur le traitement du genre

Les constats qui se dégagent des enquêtes réalisées auprès des femmes et des religieuses résultent qu'elles sont en général catégorisées et subissent des préjugés. Elles font l'expérience d'une double exclusion: de la société traditionnelle et de l'Église; elles sont presque absentes des instances où se prennent les décisions. On constate des préjugés construits sur les femmes, une attitude de condescendance s'affiche à leur endroit et une distinction des rôles. Examinons ces pratiques.

7.1 Influence de la culture traditionnelle africaine sur l'Église du Nord-Cameroun

L'absence des femmes dans les organismes de participation pourrait s'expliquer premièrement par l'influence de la culture traditionnelle pesant encore dans ces milieux ecclésiastiques. Deuxièmement, l'analphabétisme constitue une grande

barrière pour les femmes en ce qui concerne leur intervention dans les instances de prise de décisions diocésaines et paroissiales.

Dans les paroisses, certaines tâches sont liées aux femmes du fait de la culture traditionnelle comme nous l'avons signalé dans les interviews. Nous n'oublions pas l'inégalité qui existe entre elles et les hommes dans les lieux de rencontre. En général, certaines femmes interviewées éprouvent le sentiment de frustration dans certains milieux mixtes, ce qui provoque un blocage en elles. Le témoignage laissé par Anne Béatrice Faye, religieuse sénégalaise va en droite ligne avec ce que nous venons de dire:

> Au nom de la culture ou de la tradition ancestrale, la femme est victime de dispositions en matière d'héritage et des rites de veuvage, de mutilation sexuelle, du mariage forcé, de la polygamie, etc. Et dans l'Église, on constate des expériences qui sont contraires à la justice: dans la collaboration avec des femmes, celles-ci sont souvent réduites à un rang inférieur[262].

Cette remarque faite au niveau général du continent africain s'observe aussi dans les régions septentrionales du Cameroun au niveau social et ecclésial. À l'assemblée synodale pour l'Afrique *Ecclesia in Africa*, les Pères synodaux ont déploré et condamné les coutumes et pratiques qui dénigrent la femme et la privent de ses droits. En effet ils ont affirmé: «L'Église déplore et condamne, dans la mesure où elles persistent dans les diverses sociétés africaines, toutes les coutumes et pratiques qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû»[263].

Notons que certains baptisés, consacré(e)s, Africains, dans le rite baptismal, n'ont pas rejeté tout le rapport avec la pratique de la culture traditionnelle. La culture négro-africaine demeure fortement marquée par la dimension religieuse. Parfois la figure du christianisme dans certaines paroisses est presque imprégnée par un système de représentations traditionnelles comme les forces diverses, visibles et invisibles, ancêtres et morts, forces spirituelles. Pour illustrer cet attachement aux

---

[262] A. B. FAYE, *Quand le genre s'invite à la Seconde Assemblée du Synode pour l'Afrique*, in M. CHEZA, (sous la direction de), *Le deuxième Synode africain. Réconciliation, Justice et Paix*, Éditions Karthala, Paris 2013, 369. Anne Béatrice Faye est de nationalité sénégalaise. Religieuse de Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Castres. Docteur en philosophie, membre de l'Équipe générale de sa congrégation à Rome. L'article a été écrit entre la tenue du Synode et la publication de l'Exhortation apostolique *Africae Munus.*

[263] *EA*, n° 121.

représentations traditionnelles, Ela démontre comment l'Africain fait toujours recours à ces dernières:

> Devant les difficultés de l'existence, l'Africain tend à revenir spontanément aux traditions ancestrales, aux autels et aux bois sacrés, aux marigots et aux puits, à tous les moyens de protection grâce auxquels durant des siècles des collectivités ont vécu. Bref, l'Afrique rurale recourt à la religion pour surmonter les servitudes et les peurs qui pèsent sur sa vie quotidienne. Dans les milieux marqués par le déracinement et l'insécurité, le retour aux vieilles pratiques religieuses et aux croyances ancestrales atteste la permanence d'un fond religieux que les mutations de la société africaine n'ont pas entièrement détruit[264].

Toutes ces représentations cosmiques d'ordre vital participent fondamentalement et d'une manière ou d'une autre à la réussite ou à l'échec des entreprises humaines. L'Africain est composé de multiples principes, ce qui permet de rendre compte des activités, des esprits et des morts comme des manifestations et des sorts. Beaucoup vivent sous la dépendance de ces esprits. Le pape Benoît XVI, dans son Exhortation apostolique post-synodale *Africae Munus* attirait l'attention des Africains sur la double appartenance au christianisme et aux religions traditionnelles africaines. Le recours aux pratiques des religions traditionnelles africaines est contraire à la foi catholique. Il disait:

> S'appuyant sur les religions traditionnelles, la sorcellerie connaît actuellement une certaine recrudescence. Des peurs renaissent et créent des liens de sujétion paralysants. Les préoccupations concernant la santé, le bien-être, les enfants, le climat, la protection contre les esprits mauvais, conduisent de temps à autre à recourir à des pratiques des religions traditionnelles africaines qui sont en désaccord avec l'enseignement chrétien. Le problème de la «double appartenance», au christianisme et aux religions traditionnelles africaines demeure un défi[265].

Ces recours parfois réguliers aux représentations traditionnelles influencent le comportement quotidien des chrétiens et des pasteurs et les met dans des situations d'embarras devant les difficultés. La conséquence de ces actes est la double vie: le recours à la vie chrétienne et la pratique des religions traditionnelles et ancestrales.

Le fait que les femmes soient catégorisées, dévalorisées dans la société traditionnelle influence les attitudes et les comportements des clercs à l'endroit des

---

[264] J.M. ELA, *Le cri de l'homme*, 54.

[265] BENOIT XVI, esort. apost. post-synodale *Africae Munus*, Librairie Editrice Vaticane, Cité du Vatican 2011, n° 93 (=*AM*).

femmes. Tshibilondi Ngoyi dénonce la marginalisation de la femme dans l'Église, fondée sur la tradition africaine:

> Dans l'Église catholique d'Afrique, la collaboration femme/homme se situe dans les limites des fonctions classiques. Les femmes s'adonnent à la catéchèse, à l'enseignement, à l'animation liturgique, à l'encadrement des jeunes et au secrétariat. Elles s'occupent par ailleurs des œuvres sociales et caritatives; elles peuvent être assistantes paroissiales et responsables des communautés ecclésiales vivantes ou de base, tandis que les postes qui confèrent un pouvoir effectif dans le gouvernement de l'Église reviennent exclusivement aux hommes et spécialement aux ecclésiastiques. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que l'Église catholique d'Afrique (comme sa matrice occidentale) est machiste et cléricale. En redécouvrant le message évangélique, les structures de l'Église ne devraient-elles pas se libérer des contraintes de la domination et du monopole des hommes? De plus, on se fonde souvent sur la tradition africaine pour justifier la marginalisation de la femme dans l'Église. Or, les femmes jouent un rôle important dans les religions traditionnelles africaines et dans les communautés afro-chrétiennes. Certaines femmes sont fondatrices d'Églises et ont des rôles importants dans les communautés[266].

En dénonçant l'attitude cléricale de l'Église, l'auteure s'attend à ce que le comportement des hommes d'Église change grâce à la lumière de l'Évangile qu'ils reçoivent chaque jour. S'enfermer dans des stéréotypes et préjugés limite la portée du travail pastoral à une catégorie de personnes et rétrécie la vision de l'Église. Malheureusement la réalité est telle quelle aujourd'hui, l'Église demeure cléricale.

7.1.1 Attitudes envers les femmes et les religieuses

La discrimination est une disparité sociale qui défavorise la femme par rapport à l'homme qui est exalté. À certaines femmes, sont associés et exigés la soumission, le service et le silence. En famille, d'autres hommes commandent en maître et la femme se soumet. Cette pratique s'observe partout en Afrique, dans les familles et les assemblées. En effet, Crispin Bakadisula Katuma Madila qui a observé ce phénomène dans son milieu affirme:

> Dans de nombreuses régions d'Afrique, les femmes n'ont pas droit à la parole; elles sont souvent maintenues dans l'ignorance au sein même de certaines communautés chrétiennes […]. Dans la vie courante des communautés chrétiennes, on entend les hommes dire que la place de la femme est au foyer, ou pire, à la cuisine. Elle n'est plus jugée apte à participer pleinement aux affaires de la nation, et même à celles de la

[266] A. TSHIBILONDI NGOYI, *Rôle de la femme*, 217-218.

société où elle vit. Cette façon de penser fait de la femme africaine un être humain de seconde zone[267].

Dans son Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*, le pape Jean-Paul II avait déploré certaines coutumes et pratiques africaines qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû. L'appel a été lancé à l'Église d'Afrique de s'efforcer de promouvoir la sauvegarde de ces droits[268].

Comme toutes les femmes, les religieuses subissent elles aussi quelques désagréments. On observe aussi l'absence de certaines religieuses dans les organismes de participation. Parfois, elles sont informées après les décisions. Pourtant, la participation au processus décisionnel est souhaitée par elles afin d'apporter leur "génie féminin". Elles ne veulent pas demeurer à la périphérie de la réalité ecclésiale, elles veulent être une partie intégrante du corps ecclésial. Dans une conversation avec une religieuse à propos de la participation aux organismes de participation, elle disait: «Le curé ne nous consulte pas lorsqu'il programme le conseil pastoral paroissial, il agit parfois avec quelques laïcs hommes»[269]. Parfois, l'on entend certains prêtres brandir des menaces aux laïcs et aux religieuses pour se faire obéir: «Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de décider, de refuser, de vous interdire…»? Ce type de leadership traduit en fait le manque d'argument et surtout la perte de confiance en soi pour convaincre et amener les personnes à changer.

Le statut infériorisant qui est celui des religieuses dans leur relation avec les prêtres constitue une réelle catégorisation du genre et finit par une menace pour la pastorale. Ce constat s'observe un peu partout dans les paroisses. Pendant la tenue de la seconde Assemblée du Synode africain à Rome, Sœur Felicia Harry invitée auditrice déplorait le manque de collaboration entre les prêtres et elles:

> En tant que religieuses d'Afrique, nous voudrions voir plus de collaboration avec les autorités de l'Église dans notre effort collégial visant à apporter le message du Christ à notre peuple. Une collaboration non seulement lorsque les décisions déjà prises

---

[267] C. BAKADISULA KATUMA MADILA, *Quelques priorités pastorales pour une nouvelle évangélisation de la région des Grands lacs aujourd'hui*, in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS, LAICS AUJOURD'HUI, (sous la direction de), *Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui*, Librairia editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013, 337. Crispin Bakadisula Katuma Madila est prêtre, secrétaire de la Commission Épiscopale pour l'Apostolat des Laïcs de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo.

[268] Cf. *EA*, n° 82.

[269] Interview réalisée auprès d'une religieuse.

> doivent être appliquées, mais qui nous permette de participer au processus décisionnel, amenant notre «génie» fait de gentillesse, de tendresse et d'ouverture à l'écoute et au service des autres, service que nous voulons poursuivre dans la vie réelle des paroisses où nous travaillons. En plus d'enseigner le catéchisme aux enfants, de décorer les églises paroissiales, de nettoyer, de raccommoder et de confectionner les soutanes, nous religieuses d'Afrique, voudrions participer aux différents conseils paroissiaux. Nous ne voulons pas demeurer à la périphérie du corps principal de la paroisse, nous voulons être une partie prenante de ce corps. Nous ne voulons pas nous emparer de la responsabilité du curé, nous voulons simplement être des partenaires égaux dans la vigne du Seigneur: nous voulons prendre part à la responsabilité de l'Église d'assurer la réconciliation, la paix et la justice sur notre continent[270].

Cette remarque faite par cette religieuse s'observe un peu partout dans nos Églises africaines. Certaines religieuses se trouvent écartées des instances des décisions pastorales paroissiales. L'esprit de grandeur, de supériorité anime tout le monde, mais Jésus se place au milieu des pasteurs, femmes et religieuses et leur dit les mêmes paroles qu'aux apôtres qui se disputaient pour savoir qui était le plus grand parmi eux. Il dit:

> Les rois des nations dominent sur elles, et ceux qui exercent le pouvoir sur elles se font appeler Bienfaiteurs. Mais pour vous, il n'en va pas ainsi. Au contraire, que le plus grand parmi vous se comporte comme le plus jeune, et celui qui gouverne comme celui qui sert. Quel est en effet le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert? N'est-ce pas celui qui est à table? Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert (Lc 22, 25-27).

Le changement de mentalités ne s'opère qu'au moyen de la méditation de la Parole de Dieu pour une réelle transformation des cœurs. La conscience ecclésiologique à l'égard des femmes est en cours, mais la réalité ne suit pas toujours les ouvertures de principe reconnues par l'Église. Une réflexion approfondie sur la promotion de la femme dans la société et dans l'Église doit être faite.

8. Lecture critique

C'est une vue d'ensemble faite sur les visions des différents intervenants (évêques, femmes, hommes, jeunes filles et garçons) et relue d'une manière critique qui fera l'objet de ce paragraphe. Concrètement, il s'agit de faire des objections sur ces visions et d'ouvrir des interrogations. En effet, en confrontant les interviews des

---

[270] F. HARRY, *La place des religieuses dans l'Église en Afrique,* in M. CHEZA, (sous la direction de), *Le deuxième Synode, Le deuxième Synode africain. Réconciliation, Justice et Paix*, Éditions Karthala, Paris 2013, 160-161. Sœur Felicia Harry est Supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres de Ghana.

évêques à celles des femmes, on constate deux visions différentes: les prélats affirment une participation massive des femmes aux activités ecclésiales grâce à leurs talents et leurs dons sans oublier l'engagement spirituel et une bonne collaboration entre les femmes et les prêtres dans le champ pastoral.

En revanche, les femmes affirment qu'elles sont limitées dans les activités répétitives et liées au genre, tâches différentes de celles pratiquées par les hommes. La participation à la vie matérielle, composée par des activités caritatives sont presque une affaire du genre féminin. C'est une catégorisation des tâches. Pourtant, ces contributions des femmes font d'elles des «colonnes vertébrales[271]» de l'Église pour reprendre les paroles du pape Benoît XVI. Notons que le fait de confier des responsabilités aux femmes est une bonne chose, mais cela ne résout pas le problème, il s'agit d'intégrer la femme comme figure de l'Église dans notre pensée.

Pour ce qui regarde l'éducation de la femme en général, des efforts sont faits soit au niveau des écoles soit au niveau de leur formation permanente. Cependant, sa dignité, ses droits, son apport à la famille et à la société ne sont pas pleinement reconnus ni appréciés par certains hommes. La promotion des jeunes filles et des femmes est effective, mais celle des garçons est plus accentuée à cause de la mentalité qui les valorise et maintient les femmes au second rang. À travers les structures d'éducation, les centres de formation féminine, l'Église contribue à la reconnaissance et à la libération de la femme.

Malgré la participation effective des femmes et l'implication des religieuses aux activités pastorales ecclésiales, peu d'entre elles participent aux instances décisionnelles. Face à cette situation, des questions surgissent: pourquoi cet écart des instances décisionnelles? Que disent le Concile Vatican II, le Magistère universel sur la place et le rôle de la femme dans l'Église? Quelles sont les positions du Magistère régional et des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua sur la place de la femme et son rôle dans l'Église? Quelles interprétations chrétienne, théologique et pastorale peut-on faire de cette réalité?

---

[271] Cf. *AM*, n° 58.

CHAPITRE IV

CRITÈRES THÉOLOGIQUES POUR PENSER LE RÉEL

Dans cette partie, il sera question de nous pencher premièrement sur l'anthropologie chrétienne de la femme qui n'est pas séparée des présupposés anthropologiques que nous venons de présenter et d'analyser dans les deux derniers chapitres. Les expériences des situations les plus diverses que vivent les femmes d'aujourd'hui et la dignité de la femme comme personne humaine et comme créature de Dieu vont servir de trame de fond pour affronter le thème de la mission de la femme dans l'Église. Concrètement, il s'agira de faire une relecture des deux premiers chapitres de la Genèse et d'analyser certaines données des textes apostoliques et les contextes qui ont favorisé la participation des femmes à la vie de l'Église. Puis, nous poserons un regard panoramique sur les nouveautés apportées par le Concile Vatican II à l'Église universelle et aux Églises particulières du Nord-Cameroun. Nous effectuerons une analyse critique des organisations internes des Églises particulières du Nord-Cameroun. Enfin, nous analyserons la condition de la femme pour voir si l'on peut parler des signes des temps dans cette partie du pays.

1. La femme dans l'anthropologie biblique: une relecture à double perspective

Nous n'entendons pas faire une étude biblique complète, tel n'est pas notre objectif, mais nous voulons premièrement faire une relecture des deux premiers chapitres de la Genèse et deuxièmement analyser certaines données des textes apostoliques, notamment ceux de Paul, qui présentent une certaine complexité en ce qui concerne le sujet de la femme. En effet, dans ses écrits, il y a une double perspective, l'une traditionnelle et l'autre innovatrice. Ces textes apostoliques présentent une complexité parce que d'une part, Paul est qualifié de misogyne ou antiféministe, à cause de ses lois sur la tenue, le comportement des femmes dans leur maison, dans les assemblées et réunions (1 Co 11, 2-16) et d'autre part, il se présente comme le défenseur de la dignité de la femme. On se trouve parfois embarrassé soit par la complexité de la personnalité de l'apôtre, soit pour l'interaction entre l'idéal

évangélique et la culture rabbinique.

La relecture de la double perspective biblique n'est pas un cas isolé. Elle va en droite ligne avec la situation des femmes de la partie septentrionale du Cameroun. Nous voulons faire une analyse sur ces complexités qui correspondent à la réalité que nous avons décrite dans le deuxième et le troisième chapitre de notre travail.

1.1. Perspective traditionnelle ou patriarcale de lecture des deux premiers chapitres de la Genèse

Par "perspective traditionnelle ou patriarcale", nous entendons l'interprétation linéaire de la Genèse et des autres textes, faite par les hommes dans la culture judaïque, justifiée par la soumission de la femme à l'homme. C'est sur Genèse 2,18 que les milieux fondamentalistes (juifs) se sont appuyés pour définir la femme, son statut, son agir et son futur et affirmer que la femme a été créée pour l'homme. Des mécanismes ont été mis en place pour enfermer la femme dans un univers patriarcal: nous pouvons citer entre autres la domination masculine et la subordination féminine interprétées comme un ordre divin. En partant de la création de la femme au chapitre 2 du livre de la Genèse où Dieu dit: «Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie» (Gn 2, 18). À partir d'ici, commencent les controverses. En effet, le mot "aide" selon la conception hébraïque, signifie subordonné, subalterne, secondaire, de moindre importance. Un rabbin Haim Dinovisz, cité par Joelle Sutter-Razanajohary s'inscrit en faux par rapport à ce verset:

> Généralement, ce verset est compris de la manière suivante: l'homme ayant été créé, il avait besoin d'une aide, d'une sorte de serviteur qui lui faciliterait certaines tâches et le soulagerait dans ses problèmes et difficultés. C'est pourquoi la femme fut créée. Cette lecture totalement erronée et dépourvue de rigueur, a l'immense inconvénient de faire de l'homme le centre du monde et de la femme, sa servante. Elle devient l'éternelle seconde qui n'existe que par rapport à autrui. L'homme, par contre, existe par lui-même et se suffit à lui-même. Celui qui lit ce verset de cette façon, oublie qu'il avait lu auparavant un autre verset qui disait que l'homme, Adam, était mâle et femelle (Genèse 1, 27). La Torah nous a informés une fois pour toutes: Adam ne veut pas dire l'homme, mais l'homme et la femme. Or, dans notre verset (2, 18), il est dit: Il n'est pas bon qu'Adam soit seul… et non: Il n'est pas bon que le mâle soit seul. Ainsi lorsque la Torah parle de la solitude d'Adam, elle fait allusion à l'homme et à la femme. C'est l'homme et la femme qui étaient seuls, et c'est pour remédier à leur solitude que Dieu décida de faire quelque chose. Une lecture tout à fait nouvelle, mais profondément juive, se dévoile devant nos yeux. La femme n'a pas été créée pour rendre des services à l'homme. C'est à elle aussi que Dieu faisait allusion lorsqu'il dit:

Il n'est pas bon que Adam soit seul [272].

Dans la lecture traditionnelle et selon la mentalité patriarcale ou androcentrique, l'homme occupe la première place, il se suffit à lui-même et la femme, sa servante, occupe la seconde place et dérive de l'homme. Pour cette conception et son expression linguistique, l'existence mâle est le modèle de l'existence humaine. La féministe Simone de Beauvoir, a décrié cette situation lorsqu'elle affirmait que: «L'humanité est mâle et l'homme définit la femme non en elle-même mais relativement à lui. Elle n'est pas considérée comme un être autonome. Il est le sujet, l'absolu; elle est l'autre»[273]. Cette définition androcentrique de l'être humain a influencé non seulement la conception scientifique des hommes mais aussi celle des femmes. Dans ce système, la femme reste marginalisée. Cette déconsidération des femmes survenue dans l'histoire provient de l'interprétation masculine et des mentalités patriarcales du savoir biblique. Il faut noter que l'exclusivité masculine se ressent et se perpétue dans toutes les célébrations. Cela laisse entrevoir que le langage biblique est androcentrique. Le langage concernant Dieu est déformé par les hommes, il est appréhendé comme un langage sexiste et exclusif.

En créant "l'aide", Dieu a voulu envisager une prospective communicationnelle; il ne voulait pas laisser l'homme seul dans l'isolement ni dans la solitude. À travers la relation, il voulait initier la communication, comme le fait remarquer Maria Teresa Porcile Santiso:

> La relazione con un proprio simile presuppone *l'alterità per iniziare la comunità umana e creare la comunione*. In questo senso si può dire che «aiuto che gli sia adatto» (v. 18) significa apertura. L'altro appare come il portatore di un'alternativa positiva, di comunicazione[274].

---

272 J. SUTTER-RAZANAJOHARY, *Qui nous roulera la pierre? Les femmes dans l'Église*, Éditions Empreinte temps présent, France 2018, 38-39. Joelle Sutter-Razanajohary est diplômée de la Faculté de théologie Jean-Calvin d'Aix-en-Provence. Elle est pasteur des églises baptistes (FEEBF).

273 S.D. BEAUVOIR, *Le Deuxième Sexe*, Gallimard, Paris 1949, 16.

274 M.T. PORCILE SANTISO, *La donna spazio di salvezza*, Edizioni Dehoniane, Bologna 1994, 149. Maria Teresa Porcile Santiso, pedagogista, professoressa di filosofia (Università cattolica di Montevideo, Uruguay), dottore in teologia (Università di Firburgo, Svizzera), possiede un'eccezionale esperienza interculturale, interreligiosa ed ecumenica. Ha tenuto corsi e conferenza in tutto il mondo sui temi oggetto della sua ricerca: teologia biblica, ecumenica e sulla donna. In diversi congressi ha rappresentato, fra gli altri, il Pontificio Consiglio per la promozione dell'unità dei cristiani, l'Unione delle società bibliche, la Federazione cattolica mondiale dell'apostolato biblico, etc..

Le but est de créer une communauté humaine, une ouverture réciproque et non une supériorité, une domination de l'autre qui devient parfois esclave du dominateur. Le fait que l'homme soit créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1, 26-27) lui permet d'être avec l'autre. L'homme, étant une créature de Dieu, libre, est appelé à le connaître et à l'aimer. Dans ce verset, la racine de la communion est au centre de la préoccupation. Naturellement, entre l'homme et la femme la relation est réciproque et il y a unité des personnes dans une communion d'amour qui reflète l'amour de Dieu pour les hommes. Selon le pape Jean-Paul II, dans *Mulieris Dignitatem*:

> Dans la description de *Genèse* 2, 18-25, la femme est créée par Dieu *à partir de la côte de l'homme*, et elle est placée comme un autre *moi*, comme un interlocuteur à côté de l'homme qui, dans le monde des créatures animées qui l'entoure, est seul et ne trouve en aucune d'entre elles une aide qui lui soit adaptée. La femme appelée ainsi à l'existence est immédiatement reconnue par l'homme comme *chair de sa chair et os de ses os* (Gn 2, 23), et pour cela précisément elle est appelée *femme*. Le texte biblique fournit des bases suffisantes pour que l'on reconnaisse l'égalité essentielle de l'homme et de la femme du point de vue de l'humanité. Depuis le début, tous les deux sont des personnes, à la différence des autres êtres vivants du monde qui les entoure. *La femme* est *un autre moi dans leur commune humanité.* Dès le début, ils apparaissent comme l'unité des deux, et cela signifie qu'est dépassée la solitude originelle dans laquelle l'homme ne trouve pas une *aide qui lui soit assortie* (Gn 2, 20). S'agit-il seulement ici d'une *aide* pour agir, pour *soumettre la terre* (Gn 1, 28)? Il est bien certain qu'il s'agit de la compagne de vie, à laquelle l'homme peut s'unir comme à sa femme, devenant avec elle *une seule chair* et abandonnant pour cela *son père et sa mère* (Gn 2, 24). La description biblique parle donc de *l'institution,* par Dieu, *du mariage,* dans le contexte de la création de l'homme et de la femme, comme condition indispensable de la transmission de la vie aux nouvelles générations humaines, à laquelle le mariage et l'amour conjugal sont ordonnés par nature: «Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la» (Gn1, 28)[275].

Selon le plan de Dieu, l'homme et la femme sont appelés non seulement à exister l'un pour l'autre, mais aussi et surtout à entretenir une relation réciproque, afin de découvrir ensemble le sens de l'humanité. Plus précisément, les deux doivent devenir un don l'un pour l'autre à travers l'alliance conjugale, la maternité et la paternité.

Par ailleurs, dans les communautés juives et hellénistiques, les femmes avaient une condition inférieure à celle des hommes, il n'existait pas de juridiction pour les femmes, elles ne jouissaient d'aucun droit. Les femmes esclaves et étrangères

---

[275] JEAN-PAUL II, *lett. apost. sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'année mariale, Mulieris Dignitatem le 15 août 1988, Librairie Editrice Vaticane, Cité du Vatican 1988,* n° 6 *(=MD).*

manquaient également de respect, comme le souligne Honorine Ngono:

> Juridiquement, la situation de la femme en Israël reste inférieure: elle n'a pas le droit d'acquérir des biens, d'établir des contrats, de témoigner en justice, de recevoir une part d'héritage du mari. Les femmes esclaves travaillent comme domestiques (Gn 16, 1) ou sont employées comme nourrices (Gn 24, 59). Les femmes étrangères n'ont pas bonne réputation, car suspectées de détourner leurs maris vers d'autres dieux[276].

En général, dans la société patriarcale, la situation de la femme était humiliante; elle était sous la domination de l'homme et devait subir tous les caprices de l'homme qui détient tous les privilèges et avantages. L'activité de la femme était exclusivement casanière: prendre soin de la famille, des enfants, la cuisine, etc.. Celles qui avaient accès au public étaient beaucoup plus les femmes esclaves et les femmes publiques. Pour ce qui regarde la situation de la femme dans le judaïsme, nous retenons quelques détails importants avancés par Marie-Françoise Hanquez-Maincent:

> On attend de la femme juive qu'elle soit fidèle, bonne épouse, qu'elle s'occupe de la maison, élève des héritiers légitimes et ne soit pas source de tentation pour les hommes. Il ne lui est pas permis d'occuper des fonctions dans l'administration de la cité. Son rôle consiste à dégager l'homme de tous les soucis matériels domestiques afin qu'il puisse se consacrer à Dieu, à l'accomplissement de ses devoirs civils et religieux […]. Le code moral demandait aux femmes respectables de demeurer à la maison, de ne pas aller au marché, de ne pas parler aux hommes, de s'habiller sobrement et de se couvrir la tête[277].

Tous ces préceptes et lois maintenaient la femme soumise à l'homme et sous son contrôle et privée de liberté. En revanche, l'homme jouissait d'une liberté totale. Il avait le privilège de participer aux réunions et aux autres manifestations publiques. L'on peut dire que les femmes vivaient dans un environnement où l'homme était au centre de toutes les activités.

Pour ce qui regarde sa participation au culte, la femme était épargnée, probablement à cause de ses menstrues qui étaient considérées comme une impureté et pouvaient contaminer l'homme (Lv 15, 19-30). Cependant, quelques obligations

---

[276] H. NGONO, *La place et rôle de la femme dans l'Église: Lecture biblique et ecclésiologique*, L'Harmattan, Paris 2016, 15. Honorine Ngono est religieuse, docteure en théologie de l'université catholique de Lille et titulaire d'un master d'administration des entreprises. Auteure de deux publications: *L'autonomie financière dans la mission d'évangélisation de l'Église en Afrique: le cas du Cameroun*, l'Harmattan, Paris 2015; *Lève-toi et marche. Ressources humaines et financières dans la mission de l'Église*, Éditions Bayard, 2015.

[277] M.F. HANQUEZ-MAINCENT, *Les femmes dans le ministère de Jésus. De l'ombre à la lumière?*, Médiaspaul, Paris 2017, 70.

étaient assignées à elle pour les travaux domestiques. Nous considérons toujours les positions de Hanquez-Maincent qui renferment plus de précisions dans ce domaine:

> Dans le domaine religieux, les femmes n'ont pas de rôle dans le culte. Elles sont dispensées d'obligations comme l'étude et la prière; quelques prescriptions s'adressent particulièrement aux femmes et sont liées à leur rôle au sein de la famille ou à leur statut de femme: outre les réglementations autour de la *niddah* et de la nourriture *kosher*, les femmes devaient allumer les lampes indiquant le début du sabbat, cuire les deux pains ouvrant le sabbat; elles étaient aussi chargées des lamentations publiques lors des funérailles. Au Temple de Jérusalem les femmes sont séparées des hommes, isolées dans des cours spéciales des femmes et, dans les synagogues, elles s'assemblent dans des tribunes qui les tiennent à l'écart des hommes[278].

Le constat qui se dégage de cette pratique, est celui d'un véritable environnement répressif contre la femme juive; une société patriarcale où la femme était considérée comme la moitié de l'homme, c'est-à-dire «tirée de la côte de l'homme» (Gn 2, 22). Ce traitement a continué jusqu'à Paul.

2. Relecture des données apostoliques

Le schéma culturel couvert de stéréotypes ne va pas épargner Paul: il fut influencé et modelé par la culture de son temps et reproduisit ce qu'il vécut et reçut. Dans ses écrits, nous découvrons des paradoxes, car d'une part il est le fruit de son temps, il rapporte les coutumes de son milieu et d'autre part, il affirme la nouveauté évangélique qui donne à la femme toute sa dignité humaine. À cet effet, deux perspectives se présentent: les perspectives traditionnelle ou androcentrique et innovatrice.

2.1 La perspective traditionnelle ou androcentrique

Dans cette perspective, la condition de la femme dans l'environnement domestique est au centre du débat. On note la présence des préceptes de morale domestique qui constituent une série d'instructions normatives concernant les rapports entre les membres de la famille antique: mari, femme, parents, enfants, maître, esclave, où les devoirs sont liés aux relations entre personnes. C'est à l'intérieur de la famille patriarcale que tout est organisé et planifié, par exemple la

[278] *Ivi*, 71.

condition et le rôle de la femme y sont établis. La première règle donnée aux femmes est la soumission et l'obéissance à leur mari (Ep 5, 22-24. 33; Col 3, 18). Quant aux hommes, il leur est recommandé d'aimer leurs épouses, comme le dit Paul dans sa lettre aux Éphésiens (Ep 5, 25-33; Col 3, 19). La femme obéit et respecte son mari qui est le chef de sa femme (Ep 5, 23). Cette dernière doit montrer un respect envers son mari et celui-ci, un amour sincère pour sa femme. Mais Hanquez-Maincent précise que le mot *chef* signifie source de la femme, à partir du récit de la création:

> Lorsque Paul dit que l'homme est le chef de la femme, il fait allusion au deuxième récit de la création, à la création d'Ève à partir du côté d'Adam, c'est-à-dire Adam comme la source d'Ève. L'interprétation se trouve appuyée par un verset suivant «Ce n'est pas l'homme en effet qui a été tiré de la femme, mais la femme pour l'homme» (1 Co 11, 8). Or, comme cela a déjà été dit, Paul avait une bonne connaissance de langues et notamment de l'hébreu. Il devait donc savoir que dans le texte hébreu, il est précisé que Dieu commença par prendre de la terre, insuffla l'haleine de vie et créa ainsi l'être vivant encore asexué, que la suite du texte est un récit étiologique sur l'origine des deux genres masculin et féminin[279].

Pour la tenue vestimentaire, Paul prescrit aux femmes une tenue correcte lors des réunions des assemblées et leur impose le voile (1 Co11, 2-16). Il signale quand même leur présence à la prière et la prophétie, mais il leur impose le silence pendant les assemblées: «Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de prendre la parole, qu'elles se tiennent dans la soumission selon que la Loi même le dit» (1 Co 14, 34). En abordant la question des rassemblements rituels, Paul a voulu qu'ils se déroulent d'une certaine manière selon un ordre divin. L'objectif était de remettre de l'ordre dans la communauté locale.

Pour le voile, il a été avant le christianisme, symbole d'un certain ordre. Certainement ce port de voile était lié à la croyance ancestrale qui considérait la chevelure découverte comme dénotant de l'impudicité. Pour Hanquez-Maincent, le voile avait différentes valeurs:

> Les conventions sociales existantes attribuaient différentes valeurs au voile. S'il symbolisait la soumission donc la mise à l'écart, la mise hors de vue des femmes, il représentait aussi l'autorité dans le sens où les femmes avaient un maître, autrement dit, elles étaient mariées. Mais soumission et autorité portaient encore un autre sens. Dans l'imaginaire social, sans voile, non couverte, la tête d'une femme l'assimile à une esclave ou encore à une femme disponible, facile; par conséquent, la femme non couverte devient un signe d'immoralité, ce qui devient inadmissible pour Paul au sein

[279] *Ivi*, 234.

de la communauté locale[280].

Pour justifier ce port du voile, Paul emprunte des idées au paganisme. Le voile des femmes et la coupure des cheveux pour les hommes, sont des règles qui soulignent les différences naturelles. Curieusement il soutient que les conventions vestimentaires sont naturelles. Ce double langage de Paul montre combien sa réflexion sur la liberté chrétienne en relation avec les conventions sociales existantes est instable. Tout porte à croire que sa théologie libératrice ne parvient pas à surpasser les coutumes marquées par la soumission de la femme. Pour Akoa Mbarga:

> Il y a comme un paradoxe entre ces lignes de conduite tracées et les affirmations doctrinales qui éclairent la condition féminine, la parfaite réciprocité des droits et des devoirs entre conjoints (1 Co7, 3-5. 10-16) à la lumière du projet libérateur du Christ. Son affirmation fondamentale de l'égalité de tous dans ses lettres (Ga 3, 28) et aux Colossiens (3, 11) en est un exemple probant. Paul lui-même invite chacun, sans distinction de race ou de sexe, à exercer, pour l'édification de tous, les dons reçus du Seigneur (Eph 4, 12)[281].

L'idée générale qui se dégage des textes de Paul est que les femmes aient un comportement exemplaire, une vie digne; qu'elles vivent la décence, la pudeur, la soumission et le silence (1 Co 14, 34-36). Ces interventions ont trait à la discipline et à l'organisation de l'Église, au rôle et au statut spirituel de la femme dans la communauté chrétienne des temps apostoliques.

Par ailleurs, les épîtres pastorales (I et II Timothée et Tite) de Paul ont comme fonction et vocation de protéger et de favoriser les enseignements de la tradition. Le rôle qui était assigné à Timothée et Tite était de combattre les enseignements qui proviendraient d'ailleurs et qui pourraient endoctriner négativement la communauté. Il s'agissait d'instruire cette dernière avec des enseignements "sains". Ces lettres pastorales contiennent les instructions sur la manière de se comporter comme dans l'*Église-famille de Dieu*. Elles étaient adressées à divers groupes qui étaient sur le modèle des églises domestiques. L'église était organisée et structurée à l'état "naturel" et les divisions de sexe comme dans toutes les familles patriarcales. Il y a l'église comme maison de Dieu (I Tm 3, 15) et la "grande maison" (II Tm 2, 20) qui a plusieurs ramifications dont le chef est l'épiscope/l'évêque qui doit incarner toutes

---

280 *Ivi*, 235-236.
281 G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 99-100.

les qualités possibles: irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, pondéré, courtois, hospitalier, apte à l'enseignement, être un bon père de famille (I Tm 3, 2 - 7). Les mêmes instructions sont données aux candidats presbytres/anciens. Ils doivent savoir guider leurs familles afin de conduire une communauté chrétienne (Tt 1, 5-9).

Mais dans cette église-famille, il existe des membres subordonnés comme à l'intérieur d'une famille patriarcale: les femmes soumises à leurs maris (Tt 2, 5), les enfants à leur père (I Tm 3, 4), les esclaves à leurs maîtres (Tt 2, 9). Cette catégorisation sert à maintenir la position de chacun dans la communauté. Le silence et la soumission sont recommandés à la femme pendant l'instruction, elle a l'interdiction d'enseigner ni de faire la loi à l'homme (I Tm 2, 11-12). Dans ces lettres pastorales, l'obéissance et la soumission sont les premières valeurs, comme le fait remarquer Élisabeth Fiorenza Schüssler:

> La valeur suprême pour les auteurs des lettres pastorales est l'obéissance et la soumission envers ceux qui détiennent l'autorité, afin que la communauté, et tout particulièrement ses membres subordonnés, fasse honneur à l'enseignement chrétien (Tt 2, 10 à propos des esclaves); ainsi, en conséquence de leur bonne conduite, «la parole de Dieu ne sera pas blasphémée» (Tt 2, 5 à propos des épouses). Les chrétiens sont de bons citoyens, respectueux de l'ordre patriarcal de la maison et qui prient pour «les empereurs et tous les dépositaires de l'autorité», afin de pouvoir «mener une vie calme et paisible en toute piété et dignité» (1 Tm 2, 1 Ss.). Les lettres pastorales, cependant, préconisent l'ordre de soumission patriarcale pour des raisons autres qu'apologétiques. La communauté chrétienne comme maison de Dieu s'est divisée selon les différents âges, strates, sexes, de la maison patriarcale. Le ministère et l'autorité dépendent de considérations d'âge et de sexe, et non, en premier lieu, des dons spirituels et des ressources organisationnelles de chacun[282].

Paul doit être compris dans son contexte pour éviter toute confusion. Analysons les autres perspectives pour bien saisir le sens de ce qu'il veut dire.

3. Perspectives évangélique et apostolique

Il s'agit de présenter une vision panoramique de la présence des femmes dans le ministère de Jésus et de la valeur qui leur est attribuée. La perspective apostolique

---

[282] E.F. SCHÜSSLER, *En mémoire d'elle. Essai de reconstruction des origines chrétiennes selon la théologie féministe*, Les éditions du Cerf, Paris 1986, 399-400. Elisabeth Fiorenza Schüssler, théologienne féministe et professeure de théologie à la *Harvard Divinity School* en 1988. Cocréatrice et une des rédactrices en chef de la revue *Journal of Feminist Studies* in Religion et de la revue *Concilium*. Auteure de plusieurs livres.

présentera la nouveauté évangélique surtout dans certaines lettres; tous deux constituent des perspectives innovatrices.

3.1 Perspective évangélique

La perspective évangélique met en lumière l'égalité entre l'homme et la femme dans le Christ Jésus. Devant la culture constante et patriarcale, le comportement et l'attitude de Jésus apparaissent libres et innovateurs envers les femmes. Anne Soupa, dans son livre *Dio ama le donne?* démontre que Jésus avait une grande considération pour les femmes; il ne se limitait pas aux fonctions des instituions. Selon elle:

> Gesù non si sofferma sulla funzione delle istituzioni, anche se la trova giustificata, tranne quando vuole smascherare gli intralci alla libertà e alla dignità degli individui. Così, a proposito dell'istituzione matrimoniale, egli denuncia la pratica - legale, ma ingiusta – del ripudio che colpiva le donne, ripudiate a discrezione dei loro mariti. Egli, dunque, ha accolto positivamente le donne, senza alcun pregiudizio, ma, soprattutto, ha ignorato tutto l'apparato legale che intralciava la loro libertà, un modo per negarlo e per liberare coloro che si trovavano sotto tale giogo. Egli non ha mai messo in prima linea le regole di purezza che avevano tanta importanza nell'ebraismo, non ha mai delimitato la vita delle donne in un destino, ha cercato sempre di rimetterle in piedi quando la malattia o l'esclusione le minacciava, ha onorato sempre la loro parola e la loro dignità allo stesso modo di quelle degli uomini[283].

Le comportement de Jésus envers la femme a été une perspective innovatrice par rapport à la coutume juive qui la maintenait soumise à l'homme. La liberté et la dignité de tout homme ont constitué la nouveauté évangélique. Jésus a *mis les femmes debout* en honorant leur parole comme celle des hommes et en les considérant dans tout leur être.

Par son attitude transparente et accueillante, Jésus a provoqué une rupture avec la conception traditionnelle des relations entre les hommes et les femmes, tant en Israël que dans le monde païen. Son message a été compris comme un défi à la pratique patriarcale de son époque, c'est ce que Schüssler qualifie comme un élan critique féministe, se manifestant dans la conception et le ministère de Jésus. Elle énumère deux mouvements au début du christianisme: le premier innovateur, initié par Jésus de Nazareth, dans le milieu juif et le deuxième est le mouvement missionnaire

---

[283] A. SOUPA, *Dio ama le donne? Verso una teologia della donna*, Paoline, Milano 2015, 45. Anne Soupa è stata redattrice delle riviste *Fêtes et Saisons e Bibbia*. Ha fondato le *Comité de la Jupe et la Conférence catholique des baptisé (e)s francophone* per difendere la dignità delle donne e promuovere un migliore ascolto dei credenti all'interno della Chiesa.

chrétien développé dans le milieu gréco-romain, avant Antioche et dans les communautés pauliniennes.

Selon Hanna Wolff, Jésus est l'homme intègre de l'histoire universelle, avec lui s'ouvre un nouveau chemin pour l'humanité. Il s'est détaché de son environnement historique pour aimer tout homme et tout l'homme: ses paroles et son agir étaient privés d'hostilité envers la femme. Il était aussi contre le comportement déplacé envers la femme qui faisait d'elle un objet à posséder, une chose que l'homme peut utiliser. La relation qu'il avait avec les femmes était naturelle, unique, sans préjudice et paritaire. Son agir ne peut être expliqué en aucun mode à travers la tradition; il a agi comme un ferment permettant de faire naître des mouvements de libération de la femme. En bref, Jésus a valorisé et considéré les femmes comme ses disciples, comme il les nomme: Jeanne femme de Chouza, Suzanne, Marie femme de Cléofas, Marie mère de Jacques et de José, Salomé, Marie Madeleine[284].

Au-delà de leurs différences plus ou moins significatives, il faut relever un certain nombre d'accords entre les quatre évangiles: selon toute vraisemblance, on note un reflet de la réalité historique du ministère de Jésus. Selon Alice Derminence:

> Les évangiles ne mentionnent aucune femme parmi les ennemis de Jésus! Il est vrai qu'elles sont exclues de ces groupes hostiles qui constituent l'élite religieuse d'Israël: en raison de leurs fréquentes périodes d'impureté, les femmes juives tenues d'observer la Loi, sans même la connaître, et elles ne pouvaient participer activement au culte. À noter aussi que, s'il faut en croire les évangiles, Jésus ne leur impose aucun interdit; il ne leur adresse aucune consigne discriminatoire, aucun reproche, sinon d'accorder une importance excessive aux tâches ménagères qui leur sont dévolues par la coutume et la pression sociale (Lc 10, 38-41). Bien plus en les guérissant, il libère et réhabilite socialement certaines d'entre elles, accablées à la fois par la maladie, la Loi et la mentalité ambiante. Ce faisant, il innove en la matière. […]. Jésus s'est employé à atténuer concrètement les effets pervers et en particulier, à libérer les femmes de cette Loi inhumaine qui les accablait sous prétexte d'honorer Dieu. Enfin et surtout, les quatre évangiles sont unanimes à attester la présence de plusieurs femmes dans le groupe restreint des disciples de Jésus et à apporter leur rôle privilégié au cours des évènements de Pâques[285].

Il est donc clair que le consensus est significatif. Jésus a donné son attention aux femmes afin qu'elles retrouvent leur liberté et leur dignité, à travers les guérisons et

---

[284] Cf. H. WOLFF, *Gesù, la maschilità esemplare. La figura di Gesù secondo la psicologia del profondo*, Queriniana, Brescia 2012, 4 ème éd. 123.

[285] A. DERMINENCE, *La «Question féminine» et l'Église catholique. Approches biblique, historique et théologique*, Éditions scientifiques internationales, Bruxelles 2008, 34-35.

les enseignements. Certes, Jésus n'a pas envoyé des femmes jusqu'aux extrémités de la terre comme les hommes, toutefois il les a envoyées en mission précise, celle de porter la nouvelle de sa résurrection aux Onze pour faire d'elles des intermédiaires entre lui et ses apôtres. Elles sont des médiatrices qui ont contribué à reformer, à rassembler le groupe dispersé après la mort de Jésus (Mt 28, 10; Jn 20, 17). Cependant, les femmes ont assuré les fonctions de direction au sein des premières communautés de croyants qui se réunissaient dans les maisons, dans la sphère privée[286].

Le mouvement de Jésus était à l'intérieur des structures patriarcales, culturelles et religieuses juives. Son mouvement annonçait une Bonne Nouvelle pour les pauvres et les exclus. Sa pratique et ses perspectives rejetaient les valeurs et les pratiques du judaïsme. Cet accueil des femmes a ouvert la porte aux autres protagonistes comme Paul. Dans une perspective innovatrice, présentons l'attitude de Paul face aux femmes.

3.1.1 Perspective apostolique

Le but est d'offrir un bref aperçu sur certains textes qui soulignent l'égalité et la dignité de la femme et constituent une nouveauté évangélique. Dans les épîtres de Paul, nous remarquons de nombreuses femmes qui étaient ses collaboratrices: nous pouvons citer Phoebé, appelée diacre et protectrice (Rm 16, 1-2), Priscille, collaboratrice (Rm 16, 3), Évodie et Syntyche (Ph 4, 2-3). Pour lui, «la femme n'est pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme dans le Seigneur» (1 Co 11, 11). Les femmes peuvent présider les prières dans l'Église comme les hommes, l'adoration et la prophétie, dans le respect du mariage et de la morale chrétienne. Il exhorte les hommes et les femmes à guider les activités pastorales de l'Église.

Par ailleurs, dans sa lettre aux Galates, Paul proclamait l'égale dignité de tout homme devant Dieu, comme nous pouvons le constater dans un de ces textes:

> Vous êtes tous fils de Dieu, par la foi dans le Christ Jésus. Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu Christ, il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme; car tous, vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus (Ga 3, 26-28).

---

[286] Cf. M.F. HANQUEZ-MAINCENT, *Les femmes,* 249-250.

Il convient ici de faire une interprétation du texte dans son contexte. Pour comprendre les trois exemples du verset 28 et précisément le fameux «il n'y a ni homme ni femme» qui nous intéresse directement, il est nécessaire de reconstruire brièvement le sens global de ce passage dans l'ensemble de la lettre. Il s'agit ici de l'argumentation doctrinale qui précède les exhortations éthiques dans laquelle Paul fait valoir la qualité de «fils de Dieu» accordée aux chrétiens. Il est question ici de la foi en vue du salut.

Le verset 26 peut être expliqué ainsi: le peuple de Dieu se voit gratifié de ce qui était le privilège d'Israël. Il l'est moyennant la foi et vivant en Christ, uni à lui en bénéficiant des dons que Dieu accorde en retour de son offrande rédemptrice[287], pour reprendre Simon Légasse.

Le verset suivant (v. 27) justifie la thèse qui vient d'être énoncée. Tous ceux qui sont déclarés «fils de Dieu» correspondent ici à tous ceux qui ont été baptisés en Christ, ce sont les mêmes et fils de Dieu, ils ont revêtu le Christ[288].

Les métaphores «filiation» et «revêtir le Christ» sont le signe d'une mutation spirituelle profonde vécue par les baptisés, qui n'est pas sans conséquences concrètes sur le plan des rapports communautaires et sociaux.

Selon les interprétations de Luca Castiglioni, le verset 28 dessine trois conséquences radicales:

> La première vise l'abolition d'une différence renvoyant à l'économie du salut: dans le Christ il *n'y a ni Juif ni Grec.* Par cette affirmation, Paul ne veut pas proclamer l'indistinction des identités nationales ni la perte de l'unité juive, mais que celle-ci ne soit plus le signe d'un privilège devant Dieu sur le plan du salut. Les deux termes ne sont pas voués à disparaître, mais à se réconcilier. La deuxième conséquence concerne la domination des uns sur les autres. Dans le Christ, elle est abolie: en lui, il n'y a ni esclave ni homme libre, parce que baptisés, renaissant du même Père, sont tous libres et égaux entre eux. La troisième conséquence porte sur la différence entre mâle et femelle. […]. Paul ne veut pas dire ici que tout comme la différence entre Juif et le Grec et celle entre l'esclave et l'homme libre, la différence entre mâle et femelle n'entraîne aucun privilège par rapport au salut. Par l'expression «il n'y a plus mâle et femelle», Paul n'entend certainement pas éliminer la distinction entre les sexes, mais bien l'inégalité qui été introduite dans leur rapport. Son problème n'est nullement la différence sexuelle en tant que telle, mais la violence qui l'instrumentalise à ses fins. […]. Les différences sont intégrées dans l'unité que «tous» constituent «en Christ Jésus». […]. Tous fils et filles de Dieu, tous un: voilà ce qu'opèrent la foi et le

[287] Cf. S. LÉGASSE, *L'Épître de Paul aux Galates*, Édition du Cerf, Paris 2000, 274-275.
[288] Cf. *Ivi*.

> baptême. Les deux formules s'intègrent dans la compréhension du mystère baptismal. La première souligne la dimension individuelle qui s'ouvre à la dimension collective: «vous êtes tous fils de Dieu», c'est-à-dire chacun d'entre vous est fils ou fille, personne n'est exclue de cette famille, qui est donc unie. La deuxième semble procéder à l'inverse, en soulignant d'abord la réalité collective, sur la base de l'affirmation déjà faite de l'identité singulière de chacun en tant que fils ou fille: «vous tous êtes un en Christ Jésus», c'est-à-dire ensemble vous tous et chacun de vous est fils ou fille de Dieu, vous formez une unité dans le Christ[289].

En effet, les chrétiens tirent leur identité du salut en Christ; il est donc contraire à l'Évangile d'ériger dans l'Église un statut ou un privilège fondé sur l'ethnicité, la richesse ou le genre. En abondant dans le même sens que Castiglioni, Anne-Marie Pelletier affirme:

> Dans le Christ, l'ordre antérieur est dépassé; en lui et par lui, les discriminations projetées d'une relation faussée entre les sexes et alimentant l'hostilité mutuelle, sont surmontées. […]. Paul ne déclare pas seulement le dépassement des discriminations, et encore moins l'abrogation de la différence, ce qui reviendrait à laisser entendre que Dieu annule sa création. C'est, à la racine de la condition humaine, la fin de l'intimité entre l'homme et la femme qui est proclamée; désormais hommes et femmes sont touchés par la recréation qui leur permet d'exister dans un face-à-face libre des défigurations du péché[290].

Pour ce qui regarde l'égalité du mari et de la femme, Paul a aussi rendu explicite cette "nouveauté évangélique". Dans 1 Co 7, il présente les mêmes conditions, les mêmes droits et obligations pour la femme et pour l'homme: tous sont égaux. Pour lui, le mari et la femme s'appartiennent mutuellement, ils ont les mêmes droits conjugaux, une même autorité réciproque sur leurs corps, nul n'a un droit supérieur ou inférieur à l'autre. Donc les deux partenaires sont liés l'un à l'autre dans une mutuelle soumission. «Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Seigneur» (Ep 5, 21). C'est en prenant le Christ comme modèle que les épouses et les maris pourront vivre et appliquer cette soumission dans leur propre vie et dans leurs corps respectifs.

En précisant que le "Christ est la tête" (Ep 5, 23), l'on peut parler d'une autorité de l'homme selon le modèle du Christ, maître et libérateur du corps; il s'est donné

---

[289] L. CASTIGLIONI, *Filles et fils de Dieu. Égalité baptismale et différence sexuelle*, Les éditions du Cerf, Paris 2020, 292-293. Luca Castiglioni est prêtre du diocèse de Milan. Maître en théologie fondamentale à l'université grégorienne de Rome et docteur en théologie des Facultés jésuites de Paris (Centre Sèvres), il contribue à la revue La Scuola Cattolica.

[290] A.M. PELLETIER, *L'Église, des femmes avec des hommes*, Les Éditions du Cerf, Paris 2019, 106-107.

pour l'Église, il la nourrit et en prend soin (Ep 5, 25.29). Ainsi, l'homme et la femme sont maîtres de leurs corps et en prennent soin. Dans le cadre du couple, le mot "tête" peut signifier aussi la "source". Comme le Christ est la source de l'amour et nourrit l'Église, ainsi le mari, considéré comme "tête" de la femme, c'est en vue de suivre l'exemple du Christ, "tête de l'Église" qui a un amour particulier pour elle, la nourrit par sa parole et les sacrements. L'idée de domination est contraire à l'Évangile qui signifie libération de tout homme et de tout l'homme. Il exhorte les maris à aimer leurs épouses, à les nourrir et à en prendre soin (Ep 5, 28), non comme une autorité hiérarchique, mais comme dans un amour sincère de son propre corps.

Notons que les écrits de Paul bien compris et interprétés sont en faveur de l'égalité des femmes et de leur dignité. La déformation patriarcale de son message a porté à la soumission des femmes.

Dans ces doubles mouvements innovateur ou émancipateur, l'on se trouve en présence de "disciples égaux", réunis en "communautés égales et inclusives", où étaient privilégiés les exclus de la société (comprises les femmes). Dans le mouvement missionnaire primitif, les femmes assumaient les rôles d'apôtres ou missionnaires et guides de la communauté. C'est à ce mouvement chrétien des origines, qu'appartiendrait le texte de Galates 3, 28, que la théologie féministe fait valoir sa vision d'égalité, totalité et liberté dans l'Église[291].

Au terme de ces perspectives, il convient de noter des points de convergence entre les pensées de Paul et celles de Jésus. L'un et l'autre se distinguent sur leur propre environnement juif respectif. Notons que ce que Jésus a créé en autorisant les femmes à voyager avec lui, à écouter son enseignement, à le vivre et à servir la communauté a pu porter du fruit dans le ministère de Paul[292]. Ils ont été juifs de leur temps en prise avec l'idéologie patriarcale dominante, mais se sont montrés audacieux sans être révolutionnaires. L'un et l'autre ont dû faire face à un ordre de priorités, à la nécessité de choisir leurs combats pour faire passer ce qui était essentiel, notamment l'égalité des hommes et des femmes.

Les perspectives innovatrices vécues, soutenues par Jésus et reproduites par Paul

---

[291] Cf. E.F. SCHÜSSLER, *En mémoire d'elle*, 156-157.
[292] Cf. M.F. HANQUEZ-MAINCENT, *Les femmes*, 248.

ne resteront pas lettres mortes, elles ont continué tout au long de l'histoire de l'Église à faire l'objet des débats pour la reconnaissance des droits et de la dignité de la femme. Jusqu'aujourd'hui, cette nouveauté évangélique continue d'être actuelle. Le Concile Vatican II, dans sa vision et structure communionnelles, a mis en lumière cette nouveauté évangélique. Dans une perspective du genre, examinons ces contextes.

4. Les contextes qui ont favorisé la nouveauté évangélique

Nous entendons présenter quelques documents, les moments importants de l'histoire de l'Église, à l'instar des documents magistériels des papes Jean XXIII, Jean-Paul II, François et certains auteurs qui ont parlé de la participation des femmes à la mission de l'Église.

4.1 Indications significatives

Un important pas officiel fut réalisé avec le pape Jean XXIII, par son encyclique *Pacem in Terris.* Il reconnut comme "signes des temps" l'entrée de la femme dans la vie publique. Une forte interpellation pour l'opinion internationale à considérer la femme dans toute sa dignité humaine:

> L'entrée de la femme dans la vie publique, plus rapide peut-être dans les peuples de civilisation chrétienne; plus lente, mais de façon toujours ample, au sein des autres traditions ou cultures. De plus en plus consciente de sa dignité humaine, la femme n'admet plus d'être considérée comme un instrument; elle exige qu'on la traite comme une personne aussi bien au foyer que dans la vie publique[293].

L'égalité des droits pour la femme et sa participation dans tous les secteurs de la vie peuvent être comprises comme un signe à travers lequel Dieu agit dans l'histoire de ce temps et demande une réponse concrète de foi, ici et maintenant, à l'humanité.

À partir de Vatican II, l'on observe un changement considérable sur la situation de la femme dans l'Église et dans la société. Pour ce qui regarde la situation de la femme dans la société, *Gaudium et Spes*, dans son chapitre II, consacré à la communauté humaine, fustige toute discrimination liée au sexe, à la couleur de la

[293] JEAN XXIII, lett. enc. *Pacem in Terris*, le 11 avril 1963, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1963, n° 41 (=*PT*).

peau:

> Toute forme de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne, qu'elle soit sociale ou culturelle, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, la condition sociale, la langue ou la religion, doit être dépassée et éliminée, comme contraire au dessein de Dieu[294].

Cette loi consacrée à la protection de la communauté humaine est en même temps suivie de la reconnaissance de la dignité de la personne tant pour l'homme que pour la femme sur le plan conjugal, comme le fait remarquer toujours *Gaudium et Spes*: «L'égale dignité personnelle qu'il faut reconnaître à la femme et à l'homme dans l'amour plénier qu'ils se portent l'un à l'autre fait apparaître l'unité du mariage confirmée par le Seigneur»[295].

Sur la plan culturel, *Gaudium et Spes* précise que la présence et la participation des femmes dans tous les secteurs de la vie est indispensable. Il faut donc reconnaître leurs aptitudes et les valoriser afin que la participation soit massive et générale:

> Les femmes travaillent à présent dans presque tous les secteurs d'activité; il convient cependant qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle selon leurs aptitudes propres. Ce sera le devoir de tous de reconnaître la participation spécifique et nécessaire des femmes à la vie culturelle et de la promouvoir[296].

Le Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam Actuositatem*, invite également à une reconnaissance de la part active de la femme dans l'apostolat de l'Église:

> Comme de nos jours les femmes ont une part de plus en plus active dans toute la vie de la société, il est très important que grandisse aussi leur participation dans les divers secteurs de l'apostolat de l'Église[297].

La participation des femmes dans les secteurs de la société devrait inciter l'Église à s'intéresser davantage aux femmes qui ont des charismes qui seront importants pour la mission de l'Église. La mission de l'Église est réalisée non seulement par les ministres ordonnés, mais aussi par tous les fidèles laïcs, hommes et femmes; c'est en vertu de leur baptême qu'ils participent à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ. L'Église s'enrichit des différents charismes de ses différents

---

294 CONCILE VATICAN II, cost. past. *Gaudium et Spes*, le 7 décembre 1965, Fides, Montréal (Canada), 2004, (nouvelle édition), (189-295), n° 29 (=*GS)*.

295 *Ivi*, n° 49.

296 *Ivi*, n° 60.

297 CONCILE VATICAN II, decr. *Apostolicam Actuositatem*, le 18 novembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004, (nouvelle édition), (417-453), n° 9 (=*AA*).

membres pour exercer les différents ministères en son sein et là où elle est implantée. Ces charismes sont les fruits de l'Esprit Saint et édifient l'Église surtout lorsqu'ils sont acceptés et utilisés pour le bien de tous. Saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens et sa lettre aux Romains dit que cet Esprit est reçu en vue du bien de tous:

> À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. À l'un, c'est un discours de sagesse qui est donné par l'Esprit; à tel autre un discours de science, selon le même Esprit (1 Co 12, 7-10; Rm 12, 6-8).

Notons également l'intervention de *Gaudium et Spes* qui a fait une interprétation évangélique sur la revendication des femmes pour la parité des droits par rapport à l'homme, théorique et pratique: «Les femmes revendiquent là où encore elles n'ont pas atteint la parité avec les hommes non seulement de droit, mais aussi de fait»[298].

La Constitution pastorale *Gaudium et Spes* souligne que l'homme et la femme selon le plan divin, constituent une communion de personnes et doivent vivre ensemble:

> Dieu n'a pas créé l'homme solitaire: dès l'origine, «Il les créa homme et femme» (Gn 1, 27). Cette société de l'homme et de la femme est l'expression première de la communion des personnes. Car l'homme, du fait de sa nature profonde, est un être social, et sans relations avec autrui, il ne peut ni vivre ni épanouir ses qualités[299].

La dimension communionelle est très importante pour l'épanouissement de tout homme et de tout l'homme. Si l'amour entre les deux est compris comme un don de soi, des deux peut jaillir la joie, parce qu'ils s'aiment en vérité et sans réserve. Et comme cette joie est réciproque, elle devient communion.

À la clôture du Concile Vatican II, un message d'espérance pour les femmes fut prononcé par le pape Paul VI. Il s'agissait des nouveaux acquis pour les femmes et des possibilités qu'elles ont pour aider la société et l'Église à évoluer. Qu'elles soient écoutées dans la société et dans l'Église. Ce message a eu une portée universelle et continue d'avoir des répercussions dans le monde entier. Il disait:

> L'heure vient, l'heure est venue, où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici. C'est pourquoi, en ce moment où l'humanité connaît une si

---

298 *GS*, n° 9, 4, 11.
299 *Ivi*, n° 12.

profonde mutation, les femmes imprégnées de l'esprit de l'Évangile peuvent tant pour aider l'humanité à ne pas déchoir[300].

Ce sont des aspirations de l'humanité qu'il valait la peine de rendre publiques pour accompagner les femmes dans tous les secteurs de la vie active et de la foi. C'est l'intervention de Dieu dans l'histoire humaine. Il revient à l'homme de savoir lire les signes des temps, s'interroger, accepter et intégrer ce projet pour que cela soit une préoccupation commune à tous, hommes et femmes.

Plusieurs documents postconciliaires ont repris ce discours et ont eu des répercussions dans l'Église et dans la société. La lettre apostolique du pape Jean-Paul II *Mulieris Dignitatem* fait une analyse anthropologique à partir de la Révélation, des premiers chapitres du livre de la Genèse, des paroles et actions de Jésus, des vérités fondamentales comme l'égale dignité de l'homme et de la femme créés à l'image de Dieu[301].

L'Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* reconnaît l'indispensable contribution de la femme à l'édification de l'Église et au développement de la société et procède à une analyse plus spécifique de la participation de la femme à la vie et à la mission de l'Église[302].

Ces affirmations conciliaires et magistérielles ont porté une nouvelle vision sur la femme. Ils ont brisé les schémas culturellement conditionnés comme cela se présente dans certaines affirmations qui reflètent la culture patriarcale.

Par ailleurs, le Magistère universel de l'Église a porté une nouveauté évangélique dans la situation de la femme et particulièrement en ce qui regarde sa dignité. Certains documents illustrent clairement cette nouveauté évangélique.

4.1.1 Perspectives évangéliques avec Jean-Paul II

Dans sa lettre apostolique *Mulieris Dignitatem,* le pape Jean-Paul II, fait apparaître la perspective innovatrice, c'est-à-dire la nouveauté évangélique par rapport aux coutumes anciennes que l'on rencontre dans certains écrits apostoliques.

---

300 PAUL VI, *Message du Concile aux femmes,* le 8 décembre 1965, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1965, n° 13-14.

301 Cf. *MD*, n° 6-7.

302 Cf. *ChL*, n° 49.

Dans Ep 5, 22-23, il est demandé «aux femmes d'être soumises à leurs maris comme au Seigneur, car le mari est le chef de la femme». Cette soumission, selon lui est réciproque et non unilatérale. Il affirme:

> Cette attitude si profondément enracinée dans les mœurs et la tradition religieuse du temps, doit être comprise et vécue d'une manière nouvelle, comme une «soumission mutuelle dans la crainte du Christ» (Ep 5, 21); d'autant plus que le mari est dit «chef» de la femme *comme* le Christ est chef de l'Église; il l'est pour «se livrer pour elle» (Ep 5, 25), et se livrer pour elle c'est donner jusqu'à sa vie. Mais, tandis que dans la relation Christ-Église, la seule soumission est celle de l'Église, dans la relation mari-femme, la «soumission» n'est pas unilatérale, mais bien réciproque[303].

Cette vision chrétienne s'enracine dans la relation Christ-Église et doit être comprise comme une relation qui a son origine et son sens dans le Christ qui s'est livré pour l'Église. Ainsi la relation homme-femme doit être vécue dans une réciprocité et non d'une manière unilatérale. Dans le Christ, ces divisions et soumissions n'existent plus (Ga 3, 28). Il y a donc ce tournant décisif et positif par rapport à la lecture antiféministe traditionnelle qui observait la dépendance de la femme à l'homme, comme créature créée à partir des côtes de l'homme, la première à pécher, induisant l'homme au péché. L'idéal à suivre est la nouveauté évangélique qui prône l'égalité entre l'homme et la femme.

Dans sa lettre apostolique *Mulieris Dignitatem*, le pape Jean-Paul II souligne que Jésus faisait bon accueil aux femmes: «Au cours de la mission de Jésus de Nazareth, un certain nombre de femmes apparaissent sur son chemin, et sa rencontre avec chacune d'elles illustre cette "vie nouvelle" évangélique»[304].

L'amour est à l'origine de la soumission réciproque des époux, il les unit et doit être un don total de soi; il est exprimé dans la deuxième formule sacramentelle du consentement des époux, dans le nouveau rituel du mariage: «Je me donne à toi»[305]. Si l'amour est total et sincère, il ne peut être qu'un don total, donc un amour de soumission réciproque de l'un et de l'autre. Dans son *Audience* du 11 août 1982, le pape Jean-Paul II disait:

> L'amour exclut toute forme de soumission pour laquelle la femme deviendrait la servante ou l'esclave de son mari, objet d'une soumission unilatérale. L'amour signifie

---

303 *MD*, n° 24.

304 *IVI*, n° 12.

305 CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, *Rituel Romain de la célébration du mariage*, Desclée/Mame, Paris 2005, Formule II, 21.

> qu'en même temps *le mari est soumis à sa femme* et est *soumis au Seigneur lui-même*, ainsi que la femme à son mari. La communauté ou l'unité qu'ils doivent constituer en raison du mariage se réalise par le don mutuel, qui est aussi une soumission réciproque. Le Christ est à la fois la source et le modèle de cette soumission qui, réciproquement "dans la crainte du Christ", confère à l'union conjugale un caractère profond et mûr[306].

Il ressort que l'amour qui existe entre les deux conjoints exclut la soumission qui devrait être réciproque. Pour Jean-Paul II, l'homme et la femme, créés à l'image de Dieu, doivent vivre une communion d'amour et refléter dans le monde cet amour qui est en Dieu. Ces affirmations sont innovatrices comme nous pouvons lire:

> Le fait que l'homme, créé comme homme et femme, soit l'image de Dieu ne signifie pas seulement que chacun d'eux individuellement est semblable à Dieu, comme être raisonnable et libre. Il signifie aussi que l'homme et la femme, créés comme «unité des deux» dans leur commune humanité, sont appelés à vivre une communion d'amour et à refléter ainsi dans le monde la communion d'amour qui est en Dieu, par laquelle les trois Personnes s'aiment dans le mystère intime de l'unique vie divine. Le Père, le Fils et l'Esprit Saint, un seul Dieu par l'unité de la divinité, existent comme Personnes par les insondables relations divines. C'est seulement de cette façon que devient compréhensible la vérité selon laquelle Dieu en lui-même est amour (cf. 1 Jn 4, 16). *L'image et la ressemblance de Dieu dans l'homme* créé comme homme et femme (par l'analogie que l'on peut présumer entre le Créateur et la créature) expriment donc aussi l'*unité des deux* dans leur humanité commune. Cette *unité des deux*, qui est signe de la communion interpersonnelle, *montre que dans la création de l'homme* a été inscrite aussi dans une certaine ressemblance de la communion divine («*communio*»). Cette ressemblance a été inscrite comme une qualité de l'être personnel de tous les deux, de l'homme et de la femme, et en même temps comme un appel et une tâche[307].

La communion est au cœur même de la vie conjugale et doit être inscrite dans le cœur de chacun d'eux comme principe. Elle doit être vécue et appliquée par les deux et avec Dieu. L'un avec l'autre et l'un pour l'autre. L'un doit se reconnaître dans l'autre. Concrètement, l'un a besoin de l'autre pour se réaliser et cela se fait dans la rencontre avec l'autre, en communion et en dialogue avec l'autre. Le mariage est une figure de la relation entre l'homme et la femme.

La femme est égale à l'homme, mais égale dans sa différence, car selon le pape Jean-Paul II «Dans l'ensemble de ce qui est humain, de ce qui est humainement personnel, la masculinité et la féminité se distinguent et en même temps se

---

306 JEAN-PAUL II, *Audience générale*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1982, n° 4.
307 *MD*, n° 7.

complètent et s'éclairent mutuellement»[308]. C'est au nom de l'égale dignité de toute personne humaine qu'il affirme cela; elle est dotée d'un corps et d'une âme, elle jouit d'une identité individuelle et sociale liée à sa situation.

En somme, pour le pape Jean-Paul II, la réciprocité doit être au centre de la vie conjugale. Dieu, en créant l'homme et la femme, à son image et à sa ressemblance (Gn 1, 26), les créa égaux et libres, destinés à réaliser l'unité des deux, c'est-à-dire une unité duelle relationnelle, qui permet à chacun de découvrir la relation interpersonnelle et réciproque comme un don, source de richesse et de responsabilité[309]. Il a cherché à écarter de ses discours à propos de «la Femme» les termes et les notions d'infériorité, de subordination ou d'obéissance.

4.1.2 Perspectives évangéliques dans l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*

Jean-Paul II met en exergue la dignité de l'homme et de la femme et surtout l'égalité devant Dieu. Tous deux jouissent d'une intelligence, de volonté et de liberté:

> La dignité de l'homme et de la femme provient du fait que, quand Dieu créa l'homme, «*à l'image de Dieu* il le créa, homme et femme il les créa» (Gn 1, 27). Autant l'homme que la femme sont créés «à la ressemblance de Dieu», c'est-à-dire doués d'intelligence et de volonté et, dès lors, de liberté, ce que montre le récit sur le péché des premiers parents (Gn 3). Le psalmiste chante en ces termes la dignité incomparable de l'homme: «À peine le fis-tu moindre qu'un dieu; tu le couronnes de gloire et de beauté pour qu'il domine sur l'œuvre de tes mains; tout fut mis par toi sous ses pieds» (Ps 8, 6-7). Créés l'un et l'autre à la ressemblance de Dieu, l'homme et la femme, quoique différents, sont essentiellement égaux du point de vue de l'humanité. «Depuis le début, tous les deux sont des personnes, à la différence des autres êtres vivants du monde qui les entoure. La femme est un autre "moi" dans leur commune humanité», et chacun est une aide pour l'autre (Gn 2, 18-25). «En créant l'être humain "homme et femme", Dieu donne la dignité personnelle d'une manière égale à l'homme et à la femme, en les enrichissant des droits inaliénables et des responsabilités propres à la personne humaine»[310].

Cette dignité a été répartie équitablement à l'homme et à la femme et tous deux jouissent des mêmes droits et devoirs en tant que personnes humaines. Ces valeurs

---

[308] *Ivi*, n° 25 § 4. Cf. aussi F. VERNY, *Mais si, Messieurs, les femmes ont une âme*, Ed. Grasset, Paris 1995, 243.

[309] Cf. JEAN-PAUL II, *lett. du pape Jean-Paul II aux femmes*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1995, n° 7.

[310] *EA*, n° 82.

doivent être respectées et reconnues à chacun. En parlant de la dignité et du rôle du mariage aux Africains, Jean-Paul II disait:

> La communion entre Dieu et les hommes trouve son accomplissement définitif en Jésus Christ, l'époux qui aime et qui se donne comme Sauveur de l'humanité en se l'unissant comme son corps. Il révèle la vérité originelle du mariage, la vérité du "commencement" et, en libérant l'homme de la dureté du cœur, le rend capable de la réaliser entièrement. Cette révélation parvient à la plénitude définitive dans le don d'amour que le Verbe de Dieu fait à l'humanité en assumant la nature humaine et dans le sacrifice que Jésus Christ fait de lui-même sur la croix pour son épouse, l'Église. Dans ce sacrifice se manifeste entièrement le dessein que Dieu a imprimé dans l'humanité de l'homme et de la femme depuis leur création (Ep 5, 32-33); le mariage des baptisés devient ainsi le symbole réel de l'Alliance nouvelle et éternelle, scellée dans le sang du Christ. L'amour mutuel de l'époux et de l'épouse baptisés représente l'amour du Christ et de l'Église. Signe de cet amour du Christ, le mariage est un sacrement de la nouvelle alliance: les époux sont pour l'Église le rappel permanent de ce qui est advenu sur la croix. Ils sont l'un pour l'autre et pour leurs enfants des témoins du salut dont le sacrement les rend participants. Le mariage, comme tout sacrement, est un mémorial, une actualisation et une prophétie de l'événement du salut[311].

L'homme comme la femme expérimente l'accomplissement de son être dans la dimension de communion et du dialogue. C'est un service et une responsabilité qui incombent à l'homme et à la femme qui sont appelés à les appliquer dans leur vie. Par conséquent, ils constituent une communion de vie, selon le dessein de Dieu.

De toutes les perspectives relevées ci-dessus, il ressort que la nouveauté évangélique est au centre de la préoccupation. Cette nouveauté évangélique met au point la dignité de l'homme et de la femme; tous deux, jouissent d'une égale dignité devant Dieu, comme l'affirme Walter Kasper:

> L'uguale dignità non consiste quindi in un'uguaglianza astratta, ma consiste in una parità di diritti, che comporta una reciprocità e una complementarità. La donna diventa così la compagna dell'uomo, l'uomo il compagno della donna[312].

Toutes ces déclarations constituent une nouveauté évangélique. L'homme et la femme se trouvent dans un plan d'égalité en ce qui concerne leur être personnel déterminé par un esprit et un corps; tous deux créés à «l'image et à la ressemblance de Dieu» (Gn 1, 27) et sauvés par le Christ. Dans sa *Lettre aux évêques de l'Église catholique* sur *la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde*, la Congrégation pour la Doctrine de la foi affirmait:

---

311 *Ivi*, n° 83.

312 W. KASPER, *Chiesa cattolica. Essenza-Realtà-Missione (BTC 157)*, Queriniana, Bescia 2012, *348*.

> L'égale dignité des personnes se réalise en tant que complémentarité physique, psychologique et ontologique, qui donne lieu à une harmonieuse «unité duelle» relationnelle, dont seuls le péché et les «structures de péché» inscrites dans la culture en ont fait une source de conflit. L'anthropologie biblique suggère d'affronter par une approche relationnelle, plutôt que sous mode de concurrence ou de rivalité, les problèmes qui, au niveau public ou privé, mettent en jeu la différence des sexes. Il faut aussi relever l'importance et la signification de la différence des sexes en tant que réalité profondément inscrite dans l'homme et dans la femme. «La sexualité caractérise l'homme et la femme non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan psychologique et spirituel, marquant chacune de leurs expressions». Elle ne peut être réduite à un simple donné biologique insignifiant; elle est plutôt «une composante fondamentale de la personnalité, une de ses façons d'exister, de se manifester, de communiquer avec les autres, de ressentir, d'exprimer et de vivre l'amour humain». Cette capacité d'aimer, reflet et image du Dieu Amour, trouve une de ses expressions dans le caractère sponsal du corps, dans lequel s'inscrit le caractère masculin ou féminin de la personne. Il s'agit de la dimension anthropologique de la sexualité, qui est inséparable de sa dimension théologique. La créature humaine, dans son unité de corps et d'âme, est dès l'origine faite pour la relation avec un autre que soi. Cette relation se présente toujours en même temps bonne et altérée. Elle est bonne d'une bonté originaire déclarée par Dieu dès le début de la création. Mais elle est aussi altérée par la perte de l'harmonie entre Dieu et l'humanité, qui survient avec le péché. Cette altération ne correspond cependant ni au projet initial de Dieu sur l'homme et sur la femme, ni à la vérité de la relation entre les sexes. De là découle que cette relation bonne mais altérée a besoin d'être guérie[313].

L'homme et la femme sont voulus et aimés de Dieu; il les a bénis et s'est adressé directement à eux en ces termes: «Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la...» (Gn 1, 28). À travers cette bénédiction, Dieu établit une relation avec l'homme et la femme, bref la créature humaine. Cette soumission de la terre est un ordre, une mission adressée à eux deux, pour la participation à la soumission de la terre. Désormais un dialogue s'établit entre eux et Dieu. Ce dialogue avec lui et la participation à la soumission de la terre sont une mesure égale tant à l'homme qu'à la femme. Tous deux ont reçu le même ordre pour continuer la création. Pour Porcile Santiso, «Être à l'image et à la ressemblance à Dieu», signifie être capable de communiquer avec Dieu et de participer à la soumission de la terre, car il communique à chacun ce qu'il doit faire selon ses facultés. Elle affirme:

> La specificità dell'essere umano di essere immagine e somiglianza di Dio si basa sulla sua capacità di entrare in dialogo personale con questo Dio che gli rivolge la parola e anche di partecipare al dominio della terra come «viceré». Questa doppia

[313] CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *lett. aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde*, le 31 mai 2004, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2013, n° 8.

> caratteristica, la possibilità del dialogo con Dio e la possibilità del dominio sulla terra, spetta in egual misura all'uomo e alla donna; entrambi rifletteranno meglio questa immagine di Dio nella misura in cui anche il loro rapporto riflette la relazione che essi hanno con Dio; vale a dire che la capacità di dialogo tra l'uomo e la donna e nell'umanità è una conseguenza della capacità di dialogo dell'essere umano con Dio. Entrambi sono chiamati alla comunione con Dio e, a partire da questa comunione, a una partecipazione alla sua vita che si esprimerà nella sottomissione e nel dominio della creazione[314].

En vertu de cette image et ressemblance de Dieu, l'homme et la femme peuvent désormais établir les relations avec Dieu et avec toute l'humanité; c'est cela le réflexe de l'image d'un Dieu qui est relation et communion. Ils sont appelés à la communion avec Dieu et entre eux et doivent l'étendre à l'extérieur. Tous deux jouissent d'une égale dignité devant Dieu comme ses créatures. L'égalité entre l'homme et la femme est la base de leurs droits égaux fondamentaux et de leurs devoirs respectifs: égal droit à l'instruction et à la formation, égal droit à la liberté dans les décisions et le choix en ce qui regarde le travail, le mariage et la religion.

Dans sa Lettre adressée aux évêques de l'Église catholique sur la *collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde*, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi affirmait:

> Dans le Christ, la rivalité, l'inimitié, la violence, qui défiguraient la relation entre l'homme et la femme, sont surmontables et surmontées. En ce sens, la distinction entre l'homme et la femme, qui accompagne en effet toute la révélation biblique, est plus que jamais réaffirmée. Au terme de l'histoire présente, tandis que se profilent dans l'Apocalypse de Jean un «ciel nouveau» et une «terre nouvelle» (21,1), c'est la vision d'une Jérusalem féminine, «toute prête comme une fiancée parée pour son époux» (Ap 21,2), qui est présentée. La révélation elle-même s'achève sur la parole de l'Épouse et de l'Esprit, qui implorent la venue de l'Époux: «Viens Seigneur Jésus» (Ap 22,20). Ainsi, le masculin et le féminin se révèlent comme faisant ontologiquement partie de la création, et donc destinés à subsister par-delà le temps présent, sous une forme évidemment transfigurée. De cette manière, ils caractérisent l'amour qui «ne passera jamais» (1Co 13,8), même si devient caduque l'expression temporelle et terrestre de la sexualité, ordonnée à une forme de vie marquée par la génération et par la mort[315].

Toutes ces catégories sont d'ordre social et l'expression "en Jésus Christ" concerne les relations sociales dans l'Église partout où elle est implantée. Pour l'Église catholique, la femme a une dignité égale à celle de l'homme. Le Catéchisme de l'Église Catholique le rappelle clairement:

---

314 M.T. PORCILE SANTISO, *La donna*, 201.

315 CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *lett. aux évêques*, n° 12.

> L'homme et la femme sont créés, c'est-à-dire ils sont voulus par Dieu: dans une parfaite égalité en tant que personnes humaines, d'une part, et d'autre part dans leur être respectif d'homme et de femme. "Être homme", "être femme" est une réalité bonne et voulue par Dieu: l'homme et la femme ont une dignité inamissible qui leur vient immédiatement de Dieu leur créateur (cf. Gn 2, 7. 22). L'homme et la femme sont, avec une même dignité, "à l'image de Dieu". Dans leur "être-homme" et leur "être-femme", ils reflètent la sagesse et la bonté du Créateur[316].

Les thèmes sur l'égalité fondamentale de la femme avec l'homme et la différence apparaissent clairement dans ce texte ainsi que dans *Mulieris Dignitatem* du pape Jean-Paul II.

4.1.3 Perspectives évangéliques avec le pape François

Depuis son élection en 2013, le pape François n'a cessé de porter une attention particulière aux femmes et à leur condition, en l'occurrence *sur la participation à la vie de l'Eglise* et sur *l'importance d'une réflexion de fond* sur ce sujet. Ses nombreuses prises de paroles confirment son attention à la réalité féminine en Eglise. Dans son Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii Gaudium*, il invite l'Église à reconnaître l'apport indispensable de la femme à la société, par sa sensibilité, son intuition et certaines capacités propres qui appartiennent habituellement plus aux femmes qu'aux hommes. Par exemple, l'attention féminine particulière envers les autres, qui s'exprime de façon spéciale, bien que non exclusive, dans la maternité. Il souligne aussi que de nombreuses femmes partagent des responsabilités pastorales avec les prêtres, apportent leur contribution à l'accompagnement des personnes, des familles ou des groupes et offrent de nouveaux apports à la réflexion théologique[317]. Il stigmatise les injustices et les déséquilibres présents au niveau de l'Église et relève trois dangers qu'il faut éviter: concevoir la féminité qui la rabat sur la maternité, le machisme et la réduction du service des femmes à la *servidumbre*. Dans son *Discours au Conseil pontifical des laïcs à l'occasion du XXV ème anniversaire de la Lettre apostolique Mulieris Dignitatem*, il disait:

---

[316] ID., *Catéchisme de l'Église Catholique*, Desclée-Mame/Pocket, Paris 1997, n° 369.

[317] Cf. FRANÇOIS, esort. apost. post-synodale sur l'annonce de l'Évangile dans le monde actuel *Evangelii Gaudium*, Saint Paul, Milan 2013, (3-2119), ici (88, 90), n° 103 (= *EG*).

> Deux opposés extrêmes qui blessent la femme et sa vocation. Le premier est de réduire la maternité à un rôle social, à un devoir, même s'il est noble, mais qui de fait met de côté la femme avec ses potentialités, ne la valorise pas pleinement dans la construction de la communauté. Que cela se produise dans le domaine civil, ou bien dans le domaine ecclésial. Et en réaction à cela, on trouve l'autre danger, en sens opposé, celui de promouvoir une sorte d'émancipation qui, pour occuper les espaces soustraits au domaine masculin, abandonne ce qui est féminin avec les traits précieux qui le caractérisent. Et je voudrais souligner ici que la femme possède une sensibilité particulière pour les «choses de Dieu», en particulier en nous aidant à comprendre la miséricorde, la tendresse et l'amour que Dieu a pour nous. J'ai plaisir également à penser que l'Église n'est pas «le» Église, mais est «la» Église. L'Église est femme, elle est mère, et cela est beau. Vous devez penser à approfondir cela[318].

Il exhorte à ce qu'une réflexion anthropologique de fond soit menée, voire «une profonde théologie de la femme» et invite les pasteurs et les théologiens à y investir leurs énergies. Ensuite, il conclut avec le troisième risque:

> Dans l'Église aussi, il est important de se demander: quelle présence a la femme? Je souffre — je dis la vérité — quand je vois dans l'Église ou dans certaines organisations ecclésiales que le rôle de service — que nous avons tous et que nous devons tous avoir — que le rôle de service de la femme glisse vers un rôle de *servidumbre*. Je ne sais pas si on dit ainsi en italien. Comprenez-vous ? Service. Quand je vois des femmes qui font des choses de *servidumbre*, c'est que ce que doit faire une femme n'est pas bien compris. Quelle présence a la femme dans l'Église ? Peut-elle être davantage valorisée[319]?

Le pape envisage par là une *réforme missionnaire de l'Eglise qui ouvre les espaces de conversion* les plus significatifs. Au Colloque international sur *la complémentarité entre homme et femme*, le 17 novembre 2014, il attirait l'attention des participants à être vigilant sur l'emploi du concept ″complémentarité″ qui ne doit pas sombrer le charisme personnel de chaque individu.

Pour les chrétiens, la complémentarité trouve sa signification dans le texte de la Genèse 2, 18-25. À la vue de la femme, l'homme trouve en elle ce vis-à-vis. Ce dernier trouve en elle une personne qui le tire vers le haut, vers ce qu'il doit être pour être pleinement lui-même et réciproquement. La complémentarité désigne alors une modalité d'interaction, où dans le couple, le comportement d'un partenaire s'intègre dans celui de l'autre. Dans le couple, ce type de relation peut être synonyme d'un

---

[318] ID., *Discours aux participants organisé par le Conseil Pontifical pour les laïcs à l'occasion du XXV ème anniversaire de la Lettre apostolique Mulieris Dignitatem*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2013.

[319] *Ivi*.

fonctionnement harmonieux, l'on peut avoir le sentiment d'une unité malgré les différences. Dans ce cas, la complémentarité peut être saisie comme une réciprocité relationnelle.

Dans un couple, on s'attendrait aussi à la symétrie, là où chacun peut échanger sur le contenu des informations de l'interaction, chacun peut donner son opinion. Cela peut aboutir à une relation très créative avec un échange constant d'informations (comme dans certaines familles où les interviews ont été réalisées) ainsi qu'à la co-construction d'une relation et d'une réalisation. Pour qu'une relation symétrique soit satisfaisante, il est essentiel que chacun des deux partenaires se respectent mutuellement.

Dans le contexte africain, la complémentarité peut se concrétiser dans la vie familiale. L'africain ne vit pas seul, il vit en famille, en communauté. Il a horreur de l'individualisme. L'écoute, le dialogue, les secours réciproques pratiqués au sein des familles nucléaires et élargies ne font pas d'eux des êtres isolés, suffisants, mais des personnes unies qui trouvent dans les autres des éléments pour construire leur vie afin de mieux vivre en société.

La complémentarité se trouve aussi dans la première lettre de saint Paul aux Corinthiens où l'apôtre dit que l'Esprit a donné à chacun des dons divers de façon que, comme les membres du corps humain se complètent pour le bien de tout l'organisme, les dons de chacun peuvent contribuer au bien de tous (cf. 1 Co 12). Pour François:

> Réfléchir sur la complémentarité n'est autre que méditer sur les harmonies dynamiques qui sont au centre de toute la création. Telle est la parole-clé: harmonie. Le Créateur a fait toutes les complémentarités afin que l'Esprit Saint, qui est l'auteur de l'harmonie, réalise cette harmonie […]. Lorsque nous parlons de complémentarité entre homme et femme dans ce contexte, nous ne devons pas confondre ce terme avec l'idée simpliste que tous les rôles et les relations des deux sexes sont enfermés dans un modèle unique et statique. La complémentarité assume de nombreuses formes, parce que chaque homme et chaque femme apporte sa contribution personnelle au mariage et à l'éducation des enfants. Sa propre richesse personnelle, son propre charisme personnel, et la complémentarité devient ainsi une grande richesse[320].

[320] ID., *Discours aux participants au Colloque international sur la complémentarité entre homme-femme*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2014.

Par ailleurs, des gestes de reconnaissance et de renouveau de valeur symbolique valent la peine d'être cités: une haute distinction décernée pour la première fois à une femme, Anne Marie Pelletier, exégète et théologienne, le 22 novembre 2014, comme prix Nobel de théologie, lauréate prix Ratzinger 2014. Une ouverture dans le rite du lavement des pieds, précédemment réservé aux hommes, a permis aux femmes d'y accéder. Pour lui, ce geste doit être ouvert à tous les membres du peuple de Dieu. Au niveau de la liturgie, il a instauré la mémoire de Marie Madeleine en l'assimilant à *l'apostola apostolorum* aux apôtres[321]. L'institution de la commission d'étude, composée de femmes et d'hommes pour examiner la question du diaconat du point de vue historique et théologique, la nomination de plusieurs femmes dans les commissions pontificales et dans les organismes du Vatican (exemple: Luzia Premoli dans la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, Nuria Calduch et Bruna Costacurta dans la Commission biblique pontificale).

En outre, un autre fait important à noter est l'ouverture aux femmes des ministères du Lectorat et de l'Acolytat sous une forme stable et institutionnalisée, avec un mandat spécifique. En effet, le pape modifie le premier paragraphe du canon 230 du Code de droit Canon de 1983 en institutionnalisant ce qui existait déjà dans la pratique: l'accès des femmes laïques aux service de la Parole et de l'autel. C'est par un «Motu Proprio» *Spiritus Domini*, le 11 janvier 2021, que la décision a été rendue publique. Notons que ce n'est pas une nouveauté car dans de nombreuses paroisses à travers le monde, cette pratique est autorisée par les évêques; les femmes lisent la Parole de Dieu pendant les célébrations eucharistiques, accomplissent un service à l'autel, comme servantes d'autel ou dispensatrices de l'Eucharistie. Mais jusqu'à présent, tout cela s'est fait sans véritable mandat institutionnel, par dérogation à ce qui avait été établi par Paul VI en 1972 qui abolissait les "ordres mineurs". En effet, il avait décidé de maintenir théoriquement réservé aux hommes l'accès à ces ministères parce qu'ils les considéraient comme préparatoires à un éventuel accès aux ordres. C'est dans le sillage du discernement qui s'est dégagé des derniers

[321] Selon le souhait du pape François, la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a décrété ce changement dans le Calendrier Romain général (le 3 juin 2016).

synodes des évêques que le pape François a voulu rendre officielle et institutionnelle les recommandations sur cette présence féminine près de l'autel:

> En réponse à ces recommandations, un développement doctrinal a été atteint ces dernières années, qui a mis en évidence le fait que certains ministères institués par l'Eglise ont pour fondement la condition commune du baptisé et du sacerdoce royal reçu dans le sacrement du baptême; ceux-ci sont distincts, dans leur essence, du ministère ordonné reçu avec le sacrement de l'Ordre. En effet, une pratique consolidée dans l'Eglise latine a également confirmé que ces ministères laïcs, étant fondés sur le sacrement du Baptême, peuvent être confiés à tous les fidèles qui ont l'idonéité requise, de sexe masculin ou féminin, selon ce qui est déjà implicitement prévu par le can. 230 § 2. Par conséquent, après avoir consulté les dicastères compétents, j'ai décidé de modifier le can. 230 § 1 du Code de droit canonique. Je dispose donc que le can. 230 § 1 du Code de droit canonique soit rédigé à l'avenir de la façon suivante: «Les laïcs qui ont l'âge et les qualités requises établies par décret de la conférence des évêques, peuvent être admis d'une manière stable par le rite liturgique prescrit aux ministères du lectorat et de l'acolytat; cependant, cette collation de ministère ne leur confère pas le droit à la subsistance ou à une rémunération de la part de l'Église»[322].

Permettre aux laïcs des deux sexes d'accéder à ces ministères trouve sa raison dans leur participation au sacerdoce baptismal. Le pape estime que cette pratique augmentera la reconnaissance et la valorisation des femmes et rendra plus effective dans l'Eglise la participation de tous à l'œuvre d'évangélisation.

Une telle décision à caractères théologique et ecclésiologique ne reste pas sans interprétations. Soulignons une voix parmi tant d'autres, celle de la professeure Steccanella Assunta qui considère cette décision comme un signe considérable pour les femmes. Cette décision souligne la portée d'une égale dignité, reconnue, codifiée et par conséquent exerçable par des corps, visibles, dans les pays où l'esprit patriarcal est plus enraciné et oppressif qu'en Occident. Il y a encore des lieux où la parole de Paul: «Les femmes se taisent pendant l'assemblée» (1Cor, 14, 34) est vraie et actuelle non seulement au niveau ecclésial mais aussi social. Donner corps au commun sacerdoce baptismal pourra devenir l'élément de transformation[323].

En somme, la question des femmes est désormais une question d'Église, elle reste fondamentale et très chère au pape François, car il s'est investi en paroles et en actes dans un processus de conversion en ce domaine, surtout en affirmant la nécessité

---

[322] ID., lett. apost. sous forme de «Motu Proprio» *Spiritus Domini*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican, 2021.

[323] Cf. A. STECCANELLA, *Ministeri istituiti alle donne: non è cosa da poco*, https://www.vinonuovo.it/teologia/pensare-la-fede/ministeri-istituiti-alle-donne-non-e-cosa-da-poco/ 13 gennaio 2021, (13/01/2021).

d'une participation plus pleine et d'une contribution plus responsabilisée des baptisés à la vie de l'Église. Il souhaite par ailleurs l'augmentation de la présence féminine dans *les lieux de prises de décisions* importantes. Cette présence selon lui est prioritaire. La contribution significative du pape François dans la valorisation des femmes se trouve beaucoup plus dans l'élan avec lequel il s'est investi dans la *réforme missionnaire* de l'Église: de cette conversion, il invite tous les baptisés, femmes et hommes (ce que nous développerons dans le cinquième chapitre).

Il convient de noter que la perspective évangélique ne s'est pas seulement limitée au niveau du Magistère, elle a été aussi examinée et approfondie par plusieurs auteurs. Dans ce travail, nous en choisissons deux: Mario Midali et Honorine Ngono.

4.1.4 Perspectives évangéliques chez un penseur et une penseuse contemporaine

A- Mario Midali

La perspective évangélique chez Mario Midali se trouve dans son œuvre intitulée: *Teologia pratica. Verso una effettiva reciprocità tra uomini e donne nella società e nella Chiesa.* Selon lui, ce qui régit le principe vital de l'anthropologie chrétienne est la dimension communionnelle de la personne. L'un est utile à l'autre. Pour être réellement soi-même, l'un a besoin de l'autre pour se réaliser. Personne ne trouve la plénitude de vie seul, mais dans la rencontre avec l'autre. C'est dans la dimension de communion et la communication que la personne humaine expérimente l'accomplissement de son être[324]. L'union entre l'homme et la femme voulue par Dieu dès le commencement comme il l'a exprimé dans le livre de la Genèse constitue la première forme de communion de personne. L'homme par nature est un être social. Sans les rapports avec les autres, il ne peut vivre et déployer ses qualités[325]. La personne humaine est la seule créature qui ne peut se retrouver qu'à

[324] Cf. M. MIDALI, *Teologia pratica 3. Verso una effettiva reciprocità tra uomini e donne nella società e nella Chiesa*, Las, Roma 2002, 105. Mario Midali est prêtre salésien, a obtenu le doctorat en Pédagogie à Turin (PAS) et en Théologie à Rome à la Grégorienne. Il est professeur émérite de théologie pratique à l'Université pontificale salésienne où il enseigne depuis plus de 40 ans. Il est membre de la commission théologique de l'union des Supérieurs généraux. Il est auteur de plusieurs essais sur l'ecclésiologie, la théologie pratique et la théologie spirituelle.

[325] Cf. *GS*, n° 12.

travers le don sincère de soi[326].

La dimension communionnelle de la personne fait appel à plusieurs synonymes: elle peut signifier réciprocité, relation, participation et collaboration paritaire, car ils répondent à la vocation et à la mission des personnes. Cette perspective évangélique se manifeste dans ces termes "réciprocité et la participation paritaire". Les autres concepts comme réciprocité asymétrique, intégration et complémentarité sont problématiques et critiquables dans la mesure où ils reposent les visions réductives des rapports interpersonnels entre les hommes et les femmes dans les différents champs du vivre familial et social[327].

Selon Midali, le terme "réciprocité" a été pensé par des théologiennes féministes européennes et nord-américaines. Afin de mettre en lumière la communion personnelle entre les hommes et les femmes, trois valeurs sont à prendre en compte: premièrement l'altérité de l'homme et de la femme. L'un et l'autre considérés comme sujets complets et comme personnes et égales en dignité et en droits fondamentaux et ayant une responsabilité. Deuxièmement, le fait que leurs rapports ne sont pas bidirectionnels, c'est-à-dire de l'homme vers la femme ou bien de la femme vers l'homme et vice-versa. Enfin troisièmement, ces rapports ne doivent pas être hiérarchiques (comme entre supérieurs et inférieurs), mais paritaires (sur un même plan) et doivent revêtir une égale valeur en tant que personne humaine créée à l'image du Dieu trinitaire révélé par Jésus[328].

Selon lui, la réciprocité est dynamique, elle n'est ni rigide ni concentrée sur des personnes uniques, elle est ouverte à plusieurs possibilités entre les deux personnes. Concevoir la réciprocité comme aplatissement, nivellement des dynamiques relationnelles entre les hommes et les femmes signifieraient l'appauvrir de l'altérité. Réduire-la à l'identification des sexes serait tomber dans une mystification mortifiante. Dans les relations entre les personnes de sexe masculin et féminin, égales en dignité personnelle et en droits, entrent en jeu non seulement les rapports sereins, source de plaisir et de joie, mais aussi l'esprit de compétition, d'opposition,

---

326 Cf. *Ivi*, n° 24.

327 Cf. JEAN-PAUL II, esort. apost. *Familiaris Consortio*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican, 1981, n° 11 *(=FC)*; *ChL*, n° 52.

328 Cf. M. MIDALI, *Teologia pratica 3. Verso una effettiva*, 106.

de conflit qui ne doit pas être compris comme obstacles à régler doucement ou brutalement, mais plutôt comme valeur et contribution positives à son actuation enrichissante[329]. Pour lui:

> La reciprocità è la categoria fondamentale, mediante la quale interpretare la basilare capacità relazionale della persona nelle sue molteplici articolazioni operative. Come tale, può essere riferita a rapporti interpersonali di vario tipo: l'alterità tra i generi nell'ambito della questione femminile e insieme maschile; l'alterità riferita alla rete di rapporti molteplici e multifunzionali di una società pluralista, di cui vanno riconosciuti la ricchezza e il valore proprio in quanto pluralista[330].

L'égalité de personne et la différenciation de l'être personnel comme homme et femme démontrent que l'un et l'autre participent et collaborent en parité et avec égale importance dans l'ambition de la famille et de la construction de la société. Autrement dit, les rapports de réciprocité entre l'homme et la femme s'expriment dans l'aide que l'un offre à l'autre et vice-versa et cette aide réciproque n'est pas à concevoir en termes de subordination de l'un à l'autre et vice-versa, mais est au pair et assume une égale valeur et dignité.

Cette compréhension de la réciprocité entre les hommes et les femmes a été proposée et réaffirmée à plusieurs reprises par le Jean-Paul II, en référence à la vie de couple dans le contexte du mariage[331]. Mais son champ d'application a été élargi à tel point d'embrasser la convivence sociale, la vie et l'activité de la communauté ecclésiale.

Par ailleurs, la réciprocité n'indique pas des rapports entre les hommes et les femmes dans la direction d'un simple et statique donner et recevoir paritairement, mais met en évidence la saine dialectique qui se noue à la spirale ascendante, donne la saveur à la vie de relation et favorise la croissance réciproque en humanité.

Quant à la participation et la collaboration paritaire, elles s'expriment entre l'homme et la femme dans le but de construire une famille, une société ou une communauté ecclésiale.

Ce modèle anthropologique de la réciprocité ou relationnel défendu par les féministes modérées est qualifié de modèle transformateur; il implique un devoir de

---

[329] Cf. *Ivi*, 106.
[330] *Ivi*, 107.
[331] Cf. *MD*, n° 6, 7, 14; Cf. P. VANZAN – A. AULETTA (a cura), *L'essere e l'agire della donna in Giovanni Paolo II. Dalla Figuralità iconica all'umano integrale*, Ave 1996, 108-113, 138-142.

la part de l'homme et de la femme à dépasser soit le rapport traditionnel d'infériorité/complémentarité de la femme par rapport à l'homme soit le rapport féministe radical de la parité/identité abstrait et à les transformer en un rapport de réciprocité/relationnel[332].

B- Honorine Ngono

La perspective évangélique pour Ngono se trouve dans: *La place et le rôle de la femme dans l'Église.* Selon elle, la femme est figure d'altérité et s'explique en ces termes:

> L'être humain porte au cœur de son être la différence. Mais la différence première, immédiate, se manifeste entre l'homme et la femme. Elle se vit dans l'existence quotidienne d'une façon permanente. De même que jamais la femme ne vivra la masculinité, jamais l'homme ne vivra la féminité, même s'il y a un peu de féminité chez l'homme et de masculinité chez la femme. De sorte que l'un et l'autre, par cette incapacité vécue, sont contraints d'accepter un manque[333].

Entre l'homme et la femme, il y a une réciprocité, une communion. Il faut noter que la réciprocité exclut la hiérarchisation pour laisser place à la complémentarité créatrice. Chacun est engagé selon ses aptitudes particulières[334], pour reprendre les paroles de Élisabeth Lacelle. Cette altérité est vécue par exemple par l'homme et la femme dans un couple afin de constituer la mutualité qui, à son tour est basée sur la différence des sexes appelée à s'épanouir et à être féconde. Les deux ne sont pas seulement complémentaires, mais aussi et surtout un don pour chacun.

Pour Ngono, la place légitime de la femme dans l'Église se trouve dans la différence sexuelle. Celle-ci trouve sa source dans une même nature humaine. L'homme et la femme sont différents mais égaux en dignité (Gn 1, 26-27). La femme apporte sa différence dans la vie et la mission de l'Église:

> La spécificité de sa différence est d'abord son corps. C'est le critère le plus évident et le plus traditionnel. Ce défi s'adresse à l'Église, puisque le christianisme est fondé sur l'incarnation de Dieu. Le corps est également le langage de l'âme. Par exemple, la femme qui devient mère possède une occasion irremplaçable de saisir, grâce à cet autre être qui est dans son sein, l'importance du corps. Dans cette hypothèse, la femme, à travers son corps et son engagement a une capacité innée de permettre à l'Église d'être espace de vie et d'accueil. Pour cela accueillir le sens du corps de la

---

332 Cf. M. MIDALI, *Teologia pratica 3. Verso una effettiva,* 108.
333 H. NGONO, *La place,* 154.
334 Cf. E. LACELLE, *L'incontournable Échange,* Bellarmin, Paris 1974, 75-80.

femme, c'est l'accueillir comme un lieu d'habitation, de naissance, de croissance et de transformation[335].

Ainsi, le corps porte un message; il est l'expression de tout l'être. La femme elle-même fait l'expérience et la société également. L'apport à la vie, le don de la vie et la protection de la vie sont les points clés qui constituent le féminin selon elle. L'homme n'est pas exclu de la réalité de cette vie, mais la femme est susceptible anthropologiquement[336]. Elle fait allusion à Porcile Santiso qui, pour elle, «le sein (ventre) est le lieu où se conçoit l'enfant et le lieu où se conçoit un monde»[337]. La relation fondamentale selon elle, trouve son origine dans la différence des sexes. La relation doit se comprendre en termes d'alliance et de complémentarité comme dans le récit de la création où Adam et Eve sont appelés à s'engager dans une relation unique. La communion, la reconnaissance mutuelle et le don de soi réciproque sont les idéaux dont l'homme et la femme sont appelés à vivre.

Selon elle, la question n'est pas d'abord de savoir s'il faut ouvrir des postes aux femmes ni de trouver des titres qui leur assurent une reconnaissance officielle, mais il s'agit d'ouvrir l'Église à la dimension féminine[338] de sa réalité. Cette affirmation trouve sa justification dans la nature même de l'Église qui se présente sous des images variées, images prises de la vie pastorale ou de la vie des champs ou de la famille ou encore de la Jérusalem d'en haut et notre mère (Ga, 4, 26). Notons qu'en réalité, le contenu réel d'εκκλεσια s'exprime dans le vocable de la communauté chrétienne. Étant donné que cette Église est considérée et appelée «Mère» depuis les premiers siècles du christianisme, il en résulte que «l'εκκλεσια-Mère», c'est-à-dire la féminité vue comme fécondité et fructification est exercée par tous les chrétiens, par toute la communauté[339].

En outre, le changement attendu dans l'Église selon Ngono n'est pas de l'ordre de la structure (des tâches, hier exercées par des hommes, confiées demain aux femmes), mais il est plutôt d'ordre anthropologique:

---

335 H. NGONO, *La place*, 171-172.
336 Cf. *Ivi*.
337 M.T. PORCILE SANTISO, *La donna*, 238-240.
338 Cf. H. NGONO, *La place*, 173.
339 Cf. M.T. PORCILE SANTISO, *La donna*, 344-345.

> Il s'agit de faire la distinction entre l'être et la façon d'être. Le résultat qui en découle, à notre avis est logique: «Si être homme ou femme sont deux façons d'être différentes du même humain, alors sur le plan du faire, il y aura deux façons différentes d'agir pour exécuter la même tâche humaine»[340]. C'est là la conséquence de Genèse 1, 28: Dieu donne la même tâche à des êtres égaux en dignité mais distincts dans leur façon d'être et donc distincts dans leur relation entre eux, avec le monde et avec Dieu. C'est une différence dans l'ordre de la création et cette différence n'affecte pas l'être ni dans sa nature, ni dans son essence; tous sont à «l'image de Dieu» (Gn 1, 28)[341].

Il est clair que l'égalité et la différence sont à reconnaître et à accueillir par l'Église, car dans la pratique pastorale les différences entre l'homme et la femme apportent toujours une nouveauté à l'Église. La mise en commun des charismes et le respect des différences créent une bonne collaboration dans le champ pastoral.

Ensuite, l'autre analyse que fait Ngono sur la place des femmes dans l'Église est d'ordre spirituel. Il s'agit ici de savoir comment la femme met en valeur l'aspect particulier de la spiritualité dans ses divers engagements. Elle présente trois points, à savoir:

1- La femme a son mode de vivre la relation avec Dieu. Les actions accomplies par elle en faveur des laissés-pour-compte sont estimées et ont une valeur inestimable. Ces dernières ont des effets sur le développement de la personne et sur l'avenir de la société. Par exemple le témoignage des femmes qui interviennent dans le domaine de la santé donnent un témoignage de disponibilité et de service pour l'humanité; de nombreuses congrégations religieuses féminines interviennent dans les secteurs de l'éducation, la pastorale des jeunes et d'autres qui prient pour le monde[342].

2- Selon elle, les femmes ont leurs aptitudes propres, leur façon de parler de Dieu, elles peuvent servir à la réflexion théologique. Le savoir théologique féminin est celui de la vie et invite à la vie, à la suite du Christ qui est le Chemin, la Vérité et la Vie. Pour penser et méditer au féminin sa dimension spirituelle, l'Église doit se tourner vers les femmes[343].

3- Les femmes ont un génie qui est une capacité de voir loin, d'anticiper et de voir avec le cœur. Le pape Benoît XVI a reconnu ce génie féminin et a souhaité que les

---

340 *Ivi*, 216-217.
341 H. NGONO, *La place*, 173.
342 Cf. *Ivi*, 174-175.
343 Cf. *Ivi*.

femmes catholiques s'inscrivent dans la tradition évangélique des femmes qui accompagnaient et assistaient Jésus et les apôtres (Lc 8, 3). Elles sont prêtes à défendre la dignité humaine, la famille et les valeurs de la religion lorsque la paix est menacée, la justice bafouée et la pauvreté sévit[344].

Enfin, pour Ngono, la présence féminine est un enrichissement pour l'Église:

> Par leur souci de la vie sous toutes ses formes, par leurs différents engagements, elles apportent un autre regard, une autre façon de vivre la mission de l'Église, pour tout dire en un mot, une manière nouvelle d'être et de faire l'Église pour devenir Église de Dieu. Toutes les dimensions pastorales d'accueil, d'écoute et d'attention aux personnes comme les exclus, constituent leur apport. De plus, les femmes dans leurs différents lieux d'engagement suggèrent des voies en vue de la mise en place d'un véritable partenariat/communion entre hommes/femmes, clercs/laïques. Un partenariat qui repose sur une égale dignité et responsabilité de l'homme et de la femme dans la mission de l'Église. Cependant, cette route du partenariat qui vise la mise en place d'une Église de disciples égaux en dignité, demeure difficile. Pour la mettre en place, la femme doit accepter d'aller de l'avant malgré tout[345].

La présence féminine dans l'Église refait l'Église, elle est une force indéniable, car elle intervient dans tous les secteurs de la vie de l'Église. Dans la pratique pastorale, on découvre cette volonté de construire la communion entre les femmes et les hommes.

5. Les perspectives ouvertes par le Concile Vatican II et les Églises du Nord-Cameroun

Depuis le Concile Vatican II, l'Église universelle vit une nouvelle page de son histoire. Nous pouvons citer en exemple les discours ecclésiaux qui soulignent et sollicitent la collaboration et la participation des fidèles laïcs femmes et hommes à la vie de toute l'Église. Des pas intéressants ont été faits et continuent d'être manifestes pour mettre en place des mécanismes de participation. Mais beaucoup d'efforts restent encore à fournir dans certaines Églises. Le Concile Vatican II a reconnu et a redonné à tous les baptisés leur dignité, elle est bien explicitée dans *Lumen Gentium*:

> Le peuple de Dieu est donc un: «Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême» (Ep 4, 5). La dignité des membres est commune à tous par le fait de leur régénération dans le Christ; commune est la grâce des fils, commune la vocation à la perfection, unique est le salut, unique l'espérance et indivise la charité. Il n'existe donc pas

344 Cf. *Ivi*, 176.
345 *Ivi.*

> d'inégalité dans le Christ et dans l'Église en raison de la race ou de la nation, de la condition sociale ou de sexe, car «il n'y a plus ni juifs ni gentils, il n'y a plus ni esclaves ni hommes libres, il n'y a plus ni hommes ni femmes: vous êtes tous un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 28; Col 3, 11)[346.]

En outre, la revalorisation conciliaire des notions théologiques comme «peuple de Dieu»[347] et «communion fraternelle»[348] font valoir les droits et devoirs de tous et de chacun. Enfin, dans la même ligne de pensée, le nouveau Code du droit canonique affirme que tous les baptisés participent à la triple fonction du Christ: sacerdotale, prophétique et royale[349]. Au sein de l'Église, il devrait régner le modèle ecclésial de participation de toutes et de tous à l'édification du Corps du Christ[350]. Les fonctions et les services au sein de l'Église devraient être situés dans un contexte de réciprocité et de complémentarité. En reconnaissant la participation des fidèles aux fonctions sacerdotale, prophétique et royale du Christ, Vatican II entendait proclamer la ministérialité de toute l'Église. Pour être plus explicite, la mission de l'Église incombe à la responsabilité de toute la communauté, bien qu'à différents niveaux et de différentes manières. Une éducation et une formation à la communion s'impose afin d'éviter toute dichotomie entre clercs et laïcs, qui débouche très souvent dans l'autoritarisme qui est contraire à l'Évangile et à l'esprit du Concile.

Dans une Église, les laïcs sont membres vivants et contribuent de toute leur force à faire croître l'Église vers la sainteté. La Constitution dogmatique *Lumen Gentium,* dans son numéro 33, reconnaît l'importance de l'apostolat des fidèles. Tous les laïcs sans distinction de sexe sont invités à coopérer avec la hiérarchie. C'est une nécessité à la mission de l'Église:

> L'apostolat des laïcs est une participation à la mission salvatrice de l'Église elle-même. Cet apostolat, tous y sont destinés par le Seigneur lui-même en vertu du baptême et de la confirmation. Les sacrements, en particulier la sainte Eucharistie, communiquent et entretiennent cette charité envers Dieu et les hommes, qui est l'âme de tout l'apostolat. Les laïcs sont appelés tout spécialement à assurer la présence et l'action de l'Église dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre. Ainsi, tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de

---

346 CONCILE VATICAN II, cost. dogm. «De Ecclesia», *Lumen Gentium*, le 21 novembre 1964, Fides, Montréal (Canada) 2004, (nouvelle édition), (23-104), ici, 63, n° 32 (= *LG*).

347 Cf. *Ivi*, n° 9.

348 Cf. *GS*, n° 32.

349 Cf. CODE DE DROIT CANONIQUE, Cerf, Paris 1984, can. 204, §1; *LG* n° 34-36.

350 Cf. *LG*, n° 3.

> l'Église elle-même, «à la mesure du don du Christ» (Ep 4, 7). En plus de cet apostolat, qui concerne tous les fidèles, les laïcs peuvent en outre, de diverses manières, être appelés à coopérer plus immédiatement avec l'apostolat de la hiérarchie, à la façon de ces hommes et de ces femmes qui étaient des auxiliaires de l'apôtre Paul dans l'Évangile, et, dans le Seigneur, dépensaient un grand labeur (Ph 4, 3; Rm 16, 3 s.). En outre, ils ont en eux une aptitude à être assumée par la hiérarchie en vue de certaines fonctions ecclésiastiques à but spirituel. À tous les laïcs, par conséquent, incombe la noble charge de travailler à ce que le dessein divin de salut parvienne de plus en plus à tous les hommes de tous les temps et de toute la terre. La voie doit donc leur être ouverte de toute part pour que, selon leurs forces et selon les nécessités des temps, ils puissent activement participer, eux aussi, à l'œuvre de salut qui est celle de l'Église[351].

Cependant, il convient de noter la difficulté de faire le passage du modèle pyramidal au modèle communionel; cela a toujours de la peine à se concrétiser partout. La grande fatigue s'observe dans certaines Églises qui subissent encore l'influence de la culture patriarcale. Face à cette situation, il y a lieu de s'interroger et de faire certaines demandes. Comment peut-on parler de l'égalité de tous les baptisés quand certaines sont marginalisées? Comment peut-on parler de complémentarité quand les femmes sont stigmatisées?

En faisant cette interprétation théologique, nous voulons faire nôtre la pensée de Schillebeeckx lorsqu'il s'est attaqué à la question des ministères dans l'Église afin de prôner la solidarité et l'égalité entre tous:

> L'Église en tant qu'institution est au service du salut véritable, du vrai bonheur des hommes. L'institution ecclésiale peut en conséquence être mesurée à l'aune de la force libératrice de l'Évangile. Elle peut en subir la critique. Entre chrétiens doit régner, selon le Nouveau Testament une solidarité et une égalité fondamentales, excluant d'ailleurs nullement l'exercice de l'autorité ni une instance dirigeant les communautés[352].

La vision de Vatican II du peuple de Dieu, c'est un peuple où la hiérarchie a fonction de service[353], un peuple qui vit en communion. L'Église est présentée avant tout comme peuple de Dieu ayant une dignité incomparable et une mission insigne: celle de porter au monde la Bonne Nouvelle.

---

351 *Ivi*, n° 33.
352 E. SCHILLEBEECKX, *Plaidoyer pour le peuple de Dieu (Théologies)*, cerf, Paris 1987, 50.
353 Cf. *LG* n° 18.

5.1 Église: peuple de Dieu

Le terme "peuple de Dieu" s'inscrit dans l'histoire concrète de l'humanité. Il prend origine avec le peuple d'Israël, élu par Dieu comme le décrit le livre de l'Exode: «Maintenant, si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance, je vous tiendrai pour mon bien propre parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi. Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres, une nation sainte» (Ex 19, 5-6). Dieu s'est choisi un peuple et conclut une alliance avec lui, comme le note *Lumen gentium:*

> Dieu se choisit comme peuple le peuple israélite, conclut avec lui une alliance et l'introduisit graduellement en se manifestant lui-même, en faisant connaître le dessein de sa volonté dans l'histoire de ce peuple et en se le consacrant[354].

Par ailleurs, Dieu ne s'est pas seulement limité au peuple d'Israël. Il a scellé cette alliance à travers la voix des prophètes, nous pouvons citer Jérémie en exemple:

> Voici venir des jours – oracle du Seigneur – où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle… Je mettrai ma loi au fond de leur être et je l'écrirai sur leur cœur. Alors, je serai leur Dieu et eux seront mon peuple… Ils me connaîtront tous, des plus petits jusqu'aux plus grands – oracle du Seigneur (Jr 31, 31-34).

Dieu a établi une nouvelle et parfaite alliance qui s'est réalisée en son Fils Jésus qui s'est fait homme. C'est par son sang que le Christ a scellé la nouvelle alliance (Cf. 1 Cor 11, 25) en appelant les païens à s'unir en esprit pour former le nouveau peuple de Dieu. La vocation commune de tous les baptisés est de former le peuple de la nouvelle alliance. Cette communion est formée par l'ensemble du peuple de Dieu, hommes et femmes, comme l'affirme *Lumen gentium*:

> Ceux qui croient au Christ, engendrés à nouveau d'un germe non point corruptible, mais incorruptible par la parole de Dieu vivant (1 P 1, 23), non pas de la chair mais de l'eau et de l'Esprit Saint (Jn 3, 5-6) constituent «une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis… eux, qui jadis n'étaient pas un peuple, et maintenant sont le peuple de Dieu» (1 P 2, 9-10)[355].

Cette définition pour l'ecclésiologie du peuple de Dieu est fondamentale; elle doit être bien comprise dans son contexte. L'être peuple de Dieu est christologiquement fondé. Nous sommes peuple de Dieu en Jésus Christ. À travers le baptême dans le Christ (1 Co 12, 13), nous sommes ensevelis dans sa mort et sa résurrection (Rm 6,

---

354 *Ivi*, n° 9.

355 *Ivi*.

3-5).

Le concept "peuple de Dieu" signifie que tous les baptisés participent à la dignité sacerdotale, prophétique et royale du Christ. Notons aussi que le peuple de Dieu désigne et inclut la hiérarchie comme les laïcs. Cette dénomination exprime le fait que ce peuple est en chemin dans l'histoire et Dieu le conduit. L'Église est donc ce peuple en marche qui se laisse transformer chaque jour par la Parole de Dieu et guider par l'Esprit Saint. Son appel est universel, chacun répond individuellement et librement pour constituer un seul peuple par le baptême, une assemblée au nom de Dieu. L'Église n'est donc pas un quelconque peuple, mais le peuple saint de Dieu, comme l'affirme Kasper:

> La Chiesa è il popolo sacerdotale santo di Dio, che è destinato a «offrire sacrifici spirituali graditi a Dio mediante Gesù Cristo» e a proclamare le sue «opere ammirevoli» (1 P 2, 5.9) … Il popolo di Dio destinato a proclamare e lodare le grandi azioni di Dio[356].

Le pape François, dans son Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* affirme que c'est l'Église entière qui annonce l'Évangile et c'est sa mission:

> L'évangélisation est la tâche de l'Église. Mais ce sujet de l'évangélisation est bien plus qu'une institution organique et hiérarchique, car avant tout c'est un peuple qui est en marche vers Dieu. Il s'agit certainement d'un mystère qui plonge ses racines dans la Trinité, mais qui a son caractère concret historique dans un peuple pèlerin et évangélisateur, qui transcende toujours toute expression institutionnelle même nécessaire.[…]. Ce peuple que Dieu s'est choisi et à convoquer est l'Église. Jésus ne dit pas aux Apôtres de former un groupe exclusif, un groupe d'élite. Jésus dit: «Allez donc, de toutes les nations faites des disciples» (Mt 28, 19)[357].

C'est grâce à la Parole de Dieu semée dans les cœurs des hommes et des femmes et par le baptême qu'ils sont tous devenus peuple de Dieu. Par le baptême, nous sommes tous missionnaires. Dans la mission d'évangélisation, tous les baptisés sont indispensables car ils ont reçu le mandat au baptême et à chaque participation à la célébration eucharistique, ils sont envoyés en mission par ces mots latins "*Ite, missa est*" qui signifient "*Allez, la messe est dite*", par le diacre ou le célébrant principal. C'est une invitation qui est lancée, à travers ces paroles, à se mettre en route pour annoncer le Christ.

---

356 W. KASPER, *Chiesa cattolica*, 205.
357 *EG*, n° 111, 113.

5.1.1 La communion: dimension fondamentale de l'Église

Le concept de "communion" est une des idées fondamentales de l'Église apparu au Concile Vatican II. Cette notion a été rendue possible, grâce à l'évolution de la théologie catholique[358]. Sans doute, cette perspective de communion a permis de porter un nouveau regard sur l'Église, surtout dans sa nature, sa constitution, sa place selon le plan de Dieu, son rapport avec le monde. Le texte de la première lettre de Pierre (1, 2-4.10), une exhortation pour les nouveaux baptisés peut servir d'exemple. Jésus est présenté comme la pierre rejetée par les bâtisseurs sur laquelle la maison de Dieu est construite avec des pierres vivantes pour former un édifice spirituel. Ces pierres vivantes sont tous les baptisés. Ils sont marqués par des dénominations honorifiques du peuple de l'alliance (Ex 19, 5) et qualifiés comme peuples élus, sacerdoce royal et une nation sainte que Dieu s'est choisie pour annoncer ses merveilles. Ce peuple est saint parce qu'il appartient à Dieu, il est distinct des autres peuples et vit selon les commandements de Dieu. Ainsi, on peut appliquer toutes les affirmations fondamentales faites à propos du peuple de l'alliance à la communauté nouvelle.

Notons que toute l'argumentation du texte de la Première lettre de Pierre est fondamentale et construite sur le modèle christologique. Le sacerdoce de la nouvelle alliance est caractérisé par le sacrifice du Christ offert une fois pour toujours (He 7, 27). Dans ce sacrifice, nous sommes insérés par le baptême et exhortés à donner une vie exemplaire (Rm 6, 3-14). Ce peuple n'est plus autorisé à offrir un sacrifice culturel constitué de sang d'animaux comme dans certaines religions traditionnelles africaines avec des agneaux, poules et taureaux, mais doit offrir par le moyen du Christ des sacrifices spirituels qui plaisent à Dieu. Les vrais sacrifices sont la prière, le remerciement, la louange et la pénitence reconnus aussi dans l'Ancienne Alliance (Ps 49, 14; 50, 19; 106, 22).

Le sacerdoce est qualifié de royal parce que tous les baptisés possèdent les privilèges de rois. Ils sont souverains et peuvent organiser leur vie et accéder à Dieu. Les baptisés sont aussi appelés à la liberté des enfants de Dieu (Ga 5, 1. 13). Ils participent à l'unique sacerdoce sur la base du commun baptême, non comme

[358] Cf. Y.M. CONGAR, *Sainte Église. Études et Approches ecclésiologiques*, Cerf, Paris 1963, 21-24.

personne singulièrement, mais comme un seul corps.

L'Église est avant tout un mystère de foi, car elle s'inscrit dans le projet de Dieu, celui de sauver tout le genre humain. En tant que mystère, elle prend son origine dans la communion trinitaire[359]. La Trinité devient l'origine de cette communion qui est au cœur de la vie de l'Église. La communion des fidèles trouve sa source dans la communion de la Trinité. Et c'est dans la foi que cette reconnaissance de l'Église comme mystère est possible. Dans sa *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion*, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi mettait aussi en lumière le concept de "communion" de l'homme avec la Trinité:

> Le concept de *communion* est "*au cœur de l'auto-connaissance de l'Église*", en tant que mystère de l'union personnelle de chaque homme avec la Trinité divine et avec les autres hommes, commencée par la foi, et orientée vers la plénitude eschatologique dans l'Église céleste, tout en étant déjà une réalité en germe dans l'Église sur terre […]. Il doit être compris à l'intérieur de l'enseignement biblique et de la tradition patristique, dans lesquelles la *communion* implique toujours une double dimension: *verticale* (communion avec Dieu) et *horizontale* (communion entre les hommes). Il est donc essentiel, pour avoir une vision chrétienne de la *communion*, de la reconnaître avant tout comme don de Dieu, comme fruit de l'initiative divine réalisée dans le mystère pascal […]. Le concept de *communion* doit être en mesure d'exprimer aussi, d'une part, la nature sacramentelle de l'Église tandis que "*nous vivons en exil loin du Seigneur*", et d'autre part l'unité particulière qui fait des fidèles les membres d'un même Corps, le Corps mystique du Christ, communauté organiquement structurée, "*peuple rassemblé dans l'unité du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*", doté en outre des moyens permettant son union visible et sociale […]. La communion ecclésiale dans laquelle chacun est inséré par la foi et le Baptême, a sa racine et son centre dans la Sainte Eucharistie. En effet, le Baptême est l'incorporation à un corps construit et vivifié à travers l'Eucharistie par le Seigneur ressuscité, de telle manière que ce corps peut être véritablement appelé Corps du Christ. L'Eucharistie est source et force créatrice de communion entre les membres de l'Église précisément parce qu'elle unit chacun d'eux avec le Christ lui-même: "*participant réellement au Corps du Seigneur dans la fraction du pain eucharistique, nous sommes élevés à la communion avec lui et entre nous. Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique (1 Cor 10,17)*"[360].

Par le Baptême, le corps se construit, puis alimenté par l'Eucharistie, constitue la communion ecclésiale. Cette dernière s'établit entre le Corps du Christ et les membres de l'Église. Saint Paul dans sa lettre aux Corinthiens affirme:

---

359 Cf. *LG* n° 2-4; 28.

360 CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion,* le 28 mai 1992, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1992, n° 3-5.

> Comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit (1 Cor 12, 12-13).

La diversité des dons de l'Esprit est essentielle pour l'Église, elle fait l'unité. Aujourd'hui, une nouvelle Pentecôte s'ouvre sur nos communautés et la prophétie de Joël s'actualise pour nos Églises locales comme l'affirmait l'Apôtre Pierre aux habitants de Judée à Jérusalem:

> Il arrivera dans les derniers jours, dit Dieu, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. Oui, en ces jours-là, je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. (Ac 2, 16-18).

Les dons de l'Esprit furent conférés aux hommes et aux femmes de la communauté primitive et celle-ci s'est articulée des charismes masculins comme féminins, à savoir à Pierre, aux onze, à Marie et aux autres femmes de la Galilée pour être ses témoins (Ac 1, 8). Aujourd'hui, ces dons sont répandus sur nos communautés actuelles où sont présents les hommes et les femmes.

Par sa lumière, le Christ illumine tous les hommes, la fait briller sur tous les fidèles et les rend aptes à annoncer la Parole de Dieu. *Lumen Gentitum* l'a affirmé comme suit:

> Le Christ est la Lumière des nations; aussi, en annonçant l'Évangile à toute créature (cf. Mc 16,15), le saint Concile réuni dans l'Esprit-Saint désire-t-il ardemment illuminer tous les hommes de la lumière du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église. Celle-ci pour sa part est dans le Christ comme un sacrement ou, si l'on veut, un signe et un moyen d'opérer l'union intime avec Dieu et l'unité de tout le genre humain[361].

L'Église est un signe de lumière, un moyen pour opérer la communion entre Dieu et le genre humain et aussi entre les hommes. Pour rendre plus concrète cette communion avec les hommes, Dieu a décidé de s'incarner dans l'histoire humaine en envoyant son Fils Jésus pour les libérer de leur péché (Col 1, 13; Ac 10, 38) et pour réconcilier le monde en lui (2 Co 5, 19). Jésus a reçu une mission importante de Dieu

[361] *LG*, n° 1.

son père, celle de «faire participer les hommes à la nature divine»[362].

Cette communion, avant d'être répandue à l'extérieur, doit d'abord être vécue au sein même de l'Église afin qu'elle soit crédible. Elle doit être au-delà de l'apparence, elle doit être pratique. Pour une réalisation concrète de ce concept, on doit tenir compte de la dimension anthropologique fondamentale: le désir de tout être humain de s'ouvrir à l'autre, d'entrer en relation avec autrui, de communiquer avec les autres de diverses manières et librement et se sentir comme peuple uni ayant un seul Dieu qui est père, une seule foi, un seul baptême (Eph 4, 4-5).

Christifideles Laici a utilisé des images bibliques et significatives à l'instar de la bergerie, le troupeau, la vigne, l'édifice spirituel, la cité sainte[363] pour traduire le mystère de l'Église-communion, celle des chrétiens avec le Christ et la communion entre eux. Par l'image de la vigne, elle décrit le mystère de l'Église-communion:

> Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron ...*Demeurez en moi, comme moi en vous*» (Jn 15, 1-4). Par ces simples paroles nous est révélée la communion mystérieuse qui lie en une parfaite unité le Seigneur et ses disciples, le Christ et les baptisés: une communion vivante et vivifiante, par laquelle les chrétiens ne s'appartiennent pas à eux-mêmes, mais sont la propriété du Christ, comme les sarments unis à la vigne. La communion des chrétiens avec Jésus a pour modèle, source et fin la communion même du Fils avec le Père dans le don de l'Esprit Saint: unis au Fils dans le lien d'amour de l'Esprit, les chrétiens sont unis au Père. Jésus continue: «*Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments*» (Jn 15, 5). De la communion des chrétiens avec le Christ découle la communion des chrétiens entre eux[364].

Ces images de la vigne, le vigneron et les ouvriers traduisent l'identité de la vocation et la mission des laïcs. Notons aussi un aspect fondamental dans L'Église-communion que *Christifideles Laici* précise: la diversité et la complémentarité des vocations et des états de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités[365].

Pour l'épanouissement de l'Église, chaque baptisé est interpellé en conscience à une collaboration et à prendre part au ministère de l'Église qui est au service de l'humanité[366]. Pour Alphonse Borras, «La communion est essentiellement synodale

---

362 CONCILE VATICAN II, decr. *Ad Gentes*, le 7 décembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004, (nouvelle édition), (457-505), ici 459, n° 3 (= *AG*).
363 Cf. *ChL*, n° 19.
364 *Ivi.*, n° 18.
365 Cf. *Ivi*, n° 20.
366 Cf. H. NGONO, *La place*, 119.

dans la mesure où elle est constituée par le concours de tous les baptisés»[367]. En effet, Saint Paul dans sa lettre aux Éphésiens déclare:

> Tous, vivant selon la vérité et dans la charité, nous croissons de toute manière vers celui qui est le Chef, le Christ, dont le Corps tout entier reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même, dans la charité. (Ep 4, 15-16).

Pour croître, ce corps a besoin de se nourrir de la Parole de Dieu, des sacrements et de participer aux activités de l'Église pour faire la communion et de se sentir uni.

5.1.2 Coresponsabilité à la mission de l'Église

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous semble utile d'approfondir le terme "coresponsabilité". Selon le *Dictionnaire Hachette encyclopédique 2000*, la coresponsabilité est «le fait de partager les responsabilités avec une ou plusieurs autres personnes»[368]. Elle sous-entend que plusieurs personnes peuvent assumer la responsabilité d'une même œuvre sans confusion ni juxtaposition. C'est dans ce sens que nous comprenons la coresponsabilité et nous l'interprétons dans le cadre ecclésial. Rappelons que le terme n'est pas exclusivement ecclésial, il est utilisé dans l'organisation politique, morale et juridique. Coresponsable vient des termes "responsabilité" et "responsable". C'est au XIX ème siècle que l'adjectif "responsable" donnait naissance au substantif "responsabilité" et cette terminologie gagnait beaucoup de groupements ou organisations.

La terminologie a trouvé accueil dans l'Église parce que le mot avait l'avantage de mettre l'accent sur l'engagement et la charge qu'assumait le responsable plus que sur son autorité et sa juridiction. Au terme responsabilité s'ajoute le néologisme que constitue le concept "coresponsabilité" qui évoque l'engagement pris en commun, une volonté collective non seulement tournée vers l'action mais qui comporte une claire conscience de la décision prise et l'obligation assumée en commun tout en

---

[367] A. BORRAS, *Des laïcs en responsabilité pastorale? Accueillir de nouveaux ministères*, Cerf, Paris 1998, 98-99. Alphonse Borras est vicaire général du diocèse de Liège (Belgique). Professeur de droit canonique à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve et chargé d'enseignement à l'Institut catholique de Paris.

[368] J.-P. MÉVEL (sous la direction de), *Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré 2000*, Société Nouveau Littré, Paris 2000, 200.

supportant les conséquences. Le terme "coresponsabilité" a évolué jusqu'à se retrouver dans l'Église sous l'appellation de coresponsabilité ecclésiale.

Notre intention n'est pas de faire une histoire de ce terme, mais de faire une relecture des documents du Concile Vatican II et du Magistère de l'Église et d'y découvrir le type de rapports de coresponsabilité entre les différents protagonistes intervenant dans la pastorale.

Certes, le Concile Vatican II n'a pas donné une définition de la coresponsabilité ni écrit un document sur la coresponsabilité, mais la relecture de certains de ses documents nous montre que sur le plan pastoral, l'idée maîtresse du Concile était celle de la coresponsabilité. Cette pensée est aussi celle du Cardinal Léon-Joseph Suenens qui affirme:

> J'ai voulu dégager en ces pages ce qui me paraît être, sur le plan pastoral, l'idée maîtresse du Concile: l'affirmation de la coresponsabilité de tous les chrétiens au sein du peuple de Dieu. Cette coresponsabilité prend corps parfois dans des institutions ecclésiales, mais institutionnalisée ou non, elle est toujours sous-jacente à la vie même de l'Église[369].

Il ressort que l'avenir de l'Église repose sur les rapports entre les différents membres du peuple de Dieu. Le baptême établit une égalité foncière entre tous les membres du peuple de Dieu, «cette priorité baptismale entraîne comme corollaire immédiat la priorité communautaire. Chacun doit vivre et insérer sa responsabilité personnelle dans et avec celle de tous les autres fidèles»[370].

Le Cardinal Suenens nous donne alors l'idée de la coresponsabilité que nous pouvons interpréter comme une participation responsable de chaque membre du peuple de Dieu à la mission de l'Église, et, avec les autres, chacun selon ses propres charismes. Dans ce cas, certains laïcs assument des ministères indispensables pour édifier l'Église et contribuer à sa mission en ce lieu; ils participent «de plus près» à la charge pastorale[371], mais tous sont appelés à participer consciemment et activement à la célébration eucharistique[372] et à être coresponsables dans l'Église[373]. Cette

---

369 L.J. SUENENS, *La responsabilité dans l'Église aujourd'hui*, DDB, Paris 1968, 31.

370 *Ivi*.

371 Cf. *AA*, n° 24.

372 Cf. CONCILE VATICAN II, cost. dogm. *Sacrosanctum Concilium*, le 4 décembre 1963, Fides, Montréal (Canada) 2004, (nouvelle édition), (135-180), ici 142, n° 14 (= *SC*).

373 Cf. *LG* n° 19; 34.

participation est commune, elle habilite et engage à grandir vers une coresponsabilité ecclésiale a son point de maturité. Pour que la mission de l'Église soit accomplie par les prêtres et les laïcs, l'apostolat des laïcs doit s'harmoniser avec tous les autres ministères et services présents et opérant dans l'Église.

Canoniquement, «cette coresponsabilité en vertu du baptême, se traduit en un ensemble de droits et devoirs fondamentaux propres à tous les fidèles» (Can. 208-213). Selon Borras:

> Par leur participation à la vie divine, en vertu du baptême et selon la diversité des dons de l'Esprit, les chrétiens sont rendus «coresponsables» de la vie ecclésiale et de la mission évangélique. La «coresponsabilité de tous» légitime la synodalité ecclésiale, celle-ci étant une qualité de l'Église qui tient conseil en vue de la réalisation de l'œuvre commune, l'annonce de l'Évangile *en ce lieu*[374].

En parlant des ministères, offices et fonctions des laïcs, le pape Jean-Paul II, dans son Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* exhortait les pasteurs à confier aux fidèles laïcs certains offices et fonctions qui n'exigent pas l'ordination sacramentelle:

> Lorsque la nécessité ou l'utilité de l'Église l'exige, les pasteurs peuvent, selon les normes établies par le droit universel, confier aux fidèles laïcs certains offices et certaines fonctions qui, tout en étant liés à leur propre ministère de pasteurs, n'exigent pas cependant le caractère de l'Ordre. Le Code de Droit Canon prescrit: Là où les nécessités de l'Église le conseillent, et à défaut de ministres sacrés, des laïcs peuvent, même sans être lecteurs ou acolytes, remplir en suppléance telle ou telle de leurs fonctions: ministère de la parole, présidence des prières liturgiques, administration du Baptême, distribution de la Sainte Communion, suivant les normes du droit. Il faut remarquer toutefois que l'exercice d'une telle fonction ne fait pas du fidèle laïc un pasteur: en réalité, ce qui constitue le ministère, ce n'est par l'activité en elle-même, mais l'ordination sacramentelle[375].

Le pape veut faire comprendre que l'Église n'est pas seulement une affaire de quelques élus, mais elle est pour tous les baptisés qui doivent contribuer à sa construction.

La coresponsabilité signifie alors, comme déjà affirmée, une participation

---

[374] A. BORRAS, *Prêtres, diacres et laïcs au sein des équipes pastorales. Conditions d'une collaboration fructueuse* in F. X. AMHERDT - S. LOIERO (sous la direction de), *Vatican II: quel avenir? Évangile et culture, paroisses et ministères*, Academic Press, Fribourg 2016, 238-239.
Si la coresponsabilité baptismale désigne une qualité des baptisés en tant qu'individus, le concept de synodalité désigne un trait de l'Église en tant que communauté. La synodalité est même une qualité constitutive de la communion ecclésiale dont elle est l'expression; elle comprend le concours de tous les fidèles, pasteurs y compris.

[375] *ChL*, n° 23.

responsable de chaque membre du peuple de Dieu à la mission et à la gestion de l'Église en tenant compte de son état de vie, de sa capacité, de son charisme et de sa vocation. Parmi les laïcs, il y a ceux et celles qui sont aptes à être admis par les pasteurs à des offices et charges ecclésiales qu'ils exerceront selon les dispositions du Droit (Can. 228 § 1). Dans cette participation responsable, les laïcs entretiennent des rapports de réciprocité, d'interdépendance les uns par rapport aux autres.

C'est dans le but d'inclure tous les baptisés, que tous participent, chacun à sa manière à cette mission de l'Église, personne n'est spectateur. C'est sur le sacerdoce commun que se fonde leur participation, comme l'affirme Kasper:

> La missione della Chiesa è affidata alla Chiesa nella sua totalità e, quindi, congiuntamente a tutti i cristiani. Nella Chiesa nessuno è solo oggetto, tutti sono anche soggetto. Tutti sono a loro modo corresponsabili nei confronti della Chiesa e nei confronti dell'attuazione della sua missione. Il sacerdozio comune fonda nella Chiesa, unica famiglia di Dio, la fratellanza di tutti[376].

Mais cette commune participation au ministère prophétique, sacerdotal et royal du Christ n'élimine pas les distinctions qui existent entre les ministères et les charismes. C'est l'unique mission, mais c'est aussi une différente participation à l'unique mission de l'Église[377] selon Kasper.

Tous ont une commune responsabilité dans la réalisation de la mission du Christ et dans la sanctification du monde, puisqu'ils sont tous membres d'une même famille. Cette mission générale des laïcs est mentionnée à plusieurs endroits dans les textes du Concile Vatican II. Cette participation active et spécifique de certains laïcs à la vie de l'Église est de nouveau mentionnée dans *Apostolicam Actuositatem*:

> Participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église. Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que sans elle l'apostolat des pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet. […]. Les laïcs qui ont vraiment l'esprit apostolique viennent, en effet, en aide à leurs frères, et réconfortent aussi bien les pasteurs que les autres membres du peuple fidèle (cf. 1 Co 16, 17-18). Nourris par leur participation active à la vie liturgique de leur communauté, ils s'emploient avec zèle à ses œuvres apostoliques; ils acheminent vers l'Église des hommes qui en étaient peut-être fort éloignés; ils collaborent avec ardeur à la diffusion de la Parole de Dieu, particulièrement par les catéchismes; en apportant leur compétence ils rendent plus efficace le ministère auprès des âmes de même que l'administration des biens de l'Église[378].

---

376 W. KASPER, *Chiesa cattolica*, 326-327.
377 Cf. *Ivi*.
378 *AA*, n° 10.

L'idée conciliaire de participation repose sur une lecture attentive du Nouveau Testament et de la compréhension du sens de la communauté ecclésiale vivante; ces éléments donnent toute leur place aux fidèles. C'est une question d'appartenance à l'Église, de participation et d'appel à devenir sujets actifs dans la communauté des baptisés.

La coresponsabilité concerne donc toute la mission de l'Église dans le monde et ne s'exerce pas d'abord par le *rôle* que remplit une personne. Le commentaire du pape Benoît XVI à ce sujet est particulièrement important :

> La coresponsabilité exige un changement de mentalité touchant, en particulier, au rôle des laïcs dans l'Église, qui doivent être considérés non comme des *collaborateurs* du clergé, mais comme des personnes réellement coresponsables de l'existence et de l'action de l'Église[379].

Il est important de veiller à ce que cette coresponsabilité ne se transforme pas en rapport de force inégale entre pasteurs et laïcs. Il s'agit de développer des relations fraternelles comme dans une famille. C'est ainsi qu'on arrivera à des rapports de fraternité qu'on retrouve dans les familles. *Lumen gentium* présente ces deux recommandations:

> Les laïcs, comme tous les fidèles, doivent embrasser, dans la promptitude de l'obéissance chrétienne, ce que les pasteurs sacrés représentant le Christ décident au nom de leur magistère et de leur autorité dans l'Église; en cela, c'est l'exemple du Christ qu'ils suivent, lui qui, en obéissant jusqu'à la mort, a ouvert aux hommes la voie bienheureuse de la liberté des fils de Dieu… Les pasteurs, de leur côté, doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église; ayant volontiers recours à la prudence de leurs conseils, leur remettant avec confiance des charges au service de l'Église, leur laissant la liberté et la marge d'action, stimulant même leur courage pour entreprendre de leur propre mouvement. Qu'ils accordent avec un amour paternel attention et considération dans le Christ aux essais, vœux et désirs proposés par les laïcs, qu'ils respectent et reconnaissent la juste liberté qui appartient à tous dans la cité terrestre. De ce commerce familier entre laïcs et pasteurs il faut attendre pour l'Église toutes sortes de biens[380].

À travers ces recommandations, l'Église espère que les rapports entre pasteurs et laïcs, tous engagés dans l'apostolat soient des rapports de fraternité, capables de contribuer à la consolidation de *l'Église-famille de Dieu*. Les laïcs sont invités à écouter les pasteurs et ceux-ci doivent se rendre disponibles pour écouter, approcher

---

379 BENOÎT XVI, *Message à l'occasion de la VI ème Assemblée Ordinaire du forum international d'action catholique*, le 02 août 2012, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2012.

380 *LG*, n° 37.

les laïcs et vivre concrètement *l'Église-famille de Dieu*. L'apostolat des laïcs est une œuvre missionnaire qui a besoin d'unir ses forces, de vivre la communion pour atteindre ses objectifs. Comme le rappelle l'Exhortation apostolique *Christifideles Laici* du pape Jean-Paul II: «La communion et la mission sont profondément unies entre elles, elles se compénètrent et s'impliquent mutuellement, au point que la communion représente la source et tout à la fois le fruit de la mission»[381]. La coresponsabilité dans l'Église conduit à la communion entre pasteurs et laïcs dans un climat familial. Il est intéressant de la préserver, car cette communion a caractérisé les débuts de la communauté chrétienne et continue encore.

Afin de comprendre le concept de coresponsabilité et le rendre plus concret dans le contexte africain, nous nous referons à *Ecclesia in Africa* dans son numéro 63 qui parle de *l'Église famille de Dieu*[382]. En effet, l'image africaine de l'Église est celle d'une famille. C'est en son sein que se construisent les relations fraternelles[383], la confiance mutuelle, l'accueil, le dialogue et la solidarité. Ces termes ont une forte résonnance et caractérisent l'Africain. Le concept d'*Église-famille de Dieu* proposé, lors du premier synode pour l'Afrique, par les évêques africains, est une image forte pour le contexte africain; il est d'ordre anthropologique. Les africains sont culturellement attachés à la famille et l'idée de "famille" indique la famille élargie et unie. La famille étant une donnée constitutive de la société humaine, est le lieu où chaque individu est identifié dans un ensemble de relations humaines très organisées, par une vie communautaire et une vraie solidarité. Dans son Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa* le pape Jean-Paul II disait:

> Cette vision traduit les valeurs de l'âme africaine à inculturer pour faire enraciner réellement l'Évangile en Afrique. Non seulement le Synode a parlé de l'inculturation, mais il l'a appliquée en prenant, pour l'évangélisation de l'Afrique, l'idée-force de l'*Église Famille de Dieu*. Les Pères y ont vu une expression particulièrement appropriée de la nature de l'Église pour l'Afrique. L'image, en effet, met l'accent sur l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance. La nouvelle évangélisation visera donc à *édifier l'Église Famille,* en excluant tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif, en prônant la réconciliation et une vraie communion entre les différentes ethnies, en favorisant la solidarité et le partage en ce qui concerne le personnel et les ressources entre Églises

[381] *ChL*, n° 32.
[382] Cf. *EA*, n° 63.
[383] Cf. Chap. II, § 4.2.5, 92-94.

particulières, sans considérations indues d'ordre ethnique[384].

Cette image est riche, car elle met l'accent sur l'ensemble des rapports qui existent entre les différents membres de la même famille, donc sur les rapports entre les prêtres et les laïcs.

Les points pouvant rendre possible la coresponsabilité ecclésiale et étant nécessaires dans les rapports entre différents membres de l'Église *famille de Dieu* sont le dialogue et la solidarité. Ces points peuvent favoriser une pastorale d'ensemble.

Le dialogue: un des points importants des cultures africaines qui peut servir et être considéré comme une des conditions de la coresponsabilité. Jean-Paul II considère le dialogue comme le modèle d'être du chrétien, car il est nécessaire au sein de la même Église, entre les membres de l'Église:

> L'attitude de dialogue est le mode d'être du chrétien à l'intérieur de sa communauté comme avec les autres croyants, et les hommes et les femmes de bonne volonté. Le dialogue se pratiquera d'abord au sein même de l'Église Famille, à tous les niveaux: entre les évêques, les conférences épiscopales ou assemblées de la hiérarchie et le Siège apostolique, entre les conférences ou assemblées épiscopales des différents pays du même continent et celles des autres continents et, dans chaque Église particulière, entre l'évêque, le presbytérium, les personnes consacrées, les agents pastoraux et les fidèles laïcs; de même qu'entre les fidèles des différents rites au sein de la même Église[385].

Le dialogue peut être considéré comme un moyen de régler les différents conflits entre les personnes et comme une ouverture des uns envers les autres. Donc il est comme une façon de permettre à chaque membre du peuple de Dieu de participer à des initiatives, de donner son point de vue sur l'organisation de la communauté, d'échanger avec les autres d'une manière responsable. Dans le cadre de la famille africaine, les membres s'assoient et dialoguent ensemble, la nuit autour du feu dans les villages, après le repas ou pendant les heures de repos. Dans les milieux urbains, il se fait soit autour de la table soit le soir après le retour du travail. Dans les deux cas des familles, chaque membre participe.

Instaurer le dialogue revient à reconnaître dans les autres une capacité de coopérer à l'accomplissement de la mission de l'Église, car son but est de favoriser une

---

[384] *EA*, n° 63.
[385] *Ivi*, n° 65.

solidarité pastorale organique. À propos, le pape Jean-Paul II recommandait au SCEAM (Symposium des Conférences des Évêques d'Afrique et de Madagascar) de veiller à se doter «des structures et des moyens qui garantissent l'exercice de ce dialogue notamment pour favoriser une solidarité pastorale organique»[386].

Une autre catégorie que nous pouvons interpréter comme condition de la coresponsabilité est la solidarité. Le pape parle de la solidarité pastorale organique et insiste sur le partage des responsabilités et sur la nécessité d'une concertation dans la prise des décisions[387]. C'est dans l'organisation de la pastorale que les pasteurs sont invités à prendre les décisions avec les autres. Il s'est adressé aux évêques en ces termes:

> En tant qu'évêques *catholiques,* ils ne peuvent pas ne pas partager le souci de toutes les Églises qui brûlait au cœur de l'Apôtre (2 Co 11,28). Ils ne peuvent pas ne pas le partager, surtout lorsqu'ils réfléchissent et prennent *ensemble* des décisions, comme membres des différentes conférences épiscopales, qui, par l'intermédiaire des organismes de coordination au niveau régional et continental, sont en mesure de mieux percevoir et de mieux évaluer les urgences pastorales apparaissant dans d'autres parties du monde. Les évêques pratiquent aussi une forme éminente de solidarité apostolique dans le Synode: celui-ci «doit avoir parmi les affaires d'importance générale un souci spécial de l'activité missionnaire, qui est la charge la plus importante et la plus sacrée de l'Église[388].

Dans le contexte africain, la solidarité se manifeste dans les malheurs (deuils, funérailles), les moments de joie (naissance d'un enfant, réussite, fête, mariage), les soutiens des membres malades à l'hôpital ou à la maison, dans les travaux champêtres, les entraides, les visites entre les membres d'une même famille, entre les voisins, la famille élargie, le clan, la tribu, etc.. Tous les membres se sentent solidaires et unis.

La solidarité constitue une condition de la coresponsabilité, car une organisation de la pastorale qui favorise une participation de tous dans l'organisation et la prise des décisions ensemble est une preuve que tous sont responsables chacun à sa manière. Au numéro 138, le pape montre que c'est par l'interdépendance que cette solidarité peut se pratiquer:

---

[386] *Ivi*.
[387] Cf. *Ivi*, n° 131.
[388] *Ivi*, n° 132.

> L'Église en Afrique sera certainement soutenue par la conviction de la *valeur positive et morale* de la conscience croissante de *l'interdépendance* entre les hommes et les nations. Le fait que des hommes et des femmes, en diverses parties du monde, ressentent comme les concernant personnellement les injustices et les violations des droits de l'homme commises dans des pays lointains où ils n'iront sans doute jamais, c'est un autre signe d'une réalité intériorisée dans la *conscience,* prenant ainsi une connotation *morale*. Je souhaite que les chrétiens en Afrique deviennent profondément conscients de cette interdépendance entre les individus et les nations, et soient prêts à y répondre en pratiquant la vertu de la *solidarité*. Le fruit de la solidarité est la paix, cette paix qui est un bien très précieux pour les peuples et les nations du monde. En effet, c'est par des moyens qui renforcent et promeuvent la solidarité que l'Église fournit une contribution spécifique et déterminante à une véritable culture de la paix[389].

Les rapports d'interdépendance peuvent bien inspirer les prêtres en ce sens que dans l'accomplissement de la mission de l'Église, ils seront ouverts aux initiatives et aux propositions des laïcs et ces derniers en feront autant. L'Esprit Saint guide la communauté des baptisés pour former un seul corps, car ils sont marqués d'un instinct de la foi, le *sensus fidei* qui les aide à discerner ce qui vient de Dieu.

5.1.3 L'importance du *sensus fidei* dans la vie ecclésiale

Le *sensus fidei* du latin signifie littéralement «sens de la foi», l'instinct de la foi que possède le peuple de Dieu tout entier (*sensus fidei fidelium*) et chaque croyant en particulier, participe à la vie de l'Église (*sensus fidei fidelis*). Ces deux aspects ecclésial et personnel sont inséparables, car ils sont observés et connus dans leur manifestation et sont interprétés et authentifiés. Le *sensus fidei* est donc une réalité ecclésiale, c'est-à-dire l'instinct par lequel l'Église reconnaît son Seigneur, comprend sa Parole, devine sa pensée, perçoit ses sentiments, déchiffre ses intentions et vit conformément à l'Évangile et l'assume comme règle de vie et de mission.

En clair, c'est à l'Église tout entière que la foi est révélée et elle en ait la dépositaire. Cette idée est attestée à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament, notamment dans la Première lettre de Jean: «Pour vous, vous avez reçu l'onction de la part de celui qui est saint, et vous avez tous la connaissance» (1Jn 2,20) et puis dans l'Évangile de Saint Jean «Il est écrit dans les prophètes: ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi» (Jn 6, 45).

[389] *Ivi*, n° 138.

Le *sensus fidei* est le «flair» attribué à tous les croyants et cette idée est renforcée par les épîtres de Pierre et Paul qui insistent sur la notion de «race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple acquis» (1 P 2, 9), sur la grâce commune reçue si nous l'acceptons:

> Puisse-t-il illuminer les yeux de votre cœur pour vous faire voir quelle espérance vous ouvre son appel, quels trésors de gloire renferme son héritage parmi les saints et quelle extraordinaire grandeur sa puissance revêt pour nous, les croyants, selon la vigueur de sa force (Eph 1, 18-19).

Ces passages scripturaires dont la liste n'est pas exhaustive traduisent ce que l'on appelle le *sensus fidei*. En clair, c'est une connaissance spirituelle de Dieu et un sens du Christ que les croyants reçoivent grâce à l'Esprit Saint, pour pénétrer la vérité et en être les témoins. Comment cette réalité théologique se déploie-t-elle chez chaque baptisé et comment se rend-elle utile à l'Église?

Au XX ème siècle, grâce au renouveau de l'ecclésiologie et à l'élaboration d'une théologie du laïcat, on assista à un approfondissement du *sensus fidei* et du *consensus fidelium*. Cette théologie du laïcat a reçu une contribution remarquable de la part de Congar. Nous pensons à son immense œuvre *Jalons pour une théologie du laïcat* où il a consacré un grand chapitre à la participation des laïcs, à la fonction prophétique de l'Église et a mis en lumière la réalité théologique du *sensus fidelium* ou *consensus fidelium*. L'accord de tous les fidèles et de toutes les Églises est un critère de la foi apostolique véritable[390].

Le Concile Vatican II reconnaît et valorise la tradition théologique et magistérielle du *sensus fidei* et du *sensus fidelium*. Nous pouvons citer quelques exemples des documents: *Lumen gentium* 12, 35, *Presbyterorum Ordinis* 9, *Dei Verbum* 10.

Selon la doctrine conciliaire, le sens de la foi est une perception donnée par l'Esprit Saint à l'ensemble des fidèles pour connaître la vérité de Dieu sur les questions de la foi et des mœurs. L'Esprit Saint communique à l'Église tout ce que Jésus a dit et accompli (Jn 14, 26). Tout croyant s'appuie sur l'Écriture Sainte et la Tradition apostolique pour que naissent et grandissent la foi et le *sensus fidei* comme l'explique *Lumen gentium*:

> La collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (cf.1 Jn 2, 20.27), ne peut

[390] Cf. Y.M. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïcat*, 2ème éd. Éd. Cerf, Paris 1954, 450-453.

> se tromper dans la foi; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste moyennant le sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, «des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel. Grâce en effet à ce sens de la foi qui est éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité, et sous la conduite du magistère sacré, pourvu qu'il lui obéisse fidèlement, le Peuple de Dieu reçoit non plus une parole humaine, mais véritablement la Parole de Dieu (cf.1 Th 2, 13), il s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toutes (cf. Jude 3), il y pénètre plus profondément par un jugement droit et la met plus parfaitement en œuvre dans sa vie[391].

Ce chapitre parle de ce qui est commun à tous les baptisés, en vertu des sacrements de l'initiation chrétienne reçus. C'est sur un regard général d'un prophétisme collectif des fidèles et compris comme témoignage de foi et de charité que le *sensus fidei* trouve son essence. C'est une intelligence intérieure accordée à tous les croyants. En matière de foi, l'ensemble des fidèles oints par l'Esprit Saint ne peut se tromper dans le domaine de la foi, car ils sont infaillibles dans l'acte de croire. Ce peuple de Dieu est sous la conduite du Magistère, car il est différencié et organisé en ministères et charismes. Le *consensus fidelium* est le résultat de la fonction ecclésiale de la foi dans l'Esprit Saint.

Dans le *consensus fidelium*, la prise en compte de chaque membre est importante pour la survie de tout le corps entier. Le Magistère veille au sensus *fidelium*, la voix du peuple de Dieu sur son authenticité. En s'exprimant dans le *consensus fidelium*, le *sensus fidei* permet à l'Église d'être fidèle à la foi, de comprendre le mystère et d'en vivre. Cela exige un éveil du fidèle ou de l'Église à faire progresser *l'intellectus fidei* (l'intelligence de la foi) et une vie attachée au Christ.

Quant à *Lumen gentium* 35, il parle de la participation des laïcs à la fonction prophétique du Christ et du témoignage. Les laïcs sont appelés à témoigner de leur espérance et de leur foi dans la vie quotidienne, en famille, en société, partout où ils se trouvent. Précisons que la mise en œuvre du *sensus fidei* ne se limite pas seulement au témoignage de la foi et de l'espérance dans les dimensions de l'existence, mais aussi et surtout contribue à la transformation du milieu dans lequel le fidèle vit.

Pour *Presbyterorum Ordinis* 9, l'invitation est adressée aux prêtres à faire émerger le *sensus fidei* afin de discerner les charismes des laïcs, les reconnaître et les

391 *LG*, n° 12.

encourager afin qu'ils contribuent efficacement à la vie de l'Église:

> À la tête de la communauté, les prêtres doivent donc faire en sorte de ne pas rechercher leurs propres intérêts, mais ceux de Jésus Christ, en unissant leurs efforts à ceux des fidèles laïcs, et en se conduisant au milieu d'eux à la manière du Maître: parmi les hommes, celui-ci «n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude» (Mt 20, 28). Les prêtres ont à reconnaître sincèrement et à promouvoir la dignité des laïcs et leur rôle propre dans la mission de l'Église. Ils doivent respecter loyalement la juste liberté à laquelle tous ont droit dans la cité terrestre. Ils doivent écouter volontiers les laïcs, tenir compte fraternellement de leurs désirs, reconnaître leur expérience et leur compétence dans les différents domaines de l'activité humaine, pour pouvoir avec eux discerner les signes des temps. Éprouvant les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu, ils découvriront et discerneront dans la foi les charismes des laïcs sous toutes leurs formes, des plus modestes aux plus éminents, ils les reconnaîtront avec joie et les développeront avec ardeur. Parmi ces dons qu'on trouve en abondance chez les fidèles, l'attrait d'un bon nombre pour une vie spirituelle plus profonde mérite une attention spéciale. Il faut également avoir assez de confiance dans les laïcs pour leur remettre des charges au service de l'Église, leur laissant la liberté et la marge d'action, bien plus, en les invitant, quand l'occasion se présente, à prendre d'eux-mêmes des initiatives[392].

C'est un appel lancé à tous les pasteurs de l'Église catholique à cultiver les vertus de l'humilité, l'écoute, la confiance et à reconnaître les charismes des fidèles et à discerner ensemble ce que l'Esprit dit aux Églises (Ap 2, 7). Chacun pourra alors accomplir les tâches qui lui sont confiées.

Le peuple de Dieu reconnaît que la Sainte Écriture et la Tradition sont l'unique dépôt de la parole de Dieu. Il est invité à s'unir à ses pasteurs, à persévérer dans la doctrine des Apôtres, la communion fraternelle et la fraction du pain. La charge d'interpréter la Sainte Écriture confiée au Magistère ne s'exerce pas avec une quelconque autorité, mais au nom de Jésus puisqu'il n'est pas au-dessus de cette Parole mais il la sert, l'enseigne et la transmet fidèlement aux fidèles, comme l'affirme la Constitution dogmatique *Dei Verbum*:

> La Tradition sacrée et la Sainte Écriture constituent l'unique dépôt sacré de la Parole de Dieu qui ait été confié à l'Église; en y étant attaché, le peuple saint tout entier, uni à ses pasteurs, persévère à jamais dans la doctrine des Apôtres, la communion fraternelle, la fraction du pain et la prière, de sorte que pour garder, pratiquer, professer la foi transmise, il se fait un accord remarquable des évêques et des fidèles. Mais la charge d'interpréter authentiquement la Parole de Dieu écrite ou transmise a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église, dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ. Ce Magistère n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu; il la sert, n'enseignant que ce qui a été transmis, puisque, en vertu de l'ordre divin et de

---

392 CONCILE VATICAN II, decr. *Presbyterorum Odinis*, le 7décembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004, (nouvelle édition), (337-375), ici 353, n° 9 (= *PO*).

> l'assistance du Saint-Esprit, il écoute pieusement la Parole, la garde religieusement, l'explique fidèlement, et puise dans cet unique dépôt de la foi tout ce qu'il nous propose à croire comme étant divinement révélé[393].

Ce travail est possible grâce à l'écoute de l'Esprit Saint. Pour construire une Église où chacun a la parole et peut contribuer pour le bien de tous, il est nécessaire de reconnaître la place de l'Esprit Saint dont son importance est capitale dans la vie de chaque baptisé et dans le déploiement du *sensus fidei*.

Sur le plan doctrinal, *Le sensus fidei dans la vie de l'Église,* est défini par la Commission Théologique Internationale (CTI), comme:

> Une sorte d'instinct spirituel qui permet au croyant de juger de façon spontanée si tel enseignement particulier ou telle pratique particulière est ou n'est pas conforme à l'Évangile et à la foi apostolique. Il est intrinsèquement lié à la vertu de foi elle-même; il découle de la foi et en constitue une propriété. On le compare à un instinct, parce qu'il n'est pas d'abord le résultat d'une délibération rationnelle, mais qu'il prend plutôt la forme d'une connaissance spontanée et naturelle, une sorte de perception[394].

Le *sensus fidei* trouve sa raison d'être dans la mesure où il est vécu en communion ecclésiale, surtout en relation avec les autres fidèles. Sa réalisation est dans le *sensus fidelium* ou *consensus fidelium* c'est-à-dire dans le consensus de tous les fidèles. Chaque Corps du Christ reconnaît et adhère à une vérité révélée. Ce n'est donc pas une agrégation de masse, mais une adhésion personnelle de foi à une vérité commune à toute l'Église, discernée et reconnue par une intuition personnelle. Le *sensus fidei* ne reste pas dans l'énoncé des vérités de la foi, mais doit s'incarner, et mis en œuvre. C'est ce qu'affirme la Commission Théologique Internationale (CTI), *La théologie aujourd'hui*: *perspectives, principes et critères*:

> Le *sensus fidei ou sensus fidelium* ne signifie pas seulement l'opinion majoritaire à un moment donné ou dans une culture donnée. Il n'est pas non plus une simple réaffirmation secondaire de ce qui est d'abord enseigné par le Magistère. Le *sensus fidelium* est le *sensus fidei* du peuple de Dieu pris dans son entier, qui obéit à la Parole de Dieu et est conduit sur les sentiers de la foi par ses pasteurs. Le *sensus fidelium* est donc le sens de la foi profondément enraciné dans le peuple de Dieu qui reçoit, comprend et vit la Parole de Dieu au sein de l'Église[395].

---

393 CONCILE VATICAN II, cost. dogm. *Dei Verbum*, le 18 novembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004, (nouvelle édition), (107-127), ici 113, n° 10 (= *DV*).

394 COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Le sensus fidei dans la vie de l'Église*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2014, n° 49 (= *CTI*).

395 ID., *La théologie aujourd'hui: perspectives, principes et critères*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2012, n° 34.

Le sens de la foi n'est donc pas une propriété privée d'une certaine classe, mais appartient à tous les baptisés. Porté sur le chemin de la foi par les pasteurs, il a comme base la Parole de Dieu méditée, bien comprise et mise au service de toute la communauté chrétienne. La foi de chaque croyant participe à la foi de l'Église. Il est tout à fait juste que le *sensus fidei* des croyants ne peut pas être séparé du *sensus ecclesiae* (sens de l'Église)[396].

Sur le plan théologique, le *sensus fidei* relève de la fonction prophétique des baptisés. C'est une ressource vitale pour la vie et la mission de l'Église. En tant que membre à part entière de l'Église, chaque fidèle peut annoncer les mystères de la foi. Pour le pape François, le *sensus fidei* rend le sujet actif de l'évangélisation, il l'exprime clairement dans son Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii Gaudium*:

> Dans tous les baptisés, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l'Esprit qui incite à évangéliser. Le Peuple de Dieu est saint à cause de cette onction qui le rend infaillible *"in credendo*". Cela signifie que quand il croit il ne se trompe pas, même s'il ne trouve pas les paroles pour exprimer sa foi. L'Esprit le guide dans la vérité et le conduit au salut. Comme faisant partie de son mystère d'amour pour l'humanité, Dieu dote la totalité des fidèles d'un instinct de la foi– le sensus fidei– qui les aide à discerner ce qui vient réellement de Dieu. La présence de l'Esprit donne aux chrétiens une certaine connaturalité avec les réalités divines et une sagesse qui leur permet de les comprendre de manière intuitive, même s'ils ne disposent pas des moyens appropriés pour les exprimer avec précision […]. En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. Cette conviction se transforme en un appel adressé à chaque chrétien, pour que personne ne renonce à son engagement pour l'évangélisation, car s'il a vraiment fait l'expérience de l'amour de Dieu qui le sauve, il n'a pas besoin de beaucoup de temps de préparation pour aller l'annoncer, il ne peut pas attendre d'avoir reçu beaucoup de leçons ou de longues instructions. Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus Christ; nous ne disons plus que nous sommes «disciples» et «missionnaires», mais toujours que nous sommes «disciples-missionnaires»[397].

Le *sensus fidei* est vécu dans l'Église comme un élément dynamique de sa vie, comme un facteur de communion. Il édifie aussi le parcours de l'Église pèlerine qui

---

396 Cf. *IVI*, n° 66.
397 *EG*, n° 119-120.

va à la rencontre de la communauté chrétienne pour la guider, l'encourager et la soutenir dans ses épreuves et ses difficultés quotidiennes. Il est un don de la dignité baptismale pour édifier l'Église. Dans son *Discours du 17 octobre 2015, à l'occasion du 50e anniversaire de l'institution du synode des évêques*, le pape François a signifié que le *sensus fidei* du peuple de Dieu est la première voix à laquelle il faut prêter attention pour orienter et réaliser le discernement ecclésial. Pour François, l'écoute réciproque des sujets est capitale pour construire une Église synodale:

> Le *sensus fidei* empêche une séparation rigide entre *Ecclesia docens* et *Ecclesia discens*, puisque le Troupeau possède aussi son propre "flair" pour discerner les nouvelles routes que le Seigneur ouvre à l'Église. C'est cette conviction qui m'a guidé lorsque j'ai souhaité que le peuple de Dieu soit consulté dans la préparation du double rendez-vous synodal concernant la famille, comme cela se fait et s'est fait d'habitude par tous les "*Lineamenta*". Il est certain qu'une consultation de ce genre ne pourrait, en aucune façon, suffire pour écouter le *sensus fidei*. Mais comment aurait-il été possible de parler de la famille sans interpeller les familles, en écoutant leurs joies et leurs espérances, leurs douleurs et leurs angoisses? Par les réponses aux deux questionnaires envoyés aux Églises particulières, nous avons eu la possibilité d'écouter au moins quelques-unes d'entre elles concernant les questions qui les touchent de près et sur lesquelles elles ont tant à dire[398].

La raison de cette écoute se justifie par le fait que tous dans le peuple de Dieu ont reçu l'Esprit Saint et tous sont institués prophètes, comme l'affirme l'apôtre Jean dans sa première lettre:

> Ils ont reçu l'onction du Saint et ont la connaissance… Pour vous, l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne; mais comme son onction vous enseigne toutes choses, et qu'elle est véritable et qu'elle n'est point un mensonge, demeurez en lui selon les enseignements qu'elle vous a donnés (1 Jn 2, 20. 27).

Il serait donc illusoire d'écouter ce que l'Esprit dit à l'Église sans écouter les membres du Corps du Christ auquel lui-même participe où il unifie, dynamise le corps tout entier[399]. Entre le *sensus fidei* du peuple de Dieu et le Magistère, il n'y a pas séparation étant donné que c'est une forme de participation à la fonction prophétique du Christ et le rapport s'alimente par la parole et l'écoute. Nous nous servons de l'explication de Dario Vitali pour comprendre la relation entre le *sensus*

---

398 FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de la Commémoration du 50e anniversaire de l'institution du synode des évêques*, 17 octobre 2015, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2015.

399 Cf. *LG*, n° 7.

fidei et le Magistère:

> Il sensus fidei del popolo di Dio è inquadrato da *LG* 12 come forma peculiare di partecipazione alla funzione profetica di Cristo. Questo significa che tra sensus fidei e magistero esiste un rapporto necessario, e che tale rapporto si alimenta attraverso una circolarità reciproca di parola e di ascolto: non solo il popolo di Dio deve ascoltare ciò che i pastori dicono; anche i pastori devono ascoltare ciò che il popolo di Dio dice, e ciò che Dio dice attraverso il popolo di Dio. Dal momento, infatti, che «tutti sono profeti» nel popolo di Dio (Nm 11, 29), la parola di ogni battezzato ha valore enorme per discernere ciò che lo Spirito dice alla Chiesa» (Ap 2, 7), a maggior ragione se questa parola sale dalla universitas fidelium, che «non può sbagliarsi nel credere»[400].

C'est une sorte de circularité, d'écoute réciproque entre le *sensus fidei* du peuple de Dieu et le Magistère. Celui-ci doit prendre soin de la vie de la foi du peuple qui lui est confié. Il s'agit de mettre entre eux un dynamisme continuel fondé sur l'écoute réciproque et sur la Parole de Dieu, pain de vie qui donne force et vigueur à nos membres.

Les fidèles laïcs et les pasteurs ont leurs rôles à jouer et doivent comprendre la signification fondamentale de la commune expérience de foi, l'importance de l'enseignement des maîtres de foi et la nature du rapport entre la foi et les pasteurs. Pour que ce processus de discernement aboutisse, il faut du temps et avoir de la patience. Selon la Commission Théologique Internationale:

> Les fidèles en général, les pasteurs et les théologiens ont chacun leur propre rôle à jouer; ils doivent faire preuve de patience et de respect dans les relations mutuelles s'ils veulent clarifier le *sensus fidei* et parvenir à un véritable *consensus fidelium*, a *conspiratio pastorum et fidelium*[401].

Le *sensus fidei* est une réalité qui accompagne toujours l'expérience chrétienne et éclaire l'Église qui est en chemin vers la perfection. Michele Giulio Masciarelli démontre que le *sensus fidei* a un effet positif sur l'itinérance chrétienne, il est une étoile, c'est-à-dire qu'il oriente la vie chrétienne et celle de l'Église:

> Il sensus fidei è una stella polare che guida il cammino sinodale della Chiesa pellegrina sulla via della bellezza, che è anche via di verità e via di bene (*pulchrum*,

---

400 D. VITALI, *Sensus fidei, dono della dignità battesimale per edificare una Chiesa sinodale*, in *La sinodalità nella Chiesa. Un approccio multidisciplinare* (a cura di) ARCIDIOCESI di MILANO, *Strumento per la riforma della Chiesa*, Centro Ambrosiano, Milano 2018, 159. Dario Vitali è sacerdote della diocesi di Velletti-Segni, professore ordinario presso la Pontificia Università Gregoriana di Roma. Direttore del Dipartimento di Teologia Dogmatica. Autore di molti libri e collabora con diverse riviste quali Gregorianum, Rassegnati Teologia, Rivista del Clero Italiano, Presbiteri.

401 COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Le sensus fidei*, n° 71.

> *verum, bonum* sono, infatti, indivisibili): queste tre vie, che si distendono l'una dentro l'altra, sono le tracce dei percorsi di missione che la Chiesa compie uscendo da sé per raggiungere le periferie esistenziali e geografiche, in cerca dei poveri d'ogni nome, per i quali è anzitutto il Vangelo del Regno. Questo cammino sinodale all'insegna della fede non potrà mai diventare solo un'avventura generosa di tipo sociologico, ma è anzitutto una vera missione, che è un'immersione evangelica fra la gente[402].

En somme, le *sensus fidei* est un moyen utile dans la vie chrétienne et de l'Église, il guide tous les acteurs, pasteurs et laïcs à découvrir la vérité et à marcher ensemble pour former un seul corps.

Après avoir démontré l'importance du *sensus fidei* dans l'ecclésiologie conciliaire, sur les plans doctrinal et théologique, il convient de mettre en acte les dynamiques qui le reconnaissent et le valorisent. Les fidèles laïcs ont droit d'expression et les prêtres doivent les écouter et réciproquement. Il est donc nécessaire de créer des lieux et espaces pour l'écoute réciproque, la confrontation et le discernement. L'Église est donc le lieu de mise en application du *sensus fidei*. Il est une réalité omniprésente en chaque baptisé et utile pour l'Église. C'est une richesse que l'Église doit protéger et compter dessus car il l'édifie à tous les niveaux.

5.1.4 Les organismes de participation comme expression de la communion dans l'Église

Les organismes de participation ou conseils sont des signes concrets de la commune appartenance du peuple de Dieu et de leur responsabilité devant l'Évangile à laquelle chacun participe avec la diversité et les dons reçus. Tous les baptisés ont chacun une responsabilité et l'exercent dans un esprit de service et de communion.

Pour Frosini, les conseils ou organismes de participation sont «uno strumento che esprime e promuove allo stesso momento la partecipazione alla vita e alla missione

---

402 M.G. MASCIARELLI, *Un popolo sinodale. Camminare insieme*, Tau Editrice, Todi (PG) 2016, 75. Michele Giulio Masciarelli: nato a Casalincontrada (CH) il 2.9.1944, è sacerdote dell'Arcidiocesi di Chieti-Vasto. Docente di teologia dogmatica presso la Pontificia Facoltà Marianun (Roma), preside e prefetto degli studi, in diversi turni, dell'Istituto Teologico Abruzzese-Molisano Pianum, nel quale ha fondato la rivista *kairòs*, negli ultimi anni ha ripreso a dedicarsi prevalentemente a temi ecclesiologici (chiesa discepolare, riforma della curia romana, sinodalità…). Papa Francesco l'ha nominato consultore della segreteria generale del sinodo ed esperto al sinodo sulla famiglia (4-25 ottobre 2015).

della Chiesa»[403]. Ces organismes de participation sont mis sur pied par le Concile Vatican II aux différents niveaux de la vie de l'Église pour favoriser la communion ecclésiale. Selon *Apostolicam Actuositatem*, ces conseils sont des moyens utiles à la coopération mutuelle. Il affirme:

> Au plan des diocèses, il faudrait autant que possible qu'il y ait des conseils qui soutiennent le travail apostolique de l'Église tant sur le plan de l'évangélisation et de la sanctification que sur le plan caritatif, social et autre: les clercs et les religieux y collaboreront de manière appropriée avec les laïcs. Ces conseils pourront aider à la coordination mutuelle des diverses associations ou initiatives des laïcs en respectant la nature propre et l'autonomie de chacune. Des conseils semblables, autant que faire se peut, devraient être constitués au plan paroissial, inter-paroissial, interdiocésain, et même au plan national et international[404].

Ces recommandations sont mises en forme par le Code de droit canonique de 1983 qui indique deux niveaux de conseils: diocésain et paroissial. Au niveau diocésain, le premier conseil obligatoire est le conseil pour les affaires économiques comme le stipule ainsi le Code:

> Dans chaque diocèse sera constitué le conseil pour les affaires économiques que préside l'évêque diocésain lui-même ou son délégué; il sera composé d'au moins trois fidèles nommés par l'évêque, vraiment compétents dans les affaires économiques comme en droit civil, et remarquable par leur probité (Can. 492, § 1).

Ce conseil peut être composé de fidèles sans distinction de fonction ministérielle et de sexe. Précisons que dans ce conseil, il ne s'agit pas d'un droit, mais d'une capacité et d'une faculté de tout fidèle. L'objectif est de favoriser un bon travail et un climat de communion entre les membres et avec tout le peuple de Dieu vivant dans le diocèse. Ensuite, le Code indique le conseil presbytéral et le collège des consulteurs (Can. 495 et 502).

Le conseil presbytéral est un «groupe de prêtres qui représentent le presbyterium comme le sénat de l'évêque» (Can. 495). C'est un organe de consultation de l'évêque diocésain (Can. 500 § 2) dans l'exercice du *munus épiscopal*. La fonction de consultation fonde ses racines dans la tradition apostolique de l'Église (Cf. Ac 1, 15-17.20-26; 6, 1-7). Il se fonde sur la communion hiérarchique du sacerdoce ministériel et dans la mission hiérarchique, constitutive du presbyterium. C'est un lieu de travail

---

403 G. FROSINI, *Una Chiesa di tutti. Sinodalità, partecipazione e corresponsabilità*, EDB, Bologna 2014, 133.

404 *AA*, n° 26.

en commun entre l'évêque et les prêtres pour le bien du diocèse. Les choix élaborés ensemble sont le produit d'un travail commun. Il n'est ni un organisme technique ni un organisme syndical, mais l'aide apportée à l'évêque s'applique au niveau des pouvoirs législatif et exécutif dans le traitement des questions qui se «référent à la sanctification des fidèles, à la doctrine en général, au gouvernement du diocèse et dans le fait de suggérer les normes éventuellement à publier»[405]. Il est convoqué par l'évêque, il le préside et en établit l'ordre du jour. C'est à lui seul que reviennent les dernières résolutions et quand il le juge opportun, il peut informer le presbyterium. Sa finalité est de conseiller l'évêque. L'évêque agira de manière adéquate sur les questions pastorales débattues lors du conseil. Le but de ce conseil est de faciliter la communication entre l'évêque et les prêtres et la fraternité sacerdotale. Le Directoire pour le ministère pastoral des évêques l'affirme clairement:

> La communion hiérarchique entre l'Évêque et le presbyterium, fondée sur l'unité du sacerdoce ministériel et de la mission ecclésiale, se manifeste institutionnellement par le Conseil presbytéral, en tant qu'il est «la réunion des prêtres représentant le presbyterium qui soit comme le sénat de l'Évêque, et à qui il revient de l'aider selon le droit dans le gouvernement du diocèse, dans le but de promouvoir le plus efficacement possible le bien pastoral de la portion du peuple de Dieu confiée à l'Évêque». De cette manière, le Conseil, en plus de faciliter le dialogue nécessaire entre l'Évêque et le presbyterium, sert à faire grandir la fraternité entre les différentes composantes du clergé du diocèse. Le Conseil s'enracine dans la réalité du presbyterium et dans les fonctions ecclésiales particulières qui reviennent aux prêtres, en tant que premiers collaborateurs de l'ordre épiscopal. Le Conseil presbytéral ne doit jamais agir à l'insu de l'Évêque diocésain, à qui seul revient de le convoquer, de le présider, de déterminer les questions à traiter et de rendre public le contenu des discussions et les éventuelles décisions adoptées. Même s'il est de *nature consultative*, le Conseil est appelé à assister l'Évêque dans le gouvernement du diocèse. Il est aussi le lieu approprié pour faire apparaître une vue d'ensemble de la situation diocésaine et pour discerner ce que l'Esprit Saint suscite à travers les personnes et les groupes; pour échanger avis et expériences; pour déterminer, enfin, des objectifs clairs pour l'exercice des différents ministères diocésains, en proposant des priorités et en suggérant des méthodes[406].

Être ensemble pour discuter des affaires du diocèse et suggérer des propositions pour la pastorale sont des attitudes qui peuvent engendrer l'esprit de communion et de service chez les différents participants.

---

[405] CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Presbyteri Sacra* sur le conseil presbytéral, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1970, n° 8.

[406] CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, Directoire pour le ministère pastoral des évêques, *Apostolorum Successores*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2004, n° 182 (=*AS*).

Au niveau paroissial, le Code de Droit canonique prévoit la constitution d'un conseil pastoral dans chaque paroisse. C'est le curé qui préside le conseil. Les fidèles participent à la charge pastorale en apportant leur concours pour favoriser l'activité pastorale (Can. 536). Il est recommandé au curé de se mettre à l'écoute, de recueillir les idées et les suggestions de chaque participant.

Le conseil pastoral paroissial est un organe où se développe la communion, car il doit représenter tous les visages et rangs sociaux existants dans la paroisse: les jeunes, les personnes âgées, les fonctionnaires, les paysans, les mouvements et groupes de prières, etc.. Tous ensemble débattent des questions pastorales de la paroisse. C'est en ce lieu que s'organise la vie de la paroisse. Tous ensemble réfléchissent pour donner les meilleures orientations pour la bonne marche des activités et pour l'unité de la paroisse.

Le conseil pastoral paroissial trouve son fondement théologique dans le sacerdoce commun de tous les fidèles chrétiens, comme le signe le Décret sur l'Apostolat des Laïcs:

> En vertu de leur baptême et fortifiés grâce à la Confirmation par la puissance de l'Esprit Saint, les fidèles participent de l'office sacerdotal, prophétique et royal du Christ et de l'Église et assument dans l'Église et dans le monde leur part dans ce qui est la mission du Peuple de Dieu tout entier[407].

Mais la participation des fidèles laïcs à la mission de l'Église se distingue de celle de la hiérarchie. Les sacerdoces commun et ministériel diffèrent par essence et non seulement en grade. Ceux qui ne sont pas consacrés à l'Ordre sont appelés à prêter leur service à l'office pastoral de la hiérarchie. Cette participation fait partie des obligations et des droits de tous les fidèles comme le rappelle le Code de Droit canonique:

> Les fidèles sont liés par l'obligation de garder toujours, même dans leur manière d'agir, la communion avec l'Église. Ils rempliront avec grand soin les devoirs auxquels ils sont tenus tant envers l'Église tout entière qu'envers l'Église particulière à laquelle ils appartiennent, selon les dispositions du droit… Selon le savoir, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont le droit et même parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Église et de la faire connaître aux autres fidèles, restant sauves l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs, et en tenant compte de l'utilité commune et de la dignité

---

407 *AA*, n° 3.

des personnes (Can. 209, §1, 2; 212, § 3).

Les fidèles laïcs n'exercent pas un *munus* pastoral de gouvernement, mais accomplissent leur devoir et apportent leur savoir et savoir-faire à l'action pastorale de l'Église.

Au niveau paroissial, il existe aussi le conseil pour les affaires économiques. Sa constitution est obligatoire par l'évêque comme l'affirme le Code de Droit canonique:

> Il y aura dans chaque paroisse le conseil pour les affaires économiques qui sera régi, en plus du droit universel, par les règles que l'Évêque diocésain aura portées; dans ce conseil, des fidèles, choisis selon ces règles, apporteront leur aide au curé pour l'administration des biens de la paroisse, restant sauves les dispositions du can. 532 (Can. 537).

Dans les paroisses, ce conseil est formé par les différents délégués des communautés ou secteurs d'activités de la paroisse pour assister le curé sur l'administration des biens de la paroisse. Le conseil veille sur tous les biens matériels de la paroisse. Il établit le budget annuel, prévoit les ressources pour la paroisse, sensibilise la communauté chrétienne sur la prise en charge de l'Église. Il travaille dans un esprit de communion pour mener à bon terme les objectifs qu'il s'est fixé. La participation responsable des fidèles laïcs dans tous les domaines de la vie de l'Église (évangélisation, sanctification et gouvernement) traduit le nouveau visage de l'Église qui est appelée à être communion.

Les conseils sont la mise en application de l'ecclésiologie de communion promulguée et voulue par le Concile Vatican II. Il s'appuie sur l'apport de tous les fidèles laïcs à la mission de l'Église. C'est une démarche qui va lentement selon les degrés de sensibilisation et de la compréhension des fidèles.

6. Nouveauté apportée par le Concile Vatican II aux Églises du Nord-Cameroun

Avec le Concile Vatican II, s'est ouverte pour l'Église universelle un esprit de recherche, de créativité, une ère nouvelle. Les Églises particulières du Nord-Cameroun ne sont pas restées en marge de cette nouveauté. Tout d'abord, il a fallu que les agents pastoraux accueillent cette nouveauté sur la nouvelle conception de la

mission de l'Église, sa place dans le monde; le rôle des différentes catégories du peuple de Dieu; ministres ordonnés, consacré (e)s; les caractéristiques et les priorités d'une nouvelle évangélisation; œcuménisme en tenant compte du dialogue et du respect des autres religions, etc.. Ces agents pastoraux ont accepté la nouveauté comme une "nouvelle Pentecôte", sans renier le passé. Des stages, sessions et des cours furent suivis par ces agents pour se rythmer au reste de l'Église universelle.

6.1 Des apports pastoraux

Des apports pastoraux pour les Églises furent importants et variés: nous pouvons citer entre autres l'enseignement de la catéchèse, avec des centres de formation pour les catéchistes dans les quatre diocèses de la Province ecclésiastique de Garoua, la traduction des livres de catéchèse, le Missel des dimanches (Année A, B, C), les livres de prières et la Bible dans les différentes langues locales. Une participation massive des femmes dans les Églises, à l'action liturgique et la mise sur pied des communautés ecclésiales vivantes (C.E.V).

6.1.1 Une collocation des femmes dans toutes les Églises particulières

Le Concile Vatican II a suscité une collaboration importante des femmes dans les Églises particulières du Nord Cameroun. Beaucoup de femmes ont répondu massivement par la profession de leur foi à l'appel de Dieu, à travers la voix des prêtres, religieuses et catéchistes, «à laquelle le sacrement de confirmation les unit plus étroitement grâce à l'Esprit Saint qui les enrichit d'une force particulière»[408] pour une grande implication dans les activités de l'Église. La foi s'est répandue dans ces milieux où cohabitent ensemble chrétiens catholiques, protestants, religions traditionnelles et musulmans. Cette foi n'est pas restée inerte, elle est toujours défendue tant par les hommes que par les femmes en parole et en acte, comme de vrais témoins du Christ. Dans tous les diocèses, des structures d'organisation et de participation se multiplient. Nous pouvons citer entre autres les diverses commissions pastorales, les divers groupes, mouvements et associations des femmes, la participation massive aux célébrations liturgiques. À travers ces différentes

[408] *LG*, n° 11.

structures et organisations, elles brillent par leur présence dans les communautés de base et dans les activités des différentes Églises.

Dans beaucoup de communautés, les femmes participent massivement à toutes les activités de l'Église. Certaines communautés ecclésiales vivantes ont comme catéchistes et responsables des communautés des femmes. Dans certaines structures diocésaines, quelques femmes y sont présentes et y travaillent, à l'exemple de la curie, des écoles, des dispensaires, des organes de développements comme le CDD/CODAS-CARITAS. La question de la participation de la femme au développement de l'Église et de la société a toujours été au centre des préoccupations à tous les niveaux de l'Église.

6.1.2 La création des communautés ecclésiales vivantes (CEV)

Un autre volet de participation importante est l'érection des communautés ecclésiales vivantes qui sont des petites communautés chrétiennes de quartier qui se retrouvent au moins une fois par semaine dans les chapelles de quartier ou lieux aménagés pour le partage de la Parole de Dieu, des expériences de leur vie quotidienne, des rencontres, bref, des lieux d'approfondissement de la foi et des relations fraternelles. Elles sont une expression de *l'Église-famille de Dieu*. Ces communautés reçoivent souvent les visites du curé ou d'un autre prêtre pour les célébrations eucharistiques.

Les évêques de la Province ecclésiastique de Garoua ont pris conscience que la mission de l'Église dans cette partie du pays est de faire entrer les hommes et les femmes dans une communion d'amour avec Dieu et avec les hommes. Pour concrétiser cette pensée, ils ont favorisé l'érection des communautés chrétiennes appelées *communautés ecclésiales vivantes*. Le pape Jean-Paul II, dans *Redemptoris Missio*, les définit de la manière suivante:

> Ce sont des groupes de chrétiens qui, au niveau familial ou dans un cadre restreint, se réunissent pour la prière, la lecture de l'Écriture, la catéchèse ainsi que le partage de problèmes humains et ecclésiaux en vue d'un engagement commun. Elles sont un signe de la vitalité de l'Église, un instrument de formation et d'évangélisation, un bon point de départ pour aboutir à une nouvelle société fondée sur la «civilisation de

l'amour»[409].

Ce choix pour les petites communautés chrétiennes est comme un enjeu d'une nouvelle manière d'être Église dans ces parties du pays dont le rôle est défini comme suit par Maurice Cheza:

> C'est à ces communautés incarnées et enracinées dans la vie de leurs peuples, qu'il incombe au premier chef d'approfondir l'Évangile […]. Pour une véritable pénétration de l'Évangile dans tous les secteurs de la vie, toute action pour construire nos Églises doit s'opérer en référence constante à la vie de nos communautés[410].

Son objectif est de rassembler les fidèles en petit groupe afin de les aider à rendre l'Église visible et efficace dans un quartier ou village. Il fonctionne comme une famille de croyants qui s'organise et favorise surtout la vie de foi de tous les membres. Le bureau se retrouve de temps en temps comme en conseil de famille pour examiner les préoccupations de la communauté implantée dans ce quartier ou village.

Les prélats reconnaissent l'importance de ces petites communautés chrétiennes et leur réaffirment toujours leur soutien à travers les lettres ou visites pastorales. C'est dans la perspective d'une ecclésiologie fondée sur le concept de *l'Église-famille de Dieu* qu'ils veulent assigner à ces Églises du Nord-Cameroun que ces soutiens et actions trouvent sens.

Ces communautés édifient les Églises locales, car parmi ses membres, beaucoup sont détenteurs de dons et charismes particuliers. Elles sont animées par des hommes et femmes formés, capables d'assumer pleinement leur responsabilité dans l'Église et dans la société. Elles travaillent ensemble avec les ouvriers apostoliques (évêques, curés, vicaires paroissiaux, religieux et religieuses) et sont unies entre elles. Tout esprit de concurrence, d'indifférence est écarté afin que règne l'esprit de collaboration et de communion entre les membres.

Tenant compte de la diversité culturelle, tribale, ethnique et linguistique, dans les sociétés africaines et plus particulièrement dans les Églises particulières du Nord-Cameroun, cet instrument devient utile pour l'édification d'une communauté. En tant

---

409 JEAN-PAUL II, lett. enc. Sur la permanente du précepte missionnaire, *Redemptoris Missio*, le 7 décembre 1990, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1990, n° 51 (=*RM*).

410 M. CHEZA, *Le synode*, 74.

que membres d'une même famille, les chrétiens constituent donc une communauté de foi, d'espérance et de charité et peuvent se retrouver ensemble pour partager leurs joies et leurs peines. Cette réalité est une richesse pour ces Églises, car chaque membre se trouve épanoui à cause de l'ouverture qui y règne entre eux. Ces communautés ecclésiales vivantes sont considérées comme des structures d'Église les plus importantes[411] pour l'évangélisation. Dans la proposition 9 du Synode, Cheza relève que l'Église doit compter sur les communautés:

> L'Église comme famille ne peut développer pleinement ses potentialités si elle ne s'articule pas en communautés qui soient suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites […]. Elles sont, en effet, les lieux voulus pour évangéliser les communautés elles-mêmes; porter aux autres la Bonne Nouvelle; prier et écouter la Parole de Dieu; promouvoir le sens de la responsabilité de ses membres; affronter les problèmes réels de la vie à la lumière de l'Évangile. C'est dans ces communautés que Jésus-Christ doit être connu et aimé, et servi de façon personnelle et communautaire[412].

Les Églises tiennent beaucoup à ces communautés de base, car ce sont des pépinières des Églises, c'est de là que naît la et se développe l'esprit de fraternité et de communion. La participation des fidèles se fait également sentir dans d'autres secteurs de la vie de l'Église. La liturgie est un lieu de rencontre avec le Christ et avec les autres membres.

6.1.3 Une participation massive à l'action liturgique

Dans la liturgie, c'est le peuple de Dieu qui célèbre l'Eucharistie; elle est sa source et le terme vers lequel tend toute son action. Le Concile Vatican II a favorisé des modèles liturgiques variés: les célébrations se font dans les langues locales et permettent une bonne participation des fidèles[413]. L'assemblée vit dans l'action liturgique une expérience proprement communautaire. Cette participation active et consciente des fidèles dans la liturgie les situe dans une expérience communautaire. Tous se sentent unis et membres d'une même communauté. Le chant exécuté dans une langue est repris par tous, il est un signe d'unité. À l'intérieur de cette action commune, divers membres de l'assemblée accomplissent, au nom de tous, des tâches

---

411 Cf. *IVI*, 202.
412 *Ivi*, 244.
413 Cf. *SC*, n° 36.

particulières et importantes pour l'Église ou pour la communauté ecclésiale vivante.

Dans cette assemblée, l'on peut observer également une structure dialogale des participants qui répondent en alternance à la voix des uns et des autres. Pour beaucoup de fidèles laïcs la liturgie est un lieu où leur expérience croyante leur permet d'affirmer leur identité chrétienne partout où ils se trouvent.

Pour conclure, l'on peut affirmer que la liturgie devient un lieu d'identification personnelle et collective, un lieu où se manifeste effectivement la conscience de former un corps et d'y prendre une part active. Tous se sentent concernés par l'action liturgique. C'est aussi un lieu du "donner et du recevoir", du partage entre les différents membres de la communauté.

7. Regards sur les organisations internes des Églises particulières du Nord-Cameroun

C'est sur l'expérience chrétienne et la pratique pastorale que nous fixons notre regard. Dans certaines Églises locales que nous avions visitées et là où nous avions fait les recherches, apparaissent un écart entre le dire et le faire. Dans les écrits et les discours, on parle de coresponsabilité, mais dans la pratique pastorale, peu de choses sont concrètes.

7.1 Des "entorses théologiques"

Nous entendons par "entorses théologiques", des ruptures de pratiques théologiques dans la pratique pastorale. Ce désagrément intervient souvent dans l'exercice des activités pratiquées par les femmes et surtout pour leur insertion dans le processus décisionnel.

Pourtant, l'actualité nous présente un nouveau modèle pastoral qui met en question la pratique traditionnelle de l'Église surtout dans sa façon d'exercer le gouvernement: laïcs (hommes et femmes) et clercs partagent ensemble des responsabilités pastorales. C'est une nouvelle réalité ecclésiale qui conduit ces hommes et femmes à exprimer leurs attentes sur leur droit de parole et une place réelle dans la gestion des affaires de leur Église. Pour Marc Pelchat, la participation de tous à la vie de l'Église et à son gouvernement est une nécessité qui fait appel à la

mentalité synodale. Selon lui:

> La participation des fidèles à travers un système de conseils et d'assemblées, faisant appel à une mentalité synodale, fait partie de la vie d'Église depuis longtemps, mais le régime clérical a conduit à une disqualification des laïcs. Le retour en force de l'idée de participation a suivi la démocratisation des sociétés occidentales et un retour aux sources bibliques. Les textes conciliaires de Vatican II ont vraiment mis de l'avent un discours de participation. La situation devant laquelle se trouvaient les pères du Concile était issue d'une longue histoire qui avait presque fait tomber dans l'oubli la dimension communautaire de l'Église et la participation des membres du peuple croyant à son gouvernement. Ce qui se présentait aux pères conciliaires, c'était l'importance pour le renouveau de l'Église d'affirmer que celle-ci est une communion où tous les fidèles du Christ prennent une part active, avant toute distinction de charges et de ministères[414].

Il ne s'agit pas de se contenter d'une présence massive des femmes aux réunions, conseils diocésains, paroissiaux qu'il faut informer, mais il faut qu'elles prennent part active aux organisations de toute la vie ecclésiale et aux décisions. Comme l'affirme Borras: «Il ne s'agit pas de partager la charge pastorale, mais de participer à son exercice»[415]. Cette participation entière des femmes reste toujours un déficit. L'Église communionelle appelle à une gestion participative de la pastorale qui soit plus communautaire; elle remet en cause le fonctionnement et les pratiques de gestion qui réfèrent au modèle androcentrique. La problématique du fonctionnement ecclésial relève de sa dimension structurelle et théologique. La vie ecclésiale fait appel à la synodalité et c'est un grand défi pour l'Église, comme le fait remarquer Routhier:

> Dans l'Église, la vie synodale ne se justifie pas simplement en raison de sa pertinence dans un contexte donné ou pour des motifs d'opportunité circonstancielle. Elle participe à la nature même de l'Église qui est «peuple de Dieu». Certes, ce peuple est structuré et organisé. Néanmoins, personne dans l'Église ne peut dire à son sujet, *solus – totus*. En d'autres mots, aucun membre ne peut dire à un autre «je n'ai pas besoin de toi», ce qui reviendrait à autonomiser un membre par rapport au corps tout entier. Non seulement, on peut observer aujourd'hui la faible crédibilité d'une décision ou d'un enseignement qui n'a pas bénéficié, au cours de son élaboration, du concours du plus grand nombre, mais une forme d'exercice de l'autorité qui n'insère pas la parole de l'un dans le corps tout entier ne trouve pas de fondement solide dans la tradition ecclésiologique bimillénaire des Églises chrétiennes. En d'autres termes, c'est non seulement le peu de fécondité pastorale d'un tel mode de fonctionnement qui est mis

---

414 M. PELCHAT, *Participer: devenir sujet actif dans l'Église* in G. ROUTHIER et M.VIAU, (sous la direction de), *Précis de théologie pratique*, deuxième édition augmentée, Novalis – Lumen Vitae. Les éditions de l'atelier, Bruxelles 2007, 666-667.

415 A. BORRAS, *Considérations canoniques sur le partage de la charge pastorale*, «Nouvelle revue théologique» 134 (2012), 440.

en cause, mais aussi la faiblesse dogmatique d'une telle position, sans parler de son inopportunité au plan œcuménique[416].

L'analyse de Routhier sur la synodalité dans la vie de l'Église est très significative. On doit toujours tenir compte des avis de tous pour élaborer une décision, c'est cela l'Église synodale.

Il est vrai que le modèle patriarcal et clérical n'est pas seulement vécu dans les Églises particulières du Nord-Cameroun, cela s'observe partout ailleurs. Cette situation nous amène à nous questionner sur la pratique pastorale liée à une conception que l'on se fait de l'Église, c'est une question organisationnelle dont nous avions parlé plus haut.

8. Position du Magistère régional sur les femmes: L'Association des Conférences Épiscopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC)

L'Association des Conférences épiscopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC) regroupe en son sein les Conférences Épiscopales du Gabon, Cameroun, Tchad, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Guinée Équatoriale. Elle reconnaît qu'à la suite des conditionnements d'ordre culturel et social, le rôle joué par les femmes a été souvent méconnu dans la société et dans l'Église. Il revenait donc aux Églises particulières de poursuivre ces réflexions afin que, comme l'affirme *Mulieris Dignitatem*: «la manifestation du génie de la femme[417]» puisse se déployer dans tous les secteurs de la vie.

Dans cette perspective, l'ACERAC s'est retrouvée du 6 au 14 juillet 2002 à Malabo, en Guinée Équatoriale, pour sa VI ème Assemblée Plénière afin de réfléchir autour du thème: *La femme dans la société et dans l'Église*. Le choix du thème n'est pas un fait de hasard, il est choisi en signe de reconnaissance de la condition féminine dans les sociétés africaines et dans l'Église. Précisons que les travaux avaient été précédés par une consultation des Conférences épiscopales des pays

---

416 G. ROUTHIER, *Marcher ensemble et vivre la synodalité*, in G. ROUTHIER et M. VIAU, (sous la direction de), *Précis de théologie pratique*, deuxième édition augmentée, Novalis – Lumen Vitae. Les éditions de l'atelier, Bruxelles 2007, 729-730.

417 *MD*, n° 30.

concernés. À l'issue de cette consultation, il en résultait que les femmes jouent un rôle fondamental dans les différents domaines de la société et de l'Église.

Sur les plans social et culturel, la femme est reconnue comme un pilier de la famille. Elle est mère et éducatrice; elle s'occupe de la scolarisation des enfants et maintient le foyer. Sur le plan économique, les femmes travaillent pour nourrir leurs familles respectives; elles s'investissent dans l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce. Sur le plan politique, l'apport des femmes est insuffisant, mais elles sont militantes entreprenantes et engagées dans les partis politiques.

Sur le plan ecclésial, les femmes jouent un rôle fondamental. Elles apportent une contribution significative à la vie spirituelle et matérielle: dans les paroisses, elles s'engagent dans toutes les activités[418]. Les religieuses, elles aussi, jouent un rôle précieux dans la vie ecclésiale et la société. Elles interviennent dans les activités pastorales et sociales.

L'ACERAC reconnaît l'engagement des femmes, leur travail irremplaçable, leur contribution pour la vie sociale et les Églises. Mais elle reconnaît quelques blocages qui freinent leur promotion et leur épanouissement. Ces blocages proviennent premièrement des pratiques traditionnelles qui s'appliquent dans des préjugés de la supériorité de l'homme sur la femme. Concrètement, ces pratiques se traduisent par des interdits, des exploitations et d'autres actes discriminatoires. Les atteintes à leur intégrité physique: les mutilations génitales des filles, le mariage précoce ou forcé, les rites de veuvage.

La polygamie pratiquée dans ces pays est un empêchement à l'épanouissement affectif et effectif de la femme; elle s'oppose à la conception chrétienne de l'amour conjugal qui exige une donation et une communion réciproques.

L'autre blocage concerne le système éducatif. Un déséquilibre s'observe entre les garçons et les filles. Celles-ci n'ont pas les mêmes avantages que les garçons. Ce déséquilibre est maintenu par un système coutumier.

Au niveau ecclésial, on enregistre aussi des blocages liés à une interprétation littérale de la Parole de Dieu, particulièrement des passages qui parlent de la

---

[418] Cf. S. RECCHI, *Les femmes dans les Églises d'Afrique centrale. Pistes de réflexion*, http://www.laicos.va/content/dam/laici/documenti/donna/culturasocieta/francois/Les%20femmes%20dans%20les%20Eglises%20d'Afrique.pdf (01/07/2020).

soumission de la femme à son mari (Gn 2, 2; Eph 5, 21-23). Ces préjugés culturels provoquent l'absence des femmes des milieux de réflexion et de dialogue comme les conseils paroissiaux, réunions, etc[419]..

Face à cette réalité, l'ACERAC a invité les laïcs hommes et femmes à déployer des efforts personnel et collectif pour changer toute situation qui s'oppose à l'épanouissement de la femme et que cesse toute forme de discrimination et d'injustice à l'endroit des femmes.

Malgré les entorses théologiques vécues par les femmes en général et en particulier par celles du Nord-Cameroun, peut-on espérer un avenir meilleur ?

9. Pour la condition de la femme du Nord-Cameroun, peut-on parler des signes des temps?

La problématique sur la condition de la femme du Nord-Cameroun se situe autour de certains maux à savoir: la domination masculine, la sous-scolarisation, les inégalités économiques (pauvreté des femmes) et juridiques, les violences verbales et physiques, les mariages précoces et forcés, les mutilations génitales pratiquées dans certaines localités de l'Extrême-Nord et bien d'autres pratiques humiliantes. Face à ces douloureuses constatations, peut-on annoncer des temps meilleurs pour la femme de cette partie du pays?

9.1 Définition du concept "signes des temps"

Le concept "signes des temps" est souvent utilisé dans des contextes variés pour indiquer les phénomènes émergents, petits ou grands mais dans chaque cas empiriquement vérifiable qui attirent l'attention, se montrent originaux et caractéristiques d'une époque ou signalent un changement culturel en cours. Ils sont interprétés à quatre niveaux:

Au premier niveau, les "signes des temps" sont interprétés dans un sens phénoménal: il s'agit d'un simple relief de certains faits particulièrement significatifs, de marque aussi positive que négative; l'élément dont le poids attribué

[419] Cf. *Ivi*.

est cognitif, d'où la nécessité d'être conscient des diverses réalités qui se tissent dans le monde pour pouvoir répondre avec une perspective ample et assumer un regard le plus possible universel[420]. Selon l'analyse sociologique de Marie-Dominique Chenu:

> Les signes des temps sont des phénomènes généralisés, enveloppant toute une sphère d'activités, et exprimant les besoins et les aspirations de l'humanité présente. Mais ces phénomènes généraux ne sont *signes* que sous la commotion d'une prise de conscience, dans le mouvement de l'histoire. […]. Ne sont signes que par le sursaut qu'ils introduisent, non sans rupture, dans la continuité des temps humains. Sans quoi ils ne seraient que des événements aveugles, sous la puissance jupitérienne d'un Dieu extérieur[421].

Le deuxième niveau se fait interpréter dans des perspectives sociale et historique: ces signes semblent promouvoir les relations entre l'Église et le monde, les phénomènes sociaux positifs, reconnus comme manifestations implicites, dans l'humanité, comme une sorte d'attente évangélique[422]. Nous nous appuyons de nouveau sur les affirmations de Chenu:

> Lorsque les chrétiens en Église prétendront lire le sens divin ou évangélique des événements, ils ne devront pas faire une inconsciente abstraction de leur réalité terrestre, et les spiritualiser. C'est en eux-mêmes, dans leur pleine et propre densité qu'ils sont signes. C'est bien en cette réalité que l'Église lit en eux une aptitude à devenir appel à l'Évangile, et sujet de la grâce. […]. C'est le choc même de la mutation sociale sur une humanité en effervescence, qui est signe des temps, en soi et pour une éventuelle capacité à la fraternité évangélique. Il y a une actualité du signe pour une actualité de l'Évangile. Les définitions abstraites restent vaines, hors du temps[423].

Le troisième niveau est lié à la dimension biblique: les "signes des temps" sont des événements à travers lesquels Dieu fait découvrir ses intentions du salut à l'homme. Dans l'Évangile de Matthieu 16, 1-4, Jésus reprochait aux pharisiens et aux sadducéens leur incapacité à lire et à interpréter les signes des temps, alors qu'ils étaient aptes à scruter les signes du ciel. Également dans Luc 12, 54-59, avec le même ton, Jésus reprochait à la foule qui savait discerner le visage du ciel et de la terre, mais n'était pas capable de discerner le temps présent. Le recours aux "signes des temps" ne relève pas d'une invention humaine ou pastorale, mais de

---

420 Cf. A. STECCANELLA, *I segni dei tempi: dentro una categoria incompresa*, «Catechesi» 86 (2/2017), 3. Cf. Aussi ID., *Alla scuola del Concilio per leggere i* «segni dei tempi», EMP-FTTr, Padova 2014.

421 M.D. CHENU, *Les signes des temps*, «Nouvelle revue théologique», 9 (1965), 33.

422 Cf. A. STECCANELLA, *I segni dei tempi*, 3.

423 M.D. CHENU, *Les signes des temps*, 34.

l'intelligence objective de la Parole de Dieu, car elle est la base de toute activité de l'homme qui s'abaisse devant elle. Dans les Écritures, le concept de "signes des temps" sont caractéristiques d'une histoire avec l'arrivée de Jésus jusqu'à son achèvement, signes mis par Dieu pour animer notre espérance et nous endurcir à la pénitence en vue de la venue du Règne. Par conséquent, ils sont différents des simples phénomènes de l'histoire contemporaine qui est marquée par le mystère du mal toujours présent où il faut veiller prophétiquement pour ne pas s'arrêter à la superficie des évènements[424].

Le dernier niveau est le point de vue théologique; il montre une intime potentialité des signes des temps et présente un rapport entre l'Église et le monde. Il faut noter que l'Église n'est pas seulement observatrice, mais elle est interprète et témoin en acte de l'histoire du salut dans laquelle elle est pleinement impliquée: elle est appelée par les signes des temps à reconnaître le lien intrinsèque et profond entre elle-même et le monde, dans un rapport réciproque, vital et dynamique[425].

C'est avec le pape Jean XXIII, dans son Encyclique *Pacem in Terris* que le concept a fait son entrée en théologie, dans les documents pontificaux. L'attention aux "signes des temps" pour le pape était une nécessité pour la mission de l'Église. Il s'agissait d'adapter l'Église en face du changement qui s'opérait; qu'elle se rende disponible et réponde aux besoins de l'homme de son temps. Il est question de discerner l'action de Dieu dans le monde. L'Église doit consentir à recevoir de l'histoire et du changement qui s'opère dans le monde.

Les trois traits caractéristiques de l'époque selon *Pacem in Terris* étaient: «la promotion économique et sociale des classes laborieuses, l'entrée de la femme dans la vie publique, la libération des peuples sous tutelle coloniale»[426]. Ce sont les mouvements d'émancipation qui témoignent d'une situation troublée, d'un progrès de l'humanité. À travers ces mouvements sociaux, on pouvait lire les aspirations du genre humain à un épanouissement et à plus d'humanité dans le monde. Notons que ces mouvements sociaux ont des conséquences sur la culture et les habitudes; ils changent la conscience que l'on se fait du monde et de l'avenir.

---

[424] Cf. A. STECCANELLA, *I segni dei tempi*, 3.
[425] Cf. *Ivi*.
[426] *PT*, n° 40-42.

Le critère de discernement des signes nouveaux, compris dans le sens positif, est l'accord avec l'ordre naturel qui a son fondement en Dieu. Leur nouveauté historique a permis de mieux comprendre l'ordre naturel fondé en Dieu.

Savoir lire les signes des temps, c'est être sensible aux nouvelles qui annoncent un monde nouveau. Le pape a fait une lecture sapientiale de ces mouvements sociaux; il a compris que le monde progresse vers une pleine connaissance du sens d'humanité et a invité l'Église à s'imprégner de la réalité, à s'ajourner et à y prendre part activement. L'Église ne s'évade pas du monde, elle doit être sensible aux mouvements de l'histoire pour scruter ces signes dans leur actualité, en saisir le sens pour s'impliquer et transformer le monde grâce à la force de l'Évangile.

Ces signes sociaux dont parle le Pontife ont eu et continuent d'avoir un impact notoire à l'intérieur de l'Église et dans la théologie. On peut penser au thème des droits et d'égale dignité de tous les hommes.

Par ailleurs, le concept des signes des temps a été aussi débattu au Concile, plus précisément dans la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*:

> L'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. Il importe donc de connaître et de comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique. Voici, tels qu'on peut les esquisser, quelques-uns des traits fondamentaux du monde actuel. Le genre humain vit aujourd'hui un âge nouveau de son histoire, caractérisé par des changements profonds et rapides qui s'étendent peu à peu à l'ensemble du globe. Provoqués par l'homme, par son intelligence et son activité créatrice, ils rejaillissent sur l'homme lui-même, sur ses jugements, sur ses désirs, individuels et collectifs, sur ses manières de penser et d'agir, tant à l'égard des choses qu'à l'égard de ses semblables. À tel point que l'on peut déjà parler d'une véritable métamorphose sociale et culturelle dont les effets se répercutent jusque sur la vie religieuse[427].

Il est clair que le monde subit une grande transformation et cela ne laisse pas l'Église indifférente. Tout changement se répercute sur sa manière de penser, d'agir et son vécu à tous les niveaux. Les signes des temps interpellent le chrétien pour qu'il réponde au projet du salut que Dieu a voulu pour l'humanité. Grâce à son intelligence et à la lumière de l'Évangile, le chrétien au nom de sa foi est appelé à

[427] *GS*, n° 4.

agir pour répondre à la préoccupation qui se présente à lui. Pour *Gaudium et Spes*, l'Église ne doit rester sourde aux cris de détresses, elle doit intervenir pour les hommes et les femmes de ce temps et en ce lieu:

> Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur[428].

Dans l'analyse théologique des signes des temps par Chenu, le chrétien doit percevoir avec intelligence, émotion et foi les signes des temps de Dieu inscrits dans les réalités profanes. Il doit entrer en dialogue avec le monde qu'il connaît, avec amour afin de reconnaître les valeurs qui existent chez les non-chrétiens, car l'actualité de l'Évangile passe par les questions des hommes[429]. Si ces signes sont interprétés à la lumière de l'Évangile, ils faciliteraient l'action apostolique de l'Église: c'est ce qui ressort de l'analyse de Routhier:

> Ce sont les signes des temps que les chrétiens sont appelés à discerner, à l'invitation du Seigneur, des événements ou des mouvements, des interrogations, des prises de conscience et des aspirations, annonciateurs de progrès humain et de recherche de bonheur et de paix entre les peuples et qui, en raison de leur connivence avec l'Évangile, facilitent l'action apostolique de l'Église[430].

Le chrétien doit toujours se servir de la Parole de Dieu pour interpréter les événements et les situations qui se présentent à lui. Elle est le "miroir" pour le chrétien, car il se voit en face et se juge lui-même, comme nous lisons dans la lettre aux Hébreux:

> Vivante, en effet, est la parole de Dieu, efficace et plus incisive qu'aucun glaive à deux tranchants, elle pénètre jusqu'au point de division de l'âme et de l'esprit, des articulations et des moelles, elle peut juger les sentiments et les pensées du cœur (He 4, 12).

La Parole de Dieu juge effectivement les intentions de l'homme et l'amène à une réelle prise de conscience de ses actes et aspire à la paix durable, apprécie les valeurs spirituelles, pour construire un monde nouveau. Le pape Jean-Paul II, dans sa lettre apostolique *Novo Millennio Ineunte,* invitait toute l'Église à prêter attention à la

---

428 *Ivi*, n° 1.
429 Cf. M.D. CHENU, *Les signes*, 39.
430 G. ROUTHIER, *Les signes du temps. Fortune et infortune d'une expression du concile Vatican II*, «Transversalités» 118 (2/2011), 81.

nouvelle étape de son parcours et à avoir confiance en la Parole de Dieu. Il disait:

> Au début du nouveau millénaire, alors que s'achève le grand Jubilé au cours duquel nous avons célébré les deux mille ans écoulés depuis la naissance de Jésus et que s'ouvre pour l'Église une nouvelle étape de son chemin, dans notre cœur résonnent à nouveau les paroles par lesquelles Jésus, après avoir de la barque de Simon parlé aux foules, invita l'Apôtre à «avancer au large» pour pêcher: «*Duc in altum*» (Lc 5,4). Pierre et ses premiers compagnons firent confiance à la parole du Christ et jetèrent leurs filets. «Et l'ayant fait, ils capturèrent une grande multitude de poissons» (Lc 5,6). Duc in altum! Cette parole résonne aujourd'hui pour nous et elle nous invite à faire mémoire avec gratitude du passé, à vivre avec passion le présent, à nous ouvrir avec confiance à l'avenir: «Jésus Christ est le même, hier et aujourd'hui, il le sera à jamais» (He 13,8)[431].

C'est Dieu lui-même qui invite l'humanité à "avancer au large" et à affronter avec courage l'aventure chrétienne afin d'améliorer sa condition de vie. La simple volonté ne suffit pas pour interpréter les signes des temps, il faut avoir la foi et la certitude que le Christ ressuscité est vivant et présent au milieu de nous et qu'il accompagne toujours l'homme, car lui-même a dit: «Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps» (Mt 28, 20). Le Seigneur lui-même veille sur le monde et l'accompagne toujours afin que tous ses rêves soient réalisés. La lecture et l'interprétation du numéro 45 de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* est intéressante et encourageante pour la situation que vivent les femmes du Nord-Cameroun aujourd'hui. Elle affirme:

> Le Seigneur est le terme de l'histoire humaine, le point vers lequel convergent les désirs de l'histoire et de la civilisation, le centre du genre humain, la joie de tous les cœurs et la plénitude de leurs aspirations. C'est lui que le Père a ressuscité d'entre les morts, a exalté et a fait siéger à sa droite, le constituant juge des vivants et des morts. Vivifiés et rassemblés en son Esprit, nous marchons vers la consommation de l'histoire humaine qui correspond pleinement à son dessein d'amour: «ramener toutes choses sous un seul chef, le Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre» (Ep 1, 10)[432].

Le Seigneur est le seul espoir qui peut réconforter et changer les mentalités. Savoir compter sur le Seigneur est un acte d'abandon et de confiance, qu'il faut alimenter toujours par l'écoute et la méditation de la Parole de Dieu et la participation aux sacrements. Il s'agit d'en faire prendre conscience aux hommes et aux femmes afin d'éliminer certaines pratiques avilissantes et instaurer un climat de respect mutuel

---

431 JEAN-PAUL II, lett. apost. *Novo Millennio Ineunte*, le 06 janvier 2001, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2001, n° 1 (=*NMI*).

432 *GS*, n° 45.

dans nos sociétés. Il s'agit aussi de valoriser la femme et de lui donner sa place dans la société et dans l'Église. Ces activités sont des signes des temps confiées à la prophétie des femmes «prêtes à répondre à qui leur demande les raisons de l'espérance» (1 P 3, 15).

Pour Christoph Théobald, le principe pastoral du Concile fait appel non à une simple application, mais à un vrai apprentissage, mieux à une capacité d'enregistrer les transformations qui se produisent au sein d'un jeu constitutif relationnel, entre qui annonce l'Évangile et qui le reçoit, de laisser qu'elles se répercutent sur l'ensemble du dispositif et l'oriente ainsi vers un nouvel équilibre doctrinal[433]. Par conséquent, ce point de départ consent à reformuler une lecture des signes des temps, structurée autour d'un critère précis de discernement, caractérisée par trois passages qui ne se succèdent pas en mode linéaire, mais se retrouvent dans l'entrelacement de plusieurs moments et situations qui caractérisent notre temps. Ces trois passages sont la foi, la surprise et l'action missionnaire.

Le signe des temps par excellence est la foi. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une foi religieuse explicite, mais plus radicalement de la foi dans le sens anthropologique, entendue comme dynamisme ouvert de l'esprit humain, absolument nécessaire pour vivre, mais qui se manifeste seulement dans la rencontre avec l'autre, à l'intérieur d'un tissu social. L'ouverture de la foi étant un fait, se manifeste et ne laisse pas indifférent ceux qui la rencontrent; elle engendre un lien, donne la perception d'être conduit hors de nous-mêmes vers l'autre[434].

Le signe principal de cette expérience est une merveille, une surprise qui constitue la seconde dimension impliquée dans les signes des temps[435]. Il s'agit d'une évolution de l'ouverture à l'autre dans le sens relationnel. Jésus lui-même est resté émerveillé face à la foi du centurion, il déclarait: «En vérité, je vous le dis, chez personne, je n'ai trouvé une telle foi en Israël» (Mt 8, 10). Ainsi, une telle surprise en face de la foi de l'autre est l'expression du lien entre le signe de Jonas et les signes des temps, elle comporte une décentralisation dont l'expression plus claire est cette

---

433 Cf. C. THEOBALD, *Nodi ermeneutici dei dibattiti sulla storia del Vaticano II*, in A. MELLONI - G. RUGGIERI (a cura di), *Chi ha paura del Vaticano II*? Carocci, Roma 2009, 65.

434 Cf. A. STECCANELLA, *I segni dei tempi*, 7.

435 Cf. C. THEOBALD, *La recezione del Vaticano II*, Edizioni Dehoniane Bologna 2011, 642.

surprise, merveille[436]. Notons aussi que toute expérience commence par une surprise et une stupeur. Le sujet se trouve pris par un évènement choquant qui interrompt les logiques de sa vision et de son habitude, l'arrache et le porte dans son plus intime. Cet évènement ne s'épuise pas en un instant, mais demande une réponse réflexive, une interprétation contraire, une consigne de soi[437].

Dans le troisième aspect, lorsque l'ouverture et la merveille ou surprise se rencontrent, elles deviennent fécondes, se nouent et provoquent un échange dont chacun donne à l'autre accueil et annonce, rendent une possibilité d'ouverture sur le futur. Dans l'Évangile, la merveille, l'admiration de Jésus en face de la foi n'est jamais une fin en soi, mais prélude une conséquence: en rencontrant la foi du centurion, Jésus ne reste pas sur sa surprise, grâce à cette foi, mais il pose la propre action salvifique (Lc 7, 1-10; Mc 7, 24-30; 2, 3-12; Lc 7, 37-50, Mt 8, 18).

Ce triple critère permet de considérer la profonde et globale implication de l'Église dans la lecture des signes des temps, où il n'est pas possible de maintenir une attitude distante et neutre. L'Église, en s'impliquant dans l'action de recherche et vivant l'expérience de discernement, se laisse surprendre, s'ouvre, revoit ses propres pré-compréhensions, confronte avec le réel ses propres jugements et préjudices, entre dans un cercle herméneutique et relationnel où se réalise l'authentique dialogue, au service de la vérité tout entière (Jn 16, 13)[438].

Chercher les signes des temps, signifie se mettre à la recherche attentive de ces moments et espaces concrets dont parle Dieu, à travers l'Esprit du Ressuscité. Sans condition, il prend la boue de notre terre, la pétrit avec sa salive et prononce *effatha* – ouvre-toi (Mc 7, 33-34; 7, 31-37; Jn 9, 1-7). Chaque jour, le Seigneur pose son signe en s'ouvrant dans l'histoire des espaces d'écoute et de vision, espaces dans lesquels l'annonce peut résonner, des espaces possibles de dialogue, d'accueil et de conversion[439]. C'est à travers cette action christologique et pneumatologique que s'ouvre la possibilité d'une prise de conscience collective en vue de modifier dans la

---

436 Cf. *Ivi*.

437 Cf. E. SALMANN, *Presenza di spirito. Il cristianesimo come tocco e come pensiero*. Messaggero, Padova 2000, 194.

438 Cf. M-D. CHENU, *La Chiesa nel mondo. I segni dei tempi*, Vita e pensiero, Milano 1965, 34.

439 Cf. A. STECCANELLA, *I segni dei tempi*, 9.

direction messianique l'équilibre des rapports humains dans une époque déterminée[440].

En somme, ce qui est déterminant et qu'il convient de consentir dans les signes des temps est l'ouverture à la foi. L'Église, sujet protagoniste de l'interprétation théologique des signes des temps, en allant à la rencontre de la foi et en la reconnaissant, peut répondre en posant elle-même des signes prophétiques. Cependant, aucune connaissance n'est possible si l'Église elle-même ne se laisse surprendre, parce que quelquefois, elle se voit prise en contre-pied par la réalité qui ne correspond pas toujours à ses attentes. Pourtant, c'est de cette manière qu'elle habite l'histoire, concrètement en opérant l'union avec Dieu et l'unité de tout le genre humain. C'est ainsi que se greffe en cercle vertueux l'Église et le monde, la nature et le surnaturel, l'histoire et l'éternité, un échange qui a été définitivement instauré dans le Christ et dans lequel nous sommes appelés, personnellement et communautairement à nous laisser impliquer[441]. Faisons un regard panoramique sur la théologie féministe chrétienne africaine pour savoir la condition, les défis des femmes et les signes des temps attendus.

9.1.1 Bref aperçu sur la théologie féministe chrétienne africaine

La réflexion théologique féministe fondée sur l'expérience se diversifie en fonction des contextes, à la fois analogues et dissemblables, qui sont tous différents du milieu d'origine de la théologie féministe.

Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne est devenue, elle aussi le lieu d'une réflexion féministe chrétienne. Le contexte africain est avant tout marqué par la colonisation, l'impérialisme économique et culturel. L'instabilité politique, les guerres, la corruption, la dette, les maladies y génèrent le sous-développement et la pauvreté; tout ceci pèse sur les masses populaires mais affecte davantage les femmes. Les traditions culturelles et les structures sociales interfèrent avec les conditions économiques, la misère générale qui pèse également sur les femmes[442]. La culture est

---

440 Cf. G. RUGGIERI, *La verità crocifissa. Il pensiero cristiano di fronte all'alterità*, Carocci, Roma 2007, 113.

441 Cf. A. STECCANELLA, *I segni dei tempi*, 9.

442 Cf. A. DERMINENCE, *La «Question féminine»*, 152.

le prétexte souvent invoqué pour violer leurs droits humains et pour justifier leur subordination, tandis que les rites servent à assurer la permanence d'une tradition qui fonde leur dépendance[443], comme souligne Mussimbi Kanyoro.

En parlant des femmes, on doit éviter des considérations généralistes, car le contexte et les expériences diffèrent; le féminisme africain est inséré dans sa culture et ses traditions. Akoa Mbarga, décrit la condition et les défis des femmes du Cameroun et définit le féminisme comme:

> Un ensemble de pratiques militantes s'insurgeant contre le sexisme qui est une attitude de discrimination à l'égard du sexe féminin. Il est une lutte contre la domination et la prépondérance du sexe masculin au détriment de celui féminin dans divers domaines. Il entend bannir l'égoïsme et l'égocentrisme des hommes, la minimisation et l'oppression des femmes qui résultent de la hiérarchisation des sexes, où celui de l'homme est le premier et dit sexe fort, et celui de la femme est second (*sexus sequior*) et qualifié de faible. Toute chose qui découle des considérations et faits socio-culturels et religieux[444].

Il ressort que le féminisme est un mouvement socio-culturel, théorique et pratique du monde féminin qui lutte contre une mentalité androcentrique. C'est une lutte continuelle pour venir à bout de ces discriminations masculines. Chaque groupe fait de cela son "cheval de bataille" pour redonner à chaque femme sa dignité.

En réaction contre l'impérialisme culturel occidental, les théologiennes féministes africaines sont d'avis avec les théologiens africains, de rendre aux peuples d'Afrique leur identité culturelle, tout en prônant une authentique inculturation du message chrétien. Teresa Okure, exégète nigériane, va au-delà de cette préoccupation et affirme:

> Le théologien ne doit pas se limiter à l'exhumation et à la préservation de l'héritage ou patrimoine culturel. Il doit aller jusqu'à l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ de telle sorte qu'il ait un sens pour le peuple africain et qu'il transforme sa vie et sa culture[445].

Il est donc nécessaire de passer les traditions culturelles au crible de la critique et d'en dégager les éléments nuisibles aux femmes telles que les coutumes concernant

---

443 Cf. K. MUSIMBI, «*Cultural Hermeneutics: An African Contribution*», in *Women's Visions. Theological Reflection. Celebration,* Action, Ofelia Ortega (ed.), W.C.C Publications Genève 1995, 18-21.

444 G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 169.

445 T. OKURE, «*Inculturation in the New Testament: It's relevance for the Nigerian Church*», *in* M. CHEZA et G. V. T'SPIJKER, (sous la direction de), *Inculturation in Nigeria*. *Théologiens et théologiennes dans l'Afrique d'aujourd'hui*, Clé, Yaoundé 2007, 34.

les veuves, l'exclusion des femmes du conseil des hommes, les mutilations génitales, etc.. En outre, les théologiennes chrétiennes africaines contestent les interprétations androcentriques de la Bible, invoquées pour justifier l'infériorité des femmes ou leur asservissement à ces coutumes[446]. Elles attirent l'attention des théologiens sur les images fort masculinisées de Jésus – Ancêtre, Chef et Roi et leur demandent de ne pas recréer le patriarcat africain au sein de l'Église[447]. Enfin, elles ressentent la nécessité d'une lecture de l'histoire des femmes africaines par elles-mêmes, à la lumière de l'Évangile, référence ultime de leur libération. Cette théologie populaire et engagée a pour souci de rencontrer les situations dramatiques que connaissent les femmes aujourd'hui en Afrique.

Porter un regard théologique de type féministe sur les différentes situations déshumanisantes des femmes, en s'appuyant sur les sources bibliques, c'est se mettre en quête de nouveauté évangélique, c'est le début d'une théologie féministe qui réagit et proteste contre une théologie unilatérale centrée sur l'homme. C'est aussi s'opposer à la théologie qui se fonde sur la loi naturelle qui définit les rôles des hommes et des femmes au niveau de la création. C'est refuser une culture qui maintient fermement ces modèles figés[448]. La description et la définition de la théologie féministe faites par Hanquez-Maincent peuvent servir aussi d'exemples:

> La théologie féministe est un outil d'interprétation. Ce n'est ni une «théologie féminine», c'est-à-dire un regard particulier de la femme, ni une «théologie de la femme», autrement dit un domaine particulier de la théologie. La théologie féministe est une nouvelle herméneutique de la théologie elle-même qui cherche à exprimer de manière adéquate l'être humain, homme et femme dans sa relation avec Dieu. Elle tire sa valeur de la manière dont elle aborde la double question: quelle image de l'humanité nouvelle formons-nous? Comment les sexes se situent-ils au regard de la réalité humaine? Cette théologie fait porter son regard et son analyse non pas sur le dogme mais sur l'expérience, sur l'expérience des femmes. Scruter ce point, le mettre en lumière, le corriger, telle paraît être une première forme de théologie féministe[449].

Dans le contexte africain, décrire la théologie féministe africaine, c'est démontrer son origine; l'insatisfaction des femmes qui découvrent que la doctrine courante vise

---

446 Cf. K. MUSIMBI, «*Cultural Hermeneutics*», 21-24.

447 Cf. M. TOGBOGA, *L'Église africaine et domination masculine. Un défi pour les femmes*, in M. CHEZA et G. V. T'SPIJKER, (sous la direction de), *Inculturation in Nigeria. Théologiens et théologiens*, 141-148.

448 Cf. M-F. HANQUEZ-MAINCENT, *Les femmes*, 29.

449 *Ivi.*

à les garder "petites", "mineures" et à leur place. La théologie féministe africaine est caractérisée comme une théologie contextuelle dans laquelle la dimension historique joue un rôle important, où les caractéristiques universelles de l'homme et de la femme passent à l'arrière-plan. Elle porte son regard sur les faits quotidiens. La théologie contextuelle est aussi peu isolée du monde contemporain qu'elle l'est de l'histoire et se montre attentive, d'une part, aux données socio-culturelles, politiques et économiques et, d'autre part, à la façon dont ces faits affectent les femmes dans leur vie réelle[450]. Nous pouvons encore faire nôtre la réflexion de Hanquez-Maincent pour le contexte africain:

> La théologie féministe est une théologie «des signes des temps», c'est-à-dire qu'elle se propose de partir du vécu plutôt que des thèses dogmatiques pour se laisser interroger par ce vécu ou l'amener à se transformer en valeur évangélique. Qui dit *signes des temps* avoue qu'on a quelque chose à apprendre du monde lui-même. Les mouvements du monde doivent avoir un écho dans l'Église au moins pour ce qu'ils posent des questions. À ce titre, les associations et collectifs qui soutiennent l'émancipation, la libération des femmes, sont considérés comme un signe du travail souterrain de l'Esprit dans le monde. C'est en cela que ces mouvements prennent un caractère de révélation[451].

Nous pouvons déduire que la théologie féministe africaine est une réflexion critique des valeurs et stéréotypes d'une société par la structure patriarcale exclusive. Elle part de l'expérience douloureuse et discriminatoire des femmes et cherche une solution par le biais de la lumière de la Parole de Dieu. Donner la vie, améliorer et transformer les conditions de vie de l'être humain, tel est l'enseignement de Jésus; il a prêché et mis en acte sa prédication en donnant sa vie pour toute l'humanité: «Moi, je suis venu pour qu'on ait la vie et qu'on l'ait surabondante» (Jn 10, 10).

Ce regard que porte la théologie féministe sur l'humanité nouvelle est le projet d'amour que Dieu a pour cette dernière, «car Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne se perde pas, mais ait la vie éternelle» (Jn 3, 16).

Par ailleurs, pour Porcile Santiso, la théologie féministe part de la réalité qu'on voit, puis on la juge à la lumière de la Parole de Dieu et on agit pour sauver le genre humain. Elle définit la théologie féministe et ses caractéristiques générales comme

---

450 Cf. *Ivi*, 30.
451 *Ivi*.

une théologie de «Voir, juger, agir»:

> La teologia femminista si presenta come una ricerca radicale della dignità e del posto della donna, così come del ruolo che deve svolgere e dei «diritti» che può esercitare nella Chiesa. […]. La teologia femminista compie un'analisi attenta dei fatti socio-culturali, politici ed economici e del modo in cui questi fatti toccano le donne nelle loro vita concreta. Riflette teologicamente anche sul movimento di liberazione della donna in generale, sul suo carattere e senso storico. Si considera una teologia contestuale perché insiste sulla dimensione storica e contestuale – vale a dire, sul contesto dell'esperienza femminile. […]. La teologia femminista si presenta come una teologia del «vedere, giudicare, agire». Si parte dalla realtà – il contesto – per poi giudicarla/o in accordo con la parola di Dio (con dati della teologia e della Tradizione), e prendere decisioni sull'azione che deve trasformare questa realtà. In questo senso si tratta di una «teologia contestuale», con la differenza che risulta più inclusiva, dal momento che le situazioni di subordinazione della donna in tutti i contesti, in tutte le culture e in tutti gli ambienti sociali e politici. Il suo desiderio di liberazione è più ampio: cerca di eliminare la discriminazione più diffusa tra gli esseri umani, quella motivata dal sesso, che riguarda la metà dell'umanità[452].

Les mouvements sociaux féministes sont des signes d'espérance; ils contribuent à l'épanouissement de la femme par le fait de discuter ensemble des problèmes en vue d'une solution. Ils ont pour but d'inculquer aux femmes leur rôle, la valorisation de la femme dans la société et dans l'Église et leur droit inaliénable. L'objectif est de promouvoir et d'améliorer le statut de la femme. Ce qui nécessite son implication dans la gestion des affaires du pays, de la société et de l'Église.

L'autre défi explicite de la théologie féministe chrétienne africaine est de redonner une place centrale aux femmes dans le christianisme, une place dans les institutions et aussi un droit de parole concernant l'interprétation des Écritures longtemps construite au nom d'une histoire exclusivement masculine, où l'apport et l'expérience des femmes sont ignorés[453].

En conclusion, la théologie féministe présente cinq moments complémentaires pour résumer Midali: premièrement, elle est une théologie contextuelle, élaborée à partir du vécu féminin. Elle est une expérience souffrante et interpellante. Deuxièmement, c'est une théologie critique; elle est sans complaisance puisqu'elle s'attaque à une situation. Elle met en discussion la position machiste. Troisièmement, elle est un modèle de théologie libératrice où la réflexion et l'action se côtoient. Le fait de militer pour les mouvements d'émancipation et libération des femmes est le

---

452 M.T. PORCILE SANTISO, *La donna*, 71-73.
453 Cf. M-F. HANQUEZ-MAINCENT, *Les femmes*, 33.

résultat d'une pensée et sa concrétisation. La libération de la femme peut être à tous les niveaux: psychologique, économique, culturelle. En quatrième position, elle est une théologie narrative. Elle raconte et partage les événements de la vie, les expériences pour se joindre à l'expérience divine. Elle s'interroge et discerne le vrai message chrétien[454]. Enfin, la théologie féministe étant une théologie pratique, suit un itinéraire méthodologique, empirique et critique, elle met en question et cherche de transformer la théologie traditionnelle, partant de la situation en vigueur pour élaborer critiquement une réflexion théologique directe propre à orienter l'actuation d'une meilleure pratique[455].

La réalité humaine est dynamique, il y a un processus dans l'évolution de la pensée, l'orientation donnée à cette dernière est toujours pour une vie meilleure de l'être humain. Les efforts consentis pour éliminer la discrimination de la femme et promouvoir son rôle sont faits chaque jour. Les mouvements sociaux féministes contribuent chaque fois par la tenue de leurs assemblées à sensibiliser les femmes et les hommes afin d'éradiquer le phénomène de discrimination et de redonner à la femme sa place dans la société et dans l'Église. Au niveau local, comment sont vécus ces mouvements?

9.1.2 Description des mouvements féminins chrétiens dans les régions septentrionales du Cameroun

Notre objectif est de considérer les mouvements féminins chrétiens, en particulier ceux du Nord-Cameroun comme une base pour une théologie féministe chrétienne. La première manifestation du féminisme est la présence et la tenue des assemblées de plusieurs associations féminines dans les différentes paroisses, avec diverses inspirations (sociales et chrétiennes) et différentes finalités (d'aucune pour l'émancipation, la promotion et d'autres pour la recherche de la dignité et la place de la femme dans l'Église). Ces organisations féminines présentent une expérience nouvelle pour les femmes. Notons que ces mouvements surpassent les frontières paroissiales, tribales, ethniques et culturelles. De temps en temps, elles se retrouvent

---

454 Cf. M. MIDALI, *Teologia pratica 3*, 139-141.

455 Cf. E.F. SCHÜSSLER, *Introduzione*, «*Concilium*» 32 (1/1996), 15.

toutes ensemble, par zones pastorales, par diocèses, au niveau de la Province ecclésiastique, pour analyser la situation de la femme du Nord- Cameroun, la vie de leurs associations et leur place dans les Églises. Nous vivons une époque où l'expérience humaine se développe et se transforme dans toutes ses dimensions. C'est une prise de conscience des situations spécifiques, par exemple les différences culturelles et religieuses et leur situation d'opprimées. Anne Carr fait une observation allant dans ce sens. Elle déclare:

> Les chrétiennes d'aujourd'hui ressentent la façon dont l'Esprit souffle où il veut. Mais elles perçoivent également, comme une autre facette de la conscience historique, la dimension de leur liberté. Les chrétiens savent que la liberté humaine est porteuse de la liberté divine dans le monde, que le travail de Dieu est confié à la liberté responsable et réagissant des femmes et des hommes limités et faillibles. L'Église humaine visible doit s'efforcer, librement, et avec une conscience accrue de sa propre histoire, de correspondre à sa propre réalité invisible, à savoir le mystère du Christ souffrant et, en conséquence, de répondre aux besoins de son époque. La révélation dont elle est témoin est pour le peuple, dans sa situation ici et maintenant. Puisque tant de formes anciennes de la vie culturelle et sociale se sont effondrées, l'Église ne peut plus dépendre des schémas sociaux et politiques développés en réponse à une culture du passé. Elle doit en découvrir de nouvelles qui s'adaptent au présent et à l'avenir, si elle veut transmettre son message permanent de façon authentique et efficace à la génération qui vient[456].

Notons également une vraie détermination des femmes qui se traduit par leur engagement à l'émancipation pour une égalité et leur libération. C'est la deuxième manifestation qu'on peut qualifier de féminisme. Concrètement, cela se manifeste par un souhait pour une augmentation de la scolarisation de la jeune fille et de la femme. La sensibilisation se fait aussi par les femmes pendant leurs réunions à l'église, dans les quartiers à d'autres occasions ou pendant les Journées Internationales de la Femme. Pour la jeune fille et la femme de la partie septentrionale, la création des universités d'État de Ngaoundéré, de Maroua, des écoles de formation de Garoua, l'École Normale Supérieure et l'Institut du Sahel de Maroua, etc. sont des lieux et espaces de formation d'élite, de maturation des idées pour combattre le phénomène de domination de l'homme sur la femme et des prises de décision sur leur avenir.

La troisième manifestation du féminisme est la question de l'accession de

---

[456] A. CARR, *La femme dans l'Église. Tradition chrétienne et théologie féministe*, Les Éditions du Cerf, Paris 1993, 38-39.

certaines d'entre elles au poste de travail. Beaucoup de filles et femmes formées ne veulent plus être limitées aux charges domestiques, mais veulent sortir de ce vase clos pour être dans la vie active, travailler et discuter avec les hommes sur des questions qui regardent la politique, la société et la vie en général. Cette réaction va en droite ligne avec le *Discours* du pape Paul VI adressé au Comité pour l'année internationale de la femme. En effet, il affirmait: «Le plus urgent est de travailler partout à faire découvrir, respecter, protéger les droits et les prérogatives de toute femme, dans sa vie célibataire, conjugale, éducative, professionnelle, civique, sociale, religieuse»[457].

Ces déclarations officielles se situent à contre-courant de la mentalité générale, car dans la société, il y a toujours une résistance face à l'égalité totale des femmes. La présence des femmes dans les différents services les met en contact avec d'autres personnes, avec des réalités sociales et culturelles différentes de leur origine, cela n'est pas partagé par tous les hommes.

Sur le plan économique, elles veulent être autonomes, elles n'acceptent plus de recourir toujours à leurs maris pour satisfaire leurs petits besoins; elles souhaitent un partage des charges domestiques. Cette prise de conscience de leur situation d'exclue de la vie active constitue un signe d'espérance pour elles.

Il y a cette volonté manifeste de la part des femmes de présenter à la société une nouvelle présence et une participation effective à l'histoire de leurs milieux, paroisses, diocèses et de leurs pays. L'histoire du monde ne s'est pas construite seulement avec les hommes, mais avec des efforts conjugués entre les hommes et les femmes. Celles de la partie septentrionale du Cameroun veulent aussi laisser une tache d'huile dans la construction de leurs différents milieux et de leurs Églises. C'est leur devoir et droit d'intervenir dans la société comme dans les Églises.

9.1.3 Peut-on parler du féminisme chrétien dans les régions septentrionales du Cameroun?

Les Églises particulières du Nord-Cameroun ne connaissent pas encore une

[457] PAUL VI, *Discours au comité pour l'année internationale de la femme*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1975.

évolution ni une avancée théologique. Cependant, les Églises protestantes, évangéliques luthériennes du Cameroun font des pas remarquables dans le domaine. Certaines femmes de ces Églises sont formées et continuent de recevoir la formation en théologie et deviennent des théologiennes et pasteures. À travers les organisations, les mouvements et les associations des femmes dans les différentes Églises et paroisses (catholiques et protestantes), naissent des pensées et des volontés d'améliorer leur condition de vie, de défendre leurs points de vue et d'intervenir dans les instances politiques, sociales, culturelles et ecclésiales. Leur présence et leur participation massives dans les Églises témoignent de leur foi au Christ ressuscité, qu'elles ont la mission comme tout baptisé, celle d'annoncer le Christ. Elles analysent les faits socio-culturels, politiques, économiques, religieux et souhaitent mettre en commun leurs pensées avec les hommes. De l'expérience féminine vécue dans ces Églises particulières, naîtra certainement une théologie féministe. Nous pouvons faire nôtre la pensée de Carr sur les mouvements des femmes:

> L'expérience actuelle des femmes dans l'Église est le point de départ de la théologie féministe. Dans une structure christologique, ceci signifie, pour beaucoup de femmes, la connaissance d'un Christ ressuscité, vivant, présent. C'est le Christ transmis par l'Église et la tradition, mais aussi une présence dont la réalité et le pouvoir transcendent leur médiation[458].

"Les semences" de la théologie féministe sont déjà semées dans la société et dans les différentes Églises, ce sont des avancées considérables, elles pousseront grâce à l'illumination de la Parole de Dieu et les secours des ecclésiastiques de la Province ecclésiastique de Garoua qui devront mettre sur pied des structures de formations théologiques afin que naissent effectivement des théologiens et théologiennes dans les Églises catholiques de cette partie du pays.

9.1.4 Les objectifs du féminisme chrétien dans les régions septentrionales du Cameroun

Les premiers objectifs du féminisme chrétien dans les régions septentrionales du Cameroun se concentrent sur le combat contre les pratiques injustes et discriminatoires pratiquées (la sous-scolarisation de la jeune fille, la dot, le mariage

[458] A. CARR, *La femme*, 218.

précoce, la violence, la dépendance économique, etc.) sur les femmes par la société patriarcale. Ses objectifs ne consistent pas à imiter l'Occident, mais ils cherchent à être originaux. Comme le soulignait Agnès Avognon Adjaho lors du congrès panafricain des laïcs catholiques tenu à Yaoundé du 4 au 9 septembre, les femmes africaines ont leur originalité, leur objectif n'est pas de copier l'extérieur:

> Les femmes africaines ne sont pas toujours dans le suivisme passif de la mondialisation comme on pourrait le croire. Bon nombre d'entre elles ont chevillé au corps, un certain sens des valeurs africaines, de l'équilibre entre les choses, de la loi naturelle qu'on ne doit pas enfreindre. Elles sont insérées dans les réseaux de la mondialisation, sachant ce avec quoi elles gardent une distance[459].

L'objectif poursuivi est avant tout la recherche de l'épanouissement de la femme et l'égalité entre l'homme et la femme sur tous les plans: socio-culturel, politique et économique et religieux. Concrètement, le féminisme de la partie septentrionale cherche à élaborer son identité et va en quête de la liberté. L'intervention de Midali sur le néo féminisme en vue de la libération de la femme va en droite ligne avec l'objectif visé par les femmes de la partie septentrionale du Cameroun qui sont en quête de la liberté:

> Si mira a elaborare un'identità diversa da quella imposta loro da una cultura androcentrica e, quindi, ci si impegna a definire uno specifico femminile alternativo rispetto a quello classico, secondo cui la donna è per natura sottomessa, intuitiva, analitica e incapace di sintesi; uno specifico femminile rielaborato a partire dal vissuto diverso delle donne e dalla loro originalità nei vari ambiti del vivere e operare. Si prende coscienza del fatto di partecipare alla storia, ma anche di doversi scontrare frontalmente con l'universo culturale creato e gestito dal pianeta uomini che emargina e opprime il mondo femminile[460].

Il ne s'agit pas d'une revendication, mais de la reconnaissance des droits et de la liberté des femmes. Pour Avognon Adjaho:

> Si être féministe, c'est lutter pour des droits des femmes, oui je suis féministe. Mais le féminisme africain n'a rien à voir avec le féminisme occidental. Nous n'essayons pas d'imiter les Européennes ou les Américaines. Nous ne brûlons pas nos soutien-gorge. Ce n'est pas en brandissant des machettes que nous allons changer les choses. Nous ne revendiquons même pas l'égalité des droits avec les hommes. Tout ce que nous voulons, c'est plus de droits et un peu de temps libre[461].

La liberté a toujours été une conquête. Les femmes travaillent ardemment pour

---

459 A. AVOGNON ADJAHO, *La valorisation*, 200.
460 M. MIDALI, *Teologia pratica 3. Verso una effettiva*, 31.
461 A. AVOGNON ADJAHO, *La valorisation*, 200.

reconquérir la liberté afin de s'affirmer en tant qu'être humain, car elles sont victimes de l'injustice, de la domination des hommes, de la dépendance, de la pauvreté et de la misère. Leur sortie de la passivité est significative à plus d'un titre: premièrement, il s'agit de faire entendre leur voix partout où il se doit, deuxièmement, qu'une action concrète soit faite pour une application de leurs droits comme le respect de tout être humain, l'égalité et une autonomie psychologique, physique, morale et économique.

L'autre objectif du féminisme du septentrion est l'épanouissement de la liberté de toute femme. Cet épanouissement doit se concrétiser en chaque femme capable de prendre les décisions de façon autonome et de ne pas toujours attendre de l'autre. La liberté de décision entraîne la transformation de l'être, de la société, de l'Église et de son environnement.

Le féminisme du septentrion poursuit un objectif noble: promouvoir la responsabilisation et l'amélioration de la condition de vie de toute femme au moyen des nouvelles lois qui reconnaissent les droits de chaque être humain. L'éducation de la jeune fille est un droit et une nécessité, tout comme pour le jeune garçon. Notons que la jouissance de la paix et de la sécurité sont souhaitées par toutes les filles et femmes dans les écoles, les foyers et les lieux publics. L'éradication des violences physiques, morales et sexuelles qui se multiplient s'applique aux filles et aux femmes au quotidien. Une féministe de l'Extrême-Nord Cameroun, du nom de Djaïli Amadou Amal, militante pour le droit des filles et des femmes, s'était confiée à la Presse "Point Afrique" et déclarait:

> Je milite à travers mes écrits et l'association à but non lucratif Femmes du Sahel que j'ai fondée en 2012, pour la scolarisation des filles, la lutte contre le mariage précoce et forcé, l'autonomisation financière de la femme; je dénonce également toute forme de violences faites à la femme. Celle-ci est destinée à un rôle actif et majeur dans la société au même titre que l'homme. C'est une question de bon sens. Aucune discrimination ou injustice sociale liée au genre n'est acceptable dans une société humaine et progressiste. Être féministe, c'est rentrer à mon sens dans cette aspiration pertinente et légitime. L'humanité est unique et universelle! Les femmes ont les mêmes droits, universels, vers lesquels tout combat pour leur émancipation et leur épanouissement doit tendre. Évidemment les écarts sont plus ou moins importants selon les pays. Chaque société a la particularité de l'équation sociale qu'elle pose négativement à la femme, et celle-ci est liée à plusieurs paramètres socio-culturels et confessionnels plus ou moins dommageables. Le chemin vers l'émancipation et les priorités n'est forcément pas le même d'une société à une autre, mais ce qui compte, c'est le souci et la volonté de s'attaquer à tout ce qui aliène et dégrade la femme du fait de son genre. Voilà le dénominateur commun indépendamment des pays et des

continents[462].

Cet effort doit être soutenu et accompagné par les hommes d'Église afin de donner à chaque femme sa dignité d'enfant de Dieu. Ils doivent se joindre aux femmes, en parole et en acte, pour réfléchir ensemble et relever les défis.

Au niveau religieux, l'objectif de la théologie féministe est de chercher à faire reconnaître la place des femmes dans l'Église, en prenant part au processus décisionnel dans les organismes de participation aux niveaux diocésain et paroissial.

La vision de la théologie féministe chrétienne doit être partagée par tous afin de construire ensemble une communauté chrétienne où règne l'égalité. Le droit de parole a une place importante dans une *Église-famille de Dieu*, car tous sont frères et sœurs.

La théologie féministe ne peut se contenter purement et simplement d'analyser et d'expliquer les structures socioreligieuses de domination qui émargent et exploitent les femmes; elle a aussi comme objectif, changer complètement les structures d'aliénation, d'exploitation et d'exclusion. C'est une théologie critique de la libération. Ses analyses critiques du système et ses pratiques intellectuelles en vue de la création des connaissances religieuses cherchent à appuyer les luttes pour la libération des femmes dans tous les pays.

Dans le contexte qui est le nôtre, le combat pour les théologiennes féministes est celui d'éliminer la "trame d'oppression" qui pèse sur les femmes, au moyen d'un comportement éthique pour leur libération, adoptant un dialogue franc, critique et constructif avec les hommes, les religions traditionnelles et l'islam qui ont une grande influence sur les habitudes de la population et le christianisme. L'accompagnement de ces femmes est indispensable pour une réelle libération et totale des poids de la tradition.

---

[462] A.A. DJAILI, *Je milite à travers mes écrits- Page 2*, https://www.lepoint.fr/afrique/prix-orange-du-livre-afrique-djaili-amadou-amal-je-milite-a-travers-mes-ecrits-page-2-04-06-2019-2316768_3826.php (01/09/2020). Djaili Amadou Amal: féministe, militante pour le droit des jeunes filles et femme de l'Extrême-Nord Cameroun, lauréate de la première édition du prix Orange du livre en Afrique.

10. Conclusion

Jusqu'aujourd'hui, la condition de la femme demeure problématique, plus particulièrement dans les milieux à régime patriarcal. Cependant, les différentes perspectives innovatrices ou évangéliques évoquées, partant de Jésus en passant par l'apôtre Paul, au Concile Vatican II, jusqu'aux documents magistériels (papes Jean XXIII, Jean-Paul II et François) ont souligné l'égalité et la complémentarité entre l'homme et la femme qui constituent de grandes avancées dans les pays développés, mais lentes dans les régions septentrionales du Cameroun.

Dans toute la vie de l'Église universelle et particulièrement pour la place et le rôle de la femme dans l'Église, le Concile Vatican II a été un tournant décisif. Les Églises particulières du Nord-Cameroun ne sont pas restées en marge, elles ont été marquées par quelques faits importants et continuent de renouveler les visages de ces Églises, à travers de multiples actions concrètes. Il a donné tous les moyens pour une réelle participation à la vie de l'Église pour que toutes les forces vives puissent s'efforcer à la rendre effective dans toutes les instances ecclésiastiques. Cependant, l'esprit patriarcal dominant au niveau social et ecclésiastique, conçu et organisé sur le masculin, freine encore le développement et l'épanouissement de tout le genre humain.

Quant à l'expérience féminine chrétienne, elle est bien existante dans cette partie du pays, comme nous l'avons notée, mais elle doit être accompagnée et soutenue pour engendrer une théologie capable de parler d'elle-même, de son problème et intervenir dans la société et dans l'Église en qualité d'experte.

L'éducation des jeunes filles et la formation des femmes restent des grands défis pour ces Églises: la culture de relations, d'égalité et de communion entre tous: hommes/femmes, clercs/laïques. Ces cultures d'égalité et de communion doivent prendre leur source dans la Trinité qui est une, indivisible et agit ensemble pour le bien du Corps. «Que tous soient un» (Jn 17, 21) selon la prière de Jésus pour ses disciples. L'unité voulue par le Christ est pour tous et elle était au centre de sa préoccupation. La lettre encyclique *Ut Unum Sint* du pape Jean-Paul II peut servir d'exemple:

> En effet, cette unité donnée par l'Esprit Saint ne consiste pas seulement dans le

> rassemblement de personnes qui s'ajoutent l'une à l'autre. C'est une unité constituée par les liens de la profession de foi, des sacrements et de la communion hiérarchique. Les fidèles sont un parce que, dans l'Esprit, ils sont dans la communion du Fils et, en lui, dans sa communion avec le Père: «Notre communion est communion avec le Père et avec son Fils Jésus Christ» (1 Jn 1, 3). Pour l'Église catholique, la communion des chrétiens n'est donc pas autre chose que la manifestation en eux de la grâce par laquelle Dieu les fait participer à sa propre communion, qui est sa vie éternelle. Les paroles du Christ «que tous soient un» sont donc la prière adressée au Père pour que son dessein s'accomplisse pleinement, afin de «mettre en pleine lumière le contenu du Mystère tenu caché depuis toujours en Dieu, le Créateur de toutes choses» (Ep 3, 9). Croire au Christ signifie vouloir l'unité; vouloir l'unité signifie vouloir l'Église; vouloir l'Église signifie vouloir la communion de grâce qui correspond au dessein du Père de toute éternité. Tel est le sens de la prière du Christ: *«Ut unum sint»*[463].

C'est sur ce modèle de communion qu'on pourra construire une société égalitaire et une communauté chrétienne unie qui chemine ensemble pour le bien de la société et de toute l'Église. Face à l'inégalité entre l'homme et la femme, l'Église est invitée à apporter sa contribution tout en participant à la recherche anthropologique. Pour que les fondements de la différence et ceux de l'égalité soient bien posés, il est nécessaire que les Églises particulières du Nord-Cameroun insistent sur l'égalité et qu'elles s'accompagnent d'une attention renouvelée à la différence et d'un respect des spécificités de l'homme et de la femme. La considération des deux parties est une nécessité afin de construire une société humaine renouvelée. Jacqueline Ki-Zerbo, disait:

> Aucune société n'est statique, elle ne peut non plus avancer sur une seule jambe. Il lui faut avoir les deux pieds sur terre et les avancer l'un vers l'autre, d'où la nécessité de cette avancée progressive et synchronisée des hommes et des femmes[464].

La société étant en pleine mutation, les structures et les personnes changent. Elle a besoin de la contribution de tous. Hommes et femmes sont invités à se mettre ensemble pour construire progressivement la société et l'Église.

---

[463] JEAN-PAUL II, lett. enc. *Ut Unum Sint* sur l'engagement œcuménique, le 25 mai 1995, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1995, n° 9 (=UUS).

[464] J. KI-ZERBO, *Contribution du génie de la femme à la civilisation négro-africaine* dans «Société africaine de Culture», *La civilisation de la femme dans la tradition africaine*. *Colloque d'Abidjan 3-8 juillet 1972*, Paris 1975, 25. Jacqueline Ki-Zerbo fut historienne burkinabaise.

CHAPITRE V
PERSPECTIVES THÉOLOGICO-PASTORALES

Ce dernier chapitre se veut plus concret. Il s'agira de voir dans quelle mesure l'analyse effectuée jusqu'à présent peut aider à la croissance des Églises particulières du Nord-Cameroun. Ce n'est pas une chose facile, ceci demande en premier lieu la conversion pastorale pour tous afin de surmonter la discrimination entre l'homme et la femme dans la société et dans l'Église. Ce chemin met en question la partie masculine et ouvre de nombreuses questions: que pense l'homme de lui-même? Un être parfait ou limité dans son être? Peut-il se remettre en question pour une franche collaboration avec la femme? Il s'agira aussi de favoriser des exercices de conversion vers la synodalité pour un meilleur vivre ensemble dans la société et dans les Églises.

Nous proposerons quelques pistes de réflexions pour la promotion des droits de la jeune fille et de la femme tout en favorisant l'éducation et leur intégration dans la vie professionnelle. Le Magistère local est mieux indiqué pour encourager un tel projet. Enfin, nous présenterons les pratiques pastorales qui ouvrent des perspectives tant ecclésiales que politico-sociales.

1. Pour une conversion pastorale

Par "conversion pastorale", nous entendons le changement de mentalité surtout de la partie masculine dans la perception et le traitement du genre féminin dans les environnements familial, sociétal et ecclésial comme des êtres inférieurs. Nous appelons de nos vœux à faire un chemin de sanctification communautaire à travers une action concrète. Cette conversion est comme une ouverture à une réforme continuelle de soi par fidélité à Jésus-Christ, c'est ce qui ressort du Concile Vatican II, dans son Décret «*de Œcuménisme*» *Unitatis Redintegratio*:

> Toute rénovation de l'Église consiste essentiellement dans une fidélité plus grande à sa vocation. C'est là certainement la raison qui explique le mouvement vers l'unité. L'Église au cours de son pèlerinage est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre […]. En effet, c'est du renouveau de l'esprit, du renoncement à soi-même et

> d'une libre effusion de charité que naissent et mûrissent les désirs de l'unité. Il nous faut par conséquent demander à l'Esprit Saint la grâce d'une abnégation sincère, celle de l'humilité et de la douceur dans le service, d'une fraternelle générosité à l'égard des autres. «Je vous conjure, dit l'Apôtre des nations, moi qui suis enchaîné dans le Seigneur, de marcher de façon digne de la vocation qui vous a été départie, en toute humilité et douceur, vous supportant les uns les autres avec patience et charité, attentifs à conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix» (Ep 4, 1-3). Cette exhortation s'adresse surtout à ceux qui ont été élevés à un ordre sacré dans le dessein de continuer la mission du Christ venu parmi nous «non pour être servi, mais pour servir» (Mt 20, 28)[465].

En effet, l'on se convertit à Jésus-Christ grâce à une rencontre personnelle dans la prière, l'écoute et la méditation de la Parole de Dieu, les sacrements et les autres exercices de piété. Cette conversion est fortement souhaitée par le pape François et formulée sous forme d'invitation dans son Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*:

> J'invite chaque chrétien, en quelque lieu et situation où il se trouve, à renouveler aujourd'hui même sa rencontre personnelle avec Jésus Christ ou, au moins, à prendre la décision de se laisser rencontrer par lui, de le chercher chaque jour sans cesse[466].

Cette invitation trouve sa place dans la mesure où tout chrétien est appelé à un renouvellement intérieur. Notons que la rencontre avec le Christ ne reste pas sans effet, elle engendre l'amour pour l'autre et transforme l'homme tout entier. Pour le pape François, les premiers des aspects les plus importants de la conversion pastorale est la sortie[467]. Concrètement, il s'agit de sortir de ses commodités, d'abandonner les préjugés sur les femmes afin d'adopter un nouveau comportement qui permet d'avoir un nouveau regard sur elles. Cette nouvelle attitude consistera à les rencontrer, les accepter et à les aimer comme des créatures créées à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1, 27), ayant toute leur dignité selon le projet de Dieu (Ps 8, 5-7). Il s'agit de sortir du cléricalisme et de leur orgueil patriarcal afin de revêtir le sentiment du Christ (Rm 13, 14; Ga 3, 27) qui est celui de l'humilité.

En commentant la nouvelle évangélisation et la conversion pastorale selon *Evangelii Gaudium*, Dénis Biju-Duval rapporte les paroles du pape François et affirme:

---

465 CONCILE VATICAN II, decr. «*de Œcuménisme*» *Unitatis Redintegratio*, le 21 novembre 1964, Fides, Montréal (Canada) 2004, (nouvelle édition), (523-547), ici 534, n° 6-7 (=*UR*).

466 *EG*, n° 3.

467 Cf. *Ivi*, n° 20.

> Il clericalismo può bloccare l'espressione della vocazione battesimale ad evangelizzare, soprattutto quando tenta di controllarlo in modo autoritario. Può impedire la manifestazione delle diversità, sia quelle culturali, sia quelle carismatiche. […]. Tornare all'ecclesiologia conciliare significa convertirsi, accettare che lo Spirito Santo preceda le iniziative umane, discernerne i segni, e collaborare con lui, vivere le proprie capacità missionarie non come prerogative chiuse, ma come servizio, nella consapevolezza della unità, della diversità e della complementarità delle vocazioni[468].

L'appel à la conversion doit demeurer comme un "cheval de bataille" pour l'Église et une exigence évangélique à vivre pour rencontrer effectivement le Christ. Selon l'invitation de la Congrégation pour le Clergé dans son document intitulé *Instruction «La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église»*, il ressort que:

> La conversion pastorale est un des thèmes fondamentaux de la nouvelle étape de l'évangélisation que l'Église est appelée aujourd'hui à promouvoir, afin que les communautés chrétiennes soient toujours plus des centres qui favorisent la rencontre avec le Christ[469].

Notons que cette conversion pastorale concerne tout le peuple de Dieu et les structures. C'est un processus de renouveau et de restructuration qui doit être animé, soutenu et évalué par une vie nouvelle et un authentique esprit évangélique[470]. Selon la Congrégation pour le Clergé:

> La conversion des structures que la paroisse doit envisager requiert "en amont" un changement de mentalité et un renouvellement intérieur, surtout chez ceux qui sont appelés à être responsables de la conduite pastorale. Pour être fidèles au mandat du Christ, les pasteurs, et de façon particulière les curés «principaux collaborateurs de l'évêque», doivent prendre conscience avec urgence de la nécessité d'une réforme missionnaire de la pastorale. […]. Naturellement, ce renouvellement ne concerne pas uniquement le curé, ni ne peut être imposé d'en haut en en excluant le Peuple de Dieu. La conversion pastorale des structures implique la conscience[471] que «le saint Peuple fidèle de Dieu est oint de la grâce de l'Esprit Saint; par conséquent, au moment de réfléchir, de penser, d'évaluer, de discerner, nous devons être très attentifs à cette onction. Chaque fois que, comme Église, comme pasteurs, comme consacrés, nous avons oublié cette évidence, nous nous sommes trompés de route. Chaque fois que nous voulons supplanter, réduire au silence, anéantir, ignorer ou réduire à de petites élites le Peuple de Dieu dans sa totalité et ses différences, nous bâtissons des

---

468 D. BIJU-DUVAL, *Nuova evangelizzazione e conversione pastorale secondo Evangelii Gaudium*, (a cura di) *i Laterani, questioni di teologia pastorale. Evangelii Gaudium; una lettura teologico-pastorale*, Lateran University Press, Città del Vaticano 2015, 30.

469 CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Instruction, La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2020, n° 3.

470 Cf. PAUL VI, lett. enc. *Ecclesiam Suam*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1964, n° 10.

471 CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Instruction*, n° 35, 37.

> communautés, des plans pastoraux, des élaborations théologiques, des spiritualités et des structures sans racines, sans histoire, sans visage, sans mémoire, sans corps, de fait, sans vie. Lorsque nous faisons abstraction de la vie du Peuple de Dieu, nous tombons dans la désolation et nous pervertissons la nature de l'Église»[472].

Pour que cette conversion pastorale se réalise concrètement dans l'environnement ecclésiastique, il est nécessaire que le peuple de Dieu ait des espaces de communion et de participation. Ces espaces peuvent être des ouvertures des clercs et des lieux de décisions où le peuple de Dieu, surtout la femme, peut participer en donnant son point de vue. Afin de dépasser la conception autoréférentielle de la paroisse ou la "cléricalisation de la pastorale", la Congrégation pour le Clergé envisage par exemple:

> Promouvoir des manières de faire et des modèles dans lesquels chaque baptisé, en vertu du don de l'Esprit Saint et des charismes reçus, devient acteur de l'évangélisation selon le style et les modalités d'une communion organique, autant avec les autres communautés paroissiales qu'avec la pastorale d'ensemble du diocèse. C'est bien en effet la communauté tout entière qui est le sujet responsable de la mission, du fait que l'Église ne se réduit pas à sa seule hiérarchie, mais se constitue comme Peuple de Dieu[473].

En clair, une collaboration effective entre tous les acteurs de la paroisse est souhaitée et est nécessaire afin de structurer une "pastorale d'ensemble" qui répond aux défis de l'évangélisation d'aujourd'hui. Dans l'Église, il y a de la place pour tous et chacun peut trouver sa place, en respectant la vocation de chacun, car à chaque baptisé est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien commun (1 Cor 12, 7), tel est le sens de l'*Instruction* rédigée par la Congrégation pour le Clergé. Il s'agit de favoriser la coresponsabilité des baptisés et de promouvoir une pastorale de proximité et de coopération entre les personnes et les paroisses. Les clercs ont une mission de maintenir vivante cette dynamique afin que chaque baptisé(e) se découvre acteur de l'évangélisation[474].

Il revient à dire que chaque membre de la communauté, homme et femme, puisse apporter sa contribution à l'œuvre commune. Cela nécessite surtout une réelle prise

---

472 FRANÇOIS, *Carta al Pueblo de Diòs que peregrina en Chile*, L'Osservatore Romano 294 http://www.vatican.va/content/francesco/es/letters/2018/documents/papa-francesco_20180531_lettera-popolodidio-cile.html 23 décembre 2016, (12/10/2020).

473 CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Instruction*, n° 38.

474 Cf. *Ivi*, n° 39.

de conscience des personnes pour agir concrètement en faveur des personnes exclues, en particulier les femmes. C'est un travail qui nécessite un renoncement des habitudes discriminatoires afin de revêtir de nouvelles considérations du genre.

1.1 Pour un dépassement de la discrimination entre hommes et femmes

Pour pallier ce phénomène de discrimination, un surpassement de la part de l'homme serait nécessaire. Ce dépassement doit commencer par un exercice de la remise en question de la part de l'homme; il doit se questionner lui-même en face de la Parole de Dieu, s'il est un être parfait ou limité. Cet exercice est important pour l'aider à surmonter l'idée de grandeur ou de supériorité que la culture et la société lui ont inculquées dont il se satisfait. Pour Castiglioni, les sources propres de la foi chrétienne, l'Écriture et la Tradition donnent des repères décisifs pour résoudre ce problème. Selon les indications bibliques, la dynamique baptismale demeure un principe des relations nouvelles dont les membres de la communauté sont appelés à vivre:

> Dans le corps ecclésial, chaque croyant, sans discrimination, peut être accueilli et reconnu dans sa singularité incomparable, car l'unité des croyants dans le Christ–le lien communautaire–est une réalité qui «précède, porte et repositionne» les différences. Ces dernières, dont la différence sexuelle, ne comptent pas par rapport à l'essentiel, c'est-à-dire le fait d'être fils et filles de Dieu par le baptême. Par conséquent, elles ne sont plus à entendre comme des réalités qui entraînent des inégalités, voire la subordination des uns aux autres, mais comme un don de Dieu, un charisme personnel, qui peut et doit s'exprimer en faveur de tous. Cette logique baptismale vécue par les croyants montre que l'Évangile possède la force de renverser les schémas du monde, rendant possible à ceux qui détiennent une position de pouvoir sur les autres d'y renoncer. La richesse véritable n'est que dans la fraternité finalement possible, à laquelle tout le monde est appelé et l'égalité fraternelle vécue entre les croyants est une prophétie de la fraternité universelle. […]. L'unité des baptisés est le principe des relations nouvelles – égalitaires et empreintes de fraternité – dont les communautés pauliniennes gardent des traces éloquentes, 1 Co 7, 14, mais ce sont les évangiles qui permettent de contempler ces relations par Jésus-Christ avec toutes sortes de personnes. Les comportements de Jésus–révélation de l'amour du Père–inspirent tout homme et toute femme en Église, appelé (e) à incarner ce style de façon créative[475].

Sur la base de son analyse, il indique que ce sont les traits caractéristiques des relations du Christ qui nous orientent vers la solution de la problématique ecclésiale

[475] L. CASTIGLIONI, *Filles et fils de Dieu*, 579-580.

actuelle concernant les rapports homme-femme. Il est clair que les traits relationnels de Jésus avec les hommes et les femmes offrent des lignes d'action. Nous sommes donc tous interpellés à nous laisser interroger par l'Évangile afin de découvrir nos erreurs et nos limites pour imiter Jésus dans ses paroles et dans ses actes. Selon Castiglioni:

> Il est impératif de reprendre avec élan le processus de conversion, car il représente le seul moyen pour surmonter la logique de la violence, de la domination et de la convoitise, qui resurgissent toujours dans le cœur de l'homme et de la femme et de tous les baptisés[476].

Pour mettre en chemin ce processus de conversion continuelle, il est aussi nécessaire de relire les récits des livres de la Genèse (chapitres 1 et 2) qui sont d'une grande utilité pour l'Église. Ces récits affirment l'égalité entre l'homme et la femme, leur égale dignité et leur pauvreté, car tous deux partagent une ignorance sur leur propre origine et sur celle de l'autre. Il n'est donc pas question d'une antériorité de l'homme sur la femme. Ils permettent de comprendre que la différence sexuelle est une bénédiction particulière pour les humains, elle est au fondement de l'attraction de l'homme vers la femme et réciproquement, une attraction décisive pour les relations humaines, car elle permet de ne pas être indifférent aux autres[477]. Ces textes aident également à démystifier les erreurs précises dans la relation avec l'autre, précisément le fait de parler à la place de l'autre et de s'effacer en se soustrayant au vis-à-vis. Ils permettent aussi de contempler et de vivre la bénédiction inscrite dans la différence sexuelle.

L'autre source de la foi chrétienne proposée par Castiglioni est le retour à la Tradition. Il a accentué son argumentation sur l'ecclésiologie de Vatican II qui offre une perspective novatrice et a son origine dans la doctrine de l'égalité baptismale des membres du peuple de Dieu qui donne naissance à une Église charismatique[478].

Pour Tshibilondi Ngoyi, la femme africaine mérite une considération à tous les niveaux, en particulier au niveau de l'Église. Elle est invitée à remettre en question les mécanismes de subordination qui bloquent la participation des femmes en son

---

[476] *Ivi*, 582.
[477] Cf. *Ivi*, 402-403.
[478] Cf. *Ivi*, 591; Cf. Chapitre IV, § 4 – Nouveauté apportée par le Concile Vatican II à l'Église universelle et § 4.1.4 – L'importance du *sensus fidei* dans la vie ecclésiale.

sein et dans la société:

> La femme africaine joue un rôle incontestable au sein de la famille africaine. Ce qui devrait être remis en question, ce sont les mécanismes de subordination, dans un système patriarcal, qui freinent sa pleine participation dans l'Église comme dans la société. Par ailleurs, en observant le mode de fonctionnement actuel de l'Église, on peut se demander dans quelle mesure cela permet aux femmes ayant une formation adéquate d'accéder aux postes de décision. Ne faudrait-il pas un changement de mentalités ou mieux une conversion pour reconnaître cette injustice afin de redéfinir la relation homme-femme de manière nouvelle[479].

Il s'agit en fait de redoubler d'efforts dans la promotion de la femme en lui assurant des espaces nécessaires pour le déploiement de ses talents dans les structures ecclésiales et sociales. Cela est possible grâce à un changement de mentalités qui implique à la fois l'homme et la femme.

L'Église doit redonner à la femme toute sa splendeur et la reconnaissance qu'elle mérite. Concrètement, il s'agit d'une part de l'aider à prendre conscience de ses capacités à se réaliser comme femme dans la société, de l'encourager et de l'apprécier comme un être humain doté d'une dignité égale à celle de l'homme et chercher des moyens pour cheminer ensemble. D'autre part, les hommes d'Église sont appelés à comprendre à la manière plus évangélique leur être mâle et à repenser le visage même de l'Église dans le sens inclusif.

1.1.2 Favoriser des exercices de conversion pour avancer vers la synodalité

Le concept "synodalité" vient du mot "synode", lui-même composé de deux mots grecs: *sýn* (avec) et de *ódos* (chemin, route)[480]. Il désigne donc un chemin à parcourir ensemble sous le guide du Seigneur ressuscité, en écoute de l'Esprit Saint, du peuple de Dieu, dans sa variété et l'harmonie plurielle de ses membres et dans l'exercice responsable et convergente des divers ministères, des divers charismes, des diverses tâches et vocations à la suite du Christ au service de la mission[481]. Elle demeure un

---

479 A. TSHIBILONDI NGOYI, *Rôle de la femme*, 219.

480 H. WAGNER, *Sinodo/Concilio. Prospettiva cattolica*, in P. EICHER (a cura), *Enciclopedia teologica*, Queriniana, Brescia 1989, 963, Cf. L. TONELLO – R. BATTOCCHIO (a cura), *Sinodalità. Vita della Chiesa, pratiche nella Chiesa*, EMP-FTTr, Padova 2020.

481 Cf. P. CODA, *Il cammino della Chiesa del terzo millennio*, in P. CODA – R. REPOLE (a cura), *La sinodalità nella vita e nella missione della Chiesa*, Edizione Dehoniana Bologna 2019, 10. Piero

objectif à atteindre par l'Église. Elle est l'expression même de l'Église conciliaire, une pratique de partage qui révèle le mystère de l'Église, Corps du Christ, Temple de l'Esprit, peuple de Dieu, mis en exergue par le pape François dans son Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, dans laquelle il présente le programme de réforme de l'Église qu'il propose de réaliser. Le pape a manifesté sa préférence pour la catégorie biblique "peuple de Dieu"[482], confirmée dans le numéro 119 de son Exhortation où il indique la route privilégiée pour retourner au Concile de Jean XXIII et de Paul VI.

À *l'occasion de la commémoration du 50° anniversaire de l'institution du Synode des évêques*, le 17 octobre 2017, le pape François disait: «le chemin de la synodalité est celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire» [483]. La problématique évoquée ici est de pouvoir entendre la voix de chacun dans le discernement prophétique de l'Église. Le souhait est que ce rêve se réalise. Selon Théobald, il faut:

> Établir une véritable synodalité vécue au quotidien et faisant participer chacun, jusqu'au dernier baptisé, à la vie de la communauté ecclésiale et en lui permettant d'exercer un droit de vote. […] Le défi est de mobiliser ce qu'il y a de meilleur en chacun et d'avoir confiance que cela conduit à terme, non à la dispersion et à la fragmentation, mais à une vision et à une action missionnaire communes[484].

Pour arriver à une véritable conversion vers la synodalité, il serait nécessaire de cultiver et pratiquer l'écoute réciproque. Celle-ci s'effectue à différents niveaux: entre les pasteurs et le peuple de Dieu au niveau de l'Église locale, entre les évêques et les prêtres et ceux-ci entre eux, entre les évêques et les laïcs et ces derniers entre eux. Ces différents niveaux permettent de donner la chance à chacun d'être entendu, surtout pour les femmes. De l'écoute naîtra le dialogue ecclésial, c'est-à-dire le dialogue théologiquement motivé, spirituellement vécu, conduit avec communion à un esprit missionnaire. La synodalité vit du dialogue. L'on ne peut pas faire un

---

Coda è Preside dell'Istituto Universitario Sophia e docente di Teologia sistematica. È stato presidente dell'Associazione Teologica Italiana. È membro della Commissione teologica internazionale.

482 Notons que la catégorie de communion – communauté a dominé pendant plusieurs décennies du post-concile, elle est une concrétisation de l'idée du peuple de Dieu.

483 FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de la commémoration du 50° anniversaire de l'institution du Synode des Évêques*, 17 octobre 2015.

484 C. THEOBALD, *Urgences pastorales. Comprendre, partager, réformer*, Bayard, Montrouge 2017, 326-327.

chemin commun sur la voie de mutismes parallèles ou de côté; elle se fait en parlant, en tissant des récits de la vie, en s'interrogeant, en répondant, en se reprochant et en se consolant, dans les différences réciproques[485].

Par ailleurs, la synodalité est aussi question de style. Nous le trouvons dans les paroles (Mt13, 34; Mc 3, 13-19; 1, 15; Jn 8, 1; 12, 44; Mt 5, 3-9), les actes de Jésus (avec Zachée: Lc 19, 1-10, la samaritaine: Jn 4, 1-42, la femme adultère: Jn 8, 1-11) et dans l'art éducatif qu'il montra à ses disciples: il les interrogea, discuta avec eux, leur fit des reproches. Nous pensons également à l'incontournable règle de comportement ecclésial dans la prise des décisions dans les Actes des Apôtres 15, 28 «Car il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire».

Le style synodal, comme tout autre style, n'est pas constitué des procédures à appliquer dans divers contextes ecclésiaux: dans les diocèses, en paroisses et dans les communautés ecclésiales. Il est cependant quelque chose de culturelle, de spirituelle et théologique. Selon Masciarelli, il est:

> Una disposizione comportamentale che deve tendere a farsi permanente, in grado di portare a vivere e a operare insieme a tutti gli altri nello spirito del Vangelo, della fraternità battesimale, della comunione eucaristica, della collaborazione caritativa generosa, della corresponsabilità seria, saggia e tenace. […] Esso consiste nell'assumere congrui atteggiamenti dialogali e nell'avviare precisi processi collaborativi. Inoltre, l'insieme dei tratti formali che individuano un qualsiasi stile non sono mai fissi. […] Lo stile, anche quello sinodale, è un modo di essere che si coniuga sempre con l'originalità[486].

Ce style doit se répercuter dans les paroles et les actes de ceux et celles qui interviennent dans la vie ecclésiale et pastorale, en commençant par le clergé, à tel point qu'il devienne un acte incorporé.

Pour réaliser cette priorité ecclésiale de la synodalité, une prise de conscience effective du clergé est nécessaire. Qu'il revête le «style du Baptiste», celui de l'humilité qui ne se met pas à la place du Christ, comme le rappelle l'évangéliste Jean: «Il faut qu'il croisse et que je diminue» (Jn 3, 30). Il n'est pas nécessaire de parler toujours à la place des femmes, il faut qu'elles se sentent libres d'exprimer ce qu'elles pensent et ce qu'elles veulent faire pour la société et pour l'Église. Qu'il

---

485 Cf. M.G. MASCIARELLI, *Un popolo sinodale*, 169-170.
486 *Ivi*, 177.

stimule le peuple de Dieu à «faire route ensemble», grâce à une sensibilisation et des actions concrètes.

En deuxième lieu, il est important de renouveler une véritable confiance dans l'écoute de la voix des femmes d'où qu'elle vienne, ce qui implique en premier lieu, de ne pas s'entourer exclusivement des *Yes Women,* (c'est-à-dire celles qui sont toujours prêtes à dire oui, sans remettre en question une pensée, celles qui ont peur ou ne peuvent contredire)[487], mais de toute femme qui veut apporter quelque chose pour le bien de toute l'Église. C'est ainsi que se crée la convivialité entre les membres qui permettra de penser, de décider et de projeter ensemble.

Troisièmement, reconnaître la précompréhension négative au sein de l'Église à l'égard du «féminisme» et la méfiance à l'égard de celles qui s'engagent dans les questions «de femmes» ou de la communauté. Notons que leurs apports ne concernent pas seulement leurs propres questions, mais tout le corps de l'Église dans son unité différenciée. Leurs demandes expriment la frustration et la souffrance dues à la marginalisation incohérente avec l'Évangile et aussi un vif désir d'assumer la stature ecclésiale que le baptême confère à tout croyant[488].

Quatrièmement, reconnaître certaines intempérances de langage envers les femmes et demander pardon afin de repartir sur des nouvelles bases. Il s'agira de se rapprocher des femmes de manière non paternaliste, mais par des gestes qui expriment à la fois la prise de conscience des fautes commises à leur égard afin de les écouter et dialoguer ensemble. Ce qui permettrait de sortir de «l'autosuffisance» présumée de l'homme qui l'a caractérisé longtemps et de reconnaître que les femmes possèdent une capacité innée susceptible de rendre l'Église plus visible comme un espace de vie, d'accueil et comme une institution ouverte[489]. Elles peuvent apporter à toute l'Église la spécificité de leur être féminin afin de féminiser toute l'Église, à travers tous les moyens, toutes les fonctions et tous les services[490]. Les Églises du Nord-Cameroun et leurs organismes de participation peuvent être des lieux d'entraînement au style du dialogue avec les femmes.

---

487 Cf. L. CASTIGLIONI, *Filles et fils de Dieu,* 623.
488 Cf. *Ivi*, 624.
489 Cf. M.T. PORCILE SANTISO, *La donna*, 245.
490 Cf. *Ivi*, 323-324.

Notons que la synodalité fait appel à un vivre ensemble. Une fois que les exercices de conversion sont acceptés et pratiqués, un autre climat s'installera: le vivre ensemble. Dans une perspective synodale pour un vivre ensemble, faisons quelques propositions pour les Églises particulières du Nord-Cameroun.

1.1.3 Pour un vivre ensemble entre femmes et hommes: une orientation fondamentale

Vivre ensemble, c'est «être avec» pour expérimenter la force et la douceur de la fraternité, sa nécessité et sa difficulté. C'est une invitation à développer certaines attitudes et laisser les paroles de l'homme et de Dieu nous interpeller. Il peut être appréhendé comme une exigence fondamentale garantissant la cohésion sociale et ecclésiale. L'Église dans sa marche a besoin des hommes et des femmes qui partagent ensemble leurs pensées et leurs actions afin de construire le Règne de Dieu qui leur a été confié à eux tous. Tous doivent se sentir unis pour réaliser ce projet du salut pour l'humanité.

Pour donner l'effectivité à ce vivre ensemble dans les Églises particulières du Nord-Cameroun, il est nécessaire de développer une autre manière d'«être» et de «faire l'Église». Cette manière consistera à développer des attitudes d'écoute, d'ouverture et de nouveaux modes de collaboration par ceux et celles qui interviennent dans la pastorale. Il convient aussi de viser une plus grande transparence dans la communication entre hommes et femmes pour construire l'Église de Dieu, une réalité dynamique, appelée à devenir icône de la Trinité[491]. Ce vivre ensemble ecclésial ouvre à tous, collectivement et sans exception, la responsabilité de l'Assemblée ecclésiale. C'est en elle qu'il faut chercher les modes d'actions, les modèles de relations.

À l'image de la Trinité, les modes d'agir ecclésiaux s'expriment par la qualité des relations entre les personnes, par le témoignage d'un «vivre ensemble». Tout cela est possible grâce un cheminement commun dans un profond respect des diversités et des richesses personnelles de chacun. Le vivre ensemble ecclésial donne aux

---

[491] Cf. M.H. LAVIANNE, *Faire Église et construire la fraternité* in G. ROUTHIER et M. VIAU, (sous la direction de), *Précis de théologie pratique*, Deuxième édition augmentée, Novalis Lumen vitae, Bruxelles 2007, 610.

assemblées ecclésiales de devenir une fraternité qui chemine[492]. Pour que ce vivre ensemble ecclésial soit possible:

Une ouverture à toutes les diversités doit être envisagée et pratiquée par les Églises afin d'engendrer des types de relations entre toutes les personnes qui deviennent de vrais partenaires. Concrètement, au niveau des paroisses et communautés ecclésiales vivantes (CEV), que toutes les parties prenantes aient une égale considération (femmes, enfants, hommes), que les différences soient considérées comme une richesse, surtout celles des femmes. Les pasteurs sont invités à veiller et à les accompagner par des sensibilisations, des enseignements et des vibrants témoignages. Ainsi, chacun se sentira membre de la communauté et c'est ainsi que se concrétisera le vivre ensemble.

Que les associations et mouvements féminins soient de véritables lieux d'expériences et de considération de la différence des membres, c'est très important pour la croissance du groupe. Que ces femmes soient toujours accompagnées par des aumôniers, des sœurs conseillères pour leur enseigner à vivre d'abord l'esprit de leur patron ou fondatrice et à pratiquer l'esprit évangélique.

En somme, tous les baptisés sont convoqués pour «faire Église», pour construire là où ils vivent, un lien social, signe du projet d'amour de Dieu pour tous. Certes, l'Église se construit sur les fondations de la communion Trinitaire, mais aussi sur celles des réalités sociales dans lesquelles le projet divin prend Corps. Pour «faire Église», il faut donc accepter de convertir sa relation personnelle à Dieu pour un «nous ecclésial», une communauté de femmes et d'hommes appelés à vivre ensemble à l'image de Dieu, dans le quotidien de la vie. Construire un vivre ensemble ecclésial où la qualité des relations est première, c'est-à-dire que tous soient non seulement écoutés, entendus, accueillis, mais aussi que tous écoutent, entendent, accueillent les différences, partagent et s'engagent. C'est aussi un signe de reconnaissance des droits de tout homme.

---

[492] Cf. *Ivi*, 613.

2. Promouvoir les droits de la jeune fille et de la femme

Pour rendre plus concrètes les perspectives, nous proposons la promotion et l'application des droits de la jeune fille et de la femme tout en favorisant l'éducation et leur intégration dans la vie professionnelle.

2.1 Exhortations et recommandations de l'Association des Conférences Épiscopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC)

Suite à la VI ème Assemblée Plénière de l'ACERAC tenue à Malabo du 6 au 14 juillet 2002, en Guinée équatoriale, présentée dans le quatrième chapitre[493], quelques exhortations et recommandations ont été adressées à toutes les Conférences épiscopales des pays concernés dont voici la quintessence:

- Lutte contre toute pratique ou tradition qui considère la femme comme inférieure à l'homme, pratique contraire à la vision chrétienne de la personne humaine, créée à l'image de Dieu. Tout exercice de l'autorité de l'homme sur la femme doit être aboli, car il est contraire à l'esprit évangélique, de communion, d'amour et de service réciproque.
- Pour ce qui regarde le mariage, l'ACERAC encourage et exhorte les chrétiens à célébrer le mariage chrétien. Il comble les attentes de la femme; il met en valeur la réciprocité et la complémentarité du couple, car il est sacramentel et indissoluble.
- L'ACERAC encourage les initiatives individuelles et collectives pour plus d'engagement en faveur de la condition féminine, dans tous les domaines: sociaux, économiques, politiques et culturels.
- Les femmes doivent avoir confiance en elles-mêmes afin qu'elles participent sans peur à l'édification de l'Église et à la construction de la société[494].

Un appel fut lancé aux gouvernants et responsables à différents niveaux de la société civile à s'engager davantage pour la promotion de la femme et pour la reconnaissance effective de ses droits fondamentaux.

---

[493] Cf. Chap. IV, § 8. Position de l' Association des Conférences Épiscopales des Régions d' Afrique Centrale (ACERAC).

[494] Cf. I. OBAMA OBONO (Archevêque de Malabo et Président de FACERAC), *Dossier ACERAC 2002 Malabo. Messages au Peuple de Dieu, par les évêques de l'ACERAC*, http://www.eglisecatholique-gabon.org/dossier-acerac-acerac-2002-malabo-6e-assemblee-pleniere-communique-final.html 13 juillet 2002, (30/12/2020).

Ces exhortations et recommandations établies servent à garantir l'épanouissement de la femme à tous les niveaux de la société et de l'Église afin de favoriser la justice à son égard. L'application de ces recommandations doit commencer par les Églises elles-mêmes, elles doivent prêcher par l'exemple. Les gouvernants et les autres responsables pourront emboîter le pas.

2.1.2 Résolutions

Après ces exhortations et recommandations, un certain nombre de résolutions ont été prises par l'ACERAC, parmi lesquelles: la reconnaissance de la dignité de la femme et l'appréciation de la valeur de son engagement ecclésial. Concrètement, le travail consistait à sensibiliser la population pour une réelle transformation des mentalités. Des structures concrètes devraient être créées pour que les Églises témoignent d'une solidarité active et efficace à l'endroit des femmes.

Pour les Instituts diocésains de vie consacrée, une commission a été mise sur pied pour la promotion de la formation des religieuses et pour la sauvegarde d'une juste autonomie.

Au niveau de chaque diocèse, la création de la commission «Justice et Paix» a été mise sur pied afin de s'engager dans la lutte contre la pratique de certaines traditions comme l'excision, le mariage forcé et précoce, les travaux forcés des femmes. Les diocèses ont été invités à œuvrer pour l'insertion des femmes dans les lieux de réflexion, de consultation et de dialogue, afin que ces dernières puissent collaborer au processus de prise de décision dans les Églises particulières.

Au niveau des paroisses, il a été émis le vœux de la création des structures permanentes de formation et d'accompagnement, en vue de la préparation au mariage et de son suivi, pour favoriser le dialogue entre les couples, la formation des familles chrétiennes, l'intégration mutuelle des époux dans leurs familles selon la vision chrétienne[495]: «Le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme» (Mt 19, 4) et une éducation des garçons et des filles.

---

[495] Cf. *Ivi*.

Chaque conférence épiscopale s'organise à son niveau pour le suivi de ces recommandations et résolutions dans son diocèse respectif. Nous nous contenterons de la Conférence des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua.

2.2 Position de la Conférence des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua (CEPGA) sur les femmes

Rappelons que la Conférence des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua (CEPGA) comprend l'archevêque de Garoua, les évêques de Maroua-Mokolo, de Yagoua et de Ngaoundéré. Nous précisons que les prélats n'ont pas laissé des écrits sur leur position sur les femmes, mais à travers les structures de développement (CODAS-CARITAS et CDD), nous nous servons de ce document-preuve pour leur intérêt à la libération de la jeune fille et de la femme, à travers l'éducation et la formation.

2.2.1 L'éducation de la jeune fille et la formation de la femme

Pour mettre en application les recommandations de l'ACERAC et prendre position en faveur des femmes, les évêques de la Province ecclésiastique de Garoua ont insisté sur quelques points à observer dans les différents diocèses, à savoir l'éducation de la jeune fille et de la femme, la formation chrétienne et la promotion des associations féminines en faveur de la justice et de la paix.

A- L'éducation

L'éducation est un droit humain, fondamental et indispensable au progrès économique et social. Reconnaître ce droit aux filles et aux femmes avec l'accès libre et égal à l'éducation est essentiel pour atteindre les objectifs de l'égalité entre les sexes. Pour lutter contre le taux élevé d'analphabétisme des filles et des femmes et favoriser la promotion de la jeune fille et de la femme, un renfort dans l'éducation et la formation de la jeune fille et de la femme est indispensable. Des efforts sont déjà louables dans le domaine de l'éducation: des écoles privées et collèges sont créés dans les villes et villages afin de transmettre une bonne éducation aux jeunes.

Les structures éducatives sont contrôlées par le Secrétariat à l'éducation catholique (SEDUC), lui-même sous la coordination d'une structure de développement dénommée CODAS-CARITAS ou CDD selon l'appellation de chaque diocèse. Le suivi des activités éducatives se fait normalement afin que tous ceux et celles qui sont inscrits dans ces structures éducatives aient les mêmes droits à une éducation de qualité.

Dans le but de l'insertion socio-professionnelle des jeunes, les collèges diocésains sont créés et se rendent utiles à toute la communauté du Grand-Nord, c'est ce qui ressort du Dossier présenté par la Sœur Bernadette Mekouanga dans la *Vie de l'Église du diocèse de Maroua-Mokolo*:

> Dans le but de rendre les enseignements de nos établissements scolaires diocésains utiles et formatifs, nos élèves y reçoivent, en plus des cours classiques, des matières spécifiques qui prennent un nom différent d'un collège à l'autre, mais gardant le même contenu: Matières Autres ou Passerelles. Ces «matières Autres» ont pour objectif d'ouvrir les pistes à chaque élève pour favoriser son insertion professionnelle qu'il soit diplômé ou non. Les Passerelles visent aussi à rendre l'élève apte, compétent, capable de rêver, de penser un projet, à court ou à long terme, de le réaliser en respectant les étapes jusqu'au bout. Elles informent et forment l'élève sur sa future carrière en lui donnant les moyens pratiques et réels pour s'y préparer. Ces matières sont toujours en phase avec la réalité. Les élèves y trouvent un cadre pour exprimer leurs talents et se découvrent eux-mêmes en prenant conscience des choix qui se présentent à eux après les études et s'y préparent. Un tour dans les salles de classes de nos collèges diocésains nous permet de rencontrer des enseignants affairés à dispenser des Matières Passerelles telles que: l'élevage, l'agriculture, la menuiserie, la maçonnerie, l'artisanat, la couture, l'art culinaire, la mécanique, l'Enseignement Social et Familial, l'électricité, la gestion, cap'tain… Les filles rivalisent d'adresse dans l'Enseignement Social et Familial et la Couture en devenant progressivement de petites femmes d'affaires responsables. Elles produisent de belles nappes de table assortis de napperons, des sacs, des trousses, des sous-plats, des vêtements, … Produits destinés pour le marché[496].

Ces enseignements ont pour but de former les enfants afin qu'ils soient les principaux acteurs de leur avenir et créent leurs propres entreprises. Les taux de scolarisation des filles et des garçons aux niveaux primaire et secondaire ont connu une hausse dans ces établissements.

Aujourd'hui pour s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, il faut s'imprégner de la culture moderne et de la formation humaine et intégrale. Sans cette

---

[496] B. MEKOUANGA, *Quel rôle nos collèges diocésains peuvent-ils avoir dans le développement de l'entreprenariat des jeunes? «Vie de l'Église*. Mensuel d'informations du diocèse de Maroua-Mokolo», 39 (11/ 2019), 7.

culture, l'on sera dépendant, l'on ne pourra pas participer au développement de son pays. La jeune fille doit être accompagnée dans ce projet d'humanisation. Pour Akoa Mbarga:

> Donner une éducation à la jeune fille, c'est lui assurer son indépendance et sa survie. C'est la voie à son autonomisation afin qu'elle devienne moteur de changement et de développement. L'éducation est une nécessité incontournable de notre époque. L'alphabétisation est une urgence des temps modernes. Ceci vaut pour tous les jeunes gens, surtout pour les jeunes filles, tant elles sont encore victimes des idées traditionnelles attardées. La jeune fille comme le garçon a droit à l'instruction, à la science et à la culture. Elle doit acquérir une bonne ouverture d'esprit. Elle doit prendre conscience d'elle-même, de son être-au-monde. Comme toute personne humaine, elle a des droits et devoirs par rapport à elle-même et aux autres. Elle doit prétendre à la valeur suprême de l'éducation qui favorise sa personnalisation, sa maturation et sa responsabilisation. La connaissance de soi-même et la maîtrise de sa personnalité sont la voie royale pour un bon positionnement dans la vie. Cette éducation conduit à un engagement, nécessite un acte de volonté pour l'amélioration de son état et de son milieu. Elle a besoin d'une auto-détermination de la personne elle-même qui lui permette d'accepter la formation et d'agir pour des raisons conscientes. Pour percer dans la vie sociale et professionnelle, la jeune fille devrait être intéressée à la culture moderne et à la formation humaine intégrale. Ainsi, elle sera un sujet actif et dynamique de cette planète terre[497].

Il est un fait reconnu que l'éducation de la jeune fille assure une indépendance à cette dernière et lui ouvre la voie à l'autonomisation. Son impact sur la réduction de la pauvreté et sur la promotion du développement est réel. Seule, la jeune fille ne peut pas persévérer, il lui faut les moyens et les personnes pour la propulser et la soutenir. Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants; ils doivent donner les mêmes chances aux garçons et aux filles. Les élites peuvent s'impliquer aussi dans l'éducation de la jeune fille de leur localité, en l'accompagnant et en la soutenant financièrement.

Il est urgent que les Églises mettent toujours l'accent sur les principaux agents de socialisation de la jeune fille que sont la famille, l'école et les différents milieux culturels. Pour remédier aux abus et discriminations qui freinent le développement intégral de la jeune fille et de la femme dans la société, il serait nécessaire de:

- Renforcer les rôles des familles dans l'amélioration du statut de la jeune fille, de la femme par des enseignements appropriés et par un accompagnement pastoral;
- Combattre toutes formes d'exploitation de la jeune fille et de la femme;

[497] G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 202-203.

- Lutter contre les violences faites aux filles et aux femmes, en déléguant des personnes qui doivent s'informer sur la situation et rendre compte aux autorités compétentes.

Il est clair que l'ouverture de la jeune fille au savoir et à la culture, sa capacité d'insertion et d'adaptation aux structures, lui permettront de dépasser l'impasse de l'isolement et de l'exclusion. Pour Akoa Mbarga, il est important de relever le niveau d'éducation des filles par la mise en œuvre de stratégies telles que:

- la mise sur pied d'un cadre institutionnel sur l'éducation non-formelle (centres sociaux, maisons de la Femme, des ateliers, des animations, foyers ruraux…);
- la création de modules de formation à court terme dans les secteurs porteurs en vue du développement des aptitudes dans toute structure d'éducation non-formelle;
- la mobilisation sociale, le plaidoyer, les campagnes appropriées et efficaces d'Information – Éducation – Communication (IEC) sur le terrain en y incluant un volet d'alphabétisation fonctionnelle[498].

Ces stratégies sont très utiles pour nos villages des régions septentrionales du Cameroun. Dans le même sens, des actions particulières pourraient être menées en vue de la formation et de la promotion des jeunes filles et de la femme.

B- La formation chrétienne

Dans chaque diocèse, la formation chrétienne des jeunes et des femmes est une préoccupation et elle se fait grâce à une aumônerie de l'apostolat des laïcs. Chaque aumônerie organise la formation selon son programme bien défini. Elle peut être centrée sur la vie chrétienne, la vie spirituelle, la morale chrétienne, l'Eucharistie et bien d'autres domaines de la vie chrétienne. Signalons que la plupart des jeunes et des femmes se retrouvent dans les mouvements et associations, c'est là qu'ils reçoivent la formation.

Au niveau de toute la Province ecclésiastique de Garoua, des sessions de formation sont organisées par les différentes aumôneries, soit dans le cadre de la formation chrétienne soit dans le cadre de la formation des jeunes ou des associations féminines. Plusieurs jeunes et femmes de tous les diocèses participent massivement à

[498] Cf. *Ivi*, 204.

ces moments de formations. Les jeunes comme les femmes sont tous intéressés par ces formations. Notons que l'effort des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua dans la formation des femmes est appréciable, mais un grand déficit reste à combler au niveau de l'alphabétisation et de la formation:

- Des sessions d'alphabétisation doivent être organisées dans les paroisses afin de permettre à ces dernières d'apprendre à lire et à écrire pour se faire comprendre avec les autres.
- Sensibiliser les hommes laïcs, surtout ceux des villages, afin qu'ils permettent à leurs épouses de se former et de s'engager dans les activités pastorales, car beaucoup d'entre eux empêchent leurs épouses de participer à certaines activités comme la formation des catéchistes ou la formation des choristes;
- Former des femmes *leaders* pour pouvoir accompagner les femmes et celles-ci seront capables de parler en public sans complexe d'infériorité;
- Fixer des moments de formation des fidèles sur la parité, l'égalité entre l'homme et la femme, dans les paroisses. Qu'ils soient organisés et dirigés par des hommes laïcs ou prêtres formés qui n'ont aucun esprit patriarcal ou misogyne.
- Créer des centres de formation à la vie chrétienne, la création des centres scientifiques, techniques et technologiques et informatiques dans les centres urbains comme dans les villages pour faire bénéficier à toutes les filles et femmes.
- Former les femmes dans divers domaines de la pastorale pour qu'elles comprennent très bien le sens de leur engagement et que ces formations soient mixtes (femmes et hommes);

Sachant qu'il ne s'agit pas d'une chose facile, nous souhaitons et espérons que soit possible la création d'une université catholique ou d'une faculté de théologie dans la Province ecclésiastique de Garoua afin de permettre aux laïcs (femmes, hommes) et aux prêtres d'accéder aux études théologiques. Cette formation leur permettra de s'imprégner et d'approfondir les connaissances sacrées de cette discipline.

Malgré tous les dispositifs mis en action pour la promotion des droits des filles et des femmes, on constate que les évolutions sont lentes, dans l'Église comme dans la

société du Grand-Nord. Beaucoup reste à faire pour les femmes de cette partie du pays.

3. La promotion des associations féminines en faveur de la justice et de la paix

Dans les paroisses, on note des associations féminines qui militent en faveur de la justice et de la paix, nous pensons plus particulièrement aux associations des veuves. C'est une association qui a pour but d'aider les veuves à retrouver leur dignité, car la plupart d'entre elles vivent sous le poids du Lévirat, une coutume qui consiste à donner la veuve comme héritage au frère du défunt pour en être responsable, avec éventualité de mariage.

Chez plusieurs tribus des régions septentrionales du Cameroun, comme partout au Cameroun, les rites de veuvage deviennent souvent un lieu de marchandage, de vengeance, de brimades, de privations de toutes sortes à l'endroit de la veuve. Le rite de veuvage décrit par Akoa Mbarga peut servir d'exemple:

> Dans la célébration du rite traditionnel, on rappelle à la femme qu'elle n'a pas été épousée par un individu, mais par une famille, une communauté. On lui signifie que, malgré la disparition survenue à la mort de son mari, la famille de celui-ci est la sienne. Celle-ci constitue l'espace d'une nouvelle vie dans lequel ses enfants et elle, sont à nouveau intégrés. Ici la responsabilité familiale est engagée plus que jamais. La vie communautaire et la solidarité triomphent de l'exclusion, de la marginalisation, de l'isolement. Aussi, devenir la femme d'un tel au sein de cette famille n'est pas plus une contrainte qu'une possibilité. La femme peut assumer son avenir comme elle veut. Elle est libre d'épouser l'homme de ses rêves sans pour autant rompre avec la famille de son défunt mari. Cette orientation éthique et sociologique de lévirat perd son sens lorsque celui-ci est imposé pour devenir une obligation rituelle et sexuelle, institutionnalisée sous le prétexte de réhabilitation, de réintégration de la femme dans la famille maritale. Depuis, la veuve est considérée comme un objet de possession qu'on peut passer de main en main, aux fins égoïstes libidinales et mercantiles. Dénuant la veuve de toute valeur personnelle, intrinsèque, celle-ci est ravalée au rang de propriété personnelle, assimilée aux biens et effets d'un potentat véreux[499].

Aujourd'hui, beaucoup de veuves chrétiennes tournent le dos à cette tradition qui marginalise et déshumanise la femme. À travers le CODAS-CARITAS ou le CDD (services de développement), l'Église aide ces veuves à s'organiser en associations pour dénoncer les actes d'injustice et de marginalisation. Le but est de s'engager en

[499] G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 210-211.

faveur de la veuve pour faire face aux poids culturels contraires à la dignité humaine. Comme plan d'action, des causeries et échanges avec les veuves, des ateliers de sensibilisation, des séminaires sont organisés à l'intention des animateurs des communautés. Ces personnes choisies servent de relais auprès des veuves, travaillent avec elles et rapportent les résultats de leurs investigations au CODAS-CARITAS ou CDD pour en débattre afin de trouver une solution. En cas d'injustice et de marginalisation signalées, les coupables sont tout de suite dénoncés auprès des autorités compétentes.

3.1 Une femme protagoniste

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, une Camerounaise, chrétienne engagée, du nom de Aïssa Doumara Ngatansou, de la Cathédrale Notre Dame de l'Assomption de Founangué de Maroua, appartenant à l'Association de *Lutte contre les Violences faites aux Femmes* (ALVF), lutte depuis vingt ans contre les violences faites aux femmes. En effet, les origines de son combat remontent à sa jeunesse lorsqu'elle remarqua une différence entre les filles et les garçons dans son milieu. Elle fut mariée de force à l'âge de 15 ans, mais décida de continuer ses études. Dans un résumé succinct, le *Journal Africa-La-Croix* présente le parcours courageux et le combat de la femme en question:

> Déjà jeune, Aïssa remarque une différence de traitement entre ses frères et elle. À l'école encore, elle remarque ce sexisme qui alimente en elle un sentiment de révolte. Estimant qu'à l'école où elle était scolarisée, les filles subissaient trop de railleries «*anormales*», elle prend l'initiative de changer d'école, sans l'accord de son père qui a été mis devant le fait accompli. Quant à 15 ans, en classe de 4e, elle est mariée de force, Aïssa est meurtrie mais décidée à ne pas abandonner ses études. «*Ce n'était pas facile mais je me suis accrochée et là, j'ai pris la résolution qui, si l'occasion m'était offerte de parler aux adultes, j'essaierai de les convaincre de ne pas marier de force leurs filles et de les laisser poursuivre leurs études*». Les trois grossesses qui suivirent son mariage ne l'empêchent pas de mener de front études et vie de famille. La jeune fille décroche le bac et continue des études de droit tout en passant un diplôme d'analyste-programmeuse. Elle se familiarise avec le monde des ONG et associations de défense des droits des femmes à travers plusieurs séminaires. *«Mon combat était désormais de faire en sorte que les autres femmes, les autres jeunes filles, ne subissent pas le même sort que moi»*, confie-t-elle. En 1996, son souhait se concrétise quand elle

> rencontre Billé Siké, une sociologue avec qui elle gère depuis l'Association de lutte contre les violences faites aux femmes (ALVF)[500].

C'est en vue de défendre les droits des femmes qu'elle s'est engagée. Elle forme les jeunes filles sur leurs droits et devoirs afin qu'elles puissent se défendre dans la vie lorsqu'elles seront seules. Dans le cadre de la formation, Le journal *Africa-La-Croix* affirme:

> Aïssa aide des jeunes filles à être autonomes, notamment par la formation, l'information sur leurs droits et l'apprentissage d'un métier. La structure possède deux antennes, à Maroua et à Kousséri, dans l'Extrême Nord du Cameroun. Celles-ci fonctionnent grâce à un réseau d'information, de formation, de solidarité et de soutien. S'y ajoutent des «brigades de dénonciation» formées de responsables religieux, coutumiers, d'enseignants et qui mènent des activités de sensibilisation sur la question des mariages précoces et des violations des droits des femmes. Les jeunes filles scolarisées sont, elles aussi sollicitées pour signaler les cas de mariage précoce ou de déscolarisation de leurs pairs[501].

Concrètement, les activités de l'association se résument en ces points:

- Des actions de soutiens aux victimes, survivantes de violences, y compris les rescapées de Boko Haram suite à la situation de crise dans la région de l'Extrême-Nord.

- Des séances d'accompagnements psychosociaux, juridiques, sanitaires, politiques, économiques se font afin de redonner une formation intégrale à la femme.

- Une mobilisation communautaire par la conscientisation, l'éducation sur les causes et conséquences des violences faites aux femmes dans les communautés.

- Enfin le renforcement de capacités/partenariat, recherche-action, afin d'améliorer leurs interventions et le plaidoyer/lobbying en faveur de l'amélioration de la situation socio-juridique de la fille et de la femme[502].

Le but de cette lutte est de redonner aux filles toute leur dignité, qu'elles ne vivent plus la même situation, que la prise de conscience soit bien prise à la base par le biais des formations.

---

500 D.N. AÏSSA, *Militante catholique des droits des femmes*, https://africa.la-croix.com/portrait-aissa-doumara-une-militante-catholique-des-droits-des-femmes-premiere-laureate-du-prix-simone-veil/ 20 juin 2019, (11/07/2020).

501 *Ivi*.

502 Cf. D.N AÏSSA, «Vie de l'Église. Mensuel d'informations du diocèse de Maroua-Mokolo», 4 (4/2019), 4.

C'est un travail sérieux qui se fait dans les communautés, un suivi et un accompagnement afin que chacun puisse bénéficier de l'encadrement. Les filles et les femmes concernées ressentent l'apport, la valeur et l'importance de cette formation dans leur vie. L'objectif étant d'éradiquer le phénomène de violences faites au genre féminin dans ces parties du pays.

Rappelons que le Président de la République française a remis à Aïssa Douamara le 8 mars 2019 pour sa première édition, le Prix Simone-Veil pour son combat contre les violences faites aux femmes dans cette partie du pays où les violences sur le genre sont fréquentes.

4. Une première synthèse

Nous constatons que les Évêques, avec leurs organes de développement que sont le CODAS-CARITAS ou CDD, réussissent à éduquer et à former les filles et les femmes grâce aux personnes qui se rendent disponibles pour assurer ces services auprès des filles et femmes marginalisées. À travers ces structures, l'Église cherche à se mettre du côté des pauvres, marginalisés en les soutenant et en les accompagnant.

Certes, l'Église locale fait des efforts en multipliant des actes et structures de promotion humaine, comme l'école et les centres de formation, mais beaucoup reste encore à faire pour une meilleure vie sociale des femmes de la partie septentrionale.

L'Église doit être convaincue que c'est à travers «une adhésion à de vraies valeurs que les inégalités sociales de plus en plus criantes peuvent tomber et laisser place à une ère de fraternité et de paix»[503].

La promotion humaine n'est pas un fait de hasard ni un geste héroïque, mais elle trouve son fondement dans la conversion du cœur qui se réalise par le biais de l'écoute et la méditation de la Parole de Dieu. Selon le pape Paul VI, dans son Exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi*:

> Entre évangélisation et promotion humaine, développement, libération, il y a en effet des liens profonds. Liens d'ordre anthropologique, parce que l'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait, mais qu'il est sujet aux questions sociales et économiques. Liens d'ordre théologique, puisqu'on ne peut pas dissocier le plan de la création du

[503] J-B. SOUROU, *«Ecclesia in Africa». À la lumière de l'«Esprit d'Assise». Essai de lecture du premier synode pour l'Afrique en marche vers le second,* L'Harmattan, Paris 2008, 44.

> plan de la Rédemption qui, lui, atteint les situations très concrètes de l'injustice à combattre et de la justice à restaurer. Liens de cet ordre éminemment évangélique qui est celui de la charité: comment en effet proclamer le commandement nouveau sans promouvoir dans la justice et la paix la véritable, l'authentique croissance de l'homme[504]?

L'autre défi de l'Église est le développement intégral de l'homme. L'évangélisation concerne l'homme tout entier, aussi dans ces différences de genre, qui est dans la société et doit prendre en compte son développement intégral. *Ecclesia in Africa* a réservé un long paragraphe sur le développement humain intégral qui est très important dans le contexte africain:

> Le développement humain intégral, développement de tout homme et de tout l'homme, spécialement des plus pauvres et des plus déshérités de la communauté se situe au cœur même de l'évangélisation […]. La libération que l'évangélisation annonce ne peut pas se cantonner dans la simple et restreinte dimension économique, politique, sociale ou culturelle, mais elle doit viser l'homme tout entier, dans toutes ses dimensions, jusques et y compris dans son ouverture vers l'absolu, même l'Absolu de Dieu. […]. L'Église, en poursuivant la fin salvifique qui lui est propre, non seulement communique à l'homme la vie divine, mais répand également sa lumière, qui se réfléchit d'une certaine façon sur le monde entier, principalement par le fait qu'elle rétablit et ennoblit la dignité de la personne humaine, qu'elle affermit la cohésion de la société humaine, et qu'elle pénètre l'activité quotidienne des hommes d'une signification et d'un sens plus profonds. Ainsi, par chacun de ses membres et par toute la communauté qu'elle forme, l'Église croit pouvoir apporter un large concours pour que la famille humaine et son histoire deviennent plus humaines. L'Église annonce et commence à mettre en œuvre le Règne de Dieu à la suite de Jésus, car la nature du Royaume est la communion de tous les êtres humains entre eux et avec Dieu. Ainsi le Royaume est source de complète libération et de salut total pour les hommes: l'Église avance donc avec les hommes et vit dans une *solidarité* totale et intime avec leur histoire.[505]

Ce défi peut être un programme à vie pour l'Église et peut-on dire un projet à réaliser par chaque Église locale si elle veut répondre au plan que le Christ lui-même a réalisé et lui a confié. Jésus ne s'est pas seulement contenté de soigner le spirituel, mais a pris soin de tout l'homme. Dans un résumé succinct, le prophète Isaïe et l'évangéliste Luc présentent la mission de Jésus et indiquent qu'il est venu pour libérer l'homme dans son intégralité:

> L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux

---

504 PAUL VI, esort. apost. *Evangelii Nuntiandi*, sur l'évangélisation dans le monde moderne, le 8 décembre 1975, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1975, n° 31 (=*EN*).

505 *EA*, n° 68.

> aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur (*Lc* 4, 18-19; *Is* 61, 1-2).

Il s'agit de se rendre proche des personnes, d'être solidaire comme Jésus lui-même l'a fait pour les siens et a laissé ce beau témoignage à l'Église et à tout homme de bonne volonté. L'évangélisation doit prendre en compte la justice, la libération, le développement intégral de l'homme. Pour le pape Paul VI:

> Il est impossible d'accepter que l'œuvre d'évangélisation puisse ou doive négliger les questions extrêmement graves, tellement agitées aujourd'hui, concernant la justice, la libération, le développement et la paix dans le monde. Si cela arrivait, ce serait ignorer la doctrine de l'Évangile sur l'amour envers le prochain qui souffre ou est dans le besoin[506].

Cette solidarité qui regarde les hommes et les femmes, doit prendre acte à l'intérieur de l'Église locale et pourra se manifester dans la société. C'est ensemble qu'il est possible de construire une société juste, fraternelle et une pastorale d'ensemble.

5. Pour une pratique pastorale: perspectives ecclésiales qui deviennent politiques et sociales

Ce sont des propositions qui visent à repenser l'approche pastorale pour la valorisation et la considération de la femme du Nord-Cameroun aux niveaux politique, social et ecclésial. Ces diverses perspectives touchent tous les secteurs de la vie de la femme. Concrètement, il s'agit de promouvoir la culture de la parité et l'égalité entre hommes et femmes, favoriser un partenariat entre l'homme et la femme dans les Églises et l'intégration des femmes dans les organismes de participation et au processus décisionnel.

Dans un premier temps, nous considérerons ce qui est nécessaire à faire à ce niveau, puis nous verrons comment l'action de l'Église peut être une provocation, un ferment évangélique immense dans la société, pour accélérer ces transformations à caractères social et culturel.

---

[506] *EN*, n° 31.

5.1 Pour une culture de la parité entre homme/femme et lutte contre l'exclusion de la femme des sphères de décisions

Cette culture consistera à faire croître chez les hommes et les femmes la conscience que chaque sexe doit être représenté dans les institutions politiques, sociales et religieuses. C'est un moyen au service de l'égalité qui consiste à accorder l'accès des femmes et des hommes aux mêmes chances, droits, choix et conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités. Cette parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Au nom de ce principe, des lois et des mesures visant à réduire les disparités dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique et religieux doivent être concrètes.

Pour une intégration massive dans la politique, il serait nécessaire que les élites instruites n'ayant aucun esprit misogyne encouragent et soutiennent les filles et les femmes à prendre des initiatives dans tous les domaines du développement et de la politique. Pour Ada, il faut:

> Des campagnes de conscientisation à travers villes et campagnes sur l'importance et la capacité dont disposent les femmes à se réaliser concurremment aux hommes sont de nature à encourager. Car c'est de la conjugaison des efforts que l'on pourra valablement et rapidement reconstruire notre société. Le Cameroun qui s'engage dans le développement durable et dans le processus de démocratisation a besoin de l'apport de toutes les compétences sans distinction de genre. L'accès de la femme à la vie publique ne sera possible que lorsqu'elle sera soutenue par son partenaire homme pour une complémentarité mutuellement bénéfique des sexes, pour une parité que joue le rôle de couple dans la vie sociale. Ainsi, il est souhaitable de soumettre la tradition aux exigences de la modernité, de manière à n'en retenir que ce qui est positif et utile à la vie de la femme du 21e siècle. Pour cela, la femme doit défier les entraves psychologiques et les tabous avilissants. Il va falloir que la femme se montre dynamique, développe des stratégies pour se faire accepter, crée des conditions de légitimation de sa position de leader[507].

Ces mesures, selon elle, pourront assurer le développement des régions et ouvrir des horizons aux femmes sur la scène politique. Certes, la bataille sera dure et longue, mais il est temps que la voix des femmes de cette partie du pays se fasse entendre sur la scène politique au niveau national, régional et communal. Avec l'appui des hommes sensibles à la question du genre et influents dans la politique, les

[507] D. ADA, *L'acceptation de l'altérité,* 204-205.

femmes pourront avoir gain de cause sur la scène politique et pourront être intégrées massivement.

Concrètement, il s'agit de promouvoir la participation politique des femmes, la parité de représentation entre hommes et femmes dans les espaces de décisions et de reconnaître les droits politiques de la gent féminine. Pour Claude Abé, l'intégration politique de la femme camerounaise est indispensable pour le développement. Il suggère de:

> Réformer les institutions de manière à les disposer à l'accomplissement de la parité politique pour que la participation de la femme à la formation et à la prise des décisions devienne réelle. S'instaure alors un processus de promotion d'un «féminisme d'État» qui se traduit par des engagements des pouvoirs publics que l'on peut considérer comme étant de deux ordres. Il y a ceux qui sont liés à la reconnaissance interne des droits politiques de la femme et ceux qui renvoient à l'ouverture du pays aux dynamiques internationales d'émancipation de la gent féminine[508].

Que les femmes elles-mêmes, surtout celles qui sont instruites aient la volonté de s'intéresser à la politique et s'engagent dans cette voie pour se hisser plus haut afin de porter la voix des sans voix. L'État et les élites politiques hommes doivent encourager et soutenir les femmes à travers leurs conseils et défendre les intérêts de ces dernières dans les assemblées pour leur pleine intégration dans la politique.

Que l'intégration des femmes prenne une forme structurelle en ce sens que les institutions de la République organisent les conditions de sa possibilité et de sa réalisation[509].

Pour atteindre certains objectifs et permettre l'intégration dans la politique, nous proposons quelques points importants à mettre sur pied. L'État est le premier responsable à veiller et à appliquer ces idéaux. Il s'agit de:

- L'accès égal et une pleine participation des femmes aux structures du pouvoir: politique, social;
- L'accroissement et un renforcement de la possibilité pour les femmes de participer à la prise des décisions et l'accès aux postes de responsabilité;

---

[508] C. ABÉ, *La construction de la parité au Cameroun: État, société et lutte contre l'exclusion de la femme des sphères de décision* in KALIAO, (sous la direction de), «Revue pluridisciplinaire de l'École Normale Supérieure de Maroua (Cameroun) Séries Lettres et sciences humaines», l'Harmattan, Paris 9 (18/2019), 46.

[509] Cf. *Ivi*, 49.

- S’approprier des directives issues des rencontres internationales pour les traduire en orientations politiques locales afin qu’elles soient effectives et atteignent toutes les femmes, mêmes celles qui sont dans les villages;
- Créer un espace de reconnaissance de type formel qui demande à être traduit dans les faits pour qu’il y ait coïncidence entre le discours ou la prescription de nature normative et les conduites;
- Réfléchir sur les facteurs qui freinent la femme dans la pratique de ses droits comme la sous-scolarisation, la pauvreté, l’injustice;
- Rechercher des pistes de solutions novatrices et adaptées aux réalités du vécu des hommes et des femmes, en faisant une descente sur le terrain pour s’enquérir des nouvelles de la population et répondre à leurs préoccupations[510].

Pour ce qui regarde la parité dans l’Église, le combat doit se situer sur la qualité des relations entre l’homme et la femme. Elle doit être observée au quotidien avec un engagement et un respect réciproque. Cela consiste à un changement de mentalité qui doit s’opérer chaque jour. Comme propositions, l’Église est invitée à:
- Former les consciences: qu’elle soit généralisée (dans les paroisses et pour toutes les couches) et que cela soit continuel.
- Persévérer dans la progressive élimination de la mentalité patriarcale par des projections cinématographiques, des "slides", des animations, des sensibilisations, etc.;
- Organiser régulièrement des séances de formation avec les couples et les communautés ecclésiales vivantes (CEV) pour expliquer ce qu’est la parité et son importance dans un couple, dans la société et dans la communauté chrétienne afin qu’elle soit connue et pratiquée dans ces différents milieux et qu’elle se répande à l’extérieur;
- Entreprendre et stimuler une action éducative à tous les niveaux de la vie ecclésiale (notamment aux nouvelles générations des candidats au sacerdoce, à la vie religieuse) pour une formation intégrale. Elle consistera à l’assimilation profonde de la nouveauté du message évangélique sur la parité entre l’homme et la femme, entre chrétiens et chrétiennes en Église, afin de favoriser un sincère dialogue et des bons

[510] Cf. *Ivi*, 50-53.

rapports, une franche collaboration en parité entre les uns et les autres, dans tous les secteurs de la vie et de la mission de la communauté chrétienne;

- Le point de référence doit être la masculinité exemplaire manifestée par Jésus de Nazareth dans son mode relationnel avec l'univers féminin dans son ensemble et doit se refléter chez les hommes qui annoncent la Bonne Nouvelle.

5.1.1 Promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme

Selon l'Article 1 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, proclamé le 10 décembre 1948 à Paris: «*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.*»[511]. Cet énoncé renvoyant à un entendement politique, se réfère d'abord et avant tout à un héritage naturel de l'humanité. Il se présente comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations. Notons que le droit naturel constitue la pierre angulaire de l'égalité. Celle-ci est une donnée naturelle et supra-historique, perçue comme un fait plutôt que comme un impératif[512]. L'objectif est de faire connaître à tous les individus et à toutes les communautés le respect de ces droits et libertés au moyen de l'enseignement et de l'éducation. Dès lors, les États et les Organisations non gouvernementales (ONG), à travers divers moyens, luttent pour établir l'équilibre, l'égalité entre l'homme et la femme.

Pour rendre concrète cette lutte, des lois et des accords sont souvent signés entre les pays, à l'exemple du *Protocole de Maputo* (Mozambique) sur le droit de la Femme en Afrique, entré en vigueur en 2005 après son adoption le 11 juillet 2003 au sommet de Maputo. En effet, ce Protocole insistait sur la lutte contre les discriminations faites aux femmes, le respect de leurs droits, de leur sécurité et de la jouissance de la vie en toute liberté. Dans son Article 2 sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, les États sont interpellés à éliminer ce phénomène sous toutes ses formes. Ils doivent s'engager à:

> Inscrire dans leur Constitution et autres instruments législatifs, si cela n'est pas encore fait, le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, et en assurer l'application

[511] NATIONS UNIES, *Déclaration universelle des droits de l'homme*. *Article Premier*, https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/ 10 décembre 1948, (20/10/2020).

[512] Cf. G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 217.

> effective; - adopter et à mettre en œuvre effectivement les mesures législatives et réglementaires appropriées, y compris celles interdisant et réprimant toutes les formes de discrimination et de pratiques néfastes qui compromettent la santé et le bien-être général des femmes; - intégrer les préoccupations des femmes dans leurs décisions politiques, législations, plans, programmes et activités de développement ainsi que dans tous les autres domaines de la vie; - prendre des mesures correctives et positives dans les domaines où des discriminations de droit et de fait à l'égard des femmes continuent d'exister; - appuyer les initiatives locales, nationales, régionales et continentales visant à éradiquer toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme[513].

Cette égalité est la reconnaissance de différences et d'affinités ou similitudes, de dissemblances et des ressemblances entre l'homme et la femme. En clair, il s'agit de la valorisation éthique et spirituelle qui envisage leur vie et leur histoire avec optimisme pour une réelle parité et une franche équité de chances[514]. Selon Castiglioni:

> La pensée de la différence relève le défi de donner une visibilité à l'expérience féminine, en valorisant ce qui est propre aux femmes. Ainsi, elle développe une conceptualité où l'altérité féminine est définie grâce à un «ordre symbolique féminin» indépendant des symbolisations masculines des femmes, celle de la maternité. Par cette valorisation de la partialité des femmes – qu'il est souhaitable de conjuguer avec la partialité des hommes selon la logique des «noces» –, l'assimilation de la femme à l'homme est surmontée. La catégorie de «différence» est assumée car elle souligne l'asymétrie entre les femmes et les hommes, resserre les liens entre femmes à partir de ce qu'elles ont en commun et manifeste nettement la prise de distance du système symbolique du patriarcat[515].

En plus, la question de l'égalité entre l'homme et la femme suscite toujours des discussions, mais pour situer ou comprendre l'égalité des personnes, il faut une reconnaissance de l'être humain dans son essence. Notons que cette égalité est souvent abordée et comprise dans la différence des sexes. Aujourd'hui, pour palier à ce problème, on utilise les concepts d'«équité» et de «parité». Ici, l'idée de «partenariat» est plus indiquée parce qu'elle est liée à une égalité entre les personnes qui doit être reconnue parce qu'elles jouissent des mêmes droits et privilèges et ont les mêmes obligations. Notons que c'est un droit et même un don de Dieu qui

---

513 MAPUTO, *Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes*, https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/protocol_rights_women_africa_2003f.pdf 11 juillet 2003, (20/10/2020).

514 Cf. G. AKOA MBARGA, *Les défis*, 218.

515 L. CASTIGLIONI, *Filles et fils*, 515.

méritent le respect; cette égalité ne relève pas d'un pouvoir possédé par quelqu'un, mais doit se déployer dans les faits concrets.

Pour parvenir à une égalité concrète, il faut tenir compte à la fois des inégalités historiques et de la condition actuelle de la femme africaine dans tel ou tel contexte. Concrètement, il faut se pencher sur les handicaps et besoins spécifiques des femmes africaines. Il s'agit de: l'égalité de droit à l'instruction et à la formation professionnelle, égalité de liberté dans les décisions vitales et égale possibilité de choix pour ce qui regarde la profession, le mariage, le lieu d'habitation et la religion, une égale redistribution pour les identiques prestations de travail, droits égaux pour ce qui concerne la défense de la santé et le traitement pour la maladie. Il s'agit des droits qui ne vont pas être conçus en termes purement formels, c'est-à-dire reconnus au niveau du principe, mais sont remplis de contenus précis au niveau de la réalité familiale, sociale, culturel, économique, politique et religieux, en tenant compte du progrès historique de l'humanité[516].

L'égalité concrète qui est la norme à atteindre, exige que des mesures soient prises pour parvenir à l'égalité de résultats. Ce qui peut signifier que les hommes et les femmes ne soient pas traités exactement de la même façon pour compenser la discrimination ou prendre en compte les différences biologiques.

En somme, l'homme et la femme dans leur relation sont appelés au dialogue. C'est une véritable conquête qui doit se faire, ceci en vue d'obtenir la plénitude des droits des femmes, non pour la domination des hommes, mais pour se mettre ensemble afin de construire une Église de frères et sœurs qui débouchera sur un véritable partenariat en Église.

5.1.2 Promouvoir le partenariat dans les Églises du Nord-Cameroun

Il convient de préciser au début que le concept de "partenariat" renvoie d'abord à une association d'entreprises ou d'institutions en vue d'une action commune. Il vise un groupe de personnes qui se mettent ensemble pour mener une action commune. Le partenariat renvoie à une réalité anthropologique, il fait prendre conscience que

[516] Cf. M. MIDALI, *Teologia 3. Verso una effettiva*, 96-97.

nous appartenons à des systèmes d'interdépendance qui nous tiennent unis les uns aux autres et créent des alliances entre les personnes.

Cependant, les récits bibliques apportent plus de lumière sur cette réalité et font découvrir que le partenariat n'est pas d'abord utile au niveau stratégique pour une cause commune, il est une donnée fondamentale et originelle, car l'homme et la femme sont partenaires (Gn 2, 18-24). Ils sont placés dans une altérité relationnelle et dans une reconnaissance mutuelle et égale dignité. L'on peut dire qu'il est l'expression du processus naturel d'un vivre ensemble, une relation symétrique. Il est donc important de vivre un réel partenariat en Église pour favoriser une égalité entre tous les membres. De plus, dans le récit de la création, aucune hiérarchie n'est signalée ni exprimée, au contraire, comme affirme Karin Heller:

> L'homme et la femme se trouvent en position de vis-à-vis tout en demeurant la même chair et les mêmes os. Ainsi, la femme n'est pas un complément qui s'ajouterait à l'homme du dehors. Elle n'est pas non plus un prolongement de l'homme. En tirant la femme de la chair de l'homme, Dieu ne pose pas l'homme et la femme l'un en face de l'autre comme deux entités séparées. L'un ne complète pas l'autre comme si l'homme mâle n'était pas complet sans la femme et réciproquement[517].

Notons que la différenciation des sexes devrait susciter plutôt l'altérité relationnelle, source de reconnaissance mutuelle d'une commune et égale dignité. Le texte ne dit pas que la création de la femme viendrait après l'homme et tirée de lui, serait inférieure. C'est une définition de l'être humain comme être de relation et de parole. Il n'y a pas d'humanité heureuse sans un échange de parole, sans le vis-à-vis. Parler d'une humanité réussie, lorsque l'homme et la femme sont posés l'un en face de l'autre, non comme deux entités séparées, mais comme des semblables. Dans cette relation homme-femme, deux pôles apparaissent, la similitude et la différence. La déclaration de l'homme à la vue de la femme «l'os de mes os et chair de ma chair» (Gn 2, 23) présente une portée interpersonnelle, c'est-à-dire un *autre moi* qui, en même temps n'est pas l'autre, donc l'homme. L'un et l'autre sont différents, indépendants, mais homogènes. C'est ce qu'affirme le premier récit de la création de l'homme et de la femme, insistant sur la constitution ontologique de l'humanité: homme et femme sont faits partenaires.

---

[517] K. HELLER, *Homme et femme, un et pourtant différents. Fondements bibliques et théologiques d'une compréhension des sexes*, «*Nouvelle revue théologique*», 126 (2004), 58.

Dans le deuxième récit de la création du couple humain (Gn 1, 26-27), apparaît l'égale dignité de l'homme et de la femme. Ces derniers sont créés par un même souffle et à l'image de Dieu, aucune hiérarchie n'est signalée. Ces récits bibliques montrent que la création représente une donnée incontournable pour affirmer le fondement de l'égale dignité de l'homme et de la femme. Ce partenariat biblique fonde le partenariat en Église. L'égale dignité de l'homme et de la femme se reflète dans le statut égalitaire du baptisé et de la baptisée. La nouveauté apportée par le Concile Vatican II dévoile la dignité de la créature humaine, tous deux sont fils et filles de Dieu et frères et sœurs du Christ, il n'y a plus de barrière[518] comme le note Micheline Laguë:

> En humanité et en Église, homme et femme sont faits partenaires. Ces partenariats de fait se singularisent par rapport aux autres types de partenariat qui relèvent de l'ordre contractuel. En effet, le partenariat homme-femme ne résulte pas d'une entente convenue entre les parties en cause à l'instar des partenaires commerciaux, financiers, politiques: il est *un fait de création.* Quant au partenariat chrétien-chrétienne, il témoigne du choix de l'Esprit. C'est Lui qui convoque hommes et femmes à former l'Église et leur donne ainsi d'être partenaires de l'unique mission confiée par le Christ. Le processus de la formation de l'Église fait percevoir de façon très nette qu'accueillir le message du Christ non seulement appelle à en vivre et en témoigner dans son existence, mais encore met ensemble femmes et hommes qui partagent la responsabilité commune de transmettre la Bonne Nouvelle du Ressuscité. Participer avec d'autres à une même réalité où l'on a part ensemble est le sens premier du terme grec *koinônia* (communion). Ainsi en est-il de l'expression latine *communio* (*cum* et *munus*): une *tâche* accomplie avec d'autres. Ces données étymologiques contribuent à mettre en lumière la réalité ecclésiale suivante: la tâche qui met ensemble chrétiennes et chrétiens c'est la mission, et la mission est le fondement de l'ecclésiologie de communion[519].

Il ressort que la communion est le fondement de la mission, une communauté de partenariats entre chrétiens et chrétiennes qu'il faut sauvegarder. Cette ecclésiologie de type missionnaire fait appel au partenariat et à l'égale dignité des hommes et des femmes. Le partenariat est une association naturelle essentielle à l'existence humaine, il se traduit de manière progressive dans un modèle relationnel fait des rapports réciproques et interdépendants. Ces derniers indiquent à la fois la reconnaissance fondamentale et explicite de la valeur égale des femmes et des

---

[518] Cf. M. LAGUË, *Une communauté de partenaires: l'Église*, http://femmes-ministeres.org/?p=1738 15 septembre 2006, (26/10/2020).

[519] *Ivi*.

hommes, le respect de leur différence et une parité dans l'exercice des tâches et des fonctions ecclésiales en vue d'une mission commune.

Depuis le Concile Vatican II, il a été affirmé et rappelé aux baptisés qu'ils sont responsables de la mission du Christ[520]. Tous les fidèles laïcs accomplissent cette responsabilité selon les appels entendus, les disponibilités, les talents et les compétences. C'est un devoir missionnaire pour tout le peuple de Dieu comme le rappelle le Décret *Ad Gentes*:

> Comme membres du Christ vivant, auquel ils ont été incorporés et configurés par le baptême ainsi que par la confirmation et l'eucharistie, tous les fidèles sont tenus de coopérer à l'expansion et au développement de Son Corps, pour l'amener le plus vite possible à sa plénitude (Ep 4, 13)[521].

Aujourd'hui, tous les baptisés ont pris conscience de leur situation et cherchent de nouvelles manières de «faire Église», c'est-à-dire de construire une fraternité ecclésiale, agir en frère au quotidien (Is 58, 7-11; Mt 25, 35-36). Il s'agit d'un passage d'un «je» à un «nous» ecclésial qui doit prendre en compte les réalités familiale, professionnelle, sociale, économique et politique vécues au quotidien[522]. Le baptisé vivant au cœur d'une assemblée ecclésiale devrait participer activement à ce qu'advienne, dans son Église locale une réelle fraternité ecclésiale. Pour être précis sur la notion de partenariat dans l'Église, nous nous référons à Ngono qui affirme:

> Cette notion est fondée à la fois sur le fait de la dignité des personnes et sur celui de l'égalité des baptisés. Il diffère par conséquent de la collaboration et correspond par le fait même à une manière d'être et de vivre en Église entre femmes et hommes, entre croyantes et croyants, entre ministres et baptisés, entre communautés. Une manière naturelle de vivre ensemble. La notion de partenariat évoque aussi une attitude qui préside à des rapports de réciprocité entre hommes et femmes[523].

S'agissant du principe de fraternité, il découle de l'égalité de dignité baptismale pour tous. Pour ce qui regarde le principe hiérarchique de l'Église, il découle de la diversité des ministères. Parmi les baptisés, il y a ceux qui exercent pleinement la charge pastorale (évêques, prêtres, diacres…): ce principe hiérarchique est lié à l'idée de partenariat à travers l'image du ministère ordonné qui est service et non le

---

520 Cf. *AG*, n° 35.
521 *Ivi*, n° 36.
522 Cf. M.H. LAVIANNE, *Faire Église*, 609.
523 H. NGONO, *La place*, 159.

pouvoir[524]. Les ministères sont variés dans l'Église et tendent au bien de tous. Tous les membres du peuple de Dieu prennent part et ont part à la mission de l'Église[525]. Dans cette perspective, les ministres ordonnés et les laïcs sont appelés à porter le souci de la croissance de l'Église dans une relation de partenariat.

L'idée de partenariat fait appel à la réciprocité et à l'égalité; on s'attendrait à les retrouver dans une communauté des frères et des sœurs, «une communauté structurée, où tous collaborent à la même tâche, apportant chacun ce qu'il peut apporter»[526] selon Jacques Vermeylen, sans toutefois que l'un décide à la place de l'autre de ce qu'il ou elle peut donner.

En réalité, seuls devraient exister les ministères ecclésiaux accomplis par les femmes et les hommes, s'engageant tous au service de leur communauté et dans les divers services pour nourrir leur foi et pour le bon fonctionnement de cette dernière. Car, toute fonction dans l'Église est fonction de l'Église et participe au bien de tous.

Pour rendre effectif ce partenariat dans les paroisses, il serait nécessaire que les évêques promeuvent dans leur enseignement et dans la pratique un vrai partenariat intégral entre les femmes et les hommes. C'est une question de cohérence et de crédibilité pour l'Église.

Au niveau des diocèses, que les évêques créent des espaces de dialogues qui vont générer des familiarités, l'esprit de communion entre les chrétiennes et les chrétiens afin qu'ils se sentent tous partenaires et égaux dans la même Église. Ces espaces de dialogue peuvent permettre à l'Église d'identifier et d'analyser les transformations opérées par des femmes sur le plan social et ecclésial en vue de définir des pistes d'actions pour l'Église et vivre une expérience de partenariat en Église.

- Pendant les grandes rencontres diocésaines regroupant évêque, prêtres et laïcs (journées diocésaines, assemblées des femmes, journées diocésaines des jeunes, etc.) que soient approfondies les dimensions anthropologiques, théologiques et pastorales des nouveaux rapports femmes et hommes dans l'Église et dans les communautés ecclésiales vivantes (CEV).

---

[524] Cf. G. LAFONT, *Piccolo saggio sul tempo di papa Francesco*, EDB, Bologna 2017.
[525] Cf. H. NGONO, *La place*, 159.
[526] J. VERMEYLEN, *Les harmoniques bibliques du partenariat en Église*, «*Mélanges de Science Religieuse*» 57 (2000), 35.

- Que chaque diocèse avec les responsables des femmes organise des tables-rondes autour des thèmes comme *la relation entre femmes/hommes et femmes/prêtres dans la pastorale*, afin d'arriver à définir ensemble le modèle d'un véritable partenariat dans l'Église du Nord-Cameroun.

Somme toute, pour réussir la mission de l'Église au Nord-Cameroun, il faut que la femme et l'homme vivent concrètement en partenariat, c'est incontournable. Certes, le chemin qui mène vers la parité femmes/hommes est encore long, il est parsemé d'embûches. L'Église a un grand défi à relever dans ce domaine. Elle doit prêter attention à la partie marginalisée afin que soit reconnu et vécu le partenariat entre la femme et l'homme en société et à l'Église. Cette dernière est aussi invitée à encourager et à accepter les points de vue des femmes pour sa construction en vue d'une participation aux instances décisionnelles.

5.1.3 Renforcer la participation des femmes dans les organismes décisionnels

L'autre objectif à atteindre est celui de rendre effectif l'accès des femmes et des religieuses aux travaux autonomes et responsables et aux organismes de participations, à différents niveaux. Tel est le souhait et l'invitation qui résultent aussi de l'Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles Laici* du pape Jean-Paul II:

> Que l'on songe, par exemple, à la participation des femmes aux Conseils pastoraux diocésains et paroissiaux, comme également aux Synodes diocésains et aux Conciles particuliers. C'est en ce sens que les Pères du Synode ont écrit: Que les femmes participent à la vie de l'Église sans aucune discrimination, même pour les consultations et l'élaboration de décisions. Et encore: Les femmes, qui ont déjà une place importante dans la transmission de la foi et dans l'accomplissement de services de tout genre dans la vie de l'Église, doivent être associées à la préparation des documents pastoraux et des initiatives missionnaires; elles doivent être reconnues comme des coopératrices de la mission de l'Église dans la famille, dans la profession et dans la société civile[527].

Une telle participation est une condition pour que se réalise une vie communautaire concrète et signifiante. Faire intervenir les femmes et les faire participer aux organismes de participation relève de la vocation même des laïcs à l'apostolat qui est:

> Toute activité du Corps mystique qui tend vers ce but: l'Église l'exerce par tous ses

[527] *ChL*, n° 51.

> membres, toutefois de diverses manières.[…] Dans l'organisme d'un corps vivant, aucun membre ne se comporte de manière purement passive, mais participe à la vie et à l'activité générale du corps, ainsi dans le Corps du Christ qui est l'Église[528].

Il ressort que tous les membres sont actifs dans l'apostolat, les femmes peuvent être prises comme les hommes pour participer à la vie de l'Église et décider ensemble. L'Exhortation apostolique post-synodale sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, *Christifideles Laici*, qualifiée de *Magna Charta* du laïcat catholique invite le laïc à assumer sa vocation à la sainteté, sa participation à la vie de *l'Église-communion*, sa coresponsabilité dans *l'Église-Mission*, sa mission dans l'évangélisation, son apostolat pour la dignité de l'homme et de la famille, son action dans la politique, l'économie sociale, la culture[529]… Le but est de rendre l'Église ouverte à tous et d'y intervenir comme sujet actif sans distinction de sexe.

Un changement est souhaité de la part des femmes pour leur intégration dans les instances décisionnelles. Notons aussi que la problématique du changement conditionne l'avenir de l'Église en général. Partout ce désir d'une réalité ecclésiale est souhaité, c'est-à-dire des transformations en profondeur. Concrètement, il s'agit d'une pratique égalitaire dans les rapports entre les hommes et les femmes et pour une Église plus décentralisée au niveau organisationnel, une plus grande considération des femmes tant au niveau social qu'ecclésial. Il est clair que "les habitudes ont la peau dure". Les changements souhaités ne se feront pas sans douleur puisqu'il s'agira de rompre avec les habitudes, d'où cette inquiétude et cette peur. Mais lorsqu'il y a la volonté et un peu d'espace à la Parole de Dieu, l'on peut espérer à une transformation du cœur et de comportement. Ainsi, le changement sera possible tant au niveau individuel que communautaire, paroissial et diocésain.

L'Église est en face d'un grand défi, celui d'une réelle ouverture de l'homme en vue de la considération et du respect de la femme. Les Églises particulières du Nord-Cameroun et celles d'ailleurs ne pourront réussir leur mission d'évangélisation sans la contribution des femmes. Pour faciliter la présence des femmes dans les instances

---

528 *AA*, n° 2.

529 Cf. J. MBARGA, *Les fidèles laïcs d'Afrique dans l'Église-famille de Dieu: un sacrement de communion et de réconciliation* in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS LAÏCS AUJOURD'HUI, (sous la direction de), *Être témoins de Jésus-Christ, en Afrique aujourd'hui*, Libreria editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013. 171. Jean Mbarga est l'actuel archevêque de Yaoundé (Cameroun).

décisionnelles, que les femmes soient formées pour qu'elles assument leur propre part de responsabilité et de participation dans la vie communautaire de la société et de l'Église[530].

La participation des femmes aux décisions et aux orientations pastorales des communautés chrétiennes doit se comprendre et s'accepter dans la foi qui unit tous les enfants de Dieu pour parler un seul langage et construire ensemble l'Église qui leur a été confiée.

Toutes ces propositions demeurent des idéaux, des objectifs à atteindre et à vivre concrètement dans la société et dans les différentes Églises du Nord-Cameroun qui, à leur tour dépendront de la volonté des ecclésiastiques de ces Églises, des clercs, des laïcs en général et des hommes et femmes de bonne volonté.

6. Conclusion

Les perspectives énumérées tout au long de ce chapitre sont des propositions pour les Églises du Nord-Cameroun qui, si elles sont acceptées et pratiquées, pourront changer le visage de la société et de l'Église. La conversion dont nous avions longuement parlée en premier lieu, est un moyen indispensable pour le changement de la mentalité, pour arriver à un développement intégral de l'homme. En effet, il s'agit de "repartir du Christ" pour avoir de nouvelles bases et permettre à chacun de grandir personnellement dans la foi avec d'autres personnes dans une communauté fraternelle dans la foi et de valoriser les femmes pour travailler ensemble dans la même Église. Cet exercice doit être soutenu et pratiqué par tous si l'on veut un changement au niveau de l'Église du Nord-Cameroun.

Accompagnée par la lumière de l'Évangile, cette conversion doit amener l'homme à se remettre en question face à son comportement devant la femme. La Parole de Dieu doit l'amener à un auto-jugement pour recommencer une nouvelle vie dans ses rapports avec la femme au niveau social et ecclésial.

Nous avons aussi mis l'accent sur les exercices de conversion vers la synodalité afin de rendre cohérentes les relations entre les différents protagonistes de la mission. L'objectif est d'arriver à faire participer chacun à la vie de la communauté sans

[530] Cf. *Ivi*.

complexe, sans distinction de sexe ni préjugé sur qui que ce soit. L'écoute réciproque et le dialogue en mission sont importants pour vivre la synodalité et pour construire un "nous ecclésial". Une telle démarche peut se vivre en paroisses, dans les mouvements des femmes, dans les communautés religieuses et doit être soutenue par le clergé.

Par ailleurs, la promotion des droits de la jeune fille et de la femme est indispensable pour un développement harmonieux et pour une communauté appelée à vivre et à travailler ensemble. C'est en même temps un respect pour elles: leur donner toute leur dignité qu'elles méritent. Comme l'affirme le pape Jean-Paul II dans l'Exhortation apostolique *Familiaris Consortio*: «Dieu a donné une dignité personnelle d'une manière égale à l'homme et à la femme, en les enrichissant des droits inaliénables et des responsabilités propres à la personne humaine»[531], cette dignité doit être reconnue à toutes les femmes, surtout les veuves qui subissent encore des pratiques humiliantes et injustes. Il est vrai que l'Église fait des efforts pour améliorer leur condition de vie, en les mettant en associations et en leur assurant la formation, mais elle doit renforcer sa lutte en mettant des stratégies efficaces pour éradiquer complètement ces pratiques déshumanisantes. Beaucoup de femmes attendent une délivrance de l'oppression patriarcale et de l'injustice qu'elles subissent dans tous les secteurs de la vie: politique, social, familial, économique et ecclésial. L'Église est toujours invitée par le Christ à défendre le droit des pauvres. Notre foi en Jésus ne fait pas de nous des hommes et des femmes amorphes, mais des hommes actifs, prêts à défendre le droit de ceux et celles qui souffrent. Nous sommes d'avis avec Ela qui affirme que:

> Notre foi au Dieu de la Révélation ne peut pas se vivre et se comprendre abstraitement, d'une manière intemporelle. Elle se vit à travers la trame des évènements qui font l'histoire; elle est aux prises avec les tensions et les conflits de la société globale; elle rencontre les questions décisives et les aspirations des hommes dont nous sommes solidaires. La praxis des chrétiens qui luttent dans les situations d'injustice doit elle-même entrer en ligne de compte dans l'intelligence de la foi vivante: nous devons réfléchir sur cette action, la confronter avec l'Évangile et expliquer la visée théologique qui s'exprime en elle[532].

Cela fait appel à un travail de déchiffrage du sens de la Révélation dans le

---

531 *FC*, n° 22.

532 J.M. ELA, *Le cri de l'homme*, 40.

contexte historique et actuel des régions septentrionales du Cameroun. L'homme doit prendre conscience de lui-même et de sa situation *hic et nunc*. À partir de son passé et de son vécu quotidien, l'Église illuminée par la lumière de la Révélation est invitée à intervenir d'une manière concrète pour les femmes. La Parole de Dieu doit être lue et comprise dans le monde où nous vivons, elle s'enracine et s'actualise dans son milieu de vie qu'on connaît et dont on veut le progrès. Ainsi, l'Église du Nord-Cameroun est appelée à relire son histoire et son présent, grâce à la Parole de Dieu pour construire son avenir. C'est ainsi que ses membres développeront le sens de l'égalité et du partenariat dans les communautés et dans la grande famille de l'Église pour enfin accepter les femmes et les intégrer dans les organismes de participation pour décider ensemble.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail est le résultat d'une recherche sur le terrain auprès des évêques, des femmes, des hommes et des jeunes filles et garçons, suivie d'une analyse de la réalité observée. Il a été aussi question de l'analyse théologique et des perspectives ont été formulées aux Églises du Nord-Cameroun pour une conversion pastorale afin de progresser vers l'acceptation de la femme comme membre à part entière dans les lieux de décisions.

Pour arriver à ce résultat, nous ne sommes pas allés vite en besogne, nous n'avons pas parlé directement de la situation de la femme dans les Églises du Nord-Cameroun. Nous avons situé l'environnement dans lequel vit la femme. Pour ce faire, nous avons consacré le premier chapitre à la présentation des régions septentrionales du Cameroun avec ses diversités climatiques, linguistiques et cultuelles, la situation socio-politique avec les différentes crises culturelles et identitaires dans les deux régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest) et la crise causée par la nébuleuse secte "Boko Haram" à l'Extrême-Nord. Ces différentes crises déstabilisent l'économie du pays et favorisent de nombreux déplacés au Nigeria comme à l'intérieur même du pays. Un climat de peur et de suspicions se crée. Les filles et les femmes sont les premières victimes de ces crises; certaines sont violées et tuées, d'autres femmes se retrouvent veuves à cause de la perte de leurs maris, d'autres sont prises en otage pour être épouses des ravisseurs, d'autres enfin sont recrutées à cause de la pauvreté et utilisées pour des fins destructrices, à l'exemple des kamikazes dans des lieux de cultes et espaces publics.

Malgré ces situations difficiles, le Cameroun demeure un pays riche avec ses diversités naturelles, ethniques, culturelles, linguistiques, politiques, sociales et font de lui une "Afrique en miniature". Au-delà des problèmes d'insécurité et des situations difficiles des femmes mentionnées dans le premier chapitre, les régions septentrionales présentent aussi une diversité culturelle, ethnique, naturelle et linguistique appréciables et offrent une hospitalité légendaire.

La présentation des données des diocèses avec toutes leurs composantes et organisations internes nous a permis de découvrir que peu de femmes sont présentes

dans les organismes de participation. C'est une Église qui est encore à ses débuts, elle fait encore son chemin, ceci est un fait promettant pour le futur.

Le bref recours aux moments importants de l'évangélisation de cette partie du pays nous a permis de découvrir les sacrifices et les zèles missionnaires des différents protagonistes et surtout l'œuvre des religieuses dans la promotion humaine pour *mettre l'homme debout*.

Pour poser la problématique de l'exclusion de la femme des centres décisionnels, nous sommes allés chercher les causes dans la société traditionnelle, une organisation typiquement africaine ayant ses lois et règles qui exclut la femme du conseil des hommes pour prôner la supériorité de l'homme. Nous avons fait des investigations auprès des différentes couches (femmes, hommes et jeunes avec différents âges) afin de recueillir leurs points de vue sur leur place et leur participation à ladite société. Les recherches ont montré que seuls les hommes et les jeunes garçons ayant pratiqué l'initiation ont leur place dans cette société et ont droit aux différents conseils. Par contre, les filles et les femmes sont exclues, car elles sont frappées par des préjudices et des interdictions de différentes sortes. Le constat qui se dégage est celui de la discrimination de la femme en général. La femme vit dans un environnement avec des lois et coutumes limitant ainsi ses activités à la sphère domestique et l'excluant du conseil des hommes. Certes, son rôle dans la société traditionnelle est reconnu, mais est circonscrit à être épouse, mère, et éducatrice. C'est un rôle noble, mais l'unique qui lui est reconnu.

L'image et la réalité montrent qu'elle est infériorisée par l'homme. À la maison, on assiste à une répartition des tâches: au genre féminin sont confiés les travaux ménagers, par contre le genre masculin est responsable de la maison, c'est lui qui décide et veille sur les biens de la maison.

Au niveau de la famille, trois réalités se présentent: les familles fondées sur le mariage monogamique/polygamique et la famille élargie. La famille fondée sur le mariage monogamique est constituée du père de la famille, de la mère et des enfants. Par contre, la famille polygamique est composée d'un père de famille, de deux ou trois épouses, toutes sous le contrôle et la vigilance du mari. Celui-ci est responsable de la famille, il doit fidélité à ses épouses et celles-ci la lui doivent en retour.

L'obéissance et la soumission des épouses au mari sont de rigueur. Celles-ci peuvent habiter dans la même concession ou ailleurs, mais toutes sont sous la responsabilité de l'homme. À l'intérieur de ces familles se transmet l'éducation selon le sexe. Enfin, la famille élargie quant à elle désigne un cercle de membres plus élargis, elle est composée des oncles, tantes, grand-père, grand-mère, neveux, nièces, des personnes de même clans, etc. Tous sont unis et manifestent la solidarité entre eux.

À l'intérieur des familles africaines, particulièrement celles des régions septentrionales regorgent des valeurs, celles-ci sont transmises de génération en génération. La fraternité, la solidarité, l'écoute, le dialogue et l'hospitalité sont des valeurs qu'incarnent les Africains et les prédisposent à vivre avec d'autres personnes des autres milieux, cultures, langues, dans l'Église et dans la société.

Face au phénomène de la mondialisation qui considère le monde comme un "village planétaire", les femmes de cette partie du pays ne sont pas fermées dans le cercle de la société traditionnelle. Elles sortent vers les centres urbains et rencontrent d'autres peuples avec d'autres cultures, langues, diverses habitudes, se livrent à des activités multiculturelles, économiques et politiques. Leur ouverture s'observe aussi dans les diverses associations féminines par leur présence massive.

Mais cette modernité ne veut pas dire que la femme cesse d'accomplir ses devoirs, ceux d'éduquer les enfants, de s'occuper des travaux ménagers, de se soumettre au mari. Sa volonté de participer au processus décisionnel pour la vie du village et de la communauté en général est ignorée.

Cette attitude ne va pas sans conséquences, elle se répercute jusqu'au sein de l'Église où l'on remarque une catégorisation des tâches, les absences de ces dernières dans les centres décisionnels de certains diocèses, comme nous l'avons souligné dans le troisième chapitre. Les recherches présentées dans ce travail ont montré que les femmes sont limitées à des activités répétitives liées au genre féminin comme le balayage des églises et chapelles, le nettoyage de la cour et la propreté au sein de l'église. La vie matérielle de ces Églises repose sur ces femmes, elle devient comme une affaire du genre féminin, puisque c'est lui qui s'engage le plus souvent par les processions des offrandes pendant les célébrations eucharistiques, les multiples actes

caritatifs faits soit individuellement soit collectivement en associations et l'assistance aux prêtres.

De leur côté, les religieuses s'engagent dans la pastorale, elles interviennent dans divers volets parmi lesquels l'enseignement de la catéchèse, la préparation des jeunes et adultes aux sacrements de l'initiation chrétienne, l'accompagnement des jeunes dans les différents mouvements au sein des paroisses. Elles se donnent aussi à la pastorale vocationnelle. Enfin, leur engagement se déploie dans la pastorale sociale, notamment dans l'animation féminine, l'éducation (école, alphabétisation), la santé (dispensaires, hôpitaux et soins à domiciles) et l'apostolat en milieu carcéral.

Au-delà de l'engagement des religieuses, nous pouvons signaler leur ouverture aux personnes, leur disponibilité à les écouter et leur don total de leur vie au service des hommes et des femmes qu'elles rencontrent. Elles transmettent la vie à ces personnes qui se confient à elles. Elles ont une mission précieuse.

Les recherches nous aussi ont porté à faire un constat sur le genre. La culture traditionnelle a encore un impact sur l'Église, cela s'observe à travers les rapports d'inégalité entre femmes/hommes et le complexe d'infériorité vécu par les femmes pendant les réunions ecclésiales. Face à ces désagréments qui planent dans les milieux ecclésiaux, dans la pratique pastorale, la place de la femme dans ces Églises est encore problématique. Il faut un peu du temps pour l'effectivité.

Le constat de la réalité nous a porté à faire l'interprétation théologique. Nous avons fait une relecture des deux premiers textes de la Genèse et de certains textes apostoliques présentant une perspective patriarcale qui va en droite ligne avec la situation des femmes du Nord-Cameroun. Cette analyse nous a permis de comprendre que de tout temps et en tout lieu les femmes ont toujours subi la discrimination et continuent encore.

Cependant, le Concile Vatican II, à travers ses différents textes, les différents textes du Magistère qui se sont succédés, (exhortations apostoliques, les encycliques et lettres apostoliques), présentent des nouveautés sur la participation des laïcs à la mission de l'Église, l'égalité entre l'homme et la femme et continuent d'insister sur l'insertion de la femme dans les centres décisionnels. Ces documents apportent des nouveautés à l'Église entière: vivre une culture d'égalité et de communion entre le

peuple de Dieu et les autres peuples, les fidèles laïcs pour qu'ils forment un seul corps «Que tous soient un» (Jn 17, 21), à l'image de la Trinité. Car c'est sur la communion que se construisent la société et l'Église.

Quant aux Églises particulières du Nord-Cameroun, elles essaient d'être en harmonie avec le Concile Vatican II par des actions concrètes: au niveau pastoral, l'on observe différentes commissions de catéchèses produisant des livres de catéchèses, les livres de prières, le Missel des dimanches (Année A, B, C), traduits dans les différentes langues locales. On note aussi une participation massive des femmes à l'action liturgique et la mise sur pied des communautés ecclésiales vivantes (C.E.V).

Cependant, cette participation rencontre des obstacles liés à la culture patriarcale et au cléricalisme, c'est ce qui nous a amenés à faire une critique sur les organisations internes de ces Églises. Il s'agit des entorses théologiques qui sont des ruptures de dialogues et pratiques théologiques dans la pratique pastorale: la définition des postes à certaines femmes, les conflits organisationnels vécus très souvent dans certaines communautés ethniques où les hommes se font élire responsables des communautés en écartant les femmes.

Face à tous ces désagréments subis par les femmes, nous nous sommes posés la question de savoir si l'on peut parler des signes des temps, un avenir meilleur. La réalité étant dynamique, nous ne pouvons pas être pessimistes, tout peut changer avec le temps, vue l'expérience féminine chrétienne qui est bien existante. À travers les différentes associations féminines et mouvements d'action catholique, les femmes seront de plus en plus conscientes de leur dignité et pourront défendre leurs droits et parleront d'elles-mêmes et de leurs propres problèmes. Mais pour l'instant, il est nécessaire de les accompagner et de les soutenir.

Par ailleurs, à l'ère de la nouveauté du Concile Vatican II et de la mondialisation, il nous semble urgent de renouveler l'intelligence de la mission en se demandant comment l'Église du Nord-Cameroun peut être un signe d'espérance pour sa société souffrante? La seule solution est celle de rester attentive à l'homme, à son vécu et à son expérience faite de mutilations et de traumatismes. La réflexion sur l'évangélisation peut l'amener à rencontrer le Christ et à s'interroger sur l'actualité

de sa mission. L'enjeu de ce questionnement porte sur la manière dont cette Église est appelée à être au service du Royaume de Dieu dans les situations vécues par les femmes.

Les perspectives présentées aux différentes Églises ne sont que des propositions qui peuvent bien changer leur visage et celui de la société si elles sont prises en compte. Ce changement sera possible lorsque tous les protagonistes de la pastorale se mettront en question face à la réalité, l'exclusion du genre féminin de la gestion participative ecclésiale. C'est un exercice qui fait appel à un changement de mentalité, d'où la conversion pastorale. Pour assumer les tâches de la foi et de l'espérance, l'Église est invitée à répondre toujours à l'appel à la sainteté en «suivant le Christ pauvre, humble et chargé de la croix»[533]. Il s'agit de repartir sur des nouvelles bases en prenant le Christ comme modèle, lui qui s'est fait ami de tous, les conséquences vont suivre dans la vie ecclésiale et pastorale. Il convient aussi d'attaquer le mal à la racine comme l'affirme Ela. Concrètement, il s'agit de:

> Rompre avec l'ecclésiologie juridique de la Contre-Réforme et rendre l'activité d'évangélisation au peuple de Dieu qui est l'acteur principal de la mission, renoncer à tout cléricalisme en créant les conditions qui permettent aux laïcs de participer à la fonction prophétique du Christ dans l'Église et la société[534].

En clair, il s'agit d'abandonner la vision pyramidale qui résiste à toutes les contributions de Vatican II. Selon lui, cette tendance s'inscrit dans la vie du clergé indigène à partir des pratiques douteuses d'inculturation qui, dès l'ordination sacerdotale, enferment les jeunes prêtres africains dans une *ecclésiologie de la chefferie* mise en évidence par les symboles de l'autorité de nature à renforcer les pouvoirs des clercs dans l'imaginaire chrétien[535].

À partir du concept *Église-famille*, ces Églises sont appelées à s'ouvrir au défi du genre pour échapper à toutes les ambiguïtés, réévaluer la place réelle qui est donnée à la femme dans l'Église du Nord-Cameroun. L'objectif est d'arriver à faire participer chacun et chacune à la mission de l'Église, sans distinction de sexe et dans un esprit synodal.

---

533 *LG*, n° 41.
534 J.M. ELA, *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Éditions Karthala, Paris 2003, 182.
535 Cf. *Ivi*.

La promotion des droits de la jeune fille et de la femme de cette partie du pays est une voie pour leur libération, elle permettra d'assurer un développement harmonieux et fera naître une communauté unie pour un vivre ensemble dans la même Église et dans la même société. Nous convenons avec Ela que:

> Il convient de redécouvrir le monde qui est le nôtre en Afrique comme lieu du service de l'Évangile de libération en assumant les rapports entre l'incarnation et la rédemption au cœur des réalités de notre histoire où le dessein de Dieu se réalise et s'accomplit[536].

Certes, l'Église fait déjà de grands efforts dans le domaine en multipliant les structures d'éducation, sanitaires, mais elle doit insérer dans les programmes scolaires les points qui regardent l'égalité entre le garçon et la fille, la justice et une formation chrétienne solide. Il y a lieu d'accepter la diversité de la mission de l'Église et de s'interroger sur la spécificité de l'appel à témoigner de l'Évangile dans son milieu où, selon Vatican II, l'enjeu primordial de la mission est l'avènement d'une terre nouvelle où habite la justice[537].

Notons que l'expérience de partenariat et de coresponsabilité dans les Églises peut favoriser la naissance des communautés responsables, une splendide organisation et une acceptation des femmes dans les centres décisionnels. Nous espérons qu'elle portera des effets positifs tant au niveau social que culturel, ou plutôt une forme précieuse de promotion non seulement pour la réussite de l'Église mais aussi pour la société en général du Nord-Cameroun.

---

536 *Ivi*, 194.
537 Cf. *GS*, n° 39.

ANNEXES

ARCHIVES DES INTERVIEWS DES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE GAROUA

QUESTIONS

0 Demandes à caractère personnel

- Combien d'années que vous êtes évêque?
- Combien d'années vous êtes évêque de ce diocèse?
- Avant de devenir évêque, quel rôle aviez-vous à l'intérieur de l'Église?
- Avez-vous des figures féminines de référence?
- Repères historique, géographique et situations économique du diocèse
- Données statistiques: population diocésaine, personnels pastoraux (clercs, religieux/ses), organisation interne du diocèse: le conseil pastoral diocésain: y a-t-il une présence féminine? Le conseil pastoral diocésain pour les affaires économiques: y a-t-il une présence féminine? L'apport de la femme est-il pris en compte?

1. Selon votre expérience, comment est vécu le rapport entre hommes et femmes?
2. Quels sont les rôles accomplis par les femmes à l'intérieur des communautés chrétiennes?
3. À l'intérieur des organismes de participation (conseil pastoral diocésain, conseil pour les affaires économiques) et de décisions du diocèse, les femmes sont-elles présentes? Et si oui, quel est leur apport à l'intérieur de ces organes ecclésiaux?
4. Quel est le taux de participation des femmes dans votre diocèse?
5. Combien de groupes et mouvements d'Action catholique des femmes existent-ils dans votre diocèse?
6. Quelles actions pastorales faut-il mener à l'endroit de la réalité féminine?
7. Selon votre vision actuelle, quel type de rapport existe-t-il entre les femmes et les prêtres?
8. Croyez-vous que la présence des femmes à l'intérieur du monde ecclésial devrait être majoritairement valorisée? Et comment éventuellement?

9. Selon vous, quelle est la potentialité des femmes à l'intérieur de l'Église? Quels sont leurs apports à la pastorale?

10. À l'intérieur de l'Église, y a-t-il des tâches qui peuvent être accomplies seulement par les femmes?

11. À l'intérieur de l'Église, il y a des tâches qui peuvent être accomplies seulement par les hommes?

12. Sur le rôle des femmes connues, y a-t-il des différences de traitement à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté ecclésiale?

RÉPONSES DE L'ARCHEVÊQUE DE GAROUA

Mgr Faustin AMBASSA NDJODO, (*Congregatio Immaculati Cordis Mariae*),

Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (cicm)

0 Demandes à caractère personnel

- J'ai été nommé évêque le 03 décembre 2009 et ordonné le 31 janvier 2010. Je suis donc au début de ma 11ème année d'épiscopat.
- J'ai été nommé archevêque de Garoua, le 22 octobre 2016. La prise de possession canonique a eu lieu le 21 janvier 2017. Je commence donc ma 4ème année à cette charge.
- Avant d'être évêque, j'ai été Supérieur provincial dans ma Congrégation pendant 06 années.
- Comme évêque, je n'ai pas vraiment de figures féminines de référence. Mais, il y a des femmes qui inspirent ma vie comme chrétien.

Situation du diocèse

L'archidiocèse de Garoua a été créé le 14 septembre 1955. Il couvre 65.234 km² et épouse les limites de la Région administrative du Nord-Cameroun. Il se situe en zone sahélienne. Le climat est chaud et sec. La pluviométrie est faible. Les populations vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. La population est fortement mélangée. Aux autochtones, s'étaient ajoutés les peuls qui ont islamisé la zone. D'autres couches de populations originaires de l'Extrême-Nord se sont installées ces dernières décennies suite à l'avancée du désert. Ce sont généralement des agriculteurs en recherches de terres cultivables. Les grandes villes de la région accueillent également des personnes de différentes origines venues pour diverses raisons: services publics et privés, commerce, formations.

Quelques données sur le diocèse

- Nombre de fidèles catholiques: 136.113 sur une population de 1.180.000 habitants soit 11,5%.
- Prêtres diocésains: 78
- Prêtres religieux: 21
- Religieux frères: 02

- Religieuses 85
- Le Conseil pastoral diocésain comprend 16 membres dont 03 femmes.
- Le Conseil pour les affaires économiques compte 6 membres dont une femme.
- Dans les Conseils, toute personne apporte sa contribution, indépendamment de son sexe.

1- On constate que les femmes fréquentent plus les églises que les hommes. Elles sont fortement engagées dans les mouvements et associations. Numériquement, elles constituent la force de l'Église. Elles sont moins présentes dans les instances de coordination et de décision.

2- Les femmes assument souvent les charges telles que: catéchiste, choriste, service d'ordre, responsable d'association, responsable de communauté de base. De plus en plus, on en voit celles qui sont présidentes d'un conseil pastoral paroissial.

3- Les femmes sont présentes, quoique généralement minoritaires, dans des organes de participation et de décision. L'apport de chacune dépend un peu de sa 'compétence' et de la pertinence de ses propositions. À ce niveau, je ne crois pas qu'il y ait une discrimination liée au sexe.

4- Le taux exact de participation des femmes est difficile à déterminer. Pour ce qui est des célébrations, elles pourraient constituer autour de 80% de nos assemblées, de même que dans les chorales. La participation dans les organes de coordination et de décision est plus faible. Elle peut se situer autour de 10% dans les zones rurales. Dans les zones urbaines, on peut aller jusqu'à 30%.

5- La plupart des mouvements et associations sont, en principe, mixtes. Dans l'archidiocèse, on compte 03 associations exclusivement réservées aux femmes. Il faut noter que les femmes sont toujours majoritaires au sein des associations et mouvements dits mixtes.

6- La pastorale en directions des femmes devrait, à mon avis, viser trois objectifs. Tout d'abord la formation: formation scolaire de base (beaucoup ne savent pas lire et écrire; ce qui les handicapent quand il faut prendre des responsabilités), formation doctrinale et aux droits civiques. Ensuite, on doit les aider à devenir économiquement autonomes (tant qu'elles dépendent des hommes pour leurs moindres besoins, leur engagement ne sera vraiment pas garanti). Enfin, il faut les encourager sur ce qui constitue leur point fort: la prière.

7- Les femmes jouent un très grand rôle dans les paroisses. Elles ne devraient pas être appréciées sous le prisme de leur féminité. Leur apport doit être respecté comme tel.

8- Les femmes sont déjà majoritairement présentes dans l'Église. Elles doivent être respectées. C'est le plus important. On doit reconnaître la valeur de ce qu'elles font comme une participation importante et indispensable à la vie de l'Église. Je ne pense pas qu'il faut une valorisation sur une base sexuelle. Par ailleurs, il faut promouvoir leur formation humaine et chrétienne. Il faut également œuvrer à leur autonomisation économique. Ceci améliorera la qualité de leur engagement.

9- Chaque équipe pastorale, à tous les niveaux, s'enrichie du charisme de ses membres. Toutes les femmes n'ont pas les mêmes talents. On ne peut pas les catégoriser de façon générique. Le Seigneur nous a créés hommes et femmes. Que la différence sexuelle ne soit pas un critère de survalorisation ou de discrimination. Les femmes sont des laïcs, comme la grosse majorité des hommes, dans l'Église. C'est à ce titre que chacun, homme ou femme, doit enrichir sa communauté et son Église particulière de son charisme propre; ce qu'il a reçu de son Seigneur pour embellir son Épouse.

10- Tout le monde doit être au service de l'Église. Les cultures organisent souvent l'éducation et la socialisation des enfants suivants les sexes. Ce qui les rend aptes à accomplir certaines tâches plutôt que d'autres. Que les femmes soient plus sensibles

à la propreté, c'est un fait dans certaines cultures. Mais, je crois que le plus important est le charisme, le donc que chacun reçoit de l'Esprit pour la croissance et la beauté de son Église. À ce niveau, on peut constater qu'un homme accomplit des tâches dévolues aux femmes dans sa culture. On voit ainsi, même dans nos milieux, des hommes faire le ménage, servir les repas, dans les communautés ecclésiales. J'en conclus en redisant que les femmes, comme tous les laïcs dans l'Église, doivent mettre ce qu'elles ont reçu au service de leurs communautés, sans trop se référer aux catégorisations culturelles.

11- Ce que je dis pour les femmes est identique pour les hommes. Les hommes laïcs doivent se mettre au service de l'Église en rendant visibles et profitables à tous les dons qu'ils ont reçus du Seigneur. Ainsi hommes et femmes peuvent se retrouver à accomplir les mêmes tâches au sein de la communauté ecclésiale. Alors, on témoigne que le service de l'Église n'est pas une reproduction des schèmes culturels qui sont, dans la plupart de nos cultures, défavorables à la gent féminine.

12- Nous insistons pour qu'il n'y ait pas de différence de traitement par rapport au rôle et aux services rendus.

RÉPONSES DE L'ÉVÊQUE DE MAROUA-MOKOLO

Mgr Bruno ATEBA Edo, Pallotin, Société de l'Apostolat Catholique (sac)

- Je suis évêque depuis le 17 mai 2014.
- Depuis 6 ans que je suis évêque du diocèse de Maroua-Mokolo.
- Avant de devenir évêque du diocèse de Maroua-Mokolo, j'étais Supérieur Majeur des Pères Pallotins, Société de l'Apostolat Catholique (SAC) à Yaoundé.
- Oui, nous avons quelques figures féminines: nous pouvons citer Mme Onana, Mme Djakao, Mme Doudou Bakari, Mme Hawa Martine, Mme Dorothée, Mme Clodette, Mme Yatadi Madeleine, Mme Aminatou, Mme Moussa, Mme Idagai Marie.
- Créé le 23 janvier 1973, le diocèse de Maroua-Mokolo couvre une superficie de 14 332 km² avec une population de 2 600 000 habitants. Il est limité à l'Ouest par le Nigeria, au Nord par le Tchad, à l'Est et au Sud par le diocèse de Yagoua.
- Du 2011 à 2016, le diocèse a connu des difficultés financières. Actuellement, on note un redressement économique, surtout avec la participation des communautés chrétiennes.
- La population diocésaine est estimée à 2 600 000. Sur 43 membres du conseil pastoral diocésain, 7 sont des femmes. Il n'y a pas une présence féminine dans le conseil diocésain pour les affaires économiques. Pour le moment, le diocèse compte 53 prêtres diocésains, 29 prêtres religieux, 16 diacres permanents, 94 religieuses et religieux 6 zones pastorales.

1- Au départ, dans tout rassemblement, on distinguait deux groupes, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Actuellement, il n'y a plus cette distinction, les femmes prennent la parole lors des rassemblements avec les hommes.

2- Les femmes sont les plus nombreuses dans les communautés chrétiennes. Certaines sont catéchistes, d'autres sont caissières des communautés chrétiennes.

3- Dans le conseil pastoral diocésain, il y a quelques femmes, elles sont écoutées. Dans le conseil des consulteurs, il y a une religieuse, elle est écoutée.

4- On peut estimer que 70% des membres des assemblées liturgiques du diocèse sont des femmes. Dans une rencontre d'une Communauté Ecclésiale Vivante (CEV), 10/7 personnes sont des femmes.

5- Environ 6 groupes ou mouvements d'Action catholique de femmes, nous avons: l'Association des Femmes Catholiques (AFC), l'Association Internationale des Charités (AIC), communément appelées Femmes de Charité, la Miséricorde divine, le Bloc Rosaire, le Renouveau charismatique, les Filles de Marie (danseuses devant l'autel).

6- En plus d'une activité de proximité, il faut un renforcement de capacité, concrètement, il faut une formation intellectuelle, théologique et spirituelle. Beaucoup de femmes sont analphabètes, 3/10 savent lire et écrire leur nom.

7- Les femmes respectent beaucoup les prêtres, elles se confient facilement à eux. Les prêtres à leur tour, leur font confiance, ils confient généralement les caisses des communautés, les dîmes à elles.

8- On peut les impliquer dans la formation des futurs prêtres, en leur confiant l'enseignement de la catéchèse et d'autres activités.

9- De par leur nombre à l'intérieur de l'Église, les femmes constituent une potentialité pour l'avenir de l'Église; elles peuvent jouer le rôle de subsidiarité dans la vie pastorale.

10- Au niveau du diocèse, les hommes accomplissent les tâches autant que les femmes.

11- Pour le moment, dans notre Église catholique romaine, seuls les hommes accomplissent le ministère sacerdotal.

12- Dans les communautés ecclésiales, les femmes responsables dirigent les rencontres, elles occupent certains postes.

RÉPONSES DE L'ÉVÊQUE DE YAGOUA

Mgr Barthélémy YAOUDA HOURGO

0. Demandes à caractère personnel

Je suis évêque depuis 12 ans (01 octobre 2008)

- Avant d'être évêque du diocèse de Yagoua, j'ai été d'abord :

Prêtre du diocèse de Maroua Mokolo où j'ai assumé les responsabilités de curé, vicaire général, responsable de la commission diocésaine de Justice et Paix. Ensuite j'ai été nommé Administrateur Apostolique à Yagoua (24-01-2007) et évêque depuis 2008.

- Oui, nous avons quelques figures de référence: les sœurs de la Sainte Famille de Savigliano**,** Albertina.

Repères historique, géographique et situation économique du diocèse

Repères historiques

La Préfecture Apostolique de Yagoua a été créée le 11 mars 1968 par division du diocèse de Garoua. Elle est devenue diocèse le 29 janvier 1973.

Repères géographiques

Le diocèse de Yagoua se situe dans l'Extrême-Nord du Cameroun partageant les frontières, avec le Tchad d'une part et avec le Nigeria d'autre part. *Le diocèse de Yagoua couvre les départements du Mayo Danay, du Logone et Chari et du Mayo Kani, avec une superficie de 22 469.*

Repères économiques

……..

- Population diocésaine : 1 420 704 (Cf. Résultat du recensement de 2005) avec environs 100 000 catholiques environs et plus de 10 000 catéchumènes.

- Personnels pastoraux :

Religieuses : 54
Religieux : 23
Prêtres : 53

- Organisation interne du diocèse

- Le conseil pastoral diocésain : Il n'y a pas de femme dans le conseil

- Le conseil pastoral diocésain pour les affaires économiques : il y a une présence féminine.
- Oui, l'apport de la femme est-il pris en compte.
1- Globalement, le rapport entre hommes et femmes est un rapport de fraternité.

2- En dehors des tâches liées directement au ministère presbytéral, les femmes exercent toutes des missions dans nos communautés. C'est ainsi qu'elles sont catéchistes, responsables des communautés ecclésiales vivantes (CEV), animatrices des groupes des mouvements et prières.

3. ……
……

4- En prenant la situation dans sa globalité, la participation des femmes à toutes les activités ecclésiales est de plus de 60 pour cent.

5. Combien de groupes et mouvements d'Action catholique des femmes existent-ils dans votre diocèse ?

L'Association des Femmes Catholique (AFC)

L'association des veuves

6- Les actions pastorales qu'il faut mener en faveur de la réalité féminine est l'éducation de la jeune fille, l'émancipation de la femme, la libération de la femme de certains poids sociaux culturel, emmener la femme à croire en ses propres capacités, supporter et accompagner l'effort de la femme rurale dans ses activités.

7. Le type de rapport qui existe entre les femmes et les prêtres est le Respect mutuel et fraternel.
NB : ici les prêtres considèrent les femmes d'un certain âge comme leurs mères ou grandes sœurs. Cela est dû à la culture africaine de respect filial.

8- Oui, en renforçant d'abord l'éducation de la femme et l'emmener à croire en ses propres capacités à évangéliser et à changer le visage de l'Église.

9- Les femmes, en tant que mères, ont beaucoup de potentialité pour l'éducation chrétienne des jeunes et des enfants. Actuellement elles accompagnent beaucoup dans la catéchèse et leur apport financier est important au regard de leur faible revenu.

10- Je crois que les femmes peuvent accomplir toutes les taches que les hommes accomplissent dans l'Église misse à part celle directement liées au ministère presbytéral.

11- Non, exception faite de celles directement liées au ministère presbytéral.

12- Non, vu qu'ici hommes et femmes travaillent de manière bénévole.

INTERVIEWS DES FEMMES, HOMMES, JEUNES FILLES ET GARÇONS

DONNÉES SOCIO-GRAPHIQUES

1. Sexe
M □ 1 F □ 2

2. Âge _____

3. Titre d'étude

x □ 1
y □ 2
z □ 3
Rien □ 4

4. État civil Célibataire □ 1
Marié/e □ 2
Veuve □ 3

5. Frères/sœurs
Oui □ 1 (préciser combien de frères et /sœurs)

Frères ____
Sœurs ___
Rien □ 2

6. Profession
Actuellement travaille □ 1 (préciser quel type de travail)
_____

Actuellement étudie □ 2 (préciser quel type d'école)
_____

Ne travaille pas, n'étudie pas □

7. Actuels engagements à l'intérieur de la communauté chrétienne

Questions ouvertes

8. Environnement domestique

a. Comment sont les rapports entre les personnes à l'intérieur de ta famille?

b. Y a-t-il une distribution équitable des tâches domestiques? Comment éduques-tu tes enfants?

c. Quelle contribution apportes-tu à la famille?

d. Avec qui communiques-tu régulièrement?

9. Environnement social

a- Dans la société traditionnelle, quelle place occupes-tu?

b- Participes-tu au conseil des hommes?

10. Environnement ecclésial

a. Participes-tu à la vie communautaire ecclésiale? Communiques-tu librement avec les hommes, les femmes?

b. Quel rôle joues-tu à l'intérieur de la communauté ecclésiale?

c. À l'intérieur de la communauté ecclésiale, y a-t-il égalité de traitement entre hommes et femmes?

d. Selon toi, quelle est la place et le rôle de la femme dans l'Église?

e. Que doit faire l'Église envers les femmes?

f. Selon toi, quelles sont les fonctions occupées par les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne?

g. Quelles sont les fonctions occupées toujours par les hommes à l'intérieur de la communauté chrétienne?

h. Quel est ton rapport avec les autorités ecclésiales (prêtres, évêques), laïcs hommes?

i. Quelle est la potentialité des femmes à l'intérieur de l'Église?

j. Quel est l'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale?

k. À l'intérieur de l'Église, y a-t-il des tâches accomplies seulement par les femmes?

l. À l'intérieur de l'Église, y a-t-il des tâches accomplies seulement par les hommes?

m. Sur le rôle des femmes connues, y a-t-il des différences de traitement à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté ecclésiale?

RÉPONSES DES FEMMES

1- La femme: âge: de 50 ans; titre d'étude: scolarisée niveau classe Troisième; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 6; profession: ménagère.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons. Nous cherchons à gérer nos rapports en responsables. Cela n'exclue pas quelque fois les mésententes entre mon mari et moi, mais on se réconcilie et on repart de nouveau.

b- Les tâches à la maison ne sont pas équitables: il y a des tâches que l'homme ne fait pas comme par exemple la lessive, la vaisselle, porter de l'eau sur la tête, faire la cuisine pour la famille, etc.. Ce sont les femmes qui exécutent ces travaux. Les travaux réservés aux hommes: creusage des fosses, garder les bêtes, faire la ration à la maison, veiller sur la maison, etc.. C'est la tradition et les grands parents qui influencent sur le mode de vie.

c- En tant que mère épouse et mère, je m'occupe de mon mari et de l'éducation de mes jeunes filles, je leur transmets ce que moi-même j'ai reçu et ce que la tradition dit des filles et des femmes. Je veille sur la maison. Je m'occupe de la cuisine et je travaille au champ, mes filles m'aident à la cuisine, les garçons puisent de l'eau, mon mari s'occupe des travaux plus durs de la maison comme la réparation de la maison, nettoyage des champs. Nous travaillons ensemble dans nos plantations.

d. Je communique régulièrement avec mon mari et les enfants.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place. Les femmes n'ont pas droit au chapitre. C'est une loi établie par la tradition et les anciens veillent au respect scrupuleux de cette loi. Celui qui transgresse cette loi a une sanction grave.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, la femme est exclue. Je peux participer lorsque tout le monde est invité, mais quand la rencontre concerne les affaires des hommes, les femmes ne prennent pas part, par exemple la circoncision, les femmes ne sont pas invitées.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire. Je vais à l'église et je participe aux activités organisées par la communauté ecclésiale vivante et de la paroisse.

b- Je suis la présidente paroissiale de l'Association des Femmes Catholiques (AFC) et membre du conseil pour les affaires économiques. J'arrive à gérer les deux responsabilités. Pour les femmes, je convoque les réunions et j'organise les activités des femmes. Je participe à la réunion du conseil pour les affaires économiques sur convocation du curé et je donne aussi mon point de vue.

c- Oui, il y a égalité de traitement, car nous observons le partage des tâches et des idées entre hommes et femmes.

d- La femme est présente dans toutes les activités de l'Église. Elle est présente au moment de prendre les décisions, mais ne décide pas. Beaucoup de femmes ne veulent pas parler, elles veulent qu'on décide à leur place, elles sont complexées. Elles sont influencées par les hommes, elles ne s'expriment pas librement.

e- L'Église fait déjà beaucoup pour les femmes, mais qu'elle forme les femmes pour qu'elles puissent intervenir comme les hommes dans les réunions.

f- Dans toutes les communautés de notre paroisse, les femmes sont responsables des affaires économiques. Il y a des femmes aide-catéchistes.

g- Les hommes occupent toujours les premières places dans nos communautés.

h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales est bon.

i- Ce sont les femmes qui soutiennent notre communauté, elles travaillent beaucoup.

k- Oui, il y a des tâches accomplies seulement par les femmes, par exemple le nettoyage de l'église, les offrandes à l'Église, les décorations, à l'intérieur de l'association des femmes, ce sont elles qui accomplissent les tâches.

l- Oui, il y a des tâches accomplies par des hommes, par exemple le vice-président du conseil paroissial et d'autres fonctions.

m- Les femmes ont le complexe d'infériorité devant les hommes.

2- La femme: âge 55 ans; titre d'étude: scolarisée niveau classe Troisième; état civil: mariée mais divorcée; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère; responsable de la communauté ecclésiale vivante (CEV)

Environnement domestique

a- Comme je suis divorcée, je vis avec mes enfants. Les rapports sont bons avec mes enfants. Je cherche à leur transmettre une bonne éducation. Je veille à ce que mes enfants puissent avoir de bons rapports entre eux et avec moi. Ceci crée un bon climat entre nous.

b- Les tâches sont équitables dans ma famille. Pas de distinction entre les filles et les garçons. Je surveille chaque matin pour que chacun s'acquitte de ses devoirs avant d'aller à l'école ou après le retour des classes.

c- Pour les tâches domestiques, il n'y a pas de distinction entre filles ou garçons. Nous tous nous travaillons pour notre famille.

d- Je communique avec mes enfants. Chaque matin, nous nous saluons et nous prions ensemble. Je dois leur transmettre une bonne éducation chrétienne. C'est la meilleure manière d'être avec mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Je n'occupe aucune place, mais le chef du quartier m'appelle souvent pour la sensibilisation pour la santé. En dehors de ce service, je ne suis pas concerné par la tradition ni comptée, car ça regarde les hommes.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, les femmes ne sont pas concernées, c'est réservé aux hommes. C'est établi par la tradition. Les hommes veillent au respect des lois; sa transgression est punie sévèrement.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale et je communique librement avec les hommes et les femmes. Il y a la jalousie entre nous les femmes.

b- Je suis responsable de ma communauté ecclésiale vivante (CEV), je suis au 3ème mandat. Je dirige la communauté, coordonne les activités du secteur, par exemple les funérailles et d'autres activités de la communauté.

c- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, il n'y a pas égalité de traitement, les femmes ne sont pas considérées, elles ont peur de parler devant les hommes, elles ont un complexe.

d- La femme a sa place et son rôle dans l'Église, les communautés ecclésiales vivantes, la liturgie, l'animation féminine, etc.

e- L'Église doit les encourager à continuer leur engagement.

f- Les fonctions occupées par les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont: responsables des mouvements, groupes de prières, etc.

g- Ici, les fonctions sont équilibrées.

h- Le rapport avec les prêtres varie; avec certains prêtres, le rapport est bien, avec d'autres c'est difficile, mais avec l'évêque il faut demander l'audience et je trouve cela ennuyeux. Il y a une bonne collaboration avec les hommes.

i- Les femmes soutiennent l'Église, elles sont dynamiques.

j- L'apport majeur des femmes est dans les communautés ecclésiales vivantes, mais ne parlent pas.

k- À l'intérieur de l'Église il y a des tâches accomplies par les femmes comme les linges, le balayage.

l- Il n' y a pas des tâches accomplies seulement par les hommes.

m- Dans notre communauté, les hommes cherchent à s'imposer à tous les niveaux, ils cherchent à parler en premier. Une grande différence s'observe entre les hommes et les femmes surtout dans les communautés ethniques. Ce sont les hommes qui sont responsables, ils s'imposent et les femmes se soumettent comme dans les foyers où les femmes se soumettent aux maris.

3- La femme: Âge: 52 ans; titre d'étude: scolarisée niveau Terminale; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 7; profession: agent de développement.

<u>Environnement domestique</u>

a- Nos rapports sont fraternels et nous gardons le respect mutuel entre mon mari et moi pour mieux éduquer nos enfants.

b- Il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Mon mari me donne souvent un coup de mains dans mes travaux ménagers.

c- La domestique fait les ménages et je l'aide aussi. Mon mari m'aide aussi dans les travaux ménagers.

d- Je communique avec mon mari, mon fils et mes parents au village.

Environnement social traditionnel

a- Dans notre société traditionnelle, la femme occupe toujours la deuxième place.

b- Comme la femme occupe la deuxième place, je ne peux pas participer au conseil des hommes.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale et je communique librement avec les hommes.

b- Je suis chrétienne engagée et membre du Réseau des Anciens Jécistes du Cameroun.

c- La femme dans l'Église a un grand rôle. La femme est sensible aux problèmes des gens, elle prie, elle prodigue des conseils.

d- L'Église doit encourager les femmes à grandir dans la foi chrétienne pour mieux éduquer leurs progénitures.

e- Les fonctions qu'occupent les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont nombreuses, par exemple responsables des mouvements d'action catholiques. Elles constituent une force pour l'Église.

f- Les hommes vont à l'Église et ont également leur responsabilité, mais peu d'entre eux s'engagent dans les mouvements d'action catholique.

g- Les autorités ecclésiales sont des personnes consacrées à Dieu et je viens à elles avec respect en tant que chrétienne.

h- Les femmes sont organisées et dynamiques dans la paroisse, leurs mouvements et leurs groupes de prières.

i- Les femmes constituent une force majeure dans l'Église, sans elles, l'Église serait vide. Elles ont le charisme.

j- Oui, il y a des tâches accomplies uniquement par les femmes, par exemple le lavage et l'entretien des objets de culte comme les linges, les habits, la décoration.

k- Beaucoup d'hommes occupent le poste du vice-président du conseil pastoral paroissial.

l- Non, il n' y a pas différence de traitement, parce que chacun connaît sa responsabilité et sa place.

4- La femme: 44 ans; titre d'étude: non scolarisée; état civil: mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame; nombre de frères et sœurs: 8; profession: ménagère. Aucun engagement dans la communauté chrétienne, mais je suis chrétienne, je vais à l'Église.

Environnement domestique

a- Les rapports ne sont pas bons, parce que mon mari nous traite différemment. Des problèmes entre lui et moi, entre ma coépouse et moi. Mon mari fait parfois des préférences, il donne les choses aux enfants de ma coépouse et laisse mes enfants, je me défends pour envoyer mes enfants à l'école, je les habille.

b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables: nous les femmes, nous travaillons beaucoup, à la maison, aux champs et puis on s'occupe de nos enfants. Je fais la ration à la maison: je cherche les légumes, je paye le poisson ou la viande pour faire la cuisine à tous les membres de la famille. Mon mari va au champ et quand il rentre des champs, il va dans les cabarets de bil-bil (bière locale) pour boire et rentre le soir à la maison.

c- Moi je m'occupe des travaux domestiques. Quand je suis fatiguée, les filles me remplacent à la cuisine, les garçons tressent la paille avec leur père et ils vont très tôt au champ et nous les femmes, nous arrivons après avec le repas. En dehors de ces occupations, je prends du temps pour éduquer bien mes filles, parce c'est à la mère que revient cette tâche. Je leur apprends à connaître le mouvement qui va se produire dans leur corps, comment le gérer et le contrôler. Je leur apprends aussi à préparer leur avenir quand elles seront demain dans leur foyer, comment prendre soin de son mari et bien d'autres choses.

d- Il n'y a pas une communication fluide, car mon mari rentre souvent tard à la maison et fatigué et fait des préférences entre nous les femmes.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de chapitre, elles occupent la deuxième place.

b- Je ne participe pas au conseil des hommes comme j'occupe la deuxième place.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale et je communique avec les hommes et les femmes

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis chrétienne, je vais à l'Église, je participe aux réunions et aux activités de ma C.E.V.
c- Quelque fois il n'y a pas égalité à l'intérieur de traitement entre les hommes et les femmes. Les femmes sont traitées différemment des hommes.
d- Dans l'Église, la femme a un grand rôle parce que c'est elle qui est présente dans toutes les activités de l'Église, elle devrait avoir plus de considération.
e- L'Église doit stimuler, encourager les femmes à continuer leur engagement dans l'Église et favoriser une égalité entre l'homme et la femme, en consacrant des temps de formation pour les femmes et les hommes ensemble.
f- Pour la plupart, les femmes occupent les fonctions de responsables de mouvement d'action catholique, conseillères et caissières des communautés.
g- Les hommes occupent souvent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, responsables des communautés.
h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales sont bons, je les respecte.
i- Les femmes apportent beaucoup de leur contribution et de leur expertise à l'Église. Elles sont dynamiques partout dans les communautés.
j- L'apport majeur des femmes est dans les mouvements d'action catholique, les activités de l'Église.
k- À l'intérieur de l'Église, il y a des tâches accomplies par les femmes, par exemple laver et entretenir les objets liturgiques, la décoration de l'autel et de l'église.
l- Oui, il y a souvent des tâches accomplies par les hommes: vice-président du conseil pastoral paroissial et les travaux dures.
m- Il y a la différence de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale, les hommes se distinguent et veulent se présenter en premier.

5- La femme: âge, 50 ans; titre d'étude: niveau classe Troisième; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 5; profession: ménagère; aucun engagement, mais chrétienne catholique.
<u>Environnement domestique</u>
a- Les rapports sont bons dans ma famille, entre mon mari et mes enfants. Nous dialoguons ensemble avec les membres de la famille.

b- Les tâches ne sont pas équitables. On essaie de travailler selon nos capacités et répondre aux besoins des membres de la famille.

c- Comme femme, je m'occupe avant tout de mon mari et de mes enfants. En tant que mère, je veille sur les filles, je les éduque au respect des parents et des autres pour qu'elles soient de bonnes citoyennes et de bonnes femmes de demain. Je les prépare aussi au futur quand elles seront épouses et mères, elles doivent savoir comment entretenir leurs foyers. Cela ne veut pas dire que les garçons sont abandonnés, ils reçoivent tous l'éducation, mais chaque genre a une particularité, voilà pourquoi les filles reçoivent de leur mère et les garçons de leur père, nous deux intervenons simultanément dans leur éducation.

Je m'occupe des travaux domestiques et mes filles m'aident. Je fais aussi la ration à la maison. Elles vont à la fontaine puiser de l'eau pour la cuisine et pour la douche de leur père. Les garçons s'arrangent pour aller puiser de l'eau pour leur douche. Mon mari va au champ et nous travaillons ensemble avec nos enfants.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants le jour comme la nuit. C'est en dialoguant que chacun exprime ses joies et ses problèmes et nous les résolvons dans la stricte confidence familiale.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes ne sont pas représentées, elles occupent la deuxième place.

b- Je participe pas au conseil des hommes. Les femmes sont exclues du conseil des hommes, donc je ne peux pas participer.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale en allant à la messe tous les dimanches. Je contribue aussi à la vie matérielle de l'église. Je communique avec les femmes et les hommes de ma paroisse.

b- Je n'ai aucun rôle à l'intérieur de l'Église, je suis une simple chrétienne. Mais lorsque la communauté décide de faire une activité, je participe. Je participe aussi aux réunions de ma communauté ecclésiale vivante (CEV).

c- On ne peut pas parler d'égalité de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale, car les femmes sont traitées différemment, elles ont peur de parler. Elles sont traitées souvent comme des domestiques.
d- La femme devrait avoir une grande place et un rôle important dans l'Église vu leur engagement et leurs interventions dans les activités de l'Église.
e- L'Église doit les encourager et chercher d'enlever cette mentalité de discrimination faite par les hommes.
f- Les fonctions occupées par les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont les travaux le nettoyage de l'église, des linges liturgiques, la cuisine.
g- Les fonctions occupées par les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs. Les hommes occupent les premières places.
h- Je respecte les autorités ecclésiales, mais je n'ai pas trop de contact avec eux. Lorsque je les rencontre, je les salue.
i- Les femmes ont un grand apport à la vie de l'Église, à cause de leur charisme et leur dynamique, elles supportent l'Église.
j- Les femmes constituent une force majeur pour l'Église, elles ont un charisme, elles mettent de l'ordre.
k- Les femmes entretiennent les objets liturgiques, les lavent, les repassent et font la décoration à l'église.
l- Beaucoup d'hommes occupent les poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, interprète.
m- Il y a une différence entre les hommes et les femmes. Les hommes s'imposent et les femmes se soumettent.

6- La femme: âge: de 45 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau Seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère; responsable des Femmes de Charité

<u>Environnement domestique</u>

a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons entre mon mari et mes enfants. Quelque fois nous avons des problèmes et les rapports entre mon mari et moi sont tendus, mais après nous nous reprenons et continuons notre vie.

b- les tâches à la maison ne sont pas équitables: il y a des travaux réservés aux femmes et ceux pour les hommes. Cette répartition dépend du père de la famille qui est le chef.

c- Moi je m'occupe des affaires culinaires et ma fille m'aide aussi à la cuisine. C'est à moi, mère de la famille que revient l'éducation des filles. Chaque nuit, je leur donne des instructions sur leur corps et sur le respect, car une bonne fille c'est celle qui respecte ses parents et les autres. Dans notre chambre, je leur dis tout ce que la femme doit faire et doit être discrète. Les garçons reçoivent l'éducation de leur père.

d- Je communique régulièrement avec mon mari et mes enfants à la maison et au champ.

Environnement social traditionnel

a- Dans notre société traditionnelle, les femmes ne sont pas reconnues, elles n'ont pas de place. C'est un cercle réservé aux hommes dont on ne peut pas y pénétrer.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes comme les femmes ne sont pas comptées. Notre point de vue ne compte pas dans la société traditionnelle.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie communautaire ecclésiale, je participe à la messe les dimanches et aux activités de la communauté. Je communique avec les femmes et les hommes comme j'ai une grande responsabilité au sein de l'église.

b- Je suis responsable des femmes de charité, je veille à ce que le mouvement soit bien organisé en programmant les réunions. C'est un travail qui demande beaucoup de sacrifices et de charismes pour pouvoir gérer les femmes.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. Dans notre paroisse, nous les femmes nous ressentons cela. Les hommes décident parfois à la place des femmes comme beaucoup ont peur de s'exprimer.

d- La femme a sa place et joue un grand rôle dans l'Église. À travers ses engagements, elle devrait avoir une grande place, mais ce n'est pas le cas.

e- L'Église doit être derrière les femmes pour les encourager, les former et reconnaître la place et le rôle de la femme.

f- Généralement, les fonctions occupées par les femmes sont les responsabilités des mouvements d'action catholiques et des groupes de prières, conseillères, lectrices, nettoyage de l'église, aide-catéchistes.

g- Les hommes occupent souvent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, catéchistes.

h- Mon rapport envers certains prêtres est bon, mais envers d'autres ce n'est pas bon.

i- Les femmes sont actives et prêtes à faire marcher les communautés, parce qu'elles ont un charisme spécial.

k- Les femmes entretiennent les objets de culte, font le nettoyage, décoration.

l- Généralement, les hommes occupent les fonctions de vice-président du conseil pastoral paroissial, traducteurs, lecteurs et catéchistes.

m- Oui, il y a différence de traitement. Comme dans notre société traditionnelle, les femmes occupent la seconde place, cela se transporte à l'église, les femmes sont toujours maintenues inférieures aux hommes.

7- La femme: âge 51 ans; titre d'étude: scolarisée niveau classe Seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 4; profession: enseignante; caissière de la communauté ecclésiale vivante (CEV)

Environnement domestique

a- Les rapports sont bons dans ma famille. Garder des bons rapports est important pour chacun de nous et aussi pour les enfants, afin qu'ils grandissent dans un bon environnement où les parents s'entendent.

b- Les tâches sont équitables dans la famille. Pas de distinction entre filles et garçons.

c- Mon mari et moi nous nous répartissons les tâches puis les enfants. Comme enseignante et mère je veille sur l'éducation de tous mes enfants. Mon mari également intervient. Puis la nuit avec mes filles dans leur chambre je leur donne des leçons sur leur corps, la science, la vie conjugale, tout ce qui regarde la vie de la femme.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants. La communication regarde tous les aspects de la vie. Mon mari et moi nous ne cessons de dire l'importance aux enfants en communicant nous-mêmes.

Environnement social traditionnel

a- Dans notre société traditionnelle, je n'occupe aucune place, les femmes n'ont pas de chapitre.

b- Quand ça regarde la tradition je ne suis pas autorisée, car les femmes ne font pas partie, pour l'église oui.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale comme j'ai une responsabilité et je communique avec les hommes même si quelque fois ils cherchent à m'étouffer et à m'influencer.

b- Je suis caissière de ma CEV. Je rends compte des entrées et des sorties des mouvements. Les gens sont contents de ma gestion.

c- Il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes; les hommes se distinguent toujours et se mettent en première place.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église est notoire mais la femme est souvent bloquée par le pouvoir de l'homme, la femme n'arrive pas à parler.

e- L'Église doit valoriser les femmes, les encourager étant donné qu'elles sont les motrices de l'Église, ce sont elles qui tirent beaucoup d'hommes.

f- Les femmes occupent généralement les fonctions de lectrices, choristes, caissières, comptables, responsables des mouvements d'action catholique.

g- Les hommes occupent les fonctions de vice-président, interprètes, catéchistes.

h- Mon rapport envers certains prêtres est bon, mais envers d'autres ce n'est pas bon.

i- Les femmes sont actives et elles ont un charisme spécial. Ces dons les permettent de s'engager et de participer à toutes les activités.

k- Les femmes entretiennent les objets de culte, font le nettoyage, les décorations à l'église et au presbytère.

l- Les hommes occupent les fonctions catéchistes, traducteurs et lecteurs.

m- Oui, il y a différence de traitement. La culture traditionnelle influence beaucoup l'église, cela se transporte à l'église, les femmes sont toujours maintenues comme inférieures aux hommes. Les femmes occupent la seconde place.

8- La femme: Âge: 49 ans; titre d'étude: scolarisée niveau seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 3; profession: agent de développement; membre de l'Association des Femmes Catholiques (AFC).

Environnement domestique

a- Nos rapports sont bons et gardons le respect mutuel, mon mari et moi et avec nos enfants.

b- Il y a une distribution équitable des tâches domestiques.

c- Je m'occupe des affaires culinaires et de mes enfants et quelque fois mon mari me donne un coup de main et mes filles.

d- Je communique avec mon mari, mon fils et mes parents au village.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place, les femmes en général n'ont pas de place.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes comme c'est une affaire des hommes. C'est la tradition qui impose ça.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale comme j'ai une responsabilité et je communique avec les hommes.

b- Je suis membre de l'Association des Femmes catholiques (AFC). Je participe aux réunions et aux contributions de l'Association.

c- Il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes; les hommes se mettent toujours en première place.

d- La présence de la femme dans l'Église est visible avec ses engagements, mais n'est pas valorisée.

e- L'Église doit encourager et valoriser les femmes étant donné qu'elles sont les présentes partout dans les activités de l'Église. Dans beaucoup de paroisses, ce sont elles qui tirent, mobilisent les hommes.

f- Dans notre église, les femmes font la propreté de l'église et des linges, elles sont lectrices, choristes.

g- Les hommes sont responsables des communautés, catéchistes, interprètes, lecteurs.

h- J'entretiens un bon rapport avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi.

i- Les femmes sont mieux organisées, on le voit dans les différents mouvements d'action catholique et elles sont dynamiques.

j- Les femmes ont un apport majeur à la vie ecclésiale. Ce sont elles qui interviennent partout dans les différents secteurs de la vie de l'église.

k- Les femmes occupent souvent les fonctions de lectrices, choristes, caissières.

l- Les hommes sont catéchistes, vice-président du conseil paroissial et responsables des communautés.

m- Nous les femmes, nous ressentons de différence de traitement, nous ne pouvons pas parler d'égalité, comme nous recevons encore l'influence de la tradition.

9- La femme: 40 ans; titre d'étude: non scolarisée; état civil: mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère. Je suis membre des Femmes de Charité.

Environnement domestique

a- Les rapports ne sont pas bons, parce qu'il y a souvent des tensions entre nous dans la famille. Le climat n'est pas bon. Entre mon mari et moi, entre ma coépouse et moi. Mon mari ne prend pas ses responsabilités au sérieux. La ration de la maison repose sur les femmes, chaque femme doit se défendre pour acheter les nécessaires pour la cuisine. Le mari nous donne seulement le mil, pour le reste chaque femme se défend. L'éducation des enfants repose sur moi, je me défends pour envoyer mes enfants à l'école, je les habille, mais je ne pourrai pas continuer parce que mes moyens sont limités.

b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables: nous les femmes, nous travaillons beaucoup, à la maison, aux champs et puis nous nous occupons de nos enfants. Nous travaillons tous ensemble avec mon mari au champ, mais c'est lui qui décide de tout à la maison et de la vente des céréales. Je n'ai pas le droit de prendre le mil sans son autorisation.

c- Moi je m'occupe des travaux domestiques, ménagers et l'éducation des enfants. Mon mari s'occupe de l'entretien de la maison, des champs.

d- La communication n'est pas bonne avec mon mari, il ne m'écoute pas. Je communique avec mes enfants et aussi avec ma coépouse.

Environnement social traditionnel

a- La société traditionnelle africaine est constituée d'hommes. La femme n'a pas de place. Donc je n'ai pas de place, elle est exclue.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes. Notre tradition interdit la participation des femmes au conseil des hommes, parce qu'elle met l'homme au premier rang, la femme n'est pas l'égale de l'homme. Elle est considérée inférieure à lui.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale, mais la communication avec les hommes quelque fois n'est pas fluide parce que je garde une certaine distance envers eux. Je leur dois du respect et je ne voudrais pas les contredire.

b- Je suis membre des Femmes de Charité. Je participe aux réunions du groupe et je contribue financièrement et matériellement à la vie du groupe. De temps en temps, nous partons visiter les malades et les personnes âgées et nous leur apportons des aides.

c- Il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes; les hommes se mettent toujours en première place.

d- La présence de la femme dans l'Église est importante, avec ses engagements, ses activités, elle mais n'est pas valorisée, elle demeure toujours inférieure à l'homme.

e- L'Église doit continuer à sensibiliser les femmes afin qu'elles participent dans les mouvements d'action catholique et les valorisent comme elles sont présentes partout dans les activités de l'Église.

f- Les femmes font la propreté de l'église et des linges, elles sont lectrices, choristes.

g- Les hommes sont responsables des communautés, interprètes, catéchistes, lecteurs.

h- Le rapport avec les autorités ecclésiales dépend de chaque prêtre. Avec certains prêtres le rapport est bon, avec d'autres ce n'est pas bon.

i- Les femmes sont mieux organisées et dynamiques. On les voit dans les différents mouvements d'action catholique et à l'église.

j- L'apport majeur des femmes est dans toute la vie ecclésiale. Elles interviennent dans les différents secteurs de la vie de l'église.

k- Oui, chez nous, il y a des tâches accomplies par les femmes, ce sont: lectrices, choristes caissières et responsables des mouvements d'action catholique.

l- Généralement, les hommes occupent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial.

m- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale.

10- La femme: âge: 59 ans; titre d'étude: niveau de classe Première, état civil: mariée à régime monogamique; profession: enseignante; je suis chrétienne, je vais à l'Église.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont assez bien avec mon mari et avec mes enfants. Nous essayons de maintenir de bons rapports, mais quelque fois nous avons des problèmes entre mon mari et moi.

b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables, parce que les travaux domestiques sont laissés à la femme, l'homme n'intervient pas au nom de la tradition qui interdit à l'homme d'entrer à la cuisine quand la femme est présente.

c- Je m'occupe des travaux ménagers. L'éducation des enfants est un point important. Je m'occupe d'eux. Les filles reçoivent une éducation particulière de moi, leur mère, parce que je leur parle du corps de la femme, de la femme en général, comment elle doit se comporter, comment elle doit gérer son foyer. Mon mari s'occupe de l'entretien de la maison et des affaires de son bureau, car il est agent de l'État.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de chapitre, on ne peut même pas parler de place comme cela ne nous regarde pas.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, c'est interdit au nom de la tradition.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale en participant à la messe les dimanches, en m'acquittant de mes devoirs. Et je communique avec les hommes de ma communauté.

b- Je suis chrétienne engagée, je participe aux activité de l'église.

c- Il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes; les hommes cherchent à étouffer les femmes, ils se mettent devant les femmes.

d- La place de la femme dans l'Église est importante et son rôle aussi, compte de ses engagements, ses activités mais elle n'est pas valorisée, elle demeure toujours subalterne devant l'homme.

e- L'Église doit valoriser les femmes en organisant des formations pour mieux les sensibiliser ainsi que les hommes.

f- Généralement, les femmes occupent la fonction de lectrices, choristes et entretiennent les linges liturgiques.

g- Les hommes sont responsables des communautés, catéchistes, traducteurs, lecteurs.

h- Le rapport avec les autorités ecclésiales est bon. Nous dialoguons souvent ensemble quand je vais à l'église ou au presbytère.

i- Les femmes sont mieux organisées et dynamiques. Ce sont elles qui maintiennent notre église du point de vue des activités et de la participation aux célébrations eucharistiques et les autres manifestations ecclésiales.

j- L'apport majeur des femmes est dans toute la vie ecclésiale. Elles interviennent dans les différents secteurs de la vie de l'église.

k- Oui, chez nous, il y a des tâches accomplies par les femmes, ce sont: lectrices, choristes caissières et responsables des mouvements d'action catholique.

l- Les hommes occupent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, interprètes et catéchistes.

m- Non, il n'y a pas de différence de traitement entre les hommes et les femmes selon moi.

11- La femme: âge: 56 ans; titre d'étude: niveau classe Quatrième; état civil mariée à régime monogamique; profession: ménagère; membre du conseil pastoral paroissial

Environnement domestique

a- En famille, nous vivons en bonne harmonie avec tous les membres de la famille. On partage ensemble tout ce que nous avons.

b- Les tâches à l'intérieur de la famille ne sont pas équitables, je travaille à la cuisine et je travaille au champ. J'ai beaucoup de charges.

c- Les tâches domestiques sont organisées de la manière suivante: je m'occupe des tâches ménagères et de la propreté. Je consacre aussi un bon temps à l'éducation des enfants. Je contribue beaucoup pour la ration de la famille, surtout avec les produits du champ, je pratique d'autres activités comme le petit commerce en vendant les légumes; les intérêts sont orientés vers la nutrition de la famille, la scolarisation des enfants.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants puis les parents, mes frères et sœurs, les amis.

Environnement social traditionnel

a- Je n'ai pas de place dans la société traditionnelle, ce sont les hommes qui en font partie.

b- Je ne participe pas puisque les femmes ne font pas partie, c'est la tradition qui l'exige.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale. Je participe à la messe et aux activités de la communauté et de l'église. Et je communique avec les hommes de ma communauté.

b- Je suis membre du conseil pastoral paroissial.

c- Oui, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes malgré les affinités qui priment.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église s'observe à travers ses engagements et sa présence dans toutes les activités, mais elle n'est pas valorisée.

e- L'Église doit valoriser les femmes et les impliquer dans les mouvements d'action catholique.

f- Dans notre église, les femmes occupent les fonctions des responsables des mouvements d'action catholique, aide-catéchistes, caissières.

g- Les hommes sont responsables des communautés, catéchistes, vice-présidents du conseil pastoral paroissial, lecteurs.

h- J'entretiens un bon rapport avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi.

i- Les femmes sont actrices et massives dans les différents mouvements d'action catholique et elles sont dynamiques.

j- Les femmes ont un apport majeur à la vie ecclésiale. Elles soutiennent l'église et les prêtres.

k- Non il n' y a pas des tâches accomplies seulement par les femmes.

l- Non il n'y a pas des tâches accomplies seulement par les hommes.

m- Oui, entre les religieux et les laïcs, il y a des différences qui se créent, les rôles sont différents à l'intérieur comme à l'extérieur.

12- La femme: âge 65 ans; titre d'étude: scolarisée niveau classe Première; état civil: mariée à régime monogamique; profession retraitée; Vice-présidente de la communauté ecclésiale vivante (CEV).

Environnement domestique

a- Les rapports entre les membres de ma famille sont bons. Il y a des difficultés que nous rencontrons de temps en temps, soit entre mon mari et moi, soit avec les enfants, mais nous essayons de les gérer comme des adultes et responsables.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Chacun sait ce qu'il doit faire, puisque cela a été assigné depuis. Mais on se donne des coups de mains pour que cela ne pèse pas sur seul un membre.

c- Les tâches sont distribuées selon la capacité et la maturité de chaque membre de la famille. Moi, je m'occupe des travaux ménagers, mon mari des champs, de l'entretien de la maison et de la ration pour la famille.

d- Je communique chaque jour avec mon mari. Nous sommes à deux maintenant à la maison, les enfants sont déjà en mariage.

Environnement social traditionnel

a- Je n'occupe aucune place dans la société traditionnelle, car cela regarde les hommes et la présence d'une femme est strictement interdite.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes. Les femmes n'ont pas de chapitre, elles sont mises à l'écart. C'est la tradition qui nous l'impose ainsi, nous n'avons pas d'autres choix que d'accepter et de se plier.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale et je communique librement avec les hommes et les femmes. Il y a la jalousie entre nous les femmes.

b- Je suis vice-présidente de la communauté Saint Martin et vice-présidente de l'Association des Femmes Catholiques, bureau diocésain.

c- Non, à l'intérieur de la communauté ecclésiale, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. La femme se sent toujours écartée et l'homme vient en premier, au quartier comme au sein de la communauté ecclésiale.

d- À travers ses engagements, la femme se donne à l'église.

e- L'Église doit les accompagner dans leur engagement et défendre les droits des femmes qui sont souvent menacés chez nous. Que l'Église aide les fidèles pour que règne l'égalité entre hommes et femmes.

f- Les fonctions occupées par les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont: responsables des mouvements, groupes de prières, etc.

g- L'homme est moins actif et moins responsable dans l'église.

h- Je respecte les autorités ecclésiales. Quand l'occasion se présente, on salue et on échange ensemble quelques paroles.

i- Les femmes sont organisées et dynamiques dans leur foyer comme à l'église.

j- Les femmes constituent une force majeur pour l'église, elles ont un charisme, elles sont ordonnées, mais certaines ne parlent pas.

k- Les femmes s'occupent beaucoup plus des objets de culte, aide-catéchistes, font les décoration.

l- Les tâches ne sont pas accomplies seulement par les hommes, ça varie souvent, ce n'est pas statique.

m- Non il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes à l'intérieur de la communauté ecclésiale, à l'extérieur oui.

13- La femme: âge 43 ans; titre d'étude: scolarisée niveau Première; état civil: mariée à régime monogamique; profession enseignante; chrétienne engagée.

Environnement domestique

a- Nos rapports sont bons et il y a un respect mutuel entre mon mari et moi pour mieux éduquer nos enfants.

b- Il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Mon mari me donne souvent un coup de mains dans les travaux ménagers.

c- Les tâches domestiques sont distribuées selon l'âge et les sexe. Les plus âgés font les travaux les plus dures et les petits font les petits travaux. Les filles travaillent à la cuisine, les garçons puisent de l'eau. Moi, comme épouse, je prends soin de mon mari, le matin je lui donne de l'eau pour se laver, je lui prépare le petit déjeuner. Quand je rentre du travail, je prépare et je garde sa part et après avoir mangé, on cause ensemble.

Comme mère, je veille sur mes enfants, je les nourris, je les habille le matin. Quand je rentre du travail, je les réunis autour de moi pour quelques instructions et règles. Je consacre aussi du temps pour les filles.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants. Cette communication se fait toujours avec une ouverture de l'un à l'autre. Nous cherchons aussi à développer en nous-mêmes et surtout chez nos enfants l'esprit de confiance en nous comme parents et entre eux comme frères et sœurs.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'occupe aucune place.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, la femme est exclue du conseil des hommes, c'est la tradition qui impose cela.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire, j'arrive à parler et à donner mon point de vue.

b- Je suis une chrétienne engagée dans la paroisse.

c- Oui, il y a égalité de traitement, le partage des tâches et des idées.
d- La femme est présente dans toutes les activités de l'Église. Elle est présente au moment de prendre les décisions, mais elle ne décide pas. Beaucoup de femmes ne veulent pas parler, elles veulent qu'on décide à leur place, elles sont complexées. Elles sont influencées par les hommes.
e- L'Église fait déjà beaucoup pour les femmes, mais qu'elle crée des espaces de rencontres où elles peuvent exprimer ce qu'elles ressentent et qu'elle trouve une solution à ce problème. La formation est aussi nécessaire afin qu'elles puissent intervenir sans peur et sans complexe.
f- Dans toutes les communautés de notre paroisse, les femmes sont responsables des affaires économiques. Il y a des femmes aide-catéchistes.
g- Les hommes occupent toujours les premières places dans nos communautés.
h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales est bon.
i- Ce sont les femmes qui soutiennent notre communauté, elles travaillent beaucoup.
k- Oui, il y a des tâches accomplies seulement par les femmes, par exemple le nettoyage de l'église, les offrandes à l'église, les décorations, à l'intérieur de l'association des femmes; ce sont elles qui accomplissent ces tâches.
l- Oui, il y a des tâches accomplies par des hommes, par exemple le vice-président du conseil paroissial et d'autres fonctions.
m- Il y a différence de traitement à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté ecclésiale. Et puis, nous les femmes nous avons le complexe d'infériorité devant les hommes.

14- La femme: âge 58 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau classe Cinquième; état civil: mariée à régime monogamique, mais mon mari est devenu polygame; profession ménagère.
<u>Environnement domestique</u>
a- Les rapports ne sont pas bons, parce que le mari ne prend pas soin de moi. Il est plus orienté vers ma coépouse.
b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables: nous les femmes, nous travaillons beaucoup, à la maison, aux champs puis on s'occupe de nos enfants. Mon mari

travaille au champ, mais ne s'occupe pas des enfants, c'est chaque femme qui s'occupe de ses enfants.

c- Ce sont les femmes et les filles qui s'occupent des tâches domestiques et travaillent aussi beaucoup au champ pour nourrir leurs enfants. Je suis parfois partagée entre les travaux champêtres et ménagers. Quand je rentre des champs, je me mets à la cuisine. J'interviens tout le temps dans la ration familiale. J'achète tout pour la cuisine, j'habille mes enfants et je paye leur scolarité. Mon mari travaille aussi au champ, mais il ne peut pas résoudre tous les besoins de la famille, d'où ma contribution pour nourrir la famille et aussi pour la santé de nous tous.

d- Il n'y a pas une communication fluide avec mon mari, car nous ne nous entendons pas bien. Je communique beaucoup plus avec mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de place, elles occupent la deuxième place.

b- Je ne participe pas au conseil des hommes comme j'occupe la deuxième place.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale en allant à la messe et en participant aux activités de ma communauté et de la paroisse. Je communique avec quelques personnes.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis une simple chrétienne, je vais à l'Église, je participe aux réunions et aux activités de ma CEV.

c- Il n'y a pas égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Les femmes sont traitées différemment. Je ressens déjà dans ma famille ce dénigrement, et j'observe aussi cela dans nos communautés. Les hommes sont quelque fois les premiers et les femmes viennent en deuxième position.

d- Dans l'Église, la femme a un grand rôle parce que c'est elle qui est présente dans toutes les activités de l'Église, elle devrait avoir plus de considération.

e- L'Église doit stimuler, encourager les femmes à continuer leur engagement dans l'Église et favoriser une égalité entre l'homme et la femme, en consacrant des temps de formation pour les femmes et les hommes ensemble.

f- Pour la plupart, les femmes occupent les fonctions de responsables de mouvement d'action catholique, caissières des communautés.

g- Dans notre paroisse, peu d'hommes travaillent, ce sont les femmes qui sont présentes partout, mais quelques hommes sont catéchistes, interprètes.
h- Je respecte les autorités ecclésiales, les rapports sont bons.
i- Les femmes sont dynamiques partout dans les communautés. Elles apportent beaucoup de leur contribution et de leur expertise à l'Église.
j- L'apport majeur des femmes est dans les mouvements d'action catholique et les activités de l'Église.
k- Les femmes occupent souvent les fonctions de caissières, de décoration de l'église.
l- Les hommes occupent souvent fonctions de vice-président du conseil pastoral paroissial, catéchistes.
m- Dans notre paroisse, les femmes sont complexées, elles ne parlent pas. On remarque donc ces différences entre les hommes et les femmes à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté ecclésiale.

15- La femme: âge: de 40 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau Troisième; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère.
Environnement domestique
a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons avec mon mari et mes enfants.
b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables: il y a des travaux réservés aux femmes et ceux réservés aux hommes.
c- Moi je m'occupe des affaires culinaires (faire la cuisine, piler le mil, aller au moulin pour écraser le mil, chercher les légumes, etc.) et ma fille m'aide aussi à la cuisine. J'ai la plus grande charge familiale: les travaux ménagers et l'éducation des enfants. Mon mari s'occupe des travaux champêtres, de la construction et de l'entretien de la maison, de la ration journalière à la maison. Les garçons vont au champ avec mon mari.
d- Je communique régulièrement avec mon mari et mes enfants à la maison et au champ. On ne peut pas rester sans parler sauf si on est malade. C'est la communication qui fait la vie de notre famille.

Environnement social traditionnel

a- Dans notre société traditionnelle, les femmes n'ont pas de place, elles ne sont pas reconnues. Les femmes sont réduites au silence, nous n'avons pas la parole, nous ne sommes pas concernées.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes comme les femmes ne sont pas comptées.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie communautaire ecclésiale. Je communique avec les hommes même si quelque fois ils cherchent à m'étouffer et à m'influencer. Je ne me sens pas libre quand les hommes sont présents, parce que je n'ai pas le courage de parler ouvertement à eux, à cause de la culture qui considère l'homme supérieur à la femme.

b- Je suis caissière de membre de ma CEV, nous nous retrouvons chaque semaine avec les autres pour partager la Parole de Dieu, les expériences de la semaine et nous programmons les activités pour les jours à venir.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. Les hommes cherchent toujours à s'imposer et les femmes se soumettent.

d- À travers ses engagements, elle devrait avoir une grande place, mais ce n'est pas le cas, ce sont parfois les hommes qui prennent les décisions comme elle ne parle pas et se sent influencée par l'homme.

e- L'Église doit soutenir les femmes en organisant des sessions de formation afin de la valoriser dans son être et dans ses activités.

f- Les fonctions occupées par les femmes sont les responsabilités des mouvements d'action catholiques et des groupes de prières, conseillères, lectrices, nettoyage de l'église, aide-catéchistes.

g- Les hommes occupent souvent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, catéchistes, traducteurs à l'église et responsables des communautés.

h- J'entretiens des bons rapports avec les autorités ecclésiales.

i- Les femmes sont actives et prêtes à faire marcher les communautés, parce qu'elles ont un charisme spécial.

k- Les femmes entretiennent les objets de culte, font le nettoyage, décoration.

l- Généralement, les hommes occupent les fonctions de vice-président du conseil pastoral paroissial, lecteurs et catéchistes.

m- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté ecclésiale. Comme dans notre société traditionnelle, les femmes occupent la seconde place, cela se transporte à l'église, les femmes sont toujours maintenues comme inférieures aux hommes.

16- La femme: Âge: 57 ans; titre d'étude: scolarisée niveau seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 3; profession: secrétaire à la service cadastre.

Environnement domestique

a- Nos rapports sont bons et gardons le respect mutuel, mon mari et moi et avec nos enfants.

b- Il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Chacun s'attelle à faire quelque chose pour le bien de la famille.

c- Je m'occupe des affaires culinaires et mes filles me donnent un coup de main; mon mari s'occupe de la ration et de l'entretien de la maison.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants. Nous maintenons le dialogue entre nous parce que sans dialogue, il n'y a pas de vie.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place. La femme ne représente rien dans la société traditionnelle.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, les femmes n'y prennent pas part, c'est la tradition.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale comme j'ai une responsabilité et je communique avec les hommes, mais pas avec tous.

b- Je suis membre du groupe des Femmes de Charité.

c- Oui, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes.

d- La présence de la femme dans l'Église se fait voir à travers ses engagements, mais elle n'est pas valorisée, elle est toujours placée au second rang.

e- L'Église doit défendre les femmes; elle doit les encourager et les valoriser, étant donné qu'elles sont les présentes partout dans les activités de l'Église.

f- Dans notre église, les femmes font la propreté de l'église elles sont lectrices et choristes.

g- Peu d'hommes s'engagent et certains sont catéchistes, d'autres viennent à l'église mais n'ont pas une responsabilité.

h- J'entretiens un bon rapport avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi.

i- Les femmes sont mieux organisées, on les voit dans les différents mouvements d'action catholique et elles sont dynamiques.

j- Les femmes ont un apport majeur à la vie ecclésiale. Ce sont elles qui interviennent partout dans les différents secteurs de la vie de l'église.

k- Les femmes occupent souvent les fonctions de lectrices, choristes, caissières.

l- Peu d'hommes sont engagés dans notre paroisse, alors ils n'occupent pas beaucoup de fonctions.

m- Nous les femmes, nous ressentons la différence de traitement, nous ne pouvons pas parler d'égalité, comme nous recevons encore l'influence de la tradition.

17- La femme: 44 ans; titre d'étude: non scolarisée; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère.

Environnement domestique

a- Les rapports sont passables entre les membres de la famille. Mon mari ne prend pas soin de moi et de nos enfants. Presque toutes les charges domestiques reposent sur moi. Il n'a pas le sens de gestion, il gaspille le mil en le vendant.

b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables: je me défends seule pour faire la ration chaque jour alors que c'est l'homme qui devrait la faire comme je vois ailleurs. Je suis déjà habituée à faire ce travail. En plus des charges ménagères, je dois habiller mes enfants.

L'éducation est un autre volet important encore pour moi dans ma famille et qui repose sur moi. Depuis le bas âge jusqu'à l'âge d'adolescent, je prends soin d'eux sur tous les plans: éducationnel, alimentaire et vestimentaire.

c- Moi je m'occupe des travaux domestiques. Mon mari devrait s'occuper de l'entretien de la maison, des champs, mais tel n'est pas le cas.

d- La communication n'est pas bonne avec mon mari, il ne m'écoute pas. Mais nous restons ensemble. Je me contente de communiquer avec mes enfants, eux quand même m'écoutent.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je ne suis pas comptée. Je ne sais même pas en quoi consiste la société traditionnelle puisque je n'ai jamais reçu un compte-rendu de ce conseil.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes. Notre tradition interdit la participation des femmes au conseil des hommes. Je n'ai jamais pensé participer ou prendre place dans ce cercle puisque c'est strictement interdit. Du fait que nous sommes écartés du conseil des hommes, nous sommes considérées inférieures à eux, puisqu'ils décident seuls, sans nous, pour la vie de toute la communauté.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale. Les dimanches je vais à la messe et je participe aux activités paroissiales. Quand je suis à la paroisse, je communique avec les hommes et les femmes de ma paroisse.

b- Je suis fidèle de la paroisse et je participe aux activités de la paroisse. Je n'ai pas une responsabilité comme les autres, mais je fais ce qui est à ma portée.

c- Comme j'ai une mauvaise expérience à la maison avec mon mari qui s'impose et veut que je sois soumise à lui, pour moi, tous les hommes sont pareils, qu'ils soient à l'église ou à la maison il n'y a pas égalité entre hommes et femmes. Il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes à l'intérieur de la communauté ecclésiale. Les hommes se mettent toujours en première place.

d- La présence de la femme dans l'Église est visible avec ses engagements et ses activités, mais elle n'est pas valorisée, elle demeure toujours inférieure à l'homme.

e- L'Église doit continuer à sensibiliser les femmes et les hommes sur l'égalité, qu'elle les valorisent en prenant en compte leur point de vue dans les lieux de décision.

f- Les femmes sont lectrices, choristes et caissières des communautés.

g- Les hommes sont responsables des communautés, des secteurs, catéchistes, lecteurs.

h- Le rapport avec les autorités ecclésiales dépend de chaque prêtre; avec certains prêtres le rapport est bon, avec d'autres ce n'est pas bon.

i- Les femmes sont mieux organisées et dynamiques. Dans les différents mouvements d'action catholique et à l'église, on voit leur engagement.

j- L'apport majeur des femmes est dans toute la vie ecclésiale. Elles qui interviennent dans les différents secteurs de la vie de l'église.

k- Oui, chez nous, il y a des tâches accomplies par les femmes, ce sont: lectrices, choristes caissières et responsables des mouvements d'action catholique.

l- Généralement, les hommes occupent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial.

m- Oui, on observe quelque fois des différences entre les hommes et les femmes, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église, parce que l'homme veut toujours dominer la femme.

18- La femme: 52 ans; titre d'étude: non scolarisée; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 8; profession: ménagère.

Environnement domestique

a- Les rapports sont passables à l'intérieur de ma famille. Nous avons parfois quelques mésententes entre mon mari et moi. Mais nous arrivons à nous mettre d'accord et nous recommençons le dialogue.

b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables dans ma famille, je me trouve souvent submergée par les travaux ménagers et les travaux champêtres.

c- Moi je m'occupe des travaux domestiques, également mes filles;

d- Je communique avec mon mari et mes enfants, même si quelquefois le climat n'est pas bon. Je suis parfois obligée d'accepter ce que dit mon mari car c'est lui qui commande et qui prend les décisions en famille, car il est le chef de la famille.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de chapitre, elles occupent la deuxième place.

b- Je ne participe pas au conseil des hommes comme j'occupe la deuxième place. Pour la société traditionnelle, la femme vient en seconde place après l'homme, ce qui veut dire que la femme est inférieure à l'homme et doit se soumettre à lui.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale et je communique avec les hommes et les femmes

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis chrétienne et membre de ma CEV, je participe aux réunions et aux activités de ma CEV.

c- Quelque fois il n'y a pas égalité à l'intérieur de traitement entre les hommes et les femmes. Les femmes ne parlent, ce sont les hommes qui parlent parfois à notre place.

d- Dans l'Église, la femme a un grand rôle parce que c'est elle qui est présente dans toutes les activités de l'Église, elle devrait avoir plus de considération.

e- L'Église doit stimuler, encourager les femmes à continuer leur engagement dans l'Église et favoriser une égalité entre l'homme et la femme, en consacrant des temps de formation pour les femmes et les hommes ensemble.

f- Pour la plupart, les femmes occupent les fonctions de conseillères, caissières des communautés et responsables des mouvements d'action catholique,

g- Les hommes occupent souvent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, responsables des communautés et catéchistes.

h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales sont bons, je les respecte.

i- Les femmes apportent beaucoup de leur contribution et de leur expertise à l'Église. Elles sont dynamiques partout dans les communautés.

j- L'apport majeur des femmes est dans la vie spirituelle et matérielle de l'Église.

k- À l'intérieur de l'Église, il y a des tâches accomplies par les femmes, par exemple la décoration de l'autel et de l'église, l'entretien des objets liturgiques.

l- Oui, il y a souvent des tâches accomplies par les hommes: catéchistes, traducteurs.

m- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale, les hommes se distinguent.

19- La femme: âge, 51 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 5; profession: infirmière.

Environnement domestique

a- Les rapports sont bons dans ma famille, avec mon mari et mes enfants.

b- Les tâches ne sont pas équitables, les femmes ont plus d'occupations que les hommes. Dans notre société, les travaux ménagers sont réservés aux femmes et l'éducation des enfants surtout des filles.

c- Je m'occupe des travaux domestiques et mes filles m'aident aussi, elles puisent de l'eau pour la maison. Les garçons s'arrangent pour aller puiser de l'eau pour leur douche. Mon mari est aussi employé dans un service.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants. Nous la faisons chaque jour pour maintenir la relation entre nous.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place, la femme occupe la deuxième place, parce qu'elle n'est pas égale à l'homme selon notre tradition. L'homme est le patron, c'est lui qui commande la femme. Sa femme ne peut pas s'asseoir avec lui en assemblée pour discuter et le contredire, c'est signe de non-respect pour lui.

b- Les femmes ne participent pas au conseil des hommes, nous sommes exclues. On n'a pas d'autre choix que d'accepter, mais nous les femmes nous avons aussi des rencontres au niveau du village et à l'église.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale en allant à la messe et je communique avec les hommes et les femmes.

b- Je n'ai aucun rôle à l'intérieur de l'Église, je suis une simple chrétienne.

c- Il n'y a pas égalité de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale, car les femmes sont traitées différemment. Certains hommes ne veulent pas être contredits par les femmes pendant les réunions, voilà pourquoi les femmes se taisent.

d- La femme devrait avoir une grande place et jouer un rôle important dans l'Église vu son engagement et ses interventions dans les activités de l'Église.

e- L'Église doit aider les femmes à s'exprimer en organisant des sessions de formations; elle doit les encourager.

f- Généralement, les femmes sont responsables des mouvements d'action catholique, lectrices, caissières.

g- Les hommes occupent souvent les fonctions d'interprètes, catéchistes, lecteurs.

h- Je respecte les autorités ecclésiales.

i- Les femmes ont un grand apport à la vie de l'Église, à cause de leur charisme et de leur dynamique, elles prennent en main l'Église.

j- Les femmes constituent une force majeur pour l'Église, elles ont un charisme et une expertise.

k- Les femmes entretiennent les objets liturgiques, les lavent, les repassent et font la décoration à l'église.

l- Beaucoup d'hommes occupent les poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, traducteurs.

m- Il y a une différence entre les hommes et les femmes à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté ecclésiale. Les hommes s'imposent partout là où les femmes sont présentes.

20- La femme: âge: de 57 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau quatrième; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons avec mon mari et mes enfants. Mon mari et moi, cherchons à ce que règne un bon climat dans la famille. Chacun fait attention à l'autre.

b- Les tâches à la maison ne sont pas équitables: il y a des travaux réservés aux femmes et ceux pour les hommes.

c- Moi je m'occupe des affaires culinaires et ma fille m'aide aussi à la cuisine. Je prends soin de donner une bonne éducation à ma fille pour qu'elle puisse être une bonne femme demain. Je lui explique les changements qui s'opèrent dans son corps, de l'accepter et que c'est normal, de prendre soin de son corps. Je lui enseigne aussi à faire la cuisine. Les garçons reçoivent beaucoup plus l'éducation de leur père. Ils doivent savoir comment se comporter en famille et en société et quand ils seront grands, ils devront faire partie du conseil des hommes dans la société traditionnelle. Mon mari s'occupe de l'entretien de la maison.

d- Je communique régulièrement avec mon mari et mes enfants à la maison. Cette communication je la fais beaucoup avec ma fille comme je viens de le dire.

Environnement social traditionnel

a- Je n'ai aucune place dans la société traditionnelle. Les femmes ne sont pas comptées, elles sont écartées au nom de la tradition. Donc on ne peut même pas parler de place.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes comme nous ne sommes pas comptées.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie communautaire ecclésiale. Nous avons des réunions et des activités soit dans notre communauté soit à l'église, je consacre mon temps et j'y participe. Je communique avec les femmes et les hommes que je rencontre.

b- Je suis membre du groupe des femmes de Charité, je participe aux réunions et aux activités du groupe. Nous faisons des actes de charité aux personnes en difficulté.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes.

d- La femme a sa place et joue un grand rôle dans l'Église. À travers ses engagements, et sa présence active elle devrait avoir sa place.

e- L'Église doit être derrière les femmes pour les encourager et les valoriser. L'Église doit former les laïcs afin que tous reconnaissent sa place. Le rôle de la femme dans l'Église est irremplaçable.

f- les femmes occupent souvent les fonctions de responsables des mouvements d'action catholiques et des groupes de prières, conseillères, lectrices et d'aide-catéchistes.

g- Les hommes occupent souvent les postes de catéchistes, interprètes à l'église et de vice-président du conseil pastoral paroissial,

h- Le rapport avec les autorités ecclésiales est bon. Nous cherchons à maintenir des bonnes relations entre nous.

i- Les femmes sont actives et dynamiques, elles ont un charisme spécial que les hommes n'en n'ont pas. Ce sont elles qui mettent debout les communautés chrétiennes et les Églises.

k- Les femmes entretiennent les objets de culte, font le nettoyage, décoration.

l- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté ecclésiale. Nous recevons encore une forte influence de la culture traditionnelle où

les femmes occupent la seconde place. Nous vivons cette réalité aussi à l'église. Les femmes sont toujours maintenues comme inférieures aux hommes.

21- La femme: âge: 60 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau troisième; état civil mariée à régime monogamique; profession: commerçante en ville.

Environnement domestique

a- En famille, nous vivons en bonne harmonie avec tous les membres de ma famille.

b- Les tâches à l'intérieur de la famille ne sont pas équitables, je travaille à la cuisine et je dois aller au marché pour vendre. Je suis très occupée.

c- Les tâches domestiques sont organisées de la manière suivante: je m'occupe des tâches ménagères et de la propreté et de mon commerce. Je contribue aussi beaucoup pour nourrir ma famille avec les bénéfices de mon commerce. Mon mari travaille au champ et entretient la maison, mais ce n'est pas suffisant comme charge d'un père de famille. Il doit assurer tout le temps la ration et s'occuper de l'éducation des enfants.

d- Malgré cette charge familiale et cette difficulté, je communique avec mon mari et mes enfants, mes parents, mes frères et sœurs, mes amis. Je cherche à maintenir le dialogue entre nous et transmettons une bonne éducation à nos enfants.

Environnement social traditionnel

a- Je n'ai pas de place dans la société traditionnelle, car les femmes n'ont pas de place.

b- Je ne participe pas au conseil des hommes puisque les femmes n'en font pas partie, c'est la tradition qui l'exige. Même ici en ville, quelque fois les hommes se retrouvent ensemble et les femmes ne peuvent pas être avec eux, ils décident seuls.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale et je communique bien avec les hommes.

b- Je suis membre du conseil pastoral paroissial.

c- Oui, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes malgré quelques affinités qui apparaissent pendant nos rencontres.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église s'observe à travers ses engagements et sa présence dans toutes les activités, mais elle n'est pas valorisée.

e- L'Église doit donc valoriser les femmes et les encourager à participer massivement dans les mouvements d'action catholique.

f- Les femmes occupent les fonctions des responsables des mouvements d'action catholique, aide-catéchistes, caissières.

g- Les hommes sont responsables des communautés, catéchistes, vice-président des conseils paroissial et des affaires économiques, lecteurs.

h- J'entretiens un bon rapport avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi.

i- Les femmes ont un charisme particulier et sont aptes à intervenir partout dans les activités de l'église, cela s'observe à travers leurs engagements à l'église et dans les différents mouvements d'action catholique.

j- Les femmes ont un apport majeur à la vie ecclésiale. Elles soutiennent l'église et les prêtres.

k- Non il n' y a pas des tâches accomplies seulement par les femmes.

l- Non il n'y a pas des tâches accomplies seulement par les hommes.

m- Oui, entre les religieux et les laïcs, il y a des différences qui se créent, les rôles sont différents à l'intérieur comme à l'extérieur.

22- La femme: âge: de 56 ans; titre d'étude: scolarisée niveau Troisième; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 5; profession: ménagère.

Environnement domestique

a- Mon mari, mes enfants et moi cherchons de garder des bons rapports en dialoguant.

b- Les tâches à la maison ne sont pas équitables. Nous vivons encore sous l'influence de la tradition et les grands parents veillent à ce soit respecté la tradition.

c- Moi je m'occupe de la cuisine et je travaille au champ, mes filles m'aident à la cuisine, les garçons puisent de l'eau, mon mari s'occupe des travaux plus dures de la maison comme la réparation de la maison, le nettoyage des champs et bien d'autres. Nous travaillons ensemble dans nos plantations.

d- Je communique régulièrement avec mon mari et mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place. C'est réservé aux hommes. Je ne suis même pas informée à ce sujet comme je n'en fais pas partie.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, la femme est exclue. La participation des femmes au conseil des hommes est possible lorsque l'affaire concerne tout le monde à la chefferie. Mais quand la rencontre concerne la tradition, les femmes ne prennent pas part, par exemple la circoncision, les femmes ne sont pas invitées, les sacrifices aux ancêtres, etc.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire, en allant à a messe, en participant aux activités de la communauté et de la paroisse. J'arrive à parler et à donner mon point de vue.

b- Je suis membre de l'Association des Femmes Catholiques (AFC).

c- Oui, il y a égalité de traitement, le respect de l'un et de l'autre. Chacun essaie de faire le maximum d'effort pour respecter son prochain.

d- La femme est présente dans toutes les activités de l'Église. Elle est présente au moment de prendre les décisions, mais ne parle pas. Lorsque nous nous retrouvons ensemble pour discuter des affaires de notre communauté, certaines femmes n'expriment pas ce qu'elles pensent, elles ont peur des hommes. Elles veulent qu'on décide à leur place, elles sont complexées. La présence des hommes dans la réunion les influence. Tout ceci par respect pour la tradition que la femme ne doit pas s'adresser à l'homme et le contredire en public. Donc elles ne peuvent pas décider, ce sont les hommes qui décident à leur place.

e- L'Église fait déjà beaucoup pour les femmes, mais que les consciences soient formées pour que les femmes puissent se sentir libres dans les réunions et donner leur point de vue.

f- Dans toutes les communautés de notre paroisse, les femmes sont responsables des affaires économiques. Il y a des femmes aide-catéchistes.

g- Les hommes occupent toujours les premières places dans nos communautés comme les femmes ne parlent pas.

h- Je communique bien avec les autorités ecclésiales et je les respecte.

i- Dans notre paroisse, ce sont les femmes qui soutiennent sont présentes et actives, elles travaillent beaucoup.

k- Oui, il y a des tâches accomplies seulement par les femmes, par exemple le nettoyage de l'église, les offrandes à l'église, les décorations.

l- Oui, il y a des tâches accomplies par des hommes, par exemple le vice-président du conseil paroissial, responsable des communautés.

m- Oui, il y a différence de traitement, les femmes sont considérées toujours inférieures à l'Église comme et même hors de l'église.

23- La femme: âge 59 ans; titre d'étude: scolarisée niveau Seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère; responsable de la communauté ecclésiale vivante (CEV)

Environnement domestique

a- Les rapports sont bons à l'intérieur de ma famille.

b- Les tâches sont équitables dans ma famille. Il n'y a pas de distinction entre filles et garçons.

c- Les tâches domestiques sont réparties selon les sexes: les femmes s'occupent des affaires culinaires et les hommes des travaux externes. L'homme n'entre pas à la cuisine quand son épouse est à l'intérieur. C'est la tradition qui a établi cette loi et les personnes âgées veillent dessus. Cette pratique se transmet de génération en génération.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Je n'occupe aucune place dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de chapitre.

b- Non, je n'y participe pas, il est strictement interdit à la femme d'y participer car c'est réservé aux hommes et cette loi est soutenue par la tradition.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale et je communique librement avec les hommes et les femmes.

b- Je suis responsable de ma communauté ecclésiale vivante (CEV). Je travaille avec les membres de ma communauté, je coordonne les activités. Ce n'est pas facile de gérer les femmes, mais j'arrive à surmonter les difficultés avec l'aide de la prière et du curé.

c- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, il n'y a pas égalité de traitement, les hommes s'imposent devant les femmes, celles-ci ont peur de parler devant eux, elles ont un complexe.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église se fait voir à travers sa présence active et ses engagements dans les activités paroissiales, dans les communautés ecclésiales vivantes et dans les mouvements d'action catholique.

e- L'Église doit prendre la défense des femmes en les soutenant face à la mentalité de discrimination. L'Église doit procéder par la sensibilisation de toutes les couches à valoriser la femme. Elle doit les encourager aussi à continuer leur engagement.

f- Les fonctions occupées par les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont: responsables des mouvements, groupes de prières, etc.

g- Les hommes veulent prendre les fonctions pour commander, ils occupent généralement les fonctions de vice-président du conseil pastoral paroissial, catéchistes.

h- Le rapport avec les prêtres varie; avec certains prêtres, le rapport est bon, mais avec d'autres c'est difficile.

i- Les femmes sont dynamiques et ont un charisme particulier qui les permet de se déployer dans toute la vie de l'Église.

j- L'apport majeur des femmes est dans toute la vie de l'Église, surtout dans mouvements d'action catholique.

k- À l'intérieur de l'Église il y a des tâches accomplies par les femmes comme les linges, le balayage.

l- Il n' y a pas des tâches accomplies seulement par les hommes, tout le monde peut le faire.

m- Les hommes cherchent à s'imposer à tous les niveaux devant les femmes, ils cherchent à parler en première position. Dans les communautés ethniques, on observe cette grande différence entre les hommes et les femmes, car dans ces

communautés les responsables sont les hommes et transposent ce qu'ils vivent dans les foyers et les quartiers (par exemple l'imposition de l'homme et la soumission de la femme à l'homme) dans les communautés chrétiennes.

24- La femme: Âge: 60 ans; titre d'étude: scolarisée niveau terminale; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 3; profession: fonctionnaire.

Environnement domestique

a- Nos rapports sont bons à l'intérieur de ma famille. Il y a dialogue et chacun s'exprime librement.

b- Il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Quelque fois, mon mari me donne souvent un coup de mains dans mes travaux ménagers quand il rentre du travail et quand il n'est pas fatigué.

c- C'est une domestique qui fait les ménages et je l'aide de temps en temps.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants à la maison. Il y a la paix dans ma famille et j'en suis contente.

Environnement social traditionnel

a- La femme occupe toujours la deuxième place dans notre société traditionnelle, elle n'est pas comptée.

b- Je ne peux pas participer au conseil des hommes, étant donné que la femme occupe la deuxième place.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale et je communique librement avec les hommes , je n'ai pas peur.

b- Je suis membre de l'Association des Femmes Catholiques (AFC) de notre paroisse.

c- Il n'y a pas égalité de traitement, les hommes sont considérés en premier et nous les femmes en deuxième position.

d- Vu l'engagement de la femme dans la paroisse et dans les mouvements d'action catholique, la femme a sa place et joue un rôle très important. Sans la présence de la

femme dans l'Église certaines communautés n'existeraient pas, car la majorité ce sont les femmes.

e- Pour cela, l'Église doit former les femmes et les hommes pour qu'il y ait plus d'engagement de chaque partie.

f- Les fonctions qu'occupent les femmes à l'intérieur de la communauté chrétienne sont: responsables des mouvements d'action catholiques, aide-catéchistes.

g- Les hommes vont à l'Église mais peu d'entre eux s'engagent dans la vie de l'Église et les responsabilités qu'ils occupent souvent sont vice-président du conseil pastoral paroissial, catéchistes.

h- Le rapport est pacifique avec certains, mais avec d'autres c'est difficile à cause de leur caractère.

i- Les femmes sont organisées et dynamiques, elles ont un charisme qu'elles mettent toujours au service de l'Église.

j- Les femmes constituent une force majeur dans l'Église, elles interviennent dans tous les secteurs de la vie de l'Église.

k- Oui, il y a des tâches accomplies uniquement par les femmes, par exemple le lavage et l'entretien des objets de culte comme les linges, les habits, la décoration.

l- En dehors de leur responsabilité de vice-président ou catéchistes et autres, certaines tâches sont accomplies par les femmes.

m- Quelque fois il y a différence de traitement entre les femmes et les hommes. Comme beaucoup de femmes ne parlent pas, elles se voient écartées de certaines décisions. Cela se passe l'intérieur comme à l'extérieur de l'église.

25- La femme: 50 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau Quatrième; état civil: mariée à régime monogamique, mais le mari est devenu polygame; nombre de frères et sœurs: 9; profession: ménagère.

<u>Environnement domestique</u>

a- Les rapports ne sont pas bons. Mon mari est devenu polygame. Les rapports entre lui et moi et ma coépouse ne sont pas bons. En tant que chrétienne, je prie pour que la paix règne dans notre famille.

b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables. Elles sont réservées seulement aux femmes.

c- Ma coépouse et moi nous nous occupons des travaux ménagers, champêtres et l'éducation des enfants. Mon mari s'occupe de l'entretien de la maison. Les enfants nous donnent des coups de mains quand ils rentrent de l'école. Pendant les vacances, nous allons au champ pour travailler ensemble.

d- Je communique avec mon mari, mais je ne suis pas contente de lui parce qu'il ne s'ouvre pas totalement à moi. C'est lui qui décide toujours. Je me soumets à lui. Je communique aussi avec mes enfants et ma coépouse.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de chapitre, elles occupent la deuxième place.

b- Je ne participe pas au conseil des hommes comme j'occupe la deuxième place.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale et je communique avec les hommes et les femmes.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis chrétienne, je suis membre du groupe de prière charismatique.

c- Quelque fois il n'y a pas égalité à l'intérieur de traitement entre les hommes et les femmes. Les femmes sont traitées différemment des hommes.

d- Dans l'Église, la femme est présente dans toutes les activités de l'Église, elle a un grand rôle parce qu'elle intervient partout.

e- L'Église fait déjà beaucoup, mais elle doit continuer à stimuler les femmes à persévérer dans leur engagement dans l'Église afin de favoriser une égalité entre l'homme et la femme. Elle doit consacrer des temps de formation mixtes (femmes et hommes ensemble). L'Église doit avoir plus de considération pour les femmes.

f- Pour la plupart, les femmes occupent les fonctions de responsables de mouvement d'action catholique, conseillères et caissières des communautés.

g- Les fonctions qu'occupent les hommes varient; souvent ils occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, responsables des communautés, catéchistes et bien d'autres.

h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales sont bons, je les respecte.

i- Avec leur contribution et leur expertise, les femmes apportent beaucoup à l'Église. Elles sont dynamiques partout dans les communautés.
j- L'apport majeur des femmes est dans les mouvements d'action catholique, les groupes de prière dans les paroisses.
k- À l'intérieur de l'Église, il y a des tâches accomplies par les femmes, par exemple l'entretien des objets liturgiques, la décoration de l'autel et de l'Église et bien d'autres.
l- Oui, il y a souvent des tâches accomplies par les hommes: vice-président du conseil pastoral paroissial et les travaux dures.
m- Il y a la différence de traitement à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté ecclésiale. Ce que nous vivons dans nos foyers et villages, nous la vivons aussi au sein de nos communautés chrétiennes. Nous vivons en même temps les exigences de la tradition qui considèrent la femme inférieure à l'homme.

26- La femme: âge: de 55 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau Troisième; état civil: mariée à régime polygamique, deuxième femme d'un polygame; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère; membre du groupe des Femmes de Charité.
Environnement domestique
a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons avec mon mari, mes enfants et ma coépouse. Nous les femmes, nous mangeons ensemble et nous cherchons à garder de bons rapports entre tous les membres de la famille.
b- les tâches à la maison sont répartis selon les sexes: nous les femmes nous nous occupons des travaux ménagers et le mari est le responsable de la maison. Nous tous nous travaillons au champ.
c- Moi, en tant que femme, je m'occupe des ménages, ma fille m'aide également à la cuisine ainsi que les garçons en puisant de l'eau. Ils vont au champ avec leur. Mon mari s'occupe de l'entretien de la maison.
d- Je communique régulièrement avec mon mari, mes enfants et ma coépouse à la maison et au champ.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes ne sont pas comptées, elles n'ont pas de place.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, ce sont uniquement les hommes qui sont concernés. Ils parlent des affaires qui concernent le village.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie communautaire ecclésiale, je communique avec les femmes et les hommes.

b- Je suis membre du groupe des femmes de charité.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. La tradition influence sur la vie de nos communautés, on remarque toujours une différence de traitement entre les hommes et les femmes.

d- À travers ses engagements, la femme devrait avoir une grande place et elle joue un grand rôle dans l'Église.

e- L'Église doit encourager les femmes, les former et reconnaître la place et le rôle de la femme dans son dévouement et son engagement à l'Église.

f- Les femmes occupent généralement les fonctions de responsables des mouvements d'action catholiques et des groupes de prières, conseillères, lectrices.

g- Les hommes occupent souvent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, catéchistes et interprètes à l'église.

h- Mon rapport avec certains prêtres est bon, mais avec d'autres, il est difficile à cause des différents caractères que possèdent chacun de nous.

i- Les femmes sont actives, elles ont un charisme spécial et dynamiques. Ces potentialités sont importantes pour l'Église.

k- Les femmes entretiennent les objets de culte, font le nettoyage, décoration.

l- Il n'y a pas des tâches accomplies seulement par les hommes.

m- Oui, il y a différence de traitement. Comme j'ai dit au début de notre conversation, dans notre société traditionnelle, les femmes occupent la seconde place, cela se transporte à l'église, les femmes sont toujours maintenues inférieures aux hommes.

27- La femme: âge 57 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau Terminale; état civil: mariée à régime monogamique; profession enseignante (directrice).

Environnement domestique

a- Nos rapports sont bons et il y a un respect mutuel entre mon mari et moi.

b- Il y a une distribution équitable des tâches domestiques.

c- Les tâches domestiques sont distribuées selon l'âge et les sexe. Les plus âgés font les travaux les plus dures de la maison et les petits font les petits travaux. Chacun a quelque chose à faire: les filles travaillent à la cuisine, les garçons puisent de l'eau. mon mari m'aide souvent à la cuisine.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants. Il y a la paix entre nous les membres de la famille.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'occupe aucune place, car c'est réservé aux hommes.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, la femme est exclue du conseil des hommes, c'est la tradition qui impose cela.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire, j'arrive à parler et à donner mon point de vue dans les assemblées.

b- Je suis membre de l'Association des Femmes Catholiques (AFC).

c- Oui, il y a égalité de traitement, même si de temps en temps nous observons quelques inégalités entre les hommes et les femmes.

d- La femme est présente dans toutes les activités de l'Église. Mais quand nous nous trouvons avec les hommes, peu de femmes réagissent, elles ont peur de parler devant les hommes parce qu'elles les tiennent pour supérieurs à elles.

e- L'Église fait déjà beaucoup pour les femmes, mais qu'elle organise de temps en temps des moments de formation, car elle est nécessaire à tout le monde.

f- Dans toutes les communautés de notre paroisse, les femmes sont responsables des affaires économiques. Il y a des femmes aide-catéchistes, lectrices.

g- Les hommes occupent toujours les premières places dans nos communautés comme d'habitude: vice-président du conseil pastoral paroissial et d'autres responsabilités.

h- J'entretiens des bons rapports avec les prêtres, je communique avec eux.

i- L'apport majeur des femmes se fait remarquer par leur présence active dans les activités de l'Église, les services et les dons faits à l'église et aux prêtres.

k- Les femmes font toujours le nettoyage de l'église, du presbytère, elles font les offrandes et les décorations à l'église et bien d'autres services de même genre. La plupart des associations féminines accomplissent aussi ces tâches.

l- Oui, il y a des tâches accomplies par des hommes, par exemple le vice-président du conseil paroissial et d'autres fonctions.

m- Les femmes ressentent toujours une différence de traitement entre les hommes et elles. Comme beaucoup n'arrivent pas à s'exprimer devant les hommes, elles ressentent l'inégalité de traitement et un isolement.

28- La femme: âge: 56 ans; titre d'étude: niveau quatrième; état civil mariée à régime monogamique; profession: ménagère; membre du conseil pastoral paroissial.

Environnement domestique

a- En famille, nous vivons en bonne harmonie avec tous les membres de la famille.

b- Les tâches à l'intérieur de la famille ne sont pas équitables, je travaille à la cuisine et je dois au champ.

c- Les tâches domestiques sont organisées de la manière suivante: je m'occupe des tâches ménagères et de la propreté; mon mari travaille pour nourrir la famille.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants puis les parents, mes frères et sœurs, les amis.

Environnement social traditionnel

a- Je n'ai pas de place dans la société traditionnelle.

b- Je ne participe pas puisque les femmes ne font pas partie, c'est la tradition qui l'exige.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale en m'acquittant de mes devoirs comme participer à la messe, contribuer à la vie financière et matérielle de l'église. Je communique avec les hommes et les femmes de ma paroisse.

b- Je suis membre du conseil pastoral paroissial. J'ai l'occasion de parler avec les hommes de ma paroisse et de discuter avec eux au conseil.

c- Oui, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église s'observe à travers ses engagements et sa présence dans toutes les activités, mais n'est pas valorisée.

e- L'Église doit valoriser les femmes et les impliquer dans les mouvements d'action catholique.

f- Dans notre église, les femmes occupent les fonctions des responsables des mouvements d'action catholique, aide-catéchistes, caissières.

g- Les hommes sont responsables des communautés et secteurs, catéchistes, lecteurs, sacristains.

h- J'entretiens un bon rapport avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi.

i- Les femmes sont actrices et massives dans les différents mouvements d'action catholique et elles sont dynamiques.

j- Les femmes ont un apport majeur à la vie ecclésiale. Elles soutiennent l'église et les prêtres.

k- Non il n' y a pas des tâches accomplies seulement par les femmes.

l- Non il n'y a pas des tâches accomplies seulement par les hommes.

m- Oui, il y a des différences qui se créent à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté ecclésiale. Quelque fois, les rôles sont différents à l'intérieur comme à l'extérieur.

29- La femme: Âge: 57 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 3; profession: agent de l'état.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons et il y a le respect mutuel entre mon mari et moi. On cherche à transmettre une bonne éducation à nos enfants.

b- Il n'y a pas une distribution équitable des tâches domestiques à l'intérieur de ma famille. Beaucoup de charges pèsent sur moi, surtout les travaux ménagers et s'ajoutent à cela les travaux champêtres.

c- Je m'occupe des affaires culinaires et mes filles aussi. Mon mari s'occupe de la ration familiale et de l'entretien de la maison.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place, la femme occupe la deuxième place dans notre société par rapport à l'homme. On ne peut pas parler de place, puisqu'elle n'est pas comptée.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, les femmes n'y prennent pas part, il est réservé uniquement aux hommes.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale comme j'ai une responsabilité et je communique avec les hommes.

b- Je suis responsable du groupe des Femmes de Charité.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. Les hommes se mettent toujours en première place et les femmes viennent après.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église se fait remarquer par sa présence dans les assemblées ecclésiales et à travers ses engagements, mais elle n'est pas valorisée, elle est toujours placée au second rang, elle subit toujours l'influence de la tradition qui valorise l'homme et rabaisse la femme.

e- L'Église doit défendre les femmes, elle doit prendre le côté des plus faibles; elle doit les encourager et les valoriser, étant donné qu'elles sont présentes partout dans les activités de l'Église.

f- Les femmes occupent généralement les fonctions de lectrices et choristes et caissières des communautés ou dans leur mouvement d'action catholique.

g- Peu d'hommes s'engagent dans notre paroisse. Certains sont catéchistes, d'autres viennent à l'église mais n'ont pas une responsabilité.

h- J'entretiens un bon rapport avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi.

i- Les femmes ont un charisme, elles sont dynamiques et ont une bonne organisation; on peut remarquer cela à travers leurs engagements dans les différents mouvements d'action catholique.

j- L'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale est à travers les multiples activités, leurs participation massive à la vie spirituelle et matérielle de l'Église.

k- Les femmes accomplissent souvent les tâches à l'intérieur de l'église, au presbytère, comme le nettoyage

l- Peu d'hommes sont engagés dans notre paroisse.

m- Nous les femmes, nous ressentons la différence de traitement, nous ne pouvons pas parler d'égalité, comme nous recevons encore l'influence de la tradition. Chaque femme ressent cela mais nous ne pouvons pas parler parce que nous sommes limitées.

30- La femme: Âge: 49 ans; titre d'étude: scolarisée niveau seconde; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 3; profession: commerçante.

<u>Environnement domestique</u>

a- Nos rapports sont bons entre mon mari et moi et nos enfants.

b- Il y a une distribution équitable des tâches domestiques.

c- Je m'occupe des affaires culinaires et quelque fois mon mari me donne un coup de main et mes filles.

d- Je communique avec mon mari, mes enfants et mes parents.

<u>Environnement social traditionnel</u>

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place, les femmes en général ne sont pas comptées.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes comme c'est une affaire réservée aux hommes. C'est la tradition qui a établi cela et nous n'avons pas d'autre choix.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale et je communique avec les hommes.

b- Je n'ai pas de rôle, mais je suis chrétienne engagée et j'arrive à faire mes activités commerciales pour soutenir aussi l'église financièrement et matériellement.

c- Il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes; les hommes se mettent toujours en première place et beaucoup de femmes ont peur de s'exprimer devant les hommes par respect pour eux et au nom de la tradition.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église n'est plus à démontrer, cela s'observe à travers ses engagements et ses activités à l'Église et dans les mouvements.

e- L'Église doit encourager et valoriser les femmes étant donné qu'elles sont les présentes partout dans les activités de l'Église. Dans beaucoup de paroisses, ce sont elles qui galvanisent les hommes à participer activement.

f- Dans notre église, les femmes sont lectrices, caissières et responsables des mouvements d'action catholique.

g- Les hommes sont responsables des communautés, vice-présidents des deux conseils (pastoral et les affaires économiques), catéchistes, lecteurs.

h- J'entretiens des bons rapports avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi. Nous dialoguons ensemble comme frères et sœurs de la même paroisse et de la même communauté.

i- Les femmes sont mieux organisées que les hommes et possèdent des charismes et pleines d'enthousiasme.

j- Les femmes ont un apport majeur à la vie ecclésiale. Ce sont elles qui interviennent partout dans les différents secteurs de la vie de l'église.

k- Les femmes accomplissent souvent les tâches de propreté à l'église et au presbytère, elles s'occupent des linges sacrés et des habits liturgiques.

l- Pour les tâches quotidiennes, les hommes ne s'impliquent pas trop, ils laissent aux femmes et disent qu'ils n'ont pas du temps.

m- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église. Nous ne pouvons pas parler d'égalité, comme nous sommes encore sous l'influence de la tradition même à l'église.

31- La femme: 41 ans; titre d'étude: non scolarisée; état civil: mariée à régime polygamique, mais pas d'enfant, affirme d'être stérile; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère. Je suis membre des Femmes de Charité.

Environnement domestique

a- Les rapports ne sont pas bons, de temps en temps, nous avons des disputes. Comme je suis stérile, il menace souvent et veut que je me sépare de lui pour qu'il prenne une autre femme qui accouchera des enfants. Tu sais que pour qu'un mariage soit réussi, il faut que le couple ait d'enfant, c'est notre culture qui nous la fait savoir.

b- Les tâches domestiques ne sont pas équitables. Comme nous sommes à deux, beaucoup de travaux reposent sur moi, à l'exemple des travaux ménagers et champêtres aussi, même si nous travaillons ensemble. C'est mon mari qui décide de la vente du mil, je ne peux pas prendre, je vends ce que je produits moi-même.

c- Moi je m'occupe des travaux domestiques et champêtres. Mon mari s'occupe de l'entretien de la maison, des champs.

d- Je communique avec mon mari, je n'ai pas d'autre choix, même si la communication n'est souvent pas bonne. Je communique aussi avec mes parents et mes amis.

Environnement social traditionnel

a- La société traditionnelle africaine est constituée d'hommes. La femme n'a pas de place. Donc je ne peux pas prétendre avoir une place.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes. Notre tradition interdit la participation des femmes au conseil des hommes.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale. Je participe financièrement et matériellement à la vie de ma communauté. Je participe aussi tous les dimanches à la messe avec les membres de mon groupe.

b- Je suis membre des Femmes de Charité. Chaque dimanche après la messe, nous nous retrouvons ensemble avec les femmes pour une petite concertation. Nous prenons ensemble des décisions pour la vie et l'évolution de notre association. La contribution pour la survie de l'association est obligatoire et nous avons aussi des

contributions spontanées pour intervenir pour des membres ou d'autres personnes en difficulté.

c- Dans notre groupe, nous ne sentons pas l'inégalité puisque nous sommes toutes des femmes, mais à l'intérieur de la grande communauté en paroisse, on remarque cette inégalité de traitement entre hommes et femmes.

d- La présence de la femme dans l'Église est importante, avec ses engagements, ses activités, mais elle demeure toujours inférieure à l'homme.

e- L'Église doit continuer à sensibiliser tous les fidèles sur les droits de la femme, que les femmes soient respectées par les hommes. Malgré les frustrations qu'elles subissent. L'Église doit les valoriser comme elles sont présentes partout dans les activités.

f- Les femmes font la propreté de l'église et des linges, elles sont lectrices, choristes.

g- Les hommes sont responsables des communautés et secteurs, catéchistes, lecteurs, interprètes à l'église.

h- J'entretiens de bons rapports avec les prêtres, je communique librement avec eux lorsque je vais en paroisse.

i- Les femmes sont mieux organisées et dynamiques. On les voit dans les différents mouvements d'action catholique et à l'église.

j- L'apport majeur des femmes est dans toute la vie ecclésiale. Elles interviennent dans les différents secteurs de la vie de l'église.

k- Oui, chez nous, il y a des tâches accomplies par les femmes, ce sont: lectrices, choristes caissières et responsables des mouvements d'action catholique.

l- Généralement, les hommes occupent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial.

m- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté ecclésiale.

32- La femme: âge: de 47 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau quatrième; état civil: mariée à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 4; profession: commerçante.

Environnement domestique

a- Dans ma famille, nous cherchons à garder de bons rapports entre tous les membres, entre mon mari et moi, entre nos enfants.

b- Généralement, dans régime patriarcal, les tâches domestiques ne sont pas équitables: il y a des travaux réservés aux femmes et ceux réservés aux hommes.

c- En plus de mes activités commerciales, je travaille à la cuisine quand ma fille n'est pas rentrée de l'école ou quand elle est occupée par ses études. Je fais aussi la ration à la maison avec les bénéfices que je réalise sur mes marchandises. Les garçons s'arrangent à faire quelque chose à la maison. Mon mari s'occupe des autres travaux, il n'apporte rien comme ration pour la maison.

d- Avant d'aller au marché, je communique avec mon mari et mes enfants et lorsque je rentre du marché, nous reprenons la communication. C'est à tout moment que nous communiquons.

Environnement social traditionnel

a- Dans notre société traditionnelle, les femmes n'ont pas de place, elles ne sont pas reconnues. On ne peut même pas parler de place.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, comme les femmes ne sont pas comptées.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie communautaire ecclésiale. Je vais à la messe et je participe aux réunions et aux activités de la communauté. Je donne aussi mes contributions financières et matérielles à l'église. Je communique avec les femmes et les hommes de ma communauté et de ma paroisse.

b- Je suis caissière de ma CEV. Les membres de ma communauté m'ont confié la caisse en se rassurant que l'argent sera en sécurité comme je gère bien mon argent, je dois gérer aussi pour la communauté.

c- Quelque fois, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes et quelque fois il n'y a pas égalité de traitement. Les hommes sont placés en première position et puis viennent les femmes.

d- À travers ses engagements et sa participation à toutes les activités, mouvements et réunions ecclésiales, la femme a sa place et son rôle. Comme certaines ont peur de s'exprimer devant les hommes, ceux-ci prennent la décision à notre place.
e- L'Église doit aider les femmes à s'exprimer devant les hommes. Elle doit organiser des séminaires chaque fois pour rappeler et sensibiliser les gens sur la place et le rôle de la femme dans l'Église.
f- Les femmes occupent généralement les fonctions de responsables des mouvements d'action catholiques et des groupes de prières, conseillères, lectrices et aide-catéchistes.
g- Les hommes occupent souvent le poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, catéchistes et responsables des communautés et secteurs.
h- Je suis régulièrement en contact avec les prêtres, j'entretiens des bons rapports avec eux. Nous échangeons ensemble des idées.
i- Les femmes ont des charismes, elles sont actives et organisées. Ce sont elles les motrices des communautés ecclésiales et des paroisses.
k- Les femmes entretiennent les objets de culte, font le nettoyage, décoration.
l- Oui, il y a différence de traitement. Comme dans notre société traditionnelle, les femmes occupent la seconde place, cela se transporte à l'église, les femmes sont toujours maintenues inférieures aux hommes.

33- La femme: âge: de 56 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau Seconde; état civil: mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame; nombre de frères et sœurs: 8; profession: ménagère.
<u>Environnement domestique</u>
a- À l'intérieur de ma famille, je cherche à maintenir de bons rapports avec ma coépouse, mon mari et mes enfants. Mon mari cherche à équilibrer les rapports entre nous les épouses en dialoguant avec tous les membres de la famille. Il ne fait pas de préférence entre nous, il nous partage les biens équitablement. Je suis contente. Je ne me plains pas.
b- Les tâches domestiques ne sont pas distribuées équitablement: il y a des travaux réservés aux femmes et ceux réservés aux hommes.

c- Moi je m'occupe des affaires culinaires. Mes filles s'occupent de la vaisselle, les garçons lavent la maison et puisent de l'eau. Mon mari s'occupe des travaux champêtres, de la construction et de l'entretien de la maison.

d- Je communique avec mon mari et mes enfants à la maison et au champ.

Environnement social traditionnel

a- Dans notre société traditionnelle, les femmes n'ont pas de place, elles ne sont pas reconnues.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes comme les femmes ne sont pas comptées. Elles ne représentent rien dans le conseil des hommes.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie communautaire ecclésiale, en allant à la messe et en contribuant à la vie matérielle et financière de l'église. Dans ma communauté et dans ma paroisse, je communique avec les femmes et les hommes.

b- À l'intérieur de ma communauté, je ne joue aucun rôle, mais je vais à l'église, je suis une chrétienne pratiquante. Je m'acquitte de mes devoirs chrétiens.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. Les hommes cherchent toujours à s'imposer devant les femmes et celles-ci se soumettent.

d- À travers ses engagements, elle devrait avoir une grande place, mais ce n'est pas le cas, c'est parfois l'homme qui prend les décisions comme elle ne parle pas.

e- L'Église doit respecter les femmes puisqu'elle est la mère de l'humanité.

f- Les femmes sont des responsables des mouvements d'action catholiques et des groupes de prières, conseillères, lectrices, nettoyage de l'église, aide-catéchistes.

g- Les hommes occupent souvent les poste de catéchistes et responsables des communautés ecclésiales vivantes.

i- J'entretiens des bons rapports avec les autorités ecclésiales.

R- À cause de leur charisme spécial, leur vivacité, les femmes sont prêtes à faire marcher les communautés.

k- Les femmes entretiennent les objets de culte, font le nettoyage, décoration.

l- Généralement, les hommes occupent les fonctions de vice-président du conseil pastoral paroissial, traducteurs, lecteurs et catéchistes.

m- Oui, il y a différence de traitement. Comme dans notre société traditionnelle, les femmes occupent la seconde place, cela se transporte à l'église, les femmes sont toujours maintenues inférieures aux hommes.

34- La femme: âge: 60 ans; titre d'étude: niveau quatrième; état civil veuve; profession: fonctionnaire retraitée; membre du conseil pour les affaires économiques de la paroisse

Environnement domestique

a- Dans ma famille, je vis avec mes petites filles et mes petits fils. Nous vivons en bonne harmonie. On partage ensemble tout ce que nous avons.

b- Les tâches à l'intérieur de ma famille sont équitables, nous ne faisons pas de distinction entre les filles et les garçons.

c- Nous établissons un programme pour chaque semaine où chacun sait son jour de travail et peut aussi donner un coup de main à celui qui est occupé.

d- Je communique avec eux chaque jour et je cherche à leur transmettre une bonne éducation comme je l'ai fait à mes enfants. Ils sont à ma charge, je suis actuellement leur père et leur mère.

Environnement social traditionnel

a- La société traditionnelle est un cercle réservé aux hommes, la femme n'a pas de place. On subit seulement les décisions que les hommes prennent.

b- Je ne participe pas au conseil des hommes, puisque les femmes ne font pas partie, c'est la tradition qui l'exige. On se soumet à la tradition, on n'a pas le choix.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale. Je vais à la messe, je participe aux réunions de ma CEV et je participe à la vie matérielle de l'église. Et je communique avec les hommes.

b- Je suis membre du conseil pour les affaires économiques de la paroisse.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes à l'intérieur de la communauté ecclésiale, les hommes sont souvent considérés les premiers par rapport aux femmes.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église s'observe à travers ses engagements et sa présence dans toutes les activités, ses contributions financières ou matérielles.
e- L'Église doit valoriser les femmes en multipliant des réunions de sensibilisation auprès des fidèles, des formations pour les femmes et faire reconnaître les droits des femmes à tous les niveaux.
f- Dans notre église, les femmes occupent les fonctions des responsables des mouvements d'action catholique, aide-catéchistes, caissières.
g- Les hommes sont responsables des CEV et des secteurs, catéchistes et lecteurs.
h- J'entretiens de bons rapports avec les autorités ecclésiales et les hommes aussi.
i- Les femmes sont actives, dynamiques et massives à l'église et dans les différents mouvements d'action catholique.
j- Les femmes ont un apport majeur à la vie ecclésiale, sur les points matériel et financier. Elles sont présentes dans toute la vie de l'église.
k- Non il n' y a pas des tâches accomplies seulement par les femmes.
l- Non il n'y a pas des tâches accomplies seulement par les hommes.
m- Oui, il y a différence de traitement comme j'ai dit plus haut, nous sommes des humains.

35- La femme: 46 ans; titre d'étude: scolarisée, niveau classe Cinquième, état civil: mariée à régime monogamique, mais devenue première femme d'un polygame; nombre de frères et sœurs: 4; profession: ménagère.
Environnement domestique
a- À l'intérieur de ma famille, les rapports entre nous varient: des fois il y a l'entente, des fois, la mésentente entre mon mari et moi, entre ma coépouse et moi. Mais nous cherchons tout de même à garder de bons rapports entre nous tous en dialoguant. Toutes les familles ont des problèmes, mais elles s'arrangent entre elles.
b- Les tâches domestiques sont équitables selon moi: nous les femmes, nous nous occupons des affaires culinaires, alors que le mari s'occupe du maintien de la maison et de la ration. Mais ma coépouse et moi, apportons aussi beaucoup à la maison pour la ration. Nous achetons la viande, le poisson et les légumes ou bien nous partons chercher ces légumes au champ. Je fais des activités lucratives comme la préparation

de la bière locale (bil-bil). Cette activité m'aide à envoyer mes enfants à l'école et à assurer aussi leur santé.

c- Comme dans beaucoup de familles africaines, les femmes s'occupent des affaires culinaires, l'homme n'y pénètre pas.

d- Je communique avec mon mari et ma coépouse. En général, la communication n'est pas toujours facile.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de chapitre, elles occupent la deuxième place. Dans la condition où je me trouve, je suis soumise à l'homme et subordonnée à lui, et c'est de la même manière qu'on nous considère dans la société traditionnelle.

b- Comme les femmes sont subordonnées aux hommes, elles ne participent à leur conseil.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale, je donne aussi mes contributions à la vie de l'église. Je communique librement avec les hommes et les femmes de ma communauté, il n'y a pas de problème.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis membre de ma communauté ecclésiale. Je participe aux réunions et aux activités de la communauté.

c- il n'y a pas égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Les femmes sont traitées différemment des hommes.

d- Dans l'Église, la femme a un grand rôle parce que c'est elle qui est présente dans toutes les activités de l'Église, elle contribue à tous les niveaux.

e- L'Église doit stimuler, encourager les femmes à continuer leur engagement dans l'Église et favoriser une égalité entre l'homme et la femme, en consacrant des temps de formation pour les femmes et les hommes ensemble.

f- Pour la plupart, les femmes occupent les fonctions de responsables de mouvement d'action catholique, conseillères et caissières et quelque fois responsables des communautés.

g- Les hommes ne s'impliquent pas trop dans les affaires de l'église, mais certains qui sont présents occupent les fonctions de catéchistes, interprètes à l'église et lecteurs.

h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales sont bons, je les respecte.

i- Les femmes apportent beaucoup de leur contribution et de leur expertise à l'Église. Elles sont dynamiques partout dans les communautés.

j- Aujourd'hui dans nos différentes communautés, l'apport majeur des femmes est dans les mouvements d'action catholique, elles sont nombreuses.

k- À l'intérieur de l'Église, il y a des tâches accomplies par les femmes, par exemple laver et entretenir les objets liturgiques, la décoration de l'autel et de l'église.

l- Pour certaines tâches quotidiennes les hommes sont presque absents.

m- Il y a la différence de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale. Ce que nous vivons dans nos foyers et dans nos villages, quelque fois nous le revivons encore à l'église.

PARTIE RÉSERVÉE AUX HOMMES

1- Homme: âge 69 ans; titre d'étude Licence, état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 3; profession: administrateur du travail à la retraite.

Environnement domestique

a- Dans ma famille, les rapports sont bons avec ma femme et mes enfants. Comme chef de famille, j'ai le devoir de veiller à ce que les membres de la famille vivent en bonne harmonie. Je suis attentif à mon épouse et à mes enfants, je les écoute quand ils me parlent.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Cette tâche revient beaucoup plus à ma femme, c'est elle qui s'en occupe.

c- Les tâches sont distribuées selon l'âge et la maturité de chaque membre: les enfants s'occupent des travaux moins pénibles, tandis que les plus âgés assurent les tâches les plus dures.

Comme père de famille, j'ai un rôle important dans l'éducation des garçons. Je leur enseigne les choses de notre tradition et je les implique dans les travaux champêtres et l'entretien de la maison.

d- Je communique avec mon épouse et mes enfants. Chaque jour nous dialoguons avec tous les membres de la famille, c'est une chose capitale.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'ai ma place, car les hommes font partie, une fois après l'initiation qui est une étape importante dans la vie de l'homme; elle te permet d'y prendre place.

b- Bien sûr, quand il y a réunion, j'y vais et je participe et je donne mon point de vue.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale avec tout ce qu'elle comporte et je communique librement avec les femmes de ma paroisse.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je joue le rôle de conseiller et guide spirituel.

c- Les femmes ont souvent un complexe devant les hommes. Mais certaines plus émancipées s'expriment plus librement.

d- Selon moi, la femme est active et responsable dans l'Église.

e- Compte tenu de leurs engagements, l'Église doit les encourager et aider à reculer les barrières entre les hommes et les femmes par la formation et la sensibilisation.

f- Généralement, les hommes occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial comme certaines femmes ont un complexe, elles n'arrivent pas à s'exprimer devant les hommes.

g- Je maintiens un bon rapport avec les autorités ecclésiales, je communique librement avec eux. De temps en temps, je me retrouve avec le curé pour discuter des affaires de la paroisse.

h- Les femmes ont un charisme spécial et une organisation importante plus que nous les hommes. Elles se retrouvent facilement à tout moment pour leur rencontre et les activités, mais nous les hommes, nous n'arrivons pas à nous organiser comme elles.

i- L'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale est dans sa participation totale aux activités ecclésiales et dans leurs mouvements d'action catholique.

2- Homme: âge 60 ans; titre d'étude scolarisé, niveau classe Seconde, état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 4; profession: Gendarme en retraite.

<u>Environnement domestique</u>

a- Dans ma famille, nous entretenons de bons rapports avec mon épouse et mes enfants.

b- Non, il n'y a pas une distribution équitable des tâches domestiques.

c- C'est ma femme et mes filles qui s'occupent des tâches domestiques. Les garçons et moi nous nous occupons des autres travaux. Nous n'entrons pas à la cuisine, seules la femme et les filles sont autorisées, selon notre tradition.

d- Je communique régulièrement avec mon épouse et mes enfants.

<u>Environnement social traditionnel</u>

a- Dans la société traditionnelle, les hommes occupent la première place, c'est notre affaire.

b- Oui, je participe au conseil des hommes. Comme c'est établi par la tradition, les hommes doivent prendre part et donner leur point de vue. Les femmes sont exclues parce qu'elles sont qu'elles sont considérées comme des êtres inférieurs à l'homme.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale, je suis présent dans certaines activités de l'Église. Et je communique librement avec les femmes.

b- Je suis responsable du secteur Saint Charles Lwanga et responsable des communautés ecclésiales vivantes de la paroisse.

c- Oui, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes. Les femmes sont nombreuses que nous les hommes.

d- La femme a sa place dans l'Église, étant donné qu'elle consacre son temps et ses énergies à la vie de l'Église, elle se donne sérieusement.

e- L'Église doit encourager les femmes à persévérer dans leur engagement en organisant des temps de formation.

f- Les femmes sont conseillères, caissières et agent d'entretien.

g- Les hommes occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, présidents du mouvement et groupe de prières.

h- J'entretiens de bons rapports avec les prêtres que je connais et l'évêque aussi. Comme je suis responsable du secteur, je dois maintenir de bons rapports avec eux pour faire avancer la paroisse.

i- Les femmes contribuent financièrement plus que nous les hommes; elles sont plus mouvementées et engagées dans les réunions.

j- L'apport majeur des femmes à la vie de l'Église est dans la catéchèse, dans les groupes de prières.

k- Les femmes occupent souvent les fonctions de caissières et sacristines.

l- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale comme à l'extérieur parce que les femmes ont peur de s'exprimer, elles ont un complexe comme beaucoup d'entre elles ne sont pas instruites.

3- Homme, âge 58 ans; titre d'étude scolarisé; état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 5; profession: employé dans une société.

Environnement domestique

a- Nous vivons en bonne harmonie entre nous en famille.

b- Non, il n'y a pas une distribution équitable des tâches domestiques.

c- L'homme cherche de quoi nourrir la famille. La femme s'occupe des tâches ménagères et de la propreté de la maison. Chaque matin elle nettoie la maison, elle fait la vaisselle et à la fin de la semaine, fait la lessive. Les enfants donnent un coup de main aux parents dans leurs occupations.

d- Je communique régulièrement avec mon épouse, mes enfants, mes frères et sœurs, amis et certains prêtres.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je suis chef, j'organise la société en convoquant les réunions et les activités.

b- Oui, je participe en tant que chef, rassembleur.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale par ma présence et mes contributions. Pour la communication, elle se passe.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis membre de la Commission Justice et Paix.

c- La femme est traitée au même titre que l'homme.

d- À l'église, la femme est lectrice, détentrice des caisses choriste.

e- L'Église doit les encourager et leur confier des responsabilités où elles peuvent donner leur point de vue.

f- Les femmes occupent souvent les fonctions de responsable de l'Association des Femmes Catholiques.

g- Généralement, les hommes occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, responsables des secteurs et catéchistes.

h-Je garde un bon rapport avec les prêtres et l'évêque.

i- Les femmes sont dynamiques et mieux organisées que nous les hommes.

j- L'apport majeur des femmes est dans la participation financière et matérielle plus que nous les hommes. Notre contribution est minime par rapport à celle des femmes.

4- Homme, âge 41 ans; titre d'étude scolarisé; état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 4; profession: enseignant.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de ma famille sont bons entre ma femme et mes enfants.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques.

c- La femme s'occupe de la cuisine avec les filles; Elle s'occupe également de l'éducation des enfants et d'une manière particulière de celle des filles, parce que selon la tradition les filles reçoivent l'éducation de leur mère. Comme père de famille, je joue mon rôle d'éducateur, également mon épouse. Pour les garçons, je les prends aussi à part pour leur transmettre ce que l'homme doit faire, afin qu'il soit capable de décider seul et de respecter la tradition. L'homme doit affronter les difficultés avec courage. Comme père de famille, j'ai le devoir de nourrir ma famille, d'habiller mon épouse et mes enfants et de m'occuper de la scolarité de mes enfants.

d- Pour ce qui regarde la communication, elle se fait toujours à tout moment entre tous les membres de la famille. La vie en famille est communication.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'ai ma place, car elle est constituée d'hommes, les femmes sont exclues.

b- Oui, je participe au conseil des hommes puisque c'est réservé aux hommes comme le prévoit la tradition. Ensemble avec les autres, nous discutons des affaires du village et de la tradition. La morale est parfois au centre de nos débats. Que tout le monde se conduise bien et que cette éducation se perpétue de génération en génération.

Environnement ecclésial

a- Oui, en tant que chrétien je participe à la vie ecclésiale en apportant mon point de vue dans les différentes réunions et mes contributions financière et matérielle.

b- Je suis délégué au conseil pastoral paroissial, je représente la communauté au conseil. Après je rends compte à la communauté les compte-rendu du conseil.

c- Il n' y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. Nous les hommes, nous nous mettons souvent en première place et les femmes sont écartées. Comme beaucoup d'entre elles sont illettrées, elles se sentent complexées et écartées.

d- Vus les engagements et la participation de la femme à l'Église, elle a sa place et joue un rôle important.

e- L'Église doit encourager les femmes et les former pour faire avancer l'œuvre d'évangélisation dans nos milieux de vie.

f- Les femmes occupent souvent les fonctions de caissières, lectrices, choristes.

g- Les hommes occupent souvent les fonctions d'encadrement et de gestion, membres du conseil des affaires économiques de la paroisse, responsables des communautés, vice-présidents du conseil pastoral paroissial.

h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales est très excellent.

i- Dans notre paroisse, les hommes sont moins nombreux que les femmes.

j- La contribution financière et matérielle des femmes est louable dans la vie ecclésiale.

5- Homme, âge 56 ans Homme, titre d'étude scolarisé, niveau classe Troisième; état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 9; profession: cultivateur.

Environnement domestique

a- À l'intérieur de ma famille, je cherche à maintenir des bons rapports avec mon épouse et mes enfants. Après le repas du soir, nous restons ensemble pour parler de la vie de notre famille et des autres choses qui nous concernent. Je veille sur chaque membre de la famille afin que les rapports tiennent bons.

b- Oui, selon moi il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Chacun doit faire ce qui lui est assigné.

c- Les tâches domestiques sont distribuées selon le sexe et la maturité. Le genre féminin s'occupe des affaires culinaires et de l'éducation des enfants. De genre masculin, je m'occupe de l'éducation des garçons et de l'entretien de la maison et de la ration à la maison.

d- Je communique avec mon épouse, mes enfants, mes frères et sœurs et mes parents.

Environnement traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'ai ma place en tant qu'homme, mais je ne participe pas au conseil des hommes car on parle des affaires de la tradition et c'est contraire à ma foi et exclut les femmes.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale. Je vais à l'église et je participe aux activités de la communauté. Je communique librement avec les femmes.

b- Je suis catéchiste de ma communauté. Je prépare les candidats au Baptême et à la Confirmation. Comme nous sommes un peu éloignés du centre paroissial, je fais la célébration de la Parole de Dieu en l'absence du prêtre.

c- Dans toute société humaine, il y a toujours cette différence qui se crée. Dans notre communauté ecclésiale, il existe aussi cette inégalité entre hommes et femmes. Au moment de prendre les décisions, les femmes ne parlent pas, on prend les décisions à leur place et certaines se plaignent qu'on agit à leur place. Elles se plaignent qu'il y a la discrimination. Elles ont aussi peur de parler pendant les réunions, elles ne veulent pas contredire les hommes par respect qu'elles ont pour nous.

d- Au regard de son engagement et de son dévouement, la femme devrait avoir sa place, mais elle subit les frustrations et les discriminations.

e- L'Église doit beaucoup lutter contre les frustrations et les discriminations des femmes et créer des espaces comme les colloques, les conférences et les débats où l'on pourrait continuellement insister sur l'égalité entre l'homme et la femme. Que la dignité de la femme soit aussi respectée en tant qu'être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

f- Les femmes occupent les fonctions de caissières, choristes et sacristines.

g- Généralement les hommes occupent les fonctions de catéchistes comme moi, vice-président du conseil pastoral paroissial, responsable de secteur ou de communauté.

h- Comme catéchiste je collabore avec les prêtres, nous entretenons de bons rapports. Je rends compte au curé des activités et des programmes de la communauté.

i- Les femmes ont un charisme et un dynamisme spéciaux que nous les hommes n'en possédons pas. Cela se voit dans leur engagement. Nous les hommes, nous ne participons pas aux réunions et aux travaux de la communauté comme les femmes.

j- L'apport majeur des femmes est dans tous les secteurs de la vie ecclésiales: dans les offrandes à l'église, leur contribution significative à travers leur participation dans les mouvements d'action catholique et des groupes de prières.

6- Homme: âge 60 ans; titre d'étude non scolarisé, état civil: marié à régime polygamique; nombre de frères et sœurs 2; profession: cultivateur.

Environnement domestique

a- Dans ma famille, je cherche à garder de bons rapports avec mon épouse et avec mes enfants. Nous cherchons à donner une bonne éducation à nos enfants.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques.

c- Les tâches sont distribuées selon le sexe: mon épouse et les filles s'occupent des ménages: la cuisine, puiser de l'eau, la vaisselle, la lessive, tandis que les garçons et moi, nous nous occupons des travaux dures de la maison comme la construction des cases, l'entretien et d'autres travaux.

d- Je communique avec mon épouse et mes enfants à tout moment. Je leur dis aussi l'importance de la communication dans la vie familiale, chacun doit exprimer ce qu'il pense soit à moi soit à mon épouse.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'ai ma place. De temps en temps, nous nous retrouvons entre nous les hommes pour discuter des programmes des activités du village comme les différentes cérémonies et manifestations. La femme est exclue parce que notre société met au centre l'homme; la femme est considérée comme un être qui ne lui est pas égal. Il ne peut pas partager les secrets de la tradition avec elle.

b- Oui, je participe aux réunions des hommes lorsque je suis informé. Je donne mon point de vue pour la bonne marche de notre village. Les femmes ne sont pas représentées parce qu'elles n'ont pas de chapitre, c'est exclusivement pour les hommes.

Environnement ecclésial

a- Ce n'est pas tout le temps que je participe à la vie ecclésiale, parce que je suis souvent absent dans certaines réunions et activités.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis un simple chrétien. Je vais à l'église mais je ne participe pas chaque fois aux activités de ma communauté ecclésiale (CEV).

c- Comme les femmes se sentent frustrées et écartées des décisions, l'on ne peut pas affirmer une égalité entre hommes et femmes. Les hommes se mettent devant pour parler et prendre les décisions.

d- La femme est toujours présente dans toutes les activités et mouvements d'action catholique au sein de l'Église. Mais elle a peu de place devant l'homme car lorsqu'on se retrouve ensemble, peu d'entre elles ont le courage de s'exprimer. La tradition a encore une forte influence sur la vie des chrétiens en général, hommes comme femmes.

e- L'Église doit encourager les femmes malgré les frustrations et les intimidations qu'elles subissent. Elle doit organiser de temps en temps des sessions de formations pour sensibiliser les fidèles (hommes et femmes) sur l'égalité et la dignité de tout être humain, surtout celle de la femme. Les formations peuvent aider à changer d'attitude envers les femmes et peuvent reculer les barrières qui se créent entre les hommes et les femmes.

f- Généralement, les hommes occupent les fonctions de catéchistes, responsables des secteurs, de vice-présidents du conseil pastoral paroissial.

g- Quelque fois les rapports avec les autorités ecclésiales ne sont pas bons. Certains veulent s'imposer dans les réunions comme le conseil pastoral paroissial, mais je n'accepte pas aussi.

h- Les femmes ont un charisme spécial et une organisation importante plus que nous les hommes. Elles se retrouvent facilement à tout moment pour leur rencontre et les activités, mais nous les hommes, nous n'arrivons pas à nous organiser comme elles. Nous trouvons toujours des excuses pour ne pas participer aux rencontres.

i- L'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale est dans sa participation totale aux activités ecclésiales et dans leurs mouvements d'action catholique.

7- Homme: âge 68 ans; titre d'étude scolarisé, niveau classe Sixième, état civil: marié à régime monogamique, nombre de frères et sœurs 4; profession: cultivateur

Environnement domestique

a- Dans ma famille, j'entretiens de bons rapports avec mes épouses et mes enfants. Je dialogue avec elles et avec les enfants. Mes épouses sont contentes et je suis content d'elles.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Chacun doit faire quelque chose dans la famille pour rendre heureux les membres de la famille.

c- Ma femme et mes filles s'occupent des tâches domestiques. Je m'occupe de l'entretien de la maison et les garçons me donnent un coup de main.

d- Je communique régulièrement avec mon épouse et mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les hommes occupent la première place, c'est notre affaire, donc j'ai ma place.

b- Oui, je participe au conseil des hommes. Comme c'est établi par la tradition, les hommes doivent prendre part et donner leur point de vue pour l'organisation de la vie quotidienne du village. On peut parler de l'organisation des funérailles, des sacrifices traditionnels, etc. Les femmes sont exclues du conseil des hommes parce que la tradition les considère comme des personnes indiscrètes, incapables de raisonner comme l'homme.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale, je suis présent dans les réunions et les activités de l'Église. Et je communique librement avec les femmes.

b- Je suis responsable de ma communauté ecclésiale vivante (CEV). Comme communauté, nous nous retrouvons ensemble pour prier, partager la Parole de Dieu. Je coordonne la réunion et nous programmons aussi des activités de la communauté comme les travaux d'entretien au sein de la paroisse. En dehors de la paroisse, nous nous organisons aussi pour faire nos travaux champêtres, pour entretenir notre chapelle et nous aidons les personnes en difficulté.

c- Dans ma communauté, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes, car les femmes sont nombreuses que nous les hommes.

d- La femme consacre beaucoup de son temps aux activités de l'Église, nous les voyons très engagées et dévouées dans les mouvements et groupe de prières, mais

nous regrettons que beaucoup ne parlent pas lorsqu'elles se retrouvent avec les hommes et ceux-ci prennent la décision à leur place.

e- L'Église doit organiser des colloques dans les communautés et sensibiliser les femmes à parler et à briser la barrière de la tradition.

f- Les fonctions qu'elles occupent à l'intérieur de la communauté ecclésiale sont: responsables des mouvements d'action catholique, responsables des groupes de prières, des conseillères, caissières et agents d'entretien.

g- Les hommes occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, responsables des mouvements catéchistes, responsables des secteurs. Certains catéchistes doivent se déplacer de temps en temps pour enseigner la catéchèse aux communautés éloignées.

h- J'entretiens de bons rapports avec les prêtres que je connais et l'évêque aussi. Comme je suis responsable d'une communauté, je dois maintenir un bon rapport avec eux.

i- Les femmes contribuent financièrement plus que nous les hommes; elles sont plus mouvementées et engagées dans les réunions.

j- L'apport majeur des femmes à la vie de l'Église est dans les mouvements, les groupes de prières, l'entretien des biens de l'église.

k- Les femmes occupent souvent les fonctions de caissières et sacristines et responsables des mouvements et groupes de prières.

l- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale parce que les femmes ont peur de s'exprimer, elles ont un complexe parce que beaucoup d'entre elles ne sont pas allées à l'école.

8- Homme 44 ans; titre d'étude: non scolarisé; état civil: marié à régime monogamique, mais devenu polygame; nombre de frères et sœurs: 7; profession: cultivateur.

<u>Environnement domestique</u>

a- Les rapports sont passables à l'intérieur de ma famille. J'ai choisi la polygamie parce que ma femme est stérile, ce fait m'a poussé à épouser une autre femme. Mais

je suis content parce que nous nous entendons bien, nous gardons de bons rapports entre nous.

b- Les tâches domestiques sont pas équitables. J'organise les activités et j'attribue à chaque femme et aux enfants les charges.

c- Les femmes et les filles s'occupent des travaux domestiques. Les garçons et moi nous nous occupons des travaux champêtres.

d- Je communique avec les deux femmes mais avec la première les relations ne sont pas très bonnes. Je communique aussi avec mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- En tant qu'homme, j'ai ma place dans la société traditionnelle. Tout genre masculin ayant fait l'initiation a sa place dans la société traditionnelle.

b- Oui, je participe au conseil des hommes. Ce conseil est d'abord organisé et convoqué par le chef du village qui veille sur la tradition. Lorsqu'une affaire concerne la tradition, il convoque généralement les personnes âgées; ils discutent et prennent la décision ensemble. La femme ne participe pas au conseil parce que premièrement elle ne garde pas les secrets, deuxièmement selon la tradition, la femme ne doit pas contredire son mari en public et troisièmement la femme n'est pas l'égale de l'homme.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale, à la messe, aux activités de la communauté et je communique avec et les femmes.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je n'ai aucun engagement dans la communauté, mon statut ne me permet pas de prendre des charges comme catéchistes ou vice-président du conseil pastoral paroissial. Je vais à l'Église et je participe aux réunions et aux activités de ma C.E.V.

c- Il n'y a pas égalité à de traitement entre les hommes et les femmes. Les femmes sont traitées différemment. La femme ne doit pas s'opposer à son mari ni à un homme, elle doit se soumettre.

d- Dans l'Église, la femme est présente aux célébrations et intervient dans toutes les activités. Elle devrait avoir plus de considération, mais ce n'est pas le cas.

e- L'Église doit stimuler, encourager les femmes à continuer leur engagement dans l'Église et favoriser une égalité entre l'homme et la femme. Des temps de formation pour les femmes et les hommes ensemble doivent être organisés.
f- Pour la plupart, les femmes occupent les fonctions de responsables de mouvement d'action catholique, caissières et conseillères des communautés.
g- Les hommes occupent généralement les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, responsables des communautés et des secteurs, catéchistes.
h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales sont bons, je les respecte. Nous dialoguons ensemble sur différents sujets.
i- Les femmes ont un charisme et un dynamisme particuliers. Elles apportent beaucoup de leur contribution et de leur expertise à l'Église.
j- L'apport majeur des femmes est dans les mouvements d'action catholique et dans les activités de l'Église.
k- À l'intérieur de l'Église, il y a des tâches accomplies par les femmes, par exemple le lavage et l'entretien des objets liturgiques, la décoration de l'autel et de l'église.
l- Oui, il y a souvent des tâches accomplies par les hommes: vice-président du conseil pastoral paroissial et les travaux dures.

9- Homme: âge, 50 ans; titre d'étude: scolarisé niveau classe Troisième; état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs: 5; profession: cultivateur.
Environnement domestique
a- Dans ma famille, je cherche à garder de bons rapports avec mon épouse et mes enfants. Nous dialoguons ensemble pour faire asseoir un bon climat dans la famille.
b- Selon moi, les tâches domestiques sont équitables. Chacun fait quelque chose dans la maison.
c- Comme père de famille, je veille sur la maison, mon épouse et mes enfants, je m'occupe d'eux au niveau matériel, spirituel et gastronomique. Mon épouse s'occupe des travaux ménagers. Les filles aident leur mère dans les travaux ménagers, elles vont à la fontaine puiser de l'eau pour la cuisine et pour ma douche. Je m'occupe des travaux champêtres.

d- Je communique avec mon épouse et mes enfants. En tant que chrétien, je dois enseigner à mes enfants l'importance de la communication dans la famille qui est utile pour leur avenir.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'ai ma place comme tous les autres hommes de mon village et de mon âge.

b- En tant que homme, je participe au conseil des hommes. Je partage avec les autres la vie de la tradition.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale: en tant que catéchiste, je suis vais à la messe, j'organise les programmes de catéchèse. Je communique avec les femmes.

b- Je suis catéchiste. J'enseigne la catéchèse aux adultes, aux jeunes qui se préparent au Baptême et à la Première Communion. Je fais la célébration de la Parole de Dieu en l'absence du prêtre dans ma communauté.

c- On ne peut pas parler d'égalité de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale, car beaucoup de femmes ont peur de s'exprimer, elles se sentent complexées. Elles se sentent inférieures aux hommes et ceux-ci se considèrent supérieurs. On ne peut pas parler d'égalité entre hommes et femmes.

d- La femme devrait avoir une grande place et un rôle important dans l'Église vu son engagement et ses interventions dans les activités de l'Église. Mais tel n'est pas le cas, elles subissent des discriminations.

e- L'Église doit encourager les femmes et promouvoir le droit de la femme en organisant des sessions de formation pour la sensibilisation de tous.

f- Les femmes occupent souvent les fonctions de responsables de mouvement d'action catholique, aide-catéchistes, caissières des communautés.

g- Les hommes sont souvent interprètes à l'église, catéchistes, lecteurs et vice-présidents pour le conseil pastoral paroissial.

h- En tant que catéchiste, je garde un bon rapport avec le curé et les autres prêtres, je collabore avec eux pour bien annoncer la Bonne Nouvelle dans notre paroisse.

i- Les femmes ont des charismes et sont dynamiques, elles sont ordonnées et organisées; ce sont ces potentialités qu'elles mettent toujours au service de l'Église.

j- Les femmes ont un grand apport à l'Église. Elles constituent une force majeure pour l'Église, vus leurs engagements et leur dévouement.
k- Les femmes entretiennent les objets liturgiques, les lavent, les repassent et font la décoration à l'église.
l- Beaucoup d'hommes occupent les poste de vice-président du conseil pastoral paroissial, traducteur. Les hommes laissent certains travaux de la sacristie, balayage aux femmes.
m- Il y a une différence de traitement entre les hommes et les femmes. Les hommes s'imposent et les femmes se soumettent.

10- Homme: âge 60 ans; titre d'étude scolarisé, niveau classe Troisième, état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 2; profession: chauffeur
Environnement domestique
a- Dans ma famille, nous entretenons de bons rapports avec mon épouse et mes enfants. Comme père de famille, je convoque de temps en temps une réunion pour laisser parler chacun et s'il y a problème, nous les résolvons sur place.
b- Non, il n'y a pas une distribution équitable des tâches domestiques. Ma femme est beaucoup plus occupée que moi: elle va au champ pour le travail et quand elle rentre du champ, elle s'occupe des travaux ménagers, de la cuisine, de la propreté des enfants, etc..
c- Ma femme et mes filles s'occupent des tâches domestiques. Moi, je m'occupe de l'entretien de la maison et les garçons me donnent un coup de main. J'assure aussi la ration à la maison.
d- Je communique régulièrement avec mon épouse et mes enfants.
Environnement social traditionnel
a- Dans la société traditionnelle, les hommes occupent la première place et j'ai ma place.
b- Oui, je participe au conseil des hommes. Comme c'est établi par la tradition, les hommes doivent prendre part et donner leur point de vue pour l'organisation et la vie quotidienne au village. On peut parler de l'organisation des funérailles, des sacrifices

traditionnels. Les femmes sont exclues parce que c'est réservé uniquement aux initiés, c'est-à-dire les hommes.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale, je suis présent dans les réunions et les activités de l'Église. Et je communique librement avec les femmes.

b- Je suis un chrétien engagé, je vais à l'église et je participe aux réunions et activités de ma communauté ecclésiale vivante.

c- Dans ma communauté, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes, car les femmes sont nombreuses que nous les hommes.

d- La femme consacre beaucoup de son temps aux activités de l'Église, nous les voyons très engagées et dévouées dans les mouvements et groupe de prières, mais nous regrettons que beaucoup ne parlent pas lorsqu'elles se retrouvent avec les hommes.

e- L'Église doit organiser des colloques dans les communautés et sensibiliser les femmes à parler et chercher à briser la barrière de la tradition.

f- Les fonctions qu'elles occupent à l'intérieur de la communauté ecclésiale sont souvent la responsabilité au sein des mouvements d'action catholique, la responsabilité des groupes de prières, des conseillères, caissières et agents d'entretien.

g- Les hommes occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, présidents du mouvement, catéchistes (parfois dans les villages reculés), responsables des secteurs.

h- J'entretiens de bons rapports avec les prêtres que je connais et l'évêque aussi.

i- Les femmes ont des talents, des charismes et s'engagent dans l'Église; elles contribuent financièrement plus que nous les hommes; elles sont plus mouvementées et présentes dans les réunions des communautés et au sein de la paroisse.

j- L'apport majeur des femmes à la vie de l'Église est dans les mouvements, les groupes de prières, l'entretien des biens de l'église.

k- Les femmes occupent souvent les fonctions de caissières et sacristines.

l- Oui, il y a différence de traitement à l'intérieur de la communauté ecclésiale parce que les femmes ont peur de s'exprimer, elles ont un complexe.

11- Homme, âge 45 ans; titre d'étude niveau classe Première; état civil: marié à régime monogamie; nombre de frères et sœurs 8; profession: cultivateur

Environnement domestique

a- Comme responsable de la famille, je veille à ce que les rapports entre les membres de la famille soient bons. Chaque matin, je salue ma femme et mes enfants et parfois, ils sont les premiers à me saluer. De temps en temps on a le conseil familial, ceci pour permettre à chacun de parler et de garder de bons rapports entre nous.

b- Selon moi, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Ma femme s'occupe des travaux domestiques. Elle s'occupe de tout ce qui regarde les affaires culinaires. Je n'oublie pas les travaux champêtres, elle travaille aussi beaucoup.

c- Je me charge de tout ce qui regarde le matériel de la maison comme la ration et la scolarité de mes enfants.

d- Je communique avec mon épouse et mes enfants à tout moment. C'est très important pour nous, car sans la communication, la vie n'a pas de sens.

Environnement social traditionnel

a- La société traditionnelle est constituée d'hommes, ce sont eux qui font la loi. J'ai ma place. Nous respectons cette tradition et cela se transmet de génération en génération. Nous l'avons héritée de nos grands-parents, de nos parents et nous allons la laisser à nos fils. La femme n'a pas sa place dans la société traditionnelle parce qu'elle est considérée inférieure à l'homme.

b- Oui, évidemment je participe au conseil des hommes. Je donne aussi mon point de vue.

Environnement ecclésial

a- En tant que chrétien je participe à la vie ecclésiale, je participe aux différentes réunions et je donne mes contributions financières et matérielles.

b- Je suis membre du conseil pour les affaires économiques. Je participe aux réunions convoquées par le curé pour ce conseil et je donne mon point de vue sur les arguments avancés.

c- Selon moi, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes. Nous accomplissons ensemble avec les femmes les mêmes responsabilités et personne ne prend la place de l'autre.

d- Les participations spirituelle, matérielle et financière de la femme à la vie de l'Église sont une preuve qu'elle a sa place et son rôle.
e- L'Église fait déjà beaucoup pour les femmes, mais doit toujours continuer à les encourager et à les former pour tenir nos communautés et nos paroisses vivantes.
f- Les femmes occupent souvent les fonctions de caissières, lectrices, choristes.
g- Les hommes occupent souvent les fonctions d'encadreurs et caissiers, membres du conseil des affaires économiques de la paroisse, responsables des communautés, vice-présidents du conseil pastoral paroissial.
h- Mon rapport avec les autorités ecclésiales est bon. Je parle avec eux et nous entretenons de bonnes relations d'amitié.
i- Les femmes ont des talents formidables, voilà pourquoi elles se mobilisent partout pour intervenir dans les mouvements et une participation massive à l'église.
j- L'apport majeur des femmes est dans les mouvements, les contributions financière et matérielle.

12- Homme, âge 59 ans; titre d'étude scolarisé niveau classe Terminale; état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 10; profession: fonctionnaire

<u>Environnement domestique</u>

a- Comme père de famille, je veille à ce que les rapports à l'intérieur de ma famille soient bons. Je parle avec chaque membre de la famille pour nous maintenir unis.
b- La distribution des tâches domestiques est équitable dans ma famille. C'est selon l'âge et le sexe que cette distribution se fait dans ma famille.
c- Les petits ne font pas des travaux, mais ceux qui ont déjà 10 ans font quelques travaux, ils aident leur mère à la cuisine. Ma femme et mes filles s'occupent des travaux ménagers. Moi, je m'occupe de l'entretien de la maison et les garçons me donnent aussi un coup de main.
d- La communication est une chose importante dans ma famille, je communique chaque jour avec ma femme et mes enfants.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les hommes occupent la première place. Je suis considéré dans le cercle, mais je n'y vais pas chaque fois parce que je n'ai pas du temps, je suis occupé par mes travaux.

b- Je peux participer au conseil des hommes, mais je n'ai pas le temps comme je l'ai dit. Ceux qui ont le temps comme nos grands-parents, ceux qui n'exercent pas un métier dans les bureaux consacrent leur temps à ce conseil. Ce conseil est réservé uniquement aux initiés, c'est-à-dire aux hommes. Comme les femmes ne font pas l'initiation, elles sont exclues.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale, je suis présent dans les réunions et les activités de l'Église. Et je communique librement avec les femmes de ma communauté.

b- Je suis vice-président du conseil pour les affaires économiques de ma paroisse. Sur convocation du curé, nous nous retrouvons avec les autres membres du conseil pour évaluer les mouvements économiques de notre paroisse. Nous programmons aussi les activités pour faire générer des fonds à la paroisse comme la vente des céréales (mil, arachides, haricot, etc.).

c- Dans ma communauté, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes, car les femmes sont plus actives que les hommes. Mais quelque fois on observe cette différence comme nous sommes des humains.

d- La femme est souvent à l'Église, elle consacre ce temps aux activités et aux mouvements d'action catholique et groupes de prières. Mais lorsqu'on se retrouve avec ensemble, hommes et femmes, beaucoup d'entre elles ne parlent pas, elles ont un complexe d'infériorité. Les hommes prennent la décision à leur place.

e- L'Église doit prendre toujours la défense des plus faibles, des femmes en les accompagnant par une sensibilisation et des moments de formation.

f- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, les femmes occupent souvent les responsabilités au niveau des mouvements d'action catholique, des groupes de prières, des conseillères, caissières des communautés, et des agents d'entretien.

g- Les hommes occupent les fonctions de catéchistes, responsables des communautés et des secteurs.

h- Comme je suis vice-président du le conseil pour les affaires économiques de la paroisse, je dois maintenir de bons rapports avec les prêtres de ma paroisse.
i- Les femmes ont une force et une dynamique extraordinaires plus que nous les hommes. Leur participation et leur engagement sont les preuves.
j- L'apport majeur des femmes à la vie de l'Église est dans les mouvements, les groupes de prières, l'entretien des biens de l'église.

13- Homme, âge 58 ans; titre d'étude scolarisé, niveau classe Troisième, état civil: marié à régime monogamique; nombre de frères et sœurs 6; profession: commerçant
Environnement domestique
a- À l'intérieur de ma famille, les rapports sont bons entre mon épouse et mes enfants et entre mes enfants entre eux et je veille à ce qu'il y ait un bon climat.
b- Oui, selon moi la distribution des tâches domestiques est équitable. Chacun doit faire quelque chose pour le bien de tous.
c- Chez nous, les femmes sont à la cuisine, c'est leur métier. Moi, je m'occupe du commerce chaque jour au marché pour nourrir ma famille. Chaque enfant fait ce qui est à sa portée pour la famille.
d- Le matin avant d'aller au marché je communique avec tous les membres de ma famille et quand je rentre aussi le soir c'est pareil.
Environnement traditionnel
a- Dans la société traditionnelle, j'ai ma place en tant qu'homme, mais je ne participe pas au conseil des hommes parce que je n'ai pas du temps, je suis occupé par mon commerce.
Environnement ecclésial
a- Oui, je participe à la vie communautaire ecclésiale. Tous les dimanches, je vais à l'église, mais je n'arrive pas à participer à toutes les activités de la communauté à cause des obligations que j'ai au marché. Je communique librement avec les femmes quand on se retrouve ensemble.
b- Je ne joue aucun rôle car je n'ai pas du temps. Mais lorsqu'il y a une contribution pour l'église, j'interviens.

c- L'inégalité entre hommes et femmes ne manque pas, mais on la gère. C'est une communauté humaine, cette différence se crée toujours. Chez nous, l'homme est considéré toujours supérieur à la femme et celle-ci se soumet à lui. L'inégalité va toujours exister. Souvent ce sont les hommes qui prennent les décisions à la place des femmes parce qu'elles ne parlent pas. Dans notre communauté, les femmes ont peur de s'exprimer devant les hommes pendant les réunions.

d- Au regard de son engagement et de son dévouement, la femme devrait avoir sa place, elle subit les frustrations et les discriminations.

e- L'Église doit toujours lutter contre les frustrations et les discriminations des femmes et créer des occasions de partage d'idées, des conférences et débats pour expliquer les droits des femmes. Dans les quartiers comme à l'église, la femme est toujours considérée comme inférieure à l'homme.

f- Les femmes occupent les fonctions de responsables des mouvements d'action catholique, de caissières et choristes.

g- Nous les hommes nous ne nous engageons pas trop comme les femmes, mais la plupart des catéchistes sont les hommes parce que les femmes ne peuvent pas se déplacer d'un lieu à un autre et son mari ne lui permettra pas ces déplacements.

h- Je garde de bons rapports avec les prêtres sauf que je ne suis pas régulier à la paroisse.

i- Les femmes incarnent des charismes et des forces qui les permettent d'agir et d'opérer de grandes œuvres à l'église et dans leurs différentes associations et groupes de prières.

j- Les femmes interviennent partout dans la vie de l'Église: les offrandes des dimanches, ce sont elles qui se lèvent et font la procession des offrandes et nous les hommes nous pensons que cela les concerne. Beaucoup d'entre nous pensent que cela ne nous concerne pas. Les travaux au sein de la paroisse, ce sont elles, la participation dans les mouvements d'action catholique et groupes de prières, ce sont elles. Nous, les hommes nous n'arrivons pas à rester pendant quelques heures dans les réunions.

PARTIE RÉSERVÉE AUX JEUNES FILLES

1- Fille, âge 15 ans; état civil célibataire; nombre de frères et sœurs 6; Profession élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Les rapports sont quelque fois bons et quelque fois mauvais. Ces rapports ne sont pas stables à cause des conflits qu'entretiennent souvent mes parents. Parfois des bagarres entre eux.

b- La distribution des tâches domestiques n'est pas équitable. Ma mère et moi consacrons beaucoup de temps à la cuisine et d'autres travaux. Les garçons n'entrent pas à la cuisine ni mon père.

c- En général, les travaux ménagers sont attribués aux femmes, les travaux champêtres aux hommes. Mais la femme fait les deux. Nous faisons plus que les hommes.

d- Je communique avec mes parents, mais beaucoup plus avec ma mère car je passe beaucoup de mon temps avec elle à la cuisine et dans la chambre et même dans la cour.

Environnement social traditionnel

a- Les femmes n'ont pas de place dans la société traditionnelle. Je ne suis pas concernée. Et je ne participe pas au conseil des hommes.

Environnement ecclésial

a- Oui, je vais à l'église et je participe aux réunions et quelques activités de ma communauté ecclésiale vivante quand je suis libre.

b- Je suis membre des jeunes de la paroisse. Je participe aux réunions et aux activités organisées par la coordination.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. À l'église, les femmes sont assises d'un côté et les hommes de l'autre.

d- L'Église devrait donner une place plus importante à la femme.

e- Les femmes sont responsables de l'Association des Femmes Catholique (AFC), lectrices, choristes.

f- L'apport majeur des femmes est dans l'ordre, la propreté à l'église et au presbytère, la cuisine, sa participation.

2- Fille, âge 16 ans; état civil célibataire; nombre de frères et sœurs 8; Profession élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de notre famille sont souvent pacifiques et conflictuels. Tout dépend des humeurs des parents.

b- Non, il n'y a pas une distribution équitable des tâches domestiques dans notre famille.

c- Les tâches domestiques sont distribuées de la manière suivante: les filles et la maman sont à la cuisine, les garçons et mon père font les travaux dures soit à a maison soit au champ.

d- Je communique régulièrement avec ma mère étant donné que nous sommes toujours ensemble à la cuisine et dans la chambre.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'occupe la deuxième place car les femmes n'ont pas de place dans ce cercle constitué uniquement d'hommes.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, seuls les hommes et les garçons y participent et parlent des affaires de la tradition.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire ecclésiale, je vais à la messe et je participe aux activités qu'organise la communauté.

b- Je suis fidèle de la paroisse. Dans notre paroisse. Je participe aux réunions et aux activités organisées par la coordination.

c- Non, il n'y a pas égalité de traitement entre hommes et femmes. Dans notre village comme dans notre église, les femmes n'ont pas la parole, elles se taisent, ce sont les hommes qui parlent et se mettent toujours devant les femmes. Nous les filles nous sommes aussi traitées comme des êtres inférieurs.

d- L'Église doit être proche des femmes pour les accompagner dans tous leurs projets, elle doit les soutenir.

e- Les femmes sont responsables de l'Association Dames apostoliques, lectrices et choristes.

f- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs à l'église et choristes.

g- L'apport majeur des femmes est dans la participation, l'ordre, la propreté à l'église et au presbytère, la cuisine.

3- Fille, âge 16 ans; état civil célibataire; nombre de frères et sœurs 5; Profession élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de notre famille sont bons. Avec les parents, nous dialoguons ensemble. Mon père et ma mère dialoguent aussi entre eux, il y a un bon climat dans la maison.

b- Dans notre maison, il y a une distribution équitable des tâches domestiques.

c- Les travaux domestiques sont réservés aux femmes. Ma maman et moi, nous nous occupons des travaux ménagers. Mon père et les garçons s'occupent des travaux champêtres et d'autres travaux de la maison. Mon père s'occupe aussi de la ration de la maison.

d- Je communique régulièrement avec mes deux parents. Tout le temps, nous communiquons ensemble, je parle ouvertement à mon père comme à ma mère.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'occupe aucune place.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes. La société traditionnelle est une affaire qui concerne les hommes, les femmes sont exclues.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire ecclésiale. Je vais à la messe, je participe aux rencontres de ma communauté quand je suis à la maison.

b- Je suis membre du mouvement Bloc Rosaire. Chaque dimanche soir, nous avons la prière et après une petite concertation entre nous les membres. Je participe à ces moments de prières et de rencontres.

c- Oui, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes. Il n'y a pas de différence. Je vois souvent les femmes et les hommes se retrouver ensemble.

d- L'Église doit toujours accompagner les femmes parce qu'elles se sentent toujours faibles. Beaucoup d'entre elles ne sont pas allées à l'école et ce n'est pas facile de comprendre les choses. Que l'église aie une attention particulière envers elles.

e- Les femmes sont responsables de l'Association des Dames apostoliques, lectrices, choristes, etc.

f- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs à l'église et choristes.

g- L'apport majeur des femmes est dans l'ordre, la propreté à l'église et au presbytère, la cuisine.

4- Fille, âge 18 ans, état civil célibataire; nombre de frères et sœurs 9; Profession élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Dans notre famille, les rapports sont bons, il y a une bonne organisation.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques dans notre famille. Mon père veille dessus.

c- Les tâches domestiques sont distribuées selon le sexe: la maman, mes sœurs et moi nous nous occupons des travaux ménagers, mes frères lavent le sol et puisent de l'eau.

d- Je communique régulièrement avec ma mère, mes sœurs, mon père et mes frères.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place, car les femmes sont exclues.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, seuls les hommes et les garçons y participent et parlent des affaires de la tradition.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire ecclésiale, je vais à la messe et je participe aux activités de la paroisse.

b- Je suis responsable de la coordination des jeunes de ma paroisse. Je travaille en étroite collaboration avec les jeunes. De temps en temps, nous avons des rencontres pour réfléchir ensemble sur les activités des jeunes au sein de notre paroisse.

c- Quelque fois il n'y a pas égalité de traitement, parfois on observe l'inégalité entre les hommes et les femmes.

d- L'Église doit beaucoup considérer les femmes étant donné qu'elles s'engagent à l'Église; elle doit les former.

e- Les femmes sont responsables de l'Association des Femmes Catholiques, des groupes de prières, lectrices, choristes.

f- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs à l'église et choristes.

g- L'apport majeur des femmes est dans l'ordre, la propreté à l'église et au presbytère, la cuisine.

5- Fille, âge 18 ans, état civil célibataire; nombre de frères et sœurs 7; Profession: j'ai cessé l'école, je fais des activités lucratives pour survivre.

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de notre famille sont bons. Nous dialoguons ensemble, les parents, mes frères et sœurs.

b- Dans notre maison, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Ce sont mes parents qui organisent ces travaux domestiques.

c- Comme partout ailleurs, les travaux domestiques sont réservés aux femmes, chez nous c'est pareil. La maman, mes sœurs et moi nous nous occupons des travaux ménagers, les garçons nous aident à puiser de l'eau et à nettoyer la maison. Mon père s'occupe des travaux champêtres et de l'entretien de la maison et de la ration de la maison.

d- Je communique avec mes deux parents, mais régulièrement avec ma mère, elle me comprend mieux.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, les femmes n'ont pas de place, elles sont exclues.

b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes. C'est une affaire qui regarde les hommes.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire ecclésiale. Je vais à la messe, je participe aux rencontres de ma communauté.

b- Je suis membre du Renouveau charismatique. Nous nous retrouvons chaque jeudi sois à la chapelle pour la prière et après nous faisons notre rencontre.

c- Oui, il y a égalité de traitement entre hommes et femmes. Il n'y a pas de différence. Je vois souvent les femmes et les hommes se retrouver ensemble.

d- L'Église doit toujours accompagner les femmes dans leurs engagements par des réunions et des sessions de formations.
e- Les femmes sont responsables des mouvements, lectrices, choristes.
f- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs à l'église et choristes.
g- L'apport majeur des femmes est dans la participation, l'ordre, la propreté à l'église et au presbytère, la cuisine.

6- Fille, âge 18 ans, état civil célibataire; nombre de frères et sœurs 5; Profession élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Dans notre famille, les rapports sont bons, il y a une bonne organisation. Mon père veille à ce que tous les membres de la maison s'entendent.
b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques dans notre famille.
c- Les tâches domestiques sont distribuées selon le sexe: ma mère et moi nous nous occupons des travaux ménagers, les garçons lavent le sol et puisent de l'eau, mon père fait d'autres travaux de la maison.
d- Je communique plus avec ma mère comme nous sommes ensemble à la cuisine et dans la chambre. Je communique aussi mon père, mes sœurs et mes frères.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je n'ai pas de place, car les femmes sont exclues. Je ne sais même pas ce qui se passe à l'intérieur.
b- Non, je ne participe pas au conseil des hommes, seuls les hommes et les garçons y participent et parlent des affaires de la tradition. C'est leur affaire.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie communautaire ecclésiale, à la messe et aux activités de la paroisse lorsque je suis libre, parce que je n'ai pas assez du temps, je suis élève, je prépare mon examen. Quand j'ai le temps, je participe aux réunions et aux activités des jeunes de ma paroisse.
b- Je suis jeune de la paroisse. Quand j'ai le temps, je participe aux réunions et aux activités des jeunes de ma paroisse.

c- L’égalité de traitement entre hommes et femmes n’est pas la chose facile dans notre paroisse. On observe parfois l’inégalité entre eux soit dans les réunions soit dans d’autres services. Lorsque nous sommes avec eux, nous maintenons les distances d’eux, car nous ils sont nos parents et nous ne sommes pas égales à eux.

d- L’Église doit combattre le phénomène de discrimination entre hommes et femmes par une large sensibilisation et des moments d’entretien.

e- Les femmes sont responsables de l’Association des Femmes Catholiques, des groupes de prières, lectrices, choristes.

f- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs à l’église et choristes.

g- L’apport majeur des femmes est dans l’ordre, la propreté à l’église et au presbytère, la cuisine.

PARTIE RESERVÉE AUX JEUNES GARÇONS

1- Garçon, âge 16 ans, état civil célibataire; nombre de frères et sœurs 9; Profession, élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Les rapports entre les personnes à l'intérieur de ma famille sont bons. Il y a dialogue entre les deux parents et avec nous les enfants puis entre nous les enfants. Quelque fois il y a des mésententes entre les parents, mais ils arrivent à se réconcilier et recommencent leur chemin.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Mon père veille à cela pour que tout le monde puisse participer au bon fonctionnement de la maison.

c- Mon père, comme chef de famille, a le devoir de faire la ration à la famille. Ma mère et mes sœurs s'occupent des tâches ménagères et de la propreté de la maison. Chaque matin, nous les garçons nous nous organisons pour laver le sol.

d- Je communique régulièrement avec mon père, mes frères et sœurs et mes amis.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'ai une place étant donné que je suis homme. Cette place est réservée seulement aux hommes.

b- Pour le moment, je ne participe au conseil des hommes parce que je n'ai beaucoup à dire dans ce conseil, mais je peux participer aux activités organisées par eux comme les cérémonies funéraires, la chasse et bien d'autres activités.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale à travers les messes, les activités organisées par la communauté et la coordination des jeunes de ma paroisse.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis membre de la coordination des jeunes. Je participe aux réunions et aux activités. Au début et à la fin de chaque année, la coordination organise des journées de récollection pour les jeunes et j'y participe.

c- La femme est traitée au même titre que l'homme, il n'y a pas de différence.

d- Selon moi, la femme a une grande place vus ses engagements et ce qu'elle fait pour l'église et sa participation dans les mouvements. Elle intervient partout, elle a un rôle important.

e- L'Église doit accompagner les femmes et prêter l'oreille à ce qu'elles disent et à ce qu'elles demandent.

f- Les femmes occupent souvent les fonctions de responsables de l'Association des Femmes Catholiques, des groupes de prières et caissières dans les communautés, aide-catéchistes.

g- Généralement dans notre paroisse, les hommes occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, responsables des secteurs et catéchistes.

h- Je garde un bon rapport avec les prêtres. Comme je suis membre de la coordination des jeunes, je communique avec eux. Je vois l'évêque rarement.

i- Les femmes sont fortes et actives, elles connaissent bien s'organiser, elles dépassent les hommes. Quand elles décident de faire quelque chose, elles le font de bon cœur et elles sont sérieuses.

j- Les contributions financières et matérielles constituent l'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale de notre paroisse.

2- Garçon, âge 17 ans; titre d'étude scolarisé, état civil: célibataire; nombre de frères et sœurs 4; profession: élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Dans notre famille, il y a un bon climat: entre mon père et ma mère, entre les enfants et les parents et entre nous les enfants.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Chacun fait quelque chose pour le bien de la famille. Les parents veillent à ce que l'ordre et le sérieux règnent à la maison et dans les travaux.

c- Ma mère et mes sœurs s'occupent des travaux ménagers (cuisine, propreté de la maison, etc.). Je donne un coup de main à mon père dans les travaux champêtres et les travaux d'entretien de la maison.

d- Je communique avec tous les membres de la famille. Chaque matin, je salue mes parents et mes frères et sœurs. Pendant les repas, nous échangeons des paroles et même après.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je ne suis pas tellement impliqué, mais j'ai ma place puisque je suis un homme, car tous les hommes initiés peuvent avoir leur place.

b- Pour le moment, je ne participe pas au conseil des hommes parce je suis occupé par mes études. Je peux bien participer comme c'est établi par la tradition que les hommes peuvent y prendre part. Les thèmes entre autres peuvent être l'organisation et la vie quotidienne du village, l'organisation des funérailles, des sacrifices traditionnels.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie ecclésiale, je suis présent dans les réunions et les activités de l'Église. Je vais aussi à la messe tous les dimanches.

b- Dans ma communauté ecclésiale, je suis membre du groupe de prières Bloc Rosaire. Nous nous retrouvons ensemble avec les autres membres chaque dimanche soir à 15 heures pour la prière, pour partager les expériences de la vie pendant la semaine.

c- Entre nous les jeunes, nous ne faisons pas de différence, filles comme garçons.

d- Dans notre communauté et dans notre paroisse, les femmes sont nombreuses et sont engagées. Elles consacrent leur temps aux activités de l'Église, de leurs mouvements et groupe de prières.

e- L'Église doit redoubler d'efforts dans l'accompagnement des femmes dans leurs mouvements. Elle doit briser les barrières et les stigmatisations des femmes.

f- Les fonctions qu'elles occupent à l'intérieur de la communauté ecclésiale sont souvent la responsabilité des mouvements d'action catholique, des groupes de prières, des conseillères, caissières et agents d'entretien.

g- Les hommes occupent les fonctions de vice-présidents du conseil pastoral paroissial, président du mouvement catéchistes, responsables des secteurs.

h- J'entretiens de bons rapports avec les prêtres que je connais et l'évêque aussi.

i- Les femmes contribuent financièrement et matériellement à la vie de l'Église; elles sont plus mouvementées et engagées dans les réunions.

j- L'apport majeur des femmes à la vie de l'Église est dans les mouvements, les groupes de prières, l'entretien des biens de l'église.

3- Garçon, âge 15 ans; titre d'étude scolarisé, état civil: célibataire; nombre de frères et sœurs 4; profession: élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Dans notre famille, les rapports entre mes parents, mes frères et sœurs et la marâtre (deuxième femme de mon père) sont quelque fois tendus. Mon père est polygame, il a deux femmes. Entre ma mère, sa coépouse et mon père, les rapports sont tendus. Cela crée un climat difficile entre tous les membres de la famille.

b- Avec ce climat tendu, les tâches domestiques ne sont pas équitables, car les femmes travaillent beaucoup.

c- Elles font les travaux ménagers et champêtres alors que le mari lorsqu'il rentre du champ, il n'a pratiquement rien à faire, sinon la promenade et le soir il attend qu'on lui présente le repas.

d- Je communique avec mes parents, mes frères et sœurs. Mais comme le climat n'est pas bon, nous essayons de gérer cela ainsi.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, j'ai une place comme je suis un homme.

b- De temps en temps, j'y vais pour écouter ce qu'ils disent, mais je ne participe pas aux débats, car je suis encore petit; je ne maîtrise pas encore tous les contours de la tradition.

Environnement ecclésial

a- Je participe à la vie ecclésiale en allant à la messe, en participant aux activités de la communauté.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis responsable du groupe des enfants de chœur de la paroisse. Avec les enfants, nous nous retrouvons tous les samedis matin à la paroisse pour laver les habits des servants de messe et nous les repassons. Dimanche nous arrivons les premiers à l'église pour servir à l'autel avec le prêtre. Je veille à ce que les enfants soient propres. Je fais le programme et le communique à chaque enfant.

c- À notre niveau nous ne sentons pas beaucoup cette inégalité, mais j'écoute certaines femmes affirmer qu'il y a l'inégalité entre les hommes et les femmes.

d- La femme devrait avoir une grande place et un rôle important dans l'Église vu son engagement et son intervention dans les activités de l'Église.
e- L'Église doit toujours encourager les femmes et chercher d'enlever cette mentalité de discrimination faite par les hommes.
f- Généralement, je vois que les femmes s'occupent des travaux de nettoyage de l'église, des linges liturgiques, de la cuisine.
g- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs. Ils n'ont pas peur comme les femmes. Certaines femmes ont peur de parler devant les hommes.
h- Comme je suis le responsable des enfants de chœur, je suis toujours en communication avec les prêtres. Nous gardons de bons rapports.
i- Les femmes ont un charisme et une dynamique spéciaux qui les permettent de participer aux activités et d'organiser des manifestations. Elles sont aussi généreuses, elles supportent financièrement et matériellement l'église.
j- L'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale est dans l'apport spirituel et matériel.

4- Garçon, âge 16 ans titre d'étude scolarisé, état civil: célibataire; nombre de frères et sœurs 6; profession: étudiant

Environnement domestique

a- Les rapports à l'intérieur de notre famille sont bons, il règne un bon climat entre les membres de la famille. Chacun fait des efforts pour maintenir ce climat.
b- Pour les tâches domestiques, je ne peux pas dire que la distribution est équitable, certaines personnes font plus que les autres.
c- Ma mère et mes sœurs s'occupent des travaux ménagers et champêtres, nous autres garçons et mon père en dehors des travaux champêtres nous n'avons pas beaucoup de charges par rapport aux femmes.
d- Je communique avec tous les membres de la famille. On échange ensemble les idées et les expériences de la journée et les autres activités.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je suis représenté, car les hommes occupent une place.

b- Oui, je participe au conseil des hommes, mais non pas chaque fois. Lorsque j'y vais, j'observe et j'écoute ce que disent les personnes âgées. C'est pour moi une phase d'imprégnation pour mieux comprendre et intervenir après.

Environnement ecclésial

a- Oui, je participe à la vie communautaire ecclésiale. Je participe aux activités organisées par la communauté et je donne ma contribution soit financière que matérielle pour la vie de l'église.

b- À l'intérieur de ma communauté ecclésiale, je suis membre de la coordination des jeunes de la paroisse. Je participe aux réunions et aux activités de la coordination et je donne ma contribution pour la bonne marche de la coordination.

c- Pour ce qui regarde l'égalité de traitement, quelque fois on observe l'égalité entre hommes et femmes.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église sont indiscutables. En voyant le dévouement et l'engagement des femmes, il y a lieu de dire qu'elles ont leur place à l'Église. Presque toutes les communautés sont soutenues par les femmes. Mais nous regrettons qu'elles subissent des frustrations aux niveaux conjugal, sociétal et des discriminations à l'Église.

e- L'Église doit toujours soutenir les femmes en consacrant des moments de formations. Elle doit les valoriser en créant des climats de fraternité et d'égalité entre les hommes et les femmes. Il faut faire confiance aux femmes.

f- Les femmes occupent généralement les fonctions de présidentes des mouvements d'action catholique, des groupes de prières, caissières des communautés.

g- Parmi les hommes qui s'engagent à l'Église, quelques-uns sont catéchistes, vice-présidents du conseil pastoral paroissial, interprètes.

h- Je maintiens de bons rapports avec les prêtres, je communique avec eux. Je suis souvent en contact permanent avec eux comme je fais partie de la coordination des jeunes.

i- Les femmes sont courageuses, elles ont la force et ont un charisme particulier. Elles sont capables de transformer une société, l'Église grâce à leur charisme.

j- L'apport majeur des femmes est dans leurs contributions financière et matérielle à la vie de l'Église.

5- Garçon: âge 17 ans; titre d'étude scolarisé, état civil: célibataire; nombre de frères et sœurs 9; profession: élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Dans notre famille, les rapports entre mes parents, mes frères et sœurs sont quelque fois tendus et quelque fois bons.

b- La distribution des tâches domestiques est équitable.

c-. Les tâches domestiques sont distribuées selon l'âge et le sexe: les petits font les travaux moins lourds comme le nettoyage du sol de la maison et puiser de l'eau. Les plus grands font les travaux dures comme les travaux champêtres, des travaux de la maison.

Ma mère et mes sœurs s'occupent des travaux ménagers et travaillent aussi au champ. Mon père s'occupe du champ, de l'entretien de la maison et de la ration de la maison et d'autres choses.

d- Je communique avec mes parents, mes frères et sœurs et mes amis. Mon père a instauré le dialogue dans la famille pour faire participer tout le monde dans la vie familiale. Le matin nous nous saluons avant d'aller soit à l'école soit au champ.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, tout enfant de sexe masculin ayant été à l'initiation est considéré dans la société traditionnelle, c'est-à-dire dans le cercle des hommes. Comme j'ai été à l'initiation, je suis compté parmi eux.

b- Oui, je participe au conseil des hommes. Lorsqu'on est initié on a le plein droit d'y participer. Premièrement le jeune observe tout ce qui se passe et quand il sera adulte il saura maîtriser les éléments de la tradition et pourra parler avec certitude et conviction.

Environnement ecclésial

a- Je vais à la messe et je participe aux activités de la communauté.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je suis membre de la communauté, je vais à la messe et je participe aux activités de la communauté quand je suis à la maison.

c- L'inégalité entre hommes et femmes existe toujours, comme vivons dans une société patriarcale, où l'homme commande et la femme subit. Il est difficile de parler

d'égalité de traitement dans nos communautés comme nous vivons sous l'influence de la tradition.

d- La place et le rôle de la femme dans l'Église ne sont plus à discuter, sa présence à toutes les activités et manifestations de l'Église sont les preuves et nul ne peut dire le contraire.

e- L'Église fait déjà beaucoup pour les femmes, mais des efforts doivent être faits dans la formation, la sensibilisation afin de redorer le blason des femmes.

f- Généralement, je vois que les femmes s'occupent des travaux de nettoyage de l'église, des linges liturgiques, de la cuisine.

g- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs.

h- Je garde de bons rapports avec les prêtres, je communique régulièrement avec eux lorsque je vais à la paroisse.

i- Les femmes ont une capacité incroyable dans l'organisation des activités, elles ont un charisme spécial.

j- L'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale est dans les contributions spirituelles, matérielles et financières et leur participation massive aux activités ecclésiales.

6- Garçon, âge 16 ans; titre d'étude scolarisé, état civil: célibataire; nombre de frères et sœurs 7; profession: élève du secondaire.

Environnement domestique

a- Dans notre famille, les rapports entre mes parents, mes frères et sœurs sont bons. Avec l'aide des parents, nous vivons le climat de fraternité et de paix dans notre famille.

b- Oui, il y a une distribution équitable des tâches domestiques. Les parents veillent dessus pour que chacun fasse quelque chose.

c- Ma mère et mes sœurs s'occupent des affaires culinaires, mon père veille sur toute la maison. Il fait la ration, il nous habille, il fait tout pour la famille.

d- Je communique avec mes parents, mes frères et sœurs. Je communique aussi avec mes oncles et ma grand-mère qui habitent à côté de nous, car ils font partie de la famille.

Environnement social traditionnel

a- Dans la société traditionnelle, je suis considéré, car j'ai été initié, mais je ne suis pas intéressé parce que je n'ai pas assez du temps, je suis occupé par mes études.

b- Je ne participe pas tous les temps parce que je n'ai pas du temps comme je suis élève, je dois consacrer mon temps pour les études.

Environnement ecclésial

a- À la vie communautaire ecclésiale, j'y participe. Je participe à la messe et aux activités de la communauté.

b- À l'intérieur de la communauté ecclésiale, je n'ai aucune responsabilité, mais je suis un fidèle chrétien, j'accomplis mes devoirs de chrétien.

c- Je ne sais pas exactement comme je ne fréquente pas beaucoup le milieu des adultes.

d- À travers ses engagements et ses interventions dans les activités de l'Église, la place et le rôle de la femme est visible.

e- L'Église doit donner la place aux femmes, non pas seulement en paroles, mais que cela soit concret.

f- Les femmes s'occupent des mouvements au sein de l'église, des travaux de nettoyage de l'église, des linges liturgiques, de la cuisine.

g- Les hommes sont interprètes, catéchistes, lecteurs. Ils n'ont pas peur comme les femmes. Certaines femmes ont peur de parler devant les hommes.

h- Je n'ai pas trop de contact avec les autorités ecclésiales, je vais à la messe et je peux participer aux activités, mais je suis un peu distant d'eux.

i- Les femmes possèdent un charisme et un dynamisme qui les permettent de participer aux activités et d'organiser les activités et les manifestations.

j- L'apport majeur des femmes à la vie ecclésiale est dans l'apport spirituel, matériel, dans les mouvements d'action catholique et dans les groupes de prières.

INTERVIEW RÉALISÉE AUPRÈS DE MADAME HAOUA MARTINE

Bonjour Madame, nous savons que vous assumez une grande responsabilité au sein de l'Association Internationale de Charité (AIC), pouvez-vous nous dire l'engagement spirituel de l'Association vécu dans votre paroisse?

- Les caractéristiques de la spiritualité de l'Association?
- Combien de fois vous vous retrouvez en paroisses pour les réunions?
- Quelles sont les activités menées dans votre paroisse?

RÉPONSES

Nous présentons Jésus Christ vivant et aujourd'hui parmi nous en répondant aux situations de pauvreté. Nous intervenons dans la liturgie (chorale), la catéchèse, les divers services pendant les fêtes et les autres organisations au sein de la paroisse. Le service des pauvres est fait dans le volontariat avec humilité, simplicité, douceur, zèle, mortification et dans une collaboration pour un *empowerment* des bénéficiaires entraînant une co-créativité et coresponsabilité.

Quatre fois par semaine, nous avons l'enseignement, le partage de la Parole de Dieu et prière, les cotisations, la programmation des activités, la répartition des groupes de visite, la mise en commun des rapports des activités de quartiers. L'équipe participe aux activités de la paroisse comme une communauté à part entière sans dissociation des communautés ethniques.

CARTE DU CAMEROUN

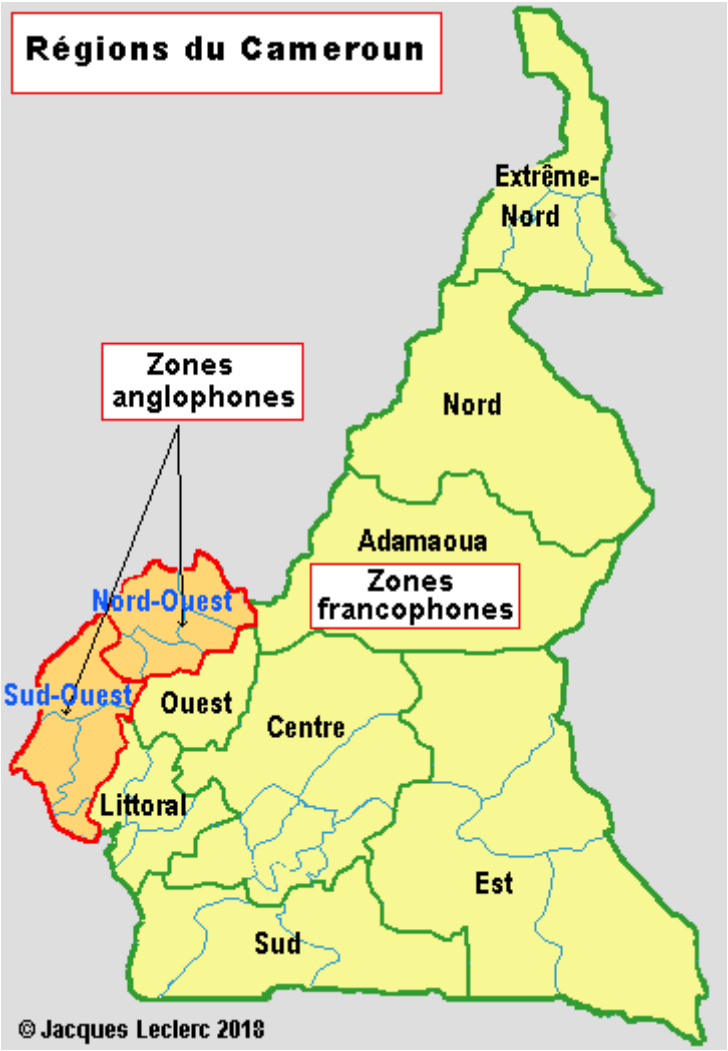

CARTE DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES DU CAMEROUN

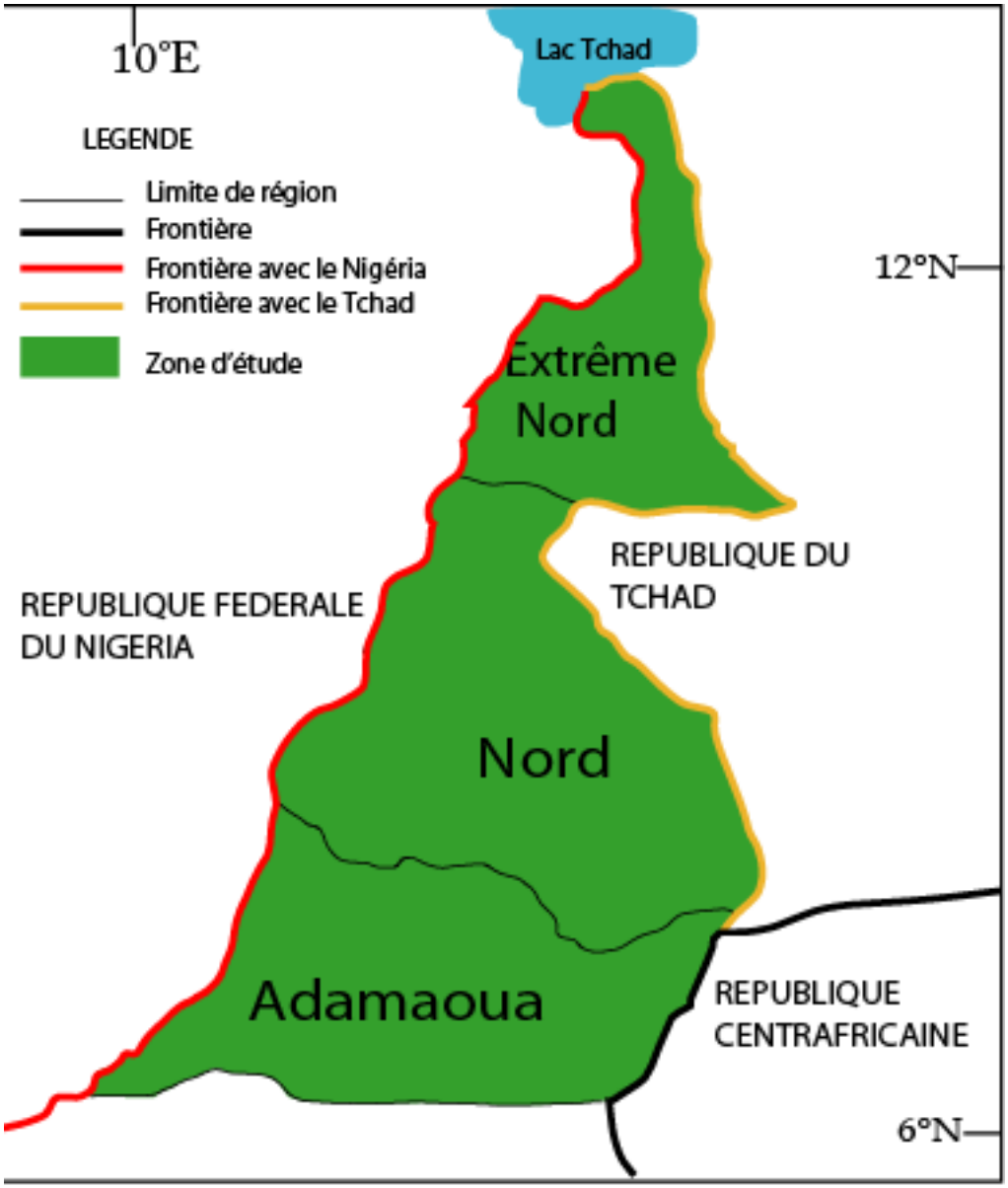

ne-Nord Cameroun, 2000 Réalisation: Félix WATANG ZIEBA

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES DU MAGISTÈRE

CONCILE VATICAN II, cost. dogm. *Sacrosanctum Concilium*, le 4 décembre 1963, Fides, Montréal (Canada) 2004 (nouvelle édition), 135-180.

—, decr. *Apostolicam Actuositatem*, le 18 novembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004 (nouvelle édition), 419-453.

—, cost. dogm. *Dei Verbum*, le 18 novembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004 (nouvelle édition), 107-126.

—, cost. dogm. «De Ecclesia», *Lumen Gentium*, promulguée le 21 novembre 1964, Fides, Montréal (Canada) 2004 (nouvelle édition), 23-100.

—, decr. «*de Œcuménisme*» *Unitatis Redintegratio*, le 21 novembre 1964, Fides, (Canada) 2004 (nouvelle édition), 525-547.

—, cost. past. *Gaudium et Spes*, le 7 décembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004 (nouvelle édition), 189-295.

—, decr. *Ad Gentes*, le 7 décembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004 (nouvelle édition), 457-505.

—, decr. *Presbyterorum Odinis*, le 7décembre 1965, Fides, Montréal (Canada) 2004 (nouvelle édition), 337-375.

JEAN XXIII, lett. enc. *Pacem in Terris*, le 11 avril 1963, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1963.

PAUL VI, lett. enc. *Ecclesiam Suam*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1964.

—, *Message du Concile aux femmes*, le 8 décembre 1965, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1965.

—, *Discours au comité pour l'année internationale de la femme*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1975.

—, esort. apost. *Evangelii Nuntiandi*, sur l'évangélisation dans le monde moderne, le 8 décembre 1975, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1975.

JEAN-PAUL II, esort. apost. *Catechesi Tradendae*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1979.

—, esort. apost. *Familiaris Consortio*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican, 1981.

—, *Audience générale*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1982.

—, *lett. apost. sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'année mariale, Mulieris Dignitatem le 15 août 1988*, Librairie Éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1988.

—, esort. apost. *Christifideles laici*, le 30 décembre 1988, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican, 1988.

—, lett. enc. *Redemptoris Missio*, le 7 décembre 1990, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1990.

—, exhort. apost. *Ecclesia in Africa*, Librairie Editrice Vaticane, Cité du Vatican 1995.

—, *lett. aux femmes*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1995.

—, lett. enc. *Ut Unum Sint*, le 25 mai 1995, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1995.

—, lett. apost. *Novo Millennio Ineunte*, le 06 janvier 2001, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2001.

BENOÎT XVI, esort. apost. *Africae Munus*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican, 2011.

—, *Message à l'occasion de la VI ème Assemblée Ordinaire du forum international d'action catholique*, le 02 août 2012, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2012.

FRANÇOIS, esort. apost. *Evangelii Gaudium*, Saint Paul, Milan 2013.

—, *Discours aux participants organisé par le Conseil Pontifical pour les laïcs à l'occasion du XXVème anniversaire de la Lettre apostolique Mulieris Dignitatem*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2013.

—, *Discours aux participants au Colloque international sur la complémentarité entre homme-femme*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2014.
—, *Discours pour la Commémoration du 50e anniversaire de l'institution du synode des évêques*, 17 octobre 2015, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2015.
—, *Message aux membres de l'Association internationale des charités (AIC)*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2017.
—, lett. apost. sous forme de «Motu Proprio» *Spiritus Domini*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican, 2021.

CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Presbyteri Sacra*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1970.
—, Instruction *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2020.

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion,* le 28 mai 1992, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1992, n° 3, 5.
—, *Catéchisme de l'Église Catholique*, Desclée-Mame/Pocket, Paris 1997.
—, lett. *aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde*, le 31 mai 2004, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2013.

CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES, Directoire pour le ministère pastoral des évêques, *Apostolorum Successores*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2004.

CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS, *Rituel Romain de la célébration du mariage*, Desclée/Mame, Paris 2005.

COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La théologie aujourd'hui: perspectives, principes et critères*, Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2012.

—, *Le sensus fidei dans la vie de l'Église,* Librairie éditrice Vaticane, Cité du Vatican 2014.

DIOCÈSE DE MAROUA-MOKOLO, *Directoire Diocésain: communauté chrétienne, sacrements, questions économiques et financières,* Max Édition, Maroua 2012.
DIOCÈSE DE NGAOUNDÉRÉ, *Plan pastoral du diocèse de Ngaoundéré,* période 2018-2023, manuscrit.
CHANCELLERIE, *Présentation du diocèse de Ngaoundéré* 2019, manuscrit.
ÉVÊCHÉ DE NGAOUNDÉRÉ, *Charges pastorales* 2019-2020, manuscrit.

ÉTUDES

ABBA S. – DAN DANO M.L., *Voyage au cœur de Boko Haram. Enquête sur djihad en Afrique subsaharienne,* l'Harmattan, Paris 2019.
ABDELWAHAB B., *La sexualité en islam, Sourate IV: Les femmes, verset 38,* PUF, Paris 2015.
ADA D., *L'acceptation de l'altérité dans les politiques de gouvernance locale: la question de la diversité des élus au Nord-Cameroun,* in GWODA A.A, ZÉLAO A. (sous la direction de), *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales s'interrogent…,* l'Harmattan, Paris 2012, 196.
—, *Femmes immigrées et travail informel à Maroua (Extrême-Nord, Cameroun),* in ZELAO A., BOUBA H. (éds.), *Le Cameroun septentrional en transition. Perspectives pluridisciplinaires*, l'Harmattan, Paris 2012, 319.
ADAMOU NDAM N., *Les traditions dans l'Afrique républicaine et démocratique. Pour un nouveau contrat social*, l'Harmattan, Paris 2010.
ADEGBOYEGA O.- NTOZZI J.P.M.- SSEKAMATTE-SSEBULIBA J.B., *La famille africaine. Données et méthodologie Concepts,* in ADERANTI A. (éd.), *La famille africaine. Politiques démographiques et développement,* Éditions Karthala, Paris 1999, 42.
AKAM E. – MIMCHE H., *Une diversité ethnique sans pareille,* in KENGNE F., (sous la direction de), *Le Cameroun. Autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, l'Harmattan, Paris 2010, 134.

AKOA MBARGA G., *Les défis de la femme actuelle. Regards croisés entre les femmes de la Bible et la femme contemporaine*, Éditions Belles Lettres, Yaoundé 2015.

AUDINET J., *La pratique évangélique dans la mondialisation,* in ROUTHIER G., VIAU M. (sous la direction de), *Précis de théologie pratique*, Novalis – Lumen Vitae, Bruxelles 2007, 55.

AVOGNON ADJAHO A., *La valorisation du rôle de la femme africaine dans l'édification de la communauté chrétienne et de la société,* in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS, (sous la direction de), *Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui*, Libreria editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013, 194-196.

BAKADISULA KATUMA MADILA C., *Quelques priorités pastorales pour une nouvelle évangélisation de la région des Grands lacs aujourd'hui,* in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS, *Laics aujourd'hui. Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui*, Libreria editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013, 337.

BEAUVOIR S.D., *Le Deuxième Sexe*, Gallimard, Paris 1949.

BIJU-DUVAL D., *Nuova evangelizzazione e conversione pastorale secondo Evangelii Gaudium,* in A.A. V.V., *Evangelii Gaudium; una lettura teologico-pastorale*, Lateran University Press, Città del Vaticano 2015.

BOCQUENÉ H., *Moi, un Mbororo: Autobiographie de Oumarou Ndoudi, Peul nomade du Cameroun,* Karthala, Paris 1986.

BORRAS A., *Des laïcs en responsabilité pastorale? Accueillir de nouveaux ministères*, Cerf, Paris 1998.

—, *Prêtres, diacres et laïcs au sein des équipes pastorales. Conditions d'une collaboration fructueuse,* in AMHERDT F. X. – LOIERO S., (sous la direction de), *Vatican II: quel avenir? Évangile et culture, paroisses et ministères*, Academic Press, Fribourg 2016, 238-239.

BOUOPDA KAMÉ P., *La crise anglophone au Cameroun. Préface de Maître Akere Tabeng Muna*, l'Harmattan, Paris 2018.

BRUYAS J., *Les sociétés traditionnelles de l'Afrique noire. Enseignements compilés par Claudia Gutsche*, l'Harmattan, Paris 2001.

CARR A., *La femme dans l'Église. Tradition chrétienne et théologie féministe*, Les Éditions du Cerf, Paris 1993.

CASTELLAN Y., *La famille*, PUF, Paris 1982.

CASTIGLIONI L., *Filles et fils de Dieu. Égalité baptismale et différence sexuelle*, Les éditions du Cerf, Paris 2020.

CHATELET CH., *L'émergence retardée, dans le Monde. Le Bilan du Monde. Économie et environnement. Afrique Centrale*, Éditions Hors-série, Yaoundé 2012.

CHENU M.D., *La Chiesa nel mondo. I segni dei tempi*, Vita e pensiero, Milano 1965.

CHEZA M., *Le synode africain. Histoire et textes*, Karthala, Paris 1996.

CODA P., *Il cammino della Chiesa del terzo millennio*, in CODA P. – REPOLE R., (a cura), *La sinodalità nella vita e nella missione della Chiesa*, Edizione Dehoniana Bologna 2019, 10.

CONGAR Y.M., *Jalons pour une théologie du laïcat*, 2ème éd. Éd. Cerf, Paris 1954.

—, *Sainte Église. Études et Approches ecclésiologiques*, Cerf, Paris 1963.

DERMINENCE A., *La «Question féminine» et l'Église catholique. Approches biblique, historique et théologique*, Éditions scientifiques internationales, Bruxelles 2008.

DJAILI A.A., *Walaande, l'art de partager un mari*, Éditions Ifrikiya, Yaoundé 2010.

DUPONT F., *Quand l'Esprit Saint s'en mêle… Les filles du Saint-Esprit en mission au Nord-Cameroun*, Éditions Veritas, Douala 2019.

DURIEZ C. – ATHIMON L. – DIGONNET C., *Nord-Cameroun: une Église en construction*, Karthala, Paris 2014.

ELA J-M., *Le cri de l'homme africain. Questions aux chrétiens et aux Églises d'Afrique*, Éditions L'Harmattan, Paris 1993.

—, *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Éditions Karthala, Paris 2003.

FAYE A.B., *Quand le genre s'invite à la Seconde Assemblée du Synode pour l'Afrique,* in CHEZA M., (sous la direction de), *Le deuxième Synode africain. Réconciliation, Justice et Paix*, Éditions Karthala, Paris 2013, 369.

FROSINI G., *Una Chiesa di tutti. Sinodalità, partecipazione e corresponsabilità*, EDB, Bologna 2014.

GWODA A.A. – ZÉLAO A., *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales s'interrogent…,* l'Harmattan, Paris 2012.

HANQUEZ-MAINCENT M.F., *Les femmes dans le ministère de Jésus. De l'ombre à la lumière ?* Médiaspaul, Paris 2017.

HARRY F., *La place des religieuses dans l'Église en Afrique,* in CHEZA M., (sous la direction de), *Le deuxième Synode, Le deuxième Synode africain. Réconciliation, Justice et Paix*, Éditions Karthala, Paris 2013, 160-161.

JAOUEN R., *L'Eucharistie du mil. Langage d'un peuple, expression de la foi,* Karthala, Paris 1995.

KASPER W., *Chiesa cattolica. Essenza-Realtà-Missione (BTC 157),* Queriniana, Bescia 2012.

KENGNE F., *Un diagnostic des atouts humains de développement,* 239; source déclarée: *Recensement de la Population et de l'Habitat du Cameroun,* Yaoundé 2005.

—, *Le Cameroun. Autopsie d'une exception plurielle en Afrique,* l'Harmattan, Paris 2010, 29.

—, *Un diagnostic des atouts humains de développement du Nord-Cameroun,* in GWODA A.A, ZÉLAO A. (sous la direction de) *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales interrogent…*, l'Harmattan, Paris 2012, 238.

LACELLE E., *L'incontournable Échange*, Bellarmin, Paris 1974.

LAFONT G., *Piccolo saggio sul tempo di papa Francesco*, EDB, Bologna 2017.

LAM I.T., *L'entrepreneuriat féminin en Afrique, «Une mine d'or inexploitée»! Préface de Dr. Justine Coulidiatou Kieliem. Postface de Mme Mahadié OUTMANISSA*, L'Harmattan-Sénégal, Dakar 2019.

LANCELOT A.– MEMMI D., *Participation et comportement politique*, PUF, Paris 1987.

LAVIANNE M.H., *Faire Église et construire la fraternité,* in ROUTHIER G. - VIAU M., (sous la direction de), *Précis de théologie pratique*, Deuxième édition augmentée, Novalis Lumen vitae, Bruxelles 2007, 610.

LECA J., «*Réflexions sur la participation politique des citoyens en France*», in MENY Y. (dir.), *Idéologie partis politique et groupes sociaux*, Presse de la Fondation des sciences politiques, Paris 1985, 43-70.

LÉGASSE S., *L'Épître de Paul aux Galates*, Édition du Cerf, Paris 2000.

MASCIARELLI M.G., *Un popolo sinodale. Camminare insieme*, Tau Editrice, Todi (PG) 2016.

MBARGA J., *Les fidèles laïcs d'Afrique dans l'Église-famille de Dieu: un sacrement de communion et de réconciliation,* in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS LAÏCS (sous la direction de), *Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui*, Libreria editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013, 171.

MENGUE M.T., *L'Afrique aujourd'hui: scénarios socio-économiques, géopolitiques et culturels,* in PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS, (sous la direction de), *Être témoins de Jésus-Christ en Afrique aujourd'hui*, Libreria editrice Vaticana, Città del Vaticano 2013, 39.

MESSINA J.P. – SLAGEREN J.V., *Histoire du christianisme au Cameroun. Des origines à nos jours*, Éditions Karthala, Paris 2005.

MIDALI M., *Teologia pratica 3. Verso una effettiva reciprocità tra uomini e donne nella società e nella Chiesa,* Las, Roma 2002.

MINPROFF, *Politique nationale en matière de genre*, Draft zéro, décembre 2009.

MOTAZE A., *Pluralisme et endo-développement au Nord du Cameroun,* in GWODA A.A., ZÉLAO A. (sous la direction de), *Le Nord-Cameroun à l'épreuve des pluralismes. Quand les sciences sociales interrogent…*, l'Harmattan, Paris 2012. 66-67.

MUSHARHAMINA M.G., *Mariage traditionnel africain et mariage chrétien*, Éditions Saint Paul Afrique, Kinshasa 1981.

MVENG E., *Christ, liturgie et culture*, Clé, Yaoundé 1980.

NDONGMO B.M., *Église catholique et processus démocratique au Cameroun. Une analyse de la participation politique dans les archidiocèses de Douala et de Yaoundé*, L'Harmattan, Paris 2016.

NGONO H., *La place et rôle de la femme dans l'Église: Lecture biblique et ecclésiologique,* L'Harmattan, Paris 2016.

NOYE D., *Contes peuhls du Nord-Cameroun. Le menuisier et le cobra*, Karthala, Paris 1999.

OKURE T., «*Inculturation in the New Testament: It's relevance for the Nigerian Church*», *in* CHEZA M. - T'SPIJKER G.V., (sous la direction de), *Inculturation in Nigeria*. *Théologiens et théologiennes dans l'Afrique d'aujourd'hui*, Clé, Yaoundé 2007, 34.

PELCHAT M., *Participer: devenir sujet actif dans l'Église,* in ROUTHIER G. - VIAU M., (sous la direction de), *Précis de théologie pratique*, deuxième édition augmentée, Novalis – Lumen Vitae, Bruxelles 2007, 666-667.

PELLETIER A.M., *L'Église, des femmes avec des hommes*, Les Éditions du Cerf, Paris 2019.

PLUMEY Y. (omi), *Mission Tchad-Cameroun. Documents, souvenirs, visages. L'annonce de l'évangile au nord-Cameroun et au Mayo-Kebbi 1946-1986*, Éditions oblates, Italie 1990.

PORCILE SANTISO M.T., *La donna spazio di salvezza*, Edizioni Dehoniane, Bologna 1994.

ROUTHIER G., *Marcher ensemble et vivre la synodalité,* in ROUTHIER G. - VIAU M., (sous la direction de), *Précis de théologie pratique*, Novalis – Lumen Vitae, Bruxelles 2007, 729-730.

RUGGIERI G., *La verità crocifissa. Il pensiero cristiano di fronte all'alterità*, Carocci, Roma 2007.

SALMANN E., *Presenza di spirito. Il cristianesimo come tocco e come pensiero*. Messaggero, Padova 2000.

SCHILLEBEECKX E., *Plaidoyer pour le peuple de Dieu (Théologies)*, cerf, Paris 1987.

SCHÜSSLER E.F., *En mémoire d'elle. Essai de reconstruction des origines chrétiennes selon la théologie féministe*, Les éditions du Cerf, Paris 1986.

SOUPA A., *Dio ama le donne? Verso una teologia della donna*, Paoline, Milano 2015.

SOUROU J.B., *«Ecclesia in Africa». À la lumière de l'«Esprit d'Assise». Essai de lecture du premier synode pour l'Afrique en marche vers le second,* L'Harmattan, Paris 2008.

STECCANELLA A., *Alla scuola del Concilio per leggere i «segni dei tempi»*, EMP-FTTr, Padova 2014.

SUENENS L.J., *La responsabilité dans l'Église aujourd'hui*, DDB, Paris 1968.

SUTTER-RAZANAJOHARY J., *Qui nous roulera la pierre? Les femmes dans l'Église*, Éditions Empreinte temps présent, France 2018.

THEOBALD C., *Nodi ermeneutici dei dibattiti sulla storia del Vaticano II*, in MELLONI A. – RUGGIERI G. (a cura di), *Chi ha paura del Vaticano II*? Carocci, Roma 2009, 65.

—, *La recezione del Vaticano II*, Edizioni Dehoniane Bologna 2011.

—, *Urgences pastorales. Comprendre, partager, réformer*, Bayard, Montrouge 2017.

TOGBOGA M., *L'Église africaine et domination masculine. Un défi pour les femmes*, in CHEZA M. et T'SPIJKER G.V., (sous la direction de), *Inculturation in Nigeria. Théologiens et théologiens, dans l'Afrique d'aujourd'hui*, Clé, Yaoundé 2007, 141-148.

TONELLO L. – BATTOCCHIO R. (a cura), *Sinodalità. Vita della Chiesa, pratiche nella Chiesa*, EMP-FTTr, Padova 2020.

VANZAN P. – AULETTA A. (a cura), *L'essere e l'agire della donna in Giovanni Paolo II. Dalla Figuralità iconica all'umano integrale*, Ave 1996, 108-113, 138-142.

VENTER C.M., *Community, Culture and Tadition*: *Maintaining Male Dominance in Conservative Institutions*, *Journal of Law and Religion*, Vol 12, n° 1, Cambridge University Press, Cambridge 1996.

VERNY F., *Mais si, Messieurs, les femmes ont une âme*, Ed. Grasset, Paris 1995.

VITALI D., *Sensus fidei, dono della dignità battesimale per edificare una Chiesa sinodale*, in *La sinodalità nella Chiesa. Un approccio multidisciplinare* (a cura di) ARCIDIOCESI di MILANO, *Strumento per la riforma della Chiesa*, Centro Ambrosiano, Milano 2018.

WAGNER H., *Sinodo/Concilio. Prospettiva cattolica*, in EICHER P. (a cura), *Enciclopedia teologica*, Queriniana, Brescia 1989, 963.

WOLFF H., *Gesù, la maschilità esemplare. La figura di Gesù secondo la psicologia del profondo*, Queriniana, Brescia 2012.

ZELAO A., *Passage à la démocratie, engagement militant et reconstruction de l'espace sociopolitique au Cameroun septentrional,* in ZELAO A. – BOUBA H. (éds), (sous la direction de), *Le Cameroun septentrional en transition. Perspectives pluridisciplinaires*, l'Harmattan, Paris 2012, 24-25.

DICTIONNAIRES

ALPE Y. (dir.), *Lexique de sociologie*, Dalloz, Paris 2005.

BALANDIER G. – MAQUET J. (sous la direction de), *Dictionnaire des civilisations africaines*, Rue de seine, Paris 6è 1968.

JEUGE I. – MAYNART (sous la direction de), *Le Grand Larousse illustré*, Montparnasse, *Paris* 2016.

MÉVEL J.P (sous la direction de), *Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré 2000*, Société Nouveau Littré, Paris 2000, 200.

NOYE D., *Dictionnaire Foulfouldé-Français. Dialecte Peuhl du Diamaré Nord-Cameroun*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris 1989;

ATICLES ET REVUES

ABÉ C., *La construction de la parité au Cameroun: État, société et lutte contre l'exclusion de la femme des sphères de décision* in KALIAO, (sous la direction de), «Revue pluridisciplinaire de l'École Normale Supérieure de Maroua (Cameroun) Séries Lettres et sciences humaines» 9 (18/2019), l'Harmattan, Paris, 46.

AÏSSA D. N., «Vie de l'Église. Mensuel d'informations du diocèse de Maroua-Mokolo», 4 (4/ 2019), 4.

BORRAS A., *Considérations canoniques sur le partage de la charge pastorale*, «Nouvelle revue théologique» 134 (2012), 440.

CHENU M.D., *Les signes des temps*, «Nouvelle revue théologique», 9 (1965), 33.

KI-ZERBO J., *Contribution du génie de la femme à la civilisation négro-africaine* dans «Société africaine de Culture», *La civilisation de la femme dans la tradition africaine*. *Colloque d'Abidjan 3-8 juillet 1972*, Paris 1975, 25.

HELLER K., *Homme et femme, un et pourtant différents. Fondements bibliques et théologiques d'une compréhension des sexes*, «Nouvelle revue théologique», 126 (2004), 58.

HESSELING G. - LOCOH T., *Femmes, pouvoir, sociétés*, «Politique africaine», 65 (3/1997), 7.

MEKOUANGA B., *Quel rôle nos collèges diocésains peuvent-ils avoir dans le développement de l'entreprenariat des jeunes? «*Vie de l'Église. Mensuel d'informations du diocèse de Maroua-Mokolo», 39 (11/ 2019), 7.

MUSIMBI K., «*Cultural Hermeneutics: An African Contribution*», in *Women's Visions. Theological Reflection. Celebration*, Action, Ofelia Ortega (ed.), W.C.C Publications Genève 1995, 18-21.

ROUTHIER G, *Les signes du temps. Fortune et infortune d'une expression du concile Vatican II*, «Transversalités» 118 (2/2011), 81.

SCHÛSSLER E.F., *Introduzione*, «Concilium» 32 (1/1996), 15.

STECCANELLA A., *I segni dei tempi: dentro una categoria incompresa*, «Catechesi» 86 (2/2017), 3.

TSIBILONDI NGOYI A., *Rôle de la femme dans la société et dans l'Église. Pour une justice et une réconciliation durables en Afrique* «Érudit», Vol. 23 (2/2015), 205.

VERMEYLEN J., *Les harmoniques bibliques du partenariat en Église*, «*Mélanges de Science Religieuse*» 57 (2000), 35.

WEBOGRAPHIE

ACTU CAMEROUN, *Mortalité maternelle: 20 femmes décèdent chaque jour au Cameroun*, https://actucameroun.com/2019/08/23/mortalite-maternelle-20-femmes-decedent-chaque-jour-au-cameroun/ 23/08/2019, (12/05/2020).

AÏSSA D.N., *Militante catholique des droits des femmes*, https://africa.la-croix.com/portrait-aissa-doumara-une-militante-catholique-des-droits-des-femmes-premiere-laureate-du-prix-simone-veil/ 20 juin 2019, (11/07/2020).

ASTADJAM Y. – KAMDEM KAMGNO H., *Inégalités sexuelles de scolarisation dans les régions septentrionales du Cameroun*, http://postcolonialist.com/civil-discourse/inegalites-sexuelles-de-scolarisation-dans-les-regions-septentrionales-du-cameroun-recherche-de-facteurs/ 18/11/2013, (27/04/2020).

—, *La sous-scolarisation des jeunes filles au Cameroun*, https://www.humanium.org/fr/la-sous-scolarisation-des-jeunes-filles-au-cameroun/ 18/11/2013, (12/05/2020).

BAN KI-MOON M., L'*Assemblée générale* crée «*ONU-Femmes»:* https://www.un.org/press/fr/2010/AG10959.doc.htm 02 juillet 2010, (21/05/2020).

BAYALA F., *La dot un élément déterminant dans le mariage traditionnel en Afrique*, http://www.afriquefemme.com/fr/mariage/tout-savoir/1282-la-dot-un-element-determinant-dans-le-mariage-traditionnel-en-afrique 5 juin 2014, (19/07/2020).

BIYA P., *Décret n° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration*, https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/decrets/3175-decret-n-2018-719-du-30-novembre-2018-portant-creation-du-comite-national-de-desarmement-de-demobilisation-et-de-reintegration (02/01/2020).

DICASTÈRE POUR LES LAÏCS, LA FAMILLE ET LA VIE, *Association Internationale des Charités,* http://www.laityfamilylife.va/content/laityfamilylife/fr/sezione-laici/repertorio/associazione-internazionale-delle-carita.html 2017, (11/06/2020).

DJAILI A.A., *Je milite à travers mes écrits- Page 2,* https://www.lepoint.fr/afrique/prix-orange-du-livre-afrique-djaili-amadou-amal-je-milite-a-travers-mes-ecrits-page-2-04-06-2019-2316768_3826.php (01/09/2020).

DJENE E., *Les régions septentrionales du Cameroun présentées comme les plus pauvres du Cameroun,* https://actucameroun.com/2019/08/06/les-regions-septentrionales-presentees-comme-les-plus-pauvres-du-cameroun/ 6 août 2019, (10/05/2020).

FRANÇOIS, *Carta al Pueblo de Diòs que peregrina en Chile*, L'Osservatore Romano 294 http://www.vatican.va/content/francesco/es/letters/2018/documents/papa-francesco_20180531_lettera-popolodidio-cile.html 23 décembre 2016, (12/10/2020).

FOUTE F., *Cameroun : le Grand dialogue national s'achève avec un statut spécial pour les régions anglophones,* https://www.jeuneafrique.com/838762/politique/cameroun-le-grand-dialogue-national-sacheve-avec-un-statut-special-pour-les-regions-anglophones/ *04/10/2019,* (17/04/020).

GARDA CH., *Mondialisation et globalisation,* http://www.irenees.net/bdf_fiche-notions-21_fr.html Paris 2003, (17/07/2020).

GUÉDÉ L., *Tout savoir sur l'ethnie peul du Cameroun,* https://www.cotedivoire.news/culture/16633-connaitre-ethnie-peul-cameroun.html 25/07/2017, (11/05/2020).

KOPA L. (Démographe), *Analyse thématique. Résumé-État Matrimonial et Nuptialité,* http://www.bucrep.cm/index.php/fr/recensements/3eme-rgph/resultats/47-3eme-rgph/volume-ii—analyses-thematiques/130-resume-etat-matrimonial-et-nuptialite septembre 2010, (31/07/2020).

JDN LA RÉDACTION, *Globalisation : définition, traduction et synonymes,* https://www.journaldunet.fr/business/dictionnaire-economique-et-financier/1199303-globalisation-definition-traduction-et-synonymes/ 30/01/2019, (17/07/2020).

JUOMPAN C. – YAKAM – FOUTE F. – DOUGUELI G., *Cameroun: l'opposant Maurice Kamto a été libéré après d'intenses négociations avec le régime de Paul Biya,* https://www.jeuneafrique.com/838966/politique/cameroun-lopposant-maurice-kamto-a-ete-libere-apres-dintenses-negociations-avec-le-regime-de-paul-biya/ 06/10 /2019, (17/04/2020).

LAGUË M., *Une communauté de partenaires: l'Église*, http://femmes-ministeres.org/?p=1738 15 septembre 2006, (26/10/2020).

LAURENCE DE LA BROSSE, *L'AIC, notre association. Cahier de formation n° 22*, http://www.aic-international.org/es/wp-content/uploads/sites/3/2016/06/cahier22-fr-final.pdf octobre 2013, (11/06/2020).

MAMOUNATA C., *Les femmes africaines en première ligne*, Part 1, «*L'Afrique face à la mondialisation: le point de vue syndical, éducation ouvrière*» https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication wcms_112478 123 (2/2001), 4, (19/07/2020).

MAPUTO, *Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes*, https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/protocol_rights_women_africa_2003f.pdf 11 juillet 2003, (20/10/2020).

MESSAOUD S.B. – S. KALA LOBE, *Femmes et pouvoir dans les systèmes traditionnels et familiaux au Cameroun*, http://base.d-p-h.info/en/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5489.html 09/ 2000, (19/03/2020).

MUNGALA A.S., *Éthiopiques*, «Revue socialiste de culture négro-africaine» 29 (2/1982), n° 29, https://jaga.afriquegouvernance.net/_docs/l_education_traditionnelle_en_afrique_et_ses_valeurs1 (16/01/2020).

NATIONS UNIES, *Déclaration universelle des droits de l'homme. Article Premier*, https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/ 10 décembre 1948, (20/10/2020).

OBAMA OBONO I. (Archevêque de Malabo et Président de FACERAC), *Dossier ACERAC 2002 Malabo. Messages au Peuple de Dieu, par les évêques de l'ACERAC*, http://www.eglisecatholique-gabon.org/dossier-acerac-acerac-2002-malabo-6e-assemblee-pleniere-communique-final.html 13 juillet 2002, (30/12/2020).

OLIVIER M., *Cameroun: PAUL BIYA officiellement réélu pour un septième mandat, avec 71,28% des voix*, https://www.jeuneafrique.com/648841/politique/cameroun-paul-biya-officiellement-reelu-pour-un-septieme-mandat-avec-7128-des-voix/ 22/10/2018, (13/05/2020).

OMAR KAHN H., *Liste des 167 députés à l'Assemblée Nationale du Cameroun issus des élections législatives du 09 février 2020*, https://agencecamerounpresse.com/societe/soci%C3%A9t%C3%A9/liste-des 167-d%C3%A9put%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99assembl%C3%A9e-nationale-du cameroun-issus-des-%C3%A9lections-l%C3%A9gislatives-du-09-f%C3%A9vrier-2020.html 06/03/2020, (29/04/2020).

RECCHI S., *La polygamie/1, réalité sociale et juridique,* http://fr.missionerh.com/content/view/4484/620/ 10/11/2011, (24/07/2020).

—., *Les femmes dans les Églises d'Afrique centrale. Pistes de réflexion*, http://www.laicos.va/content/dam/laici/documenti/donna/culturasocieta/francois/Les%20femmes%20dans%20les%20Eglises%20d'Afrique.pdf (01/07/2020).

ROLAND J.G., *La famille africaine et l'éducation*, http://jeangastonroland.centerblog.net/1-la-famille-africaine-et-education 29/06/2011, (31/07/2020).

SALLA M. (CAPITAINE), *Les coupeurs de route dans le septentrion camerounais*, https://www.penseemiliterre.fr/les-coupeurs-de-route-dans-le-septentrion_camerounais_445_1013077.html 09/08/2018, (29/04/2020).

SOUBIANE BAH F., *Religion au Cameroun, Communication présentée lors du second congrès annuel de CAMTURK à Istanbul*, https://www.academia.edu/31486939/La_Religion._Un_facteur_dunit%C3%A9_nationale_au_Cameroun février 2017, (14/05/2020).

STECCANELLA A., *Ministeri istituiti alle donne: non è cosa da poco* https://www.vinonuovo.it/teologia/pensare-la-fede/ministeri-istituiti-alle-donne-non-e-cosa-da-poco/ 13 gennaio 2021, (13/01/2021).

YOUMATTER, *Mondialisation: définition, fonctionnement, conséquences – Qu'est-ce que la mondialisation*, https://youmatter.world/fr/definition/mondialisation-definition-consequence-histoire/ 12 novembre 2019, (20/08/2020).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE……..……1
CHAPITRE I: BRÈVE PRÉSENTATION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES DU CAMEROUN…….9
1. Présentation géographique des régions septentrionales du Cameroun…… 9
A. La région de l'Adamaoua……...10
B. La région du Nord……. 11
C. La région de l'Extrême-Nord…… 12
2. Situation démographique des régions septentrionales du Cameroun…… 12
3. Situation économique des régions septentrionales…… 16
3.1 La situation économique de la femme……. 18
3.1.1 L'analphabétisme et la sous-scolarisation de la femme…… 21
4. La situation sanitaire de la femme…… 23
5. Contexte socio-politique du Cameroun……. 25
5.1 La crise anglophone au Cameroun : ancien Cameroun britannique (Southern Cameroons)…….27
5.1.1 Le Grand Dialogue National au Cameroun……...30
6. Contexte socio-culturel du Cameroun……31
7. Contexte socio-politique dans les régions septentrionales……. 34
7.1 Panorama sur la vie socio-politique dans les régions septentrionales……. 34
7.1.1 Participation de la femme du Nord-Cameroun à la vie politique……. 38
8. L'insécurité dans les régions septentrionales……. 42
9. Présentation des données des diocèses de la Province ecclésiastique de Garoua ..45
9.1 L'archidiocèse de Garoua……. 45
9.1.1 Le diocèse de Maroua-Mokolo……. 46
9.1.2 Le diocèse de Yagoua…… 47
9.1.3 Le diocèse de Ngaoundéré…… 48
10. Organisations internes des diocèses……. 49
10.1 Organisation interne de l'Archidiocèse de Garoua…… 49
10.1.1 Organisation interne du diocèse de Maroua-Mokolo……. 50

10.1.2 Organisation interne du diocèse de Yagoua…… 53
10.1.3 Organisation interne du diocèse de Ngaoundéré……. 54
11. Vue d'ensemble…… 55
12. Moments importants de l'évangélisation du Nord-Cameroun……. 56
12.1 L'implantation de l'Église dans le Nord-Cameroun……...56
12.1.1 Fondation et extension des missions par les Oblats de Marie Immaculée.....58
13. Quelques urgences pastorales pour les missionnaires……. 61
13.1 L'éducation des jeunes……61
13.1.1 La formation des prêtres autochtones …… 62
13.1.2 La promotion de la culture …… .62
14. La collaboration des religieuses ……...63
15. Conclusion ……...66
CHAPITRE II: UNE RECHERCHE SUR LE TERRAIN : PRÉSUPPOSÉS THÉOLOGIQUES ET DONNÉES CONCRÈTES ……...67
1. Définition du concept "tradition" ……...67
2. La société traditionnelle africaine ……. 72
2.1 Le rôle de la femme dans société traditionnelle ……. 74
3. La société traditionnelle face à la mondialisation/globalisation…….78
3.1 La mondialisation/globalisation dans le contexte africain……81
4. L'image de la femme et sa réalité ……. 84
4.1 Critères des interviews ……84
- Limites de cette recherche …….…..…86
4.2 Les réalités familiales africaines ……. 86
4.2.1 La famille fondée sur le mariage monogamique …… ……. 87
4.2.2 Structure de la famille fondée sur le mariage monogamique ……...88
4.2.3 La famille fondée sur le mariage polygamique …….89
- Structure et organisation de la famille fondée sur le mariage polygamique…….90
4.2.4 La famille élargie ……. 91
4.2.5 Vue d'ensemble …….92
4.2.6 Aperçus sur les processus éducatifs et d'initiation dans la famille africaine ……. 94

5. Le rôle de la femme dans les familles ……96
5.1 Les rapports entre les personnes et la communication à l'intérieur de la famille…… 96
5.1.1 La dimension éducative ……. 102
5.1.2 La femme dans l'économie familiale ……. 105
6. L'environnement public et traditionnel ……109
6.1 Quelle place occupe la femme dans la sphère publique et traditionnelle?…….109
6.1.1 Exclusion de la femme du conseil des hommes ……. 112
7. Les effets de la scolarisation pour les femmes ……114
8. La femme de la partie septentrionale face à la mondialisation ……115
8.1 La femme de la partie septentrionale face à l'économie de la ville ……...115
8.1.1 Associations féminines dans les villes ……118
9. Conclusion ……...124
CHAPITRE III: SITUATION DE LA FEMME DANS LES ÉGLISES PARTICULIÈRES DU NORD-CAMEROUN…….127
1. Investigations auprès des évêques de la province ecclésiastique de Garoua……127
1.1 La participation des femmes aux activités ecclésiales selon les évêques……...128
1.1.1 Participation des femmes aux organismes et aux processus décisionnels…. .131
1.1.2 Rapports entre femmes/hommes et femmes/prêtres……132
A. Rapports entre femmes/hommes……. 133
B. Rapports entre Prêtres/femmes……133
2. Investigations auprès des femmes……134
2.1 La participation à la vie communautaire ecclésiale selon les femmes……135
2.1.1 Les tâches exécutées par les femmes dans les communautés……. 138
3. Participation des femmes dans les mouvements d'action catholique……...139
A. Association Internationale des Charités (AIC) ……141
B. L'engagement de l'Association Internationale des Charités dans les paroisses.....143
C. Spiritualité de l'Association Internationale des Charités (AIC)……...145
4. Investigations auprès des hommes……146
5. Investigations auprès des jeunes……...148

A. Les jeunes filles……149
B. Les jeunes garçons……...149
6. Participation des religieuses à la mission de l'Église……...150
6.1 Les religieuses : enseignantes de la Parole de Dieu (catéchèse)…… 151
6.1.1 La pastorale des vocations……. .154
6.1.2 L'apostolat des religieuses dans le social……155
- L'animation féminine ……155
- L'éducation…… 157
- La santé……. 157
- Apostolat en milieu carcéral ……. 159
7. Constats sur le traitement du genre……...160
7.1 Influence de la culture traditionnelle africaine sur l'Église du Nord-Cameroun…….....160
7.1.1 Attitude envers les femmes et les religieuses……...163
8. Lecture critique ……165
CHAPITRE IV: CRITÈRES THÉOLOGIQUES POUR PENSER LE RÉEL ……167
1. La femme dans l'anthropologie biblique : une relecture à double perspective……167
1.1 Perspective traditionnelle ou patriarcale de lecture des deux premiers chapitres de la Genèse……. 168
2 Relecture des données apostoliques …… .172
2.1 Perspective traditionnelle ou androcentrique……. 172
3. Perspectives évangélique et apostolique……...175
3.1 Perspective évangélique…… .176
3.1.1 Perspective apostolique……178
4. Les contestes qui ont favorisé la nouveauté évangélique…… 182
4.1 Indications significatives……182
4.1.1 Perspectives évangéliques avec Jean-Paul II……. .185
4.1.2 Perspectives évangéliques dans l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*……. 188
4.1.3 Perspectives évangéliques avec le pape François……192

4.1.4 Perspectives évangéliques chez un penseur et une penseuse contemporaine……...197
A. Mario Midali……197
B. Honorine Ngono……...200
5. Les perspectives ouvertes par le Concile Vatican II et les Églises du Nord-Cameroun……. 203
5.1 Église : peuple de Dieu……...206
5.1.1 La communion : dimension fondamentale de l'Église……208
5.1.2 Coresponsabilité à la mission de l'Église……212
5.1.3 L'importance du *sensus fidei* dans la vie ecclésiale……... 220
5.1.4 Les organismes de participation comme expression de la communion dans l'Église……. 228
6. Nouveauté apportée par le Concile Vatican II aux Églises particulières du Nord-Cameroun……. 232
6.1 Des apports pastoraux…… 233
6.1.1 Une collocation des femmes dans les Églises particulières …….…….. 233
6.1.2 La création des communautés ecclésiales vivantes (CEV)……. 234
6.1.3 Une participation massive à l'action liturgique……...236
7. Regards sur les organismes internes des Églises particulières du Nord-Cameroun……. 237
7.1 Des "entorses" théologiques ……. 237
8. Position du Magistère régional sur les femmes: l'Association des Conférences Épiscopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC)…….. 239
9. Pour la condition de la femme du Nord-Cameroun, peut-on parler des signes des temps?.....241
9.1 Définition du concept "signes des temps"……. 241
9.1.1 Bref aperçu sur la théologie féministe chrétienne africaine……249
9.1.2 Description des mouvements féminins chrétiens dans les régions septentrionales du Cameroun……254
9.1.3 Peut-on parler du féminisme chrétien dans les régions septentrionales du Cameroun?.....256

9.1.4 Les objectifs du féminisme chrétien dans les régions septentrionales du Cameroun……. 257
10. Conclusion……. 261
CHAPITRE V: PERSPECTIVES THÉOLOGICO-PASTORALES ……..……..263
1. Pour une conversion pastorale…… 263
1.1 Pour un dépassement de la discrimination entre hommes et femmes …...……267
1.1.2 Favoriser des exercices de conversion pour avancer vers la synodalité……. 269
1.1.3 Pour un vivre ensemble entre femmes et hommes: une orientation fondamentale…….273
2. Promouvoir les droits de la jeune fille et de la femme…… 275
2.1 Exhortations et recommandations de l'Association des Conférences Épiscopales de la Région d'Afrique Centrale (ACERAC) ……. 275
2.1.2 Résolutions……...276
2.2 Position de la Conférence des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua (CEPGA) sur les femmes …… ……277
2.2.1 L'éducation de la jeune fille et la formation de la femme……...277
A. L'éducation……...277
B. La formation chrétienne……...280
3. La promotion des associations féminines en faveur de la justice et de la paix… 282
3.1 Une femme protagoniste…… 283
4. Une première synthèse……. 285
5. Pour une pratique pastorale : perspectives ecclésiales qui deviennent politiques et sociales……. 287
5.1 Pour une culture de la parité entre homme/femme et lutte contre l'exclusion de la femme des sphères de décisions……...288
5.1.1 Promouvoir l'égalité entre homme et la femme……. 291
5.1.2 Promouvoir le partenariat dans les Églises du Nord-Cameroun…….293
5.1.3 Renforcer la participation des femmes dans les organismes décisionnels…...298
6. Conclusion……300
CONCLUSION GÉNÉRALE……. 303
ANNEXES ……...……311

Archives des interviews des évêques de la Province ecclésiastique de Garoua……..…….311
Réponses de l'Archevêque de Garoua ...……. 313
Réponses de l'évêque de Maroua-Mokolo ……. 317
Réponses de l'évêque de Yagoua …… 321
Interviews des femmes, hommes, jeunes filles et garçons ……. 325
Données sociographiques ……325
Réponses des femmes ……. 327
Partie réservée aux hommes …… 385
Partie réservée aux jeunes filles …….. 407
Partie réservée aux jeunes garçons ……. 415
Interview réalisée auprès de Madame Haoua Martine …… 425
Carte du Cameroun … …… 427
Carte des régions septentrionales du Cameroun ……. 428
BIBLIOGRAPHIE …….. 429
TABLE DES MATIÈRES …… …….. 445

DICHIARAZIONE DI ORGINALITÀ DEL TESTO

Io sottoscritto Woudamkoa Sadou matricola DOT17066, iscritto al terzo anno presso la Facoltà Teologica del Triveneto, sede di Padova, nel consegnare la Dissertazione per il Dottorato in Teologia pastorale dal titolo:

La place et le rôle de la femme dans les Églises particulières du Nord-Cameroun. Perspectives théologico-pastorales

Diachiaro di essere l'autore dell'intero testo finale e che tale testo non è stato consegnato, né in totale né in parte, per il conseguimento di un altro Titolo accademico o Diploma in qualsiasi Università o Istituto universitario.

In caso di plagio e di falsa dichiarazione sono consapevole delle sanzioni previste dalla Facoltà Teologica del Triveneto che comportano l'annullamento del titolo.

In fede

_____ _____

Firma del Segretario Firma dello studente

Data, _____